

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

**UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI, TIZI OUZOU**  
**FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES**  
**DEPARTEMENT DE LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES**

## **THESE DE DOCTORAT**

**Spécialité** : Langue et Culture Amazighes

**Option** : Linguistique

### **THEME**

# **LA PATRONYMIE DANS LES DAIRAS DE TIMEZRIT, SIDI-AICH ET CHEMINI**

**Etude morphologique et sémantique**

Présentée par  
**Mustapha TIDJET**

### **Devant le jury**

**Haddadou Mohand Akli** (Professeur, U. de Tizi-Ouzou) ..... Président  
**Cheriguen Foudil** (Professeur, U. de Bejaïa) ..... Rapporteur  
**Nait Zerrad Kamal** (Professeur, INALCO) ..... Co-Rapporteur  
**Ahmed-Zaid Chertouk Malika** (Professeur, U. de Tizi-Ouzou) ..... Examinatrice  
**Benramdane Farid** (MC « A », U. de Mostaganem) ..... Examineur  
**Imarazen Moussa** (MC « A », U. de Tizi-Ouzou) ..... Examineur

**Tizi-Ouzou, janvier 2013**



**Résumé :** Malgré son intérêt évident, l'onomastique est le parent pauvre des études berbères. Dans cette thèse on trouvera une ébauche à l'étude des patronymes algériens à travers une analyse d'un corpus, d'environ 3300 unités, constitué dans trois daïras de la vallée de la Soummam. On y trouvera notamment les catégories sémantiques et les catégories syntaxiques qui sont pourvoyeuses des patronymes. D'un autre côté, l'étude formelle nous a permis de recenser, en plus des différentes formes possibles (simples, dérivées et complexes), les plus importants schèmes constitutifs des patronymes.

**Agzul :** ʧas akken tezmer ad d-awi lfayda meqqren, tasnisemt d taneggarut des uħric ussan n tmaziyt. Tazrawt-a d anekcum ʧer uzraw n tnekwiwin n Lezzayer. Ayen ara neg s uslađ n yiwen n uybalu, yuddsen s wazal n 3300 n tayunin, i d-negmer seg krad n yiwinasen n temnađ n Ssumam. Deg tezrawt-a ad naf taggayin n tesnamka d tseddast iseg d-frurxent tnekwiwin. Seg tama-nniđen, tasleđt tasnalʧant tessaweđ-aʧ ad nessisen talʧiwin yemgaraden is tettili tnekwa (d taħerfit, d tasuddimt neʧ d uddist), akked yeskimen igejdanen n tnekwiwin.

**Abstract :** Despite its obvious interest, the onomastic is the poor parent of berber studies. In this thesis, we present a preliminary study of algerian patronymics, with an analysis of a corpus of about 3300 samples, made in three daïras in the Soummam valley. We mostly find the semantic and syntactic categories which lead to patronymics. On the other side, the formal study allowed us to enumerate, in addition to the different possible forms (simple, derived and complex), the most important schemes constituting patronymics.

**ملخص:** لم ينل علم أسماء الأعلام قسطا وافرا من الاهتمام في الدراسات البربرية على الرغم من أهميته البالغة. تمثل هذه الأطروحة بداية دراسة الألقاب الجزائرية من خلال تحليل مدونة مكونة من حوالي 3300 وحدة تم رصدها في ثلاث دوائر من منطقة وادي الصومام. حيث نعثر فيها على البنى (المقولات) الدلالية و البنى النحوية التي تتفرع منها الألقاب. في مقابل هذا سمحت لنا هذه الدراسة الصورية (الشكلية) بإحصاء مختلف الصيغ الممكنة (البسيطة، المشتقة، المركبة) إلى جانب دراسة أهم الأوزان و الصيغ المشكلة للألقاب.



## Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement le Professeur Cheriguen Foudil, sans qui je ne me serais, peut-être, jamais intéressé au domaine des noms propres. En effet, c'est lui qui m'a introduit au domaine de l'onomastique et c'est grâce à lui que j'ai découvert ce domaine passionnant. D'abord à travers quelques discussions, sur le sujet, que j'ai eu le plaisir d'avoir avec lui, en tant que collègue travaillant dans une même faculté, ensuite en lisant ses travaux et des travaux d'étudiants qu'il dirigeait, enfin quand je l'ai accompagné dans quelques rencontres et séminaires sur le domaine. Je tiens à lui exprimer ma reconnaissance parce que : il a accepté de diriger ce travail ; il a été patient avec moi pendant ces huit longues années, il n'a jamais montré de signe d'impatience ; il m'a accompagné tout le long de mes recherches en me prodiguant ses conseils, en me donnant son avis sans être ni autoritaire ni envahissant. C'est pour tout cela que je lui dis *tanemmirt*.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance à mon co-directeur, Monsieur le Professeur Kamal Nait-Zerrad, qui a bien voulu m'accueillir à l'INALCO et me faire profiter de son expérience, il n'a ménagé aucun effort pour me prodiguer ses conseils, mais surtout parce que je l'ai beaucoup tarabusté, par les affaires de papiers que l'administration algériennes avait exigé pour m'accorder un séjour en France, sans qu'il montre de lassitude, surtout qu'il a fallu les refaire plusieurs fois.

Que Madame Tassadit Yacine, Directrice de recherches à l'EHESS de Paris, trouve ici ma gratitude pour tout ce qu'elle a fait pour moi pendant mon séjour en France. Outre le fait de me faciliter l'accès aux moyens de l'Ecole (bibliothèque et salle des machines), elle fut l'une des rares personnes à m'avoir accueilli dans sa famille.

Je remercie également les membres du jury qui ont bien voulu évaluer ce travail et me faire bénéficier de leurs remarques.

Un grand merci pour mon collègue et ami Rabhi Alloua qui s'est donné la peine de relire ce travail. J'ai beaucoup profité de ses remarques et suggestions. Comme je veux remercier mes collègues Mahrouche Mohammed L'hacen et Nahali Djamel qui m'ont fait profiter de leurs connaissances des langues, arabe pour le premier, et chaoui pour le second.

Que tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail, trouve ici ma profonde gratitude.

Enfin je tiens à rendre un vibrant hommage aux membres de ma famille qui ont tous eu à subir, d'une certaine manière, des difficultés conséquemment à cette thèse : tout particulièrement ma femme Naima qui a supporté mon indisponibilité et beaucoup de privations pendant mon long séjour à l'étranger ; mes enfants que j'obligeais à rester tranquilles à la maison au moment où les enfants de leur âge se donnaient aux jeux et loisirs ; mon père qui me prédisait un avenir de docteur avant même mon entrée à l'école ; ma mère qui est la plus impatiente de voir aboutir ce travail ; à mes frères et à tous les membres de la famille.

M.T.

# Table des matières

<b>Remerciements .....</b>	<b>3</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>5</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>11</b>
Contexte d’instauration de l’état civil algérien .....	14
Présentation de l’objet .....	15
Problématique.....	16
Hypothèses de travail .....	17
Cadre théorique et méthodologique .....	18
Emergence de l’onomastique .....	18
Interprétation .....	22
Intérêt de l’onomastique pour les études maghrébines .....	25
Constitution du corpus .....	27
Choix du terrain.....	28
Difficultés rencontrées .....	30
<b>Liste des symboles .....</b>	<b>35</b>
<b>Liste des abréviations.....</b>	<b>37</b>
<b>Notation .....</b>	<b>39</b>
<b>CHAPITRE I : Considérations méthodologiques .....</b>	<b>41</b>
<b>I.1. Règles de formation du lexique berbère .....</b>	<b>42</b>
I.1.1. La racine.....	43
I.1.2. Dérivation grammaticale.....	45
I.1.2.1. Dérivation verbale.....	45
I.1.2.2. Dérivation nominale.....	49
I.1.3. Formations expressives .....	57
I.1.3.1. Vocabulaire onomatopéique .....	58
I.1.3.2. Dérivation expressive.....	60
I.1.4. Composition.....	65
I.1.5. Emprunts .....	67

I.1.5.1. Emprunts et créativité .....	68
I.1.6. Expressions figées .....	72
<b>I.2. Identification .....</b>	<b>73</b>
I.2.1. Evolution autonome .....	73
I.2.2. Problèmes dus à l'orthographe .....	74
I.2.2.1. Formes simples .....	74
I.2.2.2. Dérivés .....	88
I.2.2.3. Formes complexes .....	90
<b>I.3. Recherche de l'étymon .....</b>	<b>92</b>
I.3.1. Dans le kabyle .....	92
I.3.2. Dans les autres dialectes berbères .....	93
I.3.3. Dans l'arabe classique .....	94
I.3.4. Dans l'arabe populaire .....	95
I.3.5. Dans les autres langues qui sont passées par l'Algérie .....	96
I.3.6. Recours à la racine .....	97
<b>I.4. Interprétation .....</b>	<b>97</b>
I.4.1. Prénoms .....	98
I.4.2. Hypocoristiques .....	98
I.4.3. Surnoms ou autres identifiants humain .....	99
I.4.4. Adjectifs .....	99
I.4.5. Corps humain .....	100
I.4.6. Toponymes .....	100
I.4.7. Plantes .....	101
I.4.8. Noms et verbes .....	102
<b>CHAPITRE II : Les catégories morphosyntaxiques .....</b>	<b>103</b>
<b>II.1. Catégories syntaxiques.....</b>	<b>103</b>
II.1.1. Noms .....	104
II.1.2. Adjectifs .....	108
II.1.3. Verbes .....	111
II.1.4. Adverbes .....	114
<b>II.2. Les catégories formelles .....</b>	<b>114</b>
II.2.1. Formes simples .....	114
II.2.2. Dérivés .....	116
II.2.3. Formes complexes .....	117
<b>II.3. Les schèmes de formation.....</b>	<b>121</b>
II.3.1. Les monèmes initiaux .....	121
II.3.1.1. <i>Abd</i> .....	121
II.3.1.2. <i>Ait/Nait</i> .....	123
II.3.1.3. <i>Ou</i> .....	126
II.3.1.4. <i>Tin</i> .....	127
II.3.1.5. <i>Bou</i> .....	127

II.3.1.6. <i>Ba</i> .....	131
II.3.1.7. <i>Oum/m</i> .....	132
II.3.1.8. <i>Bel</i> .....	133
II.3.1.9. <i>Ben</i> .....	134
II.3.1.10. <i>Ould</i> .....	136
II.3.1.11. <i>Beni</i> .....	136
II.3.1.12. <i>Si</i> .....	136
II.3.2. Les suffixes .....	137
II.3.2.1. <i>i</i> .....	137
II.3.2.2. <i>aoui</i> .....	138
II.3.2.3. <i>ia</i> .....	139
II.3.2.4. <i>ou</i> .....	139
II.3.2.5. <i>oun</i> .....	140
II.3.2.6. <i>ch</i> .....	141
II.3.3. Les infixes .....	142
II.3.3.1. <i>i</i> .....	142
II.3.3.2. <i>ou</i> .....	143
II.3.4. Plusieurs affixes .....	143
II.3.5. Le Féminin .....	145
II.3.5.1. Entre les matronymes et les patronymes féminins : problèmes de définition .....	146
II.3.5.2. Apparition des noms de femmes en patronymie .....	147
II.3.5.3. Les différents types de patronymes féminins .....	148
II.3.5.4. Des noms de famille féminins masculinisés par l'état civil .....	151
II.3.5.5. Rapports entre les noms féminins et masculins .....	152

## **CHAPITRE III : Les catégories sémantiques ..... 155**

### **III.1. Patronymes relatifs au domaine religieux ..... 155**

III.1.1. Noms en relation avec la divinité .....	155
III.1.1.1. Noms composés avec <i>Abd</i> .....	156
III.1.1.2. Noms en <i>Allah</i> .....	157
III.1.1.3. Noms en <i>dine</i> « religion » .....	158
III.1.2. Noms en relation avec le prophète .....	158
III.1.2.1. Noms du prophète .....	158
III.1.2.2. La famille du prophète .....	159
III.1.2.3. Les califes de l'islam (compagnons du prophète) .....	161
III.1.3. Noms bibliques .....	163
III.1.4. Noms exprimant une vertu .....	167
III.1.5. Jours sacrés .....	167
III.1.6. Mois sacrés et fêtes religieuses .....	168
III.1.7. Appartenance à la religion musulmane .....	169

### **III.2. Portrait physique et moral de la personne nommée..... 170**

III.2. 1. En relation avec le corps .....	170
III.2. 1. 1. Parties du corps .....	170
III.2. 1.2. Beauté physique .....	171
III.2. 1.3. Noms évoquant un défaut physique .....	172

III.2. 1.4. Laideur .....	174
III.2. 1.5. Salissures .....	174
III.2.2. Place dans la société .....	175
III.2.2.1. Noblesse .....	175
III.2.2.2. Chefs traditionnels .....	176
III.2.2.3. Célébrité .....	177
III.2.2.4. Situation sociale .....	177
III.2.2.5. Richesse, possession .....	178
III.2.2.6. Age et ordre de naissance dans la famille .....	179
III.2.3. Qualification .....	180
III.2.3.1. Métiers .....	180
III.2.3.2. Savoir .....	182
III.2.3.3. Cavalerie .....	182
III.2.4. Caractères et caractéristiques .....	183
III.2.4.1. Agressivité .....	183
III.2.4.2. Douceur .....	184
III.2.4.3. Tranquillité .....	185
III.2.4.4. Importunant .....	186
III.2.4.5. Plaisanteries .....	186
III.2.4.6. Aide, secours .....	186
III.2.4.7. Ruse .....	187
III.2.4.8. Courage, bravoure .....	187
III.2.4.9. Gaieté et joie .....	188
III.2.4.10. Agilité, alerte .....	188
III.2.4.11. Niaiserie .....	189
III.2.4.12. Démarche .....	189
III.2.4.13. Errance, voyages .....	189
<b>III.3. Environnement.....</b>	<b>190</b>
III.3.1. Environnement naturel .....	190
III.3.1.1. Règne végétal .....	190
III.3.1.2. Règne animal .....	192
III.3.1.3. Eau .....	194
III.3.1.4. Conditions atmosphériques .....	195
III.3.1.5. Reliefs .....	195
III.3.1.6. Terrains et champs .....	196
III.3.2. Environnement culturel .....	198
III.3.2.1. Objets .....	198
III.3.2.2. Personnages mythiques et légendaires .....	200
<b>III.4. Appartenance .....</b>	<b>201</b>
III.4.1. Relations de parenté .....	201
III.4.2. Noms d'origines .....	202
<b>III.5. Les noms abstraits .....</b>	<b>204</b>
III.5.1. Sentiments .....	204
III.5.2. Souhaits .....	205
III.5.3. Noms de couleurs .....	206
III.5.4. Chiffres et adverbes de quantité .....	207

III.5.5. Le temps .....	208
<b>CHAPITRE IV : Patronymes à morphologie simple.....</b>	<b>209</b>
IV.1. Prénoms.....	209
IV.2. Noms sous forme du singulier berbère .....	224
IV.3. Patronymes à morphologie du pluriel berbère .....	241
IV.4. Mots kabyles à morphologie particulière.....	246
IV.5. Noms à morphologie du singulier arabe .....	262
IV.6. Formes du pluriel arabe.....	278
IV.7. Formes du duel arabe .....	284
IV.8. Autres formes.....	284
<b>CHAPITRE V : Formes dérivées (premier type).....</b>	<b>293</b>
V.1. Prénom ayant, à la base, un <i>i</i> final.....	293
V.2. Noms formés avec le morphème <i>m</i> .....	296
V.3. Noms d'agent sous la forme CaCeC (C = consonne).....	306
V.4. Noms d'agents formés par la tension d'une consonne radicale .....	312
V.5. Noms d'agent ayant d'autres formes.....	328
V.6. Patronymes à terminaison <i>-oun</i> .....	329
V.7. Dérivés avec le morphème <i>ch</i> .....	332
V.8. Dérivés avec le morphème <i>ou</i> .....	337
V.9. Les patronymes à terminaison <i>-an</i> .....	343
V.10. Formation par redoublement d'une partie du nom.....	347
V.11. Diminutifs par l'infixe <i>y</i> .....	349
V.12. Autres formes diminutives et expressives.....	353
<b>CHAPITRE VI : Formes dérivées (deuxième type).....</b>	<b>357</b>
VI.1. Noms formés par un <i>i</i> final .....	357
VI.1.1. Prénom + <i>i</i> .....	357
VI.1.2. Noms d'origine.....	369
VI.1.3. Patronymisation de noms communs.....	377
VI.2. Patronymes à terminaison <i>-ani</i> .....	411

VI.3. Patronymes à terminaison <i>-ouni</i> .....	415
VI.4. Patronymes formés sur <i>-aoui</i> .....	416
VI.5. Patronymes formés avec <i>-ia</i> .....	422
VI.6. Formation avec le morphème <i>-iou</i> .....	423
<b>CHAPITRE VII : Formes complexes</b> .....	<b>425</b>
VII.1. Patronymes formés avec <i>Abd</i> .....	425
VII.1.1. Formes complètes .....	425
VII.1.2. Formes contractées .....	428
VII.2. Patronymes formés avec <i>Ait/Nait</i> .....	428
VII.3. Patronymes formés avec <i>Bel/ben</i> .....	432
VII.4. Patronymes formés avec <i>Bou</i> .....	451
VII.5. Patronymes formés avec <i>Ou</i> .....	470
VII.6. Patronymes formés avec deux lexèmes (lexème + lexème) .....	474
VII.7. Patronymes sous formes : monème grammatical + lexème .....	478
VII.8. Patronymes sous forme : lexème + pronom personnel affixe .....	479
VII.9. Patronymes sous forme : lexème + suffixe turc .....	480
VII.10. Syntagmes verbaux .....	481
VII.10.1. Prétérit + indice de personne .....	481
VII.10.2. Formes kabyles du participe passé .....	484
VII.10.3. Impératif 2 <sup>ème</sup> personne singulier .....	484
VII.10.4. Formes arabes d'aoriste intensif .....	485
VII.10.5. D'autres formes de syntagmes verbaux .....	486
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>489</b>
<b>Index des patronymes</b> .....	<b>507</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>537</b>

## Introduction

Le patronyme est l'élément identifiant le plus typique d'une personne. Le nom de famille est assez générique pour être considéré comme faisant partie d'une identité générale et assez particulier pour que la personne qui le porte se sente individualisé par son intermédiaire. C'est l'une des raisons pour lesquelles le nom de famille était et reste un lieu de luttes sournoises entre les tenants du pouvoir et les populations<sup>1</sup>.

D'abord sous le régime colonial, l'état français a imposé<sup>2</sup> la généralisation du nom patronymique d'état civil et l'a fixé définitivement ; c'est aussi un lieu à travers lequel on a essayé de jouer sur l'identité des autochtones par la francisation des noms berbères et arabes, ou par l'altération de leurs formes originelles. Après l'indépendance, le pouvoir algérien a continué dans la même politique<sup>3</sup> d'altération des noms, surtout après l'introduction du système d'arabisation de l'état civil, là, on ne s'est pas contenté d'arabiser l'écriture de ces

---

<sup>1</sup> « ... les noms interviennent en tant que puissants moyens d'identification et de reconnaissance sociale » (Akin, 1999a : 7) ; « Le patronyme est à la fois un signe d'identification à l'espace de référence du groupe, la marque d'appartenance à une lignée et l'inscription de cette lignée dans cet espace de référence. Donc, le patronyme sous-tend à la fois un champ parental et un champ territorial » (Toudji, 2005a : 58-59).

<sup>2</sup> « Une politique de francisation instinctive dit débaptiser les noms de villes et de villages. De même l'état civil créé en 1882 parut aux Musulmans une violence délibérée. De fait, il aboutit souvent à doter les Algériens de noms patronymiques nouveaux qui finalement s'imposèrent à eux » (Ageron, 1964 : 62).

<sup>3</sup> La colonisation et le pouvoir politique algérien ont suivi la même politique tout en ayant des justificatifs différents : l'assimilation pour le premier et la cohésion nationale pour le second. Le même constat est fait par Atoui pour ce qui est des noms de rues. « Si la politique de dénomination coloniale avait pour but de maximiser le contrôle sur la tribu en effaçant jusqu'à son nom pour couper toute référence à un passé commun, celle de l'Algérie indépendante qui suivit la même politique, menée par la puissance coloniale d'alors, fut de maximiser l'unité nationale en éliminant toute référence à des noms de groupes ou de tribus qui pourraient être utilisés comme prétexte de division de l'unité nationale » (Atoui, 2005 : 37).

noms mais leurs formes aussi ont été retouchées, par moment on change complètement le nom pour le rapprocher d'un mot arabe<sup>4</sup>.

La population a opposé une résistance<sup>5</sup> multiforme à ces tentatives d'altération de son identité par les noms propres, la plus significative est le fait de continuer à utiliser le système de désignation traditionnel<sup>6</sup> (les noms de familles utilisés dans la vie courante sont souvent différents de ceux qu'on trouve dans l'état civil) qui est susceptible d'évoluer à chaque fois que le besoin se fait sentir.

Un certain nombre d'incohérences apparaissent dans le système de représentation de la filiation en Algérie. Pourquoi, par exemple, des noms de familles kabyles (utilisés dans la société) diffèrent-ils de ceux qu'on trouve dans l'état civil ? Ceci peut être expliqué par plusieurs raisons. Entre autres, la résistance des autochtones à la généralisation du système des patronymes imposé par l'état colonial<sup>7</sup>. Cette résistance est un phénomène historique comme il a été relevé par Cheriguen (1987) à propos du nom ethnique *amazigh* « *d'une manière ou d'une autre, on le voit bien, même l'usage des noms propres participe des luttes de pouvoir* ». Cette résistance peut revêtir plusieurs formes, comme par exemple le fait de proposer un mot injurieux pour en faire un nom d'état civil. Par cet acte, l'autochtone sent qu'il a accompli un acte de rébellion (sans se rendre compte que cette injure se retournera contre lui et toute sa descendance). Mais ce genre de noms n'est pas toujours dû à la rébellion des autochtones, par moment, les préposés de l'administration participent grandement à cet état de fait en décidant, par eux-mêmes, de donner tel type de nom à une personne ou bien en

---

<sup>4</sup> « Ainsi l'œuvre de recouvrement de l'identité nationale au lendemain de l'indépendance, la réappropriation de l'environnement par sa redénomination vont ignorer la dimension identitaire berbère au bénéfice exclusif de "l'arabo-islamisme" » (Kahlouche, 1999 : 186).

<sup>5</sup> « En outre, les usagers ont opposé et opposent toujours leurs propres stratégies de résistance linguistique et de verbalisation identitaire à des entreprises institutionnelles de restructuration identitaire mises en œuvre par les différents appareils d'état » (Benramdane, 2004a : 370).

<sup>6</sup> « Nous avons eu l'occasion de montrer [...] que ces pratiques onomastiques : deux dénominations pour une même réalité référentielle ont connu la même configuration durant la période coloniale : celle de l'administration française, contenue dans tous les documents officiels, écrits [...] et celle des populations autochtones contenues uniquement dans les appellations orales » (Benramdane, 2002 : 64).

<sup>7</sup> « Devant la résistance des populations, l'administration coloniale a attribué des patronymes qui, le plus souvent, occultent le lien de parenté » (Yermèche, 2004 : 490).

déformant un nom bien réel, comme l'écrit Ch.R. Ageron : « *Devant le refus des Algériens de se soumettre aux règles d'un nouveau système onomastique : "la collation" des noms fut "systématique", allant jusqu'à attribuer des noms français d'animaux ; d'autres, meilleurs arabisants, les noms arabes d'animaux, les noms grotesques ou injurieux... ».*

A tous ces avatars s'ajoute la polymorphie des écritures données à chacun des noms. En effet, en plus du manque de coopération<sup>8</sup> des « indigènes », de la mauvaise foi des préposés à l'état civil, le système de notation du français n'étant pas bien adapté pour la notation des noms d'origine arabe ou berbère, a, lui aussi, contribué à l'échec partiel de la généralisation du patronyme sous l'autorité coloniale.

C'est pourquoi, malgré les efforts des autorités coloniales pour donner un outil de référence pour la notation des noms propres algériens - dès 1868, sous la direction d'un interprète militaire, De Slane, fut publié le premier fascicule consacré aux noms de personnes et de lieux contenant près de 3000 noms - l'administration n'a pas réussi à adopter un système unique de notation des noms patronymiques.

Après l'indépendance<sup>9</sup>, les fonctionnaires des mairies, mal ou pas du tout formés, ont contribué à la déstructuration d'un système déjà mal constitué à la base par des notations différentes<sup>10</sup> d'un même nom (ainsi on trouve des enfants qui portent un patronyme différent de celui du père, dans d'autres cas on a changé de nom à un seul individu de la famille...).

---

<sup>8</sup> « Lorsqu'un étranger (non investi d'une mission officielle) arrive en milieu berbère ou arabophone, en Afrique du Nord et au Sahara, il est malséant qu'il s'enquiert brutalement du nom des familles et des gens qu'il a en face de lui. Les personnes interrogées se dérobent autant que possible, répondent par des généralités ou restent muettes. Ceci, tant que l'on ne sait pas à qui l'on a affaire (ami ou ennemi ?) et que l'on ignore les raisons de ce questionnement » (Gast, 2005 : 29). A plus forte raison si l'autre est identifié comme un ennemi, comme c'était le cas de l'administration coloniale.

<sup>9</sup> Et pourtant, dès les premières années de l'indépendance, les autorités algériennes avaient pris conscience de la nécessité de créer une réglementation relative aux noms propres : « Les premiers textes de l'Algérie indépendante, concernant la toponymie apparaissent avec ceux portant réorganisation des communes à la fin de l'année 1963 ; ces textes comportent les noms officiels des communes en arabe avec leurs transcriptions en caractères latins » (Atoui, 2002 : 48).

<sup>10</sup> « ...d'où la nécessité de donner priorité à l'écriture correcte des noms de lieux. [...] L'examen de la carte de l'Algérie fait apparaître un très grand nombre de variations dans l'écriture d'un même nom de lieu » (Atoui, 2000 : 7). On se retrouve exactement dans la même situation avec les patronymes. Au niveau des registres d'état-civil, un même patronyme peut avoir plusieurs orthographes, ce qui fait que des enfants d'une même famille peuvent avoir des patronymes différents.

Après l'introduction de l'arabe dans l'état civil, cette situation a empiré à cause d'une part d'un mauvais système des équivalences de notations entre les systèmes latin et arabe, et de l'autre un excès de zèle de certains fonctionnaires qui essaient de toujours trouver une signification arabe à un nom, par conséquent plusieurs noms ont été changés pour être adaptés ou rapprochés de lexèmes attestés en arabe.

## Contexte d'instauration de l'état civil algérien

L'état civil a été imposé au peuple algérien à un moment où la suspicion du système colonial était à son apogée. En ce moment là, les Algériens avaient cru que cette injonction qui leur était faite de prendre un nom et un prénom était une nouvelle ruse pour les spolie encore plus de leurs biens. En effet, comment croire au bien-fondé de la loi du 23 mars 1882 qui instaure l'obligation et la généralisation du patronyme qui vient juste après le code de l'indigénat : « *la loi de 1881 a consacré en Algérie le régime pénal connu sous le nom d'indigénat, lequel, disparu seulement en 1944, a pu symboliser aux yeux des Algériens le système colonial lui-même* » (Ageron, 1968 : 165).

Ce code de l'indigénat qui place les autochtones à un rang inférieur à celui des animaux<sup>11</sup> est, dans les faits, une consécration légale de pratiques connues depuis le début de la colonisation. Il était lui-même précédé de lois qui ont donné un avant-goût aux Kabyles de toute loi émanant du système colonial. L'exemple le plus proche dans le temps est la loi sur le séquestre, qui était encore appliquée au moment de l'instauration de l'état civil, loi qui avait permis la dépossession des Kabyles de tous leurs biens en représailles de leur soulèvement<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> Un jour un groupe de soldats français accompagnés par des guides algériens marchaient à travers les montagnes de Kabylie. Ayant eu soif, ils voulurent boire de l'eau d'un ruisseau. Mais ils avaient peur que l'eau ne soit empoisonnée. Alors le chef de la troupe ordonne : « Mohamed bois ! », et Mohamed répond « Mon chef, pourquoi on ne donnerait pas à boire à un cheval ? », le chef répond : « Mais Mohamed, tu sais bien qu'un cheval coûte cher ! ». C'est une histoire populaire que mon propre père m'a plusieurs fois racontée.

<sup>12</sup> « Des douars vendirent leurs communaux et leur bétail à vil prix [...]. D'habiles intermédiaires exportaient le bétail vers la France : 1 200 000 têtes de bétail furent ainsi exportées en 1872 et 1873. Les emprunts faits et aux taux usuraires achevaient d'éprouver collectivités et particuliers. "Les indigènes ne travaillent plus que pour le fisc et l'usure" déclarait le capitaine Villot. Il fut bien question de permettre aux kabyles de se racheter de leurs soultes par des journées de prestations, dont la masse permettrait d'ouvrir des routes carrossables dans toute la grande Kabylie. Mais ce projet présenté par les *djemâ'a* est soutenu par les administrateurs locaux ne fut pas

Officiellement donc, il fallait punir ceux qui se sont révoltés en 1871 contre le régime colonial, mais en réalité, c'était un prétexte pour pourvoir les colons en terres<sup>13</sup>.

## Présentation de l'objet

L'objet de cette thèse est l'étude morphosémantique des patronymes tels qu'ils sont inscrits dans l'état civil, à travers leurs différentes transcriptions dans les états-matrices des listes électorales des communes, dans trois daïras de la Kabylie. A travers cette étude nous comptons replacer le patronyme dans son contexte historique, c'est-à-dire l'obligation et la généralisation du patronyme par la loi du 23 mars 1882, et essayer d'expliquer un certain nombre d'incohérences qui apparaissent dans l'état civil algérien.

Le choix de ce thème est motivé par le double intérêt qu'il présente :

### 1. Un intérêt linguistique :

- Contribuer aux études de l'onomastique algérienne qui est déjà initiée à travers un certain nombre de thèses et d'articles ;

- Compléter l'étude des catégories syntaxiques du berbère par la contribution à la connaissance d'une sous classe lexicale importante (le nom propre) ;

- contribuer à la lexicologie/lexicographie berbère de plusieurs manières :

\* Enrichir les études étymologiques qui sont très rares dans le domaine amazigh<sup>14</sup>. On n'en trouve que très peu d'articles et qui ne concernent que quelques unités, rarement un champ lexical ;

---

retenu. Alors les kabyles désespérés demandèrent en grand nombre à émigrer vers la Tunisie, ce qui leur fut refusé » (Ageron, 1968 : 34).

<sup>13</sup> « S'il était nécessaire de conclure sur le séquestre du point de vue même des Français de l'époque, le jugement le plus exact serait celui du Directeur des Affaires Indigènes de 1881, le commandant Rin : en résumé collectif ou nominal, le séquestre est une mesure de cabinet qui donne des terres aux colons mais ne frappe pas les plus coupables, atteint les innocents. Creuse un abîme de haine entre la colonisation et les indigènes, pousse au banditisme et engendre avec elle de nouvelles causes d'insurrection en créant des groupes de parias qui n'ont plus rien à perdre » (Ageron, 1968 : 35).

<sup>14</sup> « L'étude de l'onomastique (étude des noms propres en général) qui comprend l'anthroponymie, l'ethnonymie et la toponymie, dans le cadre de la reconstruction des langues anciennes, est fondamentale pour les travaux de linguistique contemporaine car elle représente l'une des sciences qui permettrait de mettre en lumière certains

\* Réexplorer des unités tombées en désuétude : l'onomastique étant un domaine évoluant lentement, elle représente un réservoir inestimable d'unités de la langue qui ne sont plus en usage mais qui sont conservées par le système onomastique et encore connues des personnes d'un certain âge, et ainsi les sauver de la disparition en en gardant des traces écrites ;

\* Pouvoir reconstituer des familles pour certains mots qui paraissent isolés dans la langue et, de ce fait, retrouver leurs racines lexicales ;

2. Un intérêt historique et anthropologique : La connaissance des méthodes utilisées pour imposer le nom d'état civil par l'état colonial et l'utilisation du même système par l'Etat algérien<sup>15</sup> après l'indépendance et les mécanismes de défense opposés par les Algériens.

## Problématique

Dans le cadre de cette recherche nous essayerons de répondre à la question centrale suivante : comment le patronyme est intégré dans cette institution sociale qu'est la langue ?

La réponse à cette question réside dans la synthèse des réponses respectives aux questions suivantes :

- Y a-t-il une morphologie spécifique aux patronymes ? Si oui quels sont alors les schèmes de formation des noms propres ? et quels sont les affixes spécifiques à ces noms ? Si non, comment alors distingue-t-on les noms propres des noms communs ?
- Y a-t-il des champs sémantiques prédominants qui seraient pourvoyeurs de ces patronymes ?

---

phénomènes linguistiques non-explicités à ce jour. Ainsi, elle nous permet une approche diachronique de la langue.

Pour une langue comme le berbère, elle se présente riche d'enseignements et son étude systématique au travers des sources anciennes (grecques, latines, arabes) permettrait de confirmer ou d'infirmer certaines hypothèses linguistiques issues essentiellement de la comparaison des dialectes berbères actuels » (Ait Said, 2001 : 14).

<sup>15</sup> « Il semble que la lutte contre la mise à disposition du savoir sociologique et macro-sociolinguistique sur ces questions a pour but de permettre au discours idéologique le plus insensé sur la (les) langue (s), l'identité et la culture de surdéterminer la pensée rationnelle et les comportements. On continue de penser qu'il est possible de couler des citoyens, singletons mathématiques, dans le moule confectionné par le pouvoir » (Dourari, 2002 : 21).

- De quelles catégories syntaxiques sont-ils constitués ?
- Et sur le plan anthropologique, pourquoi le choix de noms injurieux ? Pourquoi attribuer des noms désignant des qualités dévalorisantes ? Pourquoi des noms qui, en apparence, n'ont pas de sens ?

## Hypothèses de travail

Les noms propres en général sont constitués d'unités de la langue qui se soumettent à la double articulation linguistique. Cependant, le patronyme, étant un élément de l'identité de la personne, mais aussi du groupe, constitue un enjeu important dans la définition de l'identité générale par la manipulation des unités patronymiques, d'où les tentatives de francisation morphologique et/ou phonétique par le système colonial, et l'arabisation de ces mêmes patronymes par l'administration algérienne post-indépendance<sup>16</sup>. D'un autre côté, les populations ont essayé, à leur manière, de contourner le système imposé en donnant de fausses identités aux préposés à l'état civil colonial et, par ailleurs, on continue à utiliser le système de filiation traditionnel dans la vie courante, qui est toujours vivant.

Sur le plan purement linguistique, les patronymes, mais aussi tous les noms propres, constituent des unités très stables de la langue, moins susceptibles d'évolution que les autres, raison pour laquelle elles représentent des unités à morphologie particulière, aussi bien pour les unités d'origine berbère, qui ont une morphologie légèrement différente des noms communs, que pour les unités d'origine arabe, qui intègrent très lentement la morphologie berbère, contrairement aux noms communs qui s'adaptent plus rapidement. Des emprunts au français sont déjà intégrés dans la morphologie du nom berbère.

Par ailleurs, nous avons constaté que d'autres catégories syntaxiques que le nom commun peuvent être des pourvoyeurs de noms propres, c'est le cas des verbes qui se transforment en noms propres, ainsi que des adjectifs et même des syntagmes verbaux : *idir* « vivre », *aberkan* « noir », *umlil* « blanchâtre », *yif-iten* « il les surpasse ».

---

<sup>16</sup> « Lieu d'affirmation identitaire, la dénomination est aussi lieu d'exercice du pouvoir. Elle est conditionnée par les rapports de force, soumise à des contraintes, obéit à des règles sociales et culturelles » (Akin, 1999b : 35).

## Cadre théorique et méthodologique

On se place pour cette recherche dans le cadre de l'onomastique linguistique. C'est-à-dire que notre objet d'étude et notre méthodologie s'inscrivent dans la continuité des travaux d'onomastiques, à savoir essentiellement la recherche étymologique de noms propres, leur classement en catégories sémantiques, et tenter par la même occasion d'émettre des hypothèses sur l'étiologie de chacun d'eux ou essayer de remettre le nom dans le contexte de son attribution pour comprendre les conditions sociologiques qui ont conduit à son attribution<sup>17</sup>.

## Emergence de l'onomastique

### a. Cadre général

On peut dire que l'intérêt porté aux noms remonte très loin dans l'histoire de l'humanité, il suffit de penser à Platon qui essayait de « *rechercher la nature profonde et véritable des choses et des êtres dans le mot* » (Baylon et Fabre, 1982 : 24), ainsi qu'à Isidore de Séville qui voit que « *l'étymologie a comme ambition de saisir l'ossature même des choses à travers l'origine des mots* » (Idem). Parce que, comme le signale Sabia (1999 : 5), « *depuis Socrate, la connaissance des choses passe par la connaissance des noms et que la langue est d'abord dénomination des choses* ».

Quant aux travaux d'onomastique proprement dite, il faut attendre le 18<sup>ème</sup> siècle pour voir apparaître les premiers travaux. On citera Le Président De Brosse (1709-1777)<sup>18</sup>. Mais le

---

<sup>17</sup> « Comme il (anthroponyme) n'est généralement pas une simple étiquette, toutes ces opérations sont liées à des croyances qu'il convient de reconnaître et de signaler et s'accompagnent de cérémonies qu'il est nécessaire de décrire sans omettre les conditions de date, de lieu et de participation des uns et des autres. On peut atteindre ainsi le tréfonds de l'âme humaine. (...) s'il y a intervention de la religion, de Dieu ou ses saints, du jour de la naissance, de telle force extra-humaine, c'est à l'origine au moins, pour assurer à celui qui le porte, une protection supra-humaine particulière... » (Basset, 1950 : 539).

<sup>18</sup> « Dans le domaine tout particulier des noms de lieux (qu'il situe au premier plan de la recherche étymologique), il fait montre d'une conscience claire de l'importance de l'étude de ces noms (témoins d'un substrat linguistique), et il donne un premier aperçu des devoirs du toponymiste, qui devra faire appel à l'histoire locale, à l'ethnologie populaire, à la linguistique régionale. (...) enfin, sur le plan théorique, il s'efforce de montrer que le nom propre n'est finalement qu'un nom comme les autres, qu'il a une origine et un sens, qu'il est

véritable fondateur de la toponymie, tout au moins en France, est, selon Dauzat (1960 : 30), Auguste Longnon, qui dispensa un enseignement en toponymie, sous forme de cours oraux, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, puis au Collège de France. A sa mort, et n'ayant pas formé de successeur, ces cours furent suspendus jusqu'en 1922 date à laquelle les enseignements en onomastique furent repris par Albert Dauzat.

Quant à l'anthroponymie, des travaux ont commencé à voir le jour dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et le début du 20<sup>ème</sup>, par exemple « *Longnon étudie, en 1886, les noms de familles carolingiens et, surtout, 1894 voient apparaître le premier essai de synthèse dû à Giry, qui consacre à l'anthroponymie un chapitre de son Manuel de diplomatique* » (Baylon et Fabre, 1982 : 36).

La patronymie, sous-branche de l'anthroponymie qui s'occupe de l'étude des noms de famille, est encore plus jeune, car le mot *patronyme* lui-même est très récent<sup>19</sup>.

C'est surtout avec Albert Dauzat, un chercheur dynamique et très prolifique dans ses productions, que les recherches en onomastique, aussi bien la toponymie que l'anthroponymie, ont connu un véritable essor. A partir de 1932, il anima une rubrique sur l'onomastique dans la *revue des études anciennes*, il fonda la revue *Onomastica* qui devint par la suite la *Revue internationale d'onomastique*. En 1938, il organisa le *Premier Congrès international de Toponymie et d'Anthroponymie* à Paris<sup>20</sup>, qui a abouti à la création d'une *Commission Nationale de Toponymie et d'Anthroponymie* en France. Parmi ses publications,

---

une forme de langue soumise aux lois de l'évolution et de la dérivation, et qu'il ne nous est incompréhensible que parce que son apparence actuelle nous masque son visage réel » (Baylon et Fabre, 1982 : 25-26).

<sup>19</sup> « Que faut-il entendre par *patronyme* ? Le mot est récent (attesté depuis 1908), dérivé de l'adjectif *patronymique* qui, dans l'Antiquité classique (grec *patronîmikos*, latin *patronymicus*), désignait le "nom commun à tous les descendants d'un même ancêtre illustre et tiré du propre nom du personnage" ; à l'époque moderne, il est employé avec le sens de *nom de famille* par opposition au *prénom*. (...) Par sa fonction même, le patronyme, hérité des ancêtres paternels, est imposé par la loi : il est subi et immuable ; il s'oppose au prénom, choisi par les parents et susceptible, dans l'usage, d'être modifié ou remplacé par un autre au gré du porteur » (Mulon, 1994 : 37).

<sup>20</sup> « ... c'est à Paris que c'est tenue en juillet 1938 le *Premier Congrès International de Toponymie et d'Anthroponymie* qui, réunissant les représentants de 19 nations, a été, pour le développement de la toponymie en particulier, un événement de première importance [...]. D'autres congrès se sont tenus à Paris (1947), à Bruxelles (1949), à Upsal (1952), avec un succès accru » (Rostaing, 1945 : 8).

nous pouvons citer : *Les Noms de Personnes* (1924), *Les Noms de Lieux* (1926), *la Toponymie Française* (1939), *Les Noms de Familles de France* (1945).

## **b. Onomastique algérienne**

Les travaux sur l'onomastique algérienne, aussi bien pour la toponymie que relatifs à l'anthroponymie, remontent très loin dans le temps, on peut trouver des traces d'intérêt pour cette donnée linguistique depuis les années 1860, un intérêt qui accompagna le sénatus-consulte qui fut parmi les premières actions du colonialisme pour changer, en profondeur, la société kabyle en désorganisant complètement le mode de propriété en Kabylie, donc en chamboulant les fondements économique de cette région. Ce changement, qui a introduit la propriété individuelle, a, en même temps, posé le problème des dénominations indigènes et, son corolaire, la transcription des noms propres, de lieux et de personnes, algériens en utilisant les caractères de l'alphabet français.

Pour la toponymie, on peut trouver des articles remontant au 19<sup>ème</sup> siècle, c'est le cas par exemple de l'article de Mercier (G.), « Un mot sur les étymologies à propos de la signification exacte de Sour El Rezlan » in *R.A. n°16*, 1872, pp.43-52 et celui de Mercier (G.), 1897, « étude sur la toponymie de l'Aurès » in *Actes du XIème Congrès International des Orientalistes*, Paris.

Il y a aussi des travaux plus exhaustifs qui avait un intérêt pratique pour la colonisation, on peut citer celui de Marius Outrey (M.), 1860, *Dictionnaire de toutes les localités de l'Algérie, suivi des tableaux des distances légales*, Imprimerie Dubois Frères, Alger. Ou carrément initiés par les autorités coloniales, c'est le cas de la publication de De Slane (M.) et Gabeau (Ch.), 1885, *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms indigènes*, éd. Adolphe Jourdan, Alger, 1885, initié par le Gouvernement Général de l'Algérie.

Cependant, en dehors d'articles très restreints s'intéressants à des aspects particuliers et avec un nombre restreint d'unités, on peut dire qu'il n'y a pas d'études sur l'onomastique algérienne. En effet il faut attendre 1993 pour voir une publication traitant, de manière systématique, un aspect de la toponymie algérienne, c'est le travail de Cheriguen (F.), *Toponymie algérienne des lieux Habités (les noms composés)*, éd. Epigraphe, Alger, 1993.

C'est d'ailleurs ce dernier qui a introduit les études onomastiques à l'université algérienne, notamment par la direction de mémoires de magister, on peut citer, entre autres,

Benramdane (F.), 1996, *Toponymie et études des transcriptions françaises et francisées des noms de lieux de la région de Tiaret*, thèse de magister, université d'Alger.

Deux thèses de Doctorat ont été soutenues, celle de Ahmed-Zaid-Chertouk (M.), 1999, *Contribution à l'étude de la toponymie villageoise kabyle*, sous la direction de Chaker (S.), INALCO. La deuxième est présentée par Farid Benramdane, 2008, *Toponymie de l'Ouest Algérien : origine, évolution, transcription*, sous la direction de F. Cheriguen, Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem.

En ce qui concerne l'anthroponymie, on peut également trouver des travaux qui sont très anciens à l'exemple de l'article d'Elie Tabet, 1882, *notes sur l'organisation des tribus et l'étymologie des noms propres*, édité par l'imprimerie de l'association ouvrière Heintz, Chazeau et Cie, Oran, c'est un travail qui est apparu juste après la loi sur l'état civil du 23 mars 1882, et l'auteur dès le départ se fixe comme objectif d'aider l'administration dans sa tâche de réussir l'instauration de l'état civil en Algérie, ce qui transparaît clairement dans ces quelques lignes : « *toutes ces indications sont développées et suivies d'exemples, de façon que le lecteur puisse se rendre compte des lois imposées aux deux sujets de notre ouvrage. Celui-ci, croyons-nous, aura une utilité toute spéciale pour les fonctionnaires qui vont être chargés d'exécuter la loi du 23 mars. Il n'est pas indifférent, en effet, en transcrivant un nom, d'avoir des notions sur les règles qui le régissent, et l'orthographe n'en est que mieux fixée lorsqu'on possède cette connaissance* ». Il y a d'autres travaux qui ne s'intéressent pas aux sens ou à la formation des noms, mais ils peuvent intéresser de très près l'onomastique, comme le travail sur *les confréries religieuses musulmanes* de Depont (O.) et Copollani (X.), éd. Jourdan, Alger, 1897 ; ou encore celui de Feraud (Ch.), 1864, *Monographie des Ouled Abd En-Nour*, éd. Arnolet, Constantine.

En dehors de ces travaux à intérêts coloniales, il y a très peu de travaux qui sont consacrés à l'anthroponymie algérienne. Il y a d'abord quelques articles épars qui ne concernent que des aspects très réduits de cette problématique et qui sont souvent très laminaires. Nous avons cependant relevé des publications sur les prénoms maghrébins, qui sont certainement dû au besoin qu'ont les émigrés maghrébins d'avoir un outil pour le choix des prénoms à leurs enfants, surtout ceux de la deuxième génération et qui n'ont pas eu la chance d'emmagasiner cette catégorie linguistique, le caractère publicitaire de ces ouvrages se fait d'ailleurs sentir dans la rédaction et réduit beaucoup leur utilité scientifique.

Pour les travaux scientifiques importants (en terme du volume du matériau traité), nous en avons relevé deux, celui d'Anna Parzymies, 1986, *Anthroponymie algérienne. Noms de familles modernes d'origine turque*. Académie polonaise des sciences, Comité des études orientales, Edition scientifique de Pologne, Varsovie. L'interprétation de tous les patronymes recensés s'étale sur 40 pages (pages 31 à 70), ce qui montre que le matériau n'est pas très important.

Et une seule thèse de doctorat soutenue dans les universités algériennes, il s'agit de la thèse de Ouerdia Yermèche, 2008, *Anthroponymie algérienne : étude morphologique, lexico-sémantique et socio-linguistique*, thèse de Doctorat nouveau régime, s/d de Cheriguen Foudil, Université de Mostaganem. C'est une thèse en deux volumes mais ne constituant pas deux parties différentes. On ne trouve pas dans ce travail de partie réservée à l'identification/interprétation des patronymes. Ce qui peut tenir lieu d'interprétation se trouvent amalgamé dans le chapitre III de la deuxième partie (pp. 312-460), intitulé « analyse lexico-sémantique et thématique des anthroponymes ».

## Interprétation

Notre premier objectif est de trouver l'étymon de chaque nom, ce qui nous place au centre de l'onomastique telle que définie par Vaxelaire « *l'objectif des onomasticiens est généralement de trouver le nom commun qui se cache derrière le nom propre* » (Vaxelaire, 2005 : 602).

Cet objectif exige une bonne connaissance des langues présentes sur l'aire qu'on veut étudier (l'arabe et le berbère pour notre cas). On doit connaître les différents dialectes du berbère (kabyले, chaoui, mozabite, touareg, etc.). Ceci est d'autant plus ardu que chacun de ces dialectes se subdivise en plusieurs parlers. La connaissance des variantes de l'arabe (arabe classique et les différents parlers régionaux) est également nécessaire. En effet « *tous les faits dialectaux sont à prendre en considération. Hélas, leur recherche a pâti de la désaffection des études dialectales, puis d'une certaine méthodologie de recherche qui privilégie la méthode sur le corpus, sur le travail de terrain. Et le terrain est de plus en plus fuyant, nivelé par l'unification linguistique inéluctablement liée aux progrès des voies de communication, du quadrillage administratif, de l'école, des mass-médias...* » (Levy, 1995 : 52)

La connaissance de l'ensemble des langues qui se sont succédées sur cette aire est nécessaire car « *les noms [...] ont été formés par la langue parlée dans la région à l'époque de leur création, et ils se sont transformés suivant les lois phonétiques propres aux idiomes qui, le cas*

*échéant, ont pu supplanter tour à tour l'idiome originaire* » (Dauzat, 1944 : 3). Dans le cas de l'Algérie, il nous faut avoir des connaissances d'abord du libyque qui est l'idiome le plus anciennement attesté en Berbérie, mais aussi de toutes les langues qui se sont succédées sur cette aire comme le punique, le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, le turc et le français. Toutes ces langues ont été en contact avec la langue autochtone, que ce soit comme langues dominantes ou tout simplement comme idiomes parlés par des populations en contact, sans oublier les langues qui ont eu des contacts d'un autre genre avec le berbère, comme celles qui ont été introduites par des colons non-français (maltais...), ou les autres langues d'Afrique (Hawsa...).

Ce cadre global de l'onomastique s'articule sur deux parties distinctes, la toponymie qui est la branche qui s'occupe de l'étude des noms de lieux (toponymes), qui est elle-même subdivisée en plusieurs sous-branches : toponymie proprement dite, qui s'intéresse aux noms de lieux d'une certaine importance, la microtoponymie qui a comme objet les noms des lieux-dits, l'hydronymie pour les noms propres de cours et des sources d'eaux ou tout autre lieu « *caractérisé par la présence permanente ou temporaire d'eau, sous forme liquide ou solide* » (Atoui, 1998 : 87), comme les marécages, les étangs ou les lacs naturels, l'oronymie pour les noms propres de montagnes, de crevasses et de tout relief ou accident topographique, l'odonymie pour les noms de rues... La deuxième branche est l'anthroponymie, qui étudie les noms propres de personnes, aussi bien les prénoms qu'on appelle généralement noms de baptême dans la littérature scientifique française, que les noms de famille, comme elle s'intéresse aux surnoms qu'ils soient des hypocoristiques, qui sont des noms affectueux formés à partir des prénoms, ou des sobriquets qui sont le plus souvent péjoratifs et surtout caractéristiques de la personne dénommée.

Pour ce qui nous concerne, on s'attèlera à décortiquer des noms propres de personnes, plus précisément des noms de familles tels qu'ils sont inscrits dans l'état civil algérien et qu'on désigne généralement par patronymes. Ces noms qui ont été accolés aux Algériens dans des conditions sociales particulières, caractérisées surtout par la répression coloniale et qui n'ont pas été établis dans le respect du libre choix des concernés<sup>21</sup>. On se place donc dans le domaine de la patronymie, sous-branche de l'anthroponymie qui a pour objet l'étude des patronymes.

---

<sup>21</sup> Ici, nous voulons dire, en fait, que les patronymes imposés aux familles algériennes n'étaient pas (tous) conformes aux noms de familles avec lesquels elles sont connues dans la société.

Cette branche de l'onomastique a la particularité de vouloir aller au-delà d'une simple recherche étymologique, car « *ce n'est pas tout de retrouver l'identité lexicale d'un nom. Si l'explication de beaucoup d'entre eux apparaît à première vue ou à la simple réflexion, dans bien des cas l'interprétation exacte du sens reste délicate et il faut, pour restituer la valeur précise du surnom, bien se pénétrer de la mentalité de l'époque qui l'a formée* » (Dauzat, 1942 : 97). En effet, beaucoup des patronymes sont à l'origine des sobriquets auxquels il n'est pas facile de restituer les valeurs appellatives car ils ne sont, presque, jamais utilisés avec leurs premiers sens mais souvent avec des valeurs ironiques<sup>22</sup>, ce qui augmente les difficultés d'interprétation des patronymes.

Les méthodes de recherche établies par l'onomastique doivent être complétées par certaines méthodes connues dans le domaine berbère, c'est la raison pour laquelle, dans l'identification et l'interprétation des unités patronymiques, on aura recours à :

- L'utilisation des règles de synthématique berbère et/ou arabe pour déterminer les schèmes récurrents utilisés pour la formation des noms de famille. Nous aurons aussi à vérifier le degré de conformité de ces schèmes avec les schèmes de formation des noms communs et en déduire les schèmes propres à la formation des anthroponymes et, enfin, déterminer les catégories syntaxiques les plus récurrentes qui ont permis leur formation.
- Une prospective étymologique pour déterminer les racines qui ont donné naissance à chacun des noms d'origine arabe ou berbère et les radicaux pour les noms d'origine indo-européenne. Ceci nous permettra de retrouver le sens premier de chaque lexème et les schèmes qui étaient à l'origine du choix de ce lexème comme nom propre de personne<sup>23</sup>.
- L'utilisation de la comparaison inter-dialectale pour élucider les noms d'origine berbère les plus obscurs ou dont les formes ne sont pas attestées dans le parler kabyle mais susceptibles de se retrouver dans d'autres aires dialectales.

---

<sup>22</sup> « L'identification sémantique n'est pas moins délicate et le cas est encore plus fréquent. Si l'identité formelle des surnoms est souvent claire, leur valeur sémantique l'est beaucoup moins. [...]. Quel est en particulier, le rapport entre l'homme et le nom de la chose, de l'objet ? *Crochet* désignait-il celui qui se servait d'un crochet, ou, au figuré, l'individu aux doigts crochus ? » (Dauzat, 1949b : 693).

<sup>23</sup> « En définitive, comme le géographe et l'historien, le linguiste ne peut avoir réponse à tout. Toutefois, lorsqu'il ne peut se prononcer avec certitude sur l'étymologie et le sens d'un toponyme, du moins pourra-t-il, grâce à une analyse rigoureuse, avancer quelques hypothèses » (Hudon, 1986 : 10).

En dernier lieu, ayant remarqué que certaines unités ne sont opaques que parce que le nom a été altéré par l'écriture, et pour tenter de rétablir la forme initiale du mot, nous avons élaboré un questionnaire dans lequel il a été demandé l'ensemble des informations susceptibles de nous renseigner sur le patronyme (les différentes écritures d'état civil, la prononciation, son écriture en arabe, l'équivalent kabyle du patronyme...)

## **Intérêt de l'onomastique pour les études maghrébines**

Une grande part de cet intérêt se trouve résumé par Gustave Mercier dans sa préface du livre d'Arthur Pellegrin sur *Les noms de lieux en Algérie et en Tunisie* (1949d), où il écrit : « *L'Afrique du Nord est un étonnant musée, dont les salles et les cloisons se trouvent jusqu'au faitage garnies des vestiges et des témoins d'un très ancien passé.*

« *Mais c'est un musée dont les pièces et les inscriptions demandent à être déchiffrées, et rares sont ceux dont la compétence permet une telle lecture* » (Mercier, 1949 : 7).

Ceci nous pousse à vouloir participer au défrichage de ce terrain pour que les pièces constitutives de ce musée deviennent un jour lisibles. 62 ans après cet écrit, et un demi-siècle après l'indépendance du pays, cette assertion reste toujours vraie. Ce travail pourra, nous l'espérons, contribuer à constituer l'une des pièces du musée par le déblayage du terrain à une étude plus globale de la patronymie algérienne, ou encore mieux, de son anthroponymie dans son ensemble.

En plus de tout cela, l'onomastique est la seule science qui permettra de combler certaines lacunes concernant des études sur la langue, la culture et la civilisation et peut-être même permettre d'éclairer d'un meilleur jour certains moments historiques de cette région. On peut citer quelques pistes : travailler sur les mouvements de migration des populations, construire des hypothèses sur les modes de défrichement et les genres d'exploitation de la terre, recenser les différents métiers exercés et surtout les métiers de l'artisanat traditionnel, connaître les différentes espèces de la faune auxquelles la population avait affaire..., on peut même retrouver des traces de croyances et de pratiques religieuses aujourd'hui disparues<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> « Avec les noms de personnes on peut plonger au tréfonds de l'âme populaire parmi les âges défunts. Ne sont-ils pas les symboles vivants de croyances, de superstitions évanouies ? La valeur magique attribuée aux mots dans les sociétés anciennes apparaît avec une force particulière dans les noms qui désignent l'individu » (Dauzat, 1942 : 7).

Cet intérêt est évident pour ce qui est de la langue parce que « *l'étude de l'onomastique [...] est fondamentale pour les travaux de linguistique contemporaine car elle représente l'une des sciences qui permettrait de mettre en lumière certains phénomènes linguistiques non-explicités à ce jour. Ainsi, elle nous permet une approche diachronique de la langue* » (Ait Said, 2001 : 14), en effet, le fait de reconstituer les couches historiques des dénominations permet de faire des prospectives diachroniques<sup>25</sup>, surtout que les documents écrits sont très rares pour le domaine berbère, par exemple on pourra retrouver, par des attestations onomastiques, les mécanismes de l'évolution de phénomènes linguistiques que la synchronie ne permet pas<sup>26</sup>, comme le durcissement du *ww* en *bb* dans la région de Tizi Ouzou (cf. Cheriguen, 2005a), on pourra aussi démontrer qu'un certain lexique était présent dans une aire géographique, et s'est fixé dans les noms propres avant de disparaître dans le lexique commun.

En fin on signalera l'intérêt culturel et les gains économiques<sup>27</sup> qu'on peut tirer de la bonne gestion des biens onomastiques et qui sont cités dans tous les classiques de cette branche scientifique. On peut les résumer dans le fait qu'ils constituent un pilier dans le patrimoine immatériel d'une nation<sup>28</sup>, patrimoine qu'il faut préserver, valoriser et développer pour en faire un segment de l'économie, surtout dans le secteur du tourisme. D'autres intérêts économique et sécuritaire apparaissent dans la facilité de localisation des biens, des lieux et

---

<sup>25</sup> « Les études diachroniques berbères se cantonnent, vu l'absence de documents anciens, dans les comparaisons inter-dialectales dont la profondeur historique est très limitée. Elles ne servent tout au plus qu'à expliquer certains phénomènes du berbère moderne. [...]. L'absence de la profondeur historique de ces études a eu en outre un effet négatif sur les études diachroniques berbères, [...], on fait croire que cette langue millénaire n'a pas subi de changements notables tout au long de son histoire » (Allati, 1998 : 143).

<sup>26</sup> « L'intérêt linguistique que présentent les noms propres, en particulier les noms de personnes, n'est pas moins remarquable. À toute époque, ils offrent des faits de stratification et de stérilisation également importants. Fossiles de la langue, épaves de couches historiques submergées par les apports successifs des sédiments lexicaux, ils permettent de reconstituer des formes et des types disparus du parler courant » (Dauzat, 1942 : 9).

<sup>27</sup> « Tout développement auto-soutenable ne peut, à mes yeux, faire l'économie des réalités endogènes, où la langue constitue une véritable infrastructure de communication » (Boroumi, 1998 : 265).

<sup>28</sup> « Quant au niveau national, les préoccupations étatiques ont visé surtout le patrimoine matériel, comme le bâti et l'artisanat et ce n'est que tout récemment que les gouvernements de certains pays ont intégré dans leurs politiques la préservation du patrimoine immatériel » (Dorion, 2000a : 4).

des personnes qu'une maîtrise de l'onomastique peut induire<sup>29</sup>. On imagine aisément le temps que les pompiers gagnerait par exemple s'ils connaissaient avec exactitude le lieu où un incendie est déclaré, on peut dire la même chose pour le cas des agents de sécurité (police, gendarmerie, armée) qui doivent se déplacer en raison d'un incident quelconque ou pour l'identification des personnes dans le cadre judiciaire ou tout simplement dans le travail du postier, etc.

## Constitution du corpus

Le corpus objet de notre thèse est constitué des noms de familles tels qu'écrits sur les état-matrices des listes électorales des communes *d'Akfadou, Chemini, El Flaye, Sidi Aich, Sidi Ayad, Souk Oufella, Tibane, Tifra, Timezrit* et *Tinebdar*, soit l'ensemble des communes des trois daïras que sont *Timezrit, Sidi-Aich* et *Chemini*.

Après la constitution du corpus, nous avons procédé au classement de ces noms par ordre alphabétique. Comme notre objectif est une étude linguistique (morphosémantique), nous avons procédé à l'élimination de tous les homonymes<sup>30</sup>, ce qui réduit le corpus à 3327 unités différentes.

Nous considérons comme homonymes tous les patronymes transcrits à l'identique. On parle d'homonymie car il s'agit de noms qui réfèrent à des familles différentes, souvent dans des communes différentes, mais on peut aussi les trouver dans deux villages d'une même commune. Quand il y a une différence, aussi minime soit-elle, au niveau de l'écrit, on considère qu'il est question de deux noms différents et on les reprend alors dans notre corpus comme deux entrées distinctes.

Vu le nombre important de répétitions de thèmes, nous avons jugé utile de regrouper ces unités par thème ; en effet, on retrouve dans le corpus plusieurs fois le même lexème avec

---

<sup>29</sup> « ... la question de la normalisation de la dénomination n'a pas un intérêt uniquement scientifique, mais elle relève de la plus haute importance quand il s'agit de télécommunications, de médias étrangers, de sécurité aérienne et maritime, de cartographie internationale, de transport international, de tourisme, etc. » (Atoui & Benramdane, 2005 : 187).

<sup>30</sup> Ne sont considérés comme homonymes que les noms qui ont la même orthographe : « Nous avons adopté une définition stricte. Deux noms sont différents dès que leur orthographe n'est pas la même. *TESNIERE* sans *S* final et *TESNIERES* avec un *S* final sont, dans notre étude, deux noms distincts, même si les deux formes ont la même étymologie et coexistent parfois dans une même famille » (Tesnière, 1979 : 3).

des formes de mots différentes, exemple : *Achaalal*, *Achallal*, *Benchalal*, *Bouchallal*, *Ichallal*, *Ichalal*, *Ichalalen*. Dans ce cas de figure, comme principe méthodologique, nous avons rassemblé toutes les unités sous une même entrée pour pouvoir rassembler le maximum d'informations possible. Cependant dans la rédaction finale, nous avons reporté chaque nom dans la rubrique formelle qui lui convient.

Cette différence entre les formes représente plusieurs cas de figures parmi lesquelles on peut citer :

- un même mot avec des transcriptions différentes : *yakoubene* et *yacouben* ;
- différentes formes du même lexème de base : *Achallal* (singulier) et *Ichallal*, *Ichallalen* (deux formes de pluriel) ;
- une même unité qui peut être soit libre soit reliée à une autre unité pour former un composé : *Achallal* (forme libre), *Benchallal* (*ben*, « fils de », étant un morphème arabe indiquant la filiation), *Bouchallal* (*bou* morphème berbère d'adjectif, comme il peut être le nom arabe obtenu à partir de *abu* « père ») ;
- etc.

Ainsi, le nombre de thèmes à traiter se trouve réduit et certaines formes opaques à première vue deviennent interprétables quand on les place dans une série de mots de même famille, exemple : *youkenene* est une forme opaque mais dès qu'on la met à côté d'une autre transcription *youknane*, on comprend immédiatement qu'il s'agit du mot kabyle *yuknan* qui est la forme adjectivale du verbe *knu* « se pencher, se courber, s'incliner ».

## Choix du terrain

La connaissance du terrain est un facteur important dans la réussite d'une recherche en sciences sociales. D'abord au plan subjectif, on a toujours envie de connaître le milieu qui nous est le plus proche avant d'aller plus loin. Nos premières curiosités sont aiguës par ce milieu, à commencer par notre propre patronyme auquel sont rattachées beaucoup d'histoires et qui est souvent entouré de mythes qu'on aime à raconter et qui se transmettent de génération en génération. On voudrait bien retrouver le lexème qui a produit ce nom, comprendre son sens originel, sa signification sociale et sa valeur appellative, même au risque d'une grande déception, et les mécanismes qui ont conduit à sa transmission héréditaire.

Ensuite cette connaissance nous facilite l'accès au terrain. En premier lieu, l'accès au corpus n'a été possible que parce que nous connaissons bien le terrain. En second lieu, elle

nous permet de mieux appréhender une enquête de terrain parce qu'on pourra surmonter beaucoup de problèmes aussi bien objectifs que subjectifs. D'abord nous avons beaucoup de liens d'amitié, ce qui nous place dans une bonne situation pour aller au devant des gens et poser des questions, et notre passé de militant de la cause amazighe dans les années 1980-90 fait que la plupart des enquêtés, essentiellement la génération des 30-40 ans, se mettent spontanément à répondre à nos questions sans même se soucier de l'objectif ou de l'intérêt de ce travail, surtout qu'on est déjà passé par là au milieu des années 1990 dans une enquête de sociolinguistique (cf. Tidjet 2006).

Quand on demande à rencontrer une personne d'un certain âge<sup>31</sup>, on est mieux introduit devant notre enquêté. Se faire présenter comme une personne de la localité, et comme fils d'un tel qu'il connaît bien ou avec qui il a déjà eu affaire, ou encore mieux, enfant d'une famille avec laquelle on a des liens familiaux, est un facteur qui crée immédiatement des liens de sympathie et met l'enquêté en confiance.

Il y a aussi la proximité géographique, ce qui nous fait éviter des déplacements sur de longues distances et nous fait gagner du temps de façon considérable.

L'autre aspect a trait à la représentativité du corpus qui en découlerait. Car nous pensons que par le choix de ce terrain nous aboutirons à un corpus qui nous donnerait des résultats suffisamment représentatifs de la patronymie kabyle, ou du moins de la vallée de la Soummam. En effet, la région étudiée présente assez de caractéristiques pour garantir cette représentativité, parmi lesquelles on peut citer :

- le fait qu'elle se situe à peu près au centre de la vallée de la Soummam, par conséquent l'essentiel des patronymes se retrouveront dans le corpus constitué en raison des mariages contractés entre des individus des différentes communes ;
- le fait qu'elle est suffisamment étendue (10 communes sur une cinquantaine pour l'ensemble de la vallée), ce qui semble, au moins quantitativement, largement suffisant ;

---

<sup>31</sup> Souvent la suggestion de rencontrer des personnes âgées vient des enquêtés eux-mêmes quand ils sentent qu'ils n'ont pas suffisamment d'informations à donner. Le plus souvent c'est leur curiosité de mieux connaître leur propre histoire, suscitée par nos questions, qui les amène à vouloir nous introduire auprès de leurs parents. On devient en fait un alibi pour satisfaire leur propre curiosité.

- le fait qu'elle englobe des communes à caractère rural qui sont, plus ou moins, conservatrices et suffisamment fermées devant l'apport étranger et une commune à caractère citadin (Sidi-Aich) qui est ethniquement assez hétérogène, etc.

## Difficultés rencontrées

Le caractère intime qu'il y a entre un patronyme et son porteur est à l'origine de beaucoup des difficultés qu'un chercheur peut rencontrer dans ce type de travaux. Comme il a été relevé par A. Dauzat, la plupart des patronymes sont à l'origine des surnoms, or « *ces surnoms n'ont pas été choisis par les intéressés mais donnés par autrui, par la voix populaire qui a été souvent l'expression de la malignité publique. En dehors des anciens prénoms, des noms d'origine et des noms de profession, la plupart des noms de famille sont des sobriquets péjoratifs que l'usage a imposés, bon gré mal gré, aux individus, puis à leurs descendants. La rouille antique, déclarait Eugène Ritter, en a émoussé la pointe ; le linguiste qui en remet l'acier à vif n'est pas toujours le bienvenu et risque d'éveiller des déceptions, des susceptibilités, voire des rancunes ; on est vexé de savoir que le nom dont on est légitimement fier a des origines banales, humbles, ou évoquant des particularités peu flatteuses* » (Dauzat, 1942 : 76). Ceci met le chercheur dans des situations inconfortables, c'est encore plus délicat quand on a en face un « handicapé du patronyme »<sup>32</sup>, heureusement qu'on peut toujours invoquer la méchanceté du colonialisme qui nous a affublé de ce type de noms pour décontracter la situation et rétablir la communication.

D'ailleurs ce colonialisme est une échappatoire que beaucoup utilisent pour ne pas donner d'explications quand il s'agit de noms peu valorisants, même s'il s'en trouve des personnes qui vous donnent une réponse approximative qui peut tout de même aider dans la recherche, à l'exemple de Monsieur Kidadouche qui nous dit à propos de son nom : « Tout ce que je sais est qu'il s'agit d'un sobriquet ». Il est alors exigé de l'enquêteur d'être très attentif pour ne pas irriter la sensibilité des gens.

Il faut faire très attention pour ne pas se laisser influencer par certaines étymologies familiales dans son interprétation. En effet, il se trouve des personnes qui essaient, à travers l'interprétation qu'ils donnent de leurs patronymes, de corroborer une qualité flatteuse qui se

---

<sup>32</sup> « On appelle parfois les titulaires d'un nom difficile à porter les "handicapés du patronyme" » (Petit, 1994 :101).

serait conservée dans la famille<sup>33</sup>, comme Monsieur Amraoui qui segmente son nom en *emmer awi* « remplis et prends » : ce serait une famille tellement généreuse que n'importe qui peut venir prendre tout ce dont il a besoin comme provision.

D'un autre côté une personne peut se laisser aller dans la narration d'histoires relatives à la famille. Si vous essayez de l'arrêter ou de lui faire comprendre que ce n'est pas l'objet de l'enquête et de la rencontre, cela peut le vexer<sup>34</sup>. Ceci est d'autant plus gênant quand on a affaire à plusieurs personnes en même temps, à l'exemple des membres d'une même famille, où chacun voudrait montrer sa connaissance de l'histoire familiale, ce qui engendre d'énormes pertes de temps<sup>35</sup>.

Mais le grand problème s'est posé dans la constitution du corpus. Non seulement il n'y a pas de répertoires des patronymes, mais même ce qui est disponible, comme les états-matrices, n'est pas accessible, les responsables de l'état civil refusant l'accès à ces documents sous prétexte qu'ils contiennent des données personnelles et qu'ils n'ont, par conséquent, pas le droit de les divulguer. Pour y accéder, il faut une autorisation expresse des services de la daïra, or ces derniers refusent eux aussi de délivrer cette autorisation sous prétexte que les documents d'état civil ne sont pas sous leur autorité. Il faut alors chercher d'autres voies pour régler ce problème, ce qui cause une perte inimaginable en temps et en énergie.

Une difficulté est due à la nature des états-matrices. Il n'y a aucune logique<sup>36</sup> dans la conception de ces documents. On y trouve inscrits pêle-mêle tous les habitants de la commune, sans aucun ordre de classement. Pour constituer la liste des patronymes, nous avons dû réécrire ces noms tels qu'ils sont présentés dans le fichier électoral, c'est-à-dire qu'un même nom est souvent réécrit des dizaines de fois. Une fois toute la liste passée au

---

<sup>33</sup> « Ce texte est une tentative pour montrer comment, à travers l'imposition du nom, et à travers le discours sur le nom, c'est-à-dire les étymologies populaires, on peut saisir un travail du groupe sur lui-même, c'est-à-dire *comment le discours sur le nom et l'identité fait partie du travail social par lequel le groupe se constitue et constitue son environnement* » (Colonna, 1982 : 59).

<sup>34</sup> « Cependant, celui-ci doit toujours demeurer courtois. Il s'agit en fait de faire preuve de clarté et de naturel dans ces questions, afin de ne pas intimider l'informateur, ni de le mettre dans l'embarras » (Hudon, 1986 : 17).

<sup>35</sup> « Le but de l'enquête vise à retirer le maximum de l'entrevue (sur le plan de la quantité, de la qualité et dans un minimum de temps) sans bousculer l'informateur tout en respectant sa personnalité » (Hudon, 1986 : 20).

<sup>36</sup> Nous voulons parler de logique formelle de classement des patronymes, le souci de l'administration étant les porteurs de ces noms.

crible, nous sommes alors passés au classement des unités par ordre alphabétique<sup>37</sup> et, en éliminant toutes les répétitions, on obtient le corpus désiré.

Il y a d'autres difficultés liées à la nature même de l'objet d'étude, qui est le patronyme tel qu'écrit dans les états matrices des communes, alors il nous a fallu surmonter les problèmes d'identification dus en partie à l'évolution de la langue et en partie aux conditions de l'établissement de l'état civil en Algérie.

Sans oublier de parler des problèmes relatifs à la science elle-même : absence de définition proprement linguistique<sup>38</sup> de son objet d'étude qui est le nom propre<sup>39</sup>, difficultés pour objectiver cet objet en raisons des relations complexes qu'il entretient avec l'être humain<sup>40</sup> surtout quand il est question des noms de personnes<sup>41</sup>, les difficultés à suivre sa méthodologie avec rigueur<sup>42</sup>, etc.

---

<sup>37</sup> « ... le critère formel reste le plus sûr et surtout le plus révélateur des divers phénomènes langagiers » (Azougarh, 1999 : 155).

<sup>38</sup> « Si sur un plan purement lexical ou grammatical, il est en principe difficile de faire la distinction entre nom propre et nom commun, si, avons-nous dit, à ce niveau, les frontières sont poreuses [...] Il en va tout autrement au niveau social et juridique » (Bihan, 2006 : 19).

<sup>39</sup> « C'est le problème de savoir ce qu'est exactement le nom propre qui fait l'objet de l'onomastique. Ce n'est pas un des moindres paradoxes que l'on peut rencontrer quand on s'occupe d'elle, de se rendre compte qu'on n'a pas pu définir exactement l'objet de la science onomastique, que nous n'en continuons pas moins à considérer comme une science, car nous savons bien que les sciences humaines n'auront jamais le caractère absolu des sciences exactes » (Camproux, 1982 : 16).

<sup>40</sup> « Parler de l'anthroponymie en Algérie, des patronymes ou noms de familles surtout, n'est pas chose aisée, tant et autant la proximité identitaire est dense, forte et solide pour certains, tant et autant, elle est gluante, malade, traumatisante pour d'autres. En tous les cas, il n'est pas exagéré de dire que le système patronymique Algérien ne reflète pas le caractère ancestral d'une filiation établie depuis des millénaires » (Benramdane, Yermèche, Dadoua Hadria, 2005 : 7).

<sup>41</sup> « À l'instar du visage chez Emmanuel Levinas, il est permis de dire que le patronyme est l'épiphanie de la personne. Si de façon naturelle et immédiate, c'est le visage qui, pour Levinas, a cette fonction, dans le monde social c'est le nom qui annonce et révèle la personne. Et si le visage, comme le reste du corps, finit un jour par disparaître, le nom lui demeure, et suffit à provoquer dans la mémoire l'apparition de la personne disparue » (Bihan, 2006 : 25).

<sup>42</sup> « Une autre raison qui a desservi "l'image de marque" de l'onomastique est probablement qu'on ne peut s'y plonger tout nouvellement venu pour nager dans les délices d'une science qui vous baignerait tout entier et du premier coup, ce qui reste toujours possible avec certaines branches de la linguistique essentiellement théorique.

Ce travail est constitué de deux parties. La première partie est elle-même constituée de trois chapitres le premier est dédié à la méthodologie quant aux deux autres, ils sont consacrés à l'analyse morphosémantique du corpus. La deuxième partie est totalement consacrée à l'interprétation des patronymes contenus dans notre corpus.

Dans le premier chapitre, on trouvera les éléments méthodologiques nécessaires à une analyse étymologique dans le domaine berbère. Il s'agit de définir quelles sont les voies et moyens à utiliser pour une rétro-prospective diachronique dans un domaine essentiellement à tradition orale et dont le processus de passage à l'écrit date de quelques décennies seulement, même si l'on tenait compte des travaux de transcription de certaines données de la langue berbère (monographies, dictionnaires, ...), on remontera à peine deux siècles en arrière, ce qui est court au regard de l'histoire de la langue. Ce qui oblige le linguiste à recourir à d'autres méthodes que la recherche bibliographique et documentaire. Nous avons donc essayé d'établir une méthodologie pour retrouver une racine consonantique et le mode d'identification d'un patronyme pour son interprétation, ce qui revient à retrouver son étymon.

Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse morphosyntaxique des patronymes. Les unités du corpus ont été regroupées en petits ensembles ayant en communs une caractéristique formelle. C'est ainsi qu'on découvrira l'ensemble des catégories syntaxiques et morphologiques contenues dans le corpus. Ce qui nous permettra en fin de compte de recenser les morphèmes utilisés dans la formation de ces patronymes.

Pour se dénommer ou nommer son semblable, l'être humain à recours à tout ce qui l'entoure, chose, objet, caractère quelconque ou tout autre phénomène naturel, ou même aux croyances religieuses ou autres, comme il est fait appel à toutes les choses ordinaires de la vie mais aussi aux phénomènes extraordinaires. Dans ce chapitre consacré aux catégories sémantiques on trouvera le détail des différents champs sémantiques utilisés dans cette dénomination.

Les quatre derniers chapitres nous donneront l'interprétation de chaque patronyme. On y trouvera la recherche de l'étymon, les différentes suggestions probables et leur

---

L'onomastique a besoin de beaucoup d'études d'approche, d'une grande somme de matériaux, d'une longue préparation. (...) Forcément elle est d'un attrait moindre parce qu'elle demande beaucoup de patience et beaucoup de méthode humble et assez terre à terre » (Camproux, 1982 : 8).

hiérarchisation quand cela s'avère nécessaire, et si possible, cela va de soi, le sens lexical qui en découle, mais aussi la valeur étiologique ou les conditions sociales d'attribution du nom surtout quand on a affaire à un sobriquet. C'est le même contenu qu'on trouvera dans tous les chapitres, leur division en partie n'est qu'une question de méthodologie qui nous permet de séparer des unités qui n'ont pas les mêmes structures formelles.

Le quatrième chapitre est consacré à l'interprétation des patronymes à morphologie simple. On y trouvera les noms qui sont formés directement à partir d'une racine consonantique. Ils ne sont rattachés à aucun schème qui les ferait dériver sur une autre base nominale ou même sur une base verbale.

Les patronymes obtenus par l'adjonction d'un morphème (unité linguistique qui n'a pas d'existence autonome dans l'une ou l'autre des deux langues arabe et berbère) à un lexème sont classés dans la catégorie des dérivés, qui est elle-même divisée en deux groupes. Le premier concerne tous les dérivés formés par des morphèmes grammaticaux qu'on utilise dans la dérivation du lexique commun, nous les avons classés dans la rubrique dénommée « dérivés 1<sup>er</sup> type » et sont regroupés dans le cinquième chapitre. Quant au deuxième groupe, objet du sixième chapitre, il est constitué de noms formés par l'assemblage d'un lexème et d'un morphème utilisé majoritairement dans la formation des noms propres.

Quant au septième chapitre, il porte sur le reste des unités que nous avons dénommées formations complexes. Il s'agit des composés proprement dits, c'est-à-dire des noms constitués par assemblage de plusieurs unités lexicales (deux ou plus) avec ou sans connecteurs. Nous avons intégré dans cette catégorie tous les syntagmes verbaux, qu'ils soient pluri-lexématiques (composés de plusieurs unités lexicales formant, par conséquent, une phrase complète), ou mono-lexématiques (composés du radical verbal, de l'indice de personne et éventuellement d'une extension représentée par un pronom personnel affixe de verbe).

## Liste des symboles

► : pour introduire un nouveau sens dans l'interprétation des patronymes

< : provient de (indique une origine étymologique probable ou une évolution phonétique)

> : abouti à

/.../ (deux barres obliques) : prononciation et notation usuelle du berbère

*Italique* : l'italique est utilisé pour écrire les mots berbères ou arabe, ou les noms propres (patronymes et prénoms) avec la notation usuelle du berbère ;

« ... » : Les guillemets sont souvent utilisées pour indiquer l'interprétation ou la signification d'un mot arabe ou berbère ;

[...] : trois points entre deux crochets remplace une partie coupée d'une citation.



# Liste des abréviations

## Abréviations bibliographiques

- B. : Beaussier, M., 1958, *Dictionnaire pratique arabe-français*, Carbonnel, Alger, (1<sup>ère</sup> édition 1887).
- B-S : Belhamdi Abdelghani, Salvetat Jean-Jacques, 2002, *Les plus beaux prénoms du Maghreb. Avec l'étymologie des prénoms français correspondants*, Ed. DAUPHIN, Paris.
- Haddadou : Haddadou Mohand Akli, 2007, *Dictionnaire des racines berbères communes*, éditions du Haut Commissariat à l'Amazighité.
- K. N-Z : Nait-Zerrad Kamal, 2005, *Dictionnaire Des Prénoms Berbères* (édition bilingue Français – Kabyle), éd. ENAG, Alger.
- Kz, kz : Biberstein (A. De), Kazimirski, 1860, *Dictionnaire Arabe-Français*, Maisonneuve et Cie éditeurs, Paris.
- L.J : Jouniaux, Léo, 1999, *Les 20000 plus beaux prénoms du monde*, éd. Hachette.
- M. A-Z : Ahmed-Zaid-Chertouk (Malika), 1999, *Contribution à l'étude de la toponymie villageoise kabyle*, Thèse de doctorat (DNR), INALCO, Paris.
- M.H. : Harzoune, Mustapha, 2006, *le guide pratique et culturel des prénoms arabes*, L'Arganier, Paris.
- M.T. : Taifi Miloud, 1991, *Dictionnaire Tamazight-Français (parler du Maroc central)*, L'Harmattan-Awal, Paris.
- O-R : Ouaknin Mark-Alain, Rotnemer Dory, 1993, *Le grand livre des prénoms bibliques et hébraïques*, éd. Albin Michel, Paris.
- O-Y : Yermeche, Ouerdia, 2008, *Anthroponymie algérienne : étude morphologie, lexicosémantique et socio-linguistique*, thèse de Doctorat nouveau régime, université de Mostaganem.
- DEL, I : Delheure Jean, 1984, *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tfansist. Dictionnaire Mozabite-Français*, éd. SELAF, Paris.
- DEL, II : Delheure Jean, 1987, *Agerraw n iwalen Taggargrent-Tařumit. Dictionnaire Ouargli-Français*, éd. SELAF, Paris.

### **Autres abréviations**

adj. : adjectif

fém. : féminin

masc. : masculin

N.A. : nom d'action

N.A.V. : nom d'action verbale

N.C. : nom concret

NP/np : nom propre

Au fig. : au figuré

p.p. : participe passé

pl. : pluriel

pl. sans s. : pluriel sans singulier

s. coll. : singulier collectif

sing. : singulier

ar. : arabe

ar. alg. : arabe algérien

ar. dial. : arabe dialectal

tou. : touareg

M.C : Maroc Central

k. : kabyle

Est, Ouest : désignent respectivement l'Est et l'Ouest de l'Algérie.

## Notation

Les patronymes sont transcrits tels qu'on les trouve sur les registres d'état-civil, mais quand il y a risque de confusion quant à la prononciation, ou quand il y a plusieurs possibilités de lecture, ils se sont souvent fait suivre de leur notation usuelle telle qu'elle est pratiquée à l'université de Béjaia. Pour faciliter la lecture des patronymes et des mots berbères et arabes, nous donnerons ci-après les règles ainsi que l'alphabet utilisés :

Règle 1 : un mot (verbe, nom ou préposition) est rattaché à son affixe par un trait d'union.

Règle 2 : deux mots différents sont séparés par un blanc quelle que soit leurs longueurs.

Règle 3 : les mots composés sont écrits séparés ou agglutinés selon le degré de leur figement.

Règle 4 : la tension est rendue par le redoublement de la lettre.

Alphabet :

Il est admis que le berbère nord ne connaît la réalisation que des trois voyelles a, i et u. Mais les voyelles longues peuvent s'avérer parfois pertinentes car l'arabe classique n'est pas absent dans la patronymie algérienne, on a alors utilisé le tréma pour noter la longueur, et on obtient trois autres voyelles : ä, ü, ĩ.

Pour les consonnes, nous avons les lettres ordinaires connues dans l'alphabet du français mais qui sont adaptées à la phonologie berbère (elles peuvent être utilisées pour une notation satisfaisante de l'arabe algérien). On peut les répartir comme suit :

Des lettres qui n'ont subi aucun changement : f, j, l, m, n, s, w, y, z, r (alvéo-dentale roulée sonore), h (laryngale sonore).

Des lettres qui transcrivent aussi bien les sons occlusifs que les spirants<sup>43</sup> : b, d, g, k, t.

Des lettres sont utilisées pour rendre d'autres valeurs phonétiques que celles rendues habituellement en français :

- c : alvéo-palatale fricative sourde

- q : uvulaire occlusive sourde

---

<sup>43</sup> « En kabyle, les consonnes sont en règle générale spirantes. Les occlusives ne sont que des variantes contextuelles toujours prévisibles (à quelques exceptions près). Il n'y donc pas de distinction entre spirante et occlusives à l'écrit » (Naït-Zerrad, 1995 : 23)

- x : uvulaire fricative sonore

Il y a des phonèmes qui ne sont pas réalisés en français, on utilise des signes diacritiques pour les transcrire, il s'agit notamment :

- Des emphatiques, elles sont rendues par un point souscrit : *ɖ, ɗ, ʒ, ʃ, ɾ*<sup>44</sup> (ce dernier n'est pertinent que rarement) ;

- La pharyngale fricative sourde est, elle aussi, rendue par un point souscrit : *ħ*

- Les affriquées sont rendues par un chevron au dessus de la lettre : *č, ġ*

Nous avons deux phonèmes qui sont rendus par des lettres grecques, ce sont :

- La vélaire fricative sonore : *ɣ*

- La pharyngale fricative sonore : *ʕ*

- Le coup de glotte est rendu par une apostrophe.

---

<sup>44</sup> « Nous avons convenu de ne noter l'emphase sur "r" qu'en dehors du contexte emphatique, c'est-à-dire si le mot ne contient pas une des emphatique *t, ɖ, ʒ* ou *z* ni une des vélaire *x, ɣ* ou *q*. en fait, il n'existe que quelques cas – très rares – de paires minimales, mais le contexte aidant, le risque d'ambiguïté est quasi nul » (Naït-Zerrad, 1996 : 11).

# CHAPITRE I

## Considérations méthodologiques

Le nom propre est au confluent des sciences humaines et sociales. Il intéresse des domaines aussi variés que l'histoire, la géographie, l'archéologie<sup>45</sup>, la sociologie, la psychologie, la politique, l'anthropologie<sup>46</sup>, etc. Il y a même des anthropologues qui réclament le rattachement pur et simple des études des noms propres au domaine de l'anthropologie. Cependant les sciences du langage sont celles qui ont le mieux permis

---

<sup>45</sup> « Les données toponymiques m'ont conduit souvent à la recherche et la découverte des monuments et des gisements préhistoriques du Pays Basque » (Barandiaran, 1949 : 520).

<sup>46</sup> « La vocation propre de la recherche anthroponymique devrait être, en bonne logique, de dégager, au sein d'une société, les règles d'attribution des noms, les principes selon lesquels on classe, en les dénommant, les individus similaires et différents (par leur sexe, par leur appartenance à une famille, à un clan, à une génération, à une localité...), les lois qui régissent le système des appellations [...], enfin les propriétés - seule pragmatique - qui différencient, dans les énoncés, les noms de personnes des autres classes nominales et les normes - sociales - qui en prescrivent ou en interdisent l'emploi dans le discours... » (Bromberger, 1982 : 103) et, plus loin : « Envisagés dans la pluralité de leurs fonctions et de leurs significations, les noms propres constituent un matériel particulièrement riche pour l'analyse anthropologique » (Bromberger, 1982 : 122).

l'approche de ce domaine d'étude<sup>47</sup>. D'abord parce que le nom propre est avant tout un constituant du langage humain, et comme tel, la linguistique se devait de l'intégrer dans son domaine d'étude. Ensuite parce que c'est la linguistique qui a adopté et proposé les méthodes les plus appropriées pour appréhender de la manière la plus rigoureuse et la plus objective possible cette réalité indéfinissable<sup>48</sup> qu'est le nom propre.

Comme notre terrain d'étude se situe en Kabylie, il nous faut connaître les règles de formation du lexique berbère pour pouvoir entamer une recherche étymologique.

## **I.1. Règles de formation du lexique berbère<sup>49</sup>**

La quasi-totalité des linguistes berbérissants résumant la synthématique berbère dans deux tendances : une tendance dominante, se taillant la part du lion, c'est la dérivation (grammaticale et expressive) ; une tendance, qu'est la composition, considérée comme marginale, comme le dit Chaker (1991 : 179) : « *La composition n'est en berbère qu'un phénomène sporadique, peu productif, alors que la dérivation, tant verbale que nominale, constitue un système essentiel dans l'économie générale de la langue. La dérivation est le pivot, non seulement du lexique, mais aussi de la syntaxe de l'énoncé verbal* ».

Ce sont là deux procédés formels essentiels de formation du lexique, auxquelles nous ajouterons l'emprunt signalé déjà par Haddadou depuis 1985 comme l'une des voies de formation du lexique notamment pour le kabyle. Nous avons nous-mêmes ajouté les expressions figées (Tidjet, 1998) qui sont devenues des objets investis par la recherche en lexicologie/lexicographie depuis trois décennies mais malheureusement négligés par les études berbères.

---

<sup>47</sup> Le domaine de la littérature s'est beaucoup investi, lui aussi, dans les études du nom propre car « *la portée du nom propre déterminée subjectivement par sa couleur, ses sonorités ou ses variations spécifiques est au coeur de la création littéraire* » (Clerget, 1990 : 31).

<sup>48</sup> Mais, tout de même, faisant partie des universaux du langage : « L'analyse que nous avons tentée de la fonction linguistique du np en fait ressortir l'originalité. Elle constitue un exemple particulièrement net, à nos yeux, de ce qu'on peut concevoir comme *universaux du langage* » (Granger, 1985 : 36).

<sup>49</sup> Cette rubrique est une version remaniée et actualisée d'un chapitre de notre mémoire de magister (cf. Tidjet, 1998)

### I.1.1. La racine

Le lexème berbère est constitué d'une racine consonantique est d'un schème formant qui permet son actualisation. A la même racine on peut adjoindre un schème verbal (caractérisé par un indice de personne est une marque aspectuelle) pour obtenir un verbe ou un schème nominal (caractérisé par le genre, le nombre et l'état) pour obtenir un nom. Pour le berbère, la racine est donc à la base de toute étude étymologique.

En berbère, la racine est composée exclusivement de consonnes et/ou de semi-voyelles *y* et *w* (qui ont valeur de consonnes) nommées consonnes radicales. La racine n'a pas toujours ce caractère abstrait aussi net qu'il est défini dans certains dictionnaires de linguistique<sup>50</sup>, c'est une réalité vivante. « *Aussi comprend-on aisément que le sujet parlant ait toujours, consciemment ou non, un sens si net de la racine consonantique [...]. Aussi la racine n'est-elle pas un simple produit d'analyse, mais fréquemment encore une réalité vivante* » (Basset, 1959 : 8).

La racine est, sur le plan du signifié, l'unité minimale de sens commune à tous les lexèmes d'une même famille, sur le plan formel, une suite de consonnes communes, elles aussi, aux lexèmes précédents, dites consonnes radicales. Son association à des schèmes formants permet la création d'unités lexicales appartenant à une même famille morphosémantique.

Une famille morphosémantique est un ensemble d'unités lexicales ayant en commun les consonnes radicales et « *la signification pour ainsi dire amorphe de la racine* » (Galand, 1977 : 277) et englobe des unités appartenant aux deux classes lexicales (la classe des nominaux et celle des verbes).

C'est par l'intermédiaire de la racine que les deux classes lexicales forment un système de vases communicants, « *noms et verbes sont reliés de façon régulière et immédiatement*

---

<sup>50</sup> « D'une manière générale, on appelle racine l'élément de base, irréductible, commun à tous les représentants d'une même famille de mots à l'intérieur d'une langue ou d'une famille de langues. La racine est obtenue après élimination de tous les affixes et désinences ; elle est porteuse des sèmes essentiels, communs à tous les termes constitués avec cette racine. La racine est donc la forme abstraite qui connaît des réalisations diverses ; [...]. En principe, la racine est débarrassée de tous les éléments de formation (préfixes, infixes, suffixes, etc.) apparaissant dans un contexte ou avec un degré d'alternance déterminé. Elle est irréductible et n'apparaît dans les mots que sous la forme de radicaux, formes servant de base à la flexion. » (Dubois et *al.*, 1973 : 403).

*apparente par un réseau de relations sémantiques et formelles qui les rapproche et réduit singulièrement la signification des différences combinatoires et/ou fonctionnelles* » (Chaker, 1991 : 129).

En synchronie, la situation est devenue très complexe<sup>51</sup> ; alors que certaines familles morphosémantiques contiennent un nombre impressionnant d'unités, et que les liens entre les différentes unités sont très nets, d'autres se réduisent à des lexèmes isolés et ont perdu toute relation morphosémantique avec leurs bases respectives et il est très difficile, voire impossible, de déterminer leurs racines comme il est signalé par Achab (1994 : 15) : « *il arrive en effet que les liens morphosémantiques ne soient pas perceptibles de prime abord* ».

Cependant pour toute recherche étymologique dans le domaine berbère et dans le domaine chamito-sémitique en général, la racine reste le pivot. En théorie, la méthode de recherche est très simple, il suffit de dépouiller le lexème de toutes les marques indiquant la catégorie syntaxique (du verbe, du nom, de l'adjectif...), de tous les schèmes de dérivation et des voyelles pour obtenir les consonnes radicales. Mais en pratique l'exercice s'avère beaucoup plus complexe, en raison notamment de l'évolution phonétique qui caractérise toute langue ; c'est pourquoi il faut suivre une méthodologie rigoureuse, être tout le temps éveillé et mettre un certain nombre de garde-fous :

- En premier lieu, il est impératif de recenser toutes les unités de la famille lexicale du lexème dont on veut chercher la racine. Ainsi les racines qui ont subi une érosion et ont perdu une consonne radicale ou plus en raison de l'évolution phonétique de la langue, ont toutes les chances de voir réapparaître ces consonnes dans certaines de leurs unités ;
- Là où il y a une tension il faut toujours soupçonner l'existence de deux consonnes à l'origine, *kker* « se lever » de *nker*, *ticcet* « ail » de *tiskert* ;
- Un *z* au début d'un lexème qui a par ailleurs une radicale sonore peut s'avérer être un morphème de dérivation *s*, exemples : *zenz* « vendre » est une simple réalisation phonétique

---

<sup>51</sup> L'évolution de la langue, et la lexicalisation d'une quantité importante d'unités lexicales font qu'il est parfois difficile de relier des unités entre-elles. Comme exemple nous citerons André Basset : « Dégagés des accidents phonétiques secondaires, les termes berbères que l'on traduit habituellement par "après-midi" ou "soir" se ramènent à quatre : *tadwit*, *tazdwit*, *tadeggat*, *tameddit* » (Basset, 1955b : 181) et plus loin « *tadwit*, *tazdwit*, *tadeggat* et *tameddit* doivent représenter quatre types morphologiques nominaux d'une racine, au moins provisoirement, *DW* qui fournit le verbe *adu* » (Idem : 184).

de *senz* qui est le factitif de *enz* « être vendu » ; *azduz* « pilon » est obtenu par la sonorisation du morphème *-s-* de *asduz*, nom d'instrument du verbe *ddez* « piller » ;

- Un *c* se trouvant au début d'un lexème contenant une radicale chuintante a toutes les chances d'être un [s] assimilé, à l'exemple de *cečč* variante de *sečč* « faire manger », factitif de *ečč* « manger » ;

- Le même phénomène de contamination phonétique peut concerner un *z* se trouvant dans un environnement contenant *j/ǧ*, c'est le cas de *jwej* « se marier » qui n'est qu'une altération/adaptation phonétique de l'emprunt arabe *zawaǧ* « mariage ».

### **I.1.2. Dérivation grammaticale**

C'est le procédé le plus vivant en synchronie, mais surtout le plus apparent. Ayant attiré l'attention des chercheurs, dès le début des recherches dans le domaine berbère, il a été bien exploré. Les schèmes de dérivations sont assez bien établis, avec un paradigme fermé et restreint, et des valeurs sémantiques et fonctionnelles assez stables.

En théorie, à partir d'une racine consonantique (lexicale) indifférenciée, on peut obtenir, par affixation, un radical verbal, qui est une forme verbale simple associant la racine et un affixe qui peut-être zéro, et/ou un nominal. De ceux-là, on peut obtenir des formes dérivées assez foisonnantes et des passages aisés entre les deux catégories. Cependant, en synchronie, on ne peut pas obtenir toutes les formes possibles pour chaque racine, le nombre de formes attestées étant souvent très restreint.

#### **I.1.2.1. Dérivation verbale**

Le verbe berbère est composé d'une racine consonantique, d'un schème de dérivation qui peut être zéro, d'une marque aspectuelle et d'un indice de personne. Il est obtenu par préfixation d'un schème dérivationnel à un radical verbal et d'un schème verbalisateur à une racine nominale.

##### **I.1.2.1.1. Dérivation verbale sur base verbale**

###### **a. L'actif -transitif**

Il s'obtient par préfixation d'un 's' (ou l'une de ses variantes phonétiquement conditionnées) au radical verbal simple ou à une forme verbale dérivée pour obtenir des morphèmes complexes (*sm-*, *sn-* et *sms-*) qu'on peut également assimiler au factitif.



« il a attaché un bœuf »                      « il est attaché, le bœuf »

2. Deux constructions passives, l'une marquée l'autre non-marquée, sont possibles pour un même verbe avec les verbes dits «mixtes» ;

*yeqqen uzger*     ~     *yettwaqqen uzger*

« il est attaché le bœuf »            « il a été attaché le bœuf »

« et, l'hypothèse d'une parfaite synonymie entre les deux types d'énoncés doit d'emblée être exclue comme radicalement contraire au principe général d'économie qui régit toute langue » (Chaker, 1991 : 190) ;

3. Deux morphèmes peuvent être attachés à un même radical ;

*ečč* « manger » > *mmečč*, *ttwačč* « être mangé »

parfois conjointement ;

*fk* « donner » > *nnefk* «être donné», *ttunefk* «être donné»

Ceci montre clairement l'opposition entre les valeurs des morphèmes *ttw-* et *mm/nn-* .

D'autre part, on remarquera que *mm-* et *nn-* ne sont jamais combinés au même radical, et le sont, généralement, avec les verbes potentiellement transitifs, qui n'ont pas en base la valeur de passif. On peut alors parler d'une triple opposition :

(1). actif ; (2). passif avec *ttw-* et ; (3). passif avec *mm-*, *n-* et le morphème zéro.

## Conclusion

Les préfixes *mm-* et *n-* sont en complémentarité avec le morphème « zéro » des verbes mixtes. Ils forment, tous les trois, un type de verbes qu'on peut qualifier de prédicats d'existence (cf. Chaker, 1991 : 190 et L. Galand, 1977 : 295) qui entretiennent avec leurs indices personnels une relation non spécifiée (« agent », « patient », « attributaire »). Ils réfèrent plus à l'état (résultat d'un procès) qu'au procès lui-même.

Avec la marque *ttw-* l'indice de personne est clairement posé comme patient, l'agent, même absent, est envisagé. Avec les autres formes la relation qui existe entre le premier déterminant et le procès n'est pas spécifiée, néanmoins ce déterminant est plus proche d'un patient que d'un agent : *ibna uyrab* « le mur est construit (parce qu'il a été construit) » (L.

Galand, 1977 : 295), *ad ibnu uyrab-a* « ce mur se construira (parce qu'on va le construire) », on remarquera que dans ces deux exemples on a affaire à des affirmations, et surtout que l'accent est mis d'une part, sur l'état du premier déterminant (après accomplissement du procès), d'autre part sur le résultat du procès (donc du prédicat), le procès lui-même n'est même pas envisagé d'où l'absence totale de l'agent.

### c- Le réciproque

Il s'obtient par la préfixation de *m-/ my-* à une forme verbale. L'idée selon laquelle le premier morphème se combinerait avec un verbe à radical long et le second avec un radical court est contredite par des exemples comme *wet* « frapper », *ruh* « aller chez » et *ered* « inviter » ou *kcem* « entrer » qui nous donnent les réciproques *mwet* « se frapper mutuellement, se battre », *mruh* « se rendre visite mutuellement » et *myeerađ* « s'inviter l'un l'autre », *myekcam* « se rendre visite mutuellement » ; on remarque ici que le *m-* se combine avec les bilitères alors que le *my-* se combine avec les trilitères.

### d. Dérivations complexes

Nous pouvons relever un certain nombre de schèmes combinant plusieurs de ces morphèmes, et donnant des dérivations complexes. Le plus productif est le complexe *ms-* qui combine le réciproque et l'actif transitif. Nous citerons quelques exemples : *msexlee* « se faire peur mutuellement », *msebru* « divorcer », *msečč* « s'inviter réciproquement pour des repas », *tettunefk* « être promise, fiancée »...

#### I.1.2.1.2. Dérivation verbale sur base nominale

Il y a un morphème verbalisateur (*s-/sm-*) qui, rattaché à diverses formes nominales, transfère celles-ci dans la catégorie verbale : *awal* « mot, parole », *siwel* « appeler » ; *ayyul* « âne », *smuyyel* « faire l'âne, agir bêtement » ; *aqjun* « chien », *smuqjen* « jouer au chien, être importun ».

N.B. : Nous remarquons que ce morphème ressemble beaucoup au morphème de l'actif transitivant, sauf que l'un est une formation sur base verbale l'autre sur base nominale, et ils diffèrent au niveau de la valeur sémantique qu'ils induisent. Ce qui explicite cette différence est la présence des deux valeurs sur une même forme verbale comme dans l'exemple suivant : *euggen* « être sot, idiot », il nous donne la forme factitive *seuggen* « rendre sot, rendre idiot », mais *seuggun* « faire le sot, l'idiot », cette valeur sémantique est exactement la même que s'il s'agissait d'une dérivation verbale sur base nominale, ce qui nous pousse à supposer qu'il

s'agit d'une formation sur la base du nominal *aeggun* « sot, idiot ». On peut alors conclure que même les noms qui sont issus de formes verbales peuvent redevenir eux-mêmes des bases de dérivation verbale : *hbel* « être fou », *amehbul* « fou », *smuhbel* « faire le fou ».

Sur le plan du fonctionnement syntaxique, ces verbes sont intransitifs (ils n'admettent pas de complément d'objet direct) contrairement au *s-* du factitif qui transforme en verbe transitif celui qui ne l'est pas.

### **I.1.2.2. Dérivation nominale**

#### **I.1.2.2.1. Dérivation nominale sur base verbale**

En théorie, à partir d'un verbe on peut dériver un nom d'action verbal, un nom déverbatif concret, un nom d'agent, un nom d'instrument et un adjectif. La plupart des verbes nous donnent plusieurs formes pour un même type de nom, à l'exemple de *bedd* qui permet la formation de six variantes pour le N.A.V. : *ibeddi*, *tibeddit*, *tubeddin*, *abdad*, *abaddid*, *addud*.

##### **a. Nom d'action verbale et nom déverbatif concret (N.A.V. et N.C.)**

Pour une bonne partie de verbes, les deux nominaux sont réalisés par une même forme (il n'y a pas de distinction marquée entre les deux dérivés) :

*ečč* « manger » > *učči*, « fait de manger » et « nourriture »

*aru*, « écrire » > *tira*, « action d'écrire » et « écritures »

La distinction, dans ce cas, est purement sémantique. Selon le contexte, le dérivé prend l'une ou l'autre valeur. Il est N.A.V. quand il désigne l'action dans sa généralité, et N.C. pour une manifestation concrète.

La distinction morphologique est, elle aussi, bien présente, mais les schèmes sont nombreux et non prévisibles, on notera des distinctions par :

— Alternance vocalique ;

*euggen* « être sot, idiot » > *aegggen* « fait d'être sot »

> *aeggun* « sot »

— Alternance consonantique ;

*Ađen* « être malade » > *ađan* « fait d'être malade »

> *ađtan* « maladie »

- Alternance de genre > masculin : N.A.V.
- > féminin : N.C.

*ddari* « s'abriter » > *adari* « action de s'abriter »  
 > *tadarit* « abri, paravent »

- Alternance de nombre > singulier : N.A.V.
- > pluriel : N.C.

*ellem* « filer » > *tullma* « action de filer »  
 > *ulman* « fils de laine »

- Dans les emprunts > forme à préfixe d'état berbère : N.A.V.
- > forme à préfixe d'état arabe : N.C.

*ħmel* « aimer » > *aħmal* « fait d'aimer »  
 > *leħmala* « amour, affection »

Il se pourrait qu'il y ait eu des différences de valeurs entre les différents schèmes : « *la distinction semble ancienne, mais en synchronie, elle n'est pas toujours réalisée. Pour toute base verbale, plusieurs types de noms sont possibles (certains correspondent ou pourraient correspondre à des N.A.V., d'autres à des N.C.), mais un ou deux seulement sont effectivement utilisés* » (Haddadou, 1985 : 98).

En plus de la différence au plan des valeurs sémantiques, les deux nominaux se distinguent par le degré de leur attachement au verbe qui constitue leur base. Alors que le N.A.V. est toujours rattaché au verbe (à tout verbe correspond un N.A.V., et il ne semble pas y avoir beaucoup de N.A.V. vivants, sans verbe attesté. Nous n'avons recensé qu'une seule unité : *tikli* « marche, fait de marcher » qu'on rattache généralement au verbe *ddu* « marcher » alors que *klu* a disparu du domaine kabyle), le N.C. peut se détacher complètement du verbe et avoir sa vie propre, ainsi :

- la disparition du verbe n'entraîne pas celle du N.C. ;

*argaz* « homme » (k.) < *rgez* « marcher » (tou.)

- le changement phonétique n'entraîne pas, non plus, celui du N.C. ;

*Tawwurt/tabbut/taggurt* « porte » (k.) < *wr* « fermer » (*wargli*) > *rr* « fermer »

## b. Nom d'agent

C'est le nom verbal d'animé, humain ou animal, il réfère à ce qui accomplit l'action (pour les verbes processifs) ou ce qui est caractérisé par un état déterminé (pour les verbes d'état) :

*aker* « voler » > *amakar* « voleur »

*ađen* « être malade » > *amuđin* « malade »

Les plus importants schèmes de formation des noms d'agent sont :

— Le préfixe *am-/im-*

*inig* « voyager » > *iminig* « voyageur »

*hbel* « être fou » > *amehbul* « fou »

— le préfixe *an-/in-*

*rzef* « aller en visite » > *anertzuf* « visiteur »

*agem* « puiser de l'eau » > *anagam* « ouvrier chargé de puiser de l'eau »

*efk* « donner » > *tinefkit* « une fille promise »

— redoublement d'une consonne radicale

*xdem* « travailler » > *axeddam* « travailleur, ouvrier »

*zdem* « ramasser du bois » > *azeddam* « ramasseur de bois, bûcheron »

*xdeε* « trahir » > *axeddae* « traître »

## c. Nom d'instrument

Il exprime l'objet inanimé qui intervient dans l'action ou l'état exprimé par le verbe. Il est obtenu par préfixation du morphème *s-* :

*agem* « puiser de l'eau » > *asagem* « amphore »

*qqes* « piquer » > *isiqes* « dard, aiguillon »

*err* « fermer » > *tiswert* « bouchon »

Dans certains cas, il est obtenu par le morphème *-m-* :

*zwi* « gauler » > *amezway* « gaule »

Leur nombre est très marginal. La présence de deux noms d'instrument formés, l'un avec le morphème *as-*, l'autre avec le morphème *am-*, pour une même racine verbale, peut nous aider à élucider, quelque peu, la différence entre les deux morphèmes ;

*ddez* « piler » > *amaddaz*, *azduz* « pilon, maillet »

Il semblerait que la différence réside dans la manière d'appréhender l'objet. Si l'objet est vu comme élément actif, c'est-à-dire que l'action se fait grâce à lui, on aura un dérivé en *am-* ; s'il est inactif, simple intermédiaire, on aura un dérivé en *as-*

*as-* : objet inactif -----> instrument

*am-* : objet actif -----> agent instrumental

Nous pouvons, ainsi, assimiler les agents instrumentaux aux noms d'agents.

#### d. L'adjectif

« L'adjectif qualifie un nom mais aussi le détermine. Ainsi *amyar* “vieux” distingue parmi les animés un être vieux, *aderyal* “aveugle”, un aveugle, *awfayan* “gros”, un gros, etc. » (Haddadou, 1985 : 111). Tous les verbes d'état et les verbes processifs mais ayant dans leurs sens des sèmes qui expriment des qualités génèrent des dérivés adjectivaux :

*Iwriy* « être jaune » > *awray* « jaune »

*Azay* « être lourd » > *azayan* « lourd »

*Dderyel* « être aveugle » > *aderyal* « aveugle »

*qqar* « être sec » > *aquran* « sec »

Les principaux schèmes de dérivation :

##### 1. flexion interne de la structure vocalique

— Verbe d'une racine trilitère  $c_1 c_2 c_3$

. adjectif : a  $c_1 c_2 c_2$  a  $c_3$

*ifsus* « être léger » > *afessas* « léger »

*imsus* « être fade » > *amessas* « fade »

. adjectif : u  $c_1 c_2$  i  $c_3$

*fren* « choisir » > *ufrin* « choisi »

*ħrec* « être intelligent » > *uħric* « intelligent »

*zleg* « être tordu » > *uzlig* « tordu »

. ou les deux formes

*Izwiy* « être rouge » > *azeggay*, *uzwiy* «rouge»

*imlul* « être blanc » > *amellal*, *umlil* « blanc »

2. suffixation de *-an*

*awfay* « être gros » > *awfayan* « gros »

*aḏay* « être lourd » > *aḏayan* « lourd »

*irḏig* « être amer » > *arḏagan* « amer »

*ibrik* « être noir » > *aberkan* « noir »

3. préfixation *am-/an-*, *im-/in-*

*ssed* « être enragé » > *amessud* « enragé »

*irḏig* « être amer » > *amerḏag(u)* « amer »

*ezg* « être permanent » > *imezgi* « qui est permanent »

*nnecraħ* « plaisanter » > *innecreħ* « qui plaisante »

4. L'affixe discontinu *imi.....i.....* , *amu.....i.....*

*ḏeef* « être maigre » > *amuḏeif* « maigrichon »

*iwriy* « être jaune » > *imiwriy* « jaunâtre »

*ibrik* « être noir » > *imibrik* « noiraud, noirâtre »

#### **I.1.2.2.2. Dérivation nominale sur base nominale**

Des chevauchements entre les classes sous-catégorielles sont possibles, c'est-à-dire qu'une même forme-de-mot peut-être rattachée, selon son utilisation, à des sous-catégories syntaxiques différentes de la classe lexicale des noms, avec de légères différences sémantiques. Ce passage s'obtient, dans certains cas, par variation morphologique, donc à l'aide de schèmes de dérivation.

### a. Le paradigme nom -----> nom

A partir d'un nom de pays ou de contrée on peut dériver le nom d'habitant qui peut fonctionner comme adjectif et aussi comme nom de la langue pour le féminin. « *Le passage de la fonction nominale à la fonction adjectivale (ou l'inverse) s'explique par le fait que le dérivé désigne à la fois ce qui est relatif à l'habitant et au pays dont il est originaire* » (Haddadou, 1985 : 121).

Pour ce faire, le berbère recourt à deux schèmes, l'un étant berbère, l'autre emprunté à l'arabe.

#### a. Le schème berbère

— Noms ethniques étrangers

*lalman* « Allemagne » > *alman* « (un) allemand »  
> *talmant* « (une) allemande » et « allemand » (langue)

— Noms ethniques kabyles

*At Weylis* > *aweylis* « (un) homme/ (une) chose ou (un) caractère (de cette tribu) »  
> *taweylist* « (une) femme/ (une) chose, (un) caractère ou (la) langue (de cette tribu) »

#### b. Le schème arabe

*Tunes* « Tunisie » > *atunsi* « (un) tunisien »  
> *tatunsit* « (une) tunisienne, et la langue tunisienne »  
*Wehran* « Oran » > *awehrani* « (un) oranais »  
> *tawehranit* « (une) oranaise et l'oranais (langue) »

La modalité du genre peut également être utilisée comme procédé formel de création lexicale. Le genre, en général, n'est pas inhérent au lexème. Il est exprimé par un morphème nul pour le masculin singulier et un morphème discontinu, *t...t* qu'on ajoute au premier, pour former le féminin singulier, il exprime des distinctions sémantiques diverses ;

— Le sexe : mâle ~ femelle

*aqcic* « (un) garçon » ~ *taqcict* « (une) fille »  
*awtul* « (un) lapin » ~ *tawtult* « (une) lapine »

— Les dimensions :

. grand ~ normal : *abewwad* «grosse boîte» ~ *tabewwat* «(une) boîte»

. normal ~ petit : *aqerruy* «tête» ~ *taqerruyt* «(une petite tête) »

— La nature : collectif/générique ~ individu : *agrur* « figuiers » (en général) ~ *tagrurt*, *tigrurin* « (un/des) figuiers ».

Comme il peut exprimer des distinctions sémantiques imprévisibles (création d'unités lexico-sémantiques nouvelles) :

*aerur* «dos» ~ *taerurt* «petit dos et bosse » ; *afus* «main» ~ *tafuset* «petite main » et « une poignée » (mesure)

Enfin on peut citer son utilisation comme procédé de dérivation expressive. Ses valeurs sémantiques sont le diminutif, la péjoration et le mépris (quand on désigne par la forme féminine une réalité rendue, normalement, par le masculin). Dans ce cas, l'expressivité est sémantique, elle se réalise par l'adjonction, à un lexème qui possède en lui-même la valeur du genre, de la marque contraire :

*argaz* « homme »(+ masc.) > *targazt* « homme(+ fém.) = homme efféminé, femmelette... »

*tameṭṭut* « femme »(+ fém.) > *ametteuy* « femme (+ masc.) = femme hommase... »

## **b. Le paradigme nom -----> adjectif avec préfixation d'un morphème adjectivant**

### **a. Le préfixe *bu-* (masc.)/*mm-* (fém.)**

Il se combine potentiellement avec tous les noms et exprime globalement la possession. Utilisée avec différentes nuances, cette possession permet l'obtention d'une multitude de valeurs sémantiques :

- La propriété : *azger* « bœuf » > *buyezagaren* « propriétaire des bœufs »
- Le métier : *Iqbac* « ustensiles de cuisine » > *buyeqbac* « vendeur d'ustensiles de cuisine »
- L'infirmité : *taerurt* «bosse» > *buteerurt* «bossu»
- Le trait physique : *axenfuc* «nez» > *buxenfuc* «qui a un gros nez»

Globalement on peut le traduire par « celui qui a/qui fait », avec une charge affective qui est généralement neutre quand il est utilisé pour exprimer le métier ou la propriété. Pour ce qui est des traits physiques, il est toujours chargé d'une valeur affective imprévisible, elle

peut être péjorative ou, au contraire, distinctive : *aqemmuc* « bouche » > *buqemmuc* « qui a une grosse bouche » ; *leeyun* « cils » > *buleeyun* « qui a de beaux cils » ; *amzur* « tresse de cheveux » > *mm yimezran* « celle qui a de belles et longues tresse de cheveux ».

Il est, aussi, utilisé dans la formation du lexique spécialisé et dans ce cas le sens est toujours imprévisible : *azeggay* « rouge » > *tabuzeggayt* « rougeole » ; *neggaf* « essoufflement » > *buneggaf* « asthme » ; *amellal* « blanc » > *bumellal* « oeillet blanc » ; *azduz* « massue » > *buzduz* « oeillet rouge », etc.

#### b. Le préfixe *war-* « sans »

Dans le langage courant ce préfixe est très rare, les quelques termes attestés sont lexicalisés :

*war* + *isem* « nom » > *warisem* « nom de mois dans le calendrier agricole et annulaire »

*war* + *ssaed* « chance » > *warssaed* « infortune ».

Actuellement, il est réactivé par la néologie, sous deux formes :

- Comme préposition : *war* « sans » ;

- Et comme préfixe sous la forme de *ar-*, pour rendre le sens du préfixe privatif français « in » : *usrid* « direct » (Amawal : 63) > *arusrid* « indirect » (Amawal : 26).

#### c. Le préfixe *ams-*

Il est d'une productivité très marginale, même si les lexèmes formés par ce schème sont encore très clairs et analysables en leurs constituants *ams* + nom, et sa valeur sémantique stable, il signifie « celui/ce qui est lié/en rapport à » : *abrid* « chemin » > *amsebrid*, *amessebrid* « voyageur, passant » ; *adrar* « montagne » > *amessedrar* « montagnard ». Ce schème a été réactivé dans deux néologismes au moins : *amesdar* « piéton » et *amesnebdu* « estivant ».

#### d. Le préfixe *am-*

Le préfixe *am-* est encore plus marginal (en kabyle) que le précédent, il serait l'extension du morphème verbal *am-* aux bases nominales : *azayar* « plaine » > *amzayar* « habitant de la plaine ». Il est enrichi par un néologisme : *awal* « mot, parole » > *amawal* « lexique ».

Dans notre corpus, nous avons trouvé un nom d'origine patronymique pour enrichir ce groupe : *amezrar* « terrain graveleux » de *azrar* « gravier ».

### I.1.3. Formations expressives

Elles sont diachroniquement très anciennes, synchroniquement très vivantes et de surcroît pan-berbères ; elles sont cependant à la traîne des recherches dans le domaine berbère.

Leur ancienneté s'illustre par le fait qu'un nombre important de lexèmes d'origine expressive ne sont pas analysables en synchronie. Ainsi, seule la récurrence des morphèmes *(a)q-* et *-c*, de *aqemmuc*, ou la comparaison inter-dialectale pour *aerur*, « dos » (kabyle), et dans le chleuh *arur*, nous indique l'origine expressive des deux lexèmes kabyles. L'autre indice, encore plus pertinent, est la production de champs lexico-sémantiques entiers à base de ce procédé. « Dans les années 1920 déjà, E. Laoust avait montré, à partir de relevés principalement marocains, mais aussi touaregs, que le mot *imi*, “bouche”, était à l'origine de nombreux dérivés par préfixation. Ces exemples montraient que les préfixes *aq-*, *ax-*, *ay-*, *ah*, *ak-*, *ag-*, entrent en composition avec *imi* dont la consonne radicale unique *m* peut être tendue et/ou redoublée avec un jeu vocalique variable, pour fournir un stock de termes péjoratifs, de sobriquets ou d'injures, mais aussi des termes désignant des éléments du visage et le visage lui-même, tels que “gueule”, “museau”, “lèvres”, “nez”, “moustaches” et aussi “gifle” » (Drouin, 1982 : 49)<sup>52</sup>.

Malgré son importance numérique dans le lexique berbère, quand l'expressivité est étudiée, c'est toujours comme partie marginale. Elle est rarement prise comme centre d'intérêt. Même dans ces cas rares, seule la dérivation, qui est la base du lexique de péjoration, est considérée, alors que l'expressivité recouvre, en fait, au moins trois procédés pour rendre compte de trois réalités distinctes et ayant des valeurs sémantiques et affectives différentes, ces procédés sont :

- Les locutions expressives (à rattacher à la syntaxe et donc là n'est pas le propos) ;
- Le vocabulaire onomatopéique ;
- La dérivation expressive.

---

<sup>52</sup> cf. aussi Haddadou, 1985, pp. 164-177 : « un exemple de champ lexical d'origine expressive : le vocabulaire des parties du corps ».

Des connotations « péjoratives » sont toujours associées aux dérivés obtenus par la dérivation expressive, exception faite des dérivés complètement lexicalisés, donc ayant perdu leur valeur expressive. Les locuteurs, dans une discussion « sérieuse », à la *tajmaet* par exemple, n'ont jamais recours à ce procédé de dérivation. C'est, en quelque sorte, du lexique « mineur », du « sous-lexique ». « *En somme c'est un procédé de dérivation à valeur affective, et ceci nous explique assez pourquoi, dans les parlers berbères, il n'apparaît pas mieux en lumière* » (Basset, 1928 : 135).

### **I.1.3.1. Le vocabulaire onomatopéique**

Des bases consonantiques, généralement bilitères, mais pas exclusivement, ressenties comme des reproductions de sons naturels, passent, par un transfert hypostatique, dans une catégorie lexicale (généralement verbale), par redoublement de la base consonantique, pour les bilitères, mais aussi, et surtout, par le morphème verbalisateur *s-*, combinés avec l'introduction d'éléments vocaliques. Il couvre des champs lexico-sémantiques divers.

#### **a. Dénomination de cris d'animaux**

— *meiw* « (un) miaulement » (imitation du miaulement) ;

par adjonction du morphème *s-* on obtient :

*smieew* « miauler » > *asmieew* « fait de miauler » (N.A.V.) et « miaulement » (N.C.);

— *beε* (cri émis par un mouton)

par redoublement et adjonction du *s-*, on aura :

*sbeεbeε* « bêler » > *asbeεbeε* « fait de bêler » et « bêlement ».

Ou par redoublement et adjonction du suffixe *-c*, un autre morphème de la dérivation expressive, on obtient un autre N.C. pour désigner l'animal lui-même, *abeεbuc* « agneau ».

— *čiw* (cri d'un oiseau)

*ččewčew* « crier (en parlant d'un oiseau) » > *ačewčew* « fait de crier (oiseau) » et aussi

*sčewčew* « idem » > *asčewčew* « fait de crier (en parlant d'oiseau) » et « cris des oiseaux »

— *qaqa* (cri d'une poule)

*sqaqey* « crier (en parlant d'une poule) » > *asqaqi* « fait de crier (en parlant d'une poule) » et « les cris d'une poule ».

### **b. Dénomination de différents sons et de manières de parler d'un humain**

— *leg* (cri émis par un type d'oiseau)

*alegluḍ* « nom de cet oiseau » (N.C.)

*slegleḍ* « parler de manière non compréhensible » > *aslegleḍ* « fait de parler de cette manière »

— *qew/qem* (séquence de parole d'un bègue)

*sqewqew/smeqmeq* « bégayer » > *asqewqew/asmeqmeq* « fait de bégayer »

*aqewqaw/ameqmaq* « (un) bègue »

— *keḥ* (bruit émis quand on tousse)

*skeḥkeḥ* « tousser » > *askeḥkeḥ* « fait de tousser »

*akeḥkuḥ* « (la) toux »

— *xer* (son du ronflement)

*sxerxer* « ronfler » > *asxerxer* « fait de ronfler » et « ronflement » ;

mais aussi :

*jxer* « ronfler » > *ajxar* « fait de ronfler » et « ronflement »

### **c. Dénomination de bruits divers**

— *ṭer* (bruit assourdissant, d'une machine par exemple)

*Ṣterṭer* « émettre des bruits assourdissants » > *aṣterṭer* « fait d'émettre des bruits assourdissants »

— *fer* (bruit d'un battement d'ailes)

*fferfer* « voler » > *aferfer* « fait de voler »

*sferfer* « faire voler » > *asferfer* « fait de faire voler »

et aussi :

*afer/ifer* « aile » et « feuille ».

— *cer* (bruit de chute d'eau)

*ccercer* « couler » > *acercer* « fait de couler » (N.A.V.)

*acercur* « source, robinet » (N.C.)

### I.1.3.2. Dérivation expressive

C'est la partie la mieux explorée des formations expressives. Elle couvre les différents champs du lexique et présente des valeurs sémantiques très variées.

Une bonne partie du lexique berbère est d'origine expressive, mais *« l'ancienneté du processus expressif empêche souvent d'affirmer avec certitude si un phonème est formateur de la racine ou s'il est ajouté. Seule l'apparition régulière d'un élément, dans un ensemble de mots liés sémantiquement, permet de supposer un ajout expressif »* (Haddaou, 1985 : 176).

Les morphèmes expressifs permettent l'orientation affective du sens premier des lexèmes de base. Ainsi, un dérivé expressif a toujours une valeur sémantique affective qui se surajoute au sémantisme de base.

Sur le plan morphologique *« la base et l'afixe sont délimités par le jeu de la commutation, mais la distinction pose souvent des problèmes. En effet si on reconnaît plus ou moins facilement, à cause de la reproduction analogique, l'afixe dérivationnel, la base n'a pas toujours, en synchronie, une existence autonome. De plus, un certain nombre d'affixes ont perdu leur valeur, le morphème s'ajoutant à la base sans la modifier. La plupart<sup>53</sup> des dérivés de manière sont donc lexicalisés, mais la distinction de l'afixe est possible, puisqu'il apparaît encore dans quelques termes usuels »* (Haddadou : 1985 : 154,155). Les procédés de dérivation sont, en gros, au nombre de deux :

— le redoublement, qui peut-être total ou partiel ;

— l'affixation (préfixation, suffixation, infixation et leurs combinaisons).

---

<sup>53</sup> Si l'on fait référence au lexique répertorié, la « plupart », en effet, des dérivés de manière sont lexicalisés. Mais la dérivation expressive étant encore très vivante, tous les lexèmes sont potentiellement susceptibles de produire des dérivés expressifs, surtout par affixation pour l'obtention du lexique de péjoration, même les lexèmes d'origine expressive peuvent subir une deuxième dérivation, ce qui rend relative l'affirmation du texte.

### I.1.3.2.1. Dérivation par redoublement

C'est un procédé quasi-figé, la plupart des bases de dérivation n'étant pas attestées en synchronie. Le redoublement peut toucher toute la base ou une partie des consonnes radicales. Les schèmes de dérivation sont nombreux et touchent tous les champs lexicaux. Elle concerne aussi bien les nominaux que les verbes.

#### a. bases verbales

—  $c_1c_2$  ----->  $cc_1c_2c_1c_2$

*kkefkef* « parler violemment en écumant » < *kf*, *kuffet* « bouillir »

< *akuffit* « nuage de lait »

*ggelgel* « stagner en parlant de l'eau » < *gell* « stagner »

*ggezgez* « se dresser, dans une intention provocatrice »

—  $c_1c_2$  ----->  $c_1c_1c_2$

*gluqel* « branler » < *ql*, (forme intensive de \**yl* « bouger »)

*glugel* « être vaseux » < *gell* « stagner »

Ces verbes connaissent une autre forme de dérivation :

—  $c_1c_2$  ----->  $nc_1vc_1c_2$

*nquqel* « branler »

*nxuxel* « branler »

—  $c_1c_2$  ----->  $c_1c_2vc_2c_2$

*ggugem* « être muet » < *ggem* « être silencieux » ; connu sous la forme impérative *ggem* «silence»

—  $c_1c_2$  ----->  $c_1cc_2c_2$

*qesses* « ressentir une violente douleur » < *qqes* « piquer ».

—  $c_1c_2$  ----->  $cc_1c_2vcc_2$

*qlulli* « dégringoler » < *yli* « tomber »

—  $c_1c_2c_3$  ----->  $c_1c_2c_1c_3$

*bberbek* « éclater, implorer »

*tterdeq* « faire du bruit, exploser, éclater » (intransitif)

etc. (les schèmes de dérivation sont encore nombreux).

### **b. bases nominales**

Le redoublement complet est rare, on a :

— des termes de parenté : *baba* « mon père »

*nanna* « ma sœur aînée »

*dadda* « mon frère aîné »

— des diminutifs des noms propres :

*Qiqi* pour *Arezqi* (nom masculin)

*Ququ* pour *Lyaqut* (nom féminin)

Les redoublements partiels sont plus nombreux et s'étendent à des vocabulaires variés. L'ancienneté des termes ne permet pas, dans la majorité des cas, de déterminer les bases de dérivation.

VC<sub>1</sub>VC<sub>1</sub> : *ilili* « laurier rose » ; *ayiya* « état de ce qui est encore vert »

VC<sub>1</sub>VC<sub>1</sub>C<sub>2</sub> : *asisnu* « arbousier »

VC<sub>1</sub>VC<sub>2</sub>C<sub>1</sub>V : *azanzu* « clématite »

VC<sub>1</sub>C<sub>2</sub>VC<sub>2</sub>(V) : *alezzaz* « osier, laiton » ; *aheğğağu* « flamme, tison »

VC<sub>1</sub>C<sub>2</sub>C<sub>3</sub>VC<sub>3</sub> : *amelyiy* « occiput » < *allay* « cerveau »<sup>54</sup>

#### **I.1.3.2.2. Dérivation par affixation**

Les morphèmes de dérivation sont nombreux et difficilement cernables. Ils sont d'autant plus difficiles à cerner qu'ils se combinent entre eux-mêmes et produisent d'autres schèmes et qu'une même valeur sémantique peut être rendue par plusieurs possibilités.

Sans prétendre faire un travail exhaustif, nous allons essayer d'opérer un certain aménagement (déjà initié par Chaker, 1971 et Haddadou, 1985). On a choisi, à leur suite, de faire un classement morphologique, qui est, par ailleurs, imparfait, pour la simplicité qu'offre

---

<sup>54</sup> Dans cette rubrique, nous avons repris, en le résumant, Haddadou, 1985, pp. 160-161.

ce classement et, aussi, parce qu'on ne peut pas, dans le cadre de ce travail, prendre tout l'espace qu'aurait demandé une classification morphosémantique.

Les morphèmes dérivationnels les plus récurrents sont :

**a. Le morphème c/č :**

Il est très présent dans le langage enfantin, ou dans celui qui est attribué aux enfants :

*daddac* pour *ddu* « marcher »

*bdidec* pour *bded/bedd* « se mettre debout »

*cacca* pour *ayyul* « âne »

*čičču* pour *aksum* « viande »,

d'où sa valeur hypocoristique diminutive :

— *crured* « marcher vite à petits pas, de manière harmonieuse » (à la manière de la perdrix)

< *mrured* < *mured* « marcher à quatre pattes »

*acrured n tsekkurt* « marche d'une perdrix »

— *aeeqquc* « grains de collier » < *aeeqqa* « grain »

Ceci explique la présence de ce morphème dans un grand nombre de lexèmes référant à l'idée de petitesse. Pour les lexèmes dont la base de dérivation ne peut être identifiée en synchronie, ils peuvent être des dérivés mais ils se pourraient qu'ils soient produits par analogie :

*akendac, akurdac* « nain »

*aqcic* « garçon, garçonnet, enfant »

D'autres valeurs sont, parfois, associées à ce morphème (surtout quand il est en position de préfixe), telle l'imperfection (du procès ou de la qualité) :

*ccenqer* « attaquer (un piège pour oiseau ou l'hameçon) » < *nqer* « trouer, perforer »

*acemlal* « blanchâtre » < *amellal* « blanc »

d'où :

*acamlal* « variété d'olive à l'huile bien claire »

*acemlax* « couleur sale » (l'imperfection pourrait être associée au préfixe -x)

### **b. Le morphème *ħ/x/ʔ***

Il se combine avec n'importe quelle base nominale, souvent en sédimentation sur un autre morphème et en substitution d'une radicale. Sa valeur de péjoration est nette.

*afuħ/afux* « main (vulgaire) » < *afus* « main »

*targaħt/targaxt/targaʔ* « hommelette » (vulgaire) < *argaz* « homme »

*ħnunned* « tourner (autour du pot) traîner » < *nneḍ* « balayer, tourner »

Même les noms propres peuvent recevoir ce morphème :

*Aṭli* péjoratif de *Akli*

*Qiqiħ/Qiqiʔ* péjoratif de *Qiqi* (diminutif de *Arezqi*)

### **c. le morphème (a)bl/(a)br**

Il est attesté dans plusieurs aires dialectales (cf., Basset, 1928) et a la valeur de péjoration :

*bberzeyzef* « être oblong, disgracieux » < *iyzif* « être long »

*bberzegzew* « être bleu/vert foncé » < *zegzew* « être bleu/vert »

*bluzzeε* « s'étaler de toute sa longueur »

*aberwal* « pantalon trop large » < *aserwal* « pantalon »

### **d. plusieurs autres morphèmes de péjoration, moins récurrents, sont attestés**

— **k**

*kkernenni* « être nerveux, cabossé »

*kkertuṭṭef* « être dressé en broussaille, être hirsute » < *ṭṭef* « tenir »

— **d**

*dderwez* « être complètement tordu »

*qedlileħ* « être oppressé, inquiet » < *qlileħ* « être impatient »

— **l**

*lbubey* « être tout imbibé, ramolli » < *bbey* « tremper »

*sluffez* « mâcher goulûment et avec négligence » < *ffeḥ* « mâcher »

— **gr/gl**

*gelṭuṭes/gerṭuṭes* « somnoler » < *ṭṭes* « dormir »

— **ε**

*aekkur* « noeud, bosse » < *takurt* « boule, pelote »

*aeddis* « gros ventre » < *adis* « ventre » > *tadist* « grossesse »

On termine cette partie par le morphème *t* à valeur hypocoristique diminutive pour les nominaux, et imperceptible pour les verbes :

*afettus* « petite main potelée (d'enfant) » < *afus* « main »

*nnubget* « être invité » < *inebgi* « invité, convive »

#### **I.1.4. La composition**

La composition est un procédé syntaxique de formation du lexique. Elle consiste en l'assemblage d'unités lexicales, dans le respect des règles syntaxiques, pour la formation de nouvelles unités, avec des signifiés nouveaux qui peuvent être prédits ou non à partir des lexèmes de base. Les paradigmes compositionnels sont :

a. Nom<sub>1</sub> + Nom<sub>2</sub>

*asyersif* « type de peuplier, aune » < *asyar* « bois » + *asif* « rivière »

b. Nom<sub>1</sub> + *n* « de » + Nom<sub>2</sub>

*Ilmendis* « flanchet, zone latérale entre les côtes et le bassin »

< *ilm* « peau » + *n* + *idis* « côte »

**N.B.** : Nom<sub>1</sub> étant le déterminé, Nom<sub>2</sub> le déterminant

c. Nom + verbe

*tifireeqest* « crabe » < *ifiyer*<sup>55</sup> « serpent » + *qqes* « piquer »

d. Verbe + nom

*amagriṭṭij* « tournesol » < *mager* « rencontrer » + *iṭṭij* « soleil »

e. Verbe + verbe

---

<sup>55</sup> *Ifiyer* « serpent » est attesté dans plusieurs parlers berbères (cf. Achab, 1994 : 20).

*ibbirwel* « perce-oreille » < *ibbi* « il pince » + *irwel* « il s'est sauvé »

f. Élément grammatical + Nom

*tagertettuct* « spirale, cavité » < *ger* « entre » + *taɛtettuct*<sup>56</sup> « œil »

Vu sa fonction essentiellement dénomminative et la souplesse du modèle (il ne nécessite aucun effort linguistique d'adaptation-intégration), la composition synaptique est le procédé le plus actif en synchronie. Il touche tous les champs du lexique :

1. Lexique de parenté

*yelli-s n gma* « nièce » < *yelli-s* « fille-sa » + *n* « de » + *gma* « mon frère »

2. Organisation sociale

*Amyar n taddart* « chef du village » < *amyar* « vieux, sage, chef » + *n* + *taddart* « village »

3. Botanique

*tijujar n yesyi* « géranium » < *tijujar* « taches causés par le feu » + *n* + *isyi* « percnoptère » ;

4. Zoologie

*tagmart n rrsul* « libellule » < *tagmart* « jument » + *n* + *rrsul* « prophète »

*awettuf urumi* « fourmis rouges » < *awettuf* « fourmis » + *n*<sup>57</sup> + *arumi* « français, chrétien »

5. Corps humain

*adrar n tæbbuɛ* « pubis » < *adrar* « mont » + *n* + *tæbbuɛ* « ventre »

*adrar ufud* « tibia » < *adrar* « mont » + *n* + *afud* « membre, pied »

6. Temps et condition atmosphérique

*tislit w-wenzar* « arc-en-ciel » < *tislit* « fiancée » + *n* (assimilé) + *anzar* « pluie »

7. Vêtement

---

<sup>56</sup> *Taɛtettuct* est un dérivé expressif, à valeur hypocoristique diminutive de *tiɛt* « œil ».

<sup>57</sup> *n* « de » peut s'élider si nom<sub>2</sub> commence par une voyelle et laisse comme trace l'état d'annexion, ou s'assimiler avec la première consonne, qui se redouble, de nom<sub>2</sub>.

*taqendurt ffransis* « chemise, chemisier » < *taqendurt* « robe » + *n(a.)* + *fransis* « française »

## 8. Toponymie

*Luṭa n tuccanin* < *luṭa* « plaine » + *n* + *tuccanin* « chacals » (fém. pl.)

*abaggus w-weyyul* < *abaggus* « ceinture » + *n* + *ayyul* « âne »

## 9. Appareillage

Ce type de formations se retrouve dans les créations dites *néologie populaire*, ce sont généralement des noms qui servent à désigner des réalités nouvelles apportées par l'industrie, mais on trouve aussi de la néologie savante, surtout dans le domaine de la géopolitique, due à des créations de l'élite berbère.

*tamacint userwet* « moissonneuse-batteuse » < *tamacint* « machine » + *n* (assimilé) + *aserwet* « battage »

*tamacint l-lexyaḍa* « machine à coudre » < *tamacint* « machine » + *n* (assimilé) + *lexyaḍa* « couture »

*tasirt l-lqahwa* « moulin à café » < *tasirt* « moulin » + *n* + *lqahwa* « café »

## 10. Religieux

*awal Rrebi* « Coran » < *awal* « parole » + *n* + *Rebbi* « Dieu »

Ce modèle est très vivant, on y a recours à chaque fois que le besoin se fait ressentir.

### I.1.5. Emprunts

Depuis plusieurs millénaires, le berbère est en contact permanent avec d'autres langues, souvent dominantes. Par cette permanence et cette durée, par les situations politiques qui ont prévalu en Berbérie et qui n'ont pas été favorables à la langue berbère, acculant le Berbère à utiliser une seconde langue dans ses relations officielles et commerciales, la langue berbère s'est retrouvée, en fin de parcours, très amoindrie. Pour pouvoir rendre les différents domaines socioculturels propres à chacun des conquérants, le Berbère a souvent eu recours aux emprunts.

Si les emprunts anciens (puniques, grecs, latins) ne concernent que le lexique, d'ailleurs réadaptés et bien intégrés dans le système morpho-sémantique berbère, les

emprunts arabes<sup>58</sup> « *par leur fréquence-même, [...] ouvrent, dans la presque totalité des parlers, une brèche plus ou moins profonde dans le système morphologique berbère* » (Basset, 1948 : 10) ; pour les parlers du nord (les plus touchés), même la syntaxe et le système phonologique sont affectés : Le second par l'intégration de nouveaux phonèmes (*ε, ħ*, les spirantes...), la première par l'adoption de certaines particules, tel que le subordonnant *belli*.

Quant aux emprunts français, ils ne touchent que le lexique politique et technique. Mais son poids désorganisateur commence à apparaître avec le passage à l'écrit. Dans ce domaine, les producteurs, étant généralement francophones, ont plus recours à la traduction à partir du français plutôt qu'à la production dans la langue berbère elle-même ; tout au moins, ils réfléchissent et conçoivent des textes en français pour les transcrire en berbère. Aidés en cela par leur volonté de purisme lexical, ils créent des aberrations lexico-sémantiques, et en l'absence d'une formation appropriée dans le domaine berbère, ils construisent des énormités syntaxiques. Le résultat est la production de textes incompréhensibles sans le recours à une gymnastique mentale de traduction en français<sup>59</sup>.

Cela dit, les emprunts n'ont pas que des effets déstructurants, ils participent aussi à la créativité de la langue, au renouvellement et à l'enrichissement du lexique.

### **I.1.5.1.Emprunts et créativité**

A l'origine, on eut recours aux emprunts pour combler les lacunes<sup>60</sup> de la langue qui se faisaient ressentir dans les champs lexicaux propres aux cultures des conquérants. C'est

---

<sup>58</sup> « L'anthroponymie est en effet le vecteur d'une arabisation en quelque sorte identitaire, puisqu'elle touche l'identité même de la personne. Le mouvement de mise sous tutelle de Dieu par les noms de personnes dépasse bien entendu très largement le Maghreb [...]. Au Maghreb c'est évidemment Mohammed, véritable anthroponyme-racine, et la riche série des Abd + X, qui traduisent tous la soumission à Dieu. On voit bien qu'il y a là une vraie déferlante onomastique arabo-islamique dont on trouverait des centaines, des milliers d'exemples à travers le Maghreb. Par suite, c'est l'ensemble du système anthroponymique qui a été touché en profondeur » (Manzano, 2006 : 208).

<sup>59</sup> Pour plus de détails, voir Abrous (1991).

<sup>60</sup> « Si toute langue se modifie au cours du temps, c'est essentiellement pour s'adapter de la façon la plus économique à la satisfaction des besoins de communication de la communauté qui la parle » (Martinet, 1998 : 9).

pour cela qu'ils recouvrent surtout le lexique technique, religieux et les domaines abstraits en général.

En synchronie, des réalités authentiquement autochtones sont désignées par des emprunts. Ceci est dû, en fait, au besoin de renouvellement lexical, par vieillissement d'anciennes unités, qui caractérise toute langue, mais aussi aux interdits lexicaux qui touchent plusieurs champs : la mort, organes et actes sexuels, le lexique mineur (amour, par exemple)...

La créativité de la langue consiste en le travail d'adaptation-intégration de ces emprunts en les faisant passer par son moule propre. C'est ainsi que l'origine étrangère des emprunts anciens (puniques, latins, grecs) n'est plus perceptible en synchronie. Ils se sont complètement détachés de leurs racines pour prendre une forme berbérisée, quelques-uns ont même intégré le système berbère de production du lexique en fournissant des séries dérivationnelles. Même les emprunts arabes, pour les plus anciens, ont subi cette règle.

#### **I.1.5.1.1. Adaptation phonologique**

Elle consiste à remplacer des phonèmes exogènes par des phonèmes berbères sentis comme ayant la prononciation la plus proche, ou des successions de phonèmes inhabituelles par d'autres plus appropriées (plus courantes) ;

*šawm* > *uzum* « carême ; jeune du ramadan »

*šalat* > *tazallit* « prière »

*masğid* > *tamesgida* « mosquée »

— La pharyngalisation étant distinctive en berbère, on a rendu le phonème emphatique arabe *š* par le phonème emphatique berbère *z*, qui lui est proche, [*š*] et [*z*] ne se distinguent l'un de l'autre que par le trait *sonorité* ;

— Le troisième lexème est constitué de phonèmes appartenant tous au système phonologique berbère, cependant, il a subi une transformation. Ceci est certainement dû à l'étrangeté, non pas du phonème *ğ* lui-même, mais de sa proximité avec *s*, c'est donc la séquence *sğ* qui est remplacée par *sg*, non le *ğ*.

On retrouve le même traitement avec les emprunts français :

un paquet -----> *abaki* : un -----> a

p -----> b

un moteur-----> *amutur* : un -----> a

o, eu -----> u

### I.1.5.1.2. Traitement morphologique

C'est l'intégration des nouveaux lexèmes dans la règle morphologique du berbère. Tous les lexèmes sont liés aux marques obligatoires qui sont pour le nom ;

— Genre <sup>61</sup> : masculin (non marqué) ~ féminin (*t...t*)

ex : *aqcic* (masculin) « garçon » ~ *taqcict* (féminin) « fille »

*abelyun* (masculin) « bidon » ~ *tabelyunt* (féminin) « petit bidon »

— Nombre : singulier (non marqué) ~ pluriel (plusieurs schèmes)

singulier + schème -----> pluriel

ex : *axxam* « maison » > *ixxamen* « maisons »

*abelyun* « un bidon » > *ibelyan*

*taxbizt* « un pain » > *tixbizin*

*tamacint* « train » > *timacinin*

— Etat : libre (non marqué) ~ annexion (marqué très souvent)

ex : *abaki* « un paquet » > *ubaki* « paquet + E.A. »

*tabewwaṭ* « boîte » > *tbewwaṭ*

### I.1.5.1.3. Traitement sémantique

Les emprunts techniques qui désignent des réalités physiques biens concrètes (*ccjer* « arbres », *lxux* « pêche », *rremman* « grenadier »...) ; les phénomènes naturels (*lebraq* « éclair », *rreed* « tonnerre », *ssiεqa* « foudre », *znezla* « tremblement de terre »...) ; religieux

---

<sup>61</sup> En berbère, tous les noms commencent par une voyelle (les exceptions sont très marginales), mais en synchronie, à cause du poids des emprunts, le morphème arabe *l* a intégré le système morphologique kabyle, et est très présent dans son lexique, surtout les termes génériques et des collectifs (*leqbayel* « (les) Kabyles », *lxux* « (les) pêches », *lmecmac* « (les) abricots »...). Le féminin, qui commence toujours par *ta*, *ti*, est moins touché car souvent utilisé comme terme d'unité(s), mais il commence lui aussi à être envahi, et des génériques féminins, même rares, commencent à apparaître (*lxalat* « (les) femmes », *leḥlawat* « gâteaux, bonbons »).

(*Rebbi* « Dieu », *leħram* « péché », *lġennet* « paradis »...) sont intégrés dans la langue sans subir de traitement sémantique.

Hormis ces emprunts au sens précis et bien circonscrits, les autres lexèmes sont souvent réinterprétés. En général, ils acquièrent une certaine autonomie par rapport à leurs étymons<sup>62</sup>, quand ils ne sont pas en totale rupture avec ceux-ci.

Selon le traitement sémantique subi, on dégage plusieurs catégories d'emprunts :

1. Des emprunts sans relation avec leurs étymons : c'est le cas du terme ethnique *taqbaylit* « (la/une femme) kabyle », « (la) langue kabyle », « le code de l'honneur kabyle ». Ce lexème n'a aucune relation sémantique avec son étymon arabe *qabail* « tribus ».
2. Des emprunts qui ont conservés leur sens originel, mais, ayant supplanté des lexèmes berbères, ont pris toutes les valeurs sémantiques et utilisations de ces derniers. Ainsi, le lexème arabe *xdem* « travailler », a subi un traitement polysémique, car en plus du sens « travailler » qu'il a dans la langue arabe, il a acquis tous les sens du verbe berbère *eg* qu'il a supplanté.
3. Des lexèmes à l'origine polysémiques subissent une spécialisation après emprunt. Par exemple le terme *el-xebz*, « le pain », est affectivement très chargé en arabe et une multitude d'utilisations et de nuances sémantiques en découlent, par contre en kabyle il désigne spécialement le pain de boulangerie, toutes les autres valeurs étant rendues par *ayrum*, « pain, galette ».

Ce traitement morphosémantique des emprunts peut-être considéré comme étant de la créativité, il dénote la résistance et la vivacité de la langue et son *refus* d'admettre un simple transfert de lexèmes des autres langues en son sein. « *L'acte de création consiste dans le choix arbitraire d'un signifiant étranger pour l'expression de notions ou la désignation d'objets sans rapport avec la signification fondamentale de la racine empruntée. Le choix donne lieu également à des innovations morphologiques* » (Haddadou, 1985 : 228).

---

<sup>62</sup> « On constate alors qu'une fois le terme est généralisé en prenant place dans le fonds lexical de la langue-cible, il peut faire l'objet d'usages discursifs avec des significations nouvelles sans qu'il soit nécessaire de connaître et/ou de comprendre le sens du terme initialement emprunté » (Cheriguen, 2008 : 155-156).

### I.1.6. Expressions figées

Elles ressemblent étrangement, sur le plan sémantique, aux composés lexicaux. Une locution figée, comme un composé, s'associe à un signifié global qui n'est celui d'aucun des lexèmes simples qui la constituent, et n'est, souvent, pas la somme des signifiés ; son sens est imprévisible :

*Ay awal* « obéir » < *ay* « prendre » + *awal* « mot, parole »

*efk afus* « trahir » < *efk* « donner » + *afus* « (la) main »

*ger afus* « aider » < *ger* « mettre, introduire » + *afus* « (la) main »

*ddu d uđar* « aller vite » < *ddu* « aller, marcher » + *d* « avec » + *ađar* « pied »

Une expression figée peut être considérée comme un lexème composé, donc l'équivalent sémantique d'une unité lexicale. C'est pour cela qu'une expression figée est, elle-même, susceptible de donner naissance à plusieurs utilisations ; ainsi, comme pour les unités lexicales, on trouve :

1. des expressions figées quasiment monosémiques ; c'est le cas notamment de :

— *ečč iđarren*, « suivre au pas »

— *ddu di lebyi*, « contenter »

2. des expressions polysémiques, exemples :

— *efk lđal*, « être un proche/parent ; se présenter par hasard »

*yefka-yi-t lđal* « il m'est proche, c'est un parent » ;

*yefka-yi-d lđal yer da* « je suis là par hasard, je ne suis ici que de passage » ;

*d lđal kan i yi-d-yefkan* « c'est par hasard que je passe, que je suis venu » ;

*ayen i d-yefka lđal* « ce qui se présente » ;

— *ay s tiđ*, « acheter au coup d'œil ; jeter le mauvais sort/œil, rendre malade »

— *tayert n uqerruy*, « être têtu ; foncer (ne pas avoir peur), prendre des risques ; avoir une mauvaise mémoire, ne pas être intelligent ».

Ce sont là quelques constats sur la typologie sémantique des expressions figées, qui recouvrent bien la typologie sémantique des lexèmes simples.

## I.2. Identification

Le premier problème qu'on rencontre dans les études onomastiques est l'identification des unités, c'est-à-dire comment rattacher un nom propre à un lexème ou du moins à une racine lexicale de la langue qui l'a vu naître. Nous avons recensé essentiellement deux difficultés : la première concerne le détachement que tout nom propre peut opérer par rapport à son étymon, ce qui le rend, à la longue, non reconnaissable, le second est relatif à la transcription approximative qui caractérise le nom propre algérien, transcription qui n'est ni étudiée (donc ayant au préalable établi un système de correspondances entre les phonèmes de l'arabe et du berbère et des caractères qui serviront dans leur transcription), ni appropriée (l'orthographe du français qui est une langue indo-européenne ne peut convenir pour rendre des langues chamito-sémitiques), ni stable (un même mot peut avoir plusieurs transcriptions).

### I.2.1. Evolution autonome

Le premier écueil est dû au caractère même du nom propre, il est commun à toutes les langues, il s'agit de l'autonomie qu'acquiert le nom propre par rapport aux autres unités de la langue, ce qui lui procure cette capacité à évoluer de manière indépendante des autres unités de la langue qui sont issues de la même racine ou du même radical lexical. Une évolution phonétique<sup>63</sup> et/ou morphologique qui peut, avec le temps, aboutir à la dislocation du schème qui relie le nom propre à la famille dont il est issu.

Puisque ce nom n'est plus utilisé pour décrire l'entité dénommée, c'est-à-dire que le sens qu'il a dans le lexique commun n'est pas indispensable pour son utilisation, alors il peut être utilisé même en ayant perdu la genèse de sa formation ou n'en ayant pas, du tout, connaissance. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les modes de dénomination actuels, plusieurs parents choisissent des prénoms parmi ceux des stars de télévisions (joueurs de football, acteurs de cinéma, chanteurs et autres artistes...), sans jamais chercher à comprendre la signification de ces noms. C'est de la même façon que des formes nominales peuvent être

---

<sup>63</sup> « Il y a déjà longtemps que j'ai remarqué que si, en touareg lui-même, *tiṭ* "l'oeil" et "la source" comporte un *t*(emphatique) [...]. Or, à plusieurs reprises, dans la toponymie *Ait Fraḥ*, *titt* est toujours sans emphatique, comme j'ai bien pris soin de le vérifier [...] j'ai l'impression que *titt* signifie ici "la source" [...]. S'il en est bien ainsi, serait-ce qu'il y a eu dans le toponyme une désémphatisation que l'on ne s'explique d'ailleurs pas, ou serait-ce encore que *titt* « source », différent à l'origine de *tiṭṭ* « oeil », aurait été absorbé par lui, *titt*, sans emphase, ne survivant çà et là qu'on toponymie ? » (Basset, 1948b : 125-126).

conservées dans les noms propres après qu'elles ont complètement disparu de la langue usuelle.

Un autre risque qui guette l'onomasticien, et qui découle en partie du précédent, est l'attraction paronymique<sup>64</sup>. En effet, quand les usagers ont complètement oublié le sens du nom et qu'il n'entretient plus aucune relation avec la racine ou le radical qui lui a donné naissance, il y a risque de rapprochement avec une autre unité qui lui soit phonétiquement semblable, il arrive que les deux unités soient complètement confondues<sup>65</sup>. C'est cette ressemblance que l'administration algérienne utilise pour transformer par exemple le nom berbère *Imceddalen* « grosses fourmis rouges » en syntagme arabe *mecd Llah* « louange de Dieu », ou l'arabisation morphologique de *Alma Waklan* « pré des esclaves » en une forme de duel arabe *Elmaoukalan* qui ne correspond d'ailleurs à aucun lexème arabe.

## **I.2.2. Problèmes dus à l'orthographe<sup>66</sup>**

### **I.2.2.1. Formes simples**

Nous entendons par unités simples les unités constituées d'une seule unité de la langue. Dans ce cas, le grand problème auquel sera confronté le chercheur et le problème de transcription. Il est dû au fait que l'alphabet français, qui a servi à la transcription des patronymes algériens, ne rend pas tous les phonèmes des langues autochtones que sont le berbère et l'arabe. Il aurait fallu, d'une part, créer des caractères pour rendre tous les sons de ces deux langues qui ne se retrouvent pas dans la langue française et, d'autre part, définir les systèmes phonologiques de chacune de ces deux langues pour distinguer les phonèmes

---

<sup>64</sup> « Certaines de ces transformations sont facilitées lorsqu'on a affaire à des paronymes c'est-à-dire des mots presque semblables par la forme mais tout à fait différent par le sens et donc quasi-homonymes : on parle alors d'attraction paronymique » (Guillourel, 1999 : 72).

<sup>65</sup> « De nombreuses *attractions homonymiques* se sont produites entre mots voisins, du jour où l'étymologie du patronyme est devenue obscure, ou tel mot, tel nom de saint est sorti de l'usage. *Persi*, adjectif signifiant "livide", a été compris "persil" » (Dauzat, 1942 : 145).

<sup>66</sup> « Officiellement, c'est le 25 juin 1865 que fut posé le problème de transcription des noms algériens, dans une lettre de l'Empereur des Français au gouverneur général de l'Algérie : "les noms arabes sont d'une transcription difficile en caractères français ; en les écrivant comme on croit les entendre prononcer, tout le monde ne les orthographie pas de la même manière (...) une orthographe uniforme et rigoureuse est indispensable pour les actes de l'état civil..." » (Benramdane, 2000b : 24).

distinctifs de ceux qui ne sont que des variantes. Ceci aurait permis d'éviter toutes ces erreurs dues à ce qu'on appelle transcription à la prononciation française des noms berbères et arabes.

Mais dû à cette contrainte objective qui est l'absence d'un alphabet bien adapté à la réalité linguistique autochtone<sup>67</sup> et en raison de facteurs subjectifs<sup>68</sup> comme :

- la volonté des pouvoirs coloniaux de rapprocher les noms autochtones des noms français pour faciliter l'intégration des indigènes dans la société française (incitation des algériens à prendre des noms français et mélange des deux populations par les mariages mixtes) ;
- désire de déstructuration de la société par tous les moyens socio-économico-culturels : le fait de brouiller les indices de filiation en est l'un des moyens pour y parvenir ;
- le besoin d'étiqueter les personnes de sorte à faciliter leur repérage etc. ;
- la manie qu'ont des préposés à l'état civil, par racisme et haine de l'autochtone ou par fantaisie, et de leur propre chef, de déformer des patronymes ;

Beaucoup parmi ces patronymes ont été altérés et ne gardent plus de relations avec les noms de familles traditionnels effectivement utilisés dans la société.

Mais le manque d'adhésion de la population, qui n'a pas confiance dans les pouvoirs coloniaux qui ont déjà entrepris plusieurs démarches pour déposséder les autochtones de leurs biens, à l'entreprise de création de l'état civil a grandement contribué à cet état de fait.

---

<sup>67</sup> « Il est évident que toute transcription, aussi proche soit-elle, ne restera, étant donnée l'incapacité de la graphie française, à rendre les systèmes phonologiques arabe et berbère, qu'une transcription approximative » (Morsly, 1983 : 238).

<sup>68</sup> Même un linguiste berbérisant aussi avisé qu'André Basset prône le maintien de cette « mauvaise » manière de noter les noms algériens, au nom de l'habitude et pour ne pas dérouter le lecteur français : « il en résulte que conformément à nos habitudes françaises, nous proposons de maintenir l'usage de la double lettre pour *ch* et pour *ou*, et, chose plus fâcheuse, de maintenir la confusion graphique de la voyelle et de la consonne, avec *i* et *ou* ; dans ce dernier cas, si l'on n'avait pas craint de dérouter le lecteur français, on aurait pu aisément proposer de réserver *i* et *ou* pour la voyelle (comme dans *rire* et *doux*) et d'adopter *y* (prononcé comme dans *yeux*) et *w* (prononcé comme *ou* dans *oui*) pour la consonne » (Basset, 1942 : 2-3).

Pourtant, dans un autre travail, il a bien souligné les risques encourus quand on transcrit un son par plusieurs lettres : « l'emploi des lettres doubles, voire triples pouvant amener des confusions entre un son unique et la séquence de plusieurs sons » (Basset, 1950 : 538).

Cette situation<sup>69</sup> nous met dans l'impossibilité de remonter à l'étymon initial de chaque patronyme, ce qui nous oblige à chercher des méthodes idoines pour tenter de trouver, à défaut d'une réponse exacte et unique, les différentes hypothèses et de les classer selon ce qui nous paraît le plus probable d'être donné comme nom (cf. infra). Dans ce qui suit, nous essayerons de donner les différentes lectures qu'on peut faire de chacun des graphèmes susceptibles de représenter plusieurs unités phoniques.

#### **1.2.2.1.1. La lettre « a »**

C'est le caractère qui semble avoir le plus de possibilités de lecture, il est tantôt utilisé pour rendre la voyelle *a*, tantôt pour rendre la voyelle dite neutre ou schwa qui est transcrite *e* dans la notation usuelle du berbère, elle peut aussi rendre la consonne *ε* ou une combinaison d'une voyelle avec cette consonne ; on a relevé les quelques valeurs phonétiques suivantes :

a > a : *Ameziane* « jeune, petit », *Amokrane* « grand, aîné », *Ayoub* « Job », *Braham* « Abraham » ;

a > εe : *Abbas* « lion », *Allaoua* « élevé, sublime », *Amran* « prospère », *Lazla* « champ isolé », *Chambi* « éleveur de moutons » ;

a > εa : *Abed*, *Abid* « adorateur (de Dieu) », *Achour* « sociable, convivial », *Ameur* « florissant, prospère », *Atia* « don (de Dieu) », *Aziz* « chéri, adoré » ;

a > ε : *Aich* « vie, existence », *Aid* « fête religieuse », *Aissa* « Jésus », *Rabia* « printemps », *Dellaa* « pastèque » ;

a > ee : *Amer*, *Lamara* « prospérité » ;

a > ae : *Arab* « Arabe », *Achouche* « gourbi », *Taouint* « petite source naturelle » ;

a > aε : *Aggoune* « idiot » ou « muet » ;

a > ee : *Chabane* « le populaire » ;

a > e : *Lahlou* « doux », *Mahfoud* « préservé », *Louannas* « compagnon », *Hamdane* « qui loue », *Acharchour* « chute d'eau », *Iftissan* « champs humides » ;

---

<sup>69</sup> « Au niveau formel ensuite, par la mise en application de différents procédés de francisation du système anthroponymique algérien, se caractérisant souvent par une transcription francisée ne tenant pas compte des particularités phonétiques et morpho-syntaxiques des langues autochtones (berbère et arabe) et par une transcription anarchique, fantaisiste et multiple qui a pour effet de dénaturer complètement la forme du nom » (Yermeche, 2005c : 28).

On a même relevé des cas où le caractère *a* est introduit sans avoir à noter un son quelconque comme dans *Bahiren* pour *ibḥiren* « grands jardins ». La conséquence directe en est l'introduction d'une difficulté supplémentaire dans l'identification des patronymes par la multitude des possibilités, quel choix faire dans les exemples qui suivent :

*Akour* de *akur* « pelote » ou *aekkur* « aspérité » ;

*Tamert* : *tamart* « barbe » ou *taemert* « femme des At Amer » ;

*Ammi* : *emmi* « oncle paternel » ou *eammiy* « général, public » ;

*Nana* : *nanna* « grande-sœur » et *nneenae* « menthe » ;

*Ouadda* : *wadda* « du bas » ou *weeda* « offrande »

*Sabane* : *sebban* « marchand de savon » ou *seeban* « difficile »

*Addour* du berbère *addur* « célébrité, renommée » ou de l'arabe *eddur* « courageux » ;

*Adjadjou* : de *aεḡḡaḡ* « tourbillon de poussière » ou *aḥεḡḡaḡu* « flamme de feu » ;

*Abane* : *aban* « apparent », *aεban* « couverture traditionnelle », *εebban* « ils sont chargés » ;

*Allaf* : *ellaf* « créateur », *εellaf* « engraisseur des animaux » ;

#### **I.2.2.1.2. La lettre « d »**

En français, c'est un caractère qui rend la dentale sonore occlusive simple, mais en patronymie, il est utilisé pour rendre aussi bien cette valeur que les sons spirants et emphatiques.

Comme son simple, on peut citer *Drai* « qui utilise la force » ; *Ferdi* « solitaire » ; *Mendil* « foulard » ; *Moudoud* « aimé, chéri ».

Les consonnes tendues sont parfois rendues par le redoublement du caractère comme dans *Ouadda* « d'en bas », mais le plus souvent par une lettre simple : *Medour* « vivant », *Bedar* « agile, vif ».

Les spirantes ne sont pas distinguées des occlusives : *Dib* « chacal », *Adrar* « montagne », *Iguedlane* « champs à céréales », *Madagh* « ronce, maquis », *Medkour* « cité, mentionné ».

Mais le plus remarquable est l'utilisation du même caractère pour la transcription de l'emphatique *ḍ* : *Drif* de *ḍrif* « courtois ; élégant, poli » ; *Kadi* de *qaḍi* « cadī, juge » ; *Ramdan* « mois du jeûne », *Redouane* « agrément, satisfaction » ; d'où les différentes confusions qui peuvent en découler :

*Adil* : *aḍil* « raisin » ou *aēdil* « couverture traditionnelle » ou *ēādil* « le juste » ;

*Kadem* : *qadem* « pied, jambe » ou *kaḍem* « qui sait garder (un secret) » ;

*Kadoum* : *aqadum* « visage » ou *qadum* « binette » ;

*Adar* : *ader* « descendre », *adder* « mentionner », *addar* « gros village », *aḍar* « pied », *aēḍar* « chétif » ;

*Aoumad* : *aḥumad* « marchand ambulante des ustensiles » ou *awemmaḍ* < *agemmaḍ* « le côté d'en face » ;

#### **I.2.2.1.3. La lettre « g »**

En arabe algérien la vélaire *g* et la pharyngale *q* sont en général de simples variantes régionales, ce qui se traduit en patronymie par des doublets tels que : *Argoub* et *Arkoub* « olivette », *Rezki* et *Rezgui* « don (de Dieu) ». Cependant le *g* n'étant pas un phonème de l'arabe classique, il est alors utilisé tantôt comme simple variante dans l'arabe populaire et tantôt comme phonème distinct opposant des unités différentes, ce qui nous met devant un choix difficile dans les cas où la distinction entre les deux sons est pertinente comme dans *Ouager* : *wager* « célèbre » ou *waqer* « respectueux, qui vénère (Dieu) ».

Par ailleurs ce caractère est utilisé en patronymie pour rendre plusieurs sons dont la valeur occlusive dans *Zengal* « qui louche », *Zeggagh* « rouge » et spirante dans *Iguemir* « terrain en pente », *Agoujil* « orphelin », *Imerzeg* « aigre, amer », *Ougour* « obstacle, difficulté », *Gougam* « muet ». Dans certains cas il est utilisé à la place de l'uvulaire vibrante sonore : *Tagzout* « terrain en bordure de rivière », *Seguir* « petit, jeune », *Zegouati* « chanteur de *zeywiya* », d'où les confusions dans les patronymes tels que :

*Gafel* : *gafel* « fermé, obstrué » ou *yafel* « niais »

*Guerida* : *grida* « naine » ou *yrida* « lamentation »

#### **I.2.2.1.4. La lettre « i »**

C'est un caractère qui, comparé à la prononciation arabe et berbère, transcrit quatre valeurs différentes :

i > i : *Mira* « princesse », *Bachir* « porteur de bonnes nouvelles », *Adil* « juste », *Cherif* « noble » ;

i > iy : *Atia* « don de Dieu », *Houria* « liberté », *Kafia* « suffisante » ;

i > y/ye : *Meziane* « jeune, petit », *Ikhlef* « le prolifique », *Taib* « bon », *Tazdait* « palmier dattier », *Tazoumbait* « pomme de pin », *Bennai* « maçon, batisseur » ;

i > yi : *Idir* « qu'il vive », *Irid* « qu'il soit lavé ».

L'amalgame entre ces différentes valeurs peut mener à une confusion entre des lexèmes différents :

*Ghirane* : *yiran* « tunnels, trous » ou *yeyran* « jaloux » ;

*Hamamine* : *hamameyn* « deux pigeons » ou *hemmamin* « qui s'occupent des bains » ;

*Dif* : *deyf* « hôte, convive » ou *dif* « ajouter »

#### **I.2.2.1.5. La lettre « k »**

Comme pour la notation usuelle, ce caractère transcrit les deux sons de la dorso-palatale sourde, aussi bien la spirante que l'occlusive. Elle est spirante dans *Taklit* « esclave », *Aberkane* « noir », *Iken* « jumeau » et occlusive dans *Barkat* « bénédiction », *Bekakria* « ceux de la famille *Boubekour* », *Chaker* « reconnaissant », *Hakem* « souverain, maître ». Il est également utilisé pour rendre les valeurs d'autres phonèmes :

k > q : *Amokrane* « grand, aîné », *Aberkouk* « prunier », *Akrour* « enfant », *Kadoum* « visage » ;

k > g : *Azzouk* « sourd » ;

k > ɣ : *Takzout* « terrain en bordure de rivière », *Kribia* « gâteau » ;

k > x : *Kebbiche* « égratignure », *Mokzine* « économe », *Kerbache* « barbouilleur ».

Parmi les amalgames qui peuvent en découler, on citera :

*Taka* : *takka* « poussière » ou *taqqa* « genévrier » ;

*Kanoun* : *kanun* « foyer » ou *qanun* « loi » ;

*Kerkour* : *akerkur* « haie de pierres » ou *aqerqur* « cul, derrière » ;

*Kassous* : du chaoui *aqasus* « au nez long » ou arabe *xasus* « vil, ignoble » ;

*Sakou* : *asaku* « couverture traditionnelle en laine » ou *saqu* « ils ont conduit » ;  
*Chakour* : *cakur* « reconnaissant » ou *caqur* « grande hache » ;  
*Zouak* : *zewwak* « qui beugle », *zewwaq* « décorateur » ou *zewwax* « prétentieux » ;  
*Akik* : *εakik* « maladif, fiévreux » ou *εaqiq* « beau ; rouquin » ;  
*Akra* : *εekra* « écarlate, carmine » ou *εaqra* « stérile » ;  
*Saker* : *saker* « ivre » ou *saxer* « moqueur » ;  
*Kebbache* : *kebbac* « éleveur de moutons » ou *xebbac* « qui gratte ».

#### **I.2.2.1.6. La lettre « h »**

C'est souvent la pharyngale sourde (*h* de l'arabe), introduit dans le système phonologique berbère à cause des nombreux emprunts, qui est rendu par ce caractère, à l'exemple de *Hider* « lion », *Hocine* « beau », *Houria* « liberté », *Lahlou* « doux », *Tahanout* « boutique ».

Quant à la laryngale (le *h* spirant), elle n'est souvent pas transcrite, la majorité des agents de l'administration se contentaient d'écrire selon leur propre prononciation, et pourtant il se retrouve dans les patronymes *Braham* « Abraham », *Tahrout* « matraque », *Bahloul* « simple d'esprit », *Hebhab* « prodigue ». Sa présence dans des cas indiscutables comme ceux-ci nous met dans une situation indélicate quant au choix de l'étymon de beaucoup de patronymes, parmi lesquels nous citerons :

*Mahdad* : de *hedd* « démolir » ou *ħedd* « délimiter » ;  
*Hail* : *ħayel* « rusé, malin » ou *hayel* « extraordinaire » ;  
*Hamek* : *ħameq* « impatient » ou *hamek* « être absorbé dans (le travail) » ;  
*Sahel* : *sahel* « facile, conciliant », *saħel* « littoral » ;  
*Hebbal* : *hebbal* « qui fait perdre la tête », *ħebbal* « cordier » ;  
*Hadjal* : *heğğal* « pas marié, veuf », *ħeğğal* « qui marche avec difficultés » ;  
*Hadjam* : *heğğam* « circonsciseur », *ħeğğam* « attaquant, assaillant » ;  
*Hamlat* : *ħamlat* « enceintes » ou *hamlat* « errantes, perdues » ;  
*Houchat* : *ħucat* « fermes, enclos » ou *hucat* « rixes » ;

*Sahi* : *saḥi* « éveillé » ou *sahi* « distrait ».

#### **I.2.2.1.7. La lettre « r »**

Ce caractère est en général utilisé dans les langues européennes (italien, espagnol, anglais...) pour transcrire la vibrante *r*, et c'est en tant que telle qu'elle est utilisée par ceux des colons qui avait à écrire le berbère ou l'arabe (au début de la colonisation il y avait surtout des militaires qui étaient intéressés par des travaux d'ethnographie essentiellement pour les besoins de la conquête, après eux viennent les religieux et les universitaires). Mais les agents qui étaient chargés d'établir les fichiers de l'état civil n'était pas tous préparés linguistiquement à cette tâche, d'un autre côté le *r* est prononcé en français proche de la vélaire uvulaire, alors on retrouve cette valeur dans la patronymie algérienne à l'exemple de *Tarzalt* « gazelle », *Tirilt* « colline », *Reli* « cher », d'où l'amalgame dans :

*Renai, Rennai*: *rennay* « qui vibre, qui sonne » ou *yennay* « chanteur », d'autant plus que le second sens est plus probable, car le métier de chanteur est attesté, donc susceptible de devenir un surnom alors qu'on imagine mal un homme vibrant ;

*Rechache* : *reccac* « arroseur » ou *yeccac* « tricheur », ici les deux sont possibles, alors que le premier étymon désigne un métier probable le second réfère à une caractéristique, mais comme le dit A. Dauzat, « la malice populaire » tend plus à l'ironie qu'à la qualification neutre, *yeccac* serait donc plus probable ;

*Razi* : *yazi* « conquérant » ou de *raza* « causer du tort, du dommage », par contre dans ce troisième cas les deux valeurs sont également probables.

#### **I.2.2.1.8. La lettre « s »**

Elle est utilisée pour transcrire la sifflante sourde simple, *Lounis* « compagnon », comme pour l'orthographe française, ce caractère est doublé entre deux voyelles, *Aissa* « Jésus », *Bessam* « souriant », mais aussi pour écrire l'emphatique arabe : *Mansour* « secouru, rendu victorieux », *Massoum* « préservé de l'erreur », *Mesbah* « lampe », *Safi* « pur ». Or le fait de ne pas distinguer le son simple de l'emphase conduit à des amalgames entre les mots qui ne se distinguent que par l'emphase, c'est le cas dans les exemples suivants :

*Saib* : *ṣayeb* « droit, juste » ou *sayeb* « qui délaisse, abandonne » ;

*Soukan* : *sukkan* « habitants » ou *šekkan* « saligaud », l'orthographe nous suggère le premier lexème mais le sens nous fait opter pour le second ;

*Amseli* : *Amsili* nom d'origine « de Msila » ou *amşelli* « qui fait des prières, prieur » ;

*Saift* : adjectif formé sur *şayf* « été » ou *seyf* « épée, force » ;

*Sayah* : *seyyah* « voyageur ; vagabond » ou *şeyyah* « qui crie » ;

*Sayad* : es-t-ce un nom de métier *şeyyad* « chasseur » ou désignerait-il une famille de la noblesse, *asyad* « seigneurs » ?

#### **I.2.2.1.9. La lettre « t »**

Ici non plus le son simple n'est pas distingué de l'emphatique, on a pour la valeur simple occlusive *Fettak* « massacreur », *Fettal* « cordier ; qui roule le couscous », pour la spirante *Taklit* « esclave », *Ourti* « verger (figuier) », et pour l'emphatique on peut citer *Bettam* « pistachier de l'Atlas », *Tayeb* « bon », mais il y a des patronymes pour lesquels il est difficile de choisir l'une des deux valeurs, c'est le cas dans les exemples suivants :

*Tata* : *tata* « caméléon » ou *Ṭaṭa* hypochoyristique de Fatima ;

*Bettar* : *bettar* « destructeur, qui anéantit » ou *beṭṭar* « gai, homme de joie » ;

*Tameri* « gardien de silos » de *ṭemmer* ou « sucré, doux » de *temr* « dattes » ;

*Lachter* de *çter* « être capable, vif » ou *cter* « ruminer » ;

*Tas* : *tas* « vache » ou *ṭtas* « pot ».

#### **I.2.2.1.10. La lettre « z »**

Ici également, il y a deux valeurs phonétiques qui sont rendues : simples dans les mots *Aziz* « chéri », *Rezzag* « le dispensateur », *Zine* « beauté », *Azib* « ferme », *Azzou* « genêt épineux », et emphatique dans *Meziane* « petit », *Imerzeg* « aigre, amer », mais il est difficile de décider pour les patronymes suivants :

*Amzal* : de *amzal* avec plusieurs sens possibles « expulsé ; sage ; beau... » ou sans emphase donc *amezzal* « chanceux » ou encore *amzal* « forgeron » ;

*Azi* : *azi* « pyrosis » ou *aεezzi* « rouge-gorge » ;

*Tazart* : *tazart* « petit collier » ou *tazrart* « gravier » ;

*Azzoug* : *azzug* « plat traditionnel avec sauce » ou *aεezzug* « sourd » ;

*Mizi* : de *mzi* « polir, lisser » ou *imzi* « être petit, jeune » ;

*Zemma* : de *zzem* « faire des reproches » ou *zzem* « Maigrir, se décharner » ;

*Bezzaz* : *bezzaz* « violent » ou *bzaz* « sauterelles ; petits enfants » ;

#### **I.2.2.1.11. La lettre « e »**

Le son qui est rendu en français par la lettre *e* n'existe pas dans le kabyle et l'arabe algérien qui ont des systèmes vocaliques réduits. Cette lettre est, cependant, très présente en patronymie et rend différentes valeurs phonétiques. Elle transcrit le schwa ou ce que les berbérissants et arabissants appelle la voyelle neutre dans *Ferhat* « joyeux », *Djebbar* « puissant », *Khaled* « éternel », *Khalef* « successeur ». Elle prend la place du *a* dans *Fedila* « vertu », *Debene* « mouches » et du *ou* dans *Sefiane* « clair, pur », *Manseri* « secouru ; victorieux ».

Elle se retrouve à certains endroits alors qu'aucun son n'y est prononcé, elle est probablement utilisée comme simple séparateur entre des lettres, qui semble justifié dans *Lakehal* « noir », mais le plus souvent elle n'est d'aucune utilité : *Khelifa* « descendance », *Khelil* « ami intime », *Khemis* « jeudi », *Mekideche*, *Abekhoukh*, *Kherib* « ruine », *Ameghar* « vieux, vieillard », *Tadjenant* « petit verger ». Mais que dire des cas suivants ?

*Hedjar* : *heğgar* « tailleur de pierres » ou *hağar* « émigrer » ou simplement prénom féminin Hadjar ;

*Zeffane* « joueur de tambour *deff* » ou *zeəfan* « énervé, fâché » ;

*Oumelil* : *umlil* « blanchâtre » ou *um llil* « mère de la nuit ».

On a même rencontré le digramme *eu* :

*eu* > *e* : *Ameur*, *Ainceur* « source », *Acheuk* « amoureux » ;

*eu* > *ou* : *Manseur* « secouru », *Cheurfa* « nobles ».

#### **I.2.2.1.12. La lettre « o »**

Les systèmes phonologiques berbère et arabe ne contiennent pas la voyelle *o* non plus, mais on la trouve en patronymie. Il y a des situations où il semblerait que sa présence soit justifiée à l'exemple des cas où elle rend la labio-vélarisation comme dans *Amokran* (pour *ameqq<sup>o</sup>ran*), mais ailleurs elle est simplement mise à la place d'autres valeurs phonétiques, comme le montrent les exemples qui suivent :

O > eu : *Otmane* ;

O > ou : *Igocimene* « vergers de noyers », *Mokhtari* « choisi, élu » ;

O > e : *Moknine* de *ameqnin* « chardonneret ».

#### **I.2.2.1.13. Le digramme « ou »**

Il est souvent utilisé selon la valeur qu'il prend dans l'orthographe du français, c'est-à-dire qu'il transcrit la voyelle berbère *u*, mais il prend aussi la place de la semi-voyelle *w* et même de la consonne *ε* (laryngale sonore) :

Ou > u : *Moumen* « croyant », *Loucif* « domestique », *Lounis* « compagnon », *Chioukh* « âgés ; maîtres » ;

Ou > w : *Agaoua* « Kabyle du Djurdjura », *Mouacem* « fêtes religieuses », *Moualed* « naissances » ;

Ou > we/wu : *Daoud* « David », *Ounas* « compagnon », *Ouhab* « généreux » ;

Ou > e : *Moussous* pour *messous* « fade », *Moussaoudi* « heureux » ;

Ou > eu : *Lamouche* « chétif », *Ouatmani* pour pour *Eutmani* ou *Uetmani*.

Ceci nous permet de constater quelques confusions quant au sens à donner à certains patronymes, entre autres, nous citerons :

*Oudjane* : *wegġan* « humble » ou *εewġan* « tordu » ;

*Moudjeb* : *muweġġeb* « arbitre », *muġeb* « cause ; devoir » ou *muεġeb* « attiré » ;

*Souada* : *sueada'* « heureux », *sewda* « noire » ou *swadda* « du bas » ;

*Soukan* « habitants » ou *sewkan* « lent, mou ».

#### **I.2.2.1.14. Le digramme « ai »**

Dans ce digramme se retrouvent tous les sons qu'on a relevés pour chacune des deux lettres séparément et se retrouvent combinés de différentes manières, il y a même apparition du coup de glotte qui caractérise l'arabe classique et ne se retrouve qu'exceptionnellement dans l'arabe algérien et qu'on a noté dans *Ouail* /wa'il/ « Sécurité ». Les possibilités de lectures d'une même combinaison peuvent nous mettre dans des situations telles que les suivantes :

*Saib* : *ṣayeb* « droit, juste » ou *ṣaεib* « difficile » ;

*Raib* : *rrayeb* « lait caillé » ou *rahib* « effrayant » ;

*Brai* : *berray* « tailleur de plumes » ou *berrae* « généreux ».

#### **I.2.2.1.15. La tension**

La tension consonantique, qui est représentée par le redoublement de la lettre dans la notation usuelle du berbère, est distinctive dans les langues algériennes (arabe et berbère), malheureusement elle n'est pas notée dans l'écriture des patronymes, ce qui peut conduire à des confusions dans l'interprétation de patronymes comme :

*Izemm* : *izem* « lion » ou *izemm* « fermé hermétiquement » ;

*Achallal* : *aceelal* « blond » ou *acellal* « chute d'eau » ou *aclal* « lulette » ;

*Saka* : *ssekka* « fausse monnaie », *sekka* « charue », *asaka* « gué ».

#### **I.2.2.1.16. Sons non écrits**

Par inattention ou par négligence<sup>70</sup>, beaucoup de noms ont été amputés d'une lettre ou plus, ce qui les transforme complètement et peut aboutir à leur méconnaissance. Il peut arriver qu'on obtienne carrément une nouvelle unité linguistique. Mais il y a aussi des cas où le nom obtenu ne se retrouve tout simplement pas dans la langue où il a été forgé, et dans cette situation on se retrouve vraiment dépourvu de moyens qui nous permettraient d'émettre des hypothèses sur l'origine linguistique du nom pour chercher son étymon par la suite. Comme on est dans des situations hypothétiques, on peut malheureusement aboutir à des interprétations totalement erronées.

*Daou* : il est clair que des lettres manquent à ce patronyme, dans notre interprétation nous avons supposé qu'il a été transcrit selon la prononciation française de *Dahou* qui est l'un des hypocoristiques de *Abderrahman*, mais nous n'avons aucune preuve qu'il ne s'agit pas d'un autre mot, en effet, en ajoutant une ou deux lettres tout à fait probables, on peut obtenir une longue série de possibilités : *daeu* « ils ont imploré », *ḍaēu* « ils sont perdus », *ḍa'u* « ils

---

<sup>70</sup> On peut aussi penser à la troncation relevée par Cheriguen : « S'agissant des usages en termes d'adresse et d'apostrophe, le kabyle dispose au moins d'une façon spécifique, de l'emploi du nom propre de personne, qui se caractérise par une troncation systématique de prénoms (généralement les plus en usage) mais aussi de tout anthroponyme. L'autre procédé dont le kabyle use beaucoup consiste en une production d'un « sobriquet » dont la caractérisation principale est l'altération du signifiant » (Cheriguen, 1994 : 133).

ont brillé », *dawq* « goût », *ḍaw'* « lumière », etc., il peut même s'agir du prénom *Ḍawya* « l'éclairante ». On a recensé un grand nombre de noms de ce type :

*Alim* : *alim* « paille », *ḗalim* « savant, docte », *aeellim* « trace, limite » ou carrément des syntagmes verbaux : *alim* « montez », *ḗellim* « élevez-vous » ;

*Mohad* : est-ce le prénom turc *Mohad* ou s'agit-il de sa variante kabyle *Mohand* ? Pour *Moad*, en plus des deux possibilités que peut avoir *Mohad*, il peut aussi s'agir de *Muead*, un prénom cité dans le Coran, ou encore de *Mourad* « le désiré »... ;

*Baloul* : *ablul* « mollet » ou *abehlul* « attardé mental » ;

*Ousni* : *ḥusni* « bonté » ou *wesni* « somnolent » ;

*Yahi* de *Yehia* « qu'il vive » ? de *Ayachi* « vivificateur » ou quoi ?

*Aklit* : amputation du prénom *Taklit*, rajout d'un morphème féminin pour *Akli* ou s'agit-il d'un syntagme verbal *ḗqel-it* « reconnais-le » ?

*Madjoub* : *mehḡub* « caché au regard » ou *meḡub* « qui plaît » ;

*Allab* : *ḗellab* « qui met en boîte », *hellab* « coupeur des crins de chevaux », *ḥellab* « qui traite (les vaches) » ;

*Kaloun* : *keelun* « grand marcheur » ou *kehlun* « vieillard » ;

*Amza* désigne-t-il *Amezza* individu des *Imezzayen* (tribu de Béjaïa) ou bien forme tronquée du prénom *Hamza* ;

*Arouche* : *haruc* « colossal » ou *eruc* « tribus » ;

*Chalab* du prénom turc *Čalabi* « élégant » ou du kabyle *acelhab* « rouquin » ;

*Zarat* pluriel du prénom féminin *Zehra* « fleur ; éclairantes » ou *zerrat* « rigueurs ; tempêtes » ;

*Souam* : *sewwam* « négociant », *suham* « flèches » ;

*Adjib* : du verbe *aḡib* « répond » ou *ḗaḡib* « merveilleux, étonnant » ou *ḥaḡib* « qui cache au regard, protecteur » ;

*Zouhai* de *Zahi* « gai, joyeux » ou *Zuhair* diminutif de *Zahir*

### I.2.2.1.17. Phonèmes mal transcrits

Beaucoup de noms ont été altérés en raison notamment d'une mauvaise perception par les agents de l'administration de la prononciation des autochtones, mais d'autres sont sciemment modifiés pour les différencier d'un autre nom déjà inscrit au registre d'état civil, à l'exemple de *Yarichene* pour *iericen* « cahutes », *Itim* pour *yatim* « orphelin », *Azizri* pour *Azizi* « chéri », *Yachit* pour *tæeyyacit* « celle qui fait vivre », etc., et on aura des noms qui peuvent avoir plus d'une lecture :

*Taouilt* : *taewint* « petite source naturelle », notation de *l* à la place du *n* ou berbérisation morphologique de l'arabe *æwla* « lamentation pour implorer le secours » ;

*Sidane* : *seddan* « gardien d'un temple » ou prénom avec suffixe *-an* d'où *Seedan* « heureux », ou est-ce un duel *seidan* « deux heureux », *seyyidan* « deux messieurs » ?

*Terbouh* : on peut penser à l'omission d'un *c* devant le *h*, ce qui aurait donné *terbuc* « calotte », mais il n'est pas exclu qu'on ait là un syntagme verbal arabe *terbu-h* « ils l'ont égayé, amusé ».

### I.2.2.1.18. Terminaison en s

La terminaison *s* peut être inhérente à un lexème berbère ou arabe, c'est-à-dire être une consonne radicale comme dans les prénoms *Abbas*, *Elias* « Elie », ou dans l'ethnique *Aoughlis*, et aussi dans des noms communs *Ferkous* « usé », *Ghilas* « tigre, lion ». Ceci est tout à fait anodin, ce qui l'est moins et le fait de rajouter un *s* à la fin d'un mot pour exprimer un pluriel, à la manière du français, dans des langues qui utilisent d'autres méthodes pour exprimer la catégorie grammaticale du nombre, dans ce cas on se retrouve en train de chercher un étymon susceptible d'avoir une sifflante sourde comme terminaison alors que ce son ne fait probablement pas partie du nom, il suffirait alors d'enlever le *s* final pour tomber sur un mot courant de la langue :

*Abdous* : de *tibidest* « type d'herbe », de *abdass* « terrain plat » ou simplement *Abdou* ;

*Afilales* : de *flules* « abonder » ou *Afilali* « maroquin rouge » ;

*Bellas*, *Belas* : *bellaş* « cavalier de bureau », *balas* « vaurien », ou est-ce « pluralisation » de *Bella* diminutif hypocoristique de *Mbarek* ?

*Hamas* : de l'arabe *hamas* « enthousiasme » ou du prénom berbère *Hamma*.

### **I.2.2.2. Formes dérivés**

Par dérivé on réfère à cette forme qu'on a obtenue par adjonction d'un morphème à une unité lexicale pour en faire un patronyme ; il ne s'agit nullement des dérivés de la langue commune obtenus par combinaison d'un morphème et d'un lexème et qui seront de nouvelles unités lexicales au sens plus ou moins prévisible, donc de nouvelles unités appartenant elles aussi au lexique commun. Dans le cadre de ce travail, on s'intéresse aux morphèmes qui, combinés avec une unité de la langue, qui peut être du lexique commun ou appartenant aux noms propres, nous donnera un nom propre (cf. catégories morphosyntaxiques).

Dans ce type de patronymes, en plus de tous les problèmes qu'on rencontre pour l'identification des noms simples, on a des problèmes spécifiques qui sont dus aux schèmes de formation.

#### **I.2.2.2.1. Patronymes ou adjectifs**

L'une des formes de l'adjectif en arabe s'obtient par l'adjonction du suffixe *i* à certains noms qui peuvent exprimer des qualités, exemples : *cetwa* « hiver » > *cetwi* « hivernal », *εamal* « travail » > *εamali* « pratique », d'un autre côté c'est le même morphème qui, adjoint à n'importe quel nom ou surnom humain, nous donne des patronymes : *Mokran* > *Mokrani*, *zaeim* « chef » > *Zaimi*, *ameuc* « chétif » > *Maouchi*. Il y a des noms différents dans leurs formes simples, mais qui donnent la même forme en s'attachant à ce morphème, il devient alors difficile de trancher pour l'un des sens :

*Hamami* du prénom *Hamama* ou « homme aux pigeons », adjectif obtenu à partir du nom de l'oiseau *ḥamam* « pigeon » ;

*Safi* « clair » ou de *Saf* forme ancienne de *asif* « rivière » qui a donné son nom à différentes localités, ou encore du prénom féminin *Safia* ;

*Nouri* du prénom *Nouar* ou *nuri* « de la lumière, éclairant » de *nur* « lumière » ;

*Ousni* de *ḥusn* « beauté ; bienveillance » ou adjectif *wesni* « somnolent » ;

*Rabiai* du prénom *Rabia* ou printanier ;

*Slatni* du prénom *Seltana* ou « impérial » de *sselṭan* « roi », il peut même être un adverbe signifiant « royalement ».

#### **I.2.2.2.2. Nom d'origine ou adjectif et autres surnoms**

Beaucoup de noms de lieu sont formés sur des adjectifs et d'autres, une fois qu'on leur adjoint le morphème *i* pour en faire des patronymes, prennent des formes d'adjectif, mais beaucoup de ces adjectifs peuvent être des surnoms humains :

*Messoussi* : sobriquet formé sur l'adjectif kabyle *messus* « fade » ou est-ce un habitant de *Beni Messous* ?

*Meridji* : de *mareğ* « pourri, puant » ou « habitant des marais »

*Berraki* « qui brille » ou de habitant de *Berraki*, localité près d'Alger ;

*Sahari* « de l'aurore », surnom qui signifierait « qui se lève tôt, matinal » ou originaire du Sahara ;

*Sekhri* « moqueur » ou nom d'origine d'*At Skher* ;

*Mezouaghi* : adjectif « rougeâtre » ou du village *Imezouegh* ;

*Mouzaoui* : adjectif « douceâtre » ou d'origine de *Mouzaia*.

Les noms d'origine peuvent également se confondre avec des patronymes formés sur des prénoms, surtout que les anthroponymes et les toponymes sont permutables car un nom de lieu peut être à l'origine un nom humain comme il peut être utilisé comme prénom, et au niveau des ethniques ils se confondent tout simplement, c'est le même nom qui désigne aussi bien les habitants que la région :

*Mansouri* du prénom *Mansour* ou individu des *Ait Mansour* ;

*Tounsi* du prénom féminin *Tounes* ou originaire de Tunisie ;

*Chami* du prénom féminin *Chama* ou originaire de *Ccam* « La Mésopotamie » ;

Il arrive même que des noms de métier se confondent avec des noms d'origine :

*Chambi* « éleveur de moutons » ou bien originaire des *Cœmba* ;

*Messaili* de *Msila* (nom d'origine) ou nom de métier signifiant tanneur, et, dans la région de Sidi-Aich, le nom d'origine *Amsili* est devenu synonyme de boucher.

#### **I.2.2.2.3. Altération du lexème de base**

Il arrive qu'un nom soit transformé avant d'être utilisé pour former un patronyme, l'une des transformations les plus courantes étant la réduction du nombre de voyelles pour,

semble-t-il, facilité l'intégration du morphème de filiation, ce qui fait que le lexème de base ne transparait pas dans le résultat.

Le cas le plus courant est le remplacement de la dernière voyelle : *Mahoui* au lieu de *Mahioui* ; *Tekfi* < *Tekfa* ; *Moussi* < *Moussa* ; *Larbaoui* < *Larbi*, *Ammaoui* < *Ammi*, etc., cependant le nom *Sari* peut être formé à partir du prénom féminin *Sara*, mais le kabyle connaît la forme *sari* « sans mélange, pur », et pourrait même être l'adjectif turc *sari* « jaune, blond ».

On peut trouver des cas où la réduction vocalique touche le milieu du mot : *Salmi* < *Salem*, *Tahri* < *Taher*, *Taibi* < *Tayeb*, *Touhri* < *Touher*, mais *Hamdi* de *Hamid* ou *Ahmed* ?

### **I.2.2.3. Formes complexes**

Ici on fait référence aux patronymes composés soit de plusieurs lexèmes (deux et plus), ce qu'on désigne habituellement par nom composé, ou d'un seul lexème rattaché à l'un des morphèmes de filiation arabe (*ben*, *bou*, *ould/oulad*) ou berbère (*ait*, *bou*). Donc, en plus des problèmes qu'on rencontre pour identifier les unités simples et/ou les noms dérivés, on rencontre des problèmes spécifiques, les plus importants étant relatifs à la segmentation : Une unité simple ou un composé ? Où est la limite entre les différents composants ? L'élision de phonèmes aux frontières ; assimilation entre d'autres ; changement de certaines lettres ; ...

Nous avons des noms pour lesquels il est difficile de décider s'il s'agit d'un nom simple ou bien d'un composé, par exemple *Bouammar*, d'une part il y a en kabyle un nom commun *abuæemmar* « faucon, épervier », mais il n'est pas aisé de lui trouver un lien avec un surnom humain car il n'est attribué à cet oiseau ni de caractéristiques positives, comme pour *lbaz* « aigle » qui est synonyme de force et de courage ou *itbir* « pigeon » pour la beauté, ni non plus négatives comme pour *isyi*, « percnoptère », symbolisant un charognard. On pensera donc à *Abou Emmar* « père d'Ammar », cependant ce prénom utilisé au Moyen Orient n'est pas courant dans la région étudiée.

La même situation se retrouve avec *Bougaraoune* : nom de plante *bugerëün* « Coquelicot », ou adjectif formé avec le morphème *bu*, « celui à », et le mot arabe *agree*, « Chauve par l'effet de la teigne », donc *bugerëun* « chauve, teigneux », ou encore le syntagme kabyle *wa gar-awen* « entre-vous » ; *Bouraim* : forme diminutive de *bureum*, « bourgeon », qui est utilisé pour désigner de petits enfants avec le sens de « petits poussins », ou bien agglutination de *Abou Ryme* « père de Ryme » ; *Bououchen* : *bu uccen*, « l'homme au

chacal », ou pluriel de *buεuc*, un mot utilisé pour faire peur aux enfants formé sur *abeεεuc* « bestiole » ; *Amialli* : *Emmi Eli* « L'oncle paternel Ali » ou de *amiyyal* « labour sans semence » ; *Bouchen* : *bu wuccen*, « l'homme au chacal », ou *ibbucen* « pénis (au pluriel) ; gros seins » ; *Boucherai* : du prénom *Bouchra* « bonne nouvelle » ou *bu ccreε* « homme de droit ; homme droit et juste ».

Même quand la nature de l'unité ne pose pas de problème, c'est-à-dire quand il est clair qu'il s'agit d'un composé, on peut rencontrer des difficultés pour déterminer ses composants, ainsi *Bennour* est-il composé de *Ben Nur*, « fils de Nour », ou de *εebd Nnur* « serviteur de La Lumière » ? ; *Baaziz* : du mozabite *Ba εaziz* « père Aziz » ou est-ce le *Beeziz* kabyle qui est une contraction de *Abdelaziz* ? C'est la même chose pour *Banour* qui peut être ségmenté en *Ba Nour* ou *Abd Nnour* ; *Bouzouzou* est l'hypocoristique des noms composés de *Abd* et d'un autre élément dont la seule chose que nous sachions est qu'il contient un *z* (*Abdelaziz*, *Abderezzak*, etc.)<sup>71</sup> ; *Benabi* : *Ben Nabi*, « fils du prophète », est quasiment improbable car le prénom *Nabi* n'est quasiment pas attribué en Algérie à moins qu'il s'agisse d'un surnom, on pensera alors à *Abd Nnbi*, « serviteur du prophète », qui est plus probable mais reste rarissime car un musulman ne peut être un *εebd* que de Dieu, il nous resterait alors la lecture directe *ben abi/abiy* « fils de mon père » ou « fils du courageux ».

Il suffit également d'imaginer une lettre qui aurait été omise dans l'écriture du nom pour lui changer complètement la signification, *Ait Siali* peut être interprété *Ait Si Ali* ou *At Useyyal* de *aseyyal* « terrain d'alluvions » ; *Bouzabia* : *bou zabia* « père de la fougueuse » ou à rapprocher de la série *Bouazabia* « père de l'émigrante » ; *Bourezah* : *Abu Razeh* « père du maigrichon » ou *burzax* ; *Boukari* : *bu qari* « père du lettré », *bekkari* « matinal, lève-tôt » ou peut-être le prénom *Boukhari*.

Les frontières entre les différents constituants du composé peuvent poser problème, ainsi *Benberktout* : *ben ber qtiit* « fils/enfant du champ des chats », ou *ben berqatiit* « fils de l'homme aux courts cheveux crépus », ou encore *ben berq ttut* « fils de l'éclair du mûrier » ; *Ainenas* : *ein nmas*, « source des gens, source publique », ou *i n unas* « celui du cuivre, endroit du cuivre » ; *Ainas* : à rapprocher du nom précédent ou de l'arabe *uns* « compagnie » ;

---

<sup>71</sup> Même des noms simples peuvent donner des hypocoristiques sur ce schème, nous connaissons au moins un *bususu* formé sur *Yusef*.

*Hamoumraoui* : *Hamu mrawi* «*Hamou* le narrateur » ou *Hamum rrawi* «*Hamoum* le narrateur » ?

### **I.3. Recherche de l'étymon**

Après avoir passé en revue les différentes lectures possibles d'un patronyme, il nous restera à le mettre en corrélation avec des unités de la langue courante pour pouvoir lui donner un sens (lexical) et peut-être même émettre des hypothèses sur les conditions étiologiques de son apparition. Mais là encore, un patronyme peut se présenter à nous de différentes manières ; on peut trouver des cas où l'interprétation est immédiate car se retrouvant sous forme d'une unité encore vivante comme *Mokrane*, *Mezian*, *Mohamed* etc., d'autres peuvent demander beaucoup plus d'efforts car leur étymon n'est pas immédiatement reconnaissable ou bien il serait même inidentifiable auquel cas il va falloir émettre des hypothèses et, pour y arriver, on est dans l'obligation de procéder de la même manière que suit toute recherche étymologique dans le domaine berbère, c'est-à-dire procéder à la recherche inter-dialectale.

En effet, comme les langues nord-africaines sont toutes des langues orales<sup>72</sup>, il est très difficile, si ce n'est impossible, en l'absence quasi-totale de documents écrits, de faire une recherche étymologique classique pour tracer l'évolution d'une unité linguistique, c'est pourquoi on se retrouve souvent à chercher les différentes formes attestées en synchronie et essayer, à travers une comparaison de ces formes, d'émettre des hypothèses sur des cheminements probables. Mais dans le cadre de ce travail, les étapes d'une évolution ne nous intéressent pas, il nous suffit d'aboutir à un rapprochement avec une unité vivante en synchronie pour essayer d'en déduire la ou les signification(s) de notre patronyme. La recherche de cette signification doit donc se faire dans le kabyle, l'arabe populaire, les différents dialectes berbères et dans l'arabe classique.

#### **I.3.1. Dans le kabyle**

Etant donné qu'on est dans une région kabyle, il est évident qu'on doit d'abord chercher l'étymologie de nos patronymes dans ce dialecte. Ce qui est dit par A. Dauzat pour le français « *Beaucoup de noms de famille révèlent leur sens à 1<sup>ère</sup> vue : charpentier, Legros,*

---

<sup>72</sup> Il est, bien sur, évident que les langues de l'administration et de l'école (le français et l'arabe dit classique ou littéraire) ne sont pas dans la même situation.

*Renard n'ont besoin d'aucune explication étymologique* » (Dauzat, 1942 : 75) est également valable pour le kabyle, beaucoup de patronymes ne nécessitant aucun effort de recherche, surtout quand la forme patronymique ne diffère en rien d'un prénom attesté. Ainsi les différentes formes en *Mezian*, *Meziani*, *Ait Mezian* sont, sans aucun doute possible, à rattacher au prénom kabyle *Mezian* « jeune », nous pensons que les tentatives de le décrire comme une forme participiale de l'arabe *zine*, « beauté », est un excès de zèle relevant plus d'une certaine idéologie qui tente de ramener tout ce qui est en Afrique du Nord à une origine arabe.

A l'intérieur de cette aire, on devrait aussi privilégier les valeurs locales sur d'autres<sup>73</sup>, ainsi *Afghoul* serait plus à interpréter comme « corpulent mais sans force, sans consistance » qui est le sens de *afyul* dans cette localité que celui de « grand et fort » qu'on trouve dans le Dallet.

### **I.3.2. Dans les autres dialectes berbères**

La dialectologie nous enseigne qu'un élément ou un phénomène linguistique quelconque peut disparaître d'une aire géographique et être conservé dans d'autres. Or les noms propres sont des unités linguistiques qui se conservent longtemps après la disparition de leurs étymons parce que justement ils s'en détachent et perdent toute relation formelle ou sémantique avec cet étymon.

La perte de la relation formelle apparaît dans le fait que les noms sont traités comme étant des unités disponibles dans le registre linguistique, ils sont directement utilisables et sans le recours, pour leur actualisation, aux modalités de formation du lexique comme la dérivation et la composition. Ce qui transparaît dans la conservation de certaines formes de noms qui ont traversé les âges depuis le libyque jusqu'à la période actuelle à l'exemple des formes verbales à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier, « *c'est là le mode de formation le plus net, le plus fréquent et le plus stable puisqu'il est abondamment illustré dans les périodes libyque et médiévale et qu'il est encore représenté par des cas indiscutables à l'heure actuelle. Plusieurs noms sont communs à l'Antiquité et au Moyen Age et, un, au moins, se maintient jusqu'à présent parfaitement analysable (YDR, yider, yedder, yidir)* » (Chaker, 1991 : 267-268). Nous constatons l'existence d'une forme à l'aoriste simple attestée encore aujourd'hui

---

<sup>73</sup> Ceci est à relativiser car les noms de personnes, comme les personnes elles-mêmes, émigrent facilement d'une région à une autre.

dans les prénoms kabyles, en l'occurrence *Yidir* qui est même bien fréquent, alors que cette forme nue de l'aoriste n'est pas très présente dans le kabyle actuel.

Au plan sémantique, nous savons que les modes de dénomination des personnes ne tiennent pas compte du sens des noms, au contraire c'est l'absence du sens ou son ignorance qui font qu'un certain nombre de prénoms sont conservés par les familles en vertu de l'obligation faite aux descendants de veiller à la conservation des noms des ascendants<sup>74</sup>. En effet, on feint d'ignorer le sens des noms comme *Leifa* « la répugnance » ou *Akli* « esclave » pour pouvoir les transmettre aux enfants alors que leurs sens sont très apparents, car ils sont encore vivants comme noms communs, mais comme le signale Schimmel (1998 : 11) : « *Il est vraisemblable qu'on choquerait bien des gens en leur rappelant le sens originel de nombreux noms appréciés* ».

### **I.3.3. Dans l'arabe classique**

Une grande partie des noms de personne nous vient de l'arabe classique parce que, après l'islamisation de l'Afrique du Nord, les noms de personne furent immédiatement touchés par l'arabisation en raison de l'importance que leur donnaient les Arabes. Le prophète lui-même avait laissé cette tradition de changer de nom à une personne qui entrait dans l'islam<sup>75</sup>.

C'est une tradition qui reste toujours vivante : on le constate d'après les quelques personnes qui se convertissent à l'islam dans le monde aujourd'hui ; l'un des premiers actes qu'ils accomplissent est le changement de nom, certainement conseillés en cela par ceux qui les ont amenés à la reconversion parce que « *changer de nom signifie changer d'identité, d'où l'importance du changement de nom dans le cas de conversion* » (Schimmel, 1998 : 2).

La conquête arabe de la Berbérie a entraîné son arabisation identitaire par l'arabisation de son onomastique, surtout les noms de personne, parce que d'une part les Berbères ont été contraints car « *Il est connu que tout converti à l'Islam doit obligatoirement changer de nom* » (Benramdane, 2005a : 130), mais les Berbères eux-mêmes ont certainement beaucoup

---

<sup>74</sup> Après le décès d'un membre de la famille, le premier enfant de même sexe qui naîtra héritera de son nom. On dira alors qu'il est ressuscité.

<sup>75</sup> « "Au jour du jugement, vous serez appelés par votre nom et par le nom de vos pères. Choisissez donc des noms qui soient beaux (ou séduisants) !" Ainsi parlait le prophète de l'islam, qui considérait aussi qu'un messenger au beau visage et au nom séduisant était un bon présage » (Schimmel, 1998 : 27).

contribué à cet état de fait pour montrer leur disponibilité à embrasser totalement cette nouvelle religion ou pour pouvoir se dissoudre dans la masse des nouveaux conquérants. « *La conversion à l'islam a, par conséquent, entraîné un changement de noms dont la totalité est empruntée à la langue arabe* » (Benramdane, 2005a : 130).

### **I.3.4. Dans l'arabe populaire**

Par son contact direct avec le kabyle, l'arabe algérien y a beaucoup interféré. C'est par son intermédiaire que se fait le passage de l'arabe vers le berbère, et pratiquement tous les emprunts ont pris ce chemin. Mais plus que les mots du langage commun, les noms propres peuvent se créer directement dans cette langue car les phénomènes de mode passent plus facilement d'une société à l'autre que la langue elle-même. Si pour qu'une unité de la langue commune soit empruntée, il lui faut un certain parcours (il faut qu'elle soit utile c'est-à-dire qu'elle doit prendre une place vide et non pourvue par une unité de la langue autochtone ou bien qu'on ait senti, pour une raison quelconque, le besoin de remplacement d'une certaine unité ..., après cela elle devra subir un traitement phonétique, morphologique et sémantique, etc. ), un prénom est vite adopté, pourvu qu'il attire l'attention, ce qui se fait par l'intermédiaire du porteur du nom et non pas par des caractéristique inhérentes au nom lui-même ; en général c'est le porteur du nom qui est visé : on voudrait que notre enfant hérite des caractéristiques positives qu'on lui trouve (beauté, force, richesse, morale ou autre) ou bien vouloir attirer sa protection sur notre enfant quand il s'agit d'un saint homme, d'un marabout...

Quant aux sobriquets, ils empruntent plusieurs voies pour trouver leur place dans le kabyle. D'abord parce qu'en Kabylie il n'y a pas suffisamment de ressources pour nourrir tous ses enfants, les Kabyles ont depuis longtemps compté sur l'émigration (interne ou externe) pour subvenir à leurs besoins. C'est pour cela qu'ils pratiquent quasiment tous, plus ou moins bien, l'arabe populaire, et de ce fait ils attribuent eux-mêmes des sobriquets à leurs concitoyens. Il suffit que quelqu'un ressemble à un Arabe qu'on a connu pour l'affubler du même sobriquet ; quelqu'un a un défaut quelconque et on lui colle un sobriquet qui peut être de l'arabe, surtout quand il s'agit d'un défaut moral (un soulard, quelqu'un qui se livre au libertinage...), on doit choisir un mot qui ne soit pas bien connu dans la localité sinon il ne pourra pas être utilisé en public, on a alors recours à l'arabe ; une personne prononce mal un terme arabe et on le lui colle comme surnom, etc.

### **I.3.5. Dans les autres langues qui sont passées par l'Algérie**

La Berbérie ayant été pendant des millénaires sous occupation étrangère, tous les occupants ont laissé leurs traces sur l'onomastique algérienne. Au niveau de l'anthroponymie, ce sont surtout les dernières occupations (française et turque) et les langues qui ont véhiculé les religions monothéistes qui ont laissé une grande empreinte. Nous avons déjà parlé de l'islam et du lot important de noms qu'il a imposés. Le judaïsme fut certainement la première religion monothéiste à être pratiquée en Afrique du Nord et à avoir apporté avec lui son lot de prénoms d'origine hébraïque, par la suite la venue du christianisme et de l'islam n'ont fait que confirmer la valeur symbolique de ces noms. Ils ont alors renforcé la place de l'hébreu dans l'anthroponymie berbère.

Le turc transparait surtout à travers des noms de métier. En effet, chaque Algérien qui occupe une place officielle dans l'administration turc se trouve surnommé par sa fonction. Cependant beaucoup de ces noms sont en fait à l'origine des sobriquets ironiques qui ne renvoient pas à une fonction réellement occupée par la personne surnommée. On trouve des prénoms turcs qui sont certainement adoptés parce qu'ils étaient portés par des personnalités turques. Mais il y a également des adjectifs et différents noms d'origine qui peuvent être des sobriquets désignant des Algériens ou carrément des noms de familles turques qui se sont installées en Algérie et ne l'ont pas quittée après la conquête française.

Les noms français sont rares mais cependant présents. Car, comme pour toutes les autres parties de la langue, pendant la colonisation, l'onomastique algérienne, qui faisait partie du système des langues dominées, est influencé par le français qui était langue dominante. Plus encore, il y a même eu intervention consciente des autorités coloniales pour modifier l'environnement onomastique algérien. *« Pendant 132 ans, tout l'appareillage militaire et administratif répressif français a mis sur pied une vaste entreprise de francisation linguistique de noms de lieux et de noms de personnes. Deux procédés linguistiques ont articulé cette entreprise : substitution pure et simple [...]. Le deuxième procédé est la mise en morphologie, exemple : Oran pour Wahran, Tiaret pour Tihert, Relizane pour Ighil Izane »* (Benramdane, 1998b : 3).

Pour ce qui est des noms de personnes, on peut pressentir plusieurs niveaux d'intervention. Le premier niveau, le plus apparent, est l'attribution pure et simple de noms français à des algériens. Le prestige dont jouissaient le français et, encore plus, le Français a

certainement joué un grand rôle dans le fait qu'un algérien choisisse ou accepte qu'on lui attribue un nom français. Mais d'autres voies ont été empruntées pour aboutir au résultat escompté, on peut citer la francisation phonétique et la mise en morphologie des noms algériens<sup>76</sup>.

### **I.3.6. Recours à la racine**

Quand, après avoir cherché dans toutes ces langues, on n'a pas trouvé l'unité lexicale qui a donné naissance au patronyme, on essaiera alors de le rapprocher d'un étymon qui peut nous sembler le plus probable. Pour ce faire, on doit d'abord extraire la racine ou les racines s'il y a plusieurs possibilités (cf. formation du lexique). En cherchant cette ou ces racine(s) dans les différentes langues, nous trouverons des formes qu'on pourra rapprocher du patronyme, ou des formes qui sont susceptibles d'avoir été à l'origine de sa création, en tenant compte des différentes altérations qu'il peut avoir subi et des possibilités offertes par la synthématique de ces langues (dérivation et/ou composition). Après avoir rassemblé toutes les unités susceptibles d'être les étymons, nous les classerons selon une certaine hiérarchie que nous essaierons d'élaborer dans les rubriques qui suivent.

## **I.4. Interprétation**

Dans le choix des interprétations, il y a une certaine hiérarchie à établir entre les différentes possibilités qui sont offertes pour un même patronyme. Il y a des situations où l'on peut trancher pour l'une ou l'autre interprétation de façon quasi-certaine comme par exemple trancher le choix d'un prénom ou d'un hypocoristique face à un autre nom commun, mais il y

---

<sup>76</sup> « Nous ne parlerons pas des procédés d'attribution et de substitution pure et simple des éléments du paysage onomastique mis en œuvre de manière générale ; par contre, ce qu'ils nomment "l'adaptation" des noms algériens est la procédure la plus pernicieuse qu'a connue le rapport entre colonialisme et linguistique. C'est peut-être par là qu'il est possible de caractériser cette entreprise de francisation qui tend non seulement à travailler avec les catégories formelles mais à des opérations à différents niveaux, dont la structuration de l'inconscient et de l'imaginaire n'est pas des moindres. La démarche consistait à mettre l'Algérien devant une situation de libre choix du nom. La démarche est la suivante : "certaines prononciations "françaises" de noms arabes peuvent parfois, à elles seules, mettre l'intéressé sur la piste d'un choix d'un nom français. Ainsi, Ahmed dans une bouche française devient facilement Amede qui passe à Amédée" (Guemeneur, 1963) » (Benamdane, 2000a : 85).

en a d'autres où l'on n'a que des indices pour corroborer cette hiérarchie, alors que dans d'autres encore il est très difficile de trouver des arguments pour opter pour une interprétation au détriment d'une autre. Dans ce qui suit, nous allons essayer de présenter quelques-unes de ces situations.

#### **I.4.1. Prénoms**

Le prénom est le mieux placé pour devenir un patronyme, par exemple pour le patronyme *Benamane*, la première idée qui nous vient à l'esprit est de le segmenter en ses constituants simples. Dans ce cas on aura la lecture directe *ben + aman* « fils de *aman* » ; *aman* peut être soit de l'arabe « sécurité, paix. Confiance » ou du kabyle « eau ».

Mais en sachant que la rencontre de deux /n/, aux frontières de deux composants d'un nom, l'un des deux s'élide pour ne laisser place qu'à une lettre simple n, d'autre part tous les *a* sont susceptibles d'être lus *ε*, on pensera alors au mot composé *ben nueman* « coquelicot », un nom commun qu'on trouvera dans les dictionnaires de langue.

Et pourtant, le plus probable serait *Beneeman* à relire *Ben Nueman* « fils de Nomane » ; Nomane étant un prénom masculin signifiant « le rassasié » (B-S : 213) ; si le prénom se trouve dans certains ouvrages spécialisés, le nom quant à lui ne se trouve dans aucun livre ni dictionnaire, attendant ainsi un dictionnaire des patronymes algériens.

Ainsi pour le nom *Akerma* nous privilégions le prénom *Ikrima* sur le nom commun arabe *kerma* « figuier, cep de vigne » ; pour *Lala*, il sera également préféré le prénom *Leela* « le plus élevé » au détriment du mot kabyle *lalla* « maîtresse » ; *Adil* : *Ɛadil* « juste, équitable » > *ađil* « raisin » ; *Hadjer* : *Agar* « la migrante » > *ħağar* « pierres ».

#### **I.4.2. Hypocoristiques**

La valeur affective qui caractérise les hypocoristiques est un indice qui peut nous guider dans le choix de l'interprétation à privilégier : pour *Berhouche*, par exemple, il serait plus judicieux de le rapprocher du berbère *aberhuc* « petit d'animal, souvent petit chien », c'est aussi un terme affectueux pour interpellé un petit enfant, que de l'arabe *barhuc* « qui n'est pas de race (en général) », qui est pourtant un sens tout à fait susceptible de former un surnom.

C'est en restant dans la même logique que *Halfoune* est interprété « petit allié » en en faisant un dérivé de *ħalif* « allié » au lieu de le considérer comme un dérivé de *ħelfa* « alfa ».

Mais *Tamoun* est rapproché de *tem'en* « rassurer, apaiser » plutôt que de *tamen*, « garant, répondant », parce que c'est le premier sens qui est susceptible d'être transformé en hypocoristique alors que le second ne l'est pas car il désigne une fonction sociale qui est surtout du ressort des hommes d'un certain âge et ayant fait leurs preuves.

Il arrive qu'un hypocoristique et un nom commun aient la même forme, alors on doit chercher un indice qui puisse nous aider dans notre décision, par exemple *Bakour* peut avoir une forme diminutive signifiant « matinal, lève-tôt » ou être une forme de *abakur* « variété de figue précoce, figue-fleur », il paraît clair que le patronyme doit être rapproché de la première valeur qui est à même d'être un nom humain alors que le second serait plus approprié dans la toponymie. Mais le choix n'est pas toujours aisé, car dans certains cas, les deux sont également possibles, pour *Tata* le choix est difficile à faire entre *tata* « caméléon » et *Ṭata* qui est un hypocoristique de *Faṭima*, nous constatons que les deux peuvent être utilisés comme surnoms. La même difficulté se retrouve avec *Addour*, d'une part *addur* est attesté au Moyen Atlas marocain avec le sens de « Bonne renommée, célébrité, honneur, gloire, notoriété », de l'autre, on peut penser au mot arabe *ʿeddur* « hardi, courageux ».

### **I.4.3. Surnoms ou autres identifiants humain**

Tous ce qui peut être appliqué à un humain (sobriquet, qualifiant quelconque...) est généralement plus indiqué que d'autres interprétations<sup>77</sup>, c'est pourquoi dans un nom comme *Ferrani* nous donnons la priorité à *ferran* « meunier » sur une formation à partir de *fren* « trier, choisir » ; *Hammas* le nom de métier, « Cuisinier. Gargotier », est à privilégié sur le sens « enthousiasme » ; *Kerbane* /qerban/ : le sens « Sacrifice fait à Dieu » semble le mieux indiqué pour dénommer un être humain que le sens « Près, proche, attendant ».

### **I.4.4. Adjectifs**

Les adjectifs sont quasiment tous susceptibles de se transformer en surnoms qui sont à l'origine de beaucoup de patronymes, en effet les formes adjectivales sont très nombreuses pour qualifier et/ou décrire les qualités et surtout les défauts de la personne surnommée ; ils étaient certainement des sobriquets au départ et sont pris comme patronymes parce que

---

<sup>77</sup> « L'étude des effets de certaines relations sociales sur la dénomination doit permettre de mieux expliquer certaines données de l'onomastique - analogies, fréquence et signification du nom - dans des problématiques qui relèvent de l'histoire sociale » (Mitterrauer, 1994 : 295).

devenus héréditaires pour certains alors que d'autres ont été pérennisés par simple décision administrative. C'est ainsi qu'il est plus probable pour *Oudjhan* d'être un adjectif de *weğğeh* « faire face, affronter » plutôt que d'être le duel de *weğh* « visage ». Dans le même esprit, les adjectifs suivants sont à classer avant les noms ayant les mêmes formes, donc à choisir :

*Chekroune* « roux » plutôt qu'une formation sur *iciqer* « falaise, piton rocheux » ;

*Ferkoun* « bien portant » avant « pelle de boulanger » ;

*Terchoun* « sourd » plutôt que l'emprunt français « torchon » ;

*Achallal* : *aceɛlal* « roux » plutôt que *acellal* « lulette » ;

*Azzoug* : *aɛɛzzug* « sourd » au lieu de *azzug* « plat traditionnel avec sauce » ;

#### **I.4.5. Corps humain**

Les éléments du corps humain sont très largement utilisés dans la dénomination, ils peuvent caractériser, positivement ou négativement, un être humain. Quand un nom peut prêter à confusion car pouvant avoir une autre explication, le corps humain est privilégié :

*Kadoum* du kabyle *aqadum* « visage », plutôt que l'arabe *qādūm* « binette » ; *Kerkour* est à interprété *aqerqur* « cul, derrière ; anus », même s'il s'agit d'un mot grossier et péjoratif, il est à préférer sur *akerkur* « haie de pierres », alors même que ce dernier est, scripturairement, plus proche du patronyme.

#### **I.4.6. Toponymes**

Quand on affaire à plusieurs noms, les toponymes sont en général mieux indiqués pour être des patronymes<sup>78</sup>, et ceci de plusieurs façons, entre autres : être possesseur d'une parcelle de terre, conduit à la dénomination de la personne par sa propriété, c'est le cas de *Boukhnak*, *Bouzebboujen*. Il y a également les noms d'origine, quand un individu est dénommé selon le nom du village, de la ville ou de la région dont il est issu. En général c'est un nom qu'on attribue à des personnes qui vivent en dehors de leur localité d'origine. *Immel* par exemple est un patronyme qu'on rencontre à *Akfadou*, donc dans la tribu des *At Mensur*,

---

<sup>78</sup> « Il apparaît bien qu'appellations toponymiques et appellations individuelles relèvent d'un même système et qu'il y a similarité entre catégories spatiales et catégories nominales. La même pensée organisatrice semble avoir ordonné l'un et l'autre domaine. Toponymie et patronymie constituent deux langages en miroir. Un continuum existe entre espace nommé et société dénommée » (Zonabend, 1977 : 279).

non pas dans celle des *At Yemmel*. Comme exemple en synchronie, nous connaissons, dans la commune de Timezrit, une famille qu'on dénomme *Iweylisen* dans la pratique quotidienne, parce qu'elle est originaire des *At Weylis*, alors que leur patronyme officiel est *Moussaoui*.

Cette pratique attestée en synchronie et signalée par l'ensemble des onomasticiens n'est cependant pas l'unique possibilité. Nous connaissons plusieurs personnes surnommées *Azzayri*, *Aënnabi* parce qu'ils travaillent à Alger ou Annaba. *Awehrani* est un homme qui a quitté le giron familial tout jeune et s'est installé à Oran pendant un moment. Un autre surnommé *Micli* tout simplement parce qu'il est fasciné par cette localité et il en parle beaucoup.

#### **I.4.7. Plantes**

Une plante peut, pour plusieurs raisons, transmettre son nom à un lieu. En effet, un nom de plante peut devenir toponyme si cette plante peut suffisamment caractériser un lieu quelconque<sup>79</sup>. Il suffit, par exemple, qu'un arbre peu habituel dans une région ait poussé pour devenir un toponyme. Il peut s'agir aussi d'une plante qui pousse beaucoup dans un lieu, d'une plantation d'arbres ou d'un arbre unique dans un champ nu, etc. C'est comme ça que beaucoup de toponymes, qui sont devenus des patronymes, étaient à l'origine des noms de plantes (botano-nymes). Ceci nous conduit, par conséquent, à privilégier les noms de plantes sur les autres noms communs. Ainsi nous considérons *Touati* comme un nom d'origine, du *Touat*, patronyme qui est lui-même formé sur un nom d'arbre *ttut* ; *Deflaoui* originaire de *dafla*<sup>80</sup> « laurier rose » plutôt qu'une formation sur *adfel* « neige » ; *Taka* de *taqa/ taqqa* « Genévrier » qui est en même temps le nom d'un village des *At Yahya* alors qu'il est formellement plus proche de *takka* « poussière fine du battage » ou de *ṭtaqqa* « énergie. Majorité ».

---

<sup>79</sup> « En général, on peut établir la subordination de la géographie toponymique à la géographie botanique. [...] Les cas qui contredisent les données de la géographie botanique s'expliquent par la rareté du nom dans une contrée déterminée, ou par le fait que le toponyme se généralise par suite de circonstances extrinsèques, ou par sa proximité de la zone de la géographie botanique, ou, enfin, parce qu'il s'agit d'un autre nom correspondant à un autre étymon » (Badia-Margarit, 1949 : 546).

<sup>80</sup> Beaucoup de noms de localités y ont été inspirés, la plus connue est *Ain Defla*.

#### I.4.8. Noms et verbes

En dehors de quelques cas bien connus que représentent les prénoms formés sur des formes verbales, le nom doit souvent être privilégié sur le verbe : *Izemm* « lion » est plus probable que le thème verbal *zemm* à la troisième personne masculin singulier signifiant « il a fermé hermétiquement » ; *Sakou* : le sens *asaku* « grand sac » est supérieur à la valeur verbale *saq-u* « ils ont conduit ».

On ne peut finir cette quatrième rubrique sans préciser que ce qui vient d'être dit a seulement une valeur indicative mais qu'il faut appliquer avec beaucoup de précautions et avoir toute son attention quand il s'agit de faire un choix, car dans beaucoup de cas le choix semble impossible :

*Djeddi* « grand-père » ou « sérieux, qui s'applique » ;

*Khial* de *lexyal* « fantôme. Ombre qu'on voit passer. Epouvantail » ou de l'arabe *xiyyal* « cavalier. Homme de cheval. Connaisseur en chevaux » ;

*Makour* « voleur » ou « astucieux. Malin, malicieux ; rusé » ;

Nous avons même trouvé un cas qui contredit notre hypothèse de la prééminence des hypocoristiques sur les autres noms (cf. I.4.2), en effet *Aoudia*, qui serait le diminutif du prénom féminin arabe *Aïda/Aouda*, est considérée moins probable que le mot kabyle *awdie*, « enfant posthume, né après la mort du père », car ce dernier caractérise une situation sociale très particulière. En conclusion, même si l'on peut établir des règles pour nous aider à classer les différentes possibilités d'interprétation que peut avoir un patronyme, il faut cependant être très attentif dans leur application.

## CHAPITRE II

### Les catégories morphosyntaxiques

Les noms propres sont, comme leur nom l'indique, propres à un individu unique de la catégorie, c'est-à-dire qu'ils réfèrent à l'individu lui-même, pas à un type d'individu<sup>81</sup>. Un nom propre désigne une seule unité d'un ensemble du même type, c'est pour cela qu'on peut utiliser n'importe quel segment de la langue pour accomplir cette fonction de désignation. Le patronyme, même s'il ne réfère pas à un seul individu, désigne tout de même un groupe d'individus supposé unique ; joint à un prénom, il individualise le désigné. C'est pour cela qu'il appartient au domaine des noms propres en général, et de ce fait, il peut contenir toutes les catégories syntaxiques et morphologiques de la langue. On peut y trouver des formes simples, dérivées, composées et complexes.

#### II.1. Catégories syntaxiques

Il semble paradoxal de parler de catégories syntaxiques alors qu'on est dans la classe des noms et pourtant, dans la patronymie, on trouve toutes les grandes classes de catégories,

---

<sup>81</sup> « ... en tant que *noms propres*, les toponymes urbains désignent un objet singulier, à la différence des noms communs, qui désignent des catégories d'objets. Du moins, ils sont incapables d'atteindre à la singularité numérative, dans l'occurrence de leur emploi » (Barbérís, 2007 : 78). Cette définition reste valable pour notre étude, il suffirait de remplacer l'expression *les toponymes urbains* par *les anthroponymes* pour trouver la définition qui nous intéresse.

c'est cela qui est particulier au nom propre<sup>82</sup>, toutes les unités de la langue sont susceptibles de désigner : les noms, les adjectifs, les verbes, les adverbes, on y trouve même des segments de phrase.

### II.1.1. Noms

Le nom commun kabyle se caractérise par sa forme (hormis les emprunts et quelques exceptions, il commence toujours par une voyelle pour le masculin auquel on ajoute un *t* au féminin) et ses latitudes combinatoires que sont le genre (masculin, féminin), le nombre (singulier, pluriel) et l'état (libre, d'annexion). Cependant au niveau des noms propres, surtout de personne, ces règles ne sont pas toujours respectées. D'abord parce que les noms propres ne puisent pas toujours dans les catégories nominales, comme nous allons le voir ci-dessous, on peut retrouver ici toutes les catégories syntaxiques. Ensuite, même quand il s'agit de noms propres formés sur la base de noms communs, on se permet toujours des digressions notamment la chute de la voyelle initiale, c'est ainsi que *ameqqran*, *amezzyan*, *ayilas*, en devenant des prénoms se contractent en *Meqqran*, *Mezzyan*, *Filas*, etc. ; tout ceci, aussi bien l'application des règles que leur transgression, se retrouve en patronymie.

Les patronymes à morphologie du nom berbère, on en trouve de tout type (masculin et féminin, singulier et pluriel), on a des exemples pour les noms commençant par *a* (les plus nombreux, c'est la forme régulière en quelque sorte) : *Aberhouche* « petit d'animal, souvent petit chien », *Acherchour*, *Acharchour* « chute d'eau. Source, robinet », *Achouche* « gourbi, hutte, bicoque », *Adafer* « qui suit », *Adjaoud*, « chamelon », *Adrar* « montagne », *Agni*, *Agueni* « plateau » ; au féminin : *Tafat* « lumière. Clarté », *Taghanimt* « pied de roseau », *Tahanout* « boutique ; magasin », *Tahrout* « matraque, massue » ; les noms masculins commençant par *i* : *Iffis* « trèfle (fourrage) », *Ifri* « grotte ; abri sous roche », *Ighil* « bras, membre antérieur. Colline », *Iguemir* « pente, terrain en pente » ; au féminin : *Tighidet* « chevrette », *Tighilt* « petit bras. Petite colline », *Tighit* « pouvoir, capacité », *Tizi* « col, colline » ; les noms commençant par *u* : *Ouchen* « chacal », *Oudane*, *Ouddane*, *Ouddene* « type de lynx africain », *Ougour* « obstacle, difficulté », *Ourti* « verger, particulièrement de figuiers », et *Touguit*, « fait de refuser », au féminin.

---

<sup>82</sup> « Tout peut être np. Ce qui signifie que le np n'est pas seulement un nom, mais peut aussi bien être une quelconque partie du discours, une phrase quelconque... » (Molino, 1985 : 10).

Au pluriel nous avons les formes régulières avec *Ideglene* « cèdres », *Iftissen* « champs humides », *Imatouken*, *Imatoukene* « affranchis, délivrés » ; l'alternance de la voyelle initiale *a*→*i* : *Ichalal*, *Ichallal* « roux », en plus de la voyelle initiale on peut avoir des changements au niveau d'autres voyelles pour indiquer le pluriel, comme l'alternance *u*→*a* de la voyelle finale : *Ireza*, *Iraza* « des terrains défrichés », ou d'une voyelle intermédiaire : *Idjaad* « chamelons » de *ajeud*, *Izountar* de *zzenṭar* « renouée des oiseaux », ou carrément alternance entre deux voyelles dans *Imoula* « ubacs » de *amalu*, etc.

L'altération des noms communs peut se faire par simple suppression de la voyelle initiale, chose somme toute normale dans le passage des noms communs aux noms propres (cf. exemples de prénoms supra), c'est le cas de *Djaoud* « chameleon », *Kherib*, *Khrib* « ruine, bâtisse en ruine », *Zebboudj*, *Zeboudj* « oléastre », *Bahirene* « grands jardins », *Djenane*, *Djennane* « jardins, vergers », *Bahloul* « simple d'esprit, sot, idiot », *Bellout*, *Belout* « gland et spécialement gland doux », *Biba* « sorte d'impétigo autour du museau des lapins et autre bétail », *Brouri* « grêle », *Chelghoum* « moustache ». Ce qui, par contre, ne se retrouve pas dans le fonctionnement normal de la langue sont les déformations suivantes : la suppression de la voyelle initiale pour un ethnique appliqué à un individu, car, dans ce cas, la voyelle est un schème de dérivation non pas un constituant du nom comme avec *Gaoua* « personne appartenant aux *Igawawen* », *Ymmel*, *Immel*, *Imel* « d'At *Yemmel* », *Mechdal* des *Imecdalen*, *Melikeche*, *Mellikeche*, *Milikeche* d'At *Mlikec* ; ou la suppression du *t* du féminin soit au début du mot comme dans *Alalout* « ventrue », *Ighilt* « petite colline », *Cheraft*, *Cherrafet*, *Charaft* « âgée. Expérimentée. Intelligente, habile », *Ibsatine* « petits tapis », ou à la fin dans *Tamaouche* « chétive ». D'autres altérations, dont nous pensons qu'elles sont dues à des erreurs de transcription, sont à signaler comme la suppression ou l'adjonction d'un phonème ou la transcription selon la prononciation française, comme dans *Aguenis* de *agens* « lieu réservé aux humains dans la maison traditionnelle », *Akillal* de *aqellal* « poterie de fabrication industrielle », *Tariket* « selle de cheval à dossier », *Tazerart* « petit collier », *Toufouta* de *tafuṭa* « pagne, fouta », *Baloul* de *ablul* « mollet », *Chiboub* « chevelu », *Falouz* de *afluz* « niais, nigaud ; insignifiant », *Izemm* « lion », *Tarzalt* de *tayzalt* « gazelle. Belle femme », *Tiril* certainement à relire *Tiyilt* « petite colline », *Tagzout*, *Takzout* de *tayzut* « champ, terrain en bordure de rivière. Terre d'alluvions ».

Nous avons également relevé des formations expressives à l'exemple de *Abekhoukh*, *Abkhoukh*, exprimant l'idée de petitesse, des augmentatifs tels que *Aberkouk* de *taberquqt*

« prune ; prunier », *Akour* de *takourt* « pelote. Boule », *Bernine* de *tabernint* « Robinet, vis. Tournevis. Colique », *Aouiche* masculin de *Aouicha*, cette forme, qui n'est pas attestée comme prénom masculin, semble faire partie des dérivés expressifs. Il y a des termes qui expriment l'usure comme dans *Ferchiche* « vieux, usagé », *Ferkous* « usé, fatigué (chose ou personne) », *Guermoune* de *agermum* « vieux, sec, dur. Grosse souche, bûche », *Guerrouah* « misérable, qui a des habits tout déchirés », et d'autres valeurs expressives avec *Ghidouche* « tige, sans contenance, pas solide », *Hantat* « collant », *Khanfar* « au gros nez, au nez mal formé ; qui a mauvaise mine », *Khanouf* « nez mal fait, mal proportionné ». Ou encore des mots appartenant au registre du lexique dit enfantin comme *Baa* « un ovin en général », *Bouaou* « bestiole ».

Enfin, nous terminerons par ces quelques remarques : le schème *m-* de dérivation nominale sur une base nominale vient d'être enrichi d'un nouvel exemple qu'est *Amezrar*, *Amezrare*, *Amzrar* « graveleux, schisteux » de *azrar* « gravier »<sup>83</sup>, nous avons aussi des dérivés de noms sur base verbale comme les noms d'agent *Amzal*, *Tamzalit* « qui fait la prière », *Makour* « voleur », *Meddour*, *Medour* « vivant », et de nom d'action verbal avec *Tiouit* « cuisson, fait de cuire, de mûrir », et la survivance d'une forme ancienne *Azir* qui a pris aujourd'hui la forme *izir* « jet de lait sortant de la mamelle ».

L'onomastique kabyle est truffée de xénismes, des noms qui n'ont pas subi de traitement morphologique. Comme il est signalé par Cheriguen (1993 : 12) « *l'onomastique, domaine du nom propre, est le lieu même du xénisme pour peu que le nom soit inhabituel dans la langue (ou, plutôt, dans le discours) même qui s'en sert. Les désignations onomastiques sont assez souvent des usages de xénismes jamais devenus des emprunts saufs dans quelques cas particuliers* ». L'anthroponymie, plus que la toponymie, est le lieu où se vérifie le mieux cette assertion, car la prise des prénoms arabes est ressentie comme un acte religieux, et c'est vraiment le cas d'une certaine manière car seul l'arabe permet de donner les prénoms recommandés par le prophète de l'islam (les prénoms à base de *Adb* ou de la racine HMD), et aussi parce que les personnages connus et célèbres de la période faste de l'islam sont tous connus sous des noms arabes, la mode patronymique aidant, ils se sont vulgarisés dans toutes les contrées devenues musulmanes, donc y compris en Kabylie.

---

<sup>83</sup> Nous ne lui connaissons dans les noms communs que le mot *amzayar* « habitant de la plaine » de *azayar* « plaine », et le néologisme *amawal* « lexique » sur *awal* « mot », créé par M. Mammeri.

Ces noms peuvent être purement abstraits comme *Fedila* « la vertu », *Aimane* « foi, créance », *Afia* « paix », sans parler des noms qui qualifient une personne comme *El Bar* « le juste, le vertueux », *Nacef* « juste, équitable », *Adil* « Juste, équitable », *Moumen* « croyant », *Bahi* « beau », *Zine* « beau », *Bettache* « violent, cruel », *Kaci* « dur, méchant », *Tahrat* « pures, chastes ». Les noms concrets sont plus nombreux et peuvent concerner toutes choses, *Khial* « fantôme, épouvantail », *Hamam* « pigeon, colombe », *Hanache* « serpent », *Harik* « incendie », *Kaous* « voûte. Arc, arcade », *Keloua* « rein » ou « testicule », *Khoufache* « chauve-souris », *Madene* « mine, métal. Fer. Minerai », *Raad* « tonnerre », etc.

Toutes les catégories du genre (masculin, féminin) et du nombre (singulier, duel et pluriel) se retrouvent en patronymie. Pour le singulier, comme on peut s'y attendre, nous avons le plus grand nombre surtout au masculin, et ils sont très variés au plan sémantique (cf. catégories sémantiques), pour exemple on prend *Serrir*, *Serir* « fabricant des crosses de fusils », *Seba* « lion », *Sabi* « petit enfant », *Rassoul* « envoyé, messenger », *Oukil* « procureurs », *Merabet* « marabout », *Mechahab* « tison, flammèche », *Lahbas* « geôlier », *Ladjadj* « bourrasque, ouragan », *Khoufache* « chauve-souris », *Ghout* « aide, secours », *Dib* « chacal » ; mais également au féminin sigulier : *Zaouia* « angle. Etablissement religieux où l'on dispense ordinairement de l'enseignement religieux », *Souam* « flèches », *Saada* « félicité, bonheur », *Mouda* « période », *Maza* « chèvre », *Kribia* « Gâteau de semoule, beurre et sucre », *Keloua* « testicule », *Houma* « quartier (de la ville) », *Gharsa* « plantation (d'arbres) » ; et pluriel : *Zinat* « belles », *Zarat* « fleurs », *Mahdjat* « existences, vies », *Kernouat* « poulpes. Langoustes », *Hamlat* « enceintes ; errantes, insouciantes », *Amirat* « princesses ». Au masculin pluriel, ils sont de deux types, il y a des pluriels qui indiquent simplement le nombre comme *Ghoumal* « moisissures, moisiss », *Soukan* « habitants, population », *Moualed* « nouveaux-nés, naissances », *Mouacem*, *Mouacim* « fêtes religieuses », *Maalem* « signes », *Houchat*, *Houchet* « maisons des champs. Fermes, enclos », *Hamamine* « qui s'occupent des bains », *Hadjadj*, *Hadjidj* « pèlerins », *Ghirane* « cavernes, grottes, tunnels, trous », *Fekair* « tortues (Maroc) », *Debene*, *Dibene* « mouches », *Arkam* « chiffres » et d'autres qui sont plutôt des ethniques comme *Touaoula* « grands de taille », *Taalba* de *teleb* « renard », *Bekakria* qui est un ethnique à partir du prénom *Boubekeur*.

L'arabe partage le nombre en trois catégories, le singulier et le pluriel comme pour le kabyle, mais il se distingue par une troisième forme qui indique le duel (forme que prend le

signifiant pour désigner deux entités référentielles, un pluriel de deux) comme dans *Djanaoussine* « deux Génois », *Chebbine*, *Chebine* « deux jeunes, beaux (deux) », *Sedkine* « deux amis, deux fidèles » et *Sidane* duel de *saïd* « heureux, fortuné », *Merabtine* « deux marabouts », *Azibani* « deux célibataires ».

Pour la dérivation, nous relevons l'importance des schèmes de noms d'agents, que ce soit la forme CaCeC (dit *fäïl* « celui qui fait, l'agent ») comme *Ghanem* « qui a fait du butin ; jouisseur », *Hamel* « vagabond, errant, insouciant », *Kateb* « écrivain. Scribe », *Saigh* « bijoutier », *Tabet* « constant », *Taleb* « étudiant », *Tareb* « réjouissant, égayeur, amuseur », ou bien celle obtenue par la tension d'une consonne radicale comme dans *Allam* « très savant, très docte », *Attar* « droguiste, épicier », *Bennai* « maçon, bâtisseur », *Chebbah* « qui embellit », *Djerrah* « chirurgien », *Kebbache* « éleveur de moutons », *Fetak* « massacreur », *Heddab* « éducateur », *Haddad* « forgeron », *Sayad* « chasseur », *Tebbakh* « cuisinier », *Tebbal* « qui bat du tambour ».

## II.1.2. Adjectifs

L'adjectif arabe est présent avec toutes les nuances de sens possibles et de nombreuses formes. Sur le plan sémantique, on a relevé la qualification de la beauté comme dans *Hocine* « beau, bon, excellent », *Zine* « beau, joli », *Zinat* « belles », *Hamache*, *Hamiche*, *Hammiche*, *Hammache* « beau, fardé », *Bahi* « beau, brillant, splendide, éclatant » ; la description de la taille avec *Ali* « haut, élevé », *Aliane* « élevé, grand, haut de taille », *Touaoula* « grands de taille », *Sami* « haut, élevé, éminent, sublime, supérieur » ; un défaut physique : *Aoudjane*, *Oudjane*, *Aoudj* « tordu, courbé, déformé, mal formé », *Lardjane*, *Lardjeane* « le boiteux », *Hamaz*, *Hammaz* « boiteux », *Chila*, *Chilla* « estropiée », *Ferkal* « boiteux, qui boite », *Laamache*, *Mamache*, *Lamouche*, *Lameche* « chassieux », *Latreche*, *Latrache* « sourd » ; la couleur dans *Khoudir* « verdoyant », *Ourdane* « rose, couleur de rose, rosé, rouge violacé », *Akra* « écarlate, carmin, amarante » ; une description physique : *Chalane*, *Challane* « brillant, éclairant, étincelant », *Kedjnane* « saligaud », *Kerchane* « ventru », *Meklat* « chauve », *Hadib* « bossu », *Lehiani*, *Lahiani* « barbu » ; le caractère : *Souada* « heureux », *Atif*, *Attif* « sympathique, bienveillant ; affectueux, compatissant », *Sekouane* « calme », *Safi* « clair, net, pur, droit, limpide », *Aslouni* « mielleux », *Magri* « doux, mielleux », *Meski*, *Miski* « doux, serviable », *Sahi* « distrait » ; les qualités morales : *Nacef* « juste, équitable »,

*Rahmane*<sup>84</sup> « Miséricordieux, clément (Dieu) », *Mebrou, Mabrou* « bon, pieux », *Krimat* « généreuses, bonnes, nobles » ; le rang et la situation sociales : *Cherif* « noble, de rang élevé », *Atik, Attik* « ancien, vieux ; noble », *Slatni* « impérial, royal, souverain. Monarchique. Princier », *Amrane* « prospère, riche », *Djouidi* « noble, généreux » ; le comportement : *Lahlou* « douceur. Conduite douce, polie », *Tayeb, Taib* « bon, agréable, doux, bienveillant », *Sahel* « facile, conciliant », *Bessam* « souriant, radieux », *Khecham* « fier, orgueilleux », *Kaci* « dur, méchant, cruel, atroce », *Drai* « qui utilise la force » ; *Sakher* « qui se moque, moqueur » ; *Tabet* « constant, fixe, inébranlable, qui tient bien sans bouger », la célébrité : *Marouf* « connu, célèbre », etc.

Au plan formel, nous citerons quelques-unes des formations les plus productives, en premier l'adjonction d'un *i* à la fin qui est à la base de la formation de beaucoup de prénoms comme *Ali* « haut, élevé », *Ghani* « riche », *Hani* « tranquille », *Djilali* « majestueux, glorieux », c'est un schème très productif qui transforme une multitude de noms communs en adjectifs, nous citerons des exemples comme les périodes de l'année avec *Rabiai* « printanier », *Chetoui* « hivernal », *Saifi* « de l'été » ; les périodes de la journée : *Sabhi* « matinal », *Achoui* « du soir », *Sahiri* « de l'aurore » ; formation des noms de couleurs : *Ramani* « grenat », *Khoukhi* « couleur des pêches », *Rabei* « couleur de l'herbe, couleur bleu vert » ; et pour indiquer tout genre de descriptions, de caractères, de comportements et autres en rajoutant ce morphème à des noms concrets comme *Drai* « méchant, qui utilise la force », *Meski* « doux », *Anki* « au grand cou », *Sbai* « né au septième mois »...

Un autre schème, qu'on retrouve aussi en berbère, est la terminaison *-an* comme dans *Ferkane* « bien portant », *Harkane, Harkene, Herkane* « agité, remuant », *Hassiane, Hasiane, Haciane* « qui s'est fait beau, qui est rasé ».

Nous citerons aussi les différentes formes recensées par Annemarie Schimmel<sup>85</sup>. En suivant l'ordre de présentation dans la citation, nous donnerons des exemples pris de notre

---

<sup>84</sup> C'est un attribut divin qui n'est jamais utilisé seul, il est toujours précédé du lexème *abd* « serviteur ».

<sup>85</sup> « Les adjectifs utilisés comme ism offrent toutes les formes possibles. Il y a le participe actif de la première forme verbale selon le schème fâeil comme pour Khâlid “celui qui demeure”, Nâzîm “celui qui met en ordre”. Il y a aussi le schème faeîl, sur lequel sont construits Saëîd “heureux”, Zakî “pur” où le schème emphatique Saeûd “très heureux”, on trouve aussi le participe passif de la première forme verbale, Masëûd “heureux” ou Maḥfûz “Préservé”, ainsi que celui de la deuxième forme, Muzaḥḥâr “victorieux” ou Munawwar “illuminé”. Ces derniers

corpus pour chacun des cas, d'abord pour le participe actif de la première forme verbale selon le schème *fa'el* on a *Akil* « sage, sensé, intelligent », *Adil* « le juste, équitable » et surtout la forme *fâ'el* avec *Khaled* « impérissable, éternel, qui jouira d'une longue vie », *Khalef* « descendant, successeur, remplaçant », *Sahel* « facile, conciliant ». Pour le schème *fa'el* nous avons *Atif*, *Attif* « sympathique, bienveillant ; affectueux, compatissant », *Aziz* « chéri, aimé », *Bachir* « porteur de bonnes nouvelles », *Cherif* « noble, de rang élevé », *Khatir* « le choisi, l'élus », *Rahil* « migration des nomades, déménagement. Départ », *Zair* « qui brille, brillant, luisant, resplendissant », *Atik*, *Attik* « ancien, vieux ; noble ».

Pour le schème dit emphatique nous avons *Attoum*, *Atoum* « tardif, qui est venu tard » *Chettouf* « impatient, qui se presse, qui se précipite », *Ammour*, *Amour* « qui peuple, qui remplit une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité », *Azzouz* « chéri, adoré. Précieux. Apprécie », *Batouche* « violent », *Bekkour* « matinal, précoce », *Chakour*, *Chekkour*, *Chekour* « qui glorifie et remercie, reconnaissant », *Hamour* « rougeâtre », *Haroud*, *Harroud* « petit malin qui provoque et anime des rixes », *Haroudj*, *Harroudj*, *Herroudj* « agité, tumultueux », *Kahoul* « noiraud », *Rebouh* « gagnant, qui gagne, prospère ».

Le participe passif de la première forme verbale est bien représentée avec *Mahfoud* « préservé, protégé, conservé », *Mansour*, *Manseur* « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux », *Mekhlouf*, *Makhlouf* « il est remplacé, il a eu un successeur », *Mouhoub* « donné, don (de Dieu), qui est pourvu de dons (par Dieu) ; donné, offert, consacré (à Dieu) », *Mebrouk* « béni, heureux, propice, fortuné », *Maatoub*, *Matoub* « handicapé », *Mahfouf* « entouré. Embrouillé, enchevêtré », *Mahiouze* « isolé, écarté », *Mahmouche* « fardé », *Marouf* « connu, célèbre », *Massoum*, *Massoume* « infaillible, impeccable, préservé de l'erreur », *Medkour* « dénommé, cité, mentionné, invoqué », *Menkour*, *Mankour* « renié » ; la deuxième forme est très peu représentée, nous n'avons relevé que *Maammeri*, *Maameri*, *Maamri*, *Mammeri*, *Mameri* de *mæemmer* « rempli, plein, empli ». Quant au dernier cas recensé par Schimmel, il est complètement absent de notre corpus.

---

schèmes sont souvent employés pour les hommes comme pour les femmes. Le participe actif de la quatrième forme est courant lui aussi, par exemple *Muhsin* «bienfaisant» ou *Mueïn* «secourable» » (Schimmel, 1998 : 8-9).

Nous terminons en notant que les formes participiales de l'arabe peuvent être rapprochées des verbes quand elles indiquent l'action, alors que, comme on vient de le voir, on peut les rapprocher des adjectifs là où elles indiquent des qualités.

Contrairement à l'arabe, l'adjectif berbère est, morphologiquement et fonctionnellement, très distinct des formes participiales, et même si on peut le considérer comme faisant partie de la classe nominale car ayant les mêmes fonctions que le nom (multifonctionnel), et les mêmes latitudes combinatoires (du genre, du nombre et de l'état), il se distingue cependant des substantifs par une fonction supplémentaire, celle de pouvoir être un déterminant direct (sans morphème de subordination qu'est l'état d'annexion, ni préposition intermédiaire) d'un autre nom, comme dans *aqcic acebhan* littéralement [enfant beau] donc « un bel enfant », et surtout il se caractérise par une morphologie particulière pour une grande part. Nous reproduisons ici les quelques caractéristiques morphologiques que nous avons relevé dans le corpus. En premier lieu la terminaison *an* qui est le schème typique des adjectifs comme dans *Ameziane, Meziane* « petit, jeune », *Amokrane, Mokrane* « grand, âgé. L'aîné. Chef. Important », *Aberkane, Berkane* « noir », *Aourane* « difficile », *Chibane* « qui a les cheveux blancs ; chenu ». Nous avons aussi le schème discontinu *u...i...* qui exprime l'imperfection, qu'on retrouve dans *Oumlil, Oumelil, Oumellil* « blanchâtre », *Kemiche* de *ukmic* « ridé, ratatiné », *Zouigh* « rougeâtre », ou encore *Imerzeg* « aigrelet » de l'adjectif *arzagan* « aigre, amer ».

Parmi les autres adjectifs kabyles, on a les noms de couleurs avec *Achaalal, Achallal* et au pluriel *Ichalal, Ichallal, Ichalalen, Ichallalene* de *acealal* « blond, rouquin. Brillant, clair », *Aouragh* « jaune, pâle », *Zerkak* « bleu. Avoir des yeux bleus », *Zeggagh* « rouge », *Berbache* « tacheté, marqué de taches. Marque sur la peau ; bouton », *Izerouken, Izarroukene, Izarouken, Izerrouken* « bleuâtres, tirant sur le bleu ». Et une panoplie d'autres adjectifs comme *Aggoun, Aggoune, Agoune* « idiot, stupide », *Amaouch, Amaouche* « chétif », *Tamaoucht* « chétive », *Azzoug, Azoug* « sourd », *Bahloul* « simple d'esprit, sot, idiot », *Gougam* « muet », *Zengal* « qui est atteint de strabisme ».

### II.1.3. Verbes

Nous avons recensé une quantité non négligeable de formes verbales. Ces verbes sont souvent associés à un indice de personne parce que l'arabe et le berbère n'ont pas de forme verbale neutre, c'est-à-dire une forme qui serait l'équivalent de l'infinitif français. L'aspect

est une autre caractéristique inhérente à toute forme verbale (arabe et berbère), c'est pour cela que tous les patronymes qui ont des formes verbales sont actualisés par la présence au moins de l'aspect et d'un indice de personne.

En kabyle, la forme la plus neutre du verbe est la forme de l'impératif 2<sup>ème</sup> personne masculin singulier que représentent les patronymes suivants : *Gani* « guetter, attendre », *Sethi*, *Sathi* de *sethi* « avoir honte », *Ahnou* « être compatissant avec, s'attendrir », *Anes* « tenir compagnie ; être ami, intime de », *Chir* « prédire », *Zeber* « émonder, élaguer, dégarnir, tailler un arbre. Faucher, emporter (maladie) ». On notera la présence d'un verbe intransitif qui a ici la valeur d'un passif : *Irid* « être lavé », *Iddir* « soit vivant, reste en vie » ; et d'un dérivé *Sider* « faire vivre », forme factitive du verbe *idir* qui, malgré cette forme impérative, exprime en fait le souhait que la femme à laquelle on s'adresse ne perde pas ses enfants en bas âge.

Nous avons relevé pour le kabyle la forme du prétérit essentiellement associée à l'indice de la troisième personne singulier, on a par exemple *Yahlali* « il est plein, complet (croissant de lune) ; il a exulté, glorifié », *Idoughi*, « il est lié, empaqueté », *Ihden*, *Ihdene* « il est chouchouté », *Inouri* « il est illuminé » ou « il a fleuri », *Yadoughi* « il est lié, empaqueté », *Irouch*, *Irouche* « il est/a aspergé » du verbe mixte *rucc* « arroser, asperger. Appliquer une teinture, une peinture... », *Issoumer* « il est exposé au soleil », *Itoudj*, *Ittoudj* « il est couronné, qui a une couronne, une huppe (sur la tête) », *Yeddak* « il est tassé », *Youdjou* « il a acheté les denrées », *Yadel*, *Yadil* « il est juste, équitable, bien proportionné ; uni, égalisé », *Yagouni* « il a guetté, épié ; il a attendu », *Ider* de *idder* « il est vivant, il est resté en vie ». Nous n'avons recensé qu'une seule forme au féminin, *Zinet* « elle est belle », verbe d'état au prétérit 3<sup>ème</sup> personne féminin singulier. On a aussi relevé des formes passives : *Touatou* « être oublié », passif du verbe *ttu* « oublier », *Touazi* « être entouré, retourné ». *Touzinat*, *Taouzinet*, *Touazinet*, semblent être le passif de *zeyyen*, « embellir, orner », à la troisième personne féminin singulier, nous remarquons ici un mariage curieux entre une forme passive d'un verbe transitif qui, normalement se combine avec les désinences des verbes actifs (dans notre cas un *t* initial, on aurait eu *tettwazeyyen*) et une terminaison *t* qui est une caractéristique des verbes d'état.

Parmi les autres formes verbales recensées nous avons l'aoriste 3<sup>ème</sup> personne singulier masculin dans *Yarou* « qu'il soit écrit (qu'il reste vivant), qu'il fasse parti de notre destin », *Idir* transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », *Yarid* semble être

une forme de *irid* « être lavé »<sup>86</sup> ; et un réciproque *Mazguene* « ils s'entendent bien, ils vont l'un à l'autre, ils sont assortis l'un et l'autre, ils sont amis ».

Les participes passés sont aussi à considérer parmi les formes verbales, on a *Youknan*, *Youknane*, *Youkenene*, *Iouknan*, *Iouknane*, *Iouknene* de *yuknan* « ce qui est incliné, l'incliné, le courbé », *Youzmane*, *Youzeman*, *Yozman*, *Izmane* « qui a fait des reproches, qui a critiqué », *Irouchen* « aspergé, arrosé ».

Pour l'arabe nous avons toujours le prétérit à la troisième personne du singulier : *Adara* « il a excusé quelqu'un, lui a pardonné » ou « il a fait paître, pâturer », *Hara* « il est inquiet, embarrassé, impatient », *Zegga* « il a crié, gueulé, grondé », *Hanne*, *Henne* « il a avili, humilié » ; en plus on a des formes au pluriel comme *Djaou* « ils sont venus » ou *ğæu* « ils ont eu faim », *Hadjou* « ils ont accompli le pèlerinage à la Mecque », ou « ils sont excités, révoltés », *Kassou* « ils se sont vêtus, couverts » ou *qasu* « ils ont touché, atteint ; ils ont enduré, souffert », *Barkou*, *Berkou* « ils ont félicité, béni », *Haddou*, *Hadou* « ils ont limité ; ils ont montré les limites, les frontières » ou « ils ont détruit », ou même *heddu* « ils ont menacé ».

A l'aoriste, nous avons *Yaguer* « il gronde, maugrée » ou « il avoue, confesse, reconnaît », *Yahmi* « il protège, défend », *Yahoui* « il boite », *Yargui* « il protège de la sorcellerie par la *roqia* », et *Yahouni* « il méprise, il est méprisant » ou « il est facile, léger », nom obtenu par le rajout du morphème de filiation à *yahun*.

Parmi d'autres formes verbales, nous citerons : *Haya* « accourez, ruez (à la prière) » qui est à l'impératif 2<sup>ème</sup> personne singulier ; des formes de souhait dans *Yessad* « qu'il soit heureux », *Yazid* « (qu') il s'accroît, prospère, (qu')il ai une descendance nombreuse », une forme représentant la verbalisation nominale dans *Metsaha* « il a retrouvé la santé, il a guéri, il s'est revigoré » de *ssehha* « la santé », et enfin une forme composée, *Zidahnal* « ajoute-lui, il mérite », composé de *zid-h* « ajoute lui » + *nal* « il a gagné ».

Quant au participe passé, il est très présent, surtout les dérivés en *m-* comme *Mahfoud* « préservé, protégé, conservé », *Mansour* « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux » ; *Mekhlouf*, *Makhlouf* « Il est remplacé, il a eu un successeur », *Merad*, *Merrad* « désiré, souhaité, voulu », *Mouhoub* « donné, don (de Dieu), qui est pourvu de dons (par Dieu) ;

---

<sup>86</sup> Dire à quelqu'un : « que tu sois lavé », signifie qu'on lui souhaite de mourir.

donné, offert, consacré (à Dieu) », *Moubarek* « béni, heureux, propice, fortuné », *Maafa* « sauf, guéri, soulagé », *Mahiouze* « isolé, écarté », *Mahmouche* « fardé ».

#### II.1.4. Adverbes

On peut trouver tous les types d'adverbes. Les mieux indiqués sont à coup sûr les adverbes de qualité, qui sont susceptibles de donner des sobriquets péjoratifs comme avec *Diri* qui peut s'employer en forme indépendante et prend une valeur générale ; *diri* « c'est mauvais » ; mais le plus souvent il est rattaché à un pronom personnel affixe régime direct, indirect ou les deux à la fois ; *diri-t* « il est mauvais », *diri-yas* « c'est mauvais pour lui », *diri-yas-t* « il lui est déconseillé ». Parmi d'autres on a la quantité avec *Chettouh* du kabyle *ciṭṭuḥ* « peu, un peu », *Aidrous* « soit peu » qui est une verbalisation de l'adverbe kabyle *drus* « peu », ou encore le lieu dans *Oufella* « d'en haut », *Ouadda* « du bas, d'en bas ».

Pour l'arabe nous avons relevé les adverbes suivants : *Abadine* de *abaden* « pour toujours, à jamais », ou bien, s'il est utilisé avec une négation, « jamais, en aucune façon » ; *Yasri* de *yäser* « beaucoup, bien, très, considérablement, trop. Facile à faire » (B : 1090). Mais surtout un nombre important de patronymes à terminaison *i* sont des adverbes de manière : *Kantouri*, *Kentouri* « bravement » de *gunṭar* « brave, point d'appui de son entourage » ; *Douali* « alternativement, de manière alternée (entre l'enseignant qui explique et l'élève qui fait la lecture) » ; *Aoussati* « modérément » ; *Bellili*, *Belili* « raisonnablement » ; *Hanaili* « de façon courbée » ; *Derradji* « doucement, graduellement ; qui ménage (ses crédateurs) ; conducteur patient de bêtes » ; *Massari* « de manière perfectionnée » ; *Ramouli* « à la façon d'un taureau » ; *Ranebi*, *Rambi* « aux oreilles dressées l'une en avant et l'autre en arrière, à la façon du lièvre », etc.

## II.2. Les catégories formelles

Sur le plan purement formel, notre corpus comprend trois grandes catégories de patronymes : les noms simples, les dérivés et les noms complexes.

### II.2.1. Formes simples

On appelle noms simples des patronymes qui sont transcrits sous une forme unique (constitué d'une seule unité formelle) et d'un seul formant (n'ayant pas de monèmes autres que le lexème de base nu et sans morphème accolé, c'est-à-dire ayant un constituant

sémantique global, unique et nom séparable). Dans cette catégorie sont rassemblés les prénoms attestés comme tel à l'exemple des prénoms masculins *Abbas, Achour, Adil, Aissa, Allaoua, Lala, Amer, Amara, Moumen, Braham, Chabane, Hamza, Khelifa, Moussa* ou *Meziane, Mokrane, Laifa*, et féminins *Nedjma, Hadjer, Houria, Kafya, Khira, Samah, Hama, Taklit*.

Parmi les autres patronymes simples on a ceux ayant la morphologie du nom berbère masculin singulier, qui commencent par *a* : *Abdous, Abekhoukh, Aberhouche, Aberkouk, Achaalal, Acherchour, Achouche, Adjaoud, Adrar, Agaoua, Akardjoudj, Amezrare, Aouacif*, par *i* : *Iffis, Ifri, Ighil, Iken* et par *u* : *Oumlil, Ouchen, Oudane, Ougour, Ourti*. On les retrouve au féminin : *Tamaoucht, Tamarat, Tamzalit, Tadjenant, Tighilt, Tacheraft, Tafat, Taghanimt, Tahanout, Taka, Tammart, Tighidet, Tighit, Tiguemit, Torchicht, Toufouta, Touguait*. D'autres encore sont au pluriel, comme *Ichalal, Imoula, Azzougouenne, Bahirene, Fergane, Habiben, Iberraken, Ideglene, Iftissen, Igoussimen, Imadalen, Imarazene, Ireza, Izerrouken, Tigrine, Tihianine, Tirane, Tissegouine*, et des mots du kabyle même s'ils n'ont pas la morphologie régulière du nom berbère, qu'ils soient des emprunts attestés dans le kabyle ou des mots kabyles à morphologie légèrement altérée *Afia, Ainceur, Lazla, Ammi, Azraïne, Baa, Belloul, Bellout, Biba, Bibras, Bouaou, Brouri, Chelghoum, Gougam, Khenfouch*.

Nous considérons comme simples tous les patronymes qui sont formés, sur des bases verbales, avec des schèmes de noms, d'adjectifs, de participes ou d'adverbes (ce que nous avons appelé des dérivés 1<sup>er</sup> type, cf. chapitre V). Ainsi on a la série particulière de noms à terminaison *an* qui sont essentiellement des adjectifs : *Aliane* « haut de taille », *Amrane* « prospère, riche », *Aoudjane* « tordu », *Challane* « brillant », *Kerchane* « ventru », *Lardjane* « le boiteux », il y a quelques noms qui ont cette terminaison mais, en fait, le *n* fait partie de la racine comme *Assouane* « gardien », *Sabbane* « marchand ou fabricant de savon ».

Il y a toute la série des participes dits passifs qui sont formés avec le schème *m—* comme *Mebrouk, Moubarek* « béni », *Medjber* « contraint », *Maafa* « sauf, guéri », *Mahiouze* « isolé, écarté », *Marouf* « connu », *Medkour* « cité, mentionné », *Mehzem* « ceint », *Menkour* « renié », et qui est le schème de nom d'agent dans le kabyle : *Makour* « voleur », *Meddour, Medour* « vivant », *Mekeddache* « domestique », *Mekraz, Mekrez* « laboureur ».

Il ya deux schèmes arabes pour la formation des noms d'agent, la première est C1aC2eC3 : *Atek* « qui affranchit », *Azeb* « célibataire », *Azem* « résolu », *Chaker* « reconnaissant », *Ghanem* « qui a fait du butin », *Haid* « qui retourne vers Dieu », *Hamel*

« vagabond, errant », *Kaid* « Caid, chef. Commandant », *Kateb* « écrivain », le deuxième est obtenu par la tension d'une consonne radicale : *Achache* « celui qui niche », *Adjad* « qui veille pour prier », *Agag* « artisan ou marchand dans des bijoux de verroterie et de cornaline », *Attar* « droguiste », *Bennai* « maçon », *Ferrat* « négligent », *Haddad* « forgeron », *Tebbakh* « cuisinier », ce schème est tellement productif que beaucoup de noms arabes ont cette forme, ayant été empruntés par le kabyle, le schème lui-même commence à devenir productif sur des bases berbères, on peut dire que le kabyle a emprunté ce schème aussi.

Parmi les autres schèmes de dérivation on a le suffixe *un* (doublé par parfois d'un *i*) qui est un indicateur d'affectivité (*Aichoune, Aidoun, Aidouni, Akroun, Chabouni, Chikhoune, Djemaoune*) ; le morphème arabe d'intensité *u* (*Ammour, Attoub, Attouche, Azzouz, Batouche, Bekkour*) ; le diminutif berbère *c* qui est très utilisé dans la formation des hypocoristiques (*Ainouche, Allouche, Amrouche Bahache, Habtiche*) ; le diminutif arabe obtenu par l'infixe *i* (*Abiche, Airedj, Amiar, Benain, Bourkaine, Guenine, Douibi, Hassain, Souilah*), enfin certaines formations empruntées au domaine de la dérivation expressive comme le redoublement (*Abdedou, Alilat, Amimeur, Feninekh, Hamimi, Harzouz, Menana, Ghedjghoudj, Tahroul*) ou les formations péjoratives (*Azzout, Ferdjoukh*).

## II.2. 2. Dérivés

On considère comme dérivé tout patronyme nécessitant un formant supplémentaire, qu'on appellera schème de dérivation, autre que le schème de la formation du nom lui-même. Le *i* final est le schème le plus remarquable par ces latitudes combinatoires (on peut le rajouter à n'importe quelle forme de mot), la facilité de son utilisation, et surtout (c'est aussi la raison) par le nombre de patronymes dans lesquels on le retrouve. Il peut être un simple morphème d'adjectif : *Bahi* « beau », *Djouidi* « noble, généreux », *Ghani* « riche », *Ghazi* « victorieux », *Kaci* « dur, méchant », *Saadi* « chanceux » ; il peut être un indicateur de filiation (*nisba* arabe) avec une multitude de valeurs, entre autres, on a la formation des noms de famille sur de simples prénoms masculins comme *Abbaci, Laidi, Aissani, Aissi, Amri, Arabi, Atmani, Azizi, Bachiri, Brahimi, Chabani, Daoudi, Djafri*, ou féminins avec *Tekfi, Tounsi, Loundji, Miri, Smahi*, ou la filiation à une voie ou confrérie religieuse : *Chafai, Aloui, Hanifi* ; comme formant des noms d'origines, il indique le lieu d'origine (*Msili, Amsili, Azibi, Boukhari, Bourdji, Chami, Chelfi, Djidjeli*), la tribu ou l'ethnie (*Aidli, Chambi, Idjri, Kebaili, Mezabi, Ouaghlissi, Targui, Terki*) ; la formation de patronymes à partir de simples noms

communs ou de sobriquets (*Anki, Aoulmi, Aslouni, Atoumi, Ayouni, Aziri, Berdi, Berki, Berkani, Ikni, Yamouni*). Il y a d'autres formes qu'on peut considérer comme étant de simples variantes de celui-ci, c'est le cas des morphèmes : *ani* (*Semani, Skimani, Slimani, Temani*), il est rarement indicateur du duel (*Seghilani*) ; *-awi* (*Aissaoui, Amraoui, Ammaoui, Atmaoui, Bacheraoui, Cherfaoui, Chikaoui, Halfaoui, Idjraoui, Tahraoui, Terfaoui*) ; *-iya* (*Atmania, Gharmia, Hamiria, Laoubia, Menasria*). L'un des morphèmes kabyles à considérer comme son équivalent est le *iw* final (*Aissiou, Amriou, Hamsiou, Hasniou, Bahiou, Zikioue*), il est doublé du morphème arabe par endroits (*Zikioui*) (pour de plus amples informations sur ces schèmes, voir les rubriques relatives aux affixes, dans ce chapitre même).

### II.2.3. Formes complexes

Ce sont les unités qui sont formées par plus d'un lexème simple, on y intègre les unités qui sont formellement séparées en deux composants mais aussi les unités formées par ces composants même s'ils sont écrits sous formes attachées, c'est-à-dire qu'ils forment des composés par simple juxtaposition.

Dans ces formes nous trouvons les patronymes composés d'un premier composant fonctionnant comme morphème, mais qui est par ailleurs un lexème à part entière, et d'un second composant qui est soit un lexème simple, soit une autre unité elle-même complexe. C'est dans cette catégorie qu'on retrouve les noms composés avec *Abd* « serviteur de » + lexème, souvent l'un des attributs de Dieu. Ils sont presque toujours écrits d'un seul bloc : *Abdeldjebar, Abdelfateh, Abdelali, Abdeladim, Abdemeziane, Abdelguerfi*, nous n'avons relevé qu'une seule forme séparée : *Abde Meziem*, malgré cela nous les considérons comme étant des composés car *abd* est un lexème à part entière dans la langue arabe, il fonctionne très bien de façon autonome pour signifier « serviteur, esclave ... », on le retrouve même comme nom de personne et comme prénom. D'autre part, cette séparation est rétablie dans l'écriture en caractères arabes, et, enfin, la persistance du morphème arabe du défini *el* nous montre bien qu'il s'agit d'une unité autonome accolée par le service d'état civil français. Cependant il faut relever que dans le cadre du kabyle, il y a une tendance à les considérer comme des unités simples, d'où la création des hypocoristiques et des formes contractées.

C'est le cas aussi de *ben* « fils, fils de », contraction en arabe nord africain du nom arabe *ibn* « fils ». Lui aussi, pratiquement, il est toujours accolé au nom qui le suit dans le cadre de la patronymie algérienne de transcription française : *Benachour, Benaïcha,*

*Benabdelhak, Benazzouz, Benazoug, Benatmane, Benayache, Benchabane*, et pourtant il fonctionne comme nom autonome en langue arabe, et la présence du morphème arabe du défini *el* dans le corps de certains patronymes comme *Benlamri, Benlaouer, Benlala, Benlahlou, Benlakehal* (et toute la série des *bel* est pratiquement la résultante de la contraction des deux morphèmes *ben + el*) en est une preuve suffisante. Nous avons relevé cinq patronymes ayant une transcription séparée : *Ben Ali, Ben Chilla, Ben Mouhoub, Ben Tahar, Ben Tayeb*. Par contre l'écriture séparée est la règle pour les noms composés avec le pluriel *beni* « enfants de, les gens de ». Nous n'avons recensé que deux patronymes avec cette forme : *Beni Haddadene, Beni Idiri*, et encore la dernière forme semble être une simple erreur de notation de l'état civil, ce qui est prévisible car le pluriel *beni* est normalement réservé aux ethniques. Son synonyme *Ould* « fils de » est très peu utilisé, on a trois patronymes pour l'écriture détachée : *Ould Ihaddaden, Ould Larbi, Ould Saadi*, et une seule pour l'autre forme : *Ouldali*.

*Bou*, contraction de l'arabe *abou* « père, père de », ou morphème berbère d'adjectif *bou* « celui à, l'homme à/au », c'est un monème autonome dans les deux langues d'origine sauf pour certains cas où le composé s'est lexicalisé (*tabuzeggayt* « rougeole »). Nous n'avons relevé aucun patronyme où il soit écrit séparément, mais avons trouvé des unités où l'article défini arabe *el* est présent : *Boulainser, Boulahia, Boulahbas, Boulefred, Boulekbas, Boulhout, Boulouh, Boulkaria*. Comme nous avons trouvé des cas où *bou + el* se contractent en *bel* à l'exemple de *Belkacem*, forme qui, pour le plus grand nombre, est obtenue par *ben + el*. Son équivalent féminin *mm* du kabyle *mm* « celle à » ou de l'arabe *oum* « mère, mère de », très peu nombreux par ailleurs, a subi le même sort.

Contrairement à tous ceux-là, le monème berbère *ait* « les gens de, ceux de » est pratiquement toujours écrit de façon séparé du lexème auquel il se rattache, aussi bien pour les formes masculines : *Ait Aissa, Ait Ali, Ait Ouali, Ait Amara, Ait Arab, Ait Laziz, Ait Azzouz, Ait Eldjoudi, Ait Elhadi, Ait Ouslimane* ; que pour les formes féminines : *Ait Yakout, Ait Hama, Ait Sahlia*. Nous avons relevé une forme où il est rattaché, *Atfadel*, mais c'est la forme courte *at* qui est utilisée. C'est pourtant cette forme courte qui est la plus répandue en Kabylie, mais elle est très rare en patronymie. Même si ce monème ne fonctionne jamais comme unité autonome, nous considérons tout de même les patronymes dont il fait partie comme étant des composés parce que sur le plan formel c'est toujours une unité détachée, et sur le plan sémantique il a un sens constant, qu'on l'utilise comme indicateur de filiation ou

comme simple unité du langage commun, il a toujours le même sens : « les gens de », c'est une unité pleine équivalant à l'arabe *beni* « les enfants de, les gens de » et de son synonyme *ouled*. Il y a même des patronymes qui contiennent en plus la préposition *n* « de », qui indique l'appartenance d'une certaine manière, à l'exemple de : *Nait Achour, Nait Amara, Nait Arab, Nait Idir, Nait Merzouk, Nait Messaoud, Nait Salem*. C'est certainement dû à l'ignorance des règles de fonctionnement de la langue berbère des préposés à l'état civil qui avaient inscrit ces patronymes.

Au contraire, son équivalent singulier est toujours rattaché en patronymie : *Ouallam, Oulmahdi, Oudjeddi, Ouidir, Oukaci, Ourabah, Oussadi, Oubrahem, Ouzouzou, Outemzabet, Ouchetla*. Mais nous le considérons comme étant un élément de composition, non pas un schème de dérivation, parce que c'est une unité pleine tout comme *ait/at*, ce qui est d'ailleurs confirmé par la notation des berbérissants à commencer par le père fondateur de la grammaire berbère moderne, Mouloud Mammeri, qui a rassemblé les poèmes de *Si Mohand-ou-Mhand* (Mammeri, 1969), à sa suite Chaker adopte la même notation à l'exemple de « *Boulifa Si Amar-ou-Saïd* » (Chaker, 2001 : 119), dans le même ouvrage on trouve « *Mohamed ou El Hadj ou Abdoun, son frère Ahmed ou Essaïd ou Abdoun* » (Abrous, 2001 : 18) et « *Mohand-ou-Lhocine* » (Bouamara, 2001 : 171) ; certains utilisent le trait d'union d'autres non, mais quasiment tous adoptent la notation détachée du *ou* du nom qui le suit. Cette tradition a déjà été instaurée par les Pères Blancs, on a, par exemple, relevé la notation « *Sidi Ali Ou-yahi* » (Genevois, 1996 : 31).

Nous avons relevé des patronymes à plusieurs monèmes, dont *ait + ben* : *Ait Belmehdi* ; *ben + abd* : *Benabdelhak, Benabdelkrim, Benabdellah* ; *ben + bou* : *Benbouriche, Benbouzid* ; *ou + abd* : *Ouabdelkader*, toutes ces combinaisons entrent dans le cadre du fonctionnement naturel de la langue, surtout quand il s'agit des formes contractés comme *Ait Bennour, Ait Bekka, Ait Dahman* ; ce qui l'est moins, c'est la combinaison de deux morphèmes de filiation, et de surcroît berbères tous les deux comme dans *Ait Ouslimane*.

La composition proprement dite, c'est-à-dire les patronymes composés de deux lexèmes et dont aucun n'indique la filiation, sont aussi de deux types, les noms où les composants sont rattachés à l'écrit comme *Ferdjelleh, Haderbeche, Hamoumraoui, Iguerouada, Kacidem, Maghzouchen, Mahieddine, Sadeddine, Razibaouene, Talaighil, Talaouanou, Talaouit, Ainennas, Amialli*, et d'autres où les deux composants sont détachés comme *Hadj Ali, Hadj Larbi, Ighil Ameur, Ighil Hanout, Imad Dine, Khaled Khodja, Tala*

*Ighil, Taleb Moussa, Zian Khodja, Aid Seid, Ali Cherif*, nous pouvons considérer un troisième type, de moindre importance, où ils sont reliés par un trait d'union : *Bensid-Houm, Tala-Ighil*. Nous avons aussi des unités à trois composants :

*Tarouansaid* formé de *taroua* « les enfants » + *n* « de » + *Said*

*Benrezkalah* : *ben* « fils de » + *rezk* « don de » + *llah* « Dieu »

*Bendiflah* : *ben* « fils de » + *dif* « hôte de » + *llah* « Dieu »

*Bensid-Houm* : *ben* « fils de » + *sid* « seigneur, maître » + *houm* « à eux », donc « fils de leur seigneur/maître ».

*Ait Siali* : *ait* « les gens de » + *si* « sieur » + *Ali*

*Ait Hamadouche Amer* : *ait* « les gens de » + *Hamadouche* + *Amer*

On peut même parler de quatre formants dans le cas de *Nait Si Mohand* : *n* « de » + *ait* « les gens de, ceux de » + *si* « sieur, monsieur » + *Mohand*.

Parmi les autres formes complexes nous citerons les noms dont l'un des formants est un monème grammaticale quelconque, on trouve des prépositions dans *Gadfel* « dans la neige », *Guercif* « entre les fleuves », *Soufellah* « avec un paysan » ; des pronoms démonstratifs dans *Tinsahli* « celle du *sahel* », *Tinsalhi* « celle de *Salhi* », ou autre particule : *Si Hassene* « le Sieur *Hassen* ». Des patronymes sont formés avec des pronoms personnels affixes : *Mourrah* « derrière-lui, derrière son dos », *Draou* « son bras ; sa force, son effort », *Sadou* « sa chance, sa destinée » ; ou avec des suffixes qui peuvent être d'origine exogène, comme les morphèmes turcs *ği/tchi* dans *Slahdji* « réparateur », *Salaouatchi* « propriétaire de camps de pehlivans ».

Les formes verbales sont aussi à mettre dans les formes complexes car le berbère et l'arabe n'ont pas de formes verbales neutres, les verbes sont toujours actualisés et rattachés au minimum à un indice de personne. Pour le cas du kabyle, on a des exemples de prétérit 3<sup>ème</sup> personne singulier avec *Yahlali* « il est plein, complet », *Yadoughi, Idougui* « il est lié, empaqueté », *Ihdene* « il est chouchouté », *Irouche* « il a aspergé », *Issoumer* « il est exposé au soleil », *Yadel* « il est juste, équitable, égalisé », *Yagouni* « il a guetté, épié ; il a attendu », pour le féminin on a le verbe d'état *Zinet* « elle est belle ». L'impératif 2<sup>ème</sup> personne singulier *Sider* « fait vivre », *Irid* « sois lavé », *Sethi* « aie honte, sois pudique », *Anes* « tiens compagnie », auxquels on peut rajouter des formes participiales comme *Youknan* « ce qui est

incliné, l'incliné, le courbé », *Youzmane* « qui a maigri », des formes d'aoriste : *Yarid* « qu'il soit lavé », *Yarou* « qu'il soit écrit », et une pour le réciproque *Mazguene* « ils s'entendent bien », on a même des formes du passif avec *Touatou* « être oublié », *Touazi* « être entouré, retourné ».

Pour l'arabe, nous avons aussi le prétérit 3<sup>ème</sup> personne du singulier : *Adara* « il a pardonné », *Zegga* « il a crié, gueulé, grondé », mais les patronymes sont plus nombreux à la troisième personne pluriel : *Djaou* « ils sont venus », *Hadjou* « ils ont accompli le pèlerinage à la Mecque », *Barkou* « ils ont félicité ». L'aoriste est bien représenté avec *Yaguer* « il gronde, maugrée », *Yahmi* « il protège, défend », *Yahoui* « il boite », et d'autres formes encore : *Haya* « accourez, ruez (à la prière) », *Yessad* « qu'il soit heureux », *Metsaha* « il a retrouvé la santé, il est guéri, il s'est revigoré », on a même recensé un patronyme-phrase avec *Zidhnal* « ajoute-lui il mérite ».

## II.3. Les schèmes de formation<sup>87</sup>

### II.3.1. Les monèmes initiaux

Pratiquement tous les morphèmes qui suivent fonctionnent aussi bien comme monème indépendant que comme préfixe, c'est-à-dire lié au nom qu'il précède. Sur le plan fonctionnel, ils sont pratiquement toujours les déterminés, et le nom auquel ils sont rattachés un déterminant. C'est la même chose pour les particules comme *ait*, l'état d'annexion du nom qui la suit nous montre l'état de subordination de ce nom.

#### II.3.1.1. *Abd*

Le morphème *Abd* est formé à partir du mot arabe *ʿabada* qui signifie « vénérer, adorer, honorer ». Le sens général insiste sur la notion de servilité, d'esclavage. « *Le sens religieux met en valeur la soumission et l'adoration* » (B-S : 142). Parmi les différentes nuances de ce mot on a *ʿabed* « le serviteur (de Dieu), le dépendant, le captif » ; *el ʿabid* « le disciple, l'adorateur » ; *el ʿebd* « serviteur de Dieu ; esclave », mais il est surtout utilisé pour rendre le sens général d'« être humain, Homme ». En kabyle, le mot *el ʿebd* est un emprunt exclusivement utilisé pour dire « humain », avec exclusion de toute référence au sens

---

<sup>87</sup> Cette rubrique, moyennant quelques modifications, est proposé pour une publication.

étymologique d'esclave. Le pluriel *el eibad* signifie « les Hommes, les êtres humains, les gens en général ».

Ce morphème, quand il est préfixé à l'un des 99 attributs de Dieu, nous donne un prénom qui peut se transformer en patronyme. Mais dans le cadre du kabyle, il n'est, en général, pas ressenti comme un morphème, mais plutôt comme élément constitutif et solidaire de l'ensemble du prénom, « *cela obéit à la règle générale qui caractérise l'arabe algérien (maghrébin), sur le plan phonétique, par rapport à l'arabe classique (ou littéraire) plus emphatique. C'est aussi le propre de toute langue, dans son évolution, qui tend à se simplifier (principe fort connu de l'économie de la langue)* » (Cheriguen, 1993 : 16). C'est ce qui permet la création d'hypocoristiques à partir de ces prénoms qui sont, normalement, protégés contre toute altération au risque de perdre le sens original recherché. Ainsi *Abdelkader*, « le serviteur du Tout-Puissant (Dieu) », est prononcé *ebelqader* et peut se transformer en *eqaqu*, *kaku*, *kader* comme relevé par Benramdane (1998b : 2) : « *des noms de personnes aussi sacralisés que les noms de souche musulmane à base de "abd" [...] subissent des traitements morphologiques spécifiquement maghrébins [...] Abdelkader est le nom qui a subi toutes les distorsions possibles : nous avons relevé une quinzaine, ce qui est énorme pour une catégorie linguistique caractérisée universellement par sa stabilité sémantique et morphologique* ».

Le cas le plus significatif du détachement du nom de son étymon et le prénom *Abdallah* « serviteur de Dieu ». *Allah* est, d'après le Coran, le nom que le Dieu s'attribue, c'est lui-même qui se fait appeler *Allah*, c'est donc Le Nom de Dieu et non pas un simple attribut. Cette qualité, nul n'a le droit de l'altérer, et c'est justement le cas dans toutes les expressions et tous les usages sauf un seul, dans le prénom *Abdellah*. Ici, d'abord il est transformé en trilitères, comme la majorité des emprunts à l'arabe, par la chute de deux consonnes ; le phonème spirant *h* qui est déjà à peine audible dans la prononciation normale et le *d* ; il donne alors *Ebella*, ensuite, parce qu'il est considéré simple prénom comme tous les autres, on lui a créé un diminutif et hypocoristique *Eballac*.

Certains noms ont perdu toute relation morphologique avec leur étymon après une deuxième dérivation, comme on peut le constater dans l'exemple de *Dahou*. Voyons son cheminement. La première opération consiste en la contraction du morphème *ebd* pour ne garder que le phonème *b* dans certains noms comme *Baziz* à partir de *Abdelaziz*, *Bennour*, *Banour* de *Abdenour*, et *Bahman* à partir de *Abderrehman*, sauf que ce dernier a donné

d'autres formes où le phonème gardé est *d* (au lieu du *b*), comme *Dahman*, qui a servi lui-même comme base de formation des hypocoristiques *Dahoumane*, *Dahmoun* et *Dahou*. En extrayant *Dahou* de la série de dérivation, on ne lui trouvera aucune relation avec son étymon initial. L'altération est plus poussée avec le patronyme *Daou*, qui semble être la transcription selon la prononciation à la française de *Dahou* [daħu].

Sur un tout autre plan, nous voulons signaler l'utilisation de prénoms attribués de Dieu sous leur forme simple, sans le préfixe *abd* qui est pourtant obligatoire « *pour éviter que Dieu et l'homme ne portent un même nom. Ainsi, si Dieu est désigné par Allah, dans la tradition musulmane, sa créature doit être désignée distinctement de lui mais en rapport avec lui, d'où l'usage du préfixe Abd* » (Cheriguen, 1993 : 65). En effet l'être humain n'a pas le droit de se faire appeler par un même nom que son Dieu, il faut toujours distinguer le serviteur de son Maître suprême, même si légitimement il peut prétendre à la protection divine par le port de noms en relation avec la divinité, c'est notamment le cas en islam avec les prénoms préfixés par *abd*, cependant « *on peut constater [...] que des prénoms d'origine biblique [...] d'autres sont d'origine arabe, tous épithètes de Dieu ; mais originalement assimilés au Maghreb. On remarque, surtout en Algérie (en Kabylie, plus particulièrement) que la plupart (de ces noms épithètes de Dieu) perdent le préfixe initial abd, "serviteur", très bien observé par ailleurs (au Moyen-Orient, notamment), ainsi, par conséquent, que l'article el* »<sup>88</sup> (Cheriguen, 1993 : 16).

Hormis *Allah*, qu'on ne rencontre jamais sous cette forme, tous les autres attributs de Dieu se rencontrent sous la forme nue, c'est-à-dire dépourvu du monème initial *abd* que la religion musulmane rend pourtant obligatoire avec ce type de noms, dans ce seul corpus on a relevé *Aziz*, *Djebbar*, *Malek*, *Ouahab*, *Rahmane*, *Rezzag*, *Ghani*, *Nasser*, etc.

### II.3.1.2. *Ait*<sup>89</sup>/*Nait*

*Ait* est le « *pluriel de U, w, ag, "fils de". Attesté dans l'ensemble du domaine berbère et particulièrement fréquent dans l'onomastique locale (noms de tribus, noms de villages...)* » (Chaker, 1986b : 383).

<sup>88</sup> L'article arabe *el* peut être conservé dans certains prénoms comme *Elbacir*, *Elhamid*, *Eleaziz*, *Rracid*...

<sup>89</sup> « *Ayt*, que l'on donne généralement comme signifiant "les fils de" avec un singulier correspondant *u* de même sens, semble assez souvent avoir pris le sens plus large de "gens de, des habitants de" » (Roux, 1949 : 487).

C'est une particule berbère indiquant l'appartenance ou la filiation. En effet elle est utilisée comme morphème de filiation mais pas exclusivement, on peut partager ses usages en trois types : indicateur de filiation dans les noms de familles, indicateur de filiation et/ou d'habitant dans les ethnonymes et d'habitant dans les noms de lieux, comme il sera montré dans les paragraphes suivants.

*Ait Aissa, Ait Amara, Ait Ouarab, Atfadel, Ait Ldjoudi, Ait Bekka, Ait Hemma, Ait Elhadi, Ait Ali, Ait Ouali*, etc. ici on a affaire à une particule qui implique la filiation à ces différentes familles. Dans un usage courant on dira « X n At/Ait Y »<sup>90</sup> qui signifie « X de la famille Y ».

Mais dans les patronymes comme *Ait Mansour, Ait Aissi, Ait Abbas, Ait Laziz*, on ne sait pas si on a affaire à des familles ou des ethnonymes désignant les tribus connues respectivement sous ces noms, dans ce dernier cas le nom réfère aussi bien au peuple qu'au territoire. Le nom de l'individu (ou de l'habitant) est formé par l'adjonction du morphème berbère de nominalisation : pour le masculin on ajoute *a* (ou bien *u* dans certains cas) à l'initiale du nom et on obtient *Amensuri, Aëisi, Aëebasi*, pour le féminin on rajoute au nom masculin deux *t*, préfixe et suffixe, et on aura *Tamensurit, Tæisit, Tæebbasit*. Le pluriel est formé par les mêmes schèmes que pour les noms communs : *Imensuriyen, Iëisiwen, Iëibbasiyen* pour le masculin et *Timensuriyin, Tïëisiwin, Tïëebbasin* ou *Tïëebbasiyin* pour le féminin.

Quand il est utilisé avec un nom de lieu, il désigne les gens du lieu (en général les habitants). On peut le trouver avec un toponyme comme avec *At Bgayet* « les habitants de Béjaia, les Bougiotes », *At Leqser* « ceux d'El Kseur, les habitants d'El Kseur », l'individu est désigné, comme pour les ethnonymes, en appliquant le schème des noms communs pour le toponyme et on aura *Abğaoui/Tabğawit* « un(e) habitant(e) de Béjaia », *Aqesriw/Taqesriwt* « un(e) habitant(e) d'El Kseur », pour le pluriel on aura respectivement *Ibğawiyen, Iqesriwen*. On peut aussi le retrouver avec les termes génériques comme *at taddart* « les gens du village », *at temdint* « les gens de la ville ou les citadins », mais dans ce cas l'individu n'est plus obtenu par le schème du nom commun qui se trouve déjà dans les noms *taddart, tamdint*

---

<sup>90</sup> Cette formule est quasi générale quand il s'agit de désigner une famille comme signalé précédemment, mais elle n'est pas unique pour exprimer la filiation d'un individu, on pourra dire aussi « X n Y » qui signifie « X de Y », par exemple *X e-Eissa, w-Waerab* (la tension de la consonne initiale remplace la préposition *n* « de ») ; ou bien *X u Hemma* « X de la famille *Hemma* ».

mais on ajoutant *mmi-s n* « l'enfant (garçon) de » et *yelli-s n* « la fille de », on aura *mmi-s/yelli-s n taddart* « l'enfant du village ; l'enfant du cru », *mmi-s/yelli-s n temdint* « l'enfant de la ville, le/la citadin(e) ».

Au plan syntaxique, cette particule se fait suivre, dans la syntaxe kabyle (et berbère en général), par un nom à l'état d'annexion<sup>91</sup>. Mais dans les patronymes établis par l'état civil, cette règle n'est pas toujours respectée, alors on trouve *Ait Akli*, *Ait Arab* au lieu de *Ait Wakli*, *Ait Ouarab*, etc.

Pour *Nait*, ce n'est qu'une aberration de l'administration, on ne lui a trouvé aucune existence réelle sur le terrain. Elle est obtenue par agglutination de la préposition berbère *n* « de » et de la particule de filiation *Ait* « ceux de, les gens de ». C'est certainement une transcription abusive de la réponse des gens auxquels on demandait leur filiation : à la question de savoir de quelle famille est un administré, celui-ci répondrait invariablement : « *n X* » (réponse composée de la particule et du nom), par exemple *n At Ali* « de *At Ali* », certains agents ont transcrit la formule complète *Nait Ali*.

Ce qui est curieux cependant c'est le nombre d'unités qu'on a recensées dans le corpus : 64 sur plus de 3300 patronymes. C'est un chiffre insignifiant quand on sait que ce corpus concerne une région kabyle et montagnarde, c'est-à-dire que ses habitants sont restés, sur certains plans, conservateur jusqu'à aujourd'hui, par-dessus tout, c'est la particule qui exprime la filiation dans cette région et dans le domaine de la patronymie, domaine de la filiation par excellence (en synchronie encore, elle est majoritairement utilisée). Ceci ne fait que confirmer le constat fait par Cheriguen pour l'ethnonymie : « *Durant la période coloniale, la particule berbère at (orthographiée ait) est dans l'usage officiel systématiquement remplacé par son équivalent arabe beni. La tradition orale a cependant*

---

<sup>91</sup> Sur le plan étymologique, nous sommes tout à fait d'accord avec Chaker, qui le résume ainsi :

« *Du point de vue de sa formation, ayt est très probablement issu d'un complexe aw-t, combinant l'élément (a)w « fils de » à un suffixe de pluriel -t encore bien attesté dans les paradigmes grammaticaux du berbère, notamment dans la flexion verbale (-t d'impératif pluriel, -(i)t marque indifférenciée de pluriel des verbes d'états...). L'évolution d'un prototype aw-t à la forme ayt ne fait pas difficulté au plan phonétique : elle s'explique aisément par une antériorisation et une palatalisation de /w/ sous l'influence de la consonne antérieure (dentale) /t/. Cette assimilation régressive de la semi-voyelle /w/ étant facilité par sa position implosive (donc de faiblesse) » (Chaker, 1986b : 383).*

*gardé parallèlement l'usage de la particule berbère, du moins en régions berbérophones »* (Cheriguen, 1993 : 114).

### II.3.1.3. *Ou*

C'est un morphème berbère pouvant indiquer la filiation<sup>92</sup> ou l'appartenance, il est dans ce cas le singulier de *Ait/At*, ou l'état d'annexion des noms en position de subordination, comme on peut le trouver au début du deuxième composant de certaines formes composées de prénoms.

Comme indicateur de filiation<sup>93</sup> c'est un morphème très vivant, qu'on peut ajouter à n'importe quel nom de famille : nous avons les exemples *Oulmahdi* « de la famille *Mahdi* », *Ouidir* « un individu de la famille *Idir* » ; *Oukaci*, *Ourabah*, *Oussadi*, *Ouyahia*, *Oubrahem*. On a même un exemple atypique où il est rattaché à un nom ethnique féminin d'individu dans *Outemzabet* « appartenant à la famille *Tamzabit* », composé de *Ou*, schème singulier indiquant la filiation, et de *temzabit* qui est la forme à l'état d'annexion de *Tamzabit* « une femme Mouzabit ». Nous n'avons pas d'exemple de noms d'origines dans notre corpus, mais cette forme est aussi possible car on dit aussi bien *Aqesriw* que *Uleqser* pour une personne d'El Kseur. On ne l'a pas relevé comme indicateur d'appartenance ethnique.

Dans les prénoms composés, essentiellement avec *Mohand*, il est toujours rattaché au second composant s'il a une consonne comme lettre initiale, par exemple *Muḥend Useid*, *Muḥend Uεacur*, *Muḥend Ubelkacem*, *Muḥend Ulḥağ*, mais il semble être un simple lubrifiant phonique car on ne le rencontre paradoxalement pas avec les noms qui commencent par une voyelle comme dans *Muḥend Akli*, *Muḥend Aerab...*<sup>94</sup>

---

<sup>92</sup> « Les inscriptions libyques, parce qu'elles proviennent surtout de stèles funéraires sont très riches en anthroponymes et en certaines formules répétitives encore très usitées de nos jours. L'une d'elle est la filiation (fils de) U ou W [...]. Ce type de filiation qu'on retrouve encore aujourd'hui en berbère [...] était très usité dès la plus haute antiquité » (Mebarek, 2005b : 76).

<sup>93</sup> Il se pourrait que ce morphème ait d'autres significations : « Robert Aspinion (*apprenons le berbère. initiation au dialecte chleuh*. Rabat, 1953 : 30) souligne la différence d'emploi entre les deux "prépositions" qui introduisent un complément déterminatif. L'auteur signale que, pour indiquer la filiation, on dit : *Muḥa U Brahim* (pour un garçon), *Faḍma Brahim* (pour une fille). C'est-à-dire qu'on emploie le u pour un garçon, tandis que pour la fille, son nom est simplement accolé à celui de son père. Si l'enfant est adopté, il prend le nom de son père adoptif précédé de la préposition n » (Brahimi, 1997 : 15).

<sup>94</sup> Tous les exemples cités dans ce paragraphe sont hors corpus.

L'état d'annexion est un marqueur syntaxique indiquant la subordination, c'est la forme des noms se trouvant en position de complément explicatif de l'indice de personne ou précédé d'une préposition<sup>95</sup> :

*Yerwel uqcic* « il s'est sauvé le garçon », ici le mot *uqcic* « le garçon » (état libre *aqcic*) a le rôle syntaxique d'explicitation référentielle :

*Aqcic n uxxam* « le garçon de la maison »

Parmi les patronymes qui sont dans cette forme on a *Ouazar* à relire *Wazar* « de la racine » ou *Uezzaz* « de celui qui veille, qui aime les veillées », *Ouedfel* « de la neige », *Ouaghlal* « de l'enveloppe de gland séché ou grillé », *Ouchemoukh*, *Ouchmoukh* « de la cruche », *Oufella*, « d'en haut », *Oussemar* « du jonc maritime ».

#### II.3.1.4. *Tin*

C'est le féminin du morphème berbère *in* qui est très présent dans les toponymes mais « dans la dénomination officielle, ce vocable a été assimilé à l'arabe *ain*, "source" dont il ne pourrait être que le "paronyme" si les deux termes relevaient de la même langue » (Cheriguen, 1993 : 157). Il serait composé de *i* « celui » et de la préposition *n* « de » comme on peut le déduire de « en *Ahaggar*, *i n tiț*, litt. "celui de l'œil" signifie-t-il "homme ou animal borgne ou presque borgne" » (Basset, 1929 : 26).

On pourra rattacher à ce monème *Ainennas*, *Ainenas*, *Ainas*, *Aines* qu'on segmentera *i n unas* ou bien *i n anas* « celui du cuivre », c'est-à-dire « celui qui travaille/artisan du cuivre » ou « lieu/endroit du cuivre, mine de cuivre » si c'est un toponyme.

*Tin* signifierait alors « celle de ». Même si, en synchronie, il n'est pas vivant en berbère nord, nous l'avons relevé dans deux formes patronymiques : *Tinsahli* « celle du sahel » ; *Tinsalhi* « celle de Salhi ».

#### II.3.1.5. *Bou*

En fait, dans ce morphème, il y a deux monèmes différents, le *bou* arabe qui vient de *abou* « père », et le morphème berbère d'adjectif signifiant « celui au, l'homme à ». Ces deux unités sont confondues par la plupart des linguistes qui ne signalent que celle de l'arabe,

---

<sup>95</sup> Certaines prépositions ne se font pas suivre par l'état d'annexion, mais ce n'est pas le lieu d'entrer dans les détails.

même si, cependant les deux valeurs sémantiques sont signalées. A l'exemple de Beaussier (1887 : 87) : « *Bou*, contraction de *abou* "père". Ce mot se joint à un grand nombre de mots et forme avec eux des métonymies, des surnoms ou des sobriquets ; alors il se rend par : l'homme à, qui a, à, maître, possesseur » parmi les plus anciens, et plus proches de nous Schimmel (1998 : 16) « Mais la *kunya* peut aussi revêtir un autre aspect. Elle peut révéler des qualités ou des défauts intellectuels ou moraux, des particularités physiques, désigner des coutumes vestimentaires, des objets que l'on porte sur soi ou encore la compagnie habituelle de certains animaux... », ici, elle attribue explicitement les sens du morphème berbère à la *kunya* arabe. La distinction n'est pas faite par les Algériens non plus, comme Atoui ou Benramdane.

#### a. *Abou* (et sa forme contractée *Bou*)

En fait, le morphème arabe désigne ce qu'on appelle la *kunya*<sup>96</sup> qui est la désignation d'un père ou d'une mère respectivement par *Abou* ou *Oumm* + le nom de son fils premier né : « Chez les anciens Arabes, comme au temps du Prophète et postérieurement à lui, il était d'usage d'appeler un homme du nom de son fils premier-né. Cette coutume, qui traduit, sans doute, l'importance que les Arabes attachaient aux enfants, et aux enfants mâles, explique pourquoi beaucoup d'individus portent un surnom (*kounya*) composé de *aboû* + le nom du fils aîné. [...]. L'emploi de *Aboû* ira d'ailleurs prenant une plus vaste extension, et il ne sera plus nécessaire d'avoir procréé un enfant mâle, [...] : le complexe « *aboû* + un mot en rapport d'annexion », en anthroponymie, pourra désigner d'autres relations que celle de la paternité » (Pellegrin, 1949c : 359).

Dans tous les cas il est à signaler l'importance de ce type de dénomination chez les anciens Arabes, pour des raisons que Schimmel (1998 : 12) résume comme suit : « Il est possible qu'à l'origine l'usage de la *kunya* naquît, soit de l'intention d'honorer quelqu'un en le

---

<sup>96</sup> « La *kunya* composée avec *Abû* pour les hommes, *Umm* pour les femmes peut être donnée à la naissance ou acquise ; *Abu* et *Umm* signifient "père et mère", et aussi : "possesseur de, qui a", ou de la mention d'une qualité : *Abû el-Faḍâ'il* (qui a des mérites) est une sorte de surnom tandis que *Umm al-Banîn*, littéralement "mère de nombreux fils" est un surnom propitiatoire donné à une fille à sa naissance. On a dit que certaines *kunya* sont automatiquement attribuées à un enfant en même temps que son nom personnel (*ism*) » (Sublet, 1994 : 111). « Le mot "kunya" est intraduisible car il s'agit, on le verra, d'un élément dont le contenu est complexe. La "kunya", portée en principe par les musulmans libres, est soit reçue à la naissance, soit acquise par l'esclave affranchi » (Sublet, 1991 : 9).

désignant d'après le nom de son fils aîné, soit du souhait, si la personne était encore jeune, de lui voir la bénédiction d'un enfant en particulier un fils. Il se peut aussi que la kunya ait été employée dans certains cas afin d'éviter de prononcer le nom de naissance qui était toujours marqué d'une sorte de tabou<sup>97</sup> : elle-même, étant un nom secondaire, n'était pas perçue comme une partie réelle de la personne et que quelqu'un la connaisse ne présentait donc aucun danger pour celui qui la portait. Le fait que le terme kunya dérive de la même racine que kinâya "expression indirecte" semble en indiquer le sens le plus profond » et plus loin : « de toute façon, l'usage du nom de naissance ne convenait pas et, lorsqu'on souhaitait honorer quelqu'un (al-taknya takrima), c'était la kunya qui était employée. Il est par conséquent signe de mauvaise éducation d'employer la kunya lorsqu'on fait référence à soi-même et, à l'inverse, le refus d'être appelé par sa kunya est un signe d'humilité » (Idem :13). L'importance de ce surnom apparaît dans le fait que les parents d'enfants morts gardent leur kunya, à l'exemple du Prophète qui se fait appeler *Abou El Qacem* alors que son fils est mort à la naissance, et ceux qui n'ont pas d'enfants mâles utilisent les noms de leurs filles : « La kunya ne renvoie pas nécessairement à un fils ; on connaît beaucoup d'exemples où abû est employé avec un nom féminin, et ce, depuis les premières générations de l'islam » (Idem : 14).

En Afrique du Nord cette tradition de *teknya* n'est pas en vogue. Des noms qui étaient peut-être des *kunya* à l'origine sont lexicalisés pour ne former que de simples prénoms, et, en Kabylie en tout cas, il n'y a même plus trace de composition, ainsi pour *Boubker* de *Abou Bekr* « père de *Bekr* (jeune vierge, chamelle) », *Bouزيد* de *Abou Zeyd* « Père de *Zeyd* ou de celui qui est né », *Belkacem* de *Abou El Qasem* « Père de *Kacem* (élégant, beau, juste) », *Messad* de *Oumm Sseed* « Mère de *Saad* (la bonne chance, la chance heureuse) », *Melaz* de *Oumm El Ezz* « Mère de *El Ezz* (honneur, gloire ; chère) ».

### **b. Bou (morphème berbère)**

C'est un morphème berbère (ou punico-berbère) antérieur à la période arabe et même romaine, on le trouve déjà préfixé dans certains toponymes de l'antiquité : « Le nom du *Jbel*

---

<sup>97</sup> Le tabou sur les noms propres de personnes est attesté aussi en Berbérie. En Kabylie par exemple, jusqu'à une époque très récente, le mari et son épouse ne s'interpellent jamais par leurs prénoms respectifs (en tout cas, pas en public). Dans le domaine touareg, on le trouve sous une autre forme : « une coutume très courante chez les Touaregs qui consiste à éviter de prononcer le nom de son ancêtre car il est considéré comme *tibudar* "manque de pudeur envers les ancêtres", que d'en dévoiler les noms » (Badi, 1995 : 200).

*Bou Garnin*, interprété souvent en arabe comme la "Montagne aux deux cornes" est bien antérieur à l'arabisation, et le temple du dieu, romanisé en Saturne Balcaranensis ne fait que reprendre la tradition de B'LQRN, le dieu cornu du panthéon libyco-punique » (Bendjeffar, 1985 : 76). Il s'agit d'un morphème de dérivation nominale sur base nominale : on le rajoute à des substantifs et on obtient des noms et surtout des adjectifs.

Sur le plan sémantique il recouvre beaucoup de nuances comme les caractéristiques, les caractères, les qualités, les métiers, etc.

Il indique la propriété dans le sens de possession comme dans *Boudjenina* « l'homme au petit jardin », *Boulainser*, *Boulainseur* « l'homme à la source », *Boukhnak*, *Boukhenak* « l'homme propriétaire de *Akhnaq* (microtoponyme) », *Boumoula* « propriétaire d'un lieu dénommé *Imoula* », *Bouzeboudjene* « propriétaire de *izebboudjene* », *izebbujen*, pluriel de *azebbuj*, « olivier sauvage, oléastre ». Toujours dans le sens de propriété mais indiquant une propriété caractéristique comme dans *Boudjadja* « l'homme à la poule », *Boudjehicha* « l'homme à l'ânesse », *Bougraba* « l'homme à la sacoche », *Boumaza* « l'homme à la chèvre ».

Avec la forme de nom de propriété (*Bou* + objet) mais pour signifier un caractère comme dans *Boudraa* « l'homme au bras, le fort, celui qui a la force ou qui l'utilise », *Bouakkaz*, *Bouakaz* « l'homme au bâton », *Bouhraoua* « l'homme au bâton, à la matraque », *Bouchakour* « l'homme à la grande hache », ils désignent quelqu'un qui aurait un caractère difficile, méchant, qui a recours à la force ou avec un sens moins marqué : « qui est craint », qui inspire crainte et respect » ; *Bourezg* « le propriétaire, possesseur du *rezq* », signifiant « homme riche, possédant beaucoup de biens ».

On peut avoir des noms de métiers par exemple *Bouzit* « marchand d'huile », *Bouzad* « l'homme aux provisions », *Boulhout* « marchand de poisson, poissonnier », *Boulouh* « l'homme aux planches (de bois) », probablement un marchand ou un fabricant de planches, *Bouhloua* « l'homme aux confiseries », et même *Boulahbas* « geôlier » littéralement : « celui aux géôles ».

Certains noms réfèrent à des défauts physiques comme *Boualit* « ventru, au gros ventre », *aeelliḍ* étant un terme péjoratif signifiant « gros ventre », *Bouhaza* « l'homme à la marque, à la cicatrice », *Boukhenoufa* « l'homme au petit nez fourchu et malformé », *Boukrouna* « l'homme à la petite corne », *Bounab* « l'homme à la canine », *Bouras* « celui à

la grosse tête », *Bourdjil* « celui au pied » et désignerait quelqu'un qui a un handicap au pied, généralement qui boite du fait qu'un pied est plus court qu'un autre, *Bouriche* « celui aux plumes, le poilu », *Boulekbass* « l'homme à l'aspect désagréable ». Ou à d'autres caractéristiques comme *Bourai* « l'homme au bon sens, aux bonnes idées. Chef, qui commande », *Bourdjou*, *Bouredjou* « celui qui tremble ; qui vacille » probablement pour signifier « craintif, peureux », *Bourouf* « celui aux saignements du nez », *Bouzelmat* « gaucher ». On peut avoir des noms qui sont de simples qualificatifs sans être obligatoirement péjoratifs comme *Boulahia* « l'homme à la barbe », *Bouchaneb* « l'homme à la moustache, le moustachu ».

Plus généralement, il peut être joint à tout type de noms et rendre des nuances différentes comme *Bouaraba* « l'arabe », un terme utilisé en Kabylie pour interpeller un arabe de manière familière, amicale, en utilisant son origine ethnique ; *Bouchara* « l'homme à la grande célébrité, réputation », *Boudina* « homme de la religion, qui a une foi inébranlable, (et par conséquent) vertueux et honnête », *Bouklikha* « l'homme à la petite plaisanterie ; plaisantin », *Boundaoui* « l'homme aux rosées » pour désigner quelqu'un d'alerte, *Bourad* « l'homme au tonnerre » désignant certainement une personne coléreuse, criant beaucoup, *Bouzbel* « l'homme au tas d'ordures, fumier ».

Il y a des cas de figement qui ont conduit à la lexicalisation de l'unité complexe en une unité simple, par exemple *Abouammar* « faucon, épervier, ou rapace de dimension moyenne », *Boudjou* /būğuh/ pour *bü weğh* et *ryäl büğuh* « Boudjou, real boudjou : monnaie d'argent d'Alger, valeur 1,80f » (B : 87), et en dehors du corpus on peut citer *buseṭṭaf* « puceron, maladie des plantes », *tabuzeggayt* « rougeole ». *Abuεemmar* et *tabuzeggayt* ont même acquis le schème berbère du nom commun simple.

Dans certains contextes, le morphème peut s'écrire *Bel* (cf. ce morphème infra), ou se réduire carrément au phonème initial *b*, comme dans les cas de *Brakbi* de *Bu reqba* « l'homme au long cou ; ou l'homme au genou », *Beknadj*, *Beknade* « fabricant de claies ».

### II.3.1.6. *Ba*

« *Abû* peut aussi être employée au cas direct *Abâ*, *Bâ*, de sorte qu'en Arabie du sud ainsi qu'en Iran *Abû Yazîd* devient *Bâyazîd* » (Schimmel, 1998 : 16), mais il est aussi attesté

en Berbérie<sup>98</sup>, comme il est signalé dans Beaussier (1887 : 26) « Ba : forme indéclinable du mot *bou* pour *abou* « père », qui précède beaucoup de noms propres chez les Beni M'zab : Ba Ahmed ». Dans le cas du berbère il pourrait s'agir d'une contraction de *baba* « père » en *ba*. Dans notre corpus, nous l'avons relevé comme contraction de *Abd* dans *Baziz*, *Baaziz* pour *Abdelaziz*, et *Bahman* pour *Abderrahman* ; *Bennour*, *Banour* pour *Abdennour*.

### II.3.1.7. *Oum/m*

Comme pour *Bou*, ici aussi nous avons à faire à deux morphèmes différents, qui, par une attraction paronymique, ont fini par se confondre aussi bien pour les usagers (kabylophones ou arabophones d'Algérie), que pour les scientifiques qui se sont attelés à étudier les noms dans le monde musulman. Nous croyons que la première erreur vient justement du fait de vouloir mettre les noms de tous les musulmans dans un même sac, sans tenir compte des différences linguistiques et culturelles. De ce fait, on prend comme référence les noms se trouvant dans l'Arabie ancienne, ou considérés comme tels, tous les autres noms doivent en découler. Ce qui conduit un chercheur comme Annemarie Schimmel, dans une excellente étude sur les noms des musulmans<sup>99</sup>, à arriver à la conclusion que *Ibn Tumart* est « le fils du petit 'Umar », une aberration par laquelle *tumart* est rattaché à *Eumar*, en prenant le schème du nom féminin comme étant un diminutif, ce qui, il est vrai, arrive souvent dans les noms communs, alors que *tumart* est un mot berbère signifiant « bonheur, joie »<sup>100</sup> (Chaker, 1996 : 165).

Par ailleurs très peu de choses ont été dites sur les morphèmes féminins *Oum*, *mm* alors qu'ils ont la même valeur que *Abou*, *Bou*. Il est très mal étudié, la plupart des études que nous avons consultées n'en font même pas référence, d'autres se contentent de la citer au côté de *abou* dans la définition de la *kunya* arabe qui est la désignation d'une personne comme

<sup>98</sup> Ce phénomène de contraction est relevé, en Kabylie, dans d'autres noms de parenté : *dda* pour *dadda* « grand frère ou père » (selon les localités), *nna* pour *nanna* « grande sœur ou mère » (selon les localités). Ces formes sont souvent utilisées, comme termes de respect, pour s'adresser à une personne plus âgée que soi.

<sup>99</sup> Schimmel Annemarie, 1998, *Noms de personnes en islam*, PUF, Paris

<sup>100</sup> Mais en tenant compte du fait qu'il peut s'agir d'un surnom et du phénomène de méthathèse qui peut transformer *tamurt* en *tumart*, *Ibn Tumert* signifierait « l'enfant du pays, l'enfant du cru », c'est probablement un surnom du berbère *mmi-s tmurt* qui, en arabisant ce qui est ressenti comme étant le générique du nom, donc *mmi-s* en arabe *ibn* « fils », et gardant ce qui est supposé être le spécifique, a donné ce nom hybride.

*abou* ou *oumm* « père ou mère d'un tel ». Schimmel (1998 : 12) va un peu plus loin en signalant l'importance et le degré d'usage de cette *kunya* féminine : « Le fait, *dit-elle*, que le terme *kunya* dérive de la même racine que *kinâya* « expression indirecte » semble en indiquer le sens le plus profond. C'est peut-être pour cette raison que beaucoup de femmes ne sont connues que par leur *kunya*. Dans certaines régions du monde islamique, par exemple dans des milieux ruraux du Pakistan, mari et femme ne s'appellent jamais par leurs noms ou *ism* mais s'adressent plutôt l'un à l'autre comme « père d'un tel » ou « mère d'un tel ». Mais elle s'arrête ici, on ne retrouve plus rien dans la suite de son écrit.

Dans la patronymie, parce que justement il s'agit de noms des pères, cette forme est très mal représentée, nous n'avons recensé que six formes (dont trois sont une répétition du même nom avec des formes différentes), suffisantes cependant pour détecter les deux monèmes arabe et berbère ;

Pour le premier cas on a : *Melaz* « la chérie, l'aimée » de *um* « mère, celle à » et *el eezz* « considération, estime. Faveurs, bonnes grâces. Eclat. Honneur, gloire, puissance, élévation, dignité » (B : 650), sauf que dans le cadre du kabyle, ce terme est emprunté comme prénom et s'est conservé comme tel, on le transmet par habitude dénominative sans lui attribuer ces valeurs positives ; et *Messad* de *Oum Seed* « mère du bonheur, Mère de *Saad* » qui a donné en kabyle *Messeed* « chanceuse, porte bonheur ». On remarque ici une attraction paronymique entre le mot arabe *Oum* « mère » qui s'est contracté en arabe algérien en *m*, et le morphème berbère d'adjectif *mm/m-* « celle au/à- ».

Pour le second on a : *Menif*, *Mennif*, *Mounif* « celle au nez, la femme d'honneur et de dignité » qui réfère en fait à une femme d'honneur et bien élevée de *nif* « nez. Amour-propre. Délicatesse, susceptibilité. Point d'honneur. Arrogance, orgueil, présomption » (B : 1014).

### **II.3.1.8. Bel**

Il provient essentiellement de l'assimilation du *n* de *ben* par le *l* initial du prénom auquel il est rattaché comme dans *Belakhal* qui vient de *ben Lakhal*, *Bellahsen* de *ben Lahsen*, *Belassous* de *ben Lassous*, *Blelarbi* de *ben Larbi*, *Bellala* de *ben Lala*, etc., mais on peut le retrouver avec des prénoms commençant par n'importe quelle consonne comme dans *Belabid* de *Benabid*, *Belaich* de *Benaich*, *Belamirouche* de *Benamirouche*, *Belazouz* de *Benazouz*, *Belbachir* de *Benbachir*, *Beladjat* de *Bennadjat*, *Belbrahim* de *Benbrahim*.

Nous avons au moins un cas de certitude où il provient de *Abou* « père de », il s'agit de *Belkacem* de *Abou El Kacem*, mais d'autres patronymes en *bel* peuvent être à l'origine des noms en *bou* comme signalé par Schimmel (1998 : 16) « ... en Afrique du Nord, *Abû l-* peut être contracté en *bel-* : *Abû l-Ḥasan* devient alors *Belḥasan* ». On peut aussi émettre l'hypothèse que les noms composés de *bel* + nom d'objet ou d'animal proviendraient également de *bou* « l'homme à », comme *Belhout* qui proviendrait de *bu lḥut* « l'homme au poisson, poissonnier », *Belhaniche* serait *bu lḥanic* « l'homme au serpent ». Certains autres noms pourraient provenir de l'une ou l'autre forme comme dans *Belkhir*, il peut s'agir de *bu lḥir* « l'homme du bien, généreux », cependant, comme il y a un prénom *Kheir*, on peut comprendre *Ben Kheir* « fils de Kheir ».

### II.3.1.9. *Ben*

C'est l'équivalent en arabe algérien de *ibn*<sup>101</sup> « fils, fils de », obtenu par la réduction de la quantité vocalique initial du nom qui est un phénomène très courant, pour ne pas dire systématique, dans le passage des mots de l'arabe dit classique à l'arabe algérien, qui est lui-même à l'origine de l'essentiel des emprunts kabyles à l'arabe. Ce qui forme, en composition avec un prénom, ce que les arabes appellent *nnasab*, c'est-à-dire la relation aux ascendants. « Le *nasab* indique la relation qui existe entre un fils ou une fille et son père ou sa mère ; il s'exprime en arabe par *ibn*, *bin* pour les hommes et *ibnat*, *bint* pour les femmes, ce qui donne, au pluriel, respectivement *banû* (*banî* au cas indirect) et *banât*. Les rapports entre frère, *akhû* (*akhî* au cas indirect), et soeur, *ukht*, font aussi partie de cette catégorie. » (Schimmel, 1998 : 17).

Il semblerait que cet usage ne soit pas très répandu dans les pratiques onomastiques des Arabes anciens, il était « plus restreint à l'époque hégirienne, plus répandu par la suite » (Pellegrin, 1949c : 359), mais il est d'un grand nombre dans la patronymie (état civil) algérienne.

Il est généralement rattaché à un prénom masculin pour former un nom de famille, on citera *Benabbas* « fils de Abbas », *Benachour* « fils de Achour », *Benaïssa*, *Benali*, *Benlala*, *Benidir* ; ou joint à un hypocoristique dans *Benalileche* « fils de Alileche », *Bennasroune*

---

<sup>101</sup> « *Ben* est une dialectisation de la forme arabe '*ibn* qui signifie "fils de". Ce phénomène est remarqué dans toutes les pratiques linguistiques de l'arabe dialectal (chute de la glottale) au Maghreb. Le prénom composé à base de '*ibn* forme un "nasab" » (Benramdane, 2005c : 90).

« fils de Nesroun » ; comme on le rencontre, en nombre beaucoup moins important, avec des prénoms féminins, on a *Benaicha* « fils de Aicha », et *Benaouicha* de son hypocoristique *Aouicha*, *Benreguia* « fils de *Reguia* (*Rokia*) ».

Il peut se retrouver dans tous les types de patronymes, ainsi les sobriquets *Benchalal* de *aceelal* « blond, rouquin », *Benakrou* de *agrur* « enfant », *Benlaouer* « fils du borgne », *Benchila* « fils de *Chila* (l'estropiée) », *Benbouriche* « fils du plumeux, poilu » ; avec les noms d'origines dans *Benamsili*, *Benmesili* « fils du *Msili* (l'homme originaire de *Msila*) », *Benazib* de *æzib* « établissement agricole ou habitation isolée dans la campagne » toponyme courant, *Bensaha* « fils de la cour, enfant du cru », *Belkolai*, *Benkolai* de *qelæa* « château, forteresse. Petite ville ou village situé sur un plateau, sur un rocher escarpé » ; les ethniques comme *Benzouaoua* « (le) fils des *Zwawa* (kabyles) », *Benidjer* « fils de *Idjer* » de la tribu d'*At Yeğger* en Kabylie, *Bendjellili* « fils de *Djellili* », d'*At Jellil*, *Bengherbi*, *Bengharbi*, *Belgherbi* de *yerbiy* « occidental, de l'Ouest. Marocain. Qui se trouve ou donne à l'ouest » ; les métiers : *Belahouat* « fils du poissonnier », *Benchaouch*, *Benchaouche* de *ccawec* « employé d'entretien de l'administration. Planton ; garçon de bureau », *Belhaddad*, *Benhaddad*, *Benhedad* « fils du forgeron » ; les titres : *Bensid* de *seyyed* « Seigneur. Chef, maître, prince. Seigneur, monsieur », *Bensid-Houm* « fils de leur seigneur », *Belhadj*, *Benhadj* de *Hağ* « qui a fait le pèlerinage à la Mecque » ; les noms de parenté : *Benmamas*, *Benmammas* « fils de sa maman », *Bendjedi* « fils de *Djedi* », *ğeddi* peut être un substantif et désignerait « grand-père, aïeul, ancêtre » ; ou tout qualificatif comme dans *Benamane* de *aman* « sécurité, paix. Confiance » ; ou autres : *Benouadfel* de *Ouadfel* état d'annexion de *adfel* « neige », *Beniken* de *iken* « jumeau ».

Nous avons relevé un cas atypique où le morphème *ben* est rattaché à un nom générique/pluriel qui peut être un ethnique ou nom de famille, il s'agit de *Benkakaria*, *Belkakria*, nous pensons que le morphème *Ben*<sup>102</sup> est un ajout abusif de l'administration au patronyme *Bekakria* qui est une arabisation formelle du kabyle *Ibubkren* (nom utilisé dans le village).

Ce morphème, qui fonctionne en général comme préfixe, se rencontre comme monème indépendant dans une petite partie des patronymes, nous avons compté cinq noms : *Ben Ali*, *Ben Chilla*, *Ben Mouhoub*, *Ben Tahar*, *Ben Tayeb*.

---

<sup>102</sup> En effet ce morphème ne peut être joint à cette forme plurielle qui indique déjà la filiation.

### **II.3.1.10. Ould**

Il signifie « fils de », c'est un synonyme de *ben* mais contrairement à lui, d'une part il est très peu utilisé en patronymie, d'autre part il a tendance à être utilisé comme morphème indépendant plus que comme préfixe. On décompte trois noms pour la première forme (*Ould Larbi, Ould Saadi, Ould Iheddaden*) et une seule pour la seconde (*Ouldali*).

### **II.3.1.11. Beni**

Ce schème pluriel *Beni* « les gens de ; les enfants de » est utilisé comme nom ethnique mais pas comme forme patronymique, il indique l'appartenance ethnique et non la filiation. C'est un monème utilisé par l'administration coloniale pour désigner les tribus (surtout comme espace), en lieu et place du kabyle *Ait/At*. Ainsi *At Jjil, At Weylis, At Yani* sont dénommés respectivement *Beni Djellil, Beni Oueghlis, Beni Yenni*. A l'indépendance, la nouvelle administration n'a rien fait pour récupérer le patrimoine local, au contraire elle a tout fait pour renforcer « l'arabisation de l'environnement », comme on l'appelle. Malgré tout, on a trouvé deux patronymes avec ce monème : *Beni Haddadene* « les gens/enfants de la famille *Iheddaden*, des forgerons », *Beni Idiri* « les gens de la famille/tribu *Idiri* ».

### **II.3.1.12. Si**

Elle provient de la contraction de *sidi*, elle exprime, d'une certaine manière, la noblesse. A l'oral, c'est une particule de respect qu'on utilise essentiellement pour s'adresser à un marabout, mais pas exclusivement car on l'utilise aussi pour s'adresser à l'imam de la mosquée quelle que soit son origine ethnique et, d'une façon générale, à toute personne lettrée (dans le domaine religieux) et quelques personnes qui occupent des emplois importants. En toponymie, « à quelques exceptions près, ces noms connotent un univers de croyances anciennes intégrées à la vie du monde biblique et des religions révélées. L'anthropolâtrie se mêle étroitement à l'hagiolâtrie. Le thème de la base *Sidi* apparaît dans une sanctification des hommes marquants de différentes périodes historiques. » (Cheriguen, 1993 : 117-118).

On peut la trouver comme particule libre au début d'un patronyme comme *Si Hassene*, ou comme faisant partie du second composant dans les patronymes ayant un morphème de filiation comme dans *Ait Siali, Nait Si Mohand, Bensali*.

## II.3.2. Les suffixes

### II.3.2.1. *i*

C'est un morphème arabe qui est considéré comme indicateur de relation qu'on appelle *nisba*<sup>103</sup> en arabe. « La *nisba* indique le lieu de naissance, de résidence ou d'origine. En arabe, elle se forme par addition du suffixe *-iyun* ou *î*, au féminin *-iyatun* ou *iya* au nom de lieu ou au nom tribal » (Schimmel, 1998 : 21) et en page 7 « la *nisba*, qui indique le lieu de naissance, l'appartenance nationale ou religieuse et autres détails de ce genre ». En fait, il s'agit d'un morphème qui prend plusieurs significations et rend une multitude de valeurs sémantiques et fonctionnelles.

En premier lieu c'est un schème d'adjectif, il est intrinsèque à certains prénoms qui expriment des qualités comme *Ali* « élevé, haut, sublime, distingué, éminent », *Bahi* « beau, brillant », *Djilali* « majestueux, glorieux », *Djoudi* « noble, généreux », *Hani* « tranquille, calme, heureux », *Kaci* « dur, méchant, cruel, atroce », *Saadi* « chanceux ». On peut le trouver comme schème de participe actif comme dans *Hadi* « guide, qui montre la voie », *Ghazi* « Victorieux, conquérant ».

Il est utilisé pour former des adverbes de manière en arabe comme *Aoussati* « modérément », *Derradji* « graduellement », *Douali* « alternativement », pour le kabyle on n'a relevé que le mot *Ramouli* « à la façon d'un taureau », mais c'est un morphème vivant en synchronie, il peut former un adverbe avec n'importe quel substantif ou formation expressive, pour peu qu'un mot se prête à une qualification, c'est ainsi qu'on aura *yyuli* « à la manière d'un âne », c'est-à-dire irréflechie, bêtement, ou *gehmuri* « comme un bœuf » donc « irréflechie et avec force, sans ménagement »...

C'est aussi et surtout un morphème commode pour la création de patronymes. La formule est très simple, on prend n'importe quel nom (prénom, métier, hypocoristique, sobriquet ...) on lui ajoute un *i* en finale et le tour est joué. L'administration en a usé et abusé à l'établissement de l'état civil en Algérie. Des noms formés sur des patronymes on a *Abbaci*,

---

<sup>103</sup> « Le "nom de relation" construit avec le suffixe *i* (i long), *iyya*, au féminin, ou *ânî*, rattache verticalement le personnage à un ascendant, une ethnie, une tribu, un ancêtre, un toponyme dont le nom est hérité. Horizontalement, le "nom de relation" peut exprimer la connexion du personnage à un toponyme, à ses contemporains - groupe, maître, ami -, à un événement ou à une idiosyncrasie, à une particularité physique, à une anecdote entre autre » (Sublet, 1991 : 95).

*Achouri, Laidi, Amari, Amini, Atmani, Azizi, Bachiri, Brahim, Chabani, Cherifi, Daoudi, Hamidi, Hassani, Lounici, Mammeri*. On a des cas où le *i* est mis en remplacement d'un *a* original comme dans *Aissi, Djemai, Hamani, Hamzi, Kenzi, Loundji, Moussi, Tekfi*, dans d'autres cas on a légèrement altéré le nom original pour obtenir une nouvelle forme qui s'accommode mieux avec ce morphème (on obtient des noms mieux euphoniques) comme avec *Nasri, Ouahbi, Sadki, Sahbi, Salhi, Salmi, Taibi*, on peut même introduire une consonne pour séparer la voyelle finale du nom d'avec le schème de filiation, pour exemple on a *Aissani, Khelifati*. Mais on le rencontre avec n'importe quel autre nom, on a *Achachi* de *εccac* « qui niche », *Amali* de *amal* « espoir », *Atoumi* de *εatum* « tardif, attardé », *Ayouni* de *εeyun* « sourcil », *Berdi* de *berd* « froid », *Berkani* de *aberkan* « noir », *Bradai* « bâtier, bourrelier », *Chakri* de *Chaker* « reconnaissant », *Chebahi* de *cebbah* « qui embellis », *Haddadi* de *ħaddad* « forgeron », *Ikni* de *iken* « jumeau », *Kemouci* de *akemmus* « nouet, paquet noué », *Kessali* de *kessal* « masseur (au bain maure) », *Khiati* de *xiyyaṭ* « tailleur », *Ourari* de *urar* « jeu », *Zemmouri* de *azemmur* « olives, oliveraie » ...

Comme indicateur d'appartenance, il peut indiquer l'appartenance tribale comme dans *Aidli* d'*At Aidel*, *Chambi* des *Cεemba*, *Djenadi*, *Djennadi* d'*At Ğennad*, *Idjri*, *Idjeri* d'*At Yeğger*, *Ouaghliissi*, *Oughliissi* d'*At Weylis*, *Ouagueni* de la confédération d'*At Wagnoun* ; ou l'appartenance ethnique comme dans *Kebaili* « Kabyle », *Mezabi*, *Mizabi* « Mozabite », *Targui* « des Touaregs », *Terki* « le Turc » ; ou bien une origine quelconque comme la direction : *Chergui* « Oriental, de l'est », *Gherbi* « Occidental, de l'Ouest » ; la région : *Chami* « de la Mésopotamie », *Chelfi* « du Chélif », *Djerbi* « de l'île de *Djerba* », *Soussi* « originaire du *Sous* », *Touati* « originaire du *Touat* », *Sahli* « habitant du littoral » ; (village, ville...) : *Djidjeli* de la ville de *Ĝiğel*, *Lasnami* originaire de *Leşnam*, *Messiouni* du village *Amsiwen* ; ou toute autre indication de l'origine : *Djabali*, *Djaballi* « montagnard », *Meridji* « qui habite les marais. Habitant du marais, des lieux marécageux », *Sebkhi*, *Sabkhi* « habitant d'une *sebkha* », *Fetissi* « champ humide, marécageux », comme il indique l'affiliation religieuse dans *Chafai*, *Chefai* « membre de la voie chaféite », *Hanifi* « Hanéfite, de la voie Hanéfite », *Ouhabi* « Ouahabite ».

### II.3.2.2. *Aoui*

C'est un morphème de filiation ayant exactement les mêmes valeurs que le suffixe *i*. Son apparition se justifie essentiellement sur le plan phonologique. En effet, il est difficile de joindre un *i* à un nom ayant une voyelle comme terminaison, d'où les patronymes *Aissaoui* de

*Aissa, Amraoui de Amara, Lamraoui de Lamara, Cherfaoui de Cherfa, Laifaoui de Laifa, Draoui de drä, Hamaoui, Hammaoui de Hama, Hamzaoui de Hamza, Meksaoui de ameksa « berger », Mostefaoui de Mostefa, Moussaoui de Moussa, Yahiaoui, Yahyaoui de Yahya, Yalaoui de Yala, Zegaoui de Zegga, Zemaoui de Zemma, et pour les prénoms ayant la terminaison i on a Larbaoui de Larbi, Mehdaoui, Mehdioui, Mahdaoui, Mahdioui de Mehdi, Mehenaoui, Mehennaoui de Mhenni, Razoui, Rezaoui de Razi, ou encore Mermioui de mermi « jeté, abandonné », Mezlioui de imezli, Ammaoui, Amaoui de emmi. C'est aussi valable pour les noms d'origines comme Deflaoui de daflä, Djenaoui, Djennaoui de Ğenna, Moulaoui de Imoula, Mouzaoui de Mouzaia.*

Dans certains patronymes, il apparaît dans le nom commun (l'étymon en général), c'est le cas de *Chikaoui de acikaw, Halfaoui « qui travaille l'alfa », Madjaoui « calomniateur, médisant », Meghaoui de meɣwiy, et dans l'ethnique Zouaoui « Kabyle ». Mais il semble moins justifié pour les noms tels que Atmaoui de Atmane, Saoudaoui de Saoud, Tahraoui, Tehraoui de Taher, Mokraoui de Amokrane, Hamchaoui de Hammache, Hamdaoui de Ahmed, Idjeraoui, Idjerraoui, Idjraoui de la tribu At Yeğger.*

### **II.3.2.3. ia**

En général il indique les formes féminines des noms se terminant en *i* comme dans *Hamiria, Hemiria « rougeâtre », Laoubia « gaie, enjouée », Ghernaia « faible, débile », Maizia « éleveuse de chèvres ». Mais ce féminin n'est pas qu'une question de genre, il est souvent indicatif de valeurs sémantiques supplémentaires. Il peut renvoyer à une branche ou confrérie religieuse (*tariqa « voie »*) dans *Alaouia* ou *Atmania*, il peut être un ethnique désignant une tribu ou confrérie etc. avec *Menasria, Touahria*. Dans certains cas, l'actif du masculin se transforme en passif au féminin comme avec *Gharmia « qui est objet d'amour, de passion ; idole »*. Et cette forme problématique *Aoudia, Oudia « habitante/originaire de Ouad »*, mais serait plus certainement à rattacher du kabyle *awdiε « fils posthume, qui est né après la mort du père »*.*

### **II.3.2.4. Ou**

Le suffixe *u* est un morphème exprimant des valeurs affectives, comme dans les adjectifs invariables *ezzu, ezizu « chéri »*, et dans le même sens mais ironiquement *eṭiṭu*, il est aussi très présent dans le langage dit enfantin *čiču « viande », mummu « petit enfant », lullu « jouet »*. Dans le domaine des noms propres, c'est un schème de formation des

hypocoristiques, il se rattache pratiquement à tous les prénoms masculins : *Hamou* de *Mohammed* ; *Hamadou*, *Hammadou*, *Hemadou* de *Hammad* « qui loue (Dieu) », *Krimou* de *Karim*, *Mouhou* de *Mohand* ou de *Mohamed*, *Tamimou* de *Temim*, *Yahiou*, *Yahou* de *Yahya*. Mais on le retrouve dans d'autres patronymes que ceux formés sur des prénoms, dans ce registre nous avons *Hamoumou*, *Hammoumou* « noiraud », *Hadadou*, *Haddadou*, *Haddoudou* de *ḥaddad* « forgeron », *Guenounou* de *Ganoun* « l'homme au capuchon », *Mazrou* « habitant d'*amazzer* ».

### II.3.2.5. *Oun*

Le suffixe *un* semble être, dans le monde musulman, une spécificité nord-africaine comme signalé par Schimmel (1998 : 113,114) « En outre, certaines formes grammaticales semblent spécifiques de régions précises. L'une d'elles a depuis longtemps intrigué les orientalistes : la terminaison *-ûn* est fréquemment attestée en Afrique du Nord et dans l'Espagne médiévale où l'on rencontre de nombreux *Ḥamdûn*, *Khaldûn*, *Ḥafşûn*, *'Allûn*, *Farḥûn*, *Bahrûn* et ainsi de suite. Cette terminaison peut être allongée par un *-a* additionnel, comme dans *Ḥamdûna* ou *Raḥmûna* qui est une abréviation de *'Abd al-Raḥmân*. La ressemblance entre cette terminaison et le *-on* espagnol ou le *-one* italien a été particulièrement étudiée par Dozy ».

Nous avons plusieurs indices qui expliquent l'apparition de cette forme particulière. L'une des principales raisons serait la terminaison arabe *un*, qui est certainement perçue comme consonne finale par les non-Arabs (Berbères et/ou Espagnols) qui étaient en contact avec cette culture, alors qu'elle n'est qu'une simple voyelle pour l'arabe, ce qui aurait contribué à sa fixation comme consonne finale et, par conséquent sa consécration comme terminaison dans des noms propres de personnes.

La deuxième raison serait l'attraction paronymique car, en plus de sa présence en espagnol et en italien, elle est bien présente dans le berbère. Il est présent dans une bonne série d'adjectifs tels que *aeggun* « sot, idiot », *ameefun* « saligaud », *amejnun* « gourmand », et on le trouve dans beaucoup de noms tels que *aqjun* « chien », *amdun* « trou naturel où se conserve l'eau ». Sa présence est attestée à travers l'histoire, au XI<sup>e</sup> siècle on trouve *asemmun* « lavande » et *Amsoun* « fleuve qui coule dans la partie nord orientale du Maroc » (Tilmatin, 2004 : 155), et la toponymie nous fait remonter à la préhistoire avec *Hiboun* (Bendjeffar, 1985 : 26).

Les arabes eux-mêmes ont contribué à augmenter le nombre de ces exemples, en tout cas par l'impression qu'ils créent en changeant (en arabisant), scripturairement tout au moins, la morphologie des noms berbères en leur ajoutant une terminaison *n*, comme il est signalé par Beaussier (1887 : 1) : « *Les lettrés arabes emploient très fréquemment l'alif avec la tanouin pour remplacer le noun final, surtout dans les très nombreux noms de tribus et de fractions kabyles qui ont leur terminaison en enn. Presque tous, même parmi ceux qui passent pour savants, placent à tort l'alif devant beaucoup de mots et en particulier devant ceux dont la première lettre se prononce légèrement et la seconde fortement* ».

Les patronymes ayant la terminaison *un* peuvent être subdivisés en trois types : pour le premier, ce sont les noms qu'on peut placer parmi les dérivés en *ou* car ayant un *n* final à la base, c'est le cas de *Amroun*, *Amroune* « celui qui est prospère » à partir de *Amrane*, *Chanoun*, *Chanoune* de *Chaanane*, *Ferkoune* de *Ferkane* « bien portant », *Rahmouni* de *Rahman*, *Tamoun*, *Tamoune* de *taman* « rassurant, apaisant ». Dans le deuxième type, on met les noms affecté du *tanwin*, c'est-à-dire « il prend le son de *ann*, *enn*, *inn*, *oun* » (Beaussier, 1887 : 1), tels que : *Aichoune*, *Aichoun* de *Aich* « vie », *Aidoun*, *Aidoune* de *Aid* « fête », *Akroun*, *Akroune* de *ækrä* « écarlate », *Alloun*, *Alloune*, *Aloune* de *Ali* « élevé, haut », *Baroun* de *bär* « innocent. Vertueux ». Le troisième type est composé de noms qui, normalement, ne sont pas affectés du *tanwin* tels que *Fethoun*, *Fethoune* de *Fateh* « ouvert, épanoui », *Khalfoune* de *Khalef* « descendant, successeur », *Nesroun* de *Nasser* « auxiliaire, protecteur, défenseur ». Pour ce dernier type, nous pensons qu'il s'agit de formations par imitation, qui a fini par devenir un véritable schème de formation des hypocoristiques, donc qui s'applique quasiment à tous les prénoms.

### II.3.2.6. *ch*

Le morphème *c* est très utilisé en kabyle, il est généralement utilisé comme schème de dérivation expressive ayant un sens de diminutif et à valeur méliorative. On le retrouve dans des verbes comme *crured* « marcher avec de petits pas bien rythmés et bien mesurés », on l'utilise pour qualifier un petit enfant qui commence à marcher, à l'origine il désigne la marche de la perdrix, par opposition à *hrured* « marcher difficilement »<sup>104</sup>. On le trouve avec des noms comme *aæqquc* « petites boulettes, graines des colliers », *tamduct* dérivé de

<sup>104</sup> Ce préfixe est utilisé pour créer des oppositions telles que *acrured n tsekkurt* « marche élégante » et *ahrured n umqerqur* « crapahutage ».

*tamdunt* « petit creuset où se ramasse l'eau ». Appliqué aux noms de personnes il prend la valeur d'hypocoristique. Pour les prénoms masculins, on a *Allouache* de *Allaoua*, *Allouche*, *Alouche* de *Ali*, *Kahlouche* de *Lekhel*, *Hannouche*, *Hanouche* de *Hani*, *Lalouche*, *Lilouche* de *Lala* « le plus haut, le plus élevé », *Tibouchi* de *Tayeb*, *Amrouche*, *Amarouche*, *Amirouche* de *Amer*, *Arbouche* « un petit arabe » de *Arab*, *Bahache*, *Bahouche* de *Bahi*, et pour le féminin *Takouche* de *Toqia*, *Ainouche* de *Ēini*, *Hamamouche*, *Hammamouche* de *Hamama*. Mais il y a d'autres patronymes que ceux issus de prénoms, on trouve *Ferniche* « gros et potelé », *Kedaddouche*, *Keddadouche*, *Kedadouche*, *Kedadeche*, *Kidadouche* « petit domestique », *Maibeche* « ayant un handicap », *Nakrouche* « qui nie, renie ; petit menteur (au fig.) », *Zamiche* « petit chef, maître », *Tazamoucht* « petite chef », *Zenouchi* « petit de taille, court », *Habtiche* terme affectif mais pour signifier « vaurien, gueux », *Bezghiche* « éclatant de beauté ».

On trouve aussi beaucoup de sobriquets ayant cette forme mais dont le son *c* fait parti des radicales du mot comme *Fourkache* « craquelé », *Guermouche* « qui grignote, qui croque, croquant », *Haddouche*, *Hadouche*, *Addouche* « onze », *Khimeche*, *Khimache* « au visage mutilé, déchiré », *Taouich*, *Taouiche* « qui crie, difficile », *Tinouche* « qui n'a pas d'enfants (homme) », *Zeghlache* « têtards de grenouilles ». On a même des formes obtenues sur d'autres hypocoristiques comme *Hamimeche* de *Hamimi*, *Hammouche*, *Hamouche* de *Hamou*.

### II.3.3. Les infixes

#### II.3.3.1. *i*

Ce morphème permet la formation des diminutifs en arabe, donc très prisé dans la formation des hypocoristiques mais aussi de toute formation affective qui est la nature de beaucoup de sobriquets. On le trouve comme deuxième lettre du patronyme dans *Hibouche* « maigrichon », *Tirache*, *Tireche*, *Tirouche* « sourd, à l'oreille dure », *Hidouche* de *ħdāc* « onze », *Aibout* « petit infirme », *Airedj* « petit boiteux » ; ou juste après la seconde consonne : *Hadiouche* de *ħdāc*, *Abiche* « petit *Abbache* », *Guenine* « petit lapin », *Benain* « petit enfant », *Zeghida* « mouvement, déplacement », *Amiar*, *Cherïaf*, et dans d'autres positions : *Bourkaine* « petit volcan », ou encore attaché à la semi-voyelle *w* : *Douibi* « ânon », *Kouidmi* « petit pas », *Souidi* « noiraud, petit noir », *Souiga* « ruelle, petite rue », *Souilah* petit *Saleh*.

### II.3.3.2. ou

C'est l'une « des formes fossiles relevant de schèmes d'augmentatifs archaïques comme C1C2ūC3-a, pour Hsûna, comme C1vC2C2ūC3-(a), Žellul, Hassûn, Ĥammûda. Tous les noms cités jusqu'ici désignent des hommes » (Breteau, Roth, 1999 : 145,146). Justement parce que ce sont des formes fossiles, il est très difficile de dire s'il s'agit réellement d'augmentatifs, cependant, il est certain qu'il s'agit d'hypocoristiques avec des valeurs affectives. On a recensé des formations sur des prénoms comme *Ammour*, *Amour* et les formes féminines *Amoura*, *Ammoura* de *Amer*, *Announe* de *Hanin*, *Azzouz* de *Aziz*, *Hammoudi*, *Hamoudi* de *Ahmed*, *Rebouh* de *Rabah*, *Kheloufi*, *Khelfi* de *Khalef*, *Saoud*, *Saoudi* de *Saad* et avec des noms communs ou comme dérivés verbaux dans *Atouche*, *Attouche* « un don de moindre valeur », *Ayoudj* « furieux. Fougueux », *Batouche* « fort, puissant et violent », *Bekkour* « matinal, précoce », *Hamour* « rougeâtre », *Haroud*, *Harroud* « petit malin qui provoque et anime des rixes », *Haroudj*, *Harroudj*, *Herroudj* « agité, tumultueux », *Kebbouche* « petit mouton », *Zerroug*, *Zarouki*, *Zerrouki* « bleuâtre, tirant sur le bleu ». Nous avons relevé des formes C1aC2uC3 dans *Laoubi* « gai, enjoué, qui folâtre », *Kahoul* « noiraud », *Kabour* « petit aîné », *Chakour*, *Chakouri* « qui glorifie, reconnaissant », *Ramoune* « grenat », *Sadouri* « fort, bien bâti, qui a une large poitrine », *Zaoud* « ascète, qui se voue complètement à Dieu », *Badoud* « gaspilleur, dépensier, dilapidant », ou en deuxième position sous la forme C1uC2vC3 dans *Aouchar* « qui paie cette dîme », *Khoulif*, *Khelif*, *Koulif* de *Khalef*, ou encore sous forme participiale avec *Missour* « facile, aisé », *Mazouz*, *Mazouzi* « l'aimé, le chéri » berbérisée en *Amazouz*, *Tamazouzt*, *Tamazout* « l'aimée, celle qui est chérie ». Enfin nous signalerons une unique forme en C1vC2uC3, c'est *Sidous* « sixième », et une formation expressive kabyle exprimant le diminutif avec *Fettous*, *Fetous* « menotte, main d'enfant ».

### II.3.4. Plusieurs affixes

Nous avons relevé des patronymes à plusieurs affixes, certaines combinaisons sont tout à fait normales, d'autres peuvent être justifiées, par contre certaines sont quasiment inacceptables en vue des règles de fonctionnement de la langue.

Pour le premier type, nous citerons des combinaisons de morphèmes n'indiquant pas la filiation comme doubler un patronyme en *abd* d'une valeur diminutive ou d'une forme d'hypocoristique comme *Abellache*, *Abdeliche*, *Bellache* *Ballache*, ou appliqué un schème

d'affectif sur un hypocoristique comme *Dahoumane*, *Dahmoun* à partir de *Dehman* qui est lui-même un hypocoristique de *Abderrehman*. Mais les plus nombreux sont ceux où l'un des deux morphèmes indique la filiation l'autre non, on a relevé les combinaisons suivantes :

*Abd + i* : *Abdelli*, *Abdeli*, ou ses formes contractées : *Bazizi*, *Baazizi*, *Dahmani* ;

*Ait/nait + abd* : *Ait Bennour*, *Ait Dahman*, *Ait Dahmane* ;

*Ait/nait + si* : *Ait siali*, *Nait Si Mohand* ;

*Ou + abd* : *Ouabdelkader* ;

*Tin + i* : *Tinsahli*, *Tinsalhi* ;

*Bou + hypocoristique* : *Boualili* ;

*Ben + abd* : *Benabdellah*, *Benabdallah*, *Benabdelhak*, *Benabdelkrim* ;

*Ben + si* : *Bensali* ;

*Ben + bou* (morphème d'adjectif) : *Benbouriche* « fils du plumeux, du poilu » ;

*Ben + hypocoristique* : *Benaouicha*, *Bennaouicha*, *Benalileche*, *Benalilache*, *Belalouche*, *Belamirouche*, *Benammour*, *Benamor*, *Benhassain*, *Benahsaine*.

Enfin nous avons le cas où l'un des morphèmes est déjà figé, ne faisant qu'un corps avec le lexème, donc où l'on a affaire avec une unité simple dans la conscience des usagers : *Benbouzid*, *Belkacemi*, *Belkasemi*, *Belkasmi* où *Bouzid* et *Belkacem* sont considérés comme des formes simples.

Pour les morphèmes multiples indiquant la filiation mais qu'on peut justifier, c'est quand l'un des deux est :

- Un indicateur du lieu d'origine : *Nait Medjani* « les enfants de celui qui est de *Médjana* », *Ait Sahlia* « les enfants de celle qui vient du littoral », *Belkolai*, *Benkolai* « fils de celui de la citadelle », *Bengherbi*, *Bengharbi*, *Belgherbi* « fils de l'occidental », *Benamsili*, *Benmesili* « fils de celui de *Msila* »
- Un indicateur ethnique : *Belkerdi*, *Belkardi* « fils du Kurde », *Benamriou* « fils de l'homme d'*At Amer* », *Bendjellili* « fils de l'homme d'*At Jellil* »
- Un indicateur d'une simple parenté (l'autre sera un nom de famille) : *Ait Belmehdi* « les enfants du fils de *Mehdi* » ; *Benamraoui* « fils de *Amraoui* » ;

- Un rajout, a) dans beaucoup de patronymes le *i* est simplement rajouté par l'administration pour faire une forme patronymique : *Belarifi, Bouaichi, Bouaoudi, Bouazouni, Bouazzouni, Bouaouni, Bouriahi, Bouzerari, Bouzrari*, b) dans d'autres cas, c'est plutôt *ben* qui est rajouté à un patronyme : *Belazougui, Belazzougui, Belaroussi, Belarouci, Benzemouri*.

Mais il y a des patronymes où les deux schèmes sont, nous semble-t-il, difficilement conciliables :

- Quand les deux morphèmes sont des indicateurs de filiation, formateurs de patronymes comme dans *Ait Aissi*, c'est encore plus intolérable quand les deux morphèmes sont de la même langue comme dans *Ait Ouslimane*.
- Un indicateur ethnique combiné avec un patronyme : *Beni Haddadene, Beni Idiri* ; l'indicateur ethnique *beni* est croisé dans le premier cas avec le schème du pluriel qui peut être lui-même ethnique ou patronyme, et dans le second avec le morphème de filiation *i* qui forme un patronyme.

### II.3.5. Le Féminin<sup>105</sup>

Nous ne faisons pas des catégories du genre et du nombre des catégories formelles à part entière, elles font partie des caractéristiques des catégories syntaxiques, même si elles portent parfois des significations autres que le genre et le nombre ; ce que nous avons traité incidemment dans l'étude formelle et catégorielle. Cependant le féminin dans la patronymie a des fonctions et significations suffisamment différentes du masculin, qu'il mérite un traitement particulier. Par ailleurs, la présence même des formes féminines en patronymie, un domaine, comme son nom l'indique, supposé réservé au domaine des hommes, donc du masculin, peut aiguïser notre curiosité pour lui réserver une rubrique à part.

Les noms de famille féminins sont très peu nombreux dans la patronymie algérienne. Ceci s'explique aisément. D'abord parce que dans la définition de l'identité de l'homme dans la conception française du XIXe siècle, il n'y a que le père qui est pris en considération, d'où le terme patronyme, c'est-à-dire nom du père à l'exclusion de celui de la mère, c'est elle, au

---

<sup>105</sup> Une version de cette rubrique est publiée dans la revue *Awal* n° 39, 2009 sous le titre « Rapports des genres dans la patronymie algérienne : la place du féminin » (cf. Tidjet 2009).

contraire qui change de nom une fois mariée pour prendre celui de son époux. Or c'est cette France là qui a constitué l'état civil algérien.

Et même dans le système de filiation autochtone il n'y a pas de place, en règle générale, pour les noms de femmes. L'identité féminine n'est pas reniée comme c'est le cas dans le système français, la femme garde son nom même après le mariage, mais elle ne peut le transmettre à sa descendance. Les enfants sont toujours ceux de l'« homme ». Pourtant des noms à morphologie féminine existent dans les deux systèmes d'identification.

Notre souci dans le cadre de cette rubrique est, essentiellement, de déterminer les types de noms de familles féminins qu'on trouve dans le système patronymique algérien. Secondairement, nous allons tenter de trouver les ressemblances et les différences entre les deux genres. Enfin, nous essayerons d'expliquer comment le genre féminin apparaît, malgré tout, dans un système qui est supposé être du domaine du masculin.

#### **II.3.5.1. Entre les matronymes et les patronymes féminins : problèmes de définition**

Durant nos recherches sur la patronymie on a souvent rencontré le terme matronyme. Et en général il y a confusion dans la définition de ce concept. Par moments les auteurs définissent le matronyme comme étant un nom de famille transmis à l'enfant par sa mère ou une aïeule. Mais dans le corps du texte, on comprend vite qu'il est fait référence aux patronymes féminins. Ceci depuis le début des recherches onomastiques à nos jours. Voilà ce que dit A. Dauzat, le père de l'onomastique moderne en France : « *Nous avons rencontré chemin faisant un certain nombre de matronymes, surnoms d'une femme qui ont passé aux descendants* » (Dauzat, 1949a : 218).

Avant lui, P. Lebel a donné la définition suivante : « *Matronyme : nom donné à un individu d'après celui de sa mère ou d'une de ces aïeules ; patronyme : nom donné à un individu d'après celui de son père ou d'un de ses aïeux* » (Lebel, 1946 : 6)

Quant à F. Lechanteur, il l'utilise comme allant de soi, sans donner aucune définition ni précision. Mieux encore, le terme est tout simplement inexistant dans le corps du texte. On ne le retrouve qu'une seule fois « *j'admets simplement que certains matronymes remontent à des fils de veuves* » (Lechanteur, 1949 : 758). C'est la formule neutre de « nom de famille » qui est utilisée. Et pourtant, à lire le titre de sa communication : « Matronymes en Basse-Normandie », on s'attendrait à une meilleure illustration.

Plus proche de nous, nous citerons P. Vouland : « *Nous, nous savons que le patronyme est un nom de personne transmis par le père. Nous savons que le matronyme est un nom de personne transmis par la mère. Poubelle, Larousse, Lamartine en sont de beaux exemples* » (Vouland, 1998 : 374).

Dans la citation de Vouland, la contradiction entre les définitions et les exemples qu'il donne est criarde. D'abord le mode de transmission ne peut être décelé dans le nom lui-même. Qu'est ce qui nous permet de penser que *Larousse* est transmis par la mère. Un *Larousse* est toujours un enfant d'un autre *Larousse* homme, d'après le code de l'état civil français, qui est encore en vigueur jusqu'à aujourd'hui. Il faut des conditions particulières pour qu'il y ait recours au nom de la mère. Donc pour montrer qu'un nom est un matronyme, il faut montrer *ces conditions particulières*, qui n'ont rien à voir avec le nom lui-même et sa forme. Un nom d'homme peut bien être un matronyme si c'est le nom de la mère, mais un nom de femme est un patronyme quand il est transmis par le père. Ce qui nous amène à dire, que dans les conditions actuelles d'héritage du nom, et vu les lois de l'état civil algérien, mais aussi français, nous ne pouvons parler de matronymes. Même quand les conditions sont réunies et qu'une femme donne son nom à son enfant, ce nom cesse d'être un matronyme au bout de la première génération, car la transmission par le père se rétablit immédiatement. On ne pourra parler de matronyme que pour le premier porteur.

En second lieu, nous dirons que les noms féminins ne sont pas obligatoirement des noms de femmes, ils peuvent aussi bien être des sobriquets d'hommes. Un homme peut être traité de Poubelle, Ordure, Vipère, etc. et en kabyle de *Leṭṭat* « auriculaire » pour un nain, *Cetla* « la race », etc.

### **II.3.5.2. Apparition des noms de femmes en patronymie**

Pour la France il semble que les noms et surnoms de femmes qui sont passés à la patronymie soient essentiellement ceux des filles mères, même si les autres types comme ceux des femmes veuves sont cités, il semble qu'ils représentent une petite minorité.

Pour l'Algérie, cette explication ne peut être acceptée parce que les filles mères n'existaient quasiment pas. En effet, une jeune fille, non encore mariée, qui tombe enceinte couvrirait de honte toute la famille, pas les parents directs seulement mais la famille au sens large, souvent c'est tout le village qui est impliqué pour gérer ce genre de situation. En règle générale la fille est tuée avant la naissance de l'enfant. C'est pourquoi les noms de femmes

qui passent à la postérité sont ceux des femmes chefs de familles. Ils sont au moins de trois types.

Les femmes devenues veuves très jeunes et qui sont restées avec leurs enfants pour les élever. Les enfants étant trop petits, elles s'occupent elles mêmes de la gestion des affaires de la maison, que ce soit le travail des champs, l'élevage, ou même les relations avec les autres habitants du village ou l'assemblée du village (la paie des redevances). Les contacts directs sont souvent assurés par un parent mâle plus ou moins proche. C'est la même situation pour les femmes « abandonnées » par des maris longtemps émigrés et qui ne reviennent à la maison que pour un temps très court. Enfin celles qui ne se remarient pas après leur divorce pour s'occuper de leurs enfants.

Il arrive aussi qu'un homme assez riche soit dans le besoin d'avoir un autre homme pour l'épauler<sup>106</sup>. Dans ce cas il va chercher quelqu'un de pauvre, de préférence qui n'a pas de parents proches, et d'assez loin pour le détacher de sa famille. Il lui donne une de ses filles comme épouse, et il en fait un membre de la famille, ce qu'on appelle un « *awrit* ».

Il arrive aussi qu'une femme dotée d'une forte personnalité prenne les commandes des affaires de la famille. Mais c'est très rare, car même quand c'est la femme qui dirige dans les faits, elle fait tout pour sauver les apparences. C'est donc le mari qui traite avec l'extérieur<sup>107</sup>, même si à la maison il se laisse diriger.

### **II.3.5.3. Les différents types de patronymes féminins**

Il y a plusieurs types de féminins qu'on peut rencontrer dans la patronymie. Noms et surnoms de femmes, noms d'hommes féminisés, d'autres noms féminins qui sont devenus des patronymes pour diverses raisons.

#### **a. Prénoms de femmes**

Des prénoms de femmes repris comme patronymes, on retrouve surtout les noms talismans, c'est-à-dire ceux qui sont utilisés pour éloigner le mauvais sort. Dans cette catégorie on retrouve des prénoms d'origine kabyle, donc datant de la période antéislamique,

---

<sup>106</sup> Soit qu'il n'a pas du tout de garçons, soit qu'il ne l'a eu qu'à un âge très avancé, donc il ne pourra pas assumer la responsabilité de chef de famille.

<sup>107</sup> Même dans ce cas, étant dans de petits villages où tout le monde sait tout de tout le monde, il arrive qu'on désigne la famille par le prénom ou surnom de la femme.

mais aussi des prénoms arabes de la période islamique qui sont chargés du même pouvoir protecteur. Ainsi se rencontrent la religion et la superstition pour que le nouveau-né, pour des raisons différentes, soit protégé. C'est notamment le cas du prénom *Taklit* qui vient du nom commun *akli* « nègre. Esclave, serviteur », un *Akli* qui est à la dernière échelle de la société, ne peut faire objet de convoitise. C'est la même chose pour le nom arabe *Zaidat* « elles sont en plus », pourquoi l'ange de la mort voudrait-il de quelqu'un qui est en plus, de quelqu'un dont on ne veut pas ici bas. On rencontre aussi des noms sous forme de souhaits divers ou énonçant une qualité quelconque (physique ou morale), etc.

### **b. Des dérivés à partir de noms d'hommes**

Des prénoms exclusifs d'hommes se retrouvent au féminin dans la patronymie, c'est le premier type de surnoms de femmes. *Tamarat* est une forme utilisée pour désigner une femme appartenant aux *Ait Amara*. *Atmania* est la variante féminine de *Atmane*, mais il n'est pas utilisé comme prénom de femme, il désignerait une *tariqa* (voie), une confrérie plutôt qu'un prénom féminin, ou peut-être un surnom d'une femme appartenant à la famille *Atmane*, ou *Ait Atmane*.

On a des patronymes avec la terminaison *at* qui est un schème arabe du féminin pluriel. Il est emprunté par le kabyle comme pluriel de certains noms comme *lxedmat* « les emplois », *lehlawat* « les confiseries », *lbunyat* « les coups de poing ». On a des patronymes ayant cette forme, comme *Krimat* certainement de *Krim* ou *Krimou*, car même si le prénom féminin *Karima* est attesté, il n'a pas de forme diminutive *krima* ; d'autres patronymes sont formés sur des prénoms masculins n'admettant pas de formes féminines comme *Alilat* de *Alili*, *Aissat* de *Aissa*.

Nous avons aussi des patronymes avec la terminaison *a* qui indique le féminin singulier, alors qu'ils sont formés sur des prénoms masculins n'ayant pas d'équivalent féminin comme *Bouzida* de *Buzid*, ou *Chaabana*, *Chaabna*, *Chabana* de *Ceeban*.

Pour les cas de *Chabana*, *Chaabana*, et celui de *Aissat*, nous avons vérifié sur le terrain, il s'agit d'une altération du nom de famille par les préposés de l'état civil. En fait ce sont les *Ouchaban* et les *At Aissa*.

### **c. Noms qualifiant une femme**

C'est le deuxième type de surnoms. Ce sont des noms qui ne peuvent être utilisés que pour qualifier une femme quand on les utilise pour désigner un humain : *Chouaft*, *Tachouaft*

« celle qui voit l'avenir, devineresse, diseuse du futur » ; *Hamlat* « porteuses de la foi divine » ; *Hamrat* « rouges, rougeâtres » ; *Klaia* « habitante d'une *qelëa* » ; *Maizia* « celle qui s'occupe des chèvres, qui fait l'élevage de chèvres » ; *Tamaouche*, *Tamaouchte* « la chétive » ; *Tamazouzt* « l'aimée, celle qui est chérie » ; *Tarzalt* « gazelle » ; *Tata* « caméléon » ; *Tighidet* « chevrette » ; *Mounif* « celle qui a le nif » ; *Hamiria* « ânière ».

#### **d. Prénoms féminins habillés de morphèmes masculins**

##### **-Ayt**

Il est très fréquent dans la désignation des familles kabyles, ce que nous appelons « noms de famille », par opposition aux patronymes qui sont les noms officiels retenus par l'état civil, dans ce dernier cas ils sont peu nombreux. Ils le sont encore plus pour les patronymes féminins, ce qui est normal pour un morphème masculin, son équivalent féminin est *sut* « celles de », cependant on le trouve rattaché aux noms féminins, il est alors considéré comme terme générique signifiant « les gens de la famille X » : *Ait Yakout* « les gens de (la famille) *Yakout* », *Ait Sahlia* « les gens de (la famille) *Sahlia* ».

##### **- Ben/Bel**

Ce morphème vient de l'arabe *ibn* « fils » qui s'est contracté en *ben*, mais il est très utilisé dans la patronymie algérienne, surtout officielle. Il est tout à fait prévisible de le trouver rattaché à des prénoms de femmes, car « on est tous fils de leurs mères », mais il est tout de même très mal venu d'appeler quelqu'un du prénom de sa mère, ce qui a induit la faible-fréquence de ce type de noms : *Beladjat*, *Beladjet*, *Belkhadra*, *Benaicha*, *Benaoudia*, *Benaouicha*, *Benaoudiba*, *Benreghia*, *Benreguia*, *Benremila*, *Bensadi*, *Bensafia*, *Bensahila*, *Bensehila*, *Bensaloua*, *Benzara*.

##### **- Bou**

C'est un morphème dans lequel se sont confondus deux monèmes différents. Le nom arabe *abou* « père », et le morphème adjectivant berbère *bou* « celui à ». Il n'est pas très prolifique pour la *kunya* arabe, on a *Bouchara* « l'homme à la mèche de cheveux » ou « père de la prestigieuse », *Boughalia* « père de *Ghalia* », *Boukhiba* « père de celle qui a échoué, de l'incompétente ; père de la déception », *Bounouara* « père de celle qui éclaire ». Par contre il est très productif avec le morphème berbère, car il est tout à fait normal et courant de trouver un homme ayant une caractéristique ou possédant une chose dont le nom est au féminin : *Boudjadja* « l'homme à la poule » ; *Boudjhicha* « l'homme à l'ânesse » ; *Boumaza* « l'homme

à la chèvre » ; *Boudjnina* « l'homme au (petit) jardin » ; *Bouhraoua* « l'homme au bâton » ; *Boukhenoufa* « l'homme au nez fourchu » ; *Boukrouna* « l'homme à la (petite) corne ».

#### e. Autres

Une panoplie de noms féminins peut se trouver dans la patronymie sans qu'ils aient à désigner des femmes. On peut citer, entre autres :

- Des prénoms d'hommes mais au féminin : *El Aifa*<sup>108</sup> « la répugnance », *Atia* « Don (de Dieu) », *Hammouda* « celui qui loue (Dieu) », *Hamza* « lion » ;
- Des toponymes : *Tighilt* « petite colline », *Tizi* « col, colline », *Taghzout* « terre d'alluvions », *Talmat* « prairie ; endroit humide et herbeux », *Tiklet*, nom d'un lieu historique à 30 km à l'ouest de Béjaïa, *Souiga* « ruelle, petite rue », *Remila*, *Roumila* « dépôt de sable. Alluvion. Sablière », *Hydra*, toponyme connu à Alger.
- Des noms relatifs à l'eau (toponymes ou hydronymes) : *Taouint* « petit trou creusé dans la terre pour conserver de l'eau », *Tala Ighil* « fontaine de la crête », *Talaouanou* « fontaine du puits », *Talaouit* « fontaine du petit trou conservant l'eau » ;
- Des noms du règne végétal : *Taghanimt* « pied de roseau », *Bensoula* de *tasulla* « sainfoin d'Espagne », *Tazdait* « palmier dattier », *Tazoumbait* « pin », *Gharsa* « plantation ; plant pour plantation » ;

Et d'autres encore qu'on ne fera que citer : *Choucha* « mèche de cheveux sur le front », *Tafat* « lumière », *Tahanout* « épicerie », *Tamert*, *Tammart* « barbe », *Tarikt*, *Tariket* « selle de cheval », *Tisseguine* pluriel de *tasga* « mur intérieur face à la porte d'entrée », etc.

#### II.3.5.4. Des noms de famille féminins masculinisés par l'état civil

En effet un certain nombre de noms sont, à l'origine, des noms de femmes mais masculinisés par leur écriture dans les registres de l'état civil. Probablement par le fait de certains préposés à l'état civil qui se sont autorisés à corriger ce qu'ils croyaient être une erreur (ici le nom de femme comme patronyme), ou peut-être aussi par ceux-là mêmes qui portent le nom. Nous citerons quelques exemples.

---

*Leifa* est un prénom masculin souvent attribué à un enfant né d'un couple dont les premiers enfants meurent précocement » (Ahmed-Zaid, 1999 : 413).

*Bouiche* est un patronyme tiré du nom de famille kabyle *At Eicha* (vérifié sur le terrain). Il a subi un double traitement. D'abord le morphème kabyle d'appartenance *at* « ceux de » est remplacé par le morphème arabe/berbère *bou* « père ; l'homme à ». Mais l'altération la plus remarquable est la transformation d'un prénom féminin *Aicha*, en prénom masculin *Aiche*.

*Loundja* est un nom d'un personnage mythique qu'on ne trouve que dans les contes merveilleux. C'est la fille de l'ogresse dotée d'une grande beauté. A la fin, elle sauve toujours le héros des griffes de sa mère. On le trouve habillé du schème arabe de filiation au masculin : *Loundji*.

*Aouicha*, hypocoristique de *Aicha*, est un prénom exclusivement féminin. On le trouve masculinisé en patronymie sous deux formes : *Aouche*, *Aouiche*.

### **II.3.5.5. Rapports entre les noms féminins et masculins**

Dans l'ensemble, en dehors de la morphologie, les noms masculins et féminins sont formés selon les mêmes procédures et puisent dans les mêmes registres. D'ailleurs, pour beaucoup d'entre eux, ils dérivent des mêmes racines consonantiques, donc avec des sémantismes identiques. Cependant nous pouvons relever un certain nombre de différences.

D'abord au plan purement quantitatif, les patronymes féminins sont très peu nombreux. Sur un total de plus de 3400 patronymes nous n'avons dénombré que 240 noms qui peuvent être reliés au féminin (toutes formes confondues). Et seulement 87 pourront être rattachés, de façon quasi certaine, à des ancêtres féminins, y compris ceux qui sont masculinisés par des morphèmes de filiation comme *ben* « fils de », *bou* « père de ; l'homme à » et *Ait* « les gens de ». Pour les autres, on peut les rattacher aux hommes ou femmes indistinctement, ou référant carrément à autre chose comme les noms de lieux, les noms référant au règne végétal, au règne animal, etc.

Ensuite au niveau du sens, beaucoup de noms féminins réfèrent à la beauté, ce qui n'est pas le cas au masculin, à l'inverse des noms de métiers où l'on n'a recensé que deux noms de métiers féminins *Maizia*, « éleveuse de chèvre », et *Hamiria*, « ânière », alors qu'ils sont très nombreux pour le masculin.

Même quand on a deux noms qui semblent signifier la même chose au niveau linguistique, sur le plan social ils peuvent avoir des références complètement différentes.

C'est le cas par exemple pour *Kafi* et *Kafia*. Au moment où le premier est attribué à un garçon dans l'espoir d'en faire un homme compétent qui pourra pourvoir aux besoins des siens, le second est donné à une fille pour souhaiter qu'elle soit la dernière fille à naître.

Enfin, nous constatons que les noms féminins ne sont pas tous des prénoms de femmes. Au contraire les sources sont très variées. On trouve des toponymes, des hydronymes, des noms de plantes, d'arbres, d'animaux divers, d'objets et de nombreux qualificatifs, etc.

Pour cette raison, et parce que la transmission du nom se fait, en règle générale, par l'intermédiaire du père, et même quand il arrive qu'une femme, sous un certain nombre de conditions, transmette son nom ou surnom à ses enfants, ce n'est valable que pour la première génération, nous ne pouvons donc parler de matronymes en Algérie.



## CHAPITRE III

### Les catégories sémantiques

#### III.1. Patronymes relatifs au domaine religieux

##### III.1.1. Les noms en relation avec la divinité<sup>109</sup>

Il est certes interdit pour un musulman d'utiliser le nom de Dieu pour nommer un humain, par contre il est recommandé dans l'islam d'utiliser des noms qui rappellent la soumission à Dieu ou son adoration. Comme le signale Gimaret (1998 : 7) : « *Un trait assurément caractéristique de la religion islamique est la place éminente qu'y tiennent les noms divins ; des noms qui sont, en fait, des qualificatifs (ṣifat), décrivant Dieu sous ses multiples facettes : "le très puissant", "le bien informé", "le créateur", "le juste", "le bien faisant", "le donateur", "le très indulgent", etc. Mémoriser, réciter la liste de ces noms, les méditer, invoquer Dieu par eux, conformément à la recommandation qui en est faite dans le Coran (7, 180), est une des expressions privilégiées de la piété musulmane* ». Ce sont les noms que les onomasticiens appellent, généralement, *les noms théophores*<sup>110</sup>.

---

<sup>109</sup> « ...prononcer le nom de Dieu protège aussi des dangers. C'est une sorte de formule magique que les forces du mal ne peuvent rompre. On peut d'ailleurs transférer cette protection à des biens matériels » (Simonsen 1994 : 84).

<sup>110</sup> « Les noms théophores sont ceux qui évoquent la divinité. Presque tous les peuples, à un moment de leur histoire, on voulut se concilier la grâce de la divinité en donnant aux enfants des noms évocateurs de leur dieu ou de leurs dieux. Les noms de la divinité sont utilisés tels quels ou bien ils ont servi à former des appellations diverses » (Vroonen, 1967 : 236-237).

### III.1.1.1. Les noms composés avec *Abd*

Pour exprimer leur soumission à Dieu et son adoration, les musulmans utilisent les prénoms *Abed*, *Abid*, *Abdoune* et les hypocoristiques *Abdedou*, *Abdadou*. D'où *Belabed*, *Belabid* « fils du serviteur de Dieu » ; *Bouabid* « père de *Abid* » qui sont formés à partir du mot arabe *ʿabada* qui signifie « vénérer, adorer, honorer ».

Ce verbe a donné le morphème *abd* qui, préfixé à l'un des 99 attributs de Dieu<sup>111</sup>, nous donne un prénom qui peut se transformer en patronyme. Parmi ces noms, on a *Abdelali* « le serviteur du très haut » ; *Abdeladim* « le serviteur de l'Incommensurable » ; *Abdelfateh* « le serviteur de Celui qui ouvre, qui permet la victoire, la conquête islamique » ; *Abdeldjebar*, *Abdeldjabar* « le serviteur du Contraignant » ; *Abdelghani* « le serviteur du Riche absolu » ; *Abdelhadi* « serviteur du Guide suprême » ; *Abdelkader* « le serviteur du Tout-Puissant » ; *Abdelouahab*, *Abdelouhab* « le serviteur du Généreux, du seul qui peut pourvoir en dons » ; *Abderrahmane*, *Abderahmane* « le serviteur du Miséricordieux, du Clément » ; *Abderahim*, *Abderrahim* « serviteur du Clément, du Miséricordieux » ; *Abdelkafi* « serviteur de celui qui rétribue et suffit » .

On connaît d'autres formes de noms obtenues à partir de ces formes canoniques. Par exemple des noms auxquels on a ajouté des schèmes de filiation comme *Ouabdelkader* « individu de la famille *Abdelkader* » ; *Benabdelkrim* « fils du serviteur du plus généreux » ; *Benabdelhak* « fils du serviteur de la vérité, de la justice ». Des formes contractées comme *Bennour*, *Banour*, *Benour*, hypocoristique formé par la contraction de *Abdennour* « serviteur de la lumière », d'où *Ait Bennour* « ceux de la famille *Bennour* » ; et *Dahman* qui est un diminutif obtenu par contraction et réduction aux phonèmes principaux de *Abderrahmane*, d'où *Dahmani* « de la famille *Dahman* » ; *Ait Dahman*, *Ait Dahmane* « ceux de (la famille) *Dahman* » ; *Dahmoun* en est une autre forme diminutive et est un hypocoristique de *Dahman* ; *Abdelaziz* « le serviteur du Tout-Puissant, de celui dont on a le plus besoin » a

---

<sup>111</sup> En réalité il y a plus de 99 attributs de Dieu. Toutes les listes relatives à ce sujet parlent de 99 noms de Dieu, cependant, les noms attribués à Dieu diffèrent d'une liste à une autre : « Nul commentateur, en effet, ne doute qu'en réalité Dieu a plus de 99 noms – si l'on entend bien par "noms", précise *Râzi*, les qualificatifs qui peuvent Lui être appliqués, car Dieu n'a au sens propre qu'un seul nom, celui d'*Allah*. Si l'on tient compte de tous ceux attestés dans le Coran, de tous ceux que la tradition met dans la bouche du Prophète, des diverses variantes du *hadîth* des 99 noms dans sa version longue, ainsi que des noms admis par le consensus communautaire, on dépasse de loin ce chiffre » (Gimaret, 1988 : 52).

donné la forme contractée de *Baziz*, qui, lui-même, a donné les formes patronymiques *Bazizi*, *Baazizi*.

*Abdellah* est le nom typique des noms théophores car, d'après le Coran, c'est Dieu lui-même qui s'est attribué le nom de *Allah* d'où *Benabdellah*, *Benabdallah* « fils du serviteur de Dieu ». Le prénom composé *Abdellah* est ressenti en kabyle comme un nom simple, il est, par la chute du phonème spirant final *h* et de l'interdentale médiane *d*, transformé en trilitères prononcé *Ebella*<sup>112</sup>. C'est de là qu'on a formé les patronymes *Abdelli*, *Abdeli* « le serviteur de Dieu », et les hypocoristiques *Abellache*, *Abdeliche*, *Bellache*, *Ballache*.

Comme nous l'avons déjà signalé, le morphème *abd* ne peut être combiné qu'avec l'un des attributs de Dieu, or nous avons trouvé deux formes insolites. L'une, *Abdemeziane* « serviteur de *Mezian* », ce qui n'est pas acceptable dans la religion musulmane car *Mezian* est un prénom humain, or on ne peut être serviteur que de Dieu, ceci nous amène à admettre qu'à l'origine c'était *leebd amezzyan* « le petit être ; l'être faible » en relation avec la puissance divine, qui, elle, est immense, ce patronyme serait alors l'équivalent de « être humain »<sup>113</sup>. Le deuxième nom est *Abdelguerfi* « serviteur du corbeau », elle, non plus et pour les mêmes raisons, n'est pas acceptable, ce patronyme devait certainement être un sobriquet à l'origine.

### III.1.1.2. Les noms en *Allah*

Pour les musulmans, *Allah* est le nom de Dieu par excellence, c'est par ce nom qu'il faut l'invoquer<sup>114</sup>. De là sont obtenus les noms qui associent celui-ci au souhait exaucé comme *Djaballah* « Le Dieu a donné » ou « Dieu a répondu favorablement (au souhait

---

<sup>112</sup> « Le processus dynamique transformationnel est à saisir, dans le cas qui nous intéresse, dans sa dimension diachronique. [...]. La symbolique du nom, aussi sacrée soit-elle (noms théophores), subira au Maghreb un traitement différent, plus proche des réalités phonétiques et sémantiques locales orales ou oralisées que des prescriptions de l'écrit » (Benramdane, 2004a : 377).

<sup>113</sup> C'est probablement la traduction de l'expression arabe *leebd ddaif* « l'être faible », pour dire « être humain ».

<sup>114</sup> « Ces noms, construits avec le composant *Allah* [...] permettent d'affirmer la croyance, la soumission et la vénération du musulman à son Dieu. Ils constituent pour tout croyant une forme d'invocation de Dieu et de rapprochement vers son créateur. Dans la croyance populaire, ces noms théophores apportent la *baraka* à leurs porteurs » (Yermeche, 2005a : 65).

exprimé) » ; *Ferdjallah* prénom masculin signifiant « consolation de Dieu », c'est-à-dire que le nouveau-né est un don de Dieu pour consoler les parents de tout ce qu'ils n'ont pu obtenir ; *Ferdallah*, la lecture directe de ce patronyme nous donne *ferd Llah* « unique, impair de Dieu », cependant nous pensons qu'il s'agit d'une mauvaise transcription de *Ferdjallah*. Nous avons aussi des patronymes avec un morphème de filiation comme *Bendiflah* « fils de *Difallah* », *Difallah* étant un prénom masculin signifiant « invité de Dieu » ; *Benrezkalah* : « fils du don de Dieu ; fils de *Rezkallah* ».

Toujours dans la même catégorie, nous avons des noms où *Allah* n'apparaît pas. On considère que cela va de soi, c'est le cas de *Atia*, *Atoui* « don (de Dieu) » ; *Benattia*, *Benati*, *Benatoui* « fils du Don (de Dieu) ».

### III.1.1.3. Les noms en *dine* « religion »

La religion est bien sûr sacrée, les musulmans utilisent pour montrer leur dévotion, entre autres signes, les noms qu'on attribue aux enfants, c'est pour ça qu'on trouve le mot *dine* « religion », référant à la religion musulmane, dans des prénoms musulmans, nous citerons : *Imad Dine* « appui, soutien, pilier de la religion » (bien sûr, là on pense à l'islam) ; *Badreddine* « pleine lune de la religion », *badr* « pleine lune » exprime la beauté, ce qui éclaire la nuit, en combinaison avec *ddin* il signifie « celui qui éclaire la religion, celui qui montre la voie » ; *Mahiddine*, *Mahieddine*, *Mouhiedine* « le vivificateur de la religion », « qui fait revivre et reflourir la religion » ; *Sadeddine* « bonheur de la religion ».

## III.1.2. Les noms en relation avec le prophète

### III.1.2.1. Les noms du prophète

Les noms et surnoms du prophète sont très utilisés dans la dénomination des hommes en Algérie, c'est pourquoi on les retrouve abondamment dans la patronymie. Son prénom typique *Mohammed*, « celui qui est le lieu de la louange », est représenté par une multitude de formes, dont on citera *Mohamdi*, *Mohamedi*, *Mohammedi* obtenues par l'adjonction du morphème arabe de filiation, et par le morphème berbère dans *Ait Mohamed*.

On le trouve sous des formes altérées comme la variante kabyle *Mohand* qui a donné *Nait Si Mohand* « de la famille du Sieur *Mohand* », ou altérées par l'état civil dans *Mohad*, *Mohadi*, *Moad*, et *Benmohad*, *Benmohed* « fils de *Mohed* ». On a l'hypocoristique *Hamou* d'où *Ait Hamou*, « ceux de la famille *Hamou* », et un diminutif formé sur la forme

hypocoristique : *Hammouche, Hamouche* qui a donné les formes *Hammouchi*, « de la famille *Hammouche* », *Benhamouche*, « fils de *Hammouche* » qui, lui-même, a donné un autre diminutif : *Hamouimeche*.

Dans le Coran il est appelé *Ahmed* « le plus adoré, le plus loué, le plus digne d'éloge », d'où les patronymes *Himed*, diminutif de *Ahmed*, *Hamdaoui, Hamdouni, Benahmed, Bouhmed, Bouahmed*.

Les surnoms attribués au prophète sont aussi utilisés, ainsi *Amini* de *El Amin* « l'homme sûr, de confiance », surnom par lequel il est désigné depuis son jeune âge, et de plusieurs qualificatifs par lesquels il est désigné comme *Mokhtari* de *Mokhtar* « choisi, élu », *Mostefaoui* de *Mustapha* « élu, choisi », *Massoum, Massoume* « infaillible, impeccable, préservé de l'erreur », *Bachir* « porteur de bonnes nouvelles » d'où les formes *Bachiri, Belbachir, Bacheraoui* « annonciateur de bonnes nouvelles », *Bechar* « porteur de bonnes nouvelles », on retrouve même le terme générique *Rassoul* « Envoyé, messager, courrier, émissaire, député, ministre ».

Le prophète ayant eu un garçon avec sa première épouse *Khadidja* qu'il appela *El Qasem*, « élégant, beau de visage et juste, équitable », on lui attribua alors la kunya *Abu El Qasem*, d'où *Belkacem, Belkacemi, Belkasemi, Belkasmi, Boukacem*, et l'hypocoristique *Bekka, Ait Bekka*.

### III.1.2.2. La famille du prophète

La famille du prophète étant considérée comme noble par tous les musulmans, pour se rapprocher de cette noblesse on donne les prénoms portés par les membres de cette famille.

En premier, on citera sa femme *Aicha*, « femme vive, active, vivante, dynamique », est un prénom très répandu en Afrique du Nord, mais aussi dans tout le monde musulman parce que fille d'*Abou Bakr*, premier Calife de l'islam, et l'épouse préférée du Prophète Mohammed ; elle était très jeune quand elle fut choisie par le prophète et l'assista à sa mort (B-S : 159) d'où le patronyme *Benaicha* « fils de *Aicha* », et son hypocoristique *Éwica* qui a donné les patronymes *Benaouicha, Bennaouicha* « fils de *Aouicha* », *Aichouba* est une autre forme diminutive. Ce prénom est masculinisé avec les formes *Aouiche, Aouch, Aouche, Aoucha*. De la même racine sont obtenus les noms *Aich, Aiche, Aichoune, Aichoun* « vie, existence ; qu'il vive », *Bouaich, Bouaiche, Bouaichi* « père de *Aich* », *Belaiche* « fils de

*Aich* » ; *Ayache, Ayachi* « qui cherche à gagner sa vie, qui fait vivre », *Benayache* « fils de *Ayache* » ; *Laiche* « la vie, l'existence ».

De *El Qasem* « juste, probe, honnête ; au beau visage », nom d'un fils du prophète, sont obtenus les patronymes *Gasmi, Kasmi, Kacimi*.

Du prénom *Amina* « probe, honnête, sûre », mère du prophète, on a obtenu les hypocoristiques *Amenouche, Manouche, Menana* « petite *Amina* ».

Les prénoms des deux fils de *Ali*, petits fils du Prophète, sont également bien prisés. De *Hasan* « bon, excellent. Beau, joli » on a *Hassani* « de la famille *Hassan* ; descendant de *Hassan* » ; *Benhacene* « fils de *Hassen* » ; *Si Hassene* « le Sieur *Hassen* » ; *Hasniou* « individu des *At Hassen* » ; et le hypocoristiques *Hassain, Hassaine /ħsiyyen/*, « petit *Hassen* » ; *Benhacine, Benhassain, Benhassaine, Benahsaine* « fils de *Hsiyyen* ». Et de *Hocine* « beau, bon, excellent » on a *Houacine, Hocini* « de la famille *Hocine* ; de la descendance de *Hocine* petit fils du Prophète » ; *Belhocine, Benhocine* « fils de *Hocine* ».

Le plus connu de ses cousins, enfants d'*Abou Taleb*, est bien sûr *Ali* (quatrième Calife de l'islam), mais on connaît également le fils aîné *Djaafer, Djafar, Djaffar* qui fut un ami du Prophète<sup>115</sup>, d'où *Djafri* « de (la famille *Djafar*) ». Le troisième étant *Akil* « sage, sensé, intelligent... ».

*Abbas, Abas, Abes* « lion », prénom de l'un des cousins du prophète Mohammed (*Al Ebbas Ibn Eabd al-Muṭṭalib*). C'est lui qui a donné son nom à la dynastie abbasside qui régna de 762 à 1258. Il est toujours utilisé comme prénom masculin en Kabylie. *At Ebbas* : village des *At Ouassif* (wilaya de Tizi Ouzou) et nom d'une tribu se situant dans la rive sud de la Soummam à quelque 100km de Béjaïa, et qui a constitué l'un des deux royaumes de Kabylie avec le royaume de Koukou à Tizi Ouzou, d'où l'hydronyme *asif n at Ebbas* donné à l'un des affluents de la *Soummam* à la hauteur de cette tribu. Attachés à un morphème de filiation on a *Abbaci, Ait Abbas, Ait Abas, Belabes, Benabbas*.

Son oncle *Hamza*, « lion » (MH : 212), l'un des tout premiers convertis à l'islam. Il est appelé « le lion de Dieu » et de son envoyé (B-S : 249), a donné aussi *Hamzaoui, Hamzi. Al*

---

<sup>115</sup> « On rapporte que le Prophète considérait que de toute sa famille, celui qui lui ressemblait le plus était son cousin *Djaafer*, à qui il dit une fois : Tu me ressembles à la fois par la physionomie et par le caractère. Sur quoi *Djaafer* ne pouvant trouver des mots pour exprimer sa satisfaction, se mit à danser en présence du Prophète. » (Ibn Hanbal) (B-S : 246-247).

*Mouttalib*, son grand-père, fut surnommé : *al Feḍl*, « vertueux, homme d'honneur », d'où *Atfadel* « ceux de la vertu ».

Le terme utilisé pour exprimer la noblesse de la famille du prophète se retrouve comme prénom et, par conséquent, comme patronyme. On a *Cherif* « noble<sup>116</sup>, de rang élevé », son pluriel *Cherfa*, *Cheurfa* et le diminutif *Cheriaf*, *Cherief*, et les formes *Cherfi*, *Cherifi*, *Charifi*, *Chouarfi*, *Cherfaoui* « de la famille *Cherfa* ».

*Hachemi* « massacreur, qui charcute (l'ennemi) », mais ce n'est pas ce sens étymologique qui rend ce prénom répandu, mais plutôt parce que c'est le nom du clan du prophète dans la tribu de *Qureyche*<sup>117</sup>, c'est ainsi que le Prophète et dit *El Hacimiy* d'où le prestige de ce prénom, il est même empreint d'une certaine noblesse, raison pour laquelle certaines explications attribuées à ce nom sont contraires au sens étymologique, à l'exemple de (MH : 206) qui donne *Hachemi* « généreux, bienfaisant ».

### III.1.2.3. Les califes de l'islam (compagnons du prophète)

Les premiers califes qu'a connus l'islam, dits *el xulafa' r-racidin* « les califes orienteurs, guides » sont quasiment vénérés par les musulmans. C'est pourquoi leurs noms et surnoms sont très appréciés. Ils sont tous les quatre présents dans notre corpus.

On commencera par le nom *Boubekeur* « père de la vierge ; celui à la chamelle », qui est un prénom célèbre à cause de *Abu Bekr Al Seddiq*, ami fidèle et père de l'épouse préférée du prophète, riche marchand de la Mecque et l'un des premiers convertis à l'Islam, il devint le premier calife après la mort du prophète.

Son surnom *Al Seddiq* « véridique, sincère, authentique, loyal » est à l'origine des patronymes *Sadki*, *Seddiki*, *Sediki*, *Sedkine*, *Sedouki*, *Saddouki*, *Sadouki*. Ce surnom lui a été attribué par le prophète lui-même pour souligner leur amitié sincère et indéfectible. Ce mot a en plus les valeurs de « avoir raison, dire la vérité, être franc ».

---

<sup>116</sup> « Dans la société musulmane il n'y a jamais eu de noblesse héréditaire ou de féodalité [...]. Par ce titre de « noble », chérif, on voulait honorer les descendants du prophète. Quelqu'un de souche chérifienne est donc une personne de la parenté proche ou éloignée du Prophète et de sa descendance. » (B-S : 122).

<sup>117</sup> *Hachim*, chef de clan des *Qouraychites*, était père d'*Abd-El-Mouattalib*, père de *Abdellah*, père du prophète, d'où est issu tout le courant des *Hachémites* (B-S : 283).

Le deuxième calife est *Eumer Ibn Al Xeṭṭab*, très connu pour être probe et droit et qui ne ménageait aucun effort pour garantir la quiétude des croyants. Ce prénom dérive de la racine arabe EMR (B : 678-680) qui est très riche en significations. On a *emer* « entretenir un pays, une maison dans un état de culture, de fréquentation. Se peupler. Habiter, cultiver un pays » ; *emmer* « remplir, emplir. Rendre florissant. Couvrir, charger. Coloniser. Etablir, fonder une colonie. Peupler, civiliser. Tirer, puiser de l'eau. Garnir, pourvoir, munir. Monter un magasin, une maison de commerce. Bailler des fonds à quelqu'un, être son bailleur de fonds. Se tenir (marché). Vivre, atteindre l'âge de. Faire vivre, conserver longtemps en vie » ; *eumr* « vie, carrière, existence. Age ». De cette racine sont formés une multitude de patronymes, entre autres, on a *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfants, une grande postérité » ; *Benamer* « fils de *Amer* » ; *Lamraoui*, *Aoumer*, *Amraoui*, *Amri*, *Amriou* indiquant la filiation de *Amer* au singulier ; *Ait Amer*, *Ait Amraoui*, filiation au pluriel ; les hypocoristiques et diminutifs *Amiar*, *Amimeur*, *Amimer*, *Amirouche*, *Ammour*, *Amour*, *Amrou*, *Amrouche*, *Amarouche*. Des patronymes combinant plus d'un schème, *Belamirouche* « fils de *Amirouche* », *Benamraoui* « fils de *Amraoui* », *Benamriou* « fils de *Amriou* », *Benammour*, *Benamor* « fils de *Ammour* », *Amrouchi* indiquant la filiation à *Amrouche* ; enfin *Amoura*, *Ammoura* qui est la forme féminine de *Ammour*.

Le troisième Calife des musulmans est *Eutman Ibn Eeffan*, l'époux de *Ruqaya*, l'une des filles du prophète. C'est lui qui fit rassembler le Coran pour la première fois. Comme patronymes on retrouve ce même prénom dans *Otmane*, *Atmane* « poussin de l'outarde, jeune serpent » (MH : 286), *Atmania* en est la variante féminine, mais elle est très rare, elle désignerait plutôt une *ṭariqa* (voie) qu'un prénom féminin ; on le trouve attaché aux morphèmes de filiation : *Atmani*, *Ait Atmane*, *Ouatmani*, *Atmaoui* « de (la famille) *Atmane* », *Benatmane*, *Benathmane* « fils de *Atmane* ». Connu aussi sous la forme turque *Osman*, qui fut à l'origine du nom de l'empire Ottoman<sup>118</sup>, on a *Ousmani* « de (la famille) *Ousman* », *Benasmane* « fils de *Asmane* ».

En dernier on a le célèbre prénom *Ali* « élevé, haut, sublime, distingué, éminent », mais ce qui fait la célébrité du nom est moins les qualités qu'il exprime que le fait qu'il soit porté par *Eali Ibn Abi Ṭaleb* qui est un exemple pour les musulmans. Il fut converti à l'islam très jeune, l'un des premiers, il était aussi cousin, fils adoptif et gendre du Prophète. Il épousa

---

<sup>118</sup> « A partir du 1<sup>er</sup>, *Othman* ou *Osman* dit « *al Ghazi* », le victorieux, (1258-1326) qui fonde l'empire de *Busra* après une victoire sur les Byzantins, les Seldjoukides islamisés deviennent les Ottomans » (B-S : 267).

*Fatima*, la fille la plus connue des filles du prophète. C'est le quatrième calife de l'islam, le dernier des *Xulafa Rracidin*. « Tout le courant de l'islam chiite se réclame de lui. [...] Le calife *Ali* est vénéré comme un saint par tout l'islam, et son nom est très fréquemment donné » (B-S : 270).

Cette forme canonique très répandue a donné naissance à un grand nombre de patronymes de formes différentes. Dans notre corpus on a relevé : *Ait Ali* « ceux de *Ali* », forme de filiation kabyle ; *Ait Siali* « ceux de *Si Ali* », *Alliouache*, *Aliouat*, , *Alioute*, *Alouit*, *Allilat*, *Alilat*, *Aliouche*, *Allouche*, *Alouche*, *Alliouche*, *Alilouche*, en sont des hypocoristiques, *Alioui*, forme arabe de la *nisba* ; *Ouldali*, *Ben Ali*, *Benali* « fils de *Ali* » ; *Benalileche*, *Benalilache* « fils de *Alileche* », *Alileche* étant hypocoristique de *Ali* ; *Bouali* « père d'*Ali* » ; *Boualili* « père d'*Alili* », *Alili* est un hypocoristique de *Ali* ; *Aliouane*, *Alliouane*, *Alliouene*, la forme plurielle de filiation kabyle, « les *Alides* » ; enfin, les formes particulières en *un* : *Alloun*, *Alloune*, *Aloune*.

On terminera cette rubrique avec le terme générique qui désigne les amis du prophète. On a *Saheb* « ami, compagnon du prophète » et les formes dérivées *Sahbi*, *Sahib*, *Sahibi*, *Sahab*, *Sehab*, *Seheb*.

### III.1.3. Noms bibliques<sup>119</sup>

*Aissa*, équivalent du français Jésus, « il fait partie des personnages de la Bible dont le nom a été changé : il s'appelait d'abord *Hochea* mais, pour qu'il puisse assumer sa mission, on ajouta un *Yod* au début de son nom, marquant ainsi le futur. Il devient « Celui qui sauvera ». Il réalise la conquête de Canaan et il est célèbre pour la conquête de Jéricho. Ce nom est important dans la tradition chrétienne car, par le biais de la transcription du grec, il devient « Jésus ». En effet, *Yehochoua* se transforme en *Yechoua*, transcrit en grec *Yesouz* ou *Iesous*, puis Jésus. C'est exactement le même nom que Josué » (AM : 59). La traduction en arabe serait *NASRALLAH* [...]. « Dans le Coran, JESUS de Nazareth est respecté et célébré comme un grand prophète. Coran 2, 87 : « nous avons accordé des preuves incontestables à Jésus, fils de Marie, et nous l'avons fortifié par l'esprit de sainteté ». « Ressuscité, il

---

<sup>119</sup> « Ces noms sont connus en Afrique du Nord bien avant l'arrivée des arabes au VIIIe siècle. Le judaïsme, mais surtout le christianisme, grâce à l'église romaine d'abord, puis à celle d'Afrique, ont dû, bien avant les arabes, faire connaître et contribuer à répandre ces anthroponymiques. Mais l'installation des arabes a aussi favorisé non seulement leur maintien, mais aussi leur plus grande diffusion » (Cheriguen, 1993 : 64).

reviendra au dernier jour. » (Coran 4, 157-159). Tout un courant soufi le reconnaît comme le « sceau de la sainteté universelle », et le propose comme modèle universel ». (B-S : 273). Avec le schème arabe de filiation, on obtient les patronymes *Aissaoui*, *Aissani*, *Aissi* et *Benaïssa* « fils de *Aïssa* » ; avec le schème berbère on a *Aïssiou*, *Aïssou* pour le singulier, et *Aït Aïssa*, *Aït Aïssi* pour le collectif. Enfin deux patronymes ont une morphologie non régulière. Le premier est *Aïssat*, ce qui est irrégulier est l'adjonction d'un *t* final, forme féminine de l'arabe, or le prénom *Aïssa* n'a pas d'équivalent féminin. Le second est *Aï*, qu'on a amputé du *a* final, forme inexistante dans les prénoms algériens.

*Ayyub* « Job », il représente dans le Coran l'homme touché par le malheur et sauvé par la miséricorde de Dieu. « Dans la bible, Job couché sur son fumier dans sa déchéance sociale, est un personnage littéraire destiné à poser le problème du mal en ces termes : comment un homme juste accablé par le malheur, peut-il enfin rencontrer le Dieu bon ? » (B-S : 243). Le personnage le plus célèbre en islam est *Salah Ddin Al Ayyubi*, dit Saladin en français, qui fonda la dynastie *Ayyoubide* au Caire, mais connu surtout comme étant l'homme qui libéra les terres saintes des croisés ; *Youbi* « de la famille *Youb* » et *Benyoub* « fils de Job » sont des formes patronymiques.

*Bounouh* « père de *Nouh* » de *Nuḥ* « Noé ». Noé est le patriarche de la Torah qui a construit l'arche au moment du déluge pour y sauver un couple de chaque espèce animale : l'arche, *al Safinat al Nadjat*, le vaisseau du salut. Le Coran célèbre Noah comme un prophète, montrant que par lui Dieu intervient aux moments dramatiques en apportant le salut » (B-S : 282).

*Braham* « Abraham », c'est le premier patriarche d'Israël, mais les trois religions monothéistes se réclament de lui. Le Coran le qualifie de vrai croyant et d'ami de Dieu<sup>120</sup>. *Ibrahim* en est la forme arabe ; *Brahami*, *Brahimi*, *Brahmi* en sont des noms de famille ; *Belbraham* « fils de *Braham* » ; *Belbrahim* « fils de *Brahim* » ; *Oubraham*, *Oubrahem* « un individu de la famille *Braham* ». Dans la tradition musulmane il est surnommé *Xalil Allah* « l'ami de Dieu » d'où les patronymes *Khelil* « ami intime », et *Boukhilil* « père de *Khelil* ».

---

<sup>120</sup> « “Abraham n'était ni juif ni chrétien, mais il était un vrai croyant (Hanif) soumis à Dieu ; il n'était pas au nombre des polythéistes” Coran 3, 67. On peut dater la migration d'Abraham et de ses clans, depuis la Mésopotamie vers la terre promise Canaan, de l'époque du roi babylonien Hammourabi (18<sup>e</sup> siècle avant notre ère) » (B-S : 236).

*Daoud* « David », c'est un guerrier qui, le premier, réussit à soumettre Juda et Israël au même royaume. Il est surtout connu comme le vainqueur de Goliath. Pour les musulmans c'est un prophète cité par le Coran et symbolise le repentir, « Notre serviteur David, doué de force et plein de repentir. Coran 38, 17 » (B-S : 252), d'où *Daoudi*, *Bendaoud*.

*Idris*, *Idriss*, *Idres*, *Idress* « Henok » et signifie « enseignant », mais ce prénom tire ses titres de noblesse surtout de *Moulay Idris*, fondateur de la dynastie idrisside au Maroc et descendant du prophète ; *Drissi* « de la famille *Dris* » ; *Boudries* « père du petit *Dris* ».

*Moussa* « Moïse », « *Moussa* dont le nom est le décalque de l'Hébreu Moché, signifie « sauvé des eaux ». Ce nom lui est donné en souvenir de l'épisode de sa naissance : pour lui sauver la vie, sa mère le place sur l'eau dans une corbeille étanche, à proximité du bain de la fille du Pharaon. » (B-S : 281); *Ait Moussa* « ceux de la famille *Moussa* » ; *Benmoussa* « fils de *Moussa* » ; *Moussai*, *Moussaoui*, *Moussi*, *Messaoui*, *Messoui* « de la famille *Moussa* ».

*Slimani*, *Ait Ouslimane*, *Benslimane*, *Benselimane*, *Slamani* de *Sliman* « Salomon ». Le roi Salomon régna sur Jérusalem aux environs du 10<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> siècle avant notre ère, où le royaume fut à son apogée et connut 40 ans de paix, pendant lesquels le peuple vécut dans la prospérité. Il construisit le temple de Jérusalem, et acquit une grande réputation de sagesse et d'équité dans tout l'Orient (B-S : 261) ; il entreprit la construction du temple, sur l'une des collines de Jérusalem, le mont Moria, que son père David avait acquis dans ce but. Les travaux durèrent 7ans et aboutissent à une construction somptueuse qui contient le Saint des Saints et l'Arche Sainte, l'autel des parfums et le chandelier d'or ainsi que de nombreux autres objets de culte que Salomon y ajoute (O-R : 113).

*Ismail* « Ismaël », Ismaël est l'ancêtre mythique de tous les Arabes, fils premier né d'Abraham par Agar, l'épouse servante égyptienne. Avec sa mère Agar (ou *Hadjar*) il est chassé de chez Abraham par Sara l'épouse principale, à la naissance du deuxième fils Isaac. En hébreu comme en arabe le sens du nom est le même : « Dieu entendra ». Selon le Coran (2, 127), Ismaël et son père Abraham reconstruisirent la Kaaba que le déluge avait détruite. Maqam Ibrahim, la « station d'Abraham » (Coran 2,125) qui se trouve dans l'enceinte de la Mosquée Sacrée de la Mecque, tout près de la Kaaba, est la pierre sur laquelle Abraham monta pour aider son fils (B-S : de 140) ; d'où les patronymes *Smaili*, *Bensmail*, *Smaini*.

*Yakouben*, *Yacouben*, *Yakoubene*, *Bouyakoub* de *Yacoub* « Jacob » ; « son nom vient du mot hébreu *Equev*, “le Talon”, parce qu'à sa naissance il tenait le talon de son frère dans

la main. *Yacoub est le nom du patriarche biblique, fils d'Isaac et père de Joseph, qui prend le nom d'Israël après son combat avec l'ange. À la fin de sa vie, il conduira le peuple hébreu en Égypte pour fuir la famine, où il rejoindra son fils Joseph, devenu vice-roi* » (B-S : 287).

*Yahia « Jean », « dans le Coran, Yahya désigne toujours Jean, le baptiste, le précurseur, le Nadhir qui a annoncé et baptisé Jésus » (B-S : 286) ; Yahiaoui, Yahiou, Yahyaoui, Ouyahia, Ait Yahia « de la famille Yahya » ; Banyahia, Benyahia « fils de Yahia » et son père Zekri « Zacharie », « qui devient muet après avoir douté de l'ange Gabriel lui annonçant la naissance d'un fils de sa femme Élisabeth déjà très âgée, et, à la naissance de Yahya, il retrouve la voix et chante une prière, célèbre pour les chrétiens : Benedictus Dominus, Tabaraka al Rabbou » (B-S : 255).*

*Youcef « Joseph », « dans le Coran, il s'agit toujours du patriarche biblique fils de Jacob, vendu par ses frères, et qui devint vice-roi d'Égypte » (B-S : 288). Youcefi, Yousfi « de Youcef » ; Benyoucef « fils de Youcef » ;*

*Younes, « Jonas », « est l'un des douze petits prophètes de la Torah. Il est envoyé par Dieu à Ninive pour prêcher la pénitence. Les habitants de la ville l'écoutent et font pénitence. C'est un homme étrange qui se fait jeter à la mer pour calmer la tempête, est avalé par un gros poisson (al Noun) et passe trois jours dans son ventre » (B-S : 290) ; il donne les formes patronymiques Younsi, Younici.*

Nous avons aussi les noms : *Elias « Elie » ; Haroun « Aaron », Harouni, Harrouni « de la famille Haroun ». L'histoire musulmane a connu un roi très célèbre de ce nom, il s'agit du calife abbasside Haroun al Rachid ; Hadjer, Hadjar « Agar », on trouve deux causes de sacralisation de ce prénom féminin. D'abord parce que Hadjar c'est le nom de la mère d'Ismail, ancêtre des Arabes, ensuite el hiğra « l'émigration, l'exil » est un acte fondateur de l'islam<sup>121</sup>.*

---

<sup>121</sup> « En 622, Le Prophète est obligé de quitter la Mecque où il est menacé de mort, et part pour la ville de *Yathrib* avec un groupe de sympathisants : les *Mouhadjiroun*, mecquois émigrés avec lui. Il y est reçu par les partisans ou "Ançar". Ce fait historique eut lieu le 24 septembre 622. Cette année 622, marque le début de l'ère islamique, exactement depuis le 16 juillet 622, début de l'année lunaire. Le Coran (16, 41) parle de cet acte : "ceux qui ont émigré pour Dieu, nous les rétablirons en cette vie dans une situation favorable" » (B-S : 622).

### III.1.4. Les noms exprimant une vertu

Par reconnaissance et respect, certaines personnes sont désignées par des noms signifiants « vertu » comme *El Bar* « le juste, le vertueux » ; *Barat* « pure, saine, honnête, pieuse » ; *Berri, Bara, Barra* « pur, sain, honnête, pieux » ; d'où l'augmentatif *Berrouane* ; *Baroun* de *bār* « innocent. Vertueux. Bienfaisant, charitable. Pieux » ; *Fedila* « honnête, vertueuse », *Atfadel* « ceux de la vertu ». D'autres réfèrent à la justice comme *Boucheraï* « l'homme de droit. Droit, juste » ; *Bencheraï* « fils de l'homme de loi. Fils du droit, du juste » ; *Nacef* « juste, équitable » ; *Adil* « juste, équitable, honorable, apte à témoigner ; qui rend justice », d'où *Yadel, Yadil* « il est juste, équitable ».

On retrouve des noms référant à d'autres vertus notamment ceux qui louent Dieu, qui sont pleins de repentance ou encore d'autres qualités comme *Chaker, Chakiri, Chakri, Chiker* « reconnaissant, plein de gratitude, qui loue (Dieu) » ; *Chakour, Chakouri, Chekkour, Chekour* « qui glorifie et remercie, gratitude, reconnaissance » ; *Touabi* « plein de repentance » ; *Lasmi* « préservé, protégé (contre le pêché) » ; *Lassami* « qui se préserve du pêché » ; *Zadoudi* « ascète. Insouciant des richesses, austère » ; *Benamane* de *aman* « sécurité, paix. Confiance » ; *Bellagh, Belagh* « celui qui fait parvenir (un message, un bien) à son destinataire » ; *Azni* « qui aime partager (ce qu'il a avec les autres) » ; *Kebbi* « qui a maigri à force de jeûnes, qui mortifie la chair par des jeûnes très sévères ».

### III.1.5. Jours sacrés

Le jeudi est considéré par les musulmans comme une journée bénite, mais c'est aussi une journée correspondant au cinquième jour de la semaine musulmane, et, comme tout ce qui est en relation avec le chiffre cinq, c'est un nom qui protège contre le mauvais œil, c'est pour cela qu'on le retrouve comme prénom, d'où les patronymes *Khemis* « jeudi » ; *Khemissi, Khemici, Khemisi* « de la famille Khemis ».

On a également le nom *Djama, Djamma, Djema, Djemma* « vendredi, jour du rassemblement ; celle (journée) qui rassemble », c'est le nom donné au sixième jour de la semaine musulmane, équivalent du vendredi français, c'est une journée sacrée dans l'islam, où les musulmans doivent se rassembler pour faire une prière en groupe dite *ṣalat el ġumuea*

« prière du vendredi », c'est aussi le titre de la 62<sup>e</sup> sourate du Coran<sup>122</sup> qui consacre le vendredi comme jour saint. *Djemaoune*, « petit *Djema* », en est le diminutif.

### III.1.6. Mois sacrés et fêtes religieuses

Presque tous les mois du calendrier musulman sont sacralisés par les croyants, toujours en raison d'une relation avec un événement religieux, ce qui, par conséquent, aboutit à une fête religieuse. Dans la dénomination kabyle des mois dits arabes, c'est toujours la fête qui donne son nom au mois où elle est célébrée, ainsi nous avons *leid amezzyan* « la petite fête » pour le mois de *cawwal*, *leid ameqqran* « la grande fête » pour *du lhiğğa*, *taεacurt* pour *muħarrem*, etc.

Les deux grandes fêtes dites *eid* « fête » ont donné une multitude de prénoms et patronymes, parmi lesquels nous avons la forme simple *Aid* « fête », ou attaché à un morphème arabe comme *Belaid* « fils de *Laid* » et *Belaidi* ; *Laidi* ; *Aidoun*, *Aidoune*, *Aidouni* ou à un morphème kabyle *Oulaid* « de la famille *Laid* » ; on le rencontre sous la forme du pluriel kabyle *Iayadene* « fêtes », et du pluriel arabe *Ayad*, *Ayadi* « fêtes », *Benayad* « fils de *Ayad* » ; on a même relevé un composé : *Aid Seid* « fête heureuse, bonne fête ». Entre les mois correspondant aux deux grandes fêtes, il y a *wawsi* qui est le onzième mois de l'année lunaire équivalent de *bin-laeyad* ou *ger laeyud* (M.T : 771) d'où *Aoussi*, *Aouci*.

Au dixième jour du mois de *muħarrem*, premier mois de l'année lunaire, où les Musulmans doivent payer l'impôt islamique dit *zzakat*, correspond une fête dite *taεacurt*. La forme masculine de cette fête religieuse donne le nom *Achour* « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami ». On notera aussi *abyannu*, le nom donné par les mozabites à cette fête. *Safar*, deuxième mois de l'année musulmane se retrouve sous sa forme diminutive *Soufir*, et le nom *Fedila* qu'on lui attribue à l'Est algérien.

Les autres sont *Mouloud* « fête de la naissance du prophète Mohammed », correspondant au 12<sup>ème</sup> jour de *rabiε el awwel* (3<sup>ème</sup> mois de l'année musulmane). *Djemad*, *Djemadi* du nom des mois lunaires *ğumada al awal* (5<sup>ème</sup> mois) et *ğoumada al tani* (6<sup>ème</sup> mois). *Radjeb* « respecté, vénéré » (7<sup>e</sup> mois). *Chabane* « le populaire, qui jouit d'une grande notoriété » (8<sup>e</sup> mois), d'où *Benchabane* « fils de

---

<sup>122</sup> « “Croyants ! Quand on vous appelle à la prière du vendredi, accourez à l'invocation de Dieu, abandonnez tout commerce” (Coran, 62, 9) » (B-S : 56).

*Chabane* » et son féminin *Chaabana, Chaabna, Chabana*. Enfin *Ramdan*, le neuvième mois, qui est le mois du jeûne est l'étymon des noms *Ramdan, Ramdani, Remdani, Ouramdane* ; d'un hypocoristique *Betta* et d'un féminin *Ramda*.

Il y a même le terme générique *Mouacem, Mouacim* pluriel de *mewsem* « fête religieuse, jour férié. Solennité. Grande fête ».

### III.1.7. Appartenance à la religion musulmane

Des noms indiquent de manière directe l'appartenance à la religion musulmane. Il y a ceux qui le précisent directement comme *Meslem* « musulman » ; *Mecellem* « qui s'est islamisé, qui est rentré dans la religion musulmane » ; *Moumen* « croyant », *Aimane, Aimene* de *iman* « croyance religieuse, créance, foi » ; *Boudina* « homme de la religion, qui a une foi inébranlable, (et par conséquent) vertueux et honnête ». Il y a des noms qui indiquent l'appartenance à une branche connue de l'islam. Comme le fait d'être sunnite dans *Sounane* de *sunna* « Sounna, tradition, recueil de traditions concernant Mohamed ; loi traditionnelle ; prescription contenue dans la *Sunna* ; obligation imitative, obligation méritoire » ; ou d'appartenir à l'une des quatre grandes branches de l'islam sunnite comme dans *Chafai, Chefai* « membre de la voie chaféite » ; *Hanifi* « Hanéfite, de la voie Hanéfite » ; ou à un ordre religieux quelconque comme dans *Messouaf* « appartenant au soufisme » ; *Khaouni* « adepte d'une secte religieuse, d'un ordre religieux. Affilié, confrère » ; *Rabbat* « qui appartient à un *rbät* » de *rbät* « couvent fortifié, couvent frontière » ; *Merabet* « marabout ».

On peut aussi le signifier en exprimant une pratique religieuse comme la prière avec *Adjad, Adjed* « qui veille pour prier, qui prie beaucoup la nuit » ; *Amzal, Tamzalit* « qui fait la prière » ; *Slaouti* « qui prie, qui fait les prières » ou « qui s'occupe des prières » ; ou qui a accompli le pèlerinage de la Mecque comme avec *Hadji* « qui a accompli le pèlerinage à la Mecque », *Belhadj, Benhadj* « fils de *Hadj* », *Bouhadj* « père de *Hadj* » ; et le pluriel *Hadjadj, Hadjidj* « pèlerins » ; dans d'autres cas, on a un prénom précédé du mot *hağ* « pèlerin » comme dans *Hadj Ali* « le pèlerin Ali », *Hadj Larbi* « le pèlerin Larbi » ; *Haid* « qui retourne vers Dieu » ; *Haya* « accourez, ruez (à la prière) » ; *Medjahed* « qui combat, combattant pour la foi. Guerrier qui combat pour la foi. Champion de la foi » ; *Meriched, Meraiched* « directeur spirituel, guide ; qui dirige vers la foi » ; *Radjimi* « qui lapide (Satan), qui jette des pierres sur Satan ».

## III.2. Portrait physique et moral de la personne nommée

### III.2. 1. En relation avec le corps

#### III.2. 1. 1. Parties du corps

Les noms des parties du corps<sup>123</sup> peuvent se retrouver sans aucune transformation ou légèrement déformés ou attachés à un schème quelconque. Ceux qui n'ont subi aucun changement sont *Ankik*, de *aenqiq* « cou » ; *Choucha* « mèche de cheveux qui tombe sur le front » ; *Kadem* « talon, pied, pas » ; *Keloua* « rein » ou « testicule, bourse » ; *Tatah*, un terme utilisé dans le langage enfantin pour désigner *aḍar* « pied » ; *Ainouche*, diminutif de *æyn* « œil, pupille ».

Pour ceux qui sont légèrement modifiés, l'altération consiste essentiellement dans la suppression de la voyelle initiale, nous avons *Belloul*, *Baloul* de *ablul* augmentatif de *tablult* « mollet » ; *Chelghoum* de *acelyum* « moustache ; symbole de virilité, d'honneur » ; *Dabouz* de *adebbuz* « pouce de la main » ; *Fettous*, *Fetous* de *afettus* diminutif et dérivé expressif exprimant une valeur hypocoristique de *afus* « main » ; *Kadoum* de *aqadam* « visage » ; *Karroure* de *aqeerur*, mot vulgaire qui désigne le derrière (surtout une femme au gros derrière) (B : 869) ; *Kerkour* de *aqerqur* « cul, derrière ; anus » ; *Khanouf* de *taxennuft* « museau, groin, nez » ; *Khenfouch* de *axenfuc* « museau. Bouche, figure. Partie antérieure (souvent péjoratif aux At Manguellat) » (D : 903) et « nez » ailleurs en Kabylie ; *Koula* de *takulla* « taches brunes (qu'ont spécialement les femmes sur le visage, au bout des seins). Pellicules (du cuir chevelu) » ; *Letat* de *talettat* « le petit doigt. L'auriculaire » ; *Ousmer* de *ismer* « postérieur du corps humain » (D : 780) ; *Zemoum* de *aẓemmum* « rectum. Descente de rectum » ; *Titouche* de *aṭituc* « grand œil », dérivé expressif de *tiṭ* « œil ».

Nous avons des noms qui sont rattachés à un morphème adjectivant, pour exprimer un caractère quelconque du nommé. On peut avoir le morphème de possession *bou* « celui à », comme dans *Bouchaneb*, *Bouchenab*, *Boucheneb* « le moustachu » ; *Boulahia* « l'homme à la barbe ; le barbu » ; *Boudjenah*, *Boudjeneh*, *Boudjnah* « l'homme aux ailes, qui est ailé » ; *Bouchara* « au poil », de *ceera* « un poil » ; *Bouhired* « à la peau rouge ». Cette valeur peut être obtenue avec le morphème *i* à la fin des noms, on a *Sadiri*, *Sadouri* « qui a une large

---

<sup>123</sup> « Par des noms des parties du corps, l'amazigh s'auto-désigne » (Benhakia, 1999 : 150).

poitrine, poitrail » ; *Ayouni* « aux sourcils » ; *Lehiani, Lahiani* de l'adjectif *lehyäniy* « Barbu » ; *Djenahi* « ailé ».

### III.2. 1.2. Beauté physique

La beauté est tellement importante que la langue est dotée d'un nombre impressionnant de mots et de tournures pour l'exprimer. On peut en citer *Messouber, Messoubeur* « beau » ; *Bahi* « beau, brillant, splendide, éclatant » et ses hypocoristiques *Bahache, Bahouche, Baouche, Bouhouchene* ; *Chebab* « beau ; jeune homme » ; *Zine* « beau » ; *Zinat, Zinet* « elle est belle ou belles » ; *Ignane* « élégants ». On utilise aussi tous les mots qui expriment la clarté et le fait de briller comme *Abahour* « celui qui brille, qui éclaire. Narcisse » ; *Djoumer* « beau et brillant comme une braise », *Naraoui* « beau, éclairant » ; *Madoui* « brillant, qui éclaire, qui jette une clarté sur les objets d'alentour » ; *Berki* « brillant, luisant, étincelant » ; *Chalane, Challane* « brillant, éclairant, étincelant » ; *Iberraken* « les brillants, luisants, éclairants » ; *Inouri* « illuminé ; fleuri » ; *Zair* « qui brille, brillant, luisant, resplendissant » ; *Harikis* « aux beaux yeux noirs » ; *Hassiane, Hasiane, Haciane* « qui s'est fait beau, qui est rasé ». Du mot turc *çaläbi* sont obtenus les patronymes *Chalabi, Chalab, Chelabi, Chelbi, Chaleb, Challab* « élégant, aimable, gracieux, poli ».

La comparaison a donné beaucoup de noms de beauté comme c'est le cas de *Bezghiche* « éclatant de beauté, comparable au lever du soleil (par sa beauté) » ; *Bader* « pleine lune, d'où lumineux, brillant » ; *Djoumer* « beau et brillant comme une braise » ; *Ghazali, Ghazeli, Ghazli, Ghezali* « beau, svelte, élégant, gracieux » du nom *yazala* « gazelle » ; *Guemar, Guemraoui* « lunaire » (certainement une forme de comparaison avec la lune qui symbolise la beauté sublime)

Un autre procédé pour rendre la beauté est la comparaison mais sans utilisation de termes de comparaison, en général on se contente de donner le nom de la belle chose, ou considérée comme telle, à la personne qu'on veut décrire/dénotée comme dans *Nedjma* « étoile » ; *Nedjima* « petite étoile » ; *Tafat* « lumière. Clarté » ; *Hadjal ; Hadjali* de *Hağla* « la perdrix », relativement à cet oiseau qui symbolise la beauté féminine (belle, gracieuse et svelte, ayant une belle démarche, etc.) ; *Hama, Hamma* de *téhemt* « nom d'une espèce d'antilope » (K. N-Z. : 53) ; *Hamam* « pigeon, colombe » et son hypocoristique *Hamamouche, Hammamouche* ; *Ait Yakout* de *yaqut* « perle ; diamant ».

### III.2. 1.3. Noms évoquant un défaut physique

L'infirmité est un domaine très exploité dans la création des sobriquets qui, par effet de l'habitude se transforment en noms héréditaires. Dans ce cadre on trouve des noms provenant de termes génériques signifiants « infirme » qu'on retrouve dans : le diminutif *Aibout* « petit infirme » et le dérivé à valeur hypocoristique *Maibeche* « ayant un petit handicap », *Maatoub*, *Matoub* « handicapé » et de la même racine on a *Latbi* « l'handicapé », *Kaou* « handicapé, qui traîne la jambe ».

La posture physique est utilisée aussi bien en kabyle, *Youknan*, *Youknane*, *Youkenene*, *Iouknan*, *Iouknane*, *Iouknene* du kabyle *yuknan* « ce qui est incliné, l'incliné, le courbé » ; qu'en arabe *Oudjane*, *Oudjani* « tordu, courbé », *Mouloua*, *Mouloi* « tordu ; courbé », *Medjek*, *Medjkoun*, *Medjkoune* « au dos penché, voûté », *Aoudj*, *Aoudjane* « tordu, courbé, déformé, mal formé », *Belattache*, *Belateche*, *Belatache* « fils de Le Courbé », *Hanaili* « de façon courbée », *Brouk* « accroupi », *Brikh* « qui s'affaisse, flasque ».

La stature quand elle paraît anormalement grande ou, au contraire, trop petite, est utilisée souvent comme sobriquet. On trouve *Aounit* « enfant grand de taille », *Aitrous* de *æetres* « être robuste ; être fortement charpenté (trop) », *Arouche* de l'adjectif arabe *hārūc* « colossal, gigantesque », *Chemani* « haut (de taille) », *Allad* « grand, robuste », *Attou*, *Bouatou* « grand, fort », *Berabez* « gros et courts, lourdauds », et le dérivé expressif *Zenouchi* « petit de taille, court », *Kachi*, *Kechi* « petit de taille », *Kecha* « il s'est rétréci », *Kantouri*, *Kentouri* « court et gros », *Kersani* « trapu. Court et gros », *Akour* « pelote relativement grande ».

Un homme très maigre se distingue facilement des autres, surtout qu'il peut signifier, au sens figuré, mal nourri ou avare. Ainsi on a *Seghilani* « chétif, maigrichon », *Hibouche* « maigrichon », *Mezaache* « maigrichon », *Bourzah*, *Bourezah* « père du maigrichon », *Amaouch*, *Amaouche*, *Maouche*, *Maouchi*, *Lamaouche* « chétif », *Tamaoucht*, *Tamaouche* « chétive », *Boutrif* « père du chétif » de *treyyef* « Un petit morceau, un peu, un brin, un petit bout », *Amroud* « maigre, chétif ». Mais ceux qui sont gros ne sont pas épargnés non plus : *Kerchane* (ar.) « ventru », *Boualit* (k.) « ventru, au gros ventre », *Alalout* « qui à un gros ventre, ventru ».

En raison de l'intérêt que voue l'être humain à la vue, cette dernière ainsi que l'organe qui lui sert de support font l'objet d'une grande attention qui conduit à remarquer tous les

petits détails les caractérisant, d'où les noms *Araoune* « qui louche » de *reewen* « loucher », *Benlaouer* « fils du borgne », *Bouacha* « père de l'aveugle, qui ne voit pas dans le noir », *Sadfi*, *Sedfi* « atteint de *taşadift* qui est une maladie des yeux », *Zengal* « qui est atteint de strabisme, qui louche », *Laamache*, *Mamache*, *Lamouche*, *Lameche* « chassieux ».

L'ouïe est un autre sens important dans la vie de l'individu, ce qui fait qu'il soit répandu. On le trouve sous la forme du singulier *Azzoug*, *Azoug*, *Azzouk*, *Azouk* (k.) « sourd », et sous la forme du pluriel *Azzouguenne*, *Azzouguen*, *Azzouguene*, *Azzouguenn*, *Azouguene* « sourds », *Belazoug*, *Benazzoug*, *Benazoug* « fils du sourd », *Belazougui*, *Bellazougui*, *Belazzougui* « individu de la famille du sourd », *Latreche*, *Latrache* (ar.) « le sourd », *Terchoun*, *Tarchoune* « sourd », on le trouve même sous forme d'un hypocoristique *Tirouche* « petit sourd », et du pluriel féminin *Torciat*, *Torchiate* « sourdes » ; ainsi que la parole d'où *Gougam* de *agugam* (k.) « muet ».

L'un des handicaps les plus apparents est celui d'un handicapé moteur, qu'il soit un véritable handicap comme chez un unijambiste ou simplement un défaut dans le déplacement. Dans ce registre on a noté *Boukaba* « l'homme au pied malformé » et *Benkaba* « fils de celle qui a une déformation au pied » ; *Lardjane*, *Lardjeane* « le boiteux » et son diminutif *Airedj* « petit boiteux », *Bouaroudj*, *Bouarroudj* « père du boiteux » ; *Bourdjil* « l'homme au pied », ce sobriquet désigne généralement quelqu'un qui boite du fait qu'un pied est plus court qu'un autre ; *Bourdjah* « qui marche en penchant d'un côté » ; *Chelli* « gauche, estropié » ; *Hamaz*, *Hammaz* « Boiteux » ; *Redjal* « boiteux ».

La calvitie et le manque de cheveux en général ne sont pas toujours bien accueillies, c'est pourquoi elle a été utilisée pour dénommer des personnes, d'où *Bougaraoune* « chauve par l'effet de la teigne » ; *Meklati*, *Meklat* « chauve » ; *Mesmoudi*, *Messmoudi* « le chauve » ; *Albane*, *Albani*, *Oulbani* « qui est sans crins ; qui est rasé », ou qui manque d'autres types de poils comme les sourcils avec *Ameriout* « homme qui n'a pas de sourcils » ; à côté de ces désignations directes on trouve des termes allusifs comme *Admane* qui réfère à un mouton sans laine des Touareg. Mais l'excès de chevelure non plus n'est pas apprécié, ce qui est exprimé par les patronymes *Chaboubi*, *Chiboub*, *Chiboubi* « chevelu » ; *Bouriche* « celui aux plumes, aux grands cheveux », *Benbouriche* « fils du chevelu » ; ainsi que d'autres poils du corps comme *Zeghib* « poilu », *Zougab* « poilu ».

En général, toutes les malformations qu'on peut constater peuvent être utilisées. On trouve des organes mal proportionnés comme *Anki* « au grand cou », *Brakbi* serait une

altération de *Bourekba* (O.Y : 213) « l'homme au long cou », *Menas* « à la grosse tête », *Bouras* « à la grosse tête ». D'autres mal faits : *Boukhenoufa* « l'homme au petit nez fourchu et malformé », *Bounab* « l'homme à la canine », *Haddili* « qui a une lèvre pendante », *Khanfar* « au gros nez, au nez mal formé » et par extension de sens (au fig.) « qui a mauvaise mine ». Les marques et cicatrices : *Bouhaza* « l'homme à la marque, à la cicatrice », *Mouri* « marqué d'une cicatrice, marqué ; ayant une couleur violacée », *Khimeche*, *Khimache*, *Kimeche* « au visage mutilé, déchiré », *Fedikhi* « qui est blessé à la tête ». Des noms décrivant l'aspect physique de la personne : *Boulekbass* « l'homme à l'aspect désagréable », *Chemrouk* « mal foutu », *Kemiche* « au visage ridé » ; *Ikhedji* « malformé » de *xuj* (k.) « avoir une partie molle et pas mûre, qui n'est pas uniforme (se dit des pastèques et du melon) ». Des excroissances assimilées à des cornes : *Boukrouna* (ar.) « l'homme à la petite corne ».

### III.2. 1.4. Laideur

Les termes de laideur servent souvent à donner des sobriquets, et tous les traits physiques peuvent servir de prétexte, ainsi on a la forme physique de la stature comme *Akour* « pelote » ; *Darani* « courtaud » ; *Guenfis* « nabot, nain et ridé » ; *Mezaache* « maigrichon » ; on a la couleur de la peau, et la manière de parler comme *Daghmous*, *Deghaimi* de *adyem* « noiraud » ou « nasillard, qui parle par le nez » ; *Hammoum*, *Hammoume*, *Hamoum* de *hamim* « noir de fumée. Suie. Taches, marques de charbon ». Il y a plusieurs autres termes pour exprimer la laideur comme *Bali* « usé, râpé » ; *Ferkous* « usé, fatigué (chose ou personne) » ; *Oumachiche* « vieille natte usée ; vieux morceau de natte » ; *Fourkache* « craquelé » ; *Ghoumal* « qui ont moisi ; moisiss » ; *Kesrani*, *Kisrani* « gâté, abîmé » ; *Chanai*, *Chenai* « déshonorant, scandaleux. Affreux, hideux, dégoûtant. Dur, laid » ; *Chanane* « petit laideron ».

### III.2. 1.5. Salissures

Que quelqu'un ne soit pas beau ne peut lui être reproché, même si on l'utilise souvent comme sobriquet, mais ce qui n'est pas tolérable c'est la saleté. Etre sale n'est pas chose à passer inaperçue, il y aura toujours un esprit malicieux pour vous coller un sobriquet, et l'on a beaucoup de mots pour l'exprimer<sup>124</sup>, comme *Khennoussi*, *Khenouci*, *Khennouci*, *Khenoussi*

---

<sup>124</sup> Comme ils peuvent être d'anciens prénoms : « Chez les Mossi du Burkina Faso, un enfant né après le décès successif de ses frères se verra affecter d'un nom signifiant "ordure", "balayure" ou "sans-nom". Ces appellatifs dérisoires et dépréciatifs rendent l'individu non identifiable et sont supposés indiquer aux esprits qu'ils doivent le

de *xenniis* « cochon de lait, petit cochon, goret. Marcassin » ou « saligaud » de *axunnis* « matières fécales » ; *Brabti* « saligaud ; salissant » ; *Kedjnane* « saligaud » de *xegğa* « rendre les excréments » ; *Oudak*, *Ouddak* « salissant » ; *Soukan* de *şekkan* « saligaud » ; *Bouzel*, *Bouzabel*, *Bouzabal*, *Zabli* « l'homme aux ordures ; au fumier » ; *Abaour*, *Baour* « crottin, crotte (de mouton, etc.). Fiente » ; *Gharsa* de *γersa* « boue, crotte, fange, gâchis. Bourbier » ; *Madjaou*, *Madjaoui*, *Madjou* « qui a toujours de la salive tombante sur les lèvres » ; *Attout*, *Atout* « pourri » ; *Kachel* « mauvais, de qualité inférieure, vil, de rebut » ; *Khesrani*, *Kesrani*, *Kisrani* « gâté, abîmé » ; *Lachi* « vaurien, pourri, vil » ; *Miouche* « qui n'est pas pur » ; *Khemmoudj*, *Khemoudj*, *Khemmoudje* « corrompu, gâté, pourri. Faux (esprit) » ; *Maredj*, *Mareidj* « pourri, puant ».

### III.2.2. Place dans la société

#### III.2.2.1. Noblesse

La noblesse se partage en deux grands types et ils sont désignés par des noms différents. Dans le premier type, ce sont « Les Chourafa », prétendument descendants de la famille du prophète, qui ont donné les noms suivants : *Cherif* et son diminutif *Cheriaf*, *Cherief* « noble, de rang élevé » d'où *Cherfi*, *Cherifi*, *Charifi* « de la famille Cherif » ; *Chourfa*, *Cherfa* « nobles » d'où *Chouarfî*, *Cherfaoui* « individu de la famille Cherfa ». Dans le second type, ce sont « Les Djouad »<sup>125</sup>, nobles d'origine militaire, qui se considèrent comme les descendants de la première invasion du Maghreb, d'où sont formés les noms génériques *Adjouad*, *Djouad* de *ğud* « générosité, libéralité. Noblesse », avec le *i* arabe de la nisba on a *Adjouadi*, *Djouadi*, *Adjouati* ; nous relevons des formes berbères de pluriel *Edjouadiene* et du singulier collectif *Ladjouada*. La même racine a donné le nom d'unité au singulier *Djouidi* « noble, généreux » d'où *Ait Eldjouidi*, *Bendjouidi*, *Ben-Djouidi*. L'emprunt kabyle *lğid*, « brave, courageux, héros. Sage, homme respectable », donne le patronyme *Djidi*.

---

laisser vivre puisque, en fait, il n'existe pas, c'est un non-humain » (Zonabend, 1994 : 98). Ce phénomène est attesté en Kabylie.

<sup>125</sup> « Qu'est-ce exactement que la vertu de *lğuda*, qualité profonde de l'être, noblesse d'âme, élévation des sentiments, mais aussi générosité et largesse, indissociable des manifestations du paraître, phénomène spirituel et religieux, attitude psychologique, comportement social ? » (Galand-Pernet, 1978 : 380).

Les marabouts peuvent être considérés comme un troisième type de noblesse. On les trouve désignés directement par le terme marabout comme dans *Merabet* « marabout » ; *Merabtine* « marabouts » ; *Merabti* « de la famille Merabet ». On reconnaît une famille maraboutique quand le nom est précédé de la particule *si* ; *si* étant une particule de respect utilisée pour s'adresser à un marabout, c'est la contraction de *sidi* « monsieur, monseigneur » ; c'est le cas de *Sidi Salah* « monseigneur Salah » ; *Bensali* « fils de Si Ali » ; *Nait Si Mohand* « ceux de Si Mohand » ; *Ait Siali* « ceux de Si Ali ». Peuvent être considérés du même type les noms *Bensid* « fils de Sid », *sid* étant la contraction de *seyyed* « seigneur. Chef, maître, prince » ; et *Bensid-Houm* « fils de leur seigneur ».

Les noms référant à la royauté<sup>126</sup> peuvent être considérés comme faisant partie de la noblesse, c'est le cas de *Amiri* de *amir* « prince » ; *Belamiri* « fils de Amir » ; *Mira* « princesse » ; *Miri* « de la famille Mira » ; *Amirat* « princesses » ; *Hakem* « souverain, maître, arbitre, sage » ; *Slatni* « impérial, royal, souverain. Monarchique. Princier ».

En fin, nous citerons les noms qui ont dans leurs significations les sèmes de noblesse comme le fait d'être ancien dans *Atik*, *Attik* « ancien, vieux ; noble, vénérable » ; *Bali* « antique, vieux, ancien. Usé, râpé » ; ou d'appartenir à une bonne race comme dans *Djaidar* « racé, de vieille souche » ; *Djouder* « racée, de vieille souche » ; *Soulali* « racé » ; *Ouchetla* de *ccetla* « de bonne race, de bonne souche » ; ou bien être d'un rang élevé : *Sami* « haut, éminent, sublime, élevé, supérieur » ; *Rafai* de *rafie* « élevé en rang. Haut, élevé, sublime, auguste, illustre ».

### III.2.2.2. Chefs traditionnels

Au moment de l'instauration de l'état civil en Algérie, les chefs traditionnels ont pu conserver leurs titres et ceux-ci sont devenus leurs patronymes. On a *Belamine*, *Bellamine* de *lamin* « chef traditionnel du village, élu par les hommes adultes », parce que c'est un homme de confiance et c'est une personne sûre, alors il joue en même temps le rôle de chef et de garant, c'est lui qui répond de ce qui se passe au village.

*Chikh*, *Chikhe*, *Chikhoune*, *Chikhi* de *ceyx* « ancien (par rapport à l'âge et à la dignité). Cheikh, chef de fraction, de tribu. Directeur d'un collège, d'une zaouia. Maire » (B :

---

<sup>126</sup> « L'ironie s'exerce par l'application, à des individus prétentieux, des noms évoquant les plus hauts titres ou dignités... » (Dauzat, 1942 : 97).

553) et selon Atoui (1998 : 242) « qui est expérimenté, d'où homme qui exerce une autorité morale ou politique. Administrativement : fonctionnaire, notable, responsable du douar, de la tribu ».

*Kaid* « caïd, chef de tribu. Chef. Chef d'armée. Commandant d'une place ». En kabylie *lqayed*, « caïd (fonctionnaire turc dont le titre a été gardé par les Français en Kabylie, il était lieutenant de l'administrateur sur une ou sur deux tribus) » (D : 689), est un titre connu pendant la période coloniale ; pour les autochtones, il signifie surtout « supplétif ».

*Kati, Katti, Alkati, Kadi* « cadi, juge selon la loi musulmane », *Belkadi, Bengadi* « fils de Kadi » ; *Amghar, Ameghar* « sage ; chef (comme dans *amyar n taddart* « chef du village » ; *Mekadem de amqeddem* « chef, responsable ; celui qui dirige ; préposé ».

### III.2.2.3. Célébrité

La célébrité est une chose très recherchée, mais très peu de personnes peuvent l'atteindre. Dans cette rubrique nous ne parlerons pas de personnes célèbres mais de mots exprimant cette notion. On a *Ouager* « célèbre » de *wegger* « rendre célèbre » ; *Chaya* « célèbre » de *cäyee* (adj.) « répandu, divulgué, ébruité, bruit. Public, notoire. Célèbre, glorieux » ; *Sait* « réputé, renommé » ; *Marouf* « connu, célèbre » ; *Adour, Ador* « bonne renommée, célébrité, honneur, gloire, notoriété ».

### III.2.2.4. Situation sociale

Le mariage est très important dans une société paysanne, c'est ce qui permet de retenir les enfants dans le giron familial, c'est-à-dire avoir une main d'œuvre suffisante au point que, en kabyle, on dit *iga axxam* « il a fait maison » pour signifier « il s'est marié ». Alors, il paraît anormal qu'un homme d'un certain âge ne soit pas marié, d'où les noms : *Azri* (k.) « qui est resté célibataire à un âge très avancé » ; *Azeb* (ar.) « célibataire, garçon. Jeune homme. Beau garçon » ; *Hadjal* de *heğgal* « pas marié, après l'avoir été ; qui n'est plus marié, veuf (homme) » ; *Bairi* « qui n'a pas trouvé d'épouse, qui n'est pas marié (alors qu'il est à un âge avancé) », de l'autre côté on retrouve des noms référant au nouveau marié avec *Belaroussi, Belarouci* « fils de *Larous* (c'est-à-dire : nouveau marié) » ; *Yesli, Yessli, Yousli* de *isli* « marié ; jeune marié ».

Parmi les noms référant à la classe sociale<sup>127</sup>, on trouve *Guedouche* de *qeddäc* « domestique qui fait les menus services (va à l'eau, fait les commissions...) » d'où *Kedaddouche*, *Keddadouche*, *Kedadouche*, *Kedadeche*, *Kidadouche* « petit domestique » ; *Harfouche* « homme de la plus basse classe. Canaille » ; *Taklit*, *Aklit*, *Lakli* « esclave » de *akli*<sup>128</sup> « nègre. Esclave, serviteur. Boucher (métier réservé à la classe inférieure des *aklan*) » ; *Khames* « travailleurs des terres d'autrui et qui sont payés par le cinquième de la récolte » d'où *Khamsi*, *Khamsi*.

Tous les gens qui se retrouvent seuls peuvent être considérés comme une classe sociale défavorisée, non pas au sens de classe inférieure mais du fait que ces personnes font pitié comme *Goudjil*, *Agoudjil* (k.) « orphelin » ; *Itim* (ar.) « orphelin. Délaissé » ; *Ghrib*, *Gherib* (ar.) « qui est étranger au pays » ; *Terfaoui* (ar.) « qui habite le bout, l'extrémité ; qui s'est mis à l'écart ; habitant d'un faubourg » ; *Ferdi* (ar.) « seul, solitaire » ; *Mahiouze* (ar.) « isolé, écarté » ; *Mouterfi* (ar.) « écarté, isolé ».

### III.2.2.5. Richesse, possession

Parmi les patronymes qui expriment la richesse nous avons *Bourezg* « le propriétaire, possesseur du *rezq* ; riche, qui possède beaucoup de biens » ; *Merzougui* « pourvu en biens, en richesse (par Dieu), fortuné » ; *Ghani* « riche, qui se suffit de ce qu'il possède » ; *Boughani* « père du riche » ; *Lamriben*, *Lamribin*, *Lamribene*, *Lamrebane* « riches, opulents » ; *Amrane* « prospère, riche » ; *Amroun*, *Amroune* « celui qui est prospère » ; *Lamrani* « le prospère, le riche » ; *Benlamri*, *Belamri* de *Læmri* « Le prospère ou Fortuné » ; *Beliamine*, *Belyamine*, *Menana* de *Yamin* « prospère, fortuné, chanceux » ; *Mechiki* « aisé, riche, opulent » ; *Yasri* de *Yasser* « prospère, aisé, opulent » ; *Saaoui* « riche, qui possède » ; *Seriak*, *Serik* « aisé » de *tisirikt* (k.) « aisance, bien-être, abondance » ; *Maouze* « riche en chèvres ». Nous avons des noms qui parlent de richesse en général comme *Missara* « aisance, richesse. Facilité, possibilité » ; *Ghili* « revenu, récolte, bien, richesse ».

---

<sup>127</sup> Des noms tout à fait neutre en Kabylie (en tout cas en synchronie), peuvent avoir été des indicateurs de classes sociales. Dans ce registre nous avons la classe des metis affranchis qui est désignée par la couleur rouge : *Ahemri* (mozabite) et *azeggay* (touareg).

<sup>128</sup> « La signification raciale (« noir ») que le vocable a en kabyle semble secondaire puisque même dans ce dialecte *akli* a d'abord une valeur sociale et désigne avant tout un groupe à statut déterminé, indépendamment de la couleur de peau des individus concernés » (Chaker, 1986a : 423).

D'autres noms au contraire expriment la pauvreté et l'indigence comme avec *Ayouaz*, *Ayouz* « qui est dans le besoin, l'indigence ; pauvre » ; *Zeghbid* « malchanceux, infortuné. Porte-malheur » ; *Bouguelli* « l'homme pauvre ».

### III.2.2.6. Age et ordre de naissance dans la famille

L'ordre des naissances est très important dans les sociétés rurales et paysannes car il est pris en compte dans la répartition des tâches et même et de l'héritage dans certains cas, plus encore, il détermine surtout l'importance des individus dans la famille. On sait que l'aîné est la personne à laquelle on doit le plus de respect car considéré par les plus jeunes comme un deuxième père au vu de l'autorité dont il jouit, et même par les parents eux-mêmes car le plus à même d'aider la famille dans sa quête des biens de subsistance, raison pour laquelle cet ordre peut facilement devenir un surnom et prendre la place du prénom, d'où *Amokrane*, *Mokrane*, *Mokrani*, *Mokraoui* de *ameqqran* (k.) « grand, âgé. L'aîné. Chef. Important » ; *Kebir* (ar.) « grand, aîné, chef, âgé » et son diminutif *Kabour* « petit aîné », qui donne *Kabouri* ; *Amghar*, *Ameghar*, et arabe *Chikh*, *Chikhe*, *Chikhoune*, *Chikhi* « homme âgé, vieillard, chef ; le vieux ».

Contrairement à l'aîné, le plus jeune n'est pas destiné aux grandes responsabilités mais il est l'objet de toute l'attention de la famille, il jouit d'une grande affection qui apparaît dans les surnoms qu'on lui attribue, qui peuvent être : *Ameziane*, *Meziane* (k.) « le petit, le jeune, le benjamin » d'où *Meziani*, *Benmaziane*, *Benmeziane* et le diminutif *Bezzi*, *Bezi* ; avec le même sens, on a le mot arabe *Seguir* ; *Amazouz* de *amazuz* (k.) « dernier né (d'une femme qui n'enfantera plus) » ; nous avons des formes diminutives comme *Beztout*, *Bezouh* diminutif de *abeztuḥ* (k.) « petit » ; des termes neutres, on a *Akrour* (k.) « enfant », *Benakrour* « fils de *Akrour* » ; *Sabi* (ar.) « petit enfant », on a même des noms dévalorisants comme *Akziz* (k.) terme péjoratif pour dire *aqcic* « petit enfant ». Il y a même un terme pour un enfant qui n'a pas encore de nom ou à qui l'on ne veut pas donner de nom pour le garder bébé : *Abbache*, *Bouabcha*, *Abiche* (ar.) « fillette en quelque sorte, bébé, nom donné aux enfants en attente d'un prénom » (in O.Y : 362).

Les autres ordres de naissance, les autres catégories d'âge, qui ne sont ni les plus jeunes ni les aînés, sont très peu représentés, on a *Aoussat*, *Aoussati* (ar.) « du milieu, moyen, médian, intermédiaire » ; *Chebab* (ar.) « jeune homme ; qui vient d'atteindre sa majorité » ; *Hiber* (k.) « jeune homme. Adolescent. Pubère ».

### III.2.3. Qualification

#### III.2.3.1. Métiers<sup>129</sup>

Parmi les noms de métier, l'artisanat occupe une place importante, on trouve surtout des noms relatifs à la forge dont le forgeron *Haddad*, *Hadad*, *Hadadou*, *Haddadi*, *Haddadou*, *Haddoudou* « forgeron » et les différentes formes qui en découlent comme *Belhaddad*, *Benhaddad*, *Benhedad*, *Beni Haddadene*, *Ould Iheddaden* ; ceux qui l'aident comme *Rebbas*, *Rebas*, *Larbes* « qui s'occupe du soufflet dans une boutique de forgeron » ; et ceux qui utilisent le produit de la forge, comme *Semar*, *Oussemar* « maréchal-ferrant », *Seffar* (ar.) « armurier ; chaudronnier » ; *Messamri*, *Messameri* (ar.) « cloutier ». Mais on trouve plusieurs autres métiers de l'artisanat : *Bennai* « maçon, bâtisseur, constructeur » ; *Sanaa* « artisan, maçon » ; *Kouassi*, *Kouaci* (ar.) « qui fait les arcades » ; *Zouag*, *Zouagui* de *zewwäq* (ar.) « peintre en bâtiment, décorateur. Enlumineur » ; *Bradai* « bâtier, bourrelier » ; *Mermouri*, *Marmouri* « marbrier » ; *Hedjar* (ar.) « carrier. Tailleur de pierres. Marbrier. Sculpteur (Maroc) » ; *Khiati*, *Kiati* de *xiyyaṭ* (ar.) « tailleur, qui coud » ; *Brarti* « chapelier » ; *Slahdji*, *Slahadji*, *Selhadji* (ar. dial.) « réparateur » ; *Serrir*, *Serir* (ar.) « fabricant des crosses de fusils » ; *Souar* « photographe » ; *Agag* « artisan ou marchand dans des bijoux de verroterie et de cornaline », *Fettal*, *Fetal* « qui tresse les cordes, cordier » ; et la forme féminine *Fettala* « cordière » ; *Halfaoui* (ar.) « qui travaille l'alfa » ; *Madaci* « fabricant de sorte de chaussure » ; *Saigh*, *Siagh* « celui qui travaille l'argent, d'où bijoutier » ; *Ferrani*, *Ferani* « chaufournier. Fournier. Meunier ».

Comme partout dans le monde, le commerce est un métier indispensable à la vie des communautés, on le trouve ici représenté par les différents noms de marchands : *Houanti*, *Hanouti*, *Hannouti* « boutiquier. Epicier » ; *Semane* de *semmän* (ar.) « marchand de beurre » ou « fabricant de crêpes » ; *Belahouat* fils du *Hawwat* « marchand de poisson, poissonnier. Pêcheur » ; *Bezzaz*, *Bezaz* « marchand de cotonnade (Maroc) » ; *Bouhloua* (ar.) « l'homme aux confiseries » ; *Boukellal* (k.) « marchand de poterie ou d'ustensiles de cuisine » ; *Boulouh* « l'homme aux planches (de bois) » ; *Bouzaria*, *Bouzeria*, *Bouzeraa*, *Bouzera*, *Bouzara*, *Bouzra*, *Bouzraa* « l'homme à la semence » ; *Bouzit* « marchand d'huile » ; *Latri* (ar.) « marchand de parfums » ; *Lebbane* (ar.) « laitier » ; *Tenboukdji* « marchand du similor »

---

<sup>129</sup> « Les noms de professions tendaient d'autant plus à devenir héréditaires que le même métier était souvent exercé de père en fils pendant plusieurs générations : c'était la un surnom tout trouvé... » (Dauzat, 1949a : 130).

ou/et « marchand de tabac du narguilé » ; *Attar* (ar.) « droguiste, épicier, parfumeur » et « colporteur » en kabyle.

L'autre aspect important pour la vie rurale qu'était l'Algérie du 19<sup>ème</sup> siècle est la paysannerie qui a fourni un grand nombre de patronymes. On trouve des métiers relatifs aux travaux de la terre comme *Herrat* (ar.) « laboureur » ; *Fellah Touta* « paysan de *Touta* » ; *Kerbal* (ar.) « jardinier, qui s'occupe du travail de jardinage » ; *Mekraz, Mekrez* « laboureur, fellah, paysan » ; *Lassouane, Lassouani* de *šewwān* (ar.) « gardien d'un jardin, d'une vigne (Tun.) » et d'autres qui se rapportent aux animaux, par exemple : *Allaf* « celui ou celle qui nourrit le bétail à l'étable » ; *Meksaoui* (k.) « berger » ; *Khial* (ar.) « cavalier. Homme de cheval. Connaisseur en chevaux » ; *Souagui, Lassouag* de *sewwāq* (ar.) « conducteur de troupeaux de bêtes ».

Les commis de l'état et autres institutions sont bien représentés : on a *xuğa* (tu.) « secrétaire. Ecrivain, commis » d'où *Ahmed Khoudja, Amar Khoudja, Zian Khodja, Ziane Khodja, Ziane Khoudja, Ziane-Khodja* ; *Kateb* (ar.) « écrivain. Scribe, commis, clerc, greffier, rédacteur. Qui écrit » ; *Chaouch, Chaouche, Chaouache, Benchaouch, Benchaouche* de *ccawec* « employé d'entretien de l'administration. Planton » ; *Lahbas, Boulahbas* « concierge (d'une prison), geôlier » ; *Mezouari, Mezouarri* de *mezwār* « *mezouar*, ancien chef de la police des mauvais lieux. Chef ou surintendant des Chorfas (Maroc). Aîné des enfants » ; *Oukil* (ar.) « mandataire ; procureur » ; *Tabouri* « appartenant à un bataillon (de troupes à pied) » ; *Djendi* « soldat, milicien, troupier » ; *Chikh, Chikhe, Chikhoune, Chikhi, Chioukh, Bencheikh, Benchikh, Bouchikhe* de *ceyx* « maître d'école, enseignant, imam » ; *Aouad, Laouadi* de *εewwad* (ar.) « homme chargé dans les mosquées et zaouïas extérieures de faire rentrer les redevances en grains dues à l'établissement » ; *Hareche, Hariche* (ar.) « l'homme des bois, le forestier » ; *Brihi* « crieur public ».

Des métiers qui contribuent à la satisfaction de certains besoins de l'homme comme la nourriture, le repos et la détente on citera *Chanate* (ar.) « rotisseur » ; *Tebbakh, Tebakhe, Tabakhe* « cuisinier » ; *Sayad, Sayoudi* « chasseur » ; *Zaakane, Zakane* « chasseur, qui poursuit, qui chasse » ; *Kessal, Kessali, Kacel, Kessili, Kecili* « masseur (au bain maure) » ; *Tebbal* « tambourin, qui bat du tambour » ; *Zeghouati* (ar.) « chanteur de la chanson *zeywiya* » ; *Tareb* (ar.) « réjouissant, égayeur, amuseur et même chanteur ».

On rencontre beaucoup d'autres noms de métiers avec, pour chacun, un nombre moins important d'unités, parmi lesquels : *Aouane, Bouaoun, Bouaoune, Bouaouni, Aouinat* de *εewn*

(ar.) « aide, assistant, auxiliaire. Collaborateur » ; *Assouane, Souani* « gardien » ; *Balahouane* « lutteur, boxeur. Hercule » ; *Souam, Souami, Souama* « qui marchande, négociant » ; *Djerah, Djerrah* (ar.) « chirurgien » ; *Loudahi* « qui s'occupe de dessuinter la laine » de *weddeḥ* (ar.) « dessuinter la laine » ; *Chouaf* (ar.) « éclaireur. Espion », mais la forme féminine *Chouaft, Tachouaft* signifie « celle qui voit l'avenir » donc « devineresse, diseuse de bonnes nouvelles » ; *Rasdi* (ar.) « guetteur » ; *Ouzani, Ouzzani* « peseur » ; *Loucif* « garçon d'honneur, domestique, page » ; *Hammoumraoui, Hamoumraoui, Hamoumaraoui* « Hammou le narrateur ».

### III.2.3.2. Savoir

Beaucoup de patronymes réfèrent à la connaissance et au savoir. De ceux qui renvoient au savoir scientifique on a *Allim, Alim, Alem* « savant », *Laalem* « le savant », *Allam, Allem, Ouallam* « très savant, très docte, érudit », *Almani* « scientifique » ; *Taleb, Talbi, Ait Taleb* « qui recherche la science et la connaissance, lettré, qui a étudié. Etudiant » ; *Taleb Moussa* « l'étudiant Moussa » ; *Benaoudiba* de *adiba* (ar.) « éducatrice, savante (de langue et littérature) » ; *Boukari* (ar.) « père du lettré », *Boukaria, Boulkaria* « père de la lettrée » ; *Chikh, Chikhe, Chikhoune, Chikhi* « imam. Maître, professeur. Expérimenté » ; et le pluriel *Chioukh* « imams, maîtres », *Bencheikh, Benchikh* « fils de *Chikh* », *Bouchikhe* « père de *Chikh* ». Certains noms réfèrent à des types particuliers d'étudiants comme *Kebbani* de *qebbän* (ar.) « *taleb* qui a oublié le Coran après l'avoir su par cœur (Ouest) » ; *Ouzegdouh* « étudiant déjà âgé, étudiant (Ouest algérien) », et même à des établissements d'enseignement dans *Zaouia, Zouia, Ziouia* de *zäwiya(t)* (ar.) « angle. *Zaouia*, établissement religieux où l'on donne ordinairement de l'enseignement ».

Des noms qui renvoient à la connaissance en général, on a *Laref, Larfi* (ar.) « le connaisseur, qui connaît, sait, expert », *Belarif, Belarifi* « fils du connaisseur » ; *Ouaba, Ouabba* « expérimenté, connaisseur » ; *Boudrioua* « l'homme du savoir, instruit, qui a connaissance de », *Draoui* « instruit, qui a connaissance de. Au courant de, informé » ; *Cheraft, Cherrafet, Charaft* de *tacaraft* « âgée. Expérimentée. Intelligente, habile » ; *Zaknine* « qui apprend bien, s'applique dans l'apprentissage. Qui a bonne mémoire » (kz, 1 : 1001).

### III.2.3.3. Cavalerie

De tous les animaux domestiques, le cheval est celui qui a accaparé le plus l'attention de l'homme parce qu'il lui servait dans beaucoup de situations. D'abord dans les activités des

paysans (on le trouve aux côtés des bœufs pour le labour de la terre ou le battage des céréales ; il peut supplanter l'âne et le mulet dans le transport des produits agricoles), c'était le moyen le plus rapide pour les déplacements humains, mais surtout, c'était un moyen indispensable dans les guerres. Pour toutes ces raisons, le cheval et le cavalier occupent une place particulière dans la patronymie.

D'abord le nom référant au cheval *Djadaoune* (k.) « poulain » ; ensuite le nom propre d'un célèbre cheval *buleyq* (ar.cl.) « *Bouleik*, nom d'un cheval célèbre, excellent à la course, et qui cependant ne rencontrait que des critiques » (kz, 1 : 163), d'où le patronyme *Bellik* ; enfin des noms décrivant un cheval comme *Albane* « qui est sans crins ; qui est rasé » ; *Kherouti* « difficile, méchant » (kz, 1 : 560), *Cherid* « fuyard » (B : 520) ; *Deghaimi* de *adyem* (adj. ; ar.cl.) « noir sans aucune tache blanche » (kz, 1 : 709), *Sekkouchi*, *Sekouchi*, *Sakouchi* « éveillé, vif » de *şekkeç* « dresser les oreilles (cheval ; Est algérien) » (B : 574).

Pour le cavalier nous avons *Brazane* « cavalier » (kz, 1 : 110) ; *Brizini* « cavalier » ; *Chabour* « bon cavalier » (B : 510) ; *Attabi* « excellent cavalier » ; *Djerah*, *Djerrah* « écuyer, cavalier qui se sert bien de l'éperon » ; *Bouanani* « l'homme aux rênes » qui signifierait « bon cavalier, qui monte bien le cheval » d'où la forme diminutive *Bouanoun*, *Bouanoune* ; *Khial* « cavalier. Homme de cheval. Connaisseur en chevaux ».

Il y a d'autres noms comme le propriétaire d'un cheval dans *Bouaoud*, *Bouaoudi* « l'homme au cheval » ; *Boukerdja* « l'homme au poulain » de *kurreğ* « poulain » (kz, 2 : 882) ; un nom de métier avec *Allab* « qui s'occupe de raser et de couper les crins des chevaux » de *hleb* « couper les crins, la crinière d'un cheval, le raser » (B : 1027), et même le nom de la selle avec *Tarikt*, *Tariket* (k.) « selle de cheval à dossier ».

### III.2.4. Caractères et caractéristiques

Les différents traits de caractères sont représentés dans la patronymie, on y trouve l'agressivité et la douceur, la niaiserie et la ruse ou l'intelligence...

#### III.2.4.1. Agressivité

Le comportement agressif d'une personne conduit souvent à lui attribuer un surnom en relation avec cette agressivité. Parmi les nuances du comportement agressif, nous citons les méchants et les violents comme *Alkama* « méchant et fort » (B : 672) ; *Betache*, *Bettache*, *Batouche* (ar. cl.) « violent, méchant » ; *Kaci* (ar.) « dur, méchant, cruel, atroce » ; *Kacidem*

« dur, méchant, cruel » ; *Ouatah* « agressif, violent » (kz, 2 : 1461) ; *Khouchane* « fort et agressif, qui utilise la force (au lieu des bonnes manières », et mêmes des personnes qui font peur comme *Raib*, *Bouraib* « effrayant » ; *Hail* « terrifiant, qui inspire la terreur, horrible. Redoutable, terrible » (B : 1033), et ceux qui aiment les querelles comme *Zagzi* « querelleur, qui aime à chercher dispute » (B : 436) ; *Allout* « querelleur » (kz, 2 : 341).

Nous avons aussi des patronymes qui dénotent de mauvais caractères, comme qui crient beaucoup ou qui ne sont pas habiles : *Sabane*, *Sabbane*, *Sebane* « difficile, sévère » ; *Taouich*, *Taouiche*, *Taouche* (k.) « qui crie, difficile » ; *Zegga*, *Zegaoui* « criard, crieur, braillard, brailleur, piaillard, gueulard. Grondeur » (B : 437) ; *Aourane* (k.) « difficile, difficile de caractère » (D : 885) ; *Kherouti* « difficile, méchant » (kz, 1 : 560) ; *Kirouane*, *Kirouani* « colérique, qui s'empote » (D : 421) ; *Hettak* « Qui renverse, détruit ; destructeur » ; *Achat* « qui utilise la force, qui n'est pas habile » ; *Razi* « qui cause du dommage, du tort, mauvaise personne » ; *Ayouadj* « furibond, furieux, outré. Exalté. Energumène. Fougueux », ou simplement qui sont caractérisés par la constance d'une mauvaise mine comme *Bouyaghbeche*, *Bouighbeche* « qui a une mine renfrognée ».

#### III.2.4.2. Douceur

Pour exprimer la douceur du caractère on peut utiliser des mots qui ont les sèmes de douceur dans leur signification ou qui permettent d'en rendre compte par comparaison. On a d'abord la douceur du caractère rendu par *Benaïm* de *naïim* « bienfaisant, doux » ; *Tayeb*, *Ben Tayeb*, *Bentayeb*, *Taïb*, *Taïbi*, *Tiab*, *Tibouchi* « bon, agréable, doux, bienveillant » ; *Meski*, *Miski* « doux, serviable », ensuite la chaleur de la personne dans *Douffi* « doux, tempéré, adouci, chaud », mais le plus utilisé reste le caractère sucré comme dans *Aslouni* « mielleux, doux, agréable à vivre » ; *Magri* « doux, mielleux » ; *Hallou*, *Halou* « doux, sucré », *Lahlou* « douceur. Conduite douce, polie. Prévenances. Personne excellente », *Benlahlou* « fils de *Lahlou* » ; *Hallouane*, *Halouane* de *aḥlawan* « doux (au goût et au toucher). Gentil » ; *Hamiti* « sucré, doux ; affectueux ».

La douceur peut être exprimée par la sensibilité et la compassion comme dans *Atif*, *Attif* « sympathique, bienveillant ; affectueux, compatissant » ; *Belattaf*, *Belattafe*, *Bellataf*, *Belataf* de *eṭṭaf* « affectueux, tendre » ; *Ahnou* « compatir, être sensible aux maux de. Avoir de la sollicitude pour. S'attendrir. S'adoucir » ; *Announe* « compatissant. Bénin, débonnaire. Humain, sensible, tendre. Charitable. Doux (caractère, physionomie) », ou par sa manière

d'être avec les autres comme le sourire dans *Bessam* « souriant, radieux » ou le calme comme *Merdas* « calme, tranquille » ; *Afia*, *Bouafia* « paix. Sûreté », la courtoisie avec *Drif*, *Drifi* « courtois, affable, aimable, gentil, Délicat. Gracieux. Prévenant. Fin » ; *Haddag* « poli, courtois ».

Elle apparaît dans le fait d'être conciliant comme dans *Mouassi*, *Mouaci*, *Mouici* « conciliant, conciliateur ; consolant » ; *Sahel*, *Sahil*, *Sahal*, *Sahali*, *Sehil*, *Bensahila*, *Bensehila*, *Messahel*, *Sahli*, *Ait Sahlia*, *Tinsahli* de *sahel* « conciliant, facile, agréable » ; *Missour* « facile, aisé ; qui est dans la facilité, dans l'aisance », *Missara* « aisance, richesse. Facilité de caractère, douceur dans les rapports », *Misraoui* « qui facilite, qui aide » ; *Hini* « qui facilite, prend la vie du bon côté ; aide, compréhensif, doux » ; elle est rendue par des patronymes qui expriment l'attention qu'on porte aux autres : *Hadri* « précautionneux, qui fait attention » ; *Lahdiri* « précautionneux, qui prend soin des autres ; méfiant » ; *Semai* « attentionné, qui écoute » ; *Ghouat* « secourable » ; ou par des largesses que nous leurs faisons : *Brai* « celui qui fait des dons sans compter » ; *Behache* « émotif, sympathique, bienveillant ».

#### III.2.4.3. Tranquillité

On peut la percevoir à travers des termes exprimant déjà la tranquillité comme *Hani*, *Heni* « qui est tranquille, en paix, rassuré » ; et l'hypocoristique *Hannouche*, *Hanouche*, ou bien *Mehenni*, *Mehenna* « qui est tranquille, en paix ; laissé tranquille, rassuré », *Mehenaoui*, *Mehennaoui*, *Mehnaoui*, *Mehnaoui*, *Mehannaoui* ; ou des termes de sagesse comme *Akil* « sage, sensé, intelligent... », *Imadalen*, *Imadalou* de *imeɛdal* « modérés, sages, équitables, équilibrés », *Sadji* « posé, sage. Réussi, parfait », *Merdas* « calme, tranquille » et par la pudeur dans *Bouhia* « l'homme pudique ou timide. Convenable ».

On peut le trouver dans des mots signifiant la paix comme dans *Afia* « paix ; femme de paix » ; *Bouafia* « l'homme de paix ; père de la femme de paix » ; *Slimani*, *Slamani* « homme de paix » ; *Benamane* de *aman* « sécurité, paix. Confiance » ; *Benselama*, *Bensalama* de *salāma* « salut, préservation du mal, paix, sécurité ». Le calme est un autre mot exprimant la tranquillité, c'est ce qu'on trouve dans les noms suivants : *Sekouane* « calme » ; *Mehadani* de *mhedden* « pacifiste. Calmé, apaisé, radouci. Tranquillisé » ; *Moutfi*, *Moutefi* « qui calme, apaisant » ; *Tamoun*, *Tamoune* « rassurant, apaisant ».

#### III.2.4.4. Importunant

Ce type de surnom peut être un héritage de l'enfance ou de la prime jeunesse car ce sont les enfants qui se caractérisent par une grande agitation, mais il peut s'agir d'un sobriquet accolé à une personne adulte. Certains sèmes peuvent être des indicateurs d'âge, mais ce ne sont que des indices qui nous permettent d'émettre des hypothèses.

Quand il s'agit de l'enfance on utilise des mots signifiant l'agitation ou ayant une forme empreinte d'affectivité, ainsi un petit enfant peut être qualifié de *Haroudj*, *Harroudj*, *Herroudj* « agité, tumultueux ; tourmenté » ; *Benreghia* de *Raghia* « coléreuse, qui crie beaucoup, pleure » ; *Ayoudj* forme hypocoristique signifiant « agité ; furibond, furieux » ; *Harkane*, *Harkene*, *Herkane* « agité, remuant ». Pour un enfant un peu âgé, on utilisera *Hatri* « turbulent, agaçant » ; *Houache* « bagarreur, qui aime les rixes ».

Pour les personnes âgées, on utilise des termes secs comme *Renak* « importunant » ; *Djaker* « importunant », d'où *Idjakirene* « des individus de la famille *Djaker* » ; *Hamek* « emporté, colérique, violent. Impatient » ; *Hamak* « qui s'emporte, qui s'impatiente, colérique ».

Certains noms ne peuvent pas être classés comme *Merar*, *Merrar* « importunant ; qui rend la vie amer » ; *Kirouane*, *Kirouani* « colérique, qui s'emporte » ; *Zaffani*, *Zafani* « qui se fâche, s'irrite ; colérique ». Il y a même des noms de cette signification qu'on utilise comme des talismans protecteurs contre le mauvais sort, c'est le cas notamment de *Bala* « qui cause un malheur, qui fait un scandale, qui importune », d'où *Benbala*, *Benballa* « fils de *Bala* ».

#### III.2.4.5. Plaisanteries

Les sobriquets sont, en général, attribués sous formes de plaisanteries au départ ; après la généralisation de leur usage, ils deviennent des surnoms. Il arrive que les personnes qui s'amusent à plaisanter soient elles-mêmes objets de plaisanteries comme indiqué par les noms : *Alik* « celui qui se moque, plaisantin » ; *Aoulak* « plaisantin » ; *Bouklikha* « l'homme à la petite plaisanterie ; plaisantin » ; *Adjou* serait quelqu'un qui fait des satires.

#### III.2.4.6. Aide, secours

Aider son prochain et être secourable sont des qualités exigées de tout musulman. Certains noms sont, au superlatif, des noms divins, ils sont utilisés pour des humains dans leurs formes simples comme *Nasri* de *nāṣer* « auxiliaire, protecteur, défenseur, assistant. Qui

aide, qui rend victorieux », d'où sont formés les patronymes *Benacer*, *Bennacer* « fils de *Nacer* » ; son hypocoristique *Nesroun*, d'où *Bennasroune* « fils de *Nesroun* » ; l'ethnique *Menasria* et le nom de l'individu *Mansri* « individu des *Menasria* ».

Parmi les noms référant à l'aide et au secours, nous avons *Aouane* « aides, assistants, auxiliaires, collaborateurs », d'où *Bouaoun*, *Bouaoune* *Bouaouni* « père de *Aoun* » ; *Aouinane* « assistants, aides » ; *Ghouat* « secourable » ; *Ghout* « aide, secours » ; *Ighit* « aide, secours ; don de Dieu » ; *Madadi* « secouriste, qui aide, qui prête assistance ». Tous ces noms sont empreints d'une certaine religiosité, cependant nous avons deux noms qui n'ont pas cette empreinte, l'un arabe *Amioud* « aide, soutien, pilier », un autre berbère *Tlilane* « celle qui aide ».

#### III.2.4.7. Ruse

Même si la ruse n'est pas une caractéristique recherchée chez les humains, elle a donné naissance à des sobriquets qui sont devenus des patronymes. Parmi les méthodes utilisées pour exprimer la ruse on a des noms à la signification directe de « rusé » comme *Dahi* « avisé, rusé » ; *Makour* (ar.) « astucieux. Malin, malicieux ; rusé » ; *Hail* « rusé, malin » ; *Rili* « qui utilise la ruse, rusé » ; *Haroud*, *Harroud* « petit malin qui provoque et anime des rixes » ; *Hariche* de *uħric* (k.) « débrouillard, vif, intelligent. Rusé, malin ». On utilise la comparaison surtout avec des animaux dits rusés, comme le nom arabe *Dib* « chacal » et kabyle *Ouchen*, *Ouchene* « chacal » ; *Zarimane*, *Zerimane* du kabyle *izerman* « serpents ; rusés » ; *Hanachi* « à la manière d'un serpent, serpenté, malicieusement ». On a aussi *Mekideche*, personnage de contes connu surtout pour sa malice et ses ruses. L'ethnique *Taalba* de *tealeb* « renard » est à l'origine, probablement, du même type.

#### III.2.4.8. Courage, bravoure

Dans les sociétés belliqueuses, où il y a des animosités permanentes entre tribus, le courage est une qualité bien recherchée, c'est pour cela que nous avons des noms tels que *Addour* « hardi, courageux » ; *Aidar*, une forme diminutive signifiant « courageux, hardi » ; *Houari* « impétueux, hardi » ; *Ghouas* « fonceur, intrépide » ; *Hennous* forme diminutive signifiant « brave » ; *Hamici* de *ħamis*<sup>130</sup> « courageux, enthousiaste » ; *Delfaoui* de *dilf* « brave, intrépide » ; *Zaimi* de *zæim* (adj.) « audacieux, hardi, intrépide ; chef, guide » ;

---

<sup>130</sup> Ou de *ħamis* « ragoût de poulet ou de mouton très relevé (Ouest) » (B : 239).

*Fehhal* de *fhel* « brave, courageux » ; *Sadmi* « qui attaque » ; *Dahem* « heurtant, attaquant » ; le nom d'agent *Deham* « qui fonce, qui attaque » ; *Ghazi* « victorieux, conquérant » ; *Mehadi*, *Mehaddi* « dompteur ; pacificateur ».

### III.2.4.9. Gaieté et joie

Tout le monde aime la gaieté et la joie, mais très peu peuvent se permettre du temps pour la joie, c'est pour cela qu'elle est un trait caractéristique qui peut servir à désigner une personne, on a *Serrou*, *Serour* « gai, joyeux » ; *Ferhat* « joyeux, gai » ; *Zouhai* « gai, joyeux » ; *Ourari* de *urar* « jeu. Danse, fête avec danses (qui se prolonge souvent la nuit) » ; *Laib*, *Laoubi*, *Laoubia* « gai (e), enjoué(e), qui folâtre ». Mais ce qui est encore plus notable est celui qui se livre à la joie comme *Biatour* « qui se livre à une gaieté excessive. Insolent. Négligent » ; *Ferdjioui* « qui aime la distraction, les spectacles » ; *Zerradi*, *Zerdazi* « qui aime et fréquente les *zerda* », de *zzerda* « fête en l'honneur d'un saint. Offrande offerte à cette fête, agape » (D : 956) et (B : 429) ; *Achoui* « qui est habitué à organiser, donner, faire des soirées » ; *Aoulmi* « qui aime faire la fête en invitant du monde chez lui, et leur offrir des repas », ou qui permet l'introduction de la joie parmi la population comme *Zaghouani*, *Zeghouani*, *Zeghouati* « chanteur de *zeywiya* » de *zeywiya* « chant. Mélodie lente au son plaintif, ayant toujours pour sujet les louanges d'une femme » (B : 435) ; *Zennadji*, *Zenadji* de *znäygi* « joueurs de castagnettes » (B : 442) ; *Tebbal* « tambourin, qui bat du tambour » ; *Tareb* « réjouissant, égayeur, amuseur et même chanteur » ; *Bessati* « égayeur, quelqu'un qui crée la joie ». Les jeux eux-mêmes sont représentés par *Kedjat* pluriel de *kuğga* « sorte de jeu d'enfant qui consiste à nouer des mouchoirs, etc., et à s'en frapper » (kz, 2 : 869).

### III.2.4.10. Agilité, alerte

Les noms renvoyant à l'agilité et à l'éveil peuvent être des surnoms qualifiant des personnes ayant réellement ces qualités ou, au contraire, des sobriquets ironiques pour dénommer des personnes un peu sottes. Parmi les noms exprimant l'agilité nous avons *Lachter*, *Lacheter* « le plus habile, capable, vif » ; *Dahni* « qui a l'esprit vif, qui fait attention » ; *Hitachi* « vif, intelligent », *Hitache* « vif, intelligent » ; *Beddar*, *Bedar* « agile, prompt, leste, vif » ; *Kafiz* « habile, dégourdi ; intelligent » ; *Oulebsir* « qui voit bien, prévoyant, perspicace, intelligent » ; *Menadi*, *Manadi* « qui voit loin, prévoyant ; au regard perçant ». A un degré moindre, on peut citer *Hamas* « enthousiasme » ; *Hammas* « qui enthousiasme, qui encourage » ; *Hamsi*, *Hamsiou*, *Hamaci*, *Hamaici* « qui enthousiasme, qui

encourage ; qui crée l'enthousiasme » ; et du prénom turc *Chalabi* « débrouillard, élégant » on a *Chalabi, Chelabi, Chelbi, Chalab, Chaleb, Challab*.

On utilise également des procédés métaphoriques comme dans *Boundaoui* « l'homme au rosées » pour désigner quelqu'un d'alerte ; *Ranebi, Rambî* « aux oreilles dressées » comme un lapin et *Sekkouchi, Sekouchi, Sakouchi* de *şekkeç* « dresser les oreilles (cheval ; Est algérien) » (B : 574) pour dire « éveillé, vif » ; et des procédés métonymiques comme dans *Mekhoukh* « cerveau, ayant un cerveau » pour « intelligent ».

#### **III.2.4.11. Niaiserie**

Etre idiot, ou tout simplement avoir l'esprit un peu lourd, ne manque pas d'être remarqué et être une occasion pour en faire un sobriquet comme *Aggoun, Aggoune, Agoune* « idiot, stupide » ; *Bahloul, Bahlouli* « simple d'esprit, sot, idiot, niais, stupide » ; *Merdjoudj* « sot, idiot » ; *Falouz* « niais, nigaud ; insignifiant » et même le fait de ne pas bien s'exprimer comme *Merouani* « qui ne parle pas bien, dont les idées ne sont pas claires. Qui mélange » ; *Ahnoudj* « quelqu'un qui parle de manière inintelligible ».

#### **III.2.4.12. Démarche**

La manière de marcher peut être utilisée pour exprimer plusieurs caractères d'une personne. Il y a une démarche gracieuse qui exprime la beauté et/ou la noblesse comme dans *Bouhata, Bouhatta* « l'homme à la remarquable démarche (noble et rapide) » ; *Hadjal, Hadjali* « gracieux, ayant une bonne démarche, qui marche avec de petits pas mesurés, etc. » ; *Kettou* « marcher d'un pas menu et serré », ou au contraire quelqu'un de fier et de dédaigneux comme dans *Amchour* « homme qui se pavane, qui a une démarche dédaigneuse ».

Mais il y a d'autres noms relatifs à la manière de marcher comme *Kaou* « handicapé, qui traîne la jambe » ; *Bouaïfel* « l'homme à la marche difficile » ; *Bourdjah* « qui marche en penchant d'un côté » ; *Skimani* « qui marche lentement ». Ou qui parle du penchant à la marche de certaines personnes comme dans *Khebati* de *xebbät* « qui marche » (B : 265) ; *Merah* « qui aime les promenades » ; *Kaloun, Kaloune* « grand marcheur » ; *Zeghida* « mouvement, déplacement » pour dire « qui se déplace sans cesse ».

#### **III.2.4.13. Errance, voyages**

A l'époque où fut établi l'état civil, des hommes errant ou ayant l'apparence de vagabonds étaient nombreux en Kabylie. Il y avait des hommes qui erraient parce qu'ils

n'avaient d'attache nulle part, l'administration coloniale les avait dépossédés de tous leurs biens, comme ce fut le cas du célèbre poète *Si Mohand Oumhend*. Il y avait ceux qui voyageaient à la recherche d'un travail pour se nourrir et nourrir les leurs, et dans ce même but il y avait ceux qui faisaient du colportage. De là tous ces noms qui parlent d'errance et de voyages comme *Attar* « colporteur, marchand ambulante » ; *Hamel* « vagabond, errant, insouciant » ; *Himi* « qui erre, vagabonde » ; *Rahal, Rahli* « grand voyageur » ou « ambulante. Errant » ; *Bourahli* « l'errant, celui aux voyages » ; *Rahil* « migration des nomades, changement de camp, déménagement » ; *Saidj* « qui passe ; errant, qui va sans but, qui flâne » ; *Sayah* « voyageur ; vagabond, errant » ; *Madji* « errant, qui flâne » ; *Messafri, Moussafri, Mousafri* de *amsafer* « voyageur » ; *Soufir* « voyager, partir en voyage ».

### III.3. Environnement

#### III.3.1. Environnement naturel

##### III.3.1.1. Règne végétal

La flore, aussi bien les herbes, les arbres que les arbustes, cultivée ou sauvage, est à l'origine de la formation de beaucoup de patronymes<sup>131</sup>.

##### a. Arbres

Parmi les arbres fruitiers et/ou leurs fruits on a *Aberkouk* qui est un nom générique (singulier collectif) désignant les prunes de *taberquqt* « prune ; prunier » ; *Arkoub, Argoub* de *aerqub* « olivette, champ d'olivier » ; *Ramani, Ramoune, Ramini, Remini* de *remman* « grenade (fruit). Grenadier » ; *Taméri* de *temr* « dattes » ; *Tazdait, Tazdat* « palmier dattier » ; *Ardjoun, Ardjouné* (k.) « régime de datte, bourgeon d'une plante » ; *Zemmouri, Zemouri, Benzemmouri* de *azemmur* (k.) « olives, oliveraie » ; *Bakour* (k.) « variété de figue précoce, figue-fleur » ; *Igoussimen, Igoussimene, Igocimene, Igoucimene* de *agusim* « écorce

---

<sup>131</sup> Ce constat a été fait, pour ce qui est de la toponymie, depuis bien longtemps : « On peut confirmer absolument l'existence de la toponymie botanique. Comme il est naturel, on entend par toponymie botanique celle des noms populaires des espèces végétales » (Badia-Margarit, 1949 : 546). « C'est l'abondance où la prédominance de telle ou telle tel végétale qui a déterminé l'appellation en cause, où c'est un arbre isolé dans le paysage, tel le caroubier, qui attire l'attention ; où c'est encore un petit groupe d'arbres fruitiers, comme des figuiers, dans la valeur alimentaire s'impose au souvenir et fixe le nom de l'endroit où ils croissent » (Pellegrin, 1948 : 365).

de racine de noyer ; noyer » ; *Kentache, Kentiche* « espèce de datte » ; *Kheroubi, Kharoubi, Keroubi, Karoubi* de *axerrub* « caroubier. Caroube ».

Il y a les arbres sauvages mais qu'on greffe pour obtenir des arbres fruitiers comme *Azeboudj, Azeboudje, Azebouche, Azzebouch, Azzebouche, Zebboudj, Zeboudj, Zebboudji, Zeboudji, Bouzeboudjene* de *ažebbouj* « olivier sauvage, oléastre » ; *Tahachent heccäna* « palmier sauvage, palmier abandonné » (B : 207).

Parmi les autres arbres on a *Bellout, Belout, Balout* « gland et spécialement gland doux. Chêne à gland doux » (B : 72) ; *Ikhenache* de *axnac* « liège. Morceau de liège » ; *Derdar* « frêne. Orme » ; *Safsaf* « peuplier ; saule » (D : 810) et « tremble » (B : 571) ; *Talah* (nom générique) « espèce d'acacia, grand arbre à épines (*acacia gummifera*) » (kz, 2 : 94) ; *Khounache* de *axnac* « liège. Morceau de liège » ; *Tazoumbait* « pin. Pomme de pin » ; *Zane* « chêne zéen, zen » ; *Kerrouche, Kerouche, Karrouche, Karouche, Kerouchi* de *kerruc* « chêne-vert » (B : 858).

## **b. Arbustes**

Comme les arbres, les arbustes, fruitiers ou pas, ont donné leur lot de patronymes, on citera *Deflaoui* de *daflä* « laurier rose » ; *Azzou* « genêt épineux » ; *Benbouda* de *abuda/tabuda* « massette (plante) » ; *Agsous* de *agasis* « sorte de plante à tige dépourvue de feuilles » (M.T : 170) ; *Taghanimt* « roseau ; pied de roseau » ; *Zarour, Zarouri* « azérole. Azérolier. Nèfle du Japon » (B : 433 ; D : 967) ; *Madagh* « ronce. Maquis buissonneux. Broussailles » (D : 487) ; *Oussemar, Semar* de *asemmar* « jonc, jonc maritime » (B : 491) ; *Ariche, Yarichene, Larichene* de *aeric* (k. et ar. dial.) « treillis ; treillages de vigne ; des vignes grimpantes ».

## **c. Herbes et autres plantes**

Parmi les plantes herbacées qui sont à l'origine de la formation des patronymes il y a *Abdous* qu'on peut rapprocher du kabyle *ibides, tibidest* « herbe » ; *Bensoula* de *tasulla* « sainfoin d'Espagne » ; *Bibras* « ail sauvage » ; *Chikaoui* « type d'herbe épineuse » ; *Iffis* « trèfle (fourrage) » ; *Karfa* « cannelle » ; *Kerroua* « anagyre fétide » ; *Rabia, Rabiai, Rabei, Rabai* de *rrbie* « herbe » ; *Semmoum, Semoum* « oseille sauvage » ; *Bettam* « pistachier de l'Atlas, *Térébinthe* » (B : 60 ; kz, 1 : 137) ; *Delaa* « pastèque (plante et fruit) » ; *Khiar, Khiare, Kheyar* « concombre » ; *Nana* de *neenae* (k. et ar. dial.) « menthe poivrée, menthe sauvage » (B : 988).

Certains patronymes peuvent être rattachés à ces catégories même s'ils ne désignent pas des plantes à proprement parler, c'est le cas notamment de *Razibaouene* « croquer des fèves » ; *Timzit* de *timzet* « un grain d'orge » ; *Ghidouche* « tige tendre de certaines plantes (sainfoin, quelques chicorées, côtes d'artichaut... » et même *Ourdane*, *Ouerdani*, *Ourdani* « rose, couleur de rose ».

### III.3.1.2. Règne animal

Les noms d'animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages, se retrouvent beaucoup dans le système onomastique maghrébin. On les trouve aussi bien en toponymie<sup>132</sup> qu'en anthroponymie. Ils sont généralement attribués à des personnes pour souligner un caractère quelconque de cette animal et qui serait une caractéristique de la personne nommée<sup>133</sup>.

On a des noms qui, par comparaison, renvoient au courage de leurs porteurs<sup>134</sup>, c'est le cas surtout du nom du lion qui est à l'origine de noms très célèbres comme *Hamza* l'oncle du prophète d'où *Hamzaoui*, *Hamzi* ou son cousin *Abbas*, *Abas*, *Abes* ainsi que les formes patronymiques *Abbaci*, *Ait Abbas*, *Ait Abas*, *Belabes*, *Benabbas*, d'autres le sont moins, comme *Souhib* « lionceau et roux » ; ou la forme *Belaroui* « fils de *Oroua* », *Oroua* étant un prénom signifiant « lion » (kz, 2 : 237). Le même type de noms, référant généralement au courage par comparaison avec un animal craint se retrouve avec des noms berbères d'animaux, on a *Ghilas* qui peut signifier « panthère », « tigre » ou « lion » selon les régions ; *Ouari* « du lion » ; *Oudane*, *Ouddane*, *Ouddene* « type de lynx africain » (B : 22 et 1049). Il y a des cas où ils sont utilisés pour signifier la beauté et l'élégance : *Ghazali*, *Ghazeli*, *Ghazli*, *Ghezali* de *yazala* « gazelle », *Tarzalt* « gazelle. Belle femme » (D : 636), *Hama*, *Hamma* de *téhemt* « nom d'une espèce d'antilope » (K. N-Z. : 53), *Hamam*, *Hamami* « pigeon,

<sup>132</sup> « Les espèces zoologiques ont fourni à la nomenclature un certain nombre de noms de lieux, qui nous renseignent sur la faune actuelle de la berbérie, et même sur la faune éteinte. Les représentants des espèces disparues sont encore présents dans la toponymie qui les a fidèlement retenus » (Pellegrin, 1949b : 77).

<sup>133</sup> « ... c'est-à-dire que tous les traits distinctifs qui définissent l'animal disparaissent laissant place à un seul trait "génétique" [...]. Dans ce cas c'est la propriété qui est visée plutôt que l'animal qui la représente. Cette propriété caractérise non pas l'animal nommé mais tout un ensemble appartenant à des classes distinctes caractérisées par un trait universel. Les noms en question ne sont que des supports » (Hamdaoui, 1999 : 116).

<sup>134</sup> « Les noms de plantes rarement, ceux d'animaux presque toujours, symbolisent un caractère » (Dauzat, 1942 : 97).

colombe » et son hypocoristique *Hamamouche, Hammamouche* ; *Sekkour, Sekour* « perdreau », *Bouraim* « père de *Ryme* », *rim* étant une espèce de gazelle (B : 424).

Certains noms d'animaux sont utilisés comme sobriquets pour signifier qu'une personne est douée de certains caractères qui sont attribués à cet animal, comme la ruse qui peut être attribuée au chacal, le serpent et le renard, dont les patronymes : *Dib* « chacal », *Benaoudiba* de *diba* « chacal femelle », et kabyle *Ouchen, Ouchene* « chacal », *Loucheni* « qui a les caractéristiques d'un chacal » ; *Zermani* pluriel du kabyle *azrem* « serpent », *Hanache, Haneche* « serpent. Couleuvre », *Hanachi* « à la manière d'un serpent, serpenté, malicieusement », et son diminutif *Haniche, Hanniche* « petit serpent » ; *Taalba* de *tealeb* « renard ». Pour qualifier quelqu'un de sot, d'idiot, c'est plutôt l'âne qui est utilisé, on a : *Douibi* « ânon » diminutif de *däbb* « âne, baudet ». Quelqu'un de gros et de lourd sera dénommé *Debou, Debbou* « ours », ou *Ramoul, Ramoule* de *aramul* « taureau ; taurillon », *Ramouli* « à la façon d'un taureau, sans tact ». Qui n'est pas constant, qui change son opinion ou sa parole selon les circonstances se dira *Tata* « caméléon ». Les caractères de soumission de quelqu'un qui ne se défend pas ou qui n'est pas viril seront symbolisés par *Tighidet* « chevrette », *Maza* « chèvre », *Ainouz* « petite chèvre, chevrette », *Kebbiche, Kebiche, Kebbouche* « petit mouton ». Les caractères de férocité, méchanceté ou de quelqu'un qui attaque sont rendu par *Siouane* de *tasiwant* « milan » (D : 797), *Iffis* « hyène » (D : 233). De quelqu'un de vif et d'alerte on dira *Ranebi* « aux oreilles dressées » de *arneb* « lapin, lièvre », mais *Fekair* de *fkir* « tortue (Maroc) » (B : 758), s'il s'agirait d'une personne lente.

Des noms d'animaux sont utilisés pour rendre compte de la corpulence. Pour petit on utilisera *Azzi, Azi* « rouge-gorge » ou *Chellouche, Chelouche* « charançon, pucerons de fève ou de pois », mais qui est haut de taille s'appellera *Djadaoune* « poulain », *Adjaoud, Djaoud, Djaoudi, Idjaad* de *ajeud* « chamelon » (M.T. : 320).

Beaucoup de nuances sémantiques peuvent être exprimées par des noms d'animaux. C'est une manière affectueuse que d'appeler un petit enfant par le terme *aberhuc* signifiant « petit d'animal, souvent petit chien » (D. : 44), d'où *Aberhouche, Berhouche, Birhouche. Djaradi* de *ğarad* « sauterelles » signifiant « qui rafle tout sur son passage », *Bouaou* « être imaginaire, monstre dont on menace les enfants » (M.T : 44) pour « qui fait peur », *Fehhal* de *fhel* « mâle. Etalon » pour signifier la virilité.

Les noms d'animaux sont abondants dans les noms indiquant des métiers comme les éleveurs, les dompteurs et autres. On a pour les produits de la pêche *Belhout,*

*Boulhout* « marchand de poisson, poissonnier », pour les animaux domestiques *Debabi* « conducteur d'animaux », *Kebbache, Kebache* « éleveur de moutons », *Aouad, Laouadi* « qui s'occupe des chevaux » ; et pour les oiseaux on a *Djaouani* « merlier », *Lassafri* « oiselier ou oiseleur ». On a même rencontré un nom de métier féminin : *Maizia* signifiant « éleveuse de chèvres », *Hamaimi* « l'homme aux pigeons, qui s'en occupe ».

Certains patronymes indiquent la possession d'un animal quelconque : *Bouaoud, Bouaoudi* « l'homme au cheval », *Boukerdja* « l'homme au poulin », *Boudjehicha* « l'homme à l'ânesse », *Boumaza* « l'homme à la chèvre », *Maouze, Amaouz* « riche en chèvres », *Boudjadja* « l'homme à la poule ». On le retrouve pour les animaux sauvages : *Bouchen, Bououchen* (k.) « l'homme au chacal », *Boutouchent* « l'homme à la femelle du chacal », *Boudiab* (ar.) « l'homme aux chacals ».

Il y a des noms pour lesquels il n'y a pas obligatoirement d'explication quant à leur choix, il s'agit notamment de *Debene* collectif de *debbäna* (ar.) « mouche » ; *Guenin, Guenounou* de *gnün* « lapin » ; *Khoufache* (ar.) « chauve-souris », *Mechdal* (k.) « sorte de grande fourmi rouge » ; *Moknine* (k. et ar. dial.) « chardonneret » ; *Yamoun, Yamouni* « guêpier, oiseau passereau » (D : 921) ; *Zeghlache* « têtards de grenouilles » (B : 435).

### III.3.1.3. Eau

Parce que les sources d'eau sont indispensables à la vie elles sont très valorisées et sont bien localisées, surtout dans un pays où l'eau se fait rare. Pour permettre une localisation précise de ces sources, elles sont toutes dénommées et différenciées. Ces noms peuvent devenir par la suite des noms de lieux et/ou d'hommes, d'où les patronymes *Acherchour, Acharchour, Chercheri* « chute d'eau. Bouche d'eau. Cascade. Source, Robinet » ; *Ainceur, Anceur* (k.) « fontaine, source » ; *Ainouche* hypocoristique pouvant signifier « source, oeil » ; *Taouint* « petit trou creusé dans la terre pour conserver de l'eau ; petite source naturelle qui se déverse dans *taewint* » ; *Tala Ighil, Tala-Ighil, Talaighil* « fontaine (de) la crête » ; *Talaouanou* « fontaine du puits » ; *Talaouit* « fontaine de la source naturelle ».

On peut retrouver la forme de possession de la source, qu'elle soit propriété privée comme dans *Boulainser, Boulainseur, Boulainceur, Boulaincer, Boulancer, Boulanseur*, « l'homme à la source, le propriétaire de la source », ou publique comme dans *Ainennas, Ainenas, Ainas, Aines* « source des gens, source publique ».

On trouve d'autres noms relatifs à l'eau comme *Irid* « être lavé » ; *Irouch, Irouche* « il est/a aspergé » ; *Irouchen* « qui est aspergé » ; *Rechache* (ar.) « arroseur ».

#### III.3.1.4. Conditions atmosphériques

Les êtres humains ont depuis toujours été impressionnés par les changements des conditions atmosphériques, alors ils s'y inspirent pour qualifier les tempéraments des personnes avec qui ils vivent : les mauvais caractères, les sautes d'humeur, la méchanceté sont souvent qualifiés de *Adjadjou, Ladjadj* « nuage, tourbillon de poussière. Gros temps, bourrasque, ouragan » ; *Habhab, Habhoub* « du vent qui se lève, qui souffle doucement » ; *Raad* « tonnerre. Bourdonnement d'un essaim » ; *Bourad* « l'homme au tonnerre ». Un jugement un peu nuancé utilisera *Chetoui, Chetouane* « hivernal, d'hiver » ; *Djaouani* « sirocco ; vent chaud du sud » ; *Ouadfel, Ouedfel* « de la neige » état d'annexion de *adfel* « neige » ; *Benouadfel* « fils de *Ouadfel* ».

On les utilise pour exprimer beaucoup d'autres caractères comme quelqu'un de beau par *Berraki* « qui brille » de *berq* « éclair » ; celui qui passe rapidement, qui ne laisse pas de trace est comparé au vent comme *Bouriahi* « celui aux vents » ; qui n'est pas chaleureux serait *Berd, Berdi* de *berd* « froid, froideur, froidure. Refroidissement, coup d'air. Fraîcheur (Maladie) » (B : 43).

*Brouri* « grêle » serait un sobriquet qui n'a peut-être pas de sens dans un usage général mais qui a été certainement attribué dans des conditions particulières qu'on ne peut retrouver d'après les seules significations lexicales.

#### III.3.1.5. Reliefs

Les reliefs sont de bons repères, ils permettent de se situer, de s'orienter mais ils sont surtout utilisés comme repères de délimitation entre les propriétés terriennes, raison pour laquelle ils sont très courants en toponymie, d'où leur passage vers la patronymie<sup>135</sup>, comme

---

<sup>135</sup> « La fixation dans un lieu, la sédentarité, est la source de la désignation toponymique, dans la mesure où elle implique l'usage d'un nom unique qui, à force d'usage, de permanence, finit par s'individualiser, par devenir un nom propre de ce lieu, il peut aussi désigner le groupe humain qui y habite ou y a habité : on parlera alors d'ethnonyme. Enfin, il s'applique quelquefois à nommer un individu du groupe et pas seulement en tant qu'ethnonyme au singulier mais aussi en tant qu'anthroponyme. [...] ne convient-il pas d'appeler ce nom propre de l'homme-lieu un *anthropo-toponyme*, concept mixte qui supporte mieux la relation historique et politique de l'homme avec l'environnement ? » (Cheriguen, 1994a : 95-96).

c'est le cas de *Agni, Agueni* « plateau, terrain plat, dégagé, élevé par rapport à l'environnement. Stade » (D : 263) ; *Ahfir, Hafir* « fossé, coupure de terrain. Excavation, fosse étroite. Canal de dessèchement. Fossoyage, fouille, creusement » (B : 215) ; *Ifri* « escarpement ; rocher escarpé. Grotte ; abri sous roche » (D : 218) ; *Ighil* « crête » ; *Ighilt, Tighilt* « petit bras. Petite crête » ; *Igmir, Iguemir, Igmeur* « pente, terrain en pente » (D : 261) ; *Ireza, Iraza* « des terrains cassés, escarpés » ou « terrains défrichés » ; *Messali* « terrain en pente, incliné » ; *Tissegouine, Tissagouine, Tisseguine* « falaises, rives, flancs bien exposés » (M.T. : 621) ; *Tizi* « col, colline ».

Comme noms composés nous avons *Ighil Aneur* « colline de *Aneur* » ; *Ighil Hannout, Ighil Hanout* « colline de l'épicerie » ; *Guercif* composé de *ger isaffen* « entre les fleuves » ; des noms indiquant la propriété comme *Boukhnak, Boukhenak* « le propriétaire de *Akhnaq* », *Axnaq* est un mycro-toponyme (nom d'un champ) signifiant « détroit ». En dernier, on citera *Adrar* « montagne » ; *Ghirane* pluriel de *yar* « caverne, grotte, tunnel, trou, repaire » (D : 632).

### III.3.1.6. Terrains et champs

En plus des différents toponymes<sup>136</sup> qu'on retrouve dans la patronymie<sup>137</sup>, les termes génériques sont aussi utilisés, car beaucoup de toponymes sont justement dénommés par le terme générique « champ », ou par l'une de ses caractéristiques comme la couleur ou la nature du sol.

Pour les noms des différents types de champs, nous avons *Bahirene* « grands jardins » qui est un dérivé expressif augmentatif de *tibhirt* « jardin, potager » ; *Djenane, Djennane* « jardin, verger » d'où *Ourti* « verger, particulièrement de figuiers » ; *Tigrine* « petits champs (de céréales) » ; *Tagzout* « champ, terrain en bordure de rivière. Terre d'alluvions » (D : 634) ; *Tigmit, Tiguemir* « vaste terrain de culture » (D : 260) ; *Tadjenant, Tadjennant* « petit verger, jardin », *Boudjenina* « l'homme au petit jardin », *Idjenane* « jardins » ; *Iguedlane* « champs à céréales ; prairies, pré (réservés) » (D : 250) ; *Lazla* « petit champ de céréales. Labour fait dans une tribu, une propriété pour quelqu'un » (B : 652).

<sup>136</sup> « De tous les temps, les noms des lieux et ceux des habitants ont entretenu d'étroites relations. Sans doute, le territoire, en tant qu'il fixe les humains dans l'espace, joue-t-il un rôle important dans la construction identitaire des populations » (Akin, 2006 : 65).

<sup>137</sup> « En Algérie, en 1873, l'indigène qui acquérait une terre prenait son nom » (Vroonen, 1967 : 88).

La nature du terrain nous donne les noms suivants : *Talmat, Telmat* « prairie ; endroit marécageux, humide et herbeux » (D : 454) ; *Fetissi, Iftissen, Iftessen, Iftissan, Iftissene de aftis* « champ humide, terrain en bordure de rivière » (D : 140) et (A-Z M : 369) ; *Siakh de asyax* « éboulement » ; *Gueziri de tizirt* « île » ; *Sebkhi, Sabkhi de sebxa* « lac salé, grand étang salé, marrais salant. Saline » (B : 456) ; *Meridji* (k.) « qui habite les marais. Habitant du marais, des lieux marécageux ».

La nature du sol est un élément fondamental dans le choix des plantes à y cultiver, il est ainsi souvent exploité pour distinguer les champs les uns des autres, on a *Bourga, Bourega* « sol dur composé de boue, de pierres et de sable » (kz, 1 : 114) ; *Sekhri* (ar.) « rocheux, rocailleux » d'où *Bensakhri, Bensekhri* « fils de *Sekhri* » ; *Zerrari, Zerari, Bouzerari, Bouzarari, Bouzerara, Bouzrara, Bouzrari* (k.) « graveleux » ; *Amezrar, Amezrare, Amzrar* (k.) « terrain schisteux » ; *Oumlil, Oumelil, Oumellil* (k.) « blanchâtre, argile blanche », *Boumlil, Boumellil, Boumelil* « à l'argile blanche » ; les champs composés de terres rouges peuvent s'appeler *Zouigh* (k.) « rougir », *Zeggagh* de *azeggay* « rouge », *Mezouaghi* « rougeâtre ».

Les lieux et les champs sont dénommés aussi selon leur exposition au soleil comme dans *Semachi, Semmachi, Smachi, Semmache, Semache*<sup>138</sup> (k.) « lieu exposé au soleil » ; *Issoumer* (k.) « il est exposé au soleil » ; *Amalu* (k.) « versant le moins ensoleillé, le côté de l'ombre ; ubac » d'où le pluriel *Imoula, Moula, Moulla* « ubacs » et *Boumoula* « propriétaire d'un lieu dénommé *Imoula* » ; ou selon leurs positions relatives comme *Iguerouada, Iguelouada* « le champ d'en bas » ; *Oufella*, « d'en haut » ; leur emplacement *Amsili, Amseli, Amsseli, M Sili, M'cili, Messili, Msili, M'sili* de *msil* « canal, lit d'une rivière » (B : 508) ; selon un signe distinctif quelconque comme le fait d'être clôturé *Fergane, Fergani, Ferguene* « cour intérieure d'une maison ; enclos, et toute cour délimitée » ; ou être le sein de quelque chose comme des ruines, on a *Bouheddou* « l'endroit aux ruines » ; *Akhrrib, Kherib, Khrib* (k.) « ruine, bâtisse en ruines » et son pluriel *Ikherbane, Kherbane* « ruines, bâtisses en ruines ».

---

<sup>138</sup> C'est un mot kabyle (peut-être aussi de l'arabe dialectal) formé sur le nom arabe *cems* « soleil ».

## III.3.2. Environnement culturel

### III.3.2.1. Objets

On retrouve des noms communs d'objets<sup>139</sup> physiques, sous des formes simples ou rattachés à un morphème d'adjectif le transformant en une caractéristique de celui qui le porte, dans la patronymie.

Sous leur forme simple on a des noms d'ustensiles et autres outils comme *Akelal* « poterie de fabrication industrielle, non kabyle, vernissée par divers procédés, de formes très diverses, telles que les vaisselles de faïence, porcelaine, les terres cuites » (D : 660) ; *Tas* « pot » ; *Ferfour* de *lferfuri* « porcelaine, poterie fine » (D : 218) ; *Imarazene* pluriel de *amehraz* « mortier (récipient pour piler, de matière et de dimension diverses). Mesure pour les céréales » ; *Mesbah* « lampe, flambeau ; chandelier » ; *Kouch*, *Kouche* pluriel de *kücha* « four (à pain, à chaux). Fournil. Fournée, cuite » ; *Kanoun*, *Kanoune*, *Kenoune* (k.) « foyer, endroit où on fait le feu. Fourneau fixe de cuisine. Fourneau creusé dans la terre » (B : 880) ; *Midouna*, *Middouna* « espèce de corbeille sans anses, en palmier » (B : 954) ; *Bernine* de *tabernint* « robinet, vis. Tournevis. Colique » (D : 47) ; *Chebta* (k.) « clapet pour fermer la porte » ; *Kernout* de *lkerniṭa* « trompette ; clairon » (M.T : 348) ; *Yataghane*, *Yataghene* « yatagan ; sabre courbe (courbure inverse de celle du cimenterre) » (D : 826) ; *Tamoun*, *Tamoune* (k.) « timon de charrue » (D : 825).

Il y a des noms de tissus et des choses en tissu<sup>140</sup>, laine, soie etc., comme par exemple *Ibsatine* pluriel de *abessat* (k.) « tapis » ; *Bettane* de *lebṭan* (k.) « doublure d'un vêtement » ; *Djerbi* « grande couverture ou *ḥaik* (rouge avec bordures et raies vertes, blanches, etc., qui

---

<sup>139</sup> « Voici une des rubriques qui offrent les plus grandes difficultés d'interprétation. Pourquoi un homme a-t-il reçu comme sobriquet le nom d'un outil, d'un instrument, d'un objet quelconque ? La question ne comporte pas de réponse uniforme : c'est un cas d'espèce. D'une façon générale, on peut dire que la métaphore est ici exceptionnelle et n'apparaît que lorsque l'objet - ce qui est rare - est évocateur. Généralement il s'agit d'un homme dénommé d'après l'instrument, l'objet qu'il possède, ou d'un marchand de tel ou tel objet » (Dauzat, 1949a : 212).

<sup>140</sup> « Nous abordons ici un type de transposition dont le mécanisme est très claire : l'individu désigné par un élément, une particularité de son habillement ou de son équipement qui le caractérise. Si la prédilection pour tel vêtement, coiffure, etc., a été retenue, il fallait que ce vêtement, chapeau... ne fût pas ou ne fût plus, à l'époque de la désignation, d'un usage courant et qu'il singularisât l'individu (costume archaïque ou détonant dans le milieu où il était porté). Pour certains de ces noms, une autre interprétation est possible, déjà vue à propos de mots analogues : il peut s'agir d'un marchand de vêtements, de coiffures... » (Dauzat, 1949a : 210).

vient de *Laghouat*) » (B : 136) ; *Filal, Fillal* du kabyle *afilali* « cuire de ceinture, d'amulette, maroquin rouge » (D : 205) ; *Hadouf* de *aḥedduf* « peau avec laine ou poil (de mouton, de chèvre, etc.), souvent la peau fraîchement enlevée » ; *Harir* « soie. Tissu de soie » ; *Kechemir* « châle de Cachemire » (B : 869) ; *Mendil, Mandil* du kabyle *amendil* « foulard » (D : 544), et/ou de l'arabe *mendil* « essuie-mains, serviette de table. Mouchoir. Foulard » (B : 967) ; *Kachebi* de *aqeccabi* « grande tunique d'homme, en laine, à capuchon et manches courtes, généralement rayée, de couleur sombre » (D : 644) ; *Kalah* « calotte épaisse en feutre que les Arabes, surtout dans l'Est, mettent sous la calotte rouge (*cäcyä*). Calotte de feutre dur » (B : 875) ; *Sakou* « grand sac (contenance : un quintal de blé) » (D : 766) ; *Tacheraft, Tacharaft, Tacharaft* « partie supérieure d'un pignon. Arrondi de burnous » (D : 107) ; *Amame, Amam, Ammam* « turban (qu'on met sur la tête) » ; *Toufouta, Toufouti* de *fūta* « pagne, fouta, pièce d'étoffe dont on se ceint les reins en guise de jupon. Essuie-mains, serviette » (B : 767).

Il y a des noms de diverses autres choses comme *Tarikt, Tariket* « selle de cheval à dossier » (D : 720) ; *Kerbous* « partie élevée de l'arçon de devant, pommeau de la selle » (B : 789) ; *Kerbout* de *qarabiüt* « bout de l'arçon de la selle » (kz, 2 : 706) ; *Tahrout* « matraque, massue, arme de bois dur à arêtes vives » (D : 294) ; *Tazart, Tazerart* « petit collier » ; *Boudjou* « *boudjou*, real *boudjou* : monnaie d'argent d'Alger, valeur 1,80f » ; *Akchout, Akcheut* (k.) « brin de bois » ou augmentatif de *taqucciṭ* (k.) « fagot de bois » ; *Akour* (k.) « pelote relativement grande » ; *Azir, Aziri, Azirou, Azziri* (k.) « jet de lait sortant de la mamelle » ; *Azzar, Ouazar* (k.) « racine » ; *Djaoui* « encens, benjoin » ; *Hamtane* de *iḥemmuten* (pl. sans sing.) « argent (argot) » (D : 326).

Il y a même des noms de mets de cuisine et de gâteaux comme *Kennouche, Kenouche, Kenniche, Keniche* de *aqennuc* (k.) « boulettes de semoule » ; *Kribia* de *γribiya* « gâteau de semoule, beurre et sucre » (B : 702) ; *Kerris* de *taqrist* (k.) « petite boule de pâte que l'on prépare à l'avance tout autour du grand plat, quand on fait des crêpes. Galette ».

On retrouve le même type de noms rattaché au morphème *bou* « celui à, l'homme à » qui en fait des surnoms comme *Boutaghane* « celui au yatagan » ; *Bougraba* « l'homme à la sacoche » ; *Bouhraoua* « l'homme au bâton, à la matraque » ; *Boukhetouche, Boukhtouche* « l'homme au burnous en poil de chameau/chèvre » (M.T : 294) ; *Bousekkine, Bousakine, Bousekine, Bouskine, Boussekine* « l'homme au couteau » ; *Boussaa* « celui à la montre », de *ssaæa* « montre », ou « celui au *ṣaæ* (mesure de grain) » (B : 582) ; *Boussoufa* (ar.) « l'homme au flocon de laine » ; *Bouchakour* (k.) « l'homme à la grande hache » ; *Boukeroui* (k. et ar.

dial.) « l'homme au double décalitre » (D : 680 ; B : 799) ; *Boukellal* (k.) « l'homme à la poterie ; marchand de poterie » ; *Bouanani* « l'homme aux rênes, cavalier » (B : 683). Nous avons des cas où le morphème *bou* s'est légèrement altéré comme dans *Beknadj*, *Beknade* « l'homme aux claies, fabricant de claies (sur lesquelles on fait sécher les fruits) » (B : 881) ; *Belkhatmi* « l'homme à la bague ».

Enfin, nous citerons des exemples de noms d'objet qui sont rattachés à des morphèmes de filiation comme le *i* de l'arabe dans *Branti* « l'homme au chapeau » (kz, 1 : 118) ; *Kemouci* de *akemmus* (k.) « nouet, paquet noué », ou bien le *ou* initial du berbère comme dans *Ouchemoukh*, *Ouchmoukh* « de la cruche » ; *Oumachiche* de *ameccuc* « vieille natte usée ; vieux morceau de natte » (D : 68).

### III.3.2.2. Personnages mythiques et légendaires

Beaucoup de noms des personnages mythiques ou légendaires sont attribués comme patronymes, c'étaient certainement des sobriquets à l'origine. Nous avons de célèbres personnages des contes comme le domestique *Mekideche*, connu surtout pour sa malice et ses ruses et la fille de l'ogresse à la beauté légendaire *Lunğa*, qui a donné le patronyme *Loundji*. Il y a des personnages légendaires comme *Oroua*<sup>141</sup> qui signifierait « lion » (kz, 2 : 237), mais auquel sont attribués les caractères de dureté, de sévérité et de terreur qui a donné *Aroua*, *Belaroui*.

*Belanteur* de *Antar* « courageux, brave », le prénom *Antara* est devenu très connu grâce au poète et cavalier arabe *Antar Ibn Chaddad*, né au VI<sup>e</sup> siècle et mort en 615. Il est connu pour sa bravoure et son courage et surtout pour son amour contrarié de sa cousine *Abla* qui lui a inspiré sa poésie. Esclave à l'origine, il est libéré pour participer aux guerres que menait sa tribu. Les sens de « traiter avec hauteur. Se pavaner, se rengorger, lever la tête ; faire le courageux, le héros » qui lui sont associés en arabe maghrébin (B : 684) sont certainement ajoutés par antonomase.

Nous avons des patronymes qui nous viennent de personnages imaginaires comme *Braik* de *lberrayek* « fantôme qui se pose sur le dormeur. Cauchemar » ; *Azghough*,

---

<sup>141</sup> Il y a aussi le mot arabe *ærwa(t)* « boucles en corde attachées aux sacs qui forment la charge du chameau et servent à les faire tenir l'un à l'autre par des chevilles. Pattes de l'outre de peau de bouc, par où on la prend. Anse d'un vase » (B : 649).

*Azeghough* « croquemitaine, revenant, fantôme » ; *Bouaou* terme qu'on utilise pour faire peur aux enfants « être imaginaire, monstre dont on menace les enfants » (M.T : 44).

## III.4. Appartenance

### III.4.1. Relations de parenté

On trouve dans la patronymie des noms indiquant des relations de parenté ; les premiers qui viennent à l'esprit sont les parents eux-mêmes, dans ce registre nous avons trouvé *Baba* « père, papa » mais pas le terme indiquant la mère, par contre les grands parents sont tous les deux représentés, on a *Yaya* « grand-mère » et *Djeddi*, *Djedi* « grand-père, aïeul, ancêtre » d'où *Oudjeddi*, *Oudjedi*, *Bendjedi*. Mais d'autres relations sont indiquées, on a *Amghar*, *Ameghar* « père du mari » ; *Khali* « oncle maternel » ; *Ammi*, *Ami* « oncle paternel » d'où *Ammaoui*, *Amaoui* ; *Slifi* de *aslif* « beau-frère par les femmes (par exemple les maris de deux sœurs sont *islifen*) ».

*Adafer* est la forme masculine du collectif singulier *tadfert* « progéniture, enfants par rapport à leur mère » (D : 132), ainsi ce patronyme pourrait être un nom d'unité signifiant « qui a suivi sa mère », c'est-à-dire un sobriquet pour dire « qui a abandonné la maison paternelle pour être élevé par les oncles maternels ».

Être jumeau n'est pas très courant dans les sociétés humaines, c'est pour cela que cette situation rare peut donner naissance à des surnoms qui deviennent par la suite des noms de famille, nous avons *Iken*, *Ikene*, *Ikken*, *Yekken*, *Yeken*, *Yekene*, *Yakken* de *iken* « jumeau » d'où *Ikni*, *Beniken*.

Enfin nous signalerons ces formes composées : *Amialli*, *Amiali*, *Ammiali* « l'oncle paternel *Ali* » ; *Hamdiken* « *Ahmed* le jumeau » ; *Tarouansaid* « enfants de *Said* ».

### III.4.2. Noms d'origines<sup>142</sup>

Un individu qui a quitté son pays, sa région, sa ville ..., se fait souvent appeler par le nom du lieu d'où il est originaire<sup>143</sup>. Parmi les noms d'origine étrangère, on a *Belkerdi*, *Belkardi* « fils du Kurde » ; *Chami* « de *Cam* », *Cam* étant le nom arabe de la *Mésopotamie* ; *Stambouli* « originaire de Constantinople » ; *Tamboukti*, *Temboukti*, *Tenboukti* « originaire du Tombouctou » ; *Tounsi* « Tunisien, de Tunis » ; *Soussi* « originaire de la ville tunisienne Sous » ; *Terki*, *Terkmane* « Turc » ; *Djenaoui*, *Djennaoui* nom d'origine de *ğenna* « Djenné ou Guenné (ville du Soudan) », (B : 158) ; *Djanaoussine* « (deux) Génois », duel de l'adjectif *ğenwiz* « Génois, habitants de la ville de Gênes » (B : 161).

En Kabylie, les gens se définissent souvent par leur appartenance à une tribu, c'est encore valable aujourd'hui. Au lieu de dire « je suis un tel », on préférera la formule « je suis un individu de telle tribu », le berbère possédant un mot unique pour rendre cette expression, ce qui facilite son utilisation. A plus forte raison, quand on s'est déplacé d'une tribu à une autre. C'est ce qui a favorisé la création de patronymes à base de noms de tribus<sup>144</sup>. C'est le cas de : *Agaoua*, *Gaoua* « appartenant aux *Igawawen* » ; *Aidel*, *Aidli* « de la tribu des *At Eidel* », *Belaidel* « fils d'un *Aidel* » ; *Ameza*, *Amezza*, *Amza* « de la tribu *Imezzayen* » ; *Aoughlis* « des *At Weylis* », et sa forme arabe *Ouaghliissi*, *Oughliissi* ; *Aouacif* « des *At Wasif* » ; *Aouzeleg* « des *Iwzellagen* » ; *Aznag* « des *Iznagen* » ; *Idjer*, *Idjeraoui*, *Idjerraoui*, *Idjraoui*, *Idjri*, *Idjeri* « des *At Yeğğer* » et *Benidjer* « fils de *Idjer* » ; *Bendjellili* « fils de *Djellili* », c'est un ethnique désignant la tribu des *At Jilil* ; *Mechdal* « des *Imecdalen* » ; *Melikeche*, *Mellikeche*, *Milikeche* « d'*At Mlikec* » ; *Oudjehani* « d'*At Wejhan* » ; *Yala*, *Yalaoui* « d'*At Yeela* » ; *Ymmel*, *Immel*, *Imel* « d'*At Yemmel* », *Chebli* « de *Cebla* », *Mohli* « des *At Muhli* », *Chambi* « des *Cεamba* », *Ouagueni* individu de *Ouagnoune*, appartenant à cette confédération.

---

<sup>142</sup> « Nous appelons noms d'origine tout ceux qui rattachent l'individu au sol, à la maison ou au domaine qu'il habite, à la localité ou au pays dont il est originaire » (Dauzat, 1949a : 130).

<sup>143</sup> « L'immigré, vint-il d'un village ou d'un lieu voisin, est normalement désigné par une origine qui le caractérise comme immigré, lui et ses enfants » (Dauzat, 1949a : 49).

<sup>144</sup> « Evidemment, il arrive que le nom de localité ou de pays ne désigne pas l'origine du nom de famille d'une personne » (Hammouti, 1999 : 132).

L'appartenance ethnique est également exploitée dans la patronymie. Celui qui est représenté par le plus grand nombre de formes, parce qu'il est utilisé aussi comme prénom, est l'ethnique « Arabe » avec *Arab*, *Arabi* « arabe », *Larbi*, *Laribi*, *Larbi*, *Larabi* « l'arabe », *Ait Arab*, *Nait Arab*, *Nait Ouarab*, *Larbaoui* « de (la famille) *Arab* », *Benarab*, *Benouarab*, *Ould Ouarab* « fils de *Arab* », *Belarbi* « fils de *Larbi* », son hypocoristique *Arbouche*, et *Bouaraba* qui est un terme amical et exprimant la familiarité, mais *aedas*, terme péjoratif désignant un *Arabe*, est lui aussi représenté avec *Aidous* diminutif de *aedas*, *Beladaci* « fils du *eddasi* ». A l'inverse on retrouve les ethniques utilisés par les Arabes pour désigner « Kabyle(s) », d'abord *Kebaili* « Kabyle », ensuite *Zouaoui*, *Azouaou* « Kabyle », *Benzouaoua* « le fils des Kabyles ». Dans cette catégorie on trouve différents patronymes, entre autres : *Targui* « un homme appartenant aux touaregs » ; *Mezabi*, *Mizabi* de *Amzabi* « Mozabite ; habitant du Mzab », *Outmezabet* « appartenant à la famille *Tamzabit* », composé de *Ou*, schème indiquant l'appartenance, et *temzabit* qui est la forme de l'état d'annexion de *Tamzabit* « une femme Mozabite ».

On trouve des patronymes en formes de noms ethniques comme *Bekakria* ethnique à la forme plurielle désignant les individus appartenant à la famille *Boubkeur*, qui a lui-même donné les formes *Benkakaria*, *Belkakria* ; *Touaoula* « grands de taille » ; *Taalba* du nom d'animal *teleb* « renard ».

Les noms de lieux sont beaucoup exploités dans les formations patronymiques<sup>145</sup>, que ce soit des noms de villes, de villages, de lieux-dits, etc., ils peuvent concerner aussi bien des micro-toponymes (noms de champs, de quartiers, de lieux-dits...), que de vastes régions. *Akkache* de *Buekkac*, toponyme près de Aïn El Hammam ; *Messiouene*, *Messioun*, *Messioune*, *Messiouni*, *Massioun*, *Massioune* du village *Amsiouen* (commune de Timezrit) ; *Chelef*, *Chelfi* du nom de la rivière « Chélif », qui a donné son nom à la ville du même nom ; *Djidjeli* de la ville de *Jijel* ; *Lasnami* de *Leşnam*, qui est l'ancien nom de l'actuel *Chlef* ; *Touat*, *Touati* du *Touat*, une région du sud algérien ; on trouve même le terme générique de montagnard dans *Djabali*, *Djaballi*.

---

<sup>145</sup> « Si l'étude des noms de tribus, d'habitants d'un territoire, de "peuples" pour reprendre l'expression d'Ibn Khaldoun, relève de l'anthroponymie, leur formation linguistique est inséparable des noms de lieux » (Benramdane, 1998a : 37).

Un certain nombre de noms communs sont à l'origine de beaucoup de noms de lieux, qui sont utilisés comme patronymes, dans ce cas on peut citer *Fetissi, Iftissen, Iftessen, Iftissan, Iftissene* de *aftis* « champ humide, terrain en bordure de rivière » ; *Kesri, Kisri, Kasri, Ksouri, Aksouri, Kassouri* de *qşer* « palais, château, hôtel » ; *Klaai, Klai, Kelaai, Kelai, Klaiiaia, Belkolai, Belkollai, Belklai, Benkolai* de *qelea* (ar.) « château, forteresse. Petite ville ou village situé sur un plateau, sur un rocher escarpé » ; *Meridji* « qui habite les marais. Habitant du marais, des lieux marécageux » ; *Semachi, Semmachi, Smachi, Semmache, Semache* « lieu exposé au soleil » ; *Haouchi, Houchi* et le pluriel *Houchat, Houchet* de *ħewc* « maison de campagne éloignée de la ville, maison des champs. Ferme, enclos » (B : 249, D : 345) ; *Ouadi, Oudia* de *wād* « rivière, cours d'eau, ruisseau, fleuve. Vallée, vallon, val » ; *Gueziri* de *tigzirt* « île » ou *işzer* « oued, rivière » ; *Sebkhi, Sabkhi* de *sebxa* « lac salé, grand étang salé, marrais salant. Saline » (B : 456).

Parmi les noms d'origine on peut se contenter de donner une simple orientation géographique comme dans le cas de *Chergui* « Oriental, de l'est. Levantin. Asiatique. Qui se trouve à l'est, au levant, dans la direction de l'est » (B : 523) ; *Gherbi, Garbi* « Occidental, de l'Ouest. Marocain. Qui se trouve ou donne à l'ouest » ; *Bengherbi, Bengharbi, Belgherbi* « fils de l'Occidental ».

## III.5. Noms abstraits

### III.5.1. Sentiments

Certains noms expriment le sentiment qu'a celui qui attribue le nom envers le nouveau-né. Généralement pour exprimer l'amour mais pas exclusivement. *Aziz* « aimé, chéri » étant l'un des noms les plus typiques, il a donné les formes patronymiques *Azizi, Lazizi*, mais il a été utilisé pour en faire une multitude d'autres formes qui rendent, toutes, cette valeur d'amour avec différentes nuances, c'est le cas de l'hypocoristique *Azzouz* d'où les patronymes *Ait Azzouz, Ait Azouz* « ceux de (la famille) *Azzouz* » ; *Belazouz, Bellazouz, Benazzouz, Benazouz* « fils de *Azzouz* » ; *Mazouz, Amazouz, Maziz, Mouaz* « l'aimé, le chéri », *Tamazouzt* « l'aimée, celle qui est chérie », *Mazouzi* « de (la famille) *Mazouz* » ; *Bouaza, Bouazza* « père de *Azza* », de *læzza* « affection, cordialité. Honneur. Fait d'être chéri, aimé » (D : 1013). Nous avons d'autres noms avec la même signification, c'est le cas de *Melaz* « la chérie, l'aimée » ; *Meddebeb, Medebbeb* « choyé, ménagé » (B :

321) ; *Moudoud* « aimé, chéri, désiré, qui est bien nourri (gâté) » (B : 1048) ; *Reli* « cher » ; *Gharmia* « qui est objet d'amour, de passion ; idole » (B : 705) ; *Boughalia* « père de *Ghalia* », avec *Ghalia* « celle qui est d'un grand prix, d'une grande valeur ; précieuse, estimée » (B : 714).

Les mêmes sèmes d'amour sont exprimés par des noms qui contiennent l'idée de bienvenue, ou de bonheur des parents, comme *Mebarek*, *Mebark*, *Mebarki*, *Mebrouk*, *Mobarki*, *Moubarki*, *Moubarek* « béni, heureux, propice, fortuné » ; *Lounas*, *Louanas*, *Louannas*, *Lounes*, *Ouanas*, *Ounas*, *Lounis*, *Ounis* « qui tient compagnie, ami, qui distrait » ; *Rebhi* « mon bénéfice, mon gain, ma chance » ; *Saadi*, *Saddi*, *Sadi* « félicité, bonheur, portebonheur, chanceux » ; *Bensadia* « fils de *Saadia* » de *Saadya* « heureuse, qui porte chance » ; *Saada* « félicité, bonheur » ; *Boukhalfa* « chance heureuse, bonne fortune » ; *Belahbib* « ami intime » ; *Habiben*, *Lahbiben* pluriel kabyle de *aħbib*.

Le nom peut exprimer l'attente et le désir qu'on a d'avoir l'enfant, comme avec *Mena* « voulue, désirée » ; *Merad*, *Merrad* « désiré, souhaité, voulu » ; *Mekbel* « accepté, exaucé » ; *Khelifa*, *Khelfi*, *Khelif*, *Khelifati*, *Khelifi*, *Koulif* « successeur, héritier » ou lui souhaiter la protection (divine) avec *Harzouz*, *Herzouz* « gardé, conservé, préservé » ; *Mahfoud* « préservé, protégé, conservé » ; *Moussouni* « gardé, protégé (par Dieu) » ; *Maafa* « sauf, guéri, soulagé » ; *Mehrez*, *Mahrez* « protecteur, gardien ».

Au contraire des noms précédents, il y a ceux qui expriment la répugnance, le rejet de l'enfant, comme exprimé par le surnom *Menkour*, *Mankour* et son diminutif *Nakrouche* « renié » ; ou *Akouba* « punition ». Plus nuancés sont *Kafia* « suffisante » ; *Barakat* « ça suffit, assez ! » ; *Tekfi* du prénom féminin *Tekfa* « suffisante ; elle est terminée, finie ».

### III.5.2. Souhails

Certains noms sont des souhaits que font les parents comme demander à Dieu de les voiler pour les préserver des regards envieux, comme *Medjoub*, *Madjoub* « célé, caché aux regards, voilé, protégé » ; *Moukhbi*, *Mokhbi* « caché, célé. Conservé. Gardé, réservé » ; *Mahfouf* « entouré ». Beaucoup d'autres formes de souhaits sont faits à travers les noms, comme la chance avec *Bekhat* « chanceux » ; *Ait Saadi*, *Ould Saadi*, *Oussadi*, *Ousadi* de *Saadi* « chanceux » ; *Sadou*, *Saddou*, *Sadoun*, *Sadoune*, *Sadouni*, *Yessad*, *Sadini*, *Sedini*, *Saoud*, *Saoudaoui*, *Saoudi* « heureux, chanceux », ou le bonheur avec *Ferhat*, *Ferhani*, *Ferhaoui* « joyeux, gai » ; *Saidi*, *Saidani*, *Saidoun*, *Boussaid* ; *Bensaid* de *Saïd* « heureux » ;

*Messaoudene, Messaoudi, Ait Massaoud, Moussaoudi, Nait Messaoud* de *mesœüd* (adj.) « heureux, fortuné, bienheureux » ; *Saadaoui, Sadaoui, Saddaoui, Bensaad, Issaadi, Isaadi* de *Saad* « bonheur, heureux, chanceux » ; la fortune avec *Amara, Lamara* « prospérité, qui a une vie longue et prospère » ; *Amrane* « prospère, riche » ; *Rabahi, Rabehi, Rabhi Ourabah Rebouh Benrabah Benyrbeh* de *Rabah* « gagnant, qui gagne, prospère », *Rebahi* de *Rebbah* « celui qui gagne » ; *Yasri* « l'opulent, le prospère » ou la bonne santé avec *Salemi, Salmi, Selmi, Selami, Bensalem, Bensalam, Ait Salem, Nait Salem, Nat-Salem* de *sälem* « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » ; *Benselama, Bensalama* de *saläma* « salut éternel. Salut, préservation du mal, paix, sécurité. Bien être, bonne santé. Conservation de la santé » (B : 489) ; *Beladjet, Beladjet* « fils de *Nadjet* » du prénom féminin *Nadjet* « salut, délivrance, cessation de danger » ; *Bennadji, Benadji* de *Nadji* « sauvé de. Sauf » ; avoir beaucoup d'enfants avec *Amer* « avoir une grande descendance » ; *Ikhlef, Ikhelef, Ikhlaf, Ait Ikhlef, Boukhelef, Khalef, Khalfi* de *Yekhlef* « le prolifique » ; *Mekhlouf, Makhlouf, Makhloufi de Makhlouf* « celui qui aura des héritiers, des successeurs » ; *Mamouri* « qui a des héritiers, qui a enfanté » ; *Khelladi, Kheladi, Khaladi* « qui perpétue, qui rend éternel » ou une longue vie avec *Khaled, Khaldi, Benkhaled* de *xaled* « impérissable, éternel, qui jouira d'une longue vie » (MH : 243).

### III.5.3. Noms de couleurs

Les couleurs sont utilisées comme sobriquets pour désigner une personne selon la couleur de la peau ou des cheveux, des yeux, etc., mais il y a des noms de couleurs qu'on trouve comme prénoms. La couleur blanche et les différentes nuances du blanc ainsi que le rouge et ses différentes nuances sont les plus nombreuses dans la patronymie car se retrouvant comme noms d'origine (les noms de beaucoup de localités en sont dérivés), et bien représentés dans les sobriquets, on peut en citer *Imloul* « être blanc », *Oumlil, Oumelil, Oumellil* « blanchâtre », *Boumlil, Boumellil, Boumelil* « à l'argile blanche » ; *Mellali* « habitant de *Mellala* » ; *Zouigh* « rougir », *Zeggagh* de *azeggay* « rouge », *Mezouaghi* « rougeâtre » ; *Achaalal, Achallal, Chatal, Challal, Chellalou, Chelalou, Chalalou, Ichalal, Ichallal, Ichalalen, Ichallalene, Benchalal, Bouchallal* de *aceslal* « blond, rouquin. Brillant, clair » ; *Chehbi* de *el Acheb* « blond très clair, gris clair (cheveux, barbe) » ; *Hamri, Hameri, Hamroune, Hamour, Hamrani* de *hemri* « rouge, carmin » ; *Akra, Akroun, Akroune* de *εekrä* « écarlate, carmin, amarante » ; *Atroun, Atroune* « blondinet, rouquin » ; *Chakirou, Chakroune, Chekroune* « roux » de *acqer* « alezan. A teint très blanc (homme). Roux » ;

*Ourdane, Ourdani, Ouerdani* de *werdiy* « rose, couleur de rose, rosé, rouge violacé ». A ce type de patronymes on peut ajouter ceux qui signifient « brillant, éclatant », comme c'est le cas de *Chalane, Challane* « brillant, éclairant, étincellent » d'où *Bouchala, Bouchalla, Bouchal* ; *Berraki* « qui brille » ; *Iberraken* « les brillants, luisants, éclairants » ; *Inouri* « il est illuminé, éclairé » ; *Naraoui* « beau, éclairant » ; *Zair, Zairi* « brillant, étincellent » ; et l'hypocoristique *Bezghiche* « éclatant de beauté, comparable au lever du soleil (par sa beauté) ».

La couleur noire est surtout utilisée comme nom talisman pour protéger les nouveaux-nés du mauvais œil, on a *Aberkane, Berkane, Berkani* de *aberkani* (k.) « noir » ; *Kahli* (ar.) « de couleur noire », *Kahlouche* « brunet, jeune personne brune, au teint foncé », *Kahoul* « noiraud », et *Belakhal, Belakehal* « fils de *Leghel* » ; *Souidi* « noiraud » ; on peut y ajouter les patronymes formés à partir de *hamüm* « noir de fumée. Suie. Taches, marques de charbon » comme *Hammoum, Hammoume, Hamoum* « de couleur noire », *Hamouma* « noire », *Hamoumat* « noires », *Hamoumou, Hammoumou* « noiraud ».

Les autres couleurs ne sont pas absentes, on a le vert avec *Khoudir, Khidri* « verdoyant », d'où *Belkider* et *Belkhadra* « fils de *Khadra* » de *xadra* « verte (couleur et plante) » ; *Khoukhi* de l'adjectif *xixi* « rose couleur de pêche » ; mais les plus nombreux sont les sobriquets comme *Aouragh* « jaune, pâle » ; *Berbache, Berroubache* de *aberbac* (k.) « tacheté, marqué de taches » ; *Brakchi* de *abergac* (k.) « bariolé » ; *Zerkak* de *azerqaq* (adj., k.) « bleu. Avoir des yeux bleus » ; *Izerouken, Izarroukene, Izarouken, Izerrouken* de *zerrouk* « bleuâtre, tirant sur le bleu » ; *Zerroug, Zarouki, Zerrouki, Zerkaoui* de *zerrüqi* « bleuâtre, tirant sur le bleu » ; *Ouanoughi, Ouenoughi, Ounnoughi, Ounoughi* « d'un teint non clair » de *awinay* « d'une couleur imprécise : marron, brun, bleu, vert... » (D : 867).

### III.5.4. Chiffres et adverbes de quantité

Les chiffres et adverbes indiquant la quantité, même s'ils ne sont pas très nombreux, sont tout de même présents dans ce corpus. On a *Aouidad, Aidoud* qui sont des formes diminutives qui seraient en relation avec le terme générique *ɛaded* « nombre » et *Arkam*, un autre terme générique qui serait un sobriquet signifiant « les chiffres ». En second lieu nous citerons les adverbes *Chettouh* de l'adverbe kabyle *ciṭṭuḥ* « peu, un peu » et *Aidrous* à rapprocher de *idrus* « soit peu », verbalisation de l'adverbe *drus* « peu » ; auxquels on peut

rajouter *Boucheta* et *Boudjemat* « père d'une nombreuse descendance, qui a beaucoup d'enfants ».

Quant aux chiffres, il y a d'abord les noms dérivés de cinq, chiffre talisman qui est supposé protéger du mauvais œil comme tout ce qui est en relation avec lui<sup>146</sup>, en relation avec ce chiffre nous avons *Khemis*<sup>147</sup> « jeudi », qui est le cinquième jour de la semaine musulmane d'où *Khemissi*, *Khemici*, *Khemisi* ; et *Khamsi*, *Khamsi* de *xames* « cinquième ». Du chiffre *ħdac* « onze » on a *Haddouche*, *Hadouche*, *Addouche*, formées à base du prénom masculin *Hadouche*, ainsi que les formes diminutives *Hadiouche*, *Hidouche*, *Idouche*. Enfin, nous avons *Asbai* de *asbayei* « né au septième mois ».

*Ferdi*, « seul, solitaire, impair », peut être ajouté à cette catégorie.

### III.5.5. Le temps

Le temps est un donné de la nature que l'être humain essaie de maîtriser en en nommant chaque portion. Parmi les subdivisions du temps il y a les saisons qui ont donné les patronymes *Chetoui* « hivernal, d'hiver » ; *Rabia* « printemps » ; *Rabiai*, *Rabei*, *Rabai* « printanier, du printemps » ; *Saifi* « de l'été ». Il y a les mois avec *Fourar* « février » ; *Ibril* « avril » ; *Yanar*, *Yannar* « janvier » et le jour d'où *Bounhar*, *Bounehar* de *nhar* « jour, journée ». Parmi les autres subdivisions on a *Sebhi*, *Sabhi* « matinal, du matin » ; *Ouassa* mot spécifiant une période de l'après-midi, de *lwasee* « autre nom de la prière de *leasher* (vers 3 heures de l'après-midi) » ; *Tihianine* pluriel féminin de *aħeyyan/aħeggan* « période de mauvais temps de l'année agraire, qui s'étend sur une quinzaine de jours (de fin février à début mars) ; habituellement période de froid et de vent ».

Des termes génériques pour désigner le temps sont aussi utilisés, on a *Mouda* « temps, durée » ; *Zemane* « temps, durée ; époque », *Zemani* « du temps, qui a duré ; sage », de la même racine on a *Youzmane*, *Youzeman*, *Yozman*, *Izmane* « durer, avoir de la durée, être chronique (maladie) ».

---

<sup>146</sup> C'est le cas notamment des pendentifs en forme de petites mains qu'on porte au cou, et tout ce qui est rond qui rappelle donc le cinq en chiffres hindou ; parmi les objets les plus utilisés on trouve les pneus usagés des voitures, mais ces dernières années les CD ont repris le flambeau.

<sup>147</sup> Il peut aussi être un diminutif de *xemsa* « cinq », et signifier « petit *Xemsa* ».

## Chapitre IV

### Patronymes à morphologie simple

#### IV.1. Prénoms

Beaucoup d'unités sont en réalité des prénoms repris tels quels par les agents de l'état civil pour en faire des patronymes. Ici on a rassemblé tous les noms qui sont, par ailleurs, attestés comme prénoms<sup>148</sup> (les prénoms courants et ceux qu'on a trouvés comme tels dans les différents dictionnaires utilisés).

1. **Abane, Abbane** : D'après Mustapha Harzoune (cf. MH : 132), *Aban* (e) est un prénom arabe signifiant « apparent, manifeste », mais pouvant aussi avoir une origine araméenne signifiant « fête »<sup>149</sup>, ► ou du kabyle *aëban* « couverture décorée en tissage du pays » (D : 970).
2. **Abas, Abbas, Abes** : de l'arabe *ëbbas* « lion » (Sautreau, 2005 : 14), prénom de l'un des cousins du prophète *Mohammed (Al Eëbbas Ibn Eëbd al-Mouÿtalib)*. C'est lui qui a donné son nom à la dynastie abbasside qui régna de 762 à 1258. Il est toujours utilisé comme prénom masculin en Kabylie.

---

<sup>148</sup> « Ils ne sont pas de simples mots vides, ils sont au contraire un choix de naissance, et une empreinte sempiternelle. Autrement dit, ils constituent la première marque de l'héritage paternel (et maternel) » (Benhakia, 1999 : 151).

<sup>149</sup> Nous pouvons également le rattacher au verbe kabyle *ëebbi* « charger, arrimer » (D : 968), ce qui nous donne *Abane, Abbane [Eëbban]* « ils ont chargé », forme du prétérit à la troisième personne du pluriel. ► Dernière hypothèse, *Abane* serait une transcription de *aëban* substantif kabyle signifiant « couverture décorée en tissage du pays » (D : 970).

3. **Abbache**<sup>150</sup> (ar. alg.), « bébé (en quelque sorte), nom donné aux enfants en attente d'un prénom », ce sont les circonstances qui indiqueront le prénom favorable et définitif que doit recevoir, plus ou moins tard, l'enfant. Il arrive souvent qu'il garde toute sa vie ce prénom de *abcha* ou d'*abchia* » (Parmentier, 1881 : 288 in O.Y., 2008 : 362).
  4. De l'arabe *ʿabada* (B-S : 142) qui signifie « vénérer, adorer, honorer ». Le sens général insiste sur la notion de servilité, d'esclavage. Le sens religieux met en valeur la soumission et l'adoration. D'où le morphème *abd* qui, préfixé à l'un des 99 noms de Dieu<sup>151</sup>, nous donne un prénom. **Abed** /*ʿabed*/ « le serviteur (de Dieu) », « le dépendant, le captif ». *Al Abid* « le disciple, l'adorateur ». *El ʿebd* « serviteur de Dieu » ce qui nous donne, en kabyle, le sens général d' « être humain ».
- Pour rendre ce sens de serviteur et d'adorateur de Dieu, les musulmans utilisent les prénoms **Abid** /*ʿabid*/, **Abdoune** /*ʿebdun*/ et **Abdat**<sup>152</sup> /*ʿebdāt*/ qui est une forme du féminin pluriel, et le pluriel **Abad** « êtres humains, serviteurs de Dieu » comme patronyme.
5. **Achour** /*ʿacur*/ (ar.) c'est celui qui aime la compagnie, l'ami ou même l'amoureux (B-S : 148). Du nombre 10, *ʿecra*, formé sur la même racine, est tiré *l'acura*, le dixième jour du moi de *muḥarram*. Et, selon les croyances religieuses, beaucoup d'événements eurent lieu ce jour-là, comme par exemple la traversée de la mer Rouge par Moïse et son peuple, qui échappèrent ainsi au pharaon et à son armée (LJ : 31) ; c'est aussi le jour où les musulmans doivent payer l'impôt islamique dit *zakat*, d'où l'emprunt kabyle *taacurt* ; la valeur de cet impôt est le dixième de la récolte, *ʿucur*. Ainsi, *Achour*, « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami », et aussi la forme masculine de cette fête religieuse.
  6. A la racine arabe ʿDL est rattaché le sens général de justice, égalité. Il en découle le verbe *ʿadel* « être pareil, égal à un autre en poids, en valeur, etc. Rendre égal quant au poids. Egaler, égaliser. Equilibrer, mettre en équilibre ; faire équilibre, faire contrepoids.

---

<sup>150</sup> De la même racine on a le nom de plante *ʿebc* (ar. cl.) « soude muriquée, *Echinopisilon muricatus* » (B : 631).

<sup>151</sup> En réalité il y a plus de 99 attributs de Dieu. Toutes les listes relatives à ce sujet parlent de 99 noms de Dieu, cependant, les noms attribués à Dieu diffèrent d'une liste à une autre.

<sup>152</sup> Mais d'après Beaussier (B : 630) *Abidate* est un prénom masculin.

Contrebalancer. Arranger, ajuster les choses entre les personnes » ; d'où l'adjectif *ēadel* « équitable, juste, droit, droiturier. Honorable. Justicier » (B : 638). *Eadala* « juger, se prononcer avec équité » et le nom *el eedl* « la justice ». Le terme judiciaire, *al eadel* désigne le témoin instrumentaire du cadi (juge) et le greffier de la *Mahkama* (tribunal) (B-S : 145), un autre terme juridique est *eadül* « notaires » (Ageron, 1964 : 34). De cette racine est tiré aussi l'un des attributs de Dieu, *El Eadel* « Le Juste. L'Équitable. Celui qui rétablit l'équilibre, l'équilibrant. Celui qui compense » (Acharfi-Bouanane, 1990 : 49). Le prénom *Adel*, ou **Adil**<sup>153</sup> /*eadil*/ voudrait désigner un homme doué de toutes ces qualités. Un homme « juste, équitable, honorable, apte à témoigner ; qui rend justice », « un homme modéré, mesuré, sage », « un homme bien proportionné, donc bel homme ».

7. **Ahmane** : altération à l'écrit de *Athman* (O.Y. : 183), ► troncation de l'initiale de *Dahman*.
8. **Aich, Aiche** de *eyc* « vie, manière de vivre. Vie, existence » (B : 695) ; **Ayache** /*eyyac*/ « qui cherche à gagner sa vie » ou « qui fait vivre (dont la prospérité vivra) ».
9. **Aid** « fête, celui qu'on célèbre ». C'est le nom des deux grandes fêtes religieuses en pays musulmans (D : 1011)<sup>154</sup>. La fête, en Islam, est un temps fort de la vie sociale qui permet à la fois la solidarité entre les classes sociales, la vie familiale élargie, et un temps fort de communication. L'année de l'Hégire ne compte que 355 jours par an, de sorte que toutes les fêtes avancent de dix jours par an par rapport à l'année grégorienne occidentale. La petite fête, *Eid al Fitr*, fête de la rupture du jeûne, le lendemain du dernier jour du mois de *Ramadhan*, (9<sup>e</sup> mois), ou 1<sup>er</sup> *Cawal*. La Grande Fête, ou fête du sacrifice, ou du mouton, qui commémore le sacrifice fait par Abraham de son fils, arrêté par Dieu, et agréé comme acte d'obéissance. Elle se célèbre le 10 du mois *Dhoul Hidja*,

---

<sup>153</sup> Il peut aussi être lu : *adil* (k.), « raisin », ► *aedil* (k.), « grosse couverture à rayures de couleur, tissée à la main » (D : 976), ► ou comme l'augmentatif de *tiedilt* (k.), l'une des deux parties d'une charge d'une bête de somme.

<sup>154</sup> Il y a deux Aids dans l'islam ; le premier vient après le mois de carême, il est dit *leid amezzyan* « l'aid le petit : le petit aid » c'est-à-dire la petite fête ; le second dit *leid ameqgran* « l'aid le grand : le grand aid », c'est-à-dire la grande fête du sacrifice du mouton en souvenir du prophète Abraham qui allait égorger son fils comme sacrifice à Dieu.

le lendemain du jeûne *d'Arafat*, moment fort du pèlerinage, environ deux mois et dix jours après la petite fête (B-S : 158).

10. **Aissa** /eisa/ prénom emprunté à l'arabe qui vient lui-même de l'hébreu *Josué/Yehochoua* (en français Jésus) qui signifie « Dieu sauvera » ou bien « Agréé de Dieu » (O.R : 59).
11. **Ais** est un patronyme dérivé du prénom précédent, auquel on a amputé le *a* final qui est traité comme étant le morphème féminin, on a tenté de rétablir le patronyme masculin en le supprimant, forme inexistante dans les prénoms attestés.
12. **Akerma**<sup>155</sup>, il vient certainement du prénom *Ikrima, Ikrimet, Akrima* : prénom masculin assez actuel qui évoque un personnage savant, plusieurs fois cité par Ibn Khaldoun, de la seconde génération après le Prophète et qui fit l'éducation des souverains de *Sidjilmassa* au Maroc ; « un traditionaliste et juriste d'origine berbère mort en 722 », dit la notice. Le nom *Ikrima*, d'une jolie consonance, qui n'a rien à voir avec Karim, est peut-être d'origine berbère (B-S : 269).
13. *Euluw* « élévation, hauteur, haut. Exhaussement ; étage supérieur, pièces au-dessus des magasins » (B : 674), a donné la forme en w, *Eellawa*. **Allaoua**<sup>156</sup> est une forme rendue populaire grâce à des saints locaux se réclamant de la confrérie alawiya. « *Le Cheikh Sidi Ahmed ben Alioua, est l'un des saints du Maghreb le plus proche et le plus estimé. (Le diminutif dialectal WAH est accolé à Ali). Ahmad Al Alaoui, ou Benalioua, ou Ibn Aliwah (1869-1934), issu d'un milieu modeste, mystique dès l'enfance et disciple de sidi Muhammed Al Bouzidi, a fondé la très populaire confrérie Alawiya de Mostaganem, toujours vivante* » (B-S : 270).

**Lala** est une forme contractée de *El Aela* « le plus haut, le plus élevé ».

14. **Allou** /eellou/ nom propre masculin avec le sens de « haut, élevé (on fait, certainement, référence à l'élévation morale plus que physique) » de *elou* « élévation, hauteur, haut. Exhaussement ; étage supérieur » (B : 674).

---

<sup>155</sup> Il pourrait être une forme de *Kerma* (ar. alg.) « figuier. Cep de vigne » (B : 861) ; ► ou peut-être *lekrama* (ar. alg. et k.) de *ekrem* « favoriser ; exalter (Dieu) » (D : 419)

<sup>156</sup> Ce mot est toujours de la même racine signifiant « être haut, élevé, distingué... », mais d'après (M.H : 152), elle signifierait plus précisément « meilleure partie de toute chose. Grandeur d'âme ».

15. **Amad**<sup>157</sup> « appui, soutien, pilier, âme (au fig.) » de *emmed* (ar. cl.) « étayer, appuyer » (B : 677), mais la forme utilisée comme prénom, en ce qui concerne la Kabylie, est *Imad* /*ɛimad*/.
16. Du verbe *emer* (ar.), est obtenu le prénom **Amer** avec le sens de « peupler, remplir une maison d'enfants, avoir beaucoup d'enfants, une grande postérité » (B : 679) ; dans le kabyle, il a aussi le sens d'être économe.
- De l'adjectif *ɛämer* « plein. Florissant, prospère. Vide (par euphémisme) » (B : 679) et « habité, peuplé, cultivé, colonisé (pays). Populeux. Approvisionné (marché). Fréquenté (chemin), prospère, florissant. Massif » ; (B : 680) on a **Ameur** « florissant, prospère ».
- Amara**<sup>158</sup>, **Lamara** « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (M.H : 153) de *emmära*<sup>159</sup> (ar.) « peuplement, colonisation. Culture. Population. Exploitation » (B : 679).
17. **Aimane, Aimene**<sup>160</sup> de *iman* (ar.) « croyance religieuse, créance, foi ». La racine AMN exprime globalement la fidélité, la confiance, l'assurance, la sécurité, la foi, surtout la croyance en la religion musulmane et en son prophète.
18. **Ameziane/Amezzyan/** « petit, jeune » c'est un adjectif du verbe d'état *imzi* (k.) « être jeune, être petit », il est utilisé tel quel comme prénom, sans aucune modification, il signifierait dans ce cas « le petit, le jeune, le benjamin » ; mais la forme la plus utilisée est celle qui est amputée du *a* initial, **Meziane**.
19. **Mira**, prénom féminin en Kabylie, de *amira* « princesse ».

---

<sup>157</sup> Ou nom d'agent avec le sens « qui prémédite (le mal) » de *emmd* (ar. et k.) « préméditation, intention, propos délibéré » (B : 677).

<sup>158</sup> « *Amara* donne l'idée de prospérité et l'applique à la vie : c'est être en vie longtemps dans un état florissant. ► « le temps de vie imparti » à chacun par Dieu ; la durée de temps propre à chacun qu'il faut accepter et qui ne changera pas quel que soit le comportement ; la volonté de Dieu sur chaque personne qui lui donne non seulement la vie, mais son temps de vie. » (B-S : 155-156).

<sup>159</sup> Dans l'Ouest algérien, *emmära* (ar. dial.) est un adjectif signifiant : « femme qui apporte l'abondance » (B : 679).

<sup>160</sup> Ou arabe *aymen* « côté droit, la droite ».

20. **Amokrane, Mokrane** de *ameqqran* (k.) « grand, âgé. L'aîné. Chef. Important » c'est l'adjectif du verbe *imyur* « grandir, être grand ; être considérable en proportion ou en valeur » (D : 508).
21. **Arab** /ærab/ (k.) qui peut signifier « un arabe » ou renvoyer à un personnage dont le prénom est *Aerab*, prénom très répandu en Kabylie.
22. **Aroua**<sup>161</sup> : personnage (mythique) auquel sont attribués les caractères de dureté, sévérité, de terreur... qu'on trouve dans l'expression kabyle : *yeqqel-iyi d æerwa* « il est devenu irrespectueux, il n'en fait qu'à sa tête... ».
23. **Atia**<sup>162</sup> (ar. ) « don (de Dieu) ». *Èaṭa* signifie donner, avec l'idée de cadeau, de largesse, de générosité sans retour (B-S : 150), d'où *èṭiya* « don. Cadeau, présent. Concession de terre. Accordailles, accords » (B : 661).
24. **Atmane** « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (M.H : 286), et il a également donné la forme **Otmane** qui rappelle le prénom de *Eutman Ibn Èeffan*, le troisième Calife des musulmans (l'un des quatre *Xulafa' Rracidin*).
25. **Ayoub**, équivalent arabe du français Job et de l'hébreu *Iyyov* que l'on rattache au verbe *ayav*, être hostile, traité en ennemi, et, selon (M.H : 164), il a le sens de « qui se repent, revient vers Dieu ».
26. **Aziz** /æaziz/ c'est un adjectif arabe signifiant « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé. Chéri de Dieu. Précieux, cher. Apprécié, couru, estimé, recherché. Favori. Excellent, éminent, supérieur. Fort, puissant » (B : 650-651).
27. **Bachir** « porteur de bonnes nouvelles » (M.H : 168), « La racine arabe BCR exprime et réunit deux réalités ; la joie et l'annonce d'une bonne nouvelle. *Al Bachir*, c'est le messager, l'annonceur d'une bonne nouvelle. Le prophète est souvent appelé dans le Coran "bachir" ; celui qui annonce le message (la bonne nouvelle de Dieu) » (B-S : 45).

---

<sup>161</sup> Il y a aussi le mot arabe *æerwa* « Boucles en corde attachées aux sacs qui forment la charge du chameau et servent à les faire tenir l'un à l'autre par des chevilles. Pattes de l'outre de peau de bouc, par où on la prend. Anse d'un vase » (B : 649).

<sup>162</sup> *Èaṭiya* « don, cadeau et selon une origine turque, père, comme dans l'expression *atatürk* » (M.H : 162).

28. **Bader**<sup>163</sup> (ar.) « pleine lune, d'où lumineux, brillant » (M.H : 169), il exprime la très grande beauté du visage, mais aussi de l'âme, car avec ce nom on célèbre la première victoire du prophète sur les *kouffars* « impies ».
29. **Bechar** (ar. cl.) « porteur de bonnes nouvelles » (M.H : 168) ; « porteur de bonnes nouvelles ; homme qui fait retrouver un animal volé, ou le ramène moyennant une somme d'argent » (B : 55).
30. **Braham** de l'hébreu *Abraham, Avraham* « père de nombreux peuples ; père de la multitude ». Il s'appela d'abord *Abram* « père élevé » avant de devenir *Abraham* (O-R : 45). **Ibrahim** en est la forme arabe.
31. **Chabane**, le sens initial de *ceeban* (ar. cl.) est : « le populaire », celui qui jouit d'une grande notoriété (B-S : 123), c'est le huitième moi du calendrier musulman, précédant le Ramadhan.
32. **Chanane** du prénom masculin *Ceenän* « *Chaanane* » (B : 529), ► de *cän* (ar.) « être laid » (B : 555) et signifierait « un petit laideron », ► du nom botanique *cennän* (ar.) « *Melilotus mmdica* (plante et graines). Mélilot, mirlilot, melilotus » (B : 542).
33. **Chalabi**<sup>164</sup>, **Chelabi**, **Chelbi** du prénom *Chalabi* « débrouillard, élégant » (M.H : 181), repris du turc *çalabi* « élégant, aimable, gracieux, poli » qui a donné les prénoms *Tchalabi, Tchalabia* (B : 536).

---

<sup>163</sup> Il y a dans l'arabe algérien le verbe *Bäder* « faire diligence, se hâter, se dépêcher, s'empresser, arriver promptement. Commencer (Sud). Accourir. S'élancer, se précipiter sur » (B : 35), mais c'est certainement le mot de l'arabe classique qui est à l'origine de ce patronyme qui exprime la beauté, et surtout qui fait référence à la première bataille gagnée par le prophète contre ses pourchasseurs : « *La racine badara souligne la belle apparence de quelqu'un ou de quelque chose se présentant aux yeux d'une manière inattendue, ou se manifestant pour la première fois sous une belle apparence ; ce qui fait bonne impression sous l'effet de la surprise. Badr désigne la pleine lune qui est dans la culture arabe symbole de la beauté et de bonheur, et désigne en même temps un beau jeune homme ou une belle jeune femme. Pour dire qu'un homme est beau les arabes disent : « aussi beau que la pleine lune pendant la nuit » [...] A la bataille du puits de Badr, en 624, le prophète, réfugié à Yathrib depuis 622 (an 1 de l'Hégire) met en déroute une armée de marchands mecquois commandée par Abou Soufyian » (B-S : 41).*

<sup>164</sup> Il peut aussi être de l'arabe *cälbi* « fil enduit de craie dont se servent les tailleurs pour marquer leurs étoffes » (B : 536).

34. **Cherif** « noble, de rang élevé » de *caref* (ar.) « noblesse. Noblesse religieuse par descendance du prophète. Illustration, gloire. Honneur. Elévation, grandeur, rang élevé. Haut rang » (B : 522).
35. **Daoud** : c'est un mot hébreu signifiant « bien aimé, chéri » (B-S : 252), forme arabe équivalent du français David.
36. **Daout**, à relire *Daoud* qui est l'équivalent arabe de David ; on peut également le rattacher à *Daou* qui est la transcription selon la prononciation française de *Dahou* lui-même étant une forme tronquée de *Dahmane* (O.Y : 173 ; 281) qui est un hypocoristique de *Abderahmane* « le serviteur du Miséricordieux, du Clément ».
37. **Djaafer, Djafar, Djaffar**<sup>165</sup>, *Ĝeefar* est un prénom masculin porté par le fils aîné d'*Abou Taleb*, c'est un cousin et un ami du Prophète, et le frère d'Ali (quatrième Calife de l'islam).
38. **Djebbar, Djebbar** de *ġebbar* (ar. cl.) « celui qui impose sa volonté ; puissant » (B-S : 53).
39. **Drid**<sup>166</sup> du prénom masculin *Doréid* « édenté » qui est un diminutif de *adred* (ar.) « édenté, qui a les dents gâtées, ou qui n'a que des chicots » (kz, 1 : 687).
40. **Elias** de *El Yah* (forme de Elie dans l'ancien testament) qui est un mot hébreu signifiant « celui qui vient de Dieu ou Dieu, Seigneur » et en toponymie « crête de colline, cote, coteau » (M.H : 190-191).
41. **Fedila** : du prénom féminin arabe *Fadela/Fadila* « honnête, vertueuse » (M.H : 37) de *Fādila* (ar.) « Bienfait, faveur. Supériorité. Vertu. Accroissement » (B : 754), c'est aussi le second mois de l'année musulmane à l'Est algérien (ar. alg.), (synonyme : *ēācūrā* et, en littérature, *ṣafer*) (B : 753).
42. **Ferhat** « joyeux, gai » du verbe *freḥ* (ar., k.) « être gai, content, joyeux. Etre bien aise, content. Se réjouir de quelque chose. Etre charmé de, éprouver de la joie. Se féliciter, s'applaudir. Se faire fête. Faire bon accueil, accueillir, bien accueillir, fêter, faire des amitiés, recevoir à bras ouverts » (B : 734).

---

<sup>165</sup> Il a probablement une relation avec le nom commun arabe *ġeefūra* « petit silo » (B : 145).

<sup>166</sup> Ou de l'arabe *derdā* (adj.) « bourbeuse (eau) », et (nom) « lie, sédiment » (B : 329.)

43. **Gana**<sup>167</sup> « une des variantes du nom de l'ancêtre mythique de la branche berbère des Zenata. Du verbe *egen* « être chargé (arme à feu)/cuvé (feu) » ou bien de *ggani* « guetter, attendre/attendre tout ou quelque chose de quelqu'un » (K. N-Z : 48).
44. **Hadjer, Hadjar** est l'équivalent du français Agar, comme il peut être de l'arabe et signifierait « la migrante (sur le chemin de Dieu) ».
45. **Hama, Hamma**<sup>168</sup>, variante de *Hemma*, de *téhemt* (amaz.) « nom d'une espèce d'antilope » (K. N-Z. : 53), ► « qui défend, protectrice » de *ḥamā* (ar.) « défendre, protéger, couvrir, aider, assister, secourir, soutenir. Assister, couvrir de sa protection. Prendre la défense, le parti de. Flanquer, protéger » (B : 242-243), ► « chaud, chaleureux » de *ḥammā* (ar.) « chauffer, faire chauffer » (B : 243).
46. **Hamana**<sup>169</sup> est un prénom masculin signifiant « chaleureux » de *ḥemmāna* (ar.) « chaleur » (B : 243), **Hamane** est probablement une francisation scripturaire du précédent.
47. **Hamza** /ḥamza/ (ar. cl.) « lion » (M.H : 212).
48. **Haroun** est l'équivalent en arabe de Aaron qui pourrait être d'origine égyptienne signifiant « élevé » (M.H : 215), ► selon (B-S : 282) c'est un mot hébreu signifiant « je chanterai », et il est cité par le Coran comme prophète et frère de Moïse.
49. **Helala** est une variante du prénom *Hlal* (ar.) « croissant, nouvelle lune. Lune, lunaison. Croissant, ce qui a la forme du croissant » (B : 1027), ce prénom est très symbolique pour un musulman, il représente d'abord la beauté comme tout ce qui est en relation avec la lune, c'est aussi le symbole utilisé par les troupes musulmanes, donc, d'une certaine manière, identifié à un drapeau islamique, ► mais on peut aussi l'identifier au

---

<sup>167</sup> Ou de *gānā* (ar. dial.) « aussi, de nouveau » ; *gāna* « goût, inclination, plaisir » (B : 771).

<sup>168</sup> Ou de *ḥamā* (ar.) « beau père de la femme. Beau-frère du marie », au féminin « belle-mère de la femme, mère du mari » (B : 235).

<sup>169</sup> Avec un *h* spirant, on a le participe *hamman* (ar.) « déterminé, mû par une volonté agissante (*himam*) » (M.H : 211), mais on sait que dans le prénom *Hamana* le *h* n'est pas spirant, il pourrait être l'une des déformations de *Abderrahman* qui a donné *Bihman*, *Bahman* et *Dehman*.

- verbe *hellala*<sup>170</sup> (ar.) « exulter, jubiler, glorifier » (B-S : 284), le croyant se rapproche de son Dieu.
- 50. Hider** « prénom masculin signifiant "lion" » (M.H : 215).
- 51. Hocine** « beau, bon, excellent » de *husn* (ar.) « beauté. Bonté, excellence, bonne qualité d'une chose » (B : 203).
- 52. Houria** (ar., k.) « liberté, indépendance », c'est un prénom féminin très répandu en raison de ces qualités, ► mais peut-être aussi pour signifier la beauté de la femme (comparable aux *Houri*).
- 53. Idris, Idriss, Idres, Idress** (ar.) « enseignant », pour les musulmans, c'est un prophète cité par le Coran. « Il est identifié par la tradition au patriarche Henok, premier fils de Caïn, fils d'Adam et père de Mathusalem. En effet Henok en Hébreu a le même sens que Idris en arabe : l'enseignant ou l'éducateur (de *darassa*, enseigner) » (B-S : 238).
- 54. Ikhlef, Ikhelef, Ikhlaf** (ar.) « le prolifique, celui qui aura beaucoup de successeurs » (B-S : 82).
- 55. Ismail** équivalent arabe du français Ismaël qui est lui-même une adaptation de l'hébreu *Yichmaël* « Dieu entendra », fils d'Abraham et Hagar (O.R : 240).
- 56. Kafi** /kāfi/ (adj. Ar.) « suffisant, qui suffit. Compétent (homme). Congru. Satisfaisant, qui remplit le but. Qui est dans l'abondance, à qui il ne manque rien » (B : 872) ; **Kafia**, « suffisante », en est la forme féminine.
- 57. Khaled** « impérissable, éternel, qui jouira d'une longue vie » (M.H : 243) de *xled* (ar.) « durer sans cesse, être éternel » (B : 297).
- 58. Khalef**<sup>171</sup> (ar.) « descendant, successeur, remplaçant ».
- 59. Khatir** du prénom masculin *El Xatir*<sup>172</sup> (B : 267) signifiant « le choisi, l'élus » de *xtir* « choisir » (D : 911).

---

<sup>170</sup> De la même racine hébraïque, *Hillel*, la louange, fait partie de toute prière chrétienne : *Halleluia* : louange à Dieu (de *hillel*, louange et *Ya* pour *Yaweh*), simplifié en Alléluia (B-S : 284).

<sup>171</sup> Comme nom commun, on trouve *xālef* (ar., k.) « contredire, contrarier, contre-carrer. Aller contre. Contrevenir. Etre contraire. Enfreindre, transgresser. S'opposer, désobéir » (B : 302).

60. **Khelifa**<sup>173</sup> « celui qui succède, descendance » (M.H : 243) de *xlifa* (ar.) « vicaire, lieutenant. Représentant. Adjoint, lieutenant. Administrateur adjoint. Coadjuteur, remplaçant, substitut, second » (B : 303) et en kabyle *lexlifa* « remplacement ; complément ; supplément (par extension : biens, enfants) » (D : 897).
61. **Khelil** : prénom masculin signifiant « ami intime », ce qualificatif est appliqué dans la tradition musulmane à *Abraham* surnommé *Xalil Allah* « l'ami de Dieu » de *xalil* (adj. ar.) « ami. Amant, bon ami, bien aimé » (B : 295-296).
62. **Khemis** (ar., k.), prénom masculin signifiant « jeudi », qui est le cinquième jour de la semaine musulmane, c'est une journée bénite en islam (comme le vendredi), mais le chiffre cinq est aussi un chiffre talisman qui protège du mauvais œil et du mauvais sort.
63. **Khiar, Khiare, Kheyar**<sup>174</sup> « les meilleurs », pluriel de *Kheir* (ar.) « bon, bienfaisant, vertueux » (M.H : 242) ; **Khira, Kira**, « la meilleur, bonne, bienfaitante, vertueuse », en est le féminin.
64. **Khoudir** (ar.) « verdoyant ».
65. **El Aifa**<sup>175</sup> (k.) « la répugnance, ce qu'il y a de plus répugnant », de *eiffa* « répugnance. Contenance, tempérance. Pureté, chasteté. Pitié, commisération » (B : 662), le prénom *Leifa* est pris dans son premier sens pour éloigner le mauvais œil, et surtout l'ange de la mort, qui ne prendrait pas quelqu'un de répugnant, selon la croyance populaire, c'est pour cela qu'il « est souvent attribué à un enfant née d'un couple dont les premiers

---

<sup>172</sup> Ou « qui a l'esprit solide » de *xāter* (adj. ar.) « épais, consistant, dense (liquide). Grasse (humeur). Gros (vin). Epais (ombrage). Solide (esprit) » (B : 267).

<sup>173</sup> C'est de là qu'est venu le mot Calife pour désigner le successeur du Prophète à la tête de la *Umma islamique* ; et « Dans le Coran, le titre de Khalif est donné par Dieu à l'Homme, qui est fait son représentant sur terre, et continue la création » (B-S : 82), dans ce sens, ce patronyme signifierait simplement « Homme » dans le sens de « être humain ».

<sup>174</sup> Ce mot se retrouve comme nom abstrait *xyär* (ar., k.) « choix, option, faculté de choisir » (B : 317), ► et aussi comme nom d'un légume et de sa plante *xyär* (s. coll. ; ar. alg. et k.) « concombre, cornichon » (B : 319).

<sup>175</sup> Si le kabyle n'a retenu de ce mot que le sens dévalorisant, l'arabe au contraire en fait un prénom très valorisant avec la signification : « le fait de vivre volontairement avec décence et chasteté, (*al taefouf*) ou la pudeur discrète, mais il sert aussi à honorer une épouse vertueuse, honnête, sage, qui vit avec dignité, décence et retenue. Le sens est plus large que la signification du mot chasteté ; il désigne la délicatesse, la modestie, la vertu » (B-S : 152).

- enfants meurent précocement » (A-Z M : 413). **Aouf**<sup>176</sup> est un prénom masculin (B : 690) signifiant « qui est répugné, détesté », c'est une autre forme du même prénom.
66. **Lahlou**<sup>177</sup> /leħlu/ (k.) « douceur. Conduite douce, polie. Prévenances. Personne excellente » (D : 322).
67. **Loucif** de *wašif* (ar. cl.) « garçon d'honneur, domestique, page » (B-S : 227).
68. De *wennes* (ar., k.) « tenir, faire compagnie, tenir société. Distraire » (B : 1087) on a **Lounas, Louanas, Louannas, Lounes, Ouanas, Ounas** « qui tient compagnie, ami, qui distrait » ; **Lounis, Ounis** « ami, compagnon ».
69. **Malek**<sup>178</sup>, **Mallek** du prénom *Malek* (ar.) « homme qui possède (bien, talent, pouvoir...), fortuné, ange, et messager selon une origine syriaque » ; **Malik**<sup>179</sup> « maître, roi » (M.H : 255).
70. **Mekideche**<sup>180</sup>, c'est un prénom mythique (ar. dial, k.), personnage de contes connu surtout pour sa malice et ses ruses, en dépit de sa condition sociale de servilité, c'est souvent un domestique qui s'occupe des menus services, de *qeddäc* « domestique qui fait les menus services (va à l'eau, fait les commissions...) » (B : 782) et kabyle *aqeddac* « domestique, serviteur » (D : 648).
71. **Mesbah** est un prénom masculin de *mešbäh* (ar.) « lampe, flambeau. » (B : 556) ou du kabyle *lmešbeħ* « lampe ; chandelier » (D : 805).
72. **Hamdane** (ar.) « qui loue, remercie (Dieu) », et « le félicité, l'honoré » (B-S : 73).

---

<sup>176</sup> Dans le kabyle on trouve le verbe *euff* « détester ».

<sup>177</sup> Employé en complément de nom de fruit ou de légume, il équivaut à cultivé, doux, par opposition à sauvage, aigre.

<sup>178</sup> *Malik ibn-Anas*, Arabe de Médine, mort en 795, fut le fondateur du Malikisme, école spirituelle sunnite dominante au Maghreb, l'une des quatre écoles orthodoxes de l'islam. Ces écoles sont des courants d'interprétation de droit et de jurisprudence (B-S : 198).

<sup>179</sup> Ce prénom est aussi l'un des attributs de Dieu, on trouve dans le Coran (1, 3) *Malik youm ddin* « Maître du Jour du Jugement ».

<sup>180</sup> « *Mqidec* nous invite d'ores et déjà à nous demander avec prudence s'il s'agit d'un diminutif ou d'une formation sur la base d'un adjectif fonctionnant comme nom, lui-même construit sur la base d'un verbe qui serait *qeddec* attesté en berbère rifain comme verbe pour signifier "jouer un tour à quelqu'un" » (Bezzazi, 1999 : 74).

73. **Moussa** « nom du prophète Moïse » (M.H : 271), équivalent arabe de l'hébreu *Moché* « tiré des Eaux » (O.R : 224).
74. **Nacef**<sup>181</sup> prénom masculin signifiant « juste, équitable » de *nʕef* (ar.) « être juste, équitable. Etre juste envers, traiter avec justice, équité » (B : 981).
75. **Nedjma** « étoile » du nom commun *neğma* (ar.) « étoile. Paillette, petite lame d'or ou d'argent » ; **Nedjima** « petite étoile », diminutif du précédent, ► mais aussi nom de plante *nğima* (ar.) « scabieuse de Montpellier, *scabiosa monspeliensis* » (B : 963).
76. **Ouhab** (ar.) « qui fait des dons, généreux, libéral », au superlatif *El Wahhab* « Celui qui fait des dons, le donateur par excellence, Le donateur, Le généreux », c'est l'un des attributs de Dieu ; **Ouehb**<sup>182</sup> « don ».
77. **Ouail** /Oua'il/, prénom masculin assez fréquent, évoque une qualité souvent recherchée chez le père de famille : la sécurité, l'abri, le refuge, la protection. *Wa'ala* (ar.) c'est trouver un refuge dans une situation fragile (B-S : 222).
78. **Rabah** (ar., k.) « gagnant, qui gagne, prospère ».
79. **Rabia**<sup>183</sup> (ar.) « printemps, renouveau » (M.H : 289).
80. **Rahil** prénom féminin de *raḥil* (ar.) « migration des nomades, changement de camp, déménagement. Départ » (B : 388) ou diminutif de *Rahal* (ar.) « grand voyageur » (M.H : 291).
81. **Rahmane**<sup>184</sup> /reḥmān/ « Miséricordieux, clément (Dieu) » de *rḥem* (ar., k.) « être indulgent, clément, miséricordieux. Avoir, prendre en commisération. Avoir compassion de » (B : 388).

---

<sup>181</sup> Mais selon (B-S : 212), le prénom *Nacifa* a acquis le sens de « domestique, valet » avec l'usage de la racine qui a perdu son sens premier.

<sup>182</sup> Ou de la forme verbale *wheb* (ar.) « donner, faire don, faire un présent. Disposer de quelque chose en faveur de. Consacrer, dévouer à Dieu » (B : 1085).

<sup>183</sup> C'est aussi le nom qu'on donne aux premier et deuxième mois lunaires musulman : *rabīʿ el awel*, *rabīʿ et-tāni*.

<sup>184</sup> C'est un attribut divin qui n'est jamais utilisé en forme nue, il est toujours précédé de la particule *abd* « serviteur ».

82. **Ramdan**<sup>185</sup> c'est le mois du jeûne correspondant au neuvième mois de l'année musulmane ; **Ramda** « la purifiée ».
83. **Redouane** /reḏwān/ (ar. cl.) « bienveillance, agrément, satisfaction, bonté, grâce, faveur, faveurs divines » (B : 400).
84. **Rezzag** de *rezzaq* (adj. ar.) « Le nourrisseur, le fournisseur par excellence, le dispensateur (Dieu) » (B : 394).
85. **Samah** prénom féminin signifiant « qui pardonne, douce, affable, indulgente, tolérante » de *smeh* (ar., k.) « pardonner. Donner, accorder sa grâce à ; octroyer sa grâce, son pardon. Excuser, pardonner, passer. Faire grâce de, remettre, faire remise » (B : 491).
86. **Sefiane** « clair, net, pur, droit, limpide » de *ṣāfiy* (adj. ar.) « clair, pur, limpide, net, sans tare, après déduction du rabais. De belle eau. Franc, sans mélange. Serein (jour). Distinct. Droit, sincère » (B : 573).
87. **Taklit, Aklit**<sup>186</sup> « esclave », féminin de *akli* (k.) « nègre. Esclave, serviteur. Boucher (métier réservé à la classe inférieure des *aklan*. Prénom masculin donné souvent à un enfant kabyle par antiphrase prophylactique (contre le regard envieux et le mauvais œil) » (D : 402).
88. **Tayeb, Taib**<sup>187</sup> « bon, agréable, doux, bienveillant » (M.H : 313) de l'adjectif arabe *teyyeb* « Bon. Agréable. Sain (fruit). Parfumé, qui exhale une bonne odeur » (B : 620).
89. **Tlilane** prénom féminin signifiant « celle qui aide » (K. N-Z : 139).
90. **Yacine** est le « titre de la 36<sup>ème</sup> Sourate du Coran » (M.H : 319), il est composé de deux lettres arabes *ya* et de *sin*<sup>188</sup> équivalent du français y et s.
91. **Yahi** de *Yahia* (ar.), « qu'il vive », par troncation de la voyelle finale (O.Y : 281).

<sup>185</sup> Le sens primitif de *ramida* est : brûler, être brûlant. La mystique a donc attaché au mois de *Ramadhan* l'effet de « brûler les péchés ». C'est le sens du prénom féminin *Ramdha*, non pas « la chaude » ou « la brûlée », mais celle qui a été purifiée par le ramadhan (B-S : 99,100).

<sup>186</sup> C'est le prénom *Taklit*, amputé du *t* initial, morphème du féminin.

<sup>187</sup> La racine *ṬB* renvoie aussi à la cuisson, la maturité.

<sup>188</sup> « Selon certains, *YA SIN* serait l'abréviation de : *ya insanou* !, "ô homme !" . L'importance de cette sourate a propulsé ce prénom masculin qui sonne bien. En raison de son contenu qui évoque le Jugement dernier, elle est souvent utilisée dans la liturgie des malades et des défunts. » (B-S : 234).

92. **Yahia** « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste), mentionné dans le coran » (D : 1029).
93. **Yala** de l'hébreu *Yaala*, *Yeèla* (de *Yaël*) « antilope, gazelle » (O.R : 147), ► c'est aussi un prénom berbère formé sur la base de *ayla* « propriété, le bien de quelqu'un » (K. N-Z : 159), ► ou de l'arabe *yeela* « qu'il surpasse, qu'il soit au dessus de tous, élevé, il est au dessus ».
94. **Youcef** : nom hébreu signifiant « que Dieu ajoute » (d'autres enfants à celui qui vient de naître) d'où « augmenter, accroître, ajouter » (M.H : 322), c'est l'équivalent arabe du français Joseph.
95. **Younes** : équivalent du français Jonas, de l'hébreu *Yona*, « la colombe », qui désigne « l'oiseau qui a annoncé la paix à Noé à la fin du déluge en apportant dans son bec un rameau d'Olivier. La dixième sourate porte son nom » (B-S : 290).
96. La racine arabe ZD, qui a plusieurs sens<sup>189</sup>, a donné un nombre considérable de prénoms (certains célèbres dans l'histoire islamique) et de patronymes, d'où **Zaid**<sup>190</sup> « il est né, il vient accroître (la famille) » de l'adjectif *zäyed* « surplus, surabondant, qui excède. Accessoire. Excédent. Augmentation. Abondant. Qui a plus que la mesure. En sus » (B : 450).
- Zidane**<sup>191</sup> « qui croit, qui prospère, fécond ».
97. **Zair** « qui brille, brillant, luisant, resplendissant » de *zher* (ar.) « briller (lampe, feu, lune). Resplendir (étoile) » ► « heureux, chanceux » de *zher* (ar., k.) « bonheur, chance heureuse » ► « qui est en fleurs, fleuri » de *zehher* (ar.) « fleurir, entrer en fleur (auriantacées) » (B : 444).

---

<sup>189</sup> *Zäd* aoriste *Yazid* « augmenter, s'augmenter, accroître, s'accroître, être accru, être supérieur en nombre, ajouter. Avancer, monter en grade. Croître, grandir. Croître, multiplier. Donner à quelqu'un encore plus, davantage, lui ajouter. Ajouter, accompagner une chose d'une autre. Forcer, redoubler, accroître. Aggraver. Agrandir. Rehausser, augmenter. Adjoindre, ajouter, annexer, joindre à. Elever, hausser (un prix). Excéder. Hausser, croître (rivière). Continuer à, de. Couvrir l'enchère, mettre une enchère, enchérir. Amplifier, broder, charger. Naître, venir au monde » (B : 450).

<sup>190</sup> Le prophète eut un fils adoptif appelé *Zayed*.

<sup>191</sup> Ou du nom *zeydän* « mode de musique » (B : 450).

98. **Zekri** est la forme arabe de Zacharie, il dérive de l'hébreu *Zekhariah/Zakharie*<sup>192</sup> « Dieu s'est souvenu » (O.R : 77, 242).
99. **Zine**<sup>193</sup> (ar., k.) « beau au sens physique et moral, parure » (M.H : 327).

## IV.2. Noms sous forme du singulier berbère

Dans cette rubrique on rassemble tous les patronymes qui ont gardé la morphologie complète du nom berbère au singulier.

100. **Abaour, Baour**<sup>194</sup> /abœur/ est un habillage en morphologie berbère du substantif *Baear* « crottin, crotte (de mouton, etc.). Fiente », formé sur le verbe arabe *beer* « fienter (mouton, etc.) » (B : 63).
101. **Abdous** : On peut le rapprocher du kabyle *ibides, tibidest* « type d'herbe » (D : 11), ► ou bien de *abdass, ubdis* « terrain plat » (A-Z. M : 280), ► mais le plus probable serait la morphologisation à la française de *Abdou* « serviteur (de Dieu) », avec un *s* du pluriel français.
102. **Abekhough, Abkhough** : formation expressive kabyle exprimant l'idée de petitesse<sup>195</sup>. *Lebxux* « pluie très fine ; pluie en petite quantité », en synchronie c'est un pluriel sans singulier, il semble être un déverbatif concret du verbe *buxx* « faire de petits dons ; aider une personne qui est dans le besoins par de petits dons mais de manière régulière (surtout un proche) ; asperger (un champ) », *abuxxu* « action de faire de petits dons », ► *abxux* ou *abquq* ou *abeεεuq* « gouet, arum » (A-Z. M : 259).
103. **Aberhouche, Berhouche, Birhouche** : c'est une manière affectueuse que d'appeler un petit enfant par le terme *aberhuc*, signifiant « petit d'animal, souvent petit chien » (D :

<sup>192</sup> L'ange Gabriel lui annonce la naissance d'un fils, mais il doute parce que sa femme Élisabeth est très âgée, et il devient muet. À la naissance de *Yahya*, il retrouve la voix et chante une prière célèbre pour les chrétiens : *Benedictus Dominus*, Tabaraka al Rabbou (B-S : 255).

<sup>193</sup> *Zin* (adj.) « beau, joli. Agréable (commerce, relation). Bon, heureux (caractère). Zine (prénom masculin) » (B : 453), *Al Zyan* désigne la toilette, la décoration ; la parure pour une femme et pour l'homme l'éclat, l'ornement. Au sens moral ce sera aussi la grandeur d'âme (B-S : 107).

<sup>194</sup> Le nominalisateur berbère *a-*, peut s'élider dans les noms propres de personnes.

<sup>195</sup> *Annect n ubxux* « très petit » ; *abexxuc*, « un type de oiseau très petit », est un autre dérivé expressif avec un morphème *c* en finale, à la place du redoublement, ce morphème lui aussi exprime, en général, la petitesse.

- 44), ►ou de l'adjectif arabe *barhuc* « qui n'est pas de race (en général). Mâtiné, abâtardi, de tente arabe (chien). Manant, vilain, rustre, de bas aloi (homme). Sauvage, franc, non greffé (arbre, plante). Ignoble (oiseau de proie) » (B : 50).
- 104. Aberkane, Berkane** : du kabyle *aberkan* « noir », adjectif du verbe d'état *ibrik* « être noir », il peut aussi être un substantif, dans ce cas il désigne un type de figuier.
- 105. Taberquqt** (k.) « prune ; prunier » ; *berquq* (sing. coll. ; ar. et k.) « prunes, pruniers sauvage, prunelles ; prune, prunier. Abricots, abricotiers » (B : 46), **Aberkouk** serait alors soit un nom générique (singulier collectif) désignant les prunes en général, soit l'augmentatif du nom d'unité et signifierait « une grande prune, un grand prunier ».
- 106. Abtout** de *ibatita* (k.) « patente ; impôt versé par les commerçants » (D : 55).
- 107. Achaalal, Achallal** /aceelal/ de l'adjectif kabyle *aceelal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (D : 122), on trouve aussi des patronymes sans la voyelle initiale : **Chalal, Challal** ; et avec des formes légèrement déformées : **Chellalou, Chelalou, Chalalou**.
- 108. Acherchour, Acharchour** (k.) « chute d'eau. Bouche d'eau. Cascade (D : 102). Source, Robinet »
- 109. Achouche, Achichou** (k.) « gourbi, hutte, bicoque » (D : 971), c'est un emprunt à l'arabe *ʿec* pl. *ʿecuca* « nid. Hutte, petite cabane en feuillage, chaumière. Affût couvert, poste, hutte. Bauge de la laie. Paillason, couverture (Maroc) » (B : 654).
- 110.** De la racine berbère DFR qui a le sens général de « derrière, arrière, suivre » sont formés deux noms : le nom en forme du pluriel *ddfur* (*ddfur*) « croupière (pièce du harnais) » et le nom collectif singulier *tadfert* « progéniture, enfants par rapport à leur mère » (D : 132), le patronyme **Adafer**<sup>196</sup> serait le nom d'unité de ce dernier, d'où le sens de « qui a suivi sa mère<sup>197</sup> ».
- 111. Adar** (k.) « rang, rangée. Cran de ceinture. Fils enroulés les uns sur les autres dans le même sens dans une pelote faite à la main » (D : 152) mais on peut également faire plusieurs autres lectures, comme ►*Ader* (k.) « descendre » ; ►*Adder* (k.) « mentionner,

<sup>196</sup> On pourrait aussi penser aux verbes kabyles *dfer* « suivre ; être en chaleur » et *dafer* « fréquenter, approcher. Poursuivre d'assiduités inconvenantes » (D : 172).

<sup>197</sup> C'est probablement un sobriquet pour dénommer un enfant qui a suivi sa mère, et a été élevé par ses oncles maternels

citer, évoquer » ; ► *addar*, augmentatif de *taddart* (k.) « village » ; ► *aḍar* (k.) « pied, patte, jambe » (D : 180) ; ► *Eder* (k.) « laisser paître dans l'orge fraîche » (D : 976) ; ► *Aeḍar* (k.) « chétif, malingre » (D : 976).

**112. Addour, Adour, Ador** : attesté au moyen atlas marocain, *addur* « bonne renommée, célébrité, honneur, gloire, notoriété » (M.T. : 72) ; et dans l'arabe *eadara* « être hardi, courageux, se montrer tel à l'égard de quelqu'un. Tomber en abondance (se dit de la pluie). Etre abondamment arrosé et imprégné d'eau (se dit du sol) » (kz : 189), donc *Addour*.<sup>198</sup> /æddur/ « hardi, courageux ».

**113. Adjadjou** peut être lu *εεḡḡaḡu* du kabyle *aεεḡḡaḡ* « nuage, tourbillon de poussière. Gros temps, bourrasque, ouragan » « B : 633) ; ► ou *Aḡεḡḡaḡu* (k.) « grande flamme de feu, flambée ».

**114. Adjaoud, Djaoud, ajeuḍ** « chameleon » (M.T. : 320), ► ou « étiré, long, haut (de taille fine et longue) » de *ḡaεεεd*<sup>199</sup> (ar.) « bander une corde, un arc. Détirer, distendre, étendre, étirer, tendre », ► ou du nom arabe de plante : *ḡeedi* « marrube du désert » et *ḡeida* « lavande dentée (*lavandula dentata*) ; echiochillon en arbrisseau (*echiochillon fruticosum*) ; sideritis deserti ; marrube du désert (*marubium deserti*) » (B : 145).

**115. Adjaout, Djaout**<sup>200</sup> /ajeuṭ/ de *ajeuḍ*<sup>201</sup> « chameleon » (M.T : 320), ► ou bien c'est un sobriquet obtenu de l'arabe *ḡaεaḍu* « gros, épais. Présomptueux, qui a une haute opinion de lui-même. Qui fait le dégoûté, difficile à contenter dans la nourriture » (kz, 1 : 300) et signifierait alors « gros ; présomptueux ».

**116. Adjouad, Djouad** : dans ce nom se rencontrent beaucoup de qualités tant physiques que morales, comme « l'excellence, la perfection, la supériorité, la générosité, la noblesse, la race ; pureté, beauté... ». C'est la composante d'un certain nombre de mots issus de la racine ḡD, entre autre on peut citer : *ḡud* « générosité, munificence, libéralité. Noblesse » ; *ḡewda* « perfection, excellence, qualité supérieure. Supériorité » ; *ḡawad*

<sup>198</sup> Ce nom pourrait être une mauvaise transcription du kabyle *aḡeddur* « gros morceau de galette de pain », augmentatif de *tihḍert* « un huitième d'une galette de pain » ; ► ou une forme diminutive de *Addar* (cf. *Adara*).

<sup>199</sup> De ce verbe est dérivé l'emprunt kabyle *aḡεεεad*, un bâton rond, assez bien lissé, qu'on utilise comme instrument pour bien étaler la pâte de semoule pour en faire une galette.

<sup>200</sup> Ou « fuyard » de *ḡaεaṭa* (ar. cl.) « fuir. Eloigner, chasser » (Kz, 1 : 300).

<sup>201</sup> Le phonème *d* étant prononcé *t* dans certaines localités de la Kabylie.

pl. *ġiyad* « cheval de race, coursier » ; *ġeyyid* pl. *ġiyad, aġwad* (adj.) « excellent, pur, bon, supérieur. Beau, magnifique. Exquis. D'un beau choix. Joli. Délicat, fin. Fin, délié, ténu. Aimable » ; *ġeyyid* pl. *aġwad* « (arabe de l'Algérie) descendant de la première invasion du Maghreb ; tribu noble » (B : 165-166). On le retrouve également avec les mêmes nuances dans (Ageron, 1964 : 6) « le nom de *djouâd* désigne l'ensemble des nobles d'origine militaire, celui de *douâouida* une noblesse supérieure prétendument issue de la tribu de *Qoraïch*. Les *djouâd* se désignaient sous le nom de *Mahâll* (les *Beni Mahaâll* : descendants des colonnes expéditionnaires (de la conquête arabe) », il est emprunté par le kabyle sous la forme *lġid* « brave, courageux, héros. Sage, homme respectable » (D : 381).

- 117. Adrar** (k.) « montagne » ; mais il est utilisé avec des sens dérivés ; *yuyal fell-i d adrar* « il se donne de l'importance » ; *ccyel-a yuyal-iyi d adrar* « j'ai peur de le commencer » ; *yeyli-d fell-as udrar n ccyel* « il a beaucoup de travail » ; *mmi-s n udrar* « l'enfant de la montagne » ; c'est un titre utilisé pour se mettre en valeur (homme de parole ; qui n'a pas peur d'affronter les problèmes...)
- 118. Afilales** : Dans le kabyle il n'y a que *afilali* « cuire de ceinture, d'amulette » (D : 205) qui lui soit proche, c'est probablement une francisation morphologique de ce terme avec une terminaison « es » comme pour les noms français au pluriel ; ► par contre dans le berbère du Maroc central on trouve le verbe *fluls* « produire en grande quantité, abonder » ; et aussi le nom *afillis* « animal placé (parce que plus rapide) à l'extérieur dans l'attelage dépiquant les céréales » (M.T : 114) et dans ce cas, il serait un sobriquet exprimant la rapidité, ou peut être aussi la supériorité, la prééminence sur ses pairs.
- 119. Agaoua, Gaoua** : Kabyle habitant la région montagneuse au nord de la chaîne du Djurdjura (D : 280). Personne appartenant aux *Igawawen* qui est la forme plurielle du premier.
- 120. Aggoun, Aggoune, Agoune** /aeggun/ (k.) « idiot, stupide » (D : 980).
- 121. Agni, Agueni** /ag<sup>o</sup>ni/ (k.) « plateau, terrain plat, dégagé, élevé par rapport à l'environnement. Stade » (D : 263). Mais c'est aussi la situation en général, d'où l'expression *fares tagnitt* « profite du moment, de la situation », ou bien *tagnitt tettufaras* « des bons moments, on doit en profiter » (sous entendu, ils sont rares, il ne faut pas rater les occasions des bonnes rencontres).

- 122. Agoudjil** /agujil/ (k.) « orphelin » (D : 254).
- 123. Agsous** « qui frissonne, tremblote » de *gses* « frissonner, trembler, grelotter », ► ou autre forme de *agasis* « sorte de plante à tige dépourvue de feuilles » (M.T : 170).
- 124. Aguenis** du mot kabyle *agens* qui s'oppose dans la maison traditionnelle kabyle à *adaynin*. Le premier est réservé aux humains le second est réservé aux animaux.
- 125. Hafir** /ħafīr/ a, en arabe, les sens « fossé, coupure de terrain. Excavation, fosse étroite. Canal de dessèchement. Fossoyage, fouille, creusement », du verbe *ħfer* « creuser, caver, excaver, fouir, fossoyer. Fouiller, faire des fouilles » ; dans l'arabe de Blida il désigne la rainure creusée dans l'ensoupleau et à Tlemcen, la rainure creusée dans les montants du battant pour maintenir le peigne du tisserand (B : 215-216) ; ► en kabyle il y a le mot *ħafer* « sabot d'équidé ». Il y a aussi le verbe *ħfer* « gratter ; creuser », d'où **Aħfir** /aħfir/ « un trou creusé, une fosse » ; ► en tachelhit il a les sens plus technique de « fosse du forgeron dans laquelle il descend pour battre son fer ou bien le trou dans lequel on fait cuire les poteries » (A-Z. M : 273).
- 126. Ahnoudj** /aħnuǧ/ est un nom à morphologie berbère dérivant probablement du verbe arabe *ħanaġa* (kz, 1 : 501) « faire incliner, faire pencher, aller en biais. Tordre fortement (une corde). Prononcer des mots inintelligibles (avec accent). Tordre les mots, les paroles que l'on prononce. Se reposer. Cacher. Se dépêcher » et aurait alors le sens de « quelqu'un qui parle de manière inintelligible », c'est-à-dire un sobriquet pour désigner soit un bègue soit quelqu'un qui a une manière particulière de parler. ► Avec un tout autre sens, nous avons le mot arabe *ħinġu* « racine, origine (d'où l'on vient) » (kz, 1 : 501), et dans ce sens, *Ahnoudj* désignerait un ancêtre, le père fondateur.
- 127.** Les termes arabe *qerġeġ* « bavarder, babiller, jaser » et *qerġaġ, qerġiġ* « espèce de petit oiseau<sup>202</sup> » (B : 789) sont certainement des formations expressives en relation avec le sens « jaser » ; **Akardjoudj** serait alors un sobriquet dans le sens de quelqu'un qui parle trop, qui jase.
- 128. Akchout, Akcheut** : peut dériver de deux racines QCṬ ou KCṬ et on obtient deux mots différents. La première racine nous donne *aqcuṭ* (ar.) « le surfaix, quelqu'un qui est

---

<sup>202</sup> Si cet oiseau est dénommé à partir de *qerġeġ*, c'est certainement parce qu'il a cette qualité de jaser, de crier sans arrêt.

rajouté, en plus » de *qcaṭ* « corde, sangle par-dessus la charge d'un mulet pour l'assujettir, surfaix » (B : 804), ► ou bien du kabyle *taqucciṭ* « petit fagot de bois » (D : 645), *aqeccuḍ*<sup>203</sup> serait son augmentatif « gros fagot de bois ». ► De la seconde racine on aura *akcuṭ* « quelqu'un qui est dépourvu de poils » de *kceṭ* (ar.) « racler les peaux après qu'elles les ont baignées dans la chaux pour en ôter le poil » (B : 867-868).

- 129. Akelal, Akillal :** *Aq°ellal, aqellal*<sup>204</sup> signifie en kabyle « poterie de fabrication industrielle, non kabyle, vernissée par divers procédés, de formes très diverses, telles que les vaisselles de faïence, porcelaine, les terres cuites » (D : 660) ► et en tamazight du Maroc Central : « grand pot de terre ; grande cruche. Tête, crâne ; protubérance du crâne » (M.T : 531), c'est probablement cette dernière acception qui en est utilisée, et signifierait alors quelqu'un qui a une grosse tête, ou une protubérance du crâne.
- 130.** De la racine arabe XRB (B : 271), est formé le verbe *xreb* « détruire. Bouleverser, mettre en désordre, en confusion. Démolir, renverser, ruiner. Dévaster, désoler, ravager » ; *xarab, xerba* « ruine, maison ruinée. Masure. Bouge, chenil. Ecurie, étable » d'où l'emprunt kabyle **Akhrīb** /axrib/, **Kherīb, Khrib** « ruine, battisse en ruine » (D : 905).
- 131. Akour** « pelote relativement grande », augmentatif de *takourt* (k.) « pelote. Boule. Bobine de fil » (D : 412) ; ► on peut également comprendre *æekkur*, « aspérité, tout ce qui gêne (dans une mauvaise literie, dans un soulier) » (D : 983), « toute bosse ou enflure qui sort d'une surface régulière/unie ».
- 132. Akrou** /aqur/ (k.) « enfant, petit enfant ».
- 133. Alalout**, c'est à partir de *ℰellal*, nom propre masculin (B : 670) qu'on a probablement formé un patronyme *Allalou*, auquel l'administration a ajouté un *t* à la fin<sup>205</sup>. Viendrait-il de *teḷlila* (ar) « air accompagné de tambour de basque que chantent les femmes quand le nouveau marié est introduit chez l'épouse » (B : 670) ? auquel cas il désignerait un

---

<sup>203</sup> Cette alternance vocalique est bien attestée dans le kabyle, surtout entre deux régions différentes.

<sup>204</sup> Dans la région étudiée, *aqellal* signifie « testicule ».

<sup>205</sup> Ce que nous avons vérifié pour le patronyme *Aissat*.

homme qui chanterait cette air<sup>206</sup>. ► Il peut également provenir de *εilel* (pl. ar.) « causes, principes. Prétextes, motifs. Fléaux (au fig.). Maladies, défauts, affections. Hydropisies, carreaux » (B : 670), qui est proche du verbe kabyle *εellel* « gonfler, enfler ; importuner, agacer », d'où *lεella* « hydropisie, ascite ; gros ventre (vulgaire) » et *aeelliḍ* (péjoratif) « gros ventre », *taεelliḍ* « gros ventre d'enfant rachitique » (D : 984), et dans ce cas on peut supposer un sobriquet *Taεellalut/Taεellaluḥ* « qui à un gros ventre, ventru ».

- 134. Amalou** « ubac », du nom commun *amalu* (k.) « versant le moins ensoleiller, le côté de l'ombre (D : 498) ; ubac » du kabyle *tili* « ombre », ce nom est à l'origine de beaucoup de toponymes en Afrique du Nord.
- 135.** La racine arabe EM nous donne les verbes : *εemma* « s'étendre à tout, être général, universel, commun à tous. Couvrir entièrement, envelopper » ; *εemmem* « coiffer d'un turban. Se coiffer d'un turban » (B : 676), c'est ce dernier qui a donné l'emprunt kabyle **Amame, Amam, Ammam**<sup>207</sup> /aεmam/ « turban (qu'on met sur la tête) ».
- 136. Amaouch, Amaouche** /aεuεuc/ (k.) « chétif » d'où **Maouche, Lamaouche ; Tamaoucht Tamaouche, taeuεuct** « chétive »
- 137. Tamarat**<sup>208</sup> féminin de *Amara* « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (M.H : 153).
- 138. Amchour**<sup>209</sup>, habillage de la morphologie du nom kabyle de l'arabe *macar* « homme qui se pavane, qui a une démarche dédaigneuse », ► ou de *micr* « qui a le teint très-coloré, très-rouge (homme) » (kz, 2 : 1109).

<sup>206</sup> Former un nom à partir d'un chant qui est, normalement, réservé aux femmes ne peut être qu'un sobriquet à l'origine.

<sup>207</sup> On pourrait le lire *aeemmam* du kabyle *εemmem* « faire semblant de ne pas voir, de ne pas comprendre » du verbe *εmu* « aveugler » (D : 988).

<sup>208</sup> C'est la forme utilisée pour désigner une femme appartenant aux *Ait Amara*.

<sup>209</sup> On peut certainement le rencontrer comme nom de lieu avec plusieurs sens : *macara, macira* « produire ou avoir des feuilles appelées *macra* (se dit de certains arbres, des plantes) » ; *macira* « être vif, gai, ardent », « diviser, séparer et disperser quelque chose. Vêtir, habiller quelqu'un, lui mettre des vêtements sur le dos. Etre agité par un vif penchant sexuel », « produire des plantes, des herbes, se couvrir de végétation (se dit du sol). Allonger son corps et le détendre presque en courant », « être d'un vert vif (se dit du feuillage). Paraître riche,

- 139. Ameriout** viendrait du *tamaziyt* du Maroc central où sont attestées les formes : *mray* « être difficile ; pénible. Etre dur, ardu. Etre inconmode », *amray* « difficulté ; dureté (fig.) ; complication » (M.T : 434), il aura alors le sens de quelqu'un de dur, de difficile et de compliqué, ► ou de l'arabe *mert, mirt* « plaine sans végétation, mais dont le sol est humide. Désert, nu et humide (lieu). Qui n'a pas de sourcils (homme) » (kz, 2 : 1086) et aura le sens d'homme qui n'a pas de sourcils.
- 140. Ameza, Amezza, Amza**<sup>210</sup> : un individu de la tribu *Imezzayen*. Il pourrait dériver de deux racines différentes : MZ (D : 531), donc en relation avec le verbe kabyle *mzi* « polir, lisser et passif » d'où *azemzi* « galet, pierre qui sert à polir ». ► Il pourrait également dériver du verbe *ezzi* « tourner, entourer, être rond », dans ce cas *Imezzayen* serait un nom d'agent qu'on peut expliquer de trois manières différentes : ► a) Un surnom en relation avec une caractéristique physique de leur aïeul : « il est rond, peloté, comme un galet... » ; ► b) « Ceux qui tournent », ce serait probablement en relation avec une activité donnée, certainement un rituel ; ► c) « Ceux qui entourent », dans ce cas se serait leur position géographique, en effet cette tribu se situe aux alentours de la ville de Béjaïa.
- 141. Amghar, Ameghar**<sup>211</sup> (k.) « homme âgé, vieillard, beau père par rapport à la belle fille » (D : 508) ; et « sage ; chef » (comme dans *amγar n taddart* « chef du village »).
- 142. Amrud** (k.) petit bâtonnet utilisé par les femmes kabyles pour enduire leurs yeux de *tazult*<sup>212</sup>, produit traditionnel de beauté en Kabylie, dans ce cas **Amroud** désignerait quelqu'un de maigre ou de chétif. ► Ou de l'arabe *mred* « se traîner par terre. Etre rebelle, audacieux » (B : 927) et rejoindrait le kabyle pour le premier sens, ou désigner

---

avoir toute l'apparence d'aisance, de richesse. S'habiller, se mettre des vêtements sur le dos. Faire emplette d'étoffe, etc., pour avoir de quoi habiller sa famille, sa maison » (kz, 2 : 1109).

<sup>210</sup> Cette dernière forme peut être lue *Hemza* « lion » (M.H : 212).

<sup>211</sup> Et (tou.) : « Le terme *amγar* (pl. *imγaren*) sert souvent à désigner les "pères". La connotation positive du terme renvoie davantage à un groupe social qu'à la parenté. *Amγar*, aux multiples traductions ("père", "chef", "vieux" voir "mari"), contient une notion de respectabilité, de sérieux, conséquente à l'ancienneté, à l'expérience de la vie » (Bourgeaot, 1976 : 11).

<sup>212</sup> *Tazult* « préparation à base de galène pour les paupières employée en remède ou en fard » (D : 942).

un homme intrépide, quelqu'un d'osé, d'audacieux, qui n'a pas froid aux yeux ; un rebelle.

- 143. Ankik** de *aenqiq* (k.) « cou » (D : 993).
- 144. Aouacif**, individu de la tribu des *At Wasif* (D : 759), de *asif* (k.) « rivière, oued ».
- 145. Aoughlis** /*aweylis*/ individu des *At Weylis*, tribu kabyle se situant sur la rive nord de la Soummam, à environ 50km de Béjaïa.
- 146. Aouiche**<sup>213</sup> /*æwic*/ (k.), masculin de *Aicha* /*εica*/ « femme vive, active, vivante, dynamique » ; les patronymes **Aouch**, **Aouche**, **Aoucha** sont de légères déformations du même prénom.
- 147. Aoulak** /*æulak*/ dériverait de *elek* (k.) « se moquer de ; plaisanter » (D : 984), il aura le sens de plaisantin, ► mais selon Parzymies (1985 :42) il viendrait du turc *Awlaq* « courrier, messenger ».
- 148. Aoumad** : peut être de *aḥumad* (k.) « marchand ambulant des ustensiles de terre cuite », ► ou de *εumud* (ar.) « jeune homme dans toute la vigueur de la jeunesse » (kz, 2 : 362), ► et selon (A-Z M : 353), *ummad* en kabyle désigne une graminée non identifiée du genre *adles*, diss, assez dure dont on se sert dans certaines localités pour couvrir les huttes et les meules de foin, *itemma* (D. : 486). Destaing le confond avec le diss, *ampelodosmos* (Destaing : 96), dans ce cas il serait d'origine toponymique ; il pourrait, toujours dans la même hypothèse, être rapproché de *ag<sup>o</sup>emmaḍ*<sup>214</sup> « le côté, la côte, le versant d'enface ».
- 149. Aounit** « enfant grand de taille » de *aεnaṭa* (ar. cl.) « Avoir un fils grand de taille, être père d'un fils grand de taille »<sup>215</sup> (kz, 2 : 385).
- 150. Aouragh** : *awray* (k.) « jaune, pâle » du verbe de qualité *iwriy*<sup>216</sup> « être jaune, jaunir. Etre pâle, livide » (D : 874).

---

<sup>213</sup> Le schème masculin, ajouté à un nom féminin, a valeur d'augmentatif, mais quand il est rajouté à un nom humain il désigne une femme hommasse, en général c'est un dérivé péjoratif.

<sup>214</sup> Le g spirant est réalisé w dans certaines localités de la Kabylie.

<sup>215</sup> Dans le kabyle on trouve *εεiniḍ* « dent supplémentaire mal plantée. Canine proéminente » (D : 992), avec la présence de cette idée de longueur (appliqué à une dent).

- 151. Aourane** /awɛran/ (k.) « difficile », c'est un adjectif du verbe de qualité *iwɛir* « être difficile, dur, pénible. Etre difficile de caractère. Se faire craindre ; se faire respecter » (D : 885-886).
- 152. Aouzeleg** : quelqu'un des *Iwzellagen*, qui se trouve à Ighzer Amezqran. Probablement de la racine kabyle ZLG<sup>217</sup> qui a le sens générale de « tordre ; déformer ; être de travers » (D : 943), ► mais dans la région étudiée le verbe *zleg* a en plus le sens de « jeter au loin, éloigner (quelque chose de peu d'importance, ou dont on ne veut pas) en jetant ». Le 'aou' initial serait alors le schème de filiation kabyle *aw* (cf. partie morphologie).
- 153. Araoune**<sup>218</sup> « qui louche » de *reɛwen* (k.) « loucher ».
- 154. Ardjoun, Ardjoune** /æɛrjun/ (k.) « régime de datte (D : 1001), bourgeon d'une plante » ; **Ardjoun**<sup>219</sup> est peut être une mauvaise transcription de *aɛerjun*, où l'on a mis un *m* à la place du *n*.
- 155. Aeric** (k.) « claie suspendue au dessus du foyer (on y faisait sécher les glands). Berceau d'herbe et de feuillage aménagé dans un arbre pour y faire la sieste ou y déposé les figes. Cahute où l'on dépose les olives. Treillis ; treillages de vigne ; tonnelle. Civière pour transporter le blessé, le mourant. Quartier du marcher où l'on vend la viande ; abattoir » (D : 999), et dans l'arabe algérien *eric* « berceau de vigne, treille. Tonnelle » (B : 643), mais de façon assez général il désigne des vignes grimpantes. C'es pourquoi le mot *aeric*, et sa forme plurielle *iericen* sont très nombreux dans la toponymie kabyle ; c'est de là que nous vient le patronyme **Ariche**.

---

<sup>216</sup> Le pluriel *iwrayen* est aussi un substantif désignant « une période de l'été où les champs commencent à jaunir » (D : 874).

<sup>217</sup> Cette racine a donné aussi les substantifs : *azlag/tazlagt* « collier » ; ► *tamezlug* « fil de laine très tordu pour exécuter des bordures de tissage, des ceintures, etc. » (D : 943).

<sup>218</sup> Il y a en arabe un terme *raɛün* « dur. Qui est sans cesse en mouvement. Obscurité de la nuit » (kz, 1 : 884), et *Araoune* serait quelqu'un de dur, qui se déplace sans cesse, et peut être aussi qui aime à se déplacer dans l'obscurité de la nuit.

<sup>219</sup> Mais on peut également le lire *rġum* « attendez », impératif, 2<sup>e</sup> personne pluriel du verbe *rġu* (k.) « attendre. Espérer » (D : 718).

- 156. Arkoub, Argoub**<sup>220</sup> de *aerqub* (k.) « olivette, champ d'olivier » (D : 1002) ► ou de l'arabe *erqub* « mamelon. (au pl.) Chaîne de collines ; se dit aussi des collines qui sont au pied d'une montagne, de ses derniers contreforts ; hauteurs. Tendon d'Achille. Jarret » (B : 648-649), dans les deux cas, c'est certainement un nom de lieu.
- 157. Assous**<sup>221</sup> est probablement une simple altération de l'ethnique *Alassous* ; *alassus* pourrait désigner une communauté spécialisée dans le blanchiment à la chaud ou qui creuse des fondations, il dériverait de l'arabe *lesses* « blanchir à la chaux le soubassement d'une chambre jusqu'au carrelage. Creuser des fondations (Ouest) » (B : 899), ► mais il pourrait être le nom attribué à l'ancêtre hyponyme et signifierait alors « le fondateur », c'est-à-dire le fondateur de la tribu.
- 158. Atilous**<sup>222</sup> il n'est attesté que dans le mot *bu-tellis* (k.) « cauchemar ; terreur nocturne. Cécité partielle ; faiblesse de la vue » (M.T : 723), et désignera un mal voyant.
- 159. Azeboudj, Azeboudje, Azebouche, Azzebouch, Azzebouche, Zebboudj, Zeboudj** de *azebbouj* (k.) « olivier sauvage, oléastre ».
- 160. Azghough, Azeghough** : *zγuy/zγuyyu* (ar. alg.) « croquemitaine, revenant, fantôme » (B : 435).
- 161. Azib** de l'arabe *ezib* « campement d'une tribu qui suit les pâturages ou qui s'établit à proximité d'un lieu qui produit des fruits pour la faire vivre. Portion de terre affectée au pâturage. Habitation de printemps et d'automne. Gourbi ou tente de berger pendant la saison de pâturage. Ferme habitée pendant les travaux agricoles. Ferme » (B : 651) qui a donné l'emprunt kabyle *aezib*, avec un sens proche, « établissement agricole ou habitation isolée dans la campagne ».
- 162. Azir**<sup>223</sup> de *izir* (k.) « jet de lait sortant de la mamelle » (D : 955).

---

<sup>220</sup> Il peut être un dérivé de *erqeb* « couper les jarrets d'un animal. Faire diversion en pays ennemi » ; *Arqub* serait le soldat chargé de faire diversion.

<sup>221</sup> Il peut signifier « salaud » de *esşaş* (ar.) « qui trouve toujours à redire. Salaud » (B : 656).

<sup>222</sup> On peut imaginer un dériver expressif *aetillus* à partir de *aetall* « vêtement » (M.T : 862), et exprimera le port d'un certain habit, ou un attachement à cet habit.

<sup>223</sup> Le *z* est emphatique dans le Dallet, mais il est simple dans la région étudiée.

- 163. Aznag**<sup>224</sup> /aʒnag/ : nom d'une tribu kabyle, qui serait un adjectif berbère de couleur, du verbe *zenneg* « être dans l'embarras ; avoir honte, rougir de honte » (M.T : 809), ce serait donc des rouquins.
- 164. Azri** signifierait « qui est resté célibataire à un âge très avancé », du kabyle *aæzri* « célibataire ayant dépassé l'âge normal du mariage » (D : 1015) ; ► ou de l'arabe *æzri* « garçon d'écurie, palefrenier. Valet à la suite de l'armée » (B : 651).
- 165. Azroug** (k.) « petit couloir, petit passage entre les maisons des villages traditionnels », ça devait être un odonyme.
- 166. Azzi**<sup>225</sup>, **Azi** /aæzʒi/ (k.) « rouge-gorge », ► signifiant aussi, avec un usage métaphorique, « fier, altier, ... ».
- 167. Azzou**<sup>226</sup> (k.) « genêt épineux », prononcé dans certaines localités *azzu* dans d'autres *azzezu* ; ► ou *æzzu* de *aæziz* celui qui est chère.
- 168. Azzoug**<sup>227</sup>, **Azoug**, **Azzouk**, **Azouk** /Aæzʒug/ (k.) « sourd ».
- 169. Cheraft, Cherrafet, Charaft** de *tacaraft* (k.) « âgée. Expérimentée. Intelligente, habile » (D : 107)
- 170. Tadjenant, Tadjennant** (k.) « petit verger, jardin ».
- 171. Ibril** du kabyle *yebrir* « avril »<sup>228</sup>.

---

<sup>224</sup> Cet ethnonyme est francisé en *Senhadja*, c'est aussi le terme utilisé en arabe. Dans notre cas, il s'agit probablement de la tribu des *Iznagen* qui recouvre à peu près la commune de *Sémaoun*, se situant sur la rive sud de la Soummam à une trentaine de Km de Béjaïa.

<sup>225</sup> Ils peuvent être compris *æzzi* (k.) « présenter des condoléances », ► *Azi* (k.) « renvois, éructations, aigreur d'estomac, pyrosis (D : 883), nausées ».

Le terme *azi* se trouve dans le Dallet sous la forme de l'état d'annexion, *wazi*. Ce terme c'est morphologisé sous cette forme dans la plupart des régions de la Kabylie, cependant la forme simple *azi* est toujours attestée dans certaines régions comme c'est le cas à Berbacha dans la wilaya de Béjaïa

<sup>226</sup> On peut le lire *zzu* (k.) « griller » ► ou *zzu* (k.) « planter ».

<sup>227</sup> On peut aussi comprendre *azzug*, terme générique désignant les plats traditionnels qui ont des sauces et qui ne se mangent pas avec du pain, car sont fait à base de semoule ; ► ou déverbatif concret de *bzeg* « être mouiller, enfler », *azzug* (k.) « enflure, le fait d'être enflé. Le fait d'être mouillé » (D : 934).

<sup>228</sup> On trouve une autre forme avec le même sens dans l'arabe tunisien : *bril* « Avril (Tun) » (B : 48).

172. **Idjer** : du nom de la tribu *At Yegğer* en Kabylie, on obtient la forme berbère *Ayegğger* « un individu de cette tribu ».
173. **Iffis** de *ifis* (k.) « hyène », ► ou *iffis* (k.) « trèfle (fourrage) » (D : 233).
174. **Ifri** (k.) « escarpement ; rocher escarpé. Grotte ; abri sous roche » (D : 218).
175. **Ighil** /iyil/ (k.) « bras, membre antérieur. Coudée, longueur de l'avant-bras, du coude au bout des doigts. Colline » ; **Ighilt**<sup>229</sup>, **Tighilt**<sup>230</sup> /tiyilt/ « petit bras. Petite colline », féminin du précédent (D : 608) et « proéminence » (Ouadhah, 2002 : 12).
176. **Igmir, Iguemir, Igmeur**<sup>231</sup> /igemmir/ (k.) « pente, terrain en pente » (D : 261).
177. **Iken, Ikene, Ikken, Yekken, Yeken, Yekene, Yakken** de *iken* (k.) « jumeau » (D : 411).
178. **Imerzeg** (k.) « aigre, amer » de *irzig* « être amer », ► ou *imirzig* « bile » (D : 747).
179. **Oumlil, Oumelil, Oumellil**<sup>232</sup> : c'est un adjectif kabyle signifiant « blanchâtre », ► mais c'est aussi un substantif désignant un type d'argile, *umlil* « argile blanche dont on se sert pour décorer les poteries, ainsi que les soubassements intérieurs de la maison » (D : 498), raison pour laquelle ce nom est très répandu comme nom de lieu.
180. **Izemm** (k.) « lion », ► ou « il a fermé hermétiquement » du thème verbal *zemmem* (k.) « fermer, clore, boucher. Joindre exactement » (D : 945).
181. **Ouchen, Ouchene** /uccen/ (k.) « chacal ».
182. **Oudane, Ouddane, Ouddene** « type de lynx africain » de *ūdān* (ar.) « espèce de chat-tigre. Lynx (Alg.) » (B : 1049) et « caracal, lynx d'Afrique » (B : 22).
183. **Ougour** /ugur/ (k.) « obstacle contre lequel heurte le pied pendant la marche. Souffrance, difficulté » (D : 270).
184. **Ourti** /urti/ (k.) « verger, particulièrement de figuiers » (D : 735).

<sup>229</sup> Ce nom est amputé de l'initiale *t*, morphème du féminin.

<sup>230</sup> Ce sont des noms très répandus dans la toponymie berbère.

<sup>231</sup> Cette dernière forme peut dériver de *gmer* (k.) « cueillir ; butiner » (D : 261), ce serait une forme verbale à la troisième personne du masculin singulier et signifierait « il a butiné ».

<sup>232</sup> On peut le segmenter *Oum Llil* « mère de la nuit ».

- 185. Tacheraft, Tacharaft, Tacharaft** /tacraft/ (k.) « partie supérieure d'un pignon. Arrondi de burnous » (D : 107).
- 186. Tafat** (k.) « lumière. Clarté » (D : 189).
- 187. Taghanimt** /tayanimt/ (k.) « roseau ; pied de roseau. Variété de figues » (D : 620).
- 188. Tagzout, Takzout**<sup>233</sup> /tayzut/ (k.) « champ, terrain en bordure de rivière. Terre d'alluvions » (D : 634).
- 189. Tahachent** c'est le mot arabe *heccāna*, « palmier sauvage, palmier abandonné » (B : 207), habillé d'une morphologie berbère, ► il pourrait aussi référer à une femme de la famille *Hachani* (cf. ce patronyme).
- 190. Tahadjrit, Tahdjrit, Tehedjerit, Tahadjirt** : berbérisation formelle de *Hadjar*<sup>234</sup> « la migrante (sur le chemin de Dieu) », ► ou féminin berbère de *Hedjar* /heğğär/ « carrier. Tailleur de pierres. Marbrier. Sculpteur (Maroc) » (B : 181).
- 191. Tahanout** /tahanut/ (k.) « boutique ; magasin. Bureau ; cabinet » (D : 329), c'est le mot arabe *hänüt*<sup>235</sup>, « boutique. Magasin, atelier », habillé de la morphologie berbère d'un nom féminin.
- 192. Tahrouit** /tahrawt/ (k.) « matraque, massue, arme de bois dur à arêtes vives » (D : 294).
- 193. Taka**<sup>236</sup> de *taqa/ taqqa* (k.) « genévrier (bot.). Connue en toponymie : gros village des *At Yahya*, célèbre surtout en raison de la mémoire de son protecteur Chikh Mohend Oulhoussine, mort au début du siècle (20<sup>e</sup> siècle) » (D : 637).

---

<sup>233</sup> Ou berbérisation morphologique du mot arabe *tekkāza* /teggāza « diseuse de bonne aventure, devineresse (Tun.), syn. *gezzāna* » (B : 109).

<sup>234</sup> Il y a deux causes de sacralisation de ce prénom féminin. D'abord parce que ce nom est porté par une femme qui était mère et épouse de deux prophètes cités par le Coran (Abraham et Ismaël), ensuite parce qu'il dérive de *el hiğra* « l'émigration (du prophète de la Mecque vers Médine) » qui est un acte fondateur de l'islam.

<sup>235</sup> D'après A-Z M, *aħanu* revêt différentes significations dans les parlers berbères. En kabyle, *aħanu, iħuna*, « vestibule, entrée couverte » (D, 327). ► En tamazight, *aħanu* signifie pièce, chambre ; mais aussi étable, pièce réservée dans une maison aux bêtes de somme, écurie (M.T, 246). ► Dans le parler berbère de Djebel Bissa, *ħanu, iħuna*, est donné avec le sens de gourbi. *aħanu*, chambre (Laoust II, 3), ► enfin *aħanu n teqbilt* est le grenier communal ou la maison communale (A-Z M).

<sup>236</sup> En lecture directe on aura le nom commun kabyle *takka* « poussière fine et dense provoquée par le battage » (D : 390), ► mais on peut aussi penser à l'arabe *taqā* « craindre (Dieu) » d'où est tiré *taqiy* « qui craint Dieu,

- 194. Takhedmit** « servante, bonne », c'est l'habillage avec une morphologie nominale berbère du nom arabe *xdima* « servante, chambrière, bonne, domestique, gouvernante » (B : 270), ou du kabyle *taxdimt* féminin de *axdim* « ouvrier ; serviteur. Employé. esclave » » (D : 891).
- 195. Takzouzt** /taqzuzt/, féminin de *aqziz* (k.) « petit enfant », c'est un terme péjoratif pour parler des petits enfants<sup>237</sup>.
- 196. Taligante** de *talgunt* (M.C.) « petite pioche » (M.T : 372), ► ou « endroit d'une forge où l'on détrempe le métal » de *leggen* (k.) « détremper, adoucir un métal par cuisson » (D : 448).
- 197. Talmat, Telmatt** /talmat/ (k.) « prairie ; endroit marécageux, humide et herbeux » (D : 454).
- 198. Tameriout**, morphologie berbère de *meryūla* (ar.) « coureuse, catin, donzelle, bambocheuse. Femme galante » (B : 930).
- 199. Aoumer** individu appartenant aux *At Amer*, de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité ».
- 200. Tamert, Tammart** /tamart/ (k.) « barbe. Menton. Honneur » (D : 512), ► mais *Taemert*, une femme des *At Amer*, serait plus probable.
- 201.** Le prénom *Mamoun*<sup>238</sup> « qui a la protection (de Dieu), le protégé, l'assuré » vient de *Ma'moun* (adj. ar.) « cru, croyable, accrédité, affidé, de confiance, digne de foi, sûr. Protégé, en sécurité. Consignataire, dépositaire d'une somme. Sûr, assuré, sans danger (remède) » (B : 19-20) ; **Tamimoune** serait la féminisation de ce nom avec la morphologie berbère, certainement *Tamimount*, transcrite sans le *t* final.

---

pieux, dévot » (B : 108), ► ou *ṭāqa* (ar. cl.) « pouvoir, puissance. Portée, capacité de l'esprit. Possibilité de » (B : 618).

<sup>237</sup> Par exemple qui est las d'être importuné par les enfants du voisin lui dira : *jmeε iqzaz-ik yur-k* « garde tes enfants chez toi », en français on dira « garde tes morveux chez toi ». Le mot « morveux » rend bien compte du contexte mais n'a pas le même sens.

<sup>238</sup> L'histoire musulmane a connu un roi très célèbre portant ce prénom, c'est *Al Maamoun* « 7<sup>ème</sup> calife abbasside de Baghdād (813-833), célèbre pour avoir créé un mouvement littéraire et scientifique sans précédent » (B-S : 37), fils du roi *Haroun Al Rachid* encore plus célèbre.

- 202. Taouchirt** certainement une berbérisation formelle de *wācira* (ar.) « femme dentiste qui affine les dents d'une autre femme en les dentelant en forme de scie » (kz, 2 : 1541), ► ou « annonceuse de bonnes nouvelles, devineresse » de *cir* (ar., k.) « annoncer, laisser prévoir ou deviner » (D : 103).
- 203. Taouilt** à relire *taewint* (k.) « petit trou creusé dans la terre pour conserver de l'eau ; petite source naturelle », ► ou berbérisation formelle de *εewla, εawila* (ar.) « cri, lamentation pour implorer le secours » (kz, 2 : 412).
- 204. Taouint** /taewint/ (k.) « petit trou creusé dans la terre pour conserver de l'eau ; petite source naturelle qui se déverse généralement dans *taewint* ».
- 205. Taraft**<sup>239</sup> féminin de *aεerraf* (M.C.) « devin, sorcier » (M.T : 854).
- 206. Tarebhat** morphologiquement c'est le féminin de *Rabeh*, il peut signifier « la gagnante, celle qui gagne ; mon gain » ► ou « une femme de la famille *Rabeh* ».
- 207. Tarikt, Tariket** /tarekt/ (k.) « selle de cheval à dossier » (D : 720).
- 208. Tarzalt** /taɣzalt/ (k.) « gazelle. Belle femme » (D : 636).
- 209. Tata** /tata/ (k.) « caméléon » (D : 819), ► ou /ṭaṭa/ qui est un hypocoristique de *Faṭīma*.
- 210. Tazdait** /tazdayt/ (k.) « palmier dattier » ; **Tazdatt** en est une autre forme.
- 211. Tazeourt** /tazwert/ (k.) « ce qu'on met en premier (comme protection)<sup>240</sup> » de *zwir* « précéder ; passer devant » (D : 962).
- 212. Tazoumbait** /tazumbayt/, nom d'unité de *azumba* (s. coll. k.) « pin. Pomme de pin ».
- 213. Tazrart, Tazerart**<sup>241</sup> (k.) « petit collier ».
- 214. Tidjet**<sup>242</sup> est un mot attesté dans la Kabylie du sétifois, il désignerait une plante (que nous n'avons pas pu identifier). Cette hypothèse est étayée par l'origine toponymique de

<sup>239</sup> On peut également penser à *aref* (M.C.) « filer (mettre en fil), tordre, torsader, corder (du chanvre, des fibres de soie...) et pass. » (M.T : 569).

<sup>240</sup> Par exemple le cuire qu'on met dans les souliers.

<sup>241</sup> Ou *ažrar, tažrart* (k.) « gravier, petits cailloux », ► ou, selon (A-Z M : 271), un toponyme signifiant « terrain schisteux ».

ce patronyme (c'est un micro-toponyme propriété agricole de la famille dans la commune de Timezrit, serait-il un patronyme accolé à cette famille par l'administration coloniale ?, il est aussi attesté comme nom d'un grand village dans la wilaya de Boumerdes).

- 215. Tighidet** /tiyidet/ (k.) « chevrette ».
- 216. Tighit** « pouvoir, capacité » de *γiy* (M.C.) « pouvoir, être capable de..., supporter, arriver à » (M.T : 211), ► ou *tiyilt* (k.) « petit bras. Petite colline ».
- 217. Tigmit, Tiguemit** de *tigemmi* (k.) « vaste terrain de culture » (D : 260), ► ou « croissance, développement, excroissance » de *gem/gmu* (k.) « croître, se développer ».
- 218. Tiklet** c'est un toponyme à une vingtaine de km à l'ouest de Béjaia.
- 219. Tilkout** déformation de *tilkit* (k.) « pou », il désignerait quelqu'un « qui est très petit, chétif », ► ou, s'il s'agit d'un toponyme, de *tilekki* (M.C.) « terre fertile humide. Limon. Terre de culture au bord d'un fleuve, d'une rivière » (M.T : 377).
- 220. Timzit** de *timzet*<sup>243</sup> (k.) « un grain d'orge » (D : 529), ► « un petit galet » de *mzi* (k.) « polir », d'où le nom d'instrument *azemzi* « galet (pour polir) ».
- 221. Tiouit** /tiwwit/ « cuisson », non d'action du verbe *eww* (k.) « être cuit ».
- 222. Tiril** certainement à relire *Tiyilt* « petit bras. Petite colline ; crête ».
- 223. Tizi** (k.) « col, colline ».
- 224. Torchicht** et **Torchit** seraient des formes berbérisées du nom *Torchia* /torcial/ (ar.) « sourde » (cf. Torchiat).
- 225. Toufouta** de *tafuta* (k.) « pièce d'étoffe qu'utilisent les femmes pour ceindre et couvrir le bassin » de *fūta* « pagne, fouta, pièce d'étoffe dont on se ceint les reins en guise de jupon. Essuie-mains, serviette. Pièce d'étoffe du genre serviette-éponge avec laquelle les

---

<sup>242</sup> Mais plusieurs étymons peuvent être stipulés, on en cite *teğğet* « bécassine (Metidja) » (B : 100) ; ► *utüğät* (s coll., ar. dial.) « espèce de datte (Laghouat) » (B : 114) ; ► *tağğa* (ar. cl.) « pré, jardin où se trouve des bassins, des pièces d'eau » (kz, 1 : 218).

<sup>243</sup> Ce terme est d'un emploi rare, c'est le collectif/pluriel *timzin* qui est le plus souvent utilisé. Pour parler d'une graine on utilise généralement *taceqqayt n temzin* « graine d'orge ».

femmes d'Alger s'enveloppent pour sortir » (B : 767), ► ou de *futa, tfuta* (M.C.) « être fichu, perdu, détruit, endommagé ; esquinter, être esquiné, épuisé » (M.T : 137).

**226. Touguît**<sup>244</sup> de *tigit* (k., M.C.) « action de faire, de réaliser ; le faire, l'accomplissement » (M.T : 143), ► ou de *tigg°it* (M.C.) « écorce, morceau d'écorce encore verte » (M.T : 145).

### IV.3. Patronymes à morphologie du pluriel berbère

Ce sont les patronymes qui ont la morphologie du nom berbère mais au pluriel.

**227. Aliouane, Alliouane, Alliouene** de *Iealiwen* « les Alides », la forme kabyle de plurielle indiquant la filiation, de *ēali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

**228. Bouhouchene** serait le pluriel de *Bahouche* qui est un hypocoristique de *Bahi* « beau, brillant, splendide, éclatant » (B : 81).

**229. Ichalal, Ichallal** /iceɛlal/, et **Ichalalen, Ichallalene**<sup>245</sup> /iceɛlalen/ de l'adjectif kabyle *aceɛlal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (D : 122).

**230. Edjouadiene** « braves, courageux, nobles », pluriel de *Adjouad* ; **Ladjouada** en est un collectif.

**231. Imoula** « ubacs » plurielle de *amalu* (k.) « versant le moins ensoleiller, le côté de l'ombre (D : 498) ; ubac » ; d'où les formes amputées de la voyelle initiale : **Moula, Moulla**, ► ces deux formes se retrouvent aussi en arabe avec le sens : « maître, possesseur, propriétaire, seigneur ».

**232. Imoussaine**<sup>246</sup> « ceux de (la famille) *Moussa* », pluriel de *Moussa* qui est l'équivalent arabe de Moïse.

---

<sup>244</sup> Ou *Toughit* déformation de *tiyilt* « petit bras de montagne, petite colline » (OY : 419).

<sup>245</sup> Ce radical peut être lu de plusieurs manières :

► *Aclal* (k.) « lulette » (D : 87) augmentatif de *taclalt* « lulette. Trou de serrure. Bouton de fleur, bourgeon. Petit morceau de bois en biseau à l'ouverture d'une flûte » (D : 88).

► *Acellul* (k.) « ce qui pend, pendeloque », ► qui est aussi utilisé péjorativement pour désigner « pénis »

► *Cellel* (k.) « recouvrir d'or, d'argent. Cheviller, river, fixer » (D : 87) d'où le nom d'agent *acellal*, et dans ce cas on a le sens, plus précis, de nom de métier.

233. **Yarichene, Larichene** pluriel de *Aeric* (k.) « claie suspendue au dessus du foyer. Cahute. Treillis ; treillages de vigne ; tonnelle » (D : 999), et dans l'arabe algérien *eric* « berceau de vigne, treille. Tonnelle » (B : 643) (cf. Ariche).
234. **Azzougienne, Azzouguen, Azzougene, Azzouguenn, Azougene** /iæzzugen<sup>247</sup>/ (k.) « sourds ».
235. **Bahirene**<sup>248</sup> : de *ibhiren* (k.) pluriel de *ibhir*, « grand jardin », qui est un dérivé expressif augmentatif de *tibhirt* « jardin, potager » (D : 17).
236. **Cheriguen, Cheriguenne, Cheruguen** /icerrigen/, « déchirures », pluriel de *acerrig*, « déchirure », déverbatif concret de *cerreg* (k.) « déchirer, dilacérer, lacérer. Crever ».
237. **Djenane, Djennane** « jardin, verger » de *ġnān* (ar., k.) « jardin. Jardin fruitier, verger. Maison de campagne aux environs d'une ville », ► ou « jardinier » de *ġennān* (ar.) (B : 158) ; **Idjenane**<sup>249</sup> « jardins ».
238. **Fergane, Ferguene**, il semble être le pluriel du kabyle *afrag* « cour intérieure d'une maison ; enclos, et toute cour délimitée ».
239. **Habiben, Lahbiben** : pluriel de *aħbib* (ar., k.) « ami. Bon ami, amant ; (au fém.) bonne amie, amante, maîtresse. Ami, cher, chéri, bien aimé » (B : 174).
240. **Hamaden, Hamadene, Hamadane, Hammadene** « personnes de la famille *Hammad* », c'est le pluriel de *Ahemmad* du prénom *Hammad* « qui loue (Dieu) ».
241. **Iberraken**<sup>250</sup> « les brillants, luisants, éclairants » de *breq* (ar., k.) « briller, éclater, luire, reluire, étinceler. Eclairer, faire des éclaires » (B : 45), ► ou une forme locale de *iberriqen/iberraq* (k.) « fourmis ailées » (D : 49).

---

<sup>246</sup> Cette forme peut être rattachée aux sens : « qui sont larges, tolérants et faciles dans leurs relations » de *wesseɛ* « rendre large, spacieux, élargir, étendre » (B : 1055), ► ou pluriel à morphologie berbère de *mūšiy* « testateur » et/ou de *mweššiy* (pp) « recommandé. Commandé. A qui on fait une recommandation » (B : 1061-1062).

<sup>247</sup> C'est le nom kabyle pour désigner la ville d'*Azazga*.

<sup>248</sup> Pourrait venir de *Bahir* « éblouissement » (MH : 171).

<sup>249</sup> Cette forme semble être un pluriel sans terminaison, la forme régulière aurait été *iġnanen*, cependant le terme attesté est *leġnan*. Cette forme est plus proche d'un participe passé d'un verbe qui serait *ġnu*, le verbe attesté le plus proche est *jnu*.

242. **Ibrahane** de *iberraḥen* (k.) « crieurs publics », ► ou *ibraḥen* (k.) « places publiques (dans le village), cours, espaces plats ».
243. **Ibsatine** « petits tapis », c'est le féminin pluriel<sup>251</sup> de *abessaṭ* (k.) « tapis ».
244. **Ideglene**<sup>252</sup> pluriel du nom d'arbre *idgel* (k.) « chêne-cèdre ».
245. **Idjaad** pluriel de *ajeud* « chameleon ; de taille fine et longue » (cf. Adjaoud).
246. **Iftissen, Iftessen, Iftissan, Iftissene** : pluriel de *aftis* (k.) « champ humide, marécageux » (D : 140), « vallon humide et verdoyant » (M.T : 139), mais aussi « terrain en bordure de rivière, terrasse alluviale » (A-Z M : 369).
247. **Ignane**<sup>253</sup> : forme plurielle signifiant « élégants » ou participiale « qui est élégant », il dériverait de *geniyet* « être élégant » et *agniy* « élégance » qui a donné le prénom *Igni* (K. N-Z : 56-57).
248. **Igoussimen, Igoussimene, Igocimene, Igoucimene** /igusimen/ : pluriel de *agusim* (k.) « noyer » et « écorce de racine de noyer utilisée par les femmes pour l'entretien des dents et des gencives ou comme produit de beauté » (D : 279).
249. **Iguedlane** « champs à céréales ; prairies, prés (réservés) » de *agdal* (k.) « champ à céréales (de bas-fond ou de plaine) »<sup>254</sup> (D : 250).
250. **Ikhenache**<sup>255</sup> de *axnac* (k.) « liège. Morceau de liège » (D : 902).

---

<sup>250</sup> « Ceux qui s'accroupissent, s'agenouillent », de *brek* (k.) « s'accroupir et se ramasser. Couver » (D : 45)

<sup>251</sup> En fait c'est *tibessaṭin* auquel on a supprimé le *t* initial.

<sup>252</sup> On trouve une forme *adigal* « melon » attestée au moyen âge (Tilmatin, 2004 : 154).

<sup>253</sup> De la même racine, on trouve les noms arabes *gnün* et *gnin* (s. coll.) « lapins » (B : 829).

<sup>254</sup> Dans le Dallet, on a remarqué que l'auteur hésite sur le sens à donner à ce mot : « Incertitudes dans la définition du sens de ce mot chez les AM : ce qu'on en dit ne paraît pas applicable aux formes de terrain de Haute Kabylie » (D : 250), cependant ce sens de « champ de plaine ou de bas fond réservés aux céréales » est très approprié, d'abord on retrouve ces valeurs sémantique dans le verbe kabyle de la même racine : *gdel* « être protégé. Laisser en friche. Réserver » (D : 250), ensuite parce qu'il est attesté avec quasiment les mêmes valeurs sémantique dans l'arabe dialectal : *gdäl/gdäl* « prairie, pré, réservé, pâturage réservé » (B : 782).

<sup>255</sup> Le *i* initial semble indiquer une forme plurielle, mais comme *axnac* est un collectif sans nom d'unité, on pense à une réalisation dialectale, en effet dans certains parlars de la Kabylie (à l'exemple d'*at Umeuc*) on prononce *i* à l'initial de mots qui ont *a* dans d'autres localités, ainsi *At Umeuc* est réalisé *It Umeuc*.

- 251. Imadalen, Imadalou :** de *imeɛdal* « modérés, sages, équitables, équilibrés » (cf. Adil), ► ou « égaux, pareils, qui sont d'accord » de *mɛadal* (k.) « être égal, être d'accord » (D : 975), *imeɛddal/imɛeddalen*, *mɛiddel* « se mettre, être en travers. S'allonger sur le sol » (D : 531), ► ou patronymisation du prénom masculin *Madel* « protecteur ou homme en bonne santé » de *del* (k.) « couvrir, protéger » ou *edel* (tou.) « garder, surveiller ; être bien portant » (K. N-Z : 77).
- 252. Imaragene** pluriel de *amarg* (M.C) « Amour ; chagrin d'amour. Mélancolie, tristesse. Nostalgie, désir de voir (ses parents, ses amis, son pays) » (M.T : 430).
- 253. Imarazene**<sup>256</sup>, « mortiers », de *amehraz*<sup>257</sup> (k.) « Mortier (récipient pour piler, de matière et de dimension diverses). Mesure pour les céréales (ancien : près de deux double décalitres ; ailleurs : cent litres) » (D : 293).
- 254. Imatouken, Imatoukene :** formes plurielles de *Matouk* /mestuq/ « affranchi, délivré », du verbe *eteq* (ar., k.) « conserver, préserver. Etre vieux, être dure, être coriace » (D : 1006) et « vieillir, être ou devenir vieux (vin, etc.). affranchir un esclave, lui donner la liberté. Délivrer, mettre en liberté. Sauver de la prison, de la mort, etc. » (B : 632).
- 255. Ireza, Iraza** /irezza/, c'est un micro-toponyme à Timezrit, ce lieu est fait de terrains tout en pentes, inclinés. Il signifierait « des terrains cassés » en relation avec leur inclinaison (état actuel) de *erz* « casser, rompre, briser » (D : 745), ► ou peut être pour des temps plus anciens « terrains défrichés » du même verbe *erz* « couper le bois, débroussailler, défricher ».
- 256. Izerouken, Izarroukene, Izarouken, Izerrouken** du prénom masculin *Zerrouk*, *Zerrouki* signifiant « bleuâtre, tirant sur le bleu » (B : 431).
- 257. Izountar** pluriel de *zzenṭar* (k.) « renouée des oiseaux, *polygonum aviculare* (bot.) » (D : 950), ► ou de *zenṭär* (ar.) « braves, vaillants » (B : 443).

---

<sup>256</sup> Ou « combattants, guerriers » de *amerzi* « combat ; escarmouche ; bataille » (D : 745).

<sup>257</sup> Cet ustensile a, appliqué à un humain, une valeur positive non identifiée, on le retrouve dans la formule de souhait : *d irgazen d imehrazen ay axxam lxir !* « Qu'ils soient des hommes, comme des mortiers, o ! Maison (famille) du bien », c'est un souhait que les participants à *amyar n ugruc* (une sorte de carnaval organisé avant le début de chaque printemps pour demander des dons) prononcent pour amener les familles à faire leurs dons.

- 258. Khazaren, Khezarene**<sup>258</sup> de *ixezzen* « qui fixent du regard », au figuré « qui sont méchants » de *xezzer* (k.) « regarder fixement, considérer, examiner (avec dédain) ».
- 259. Isahnounen**, « des individus/les gens de la famille *Sahnoun* », forme plurielle de *Sahnoune* « à la belle physionomie, beau ».
- 260. Tigrine**, « petits champs (de céréales) », pluriel de *tigert*<sup>259</sup>, qui est le féminin de *iger* (k.) « champ labouré et ensemencé de céréales (orge, blé). Champ de céréales en herbe, en épi », c'est un toponyme fréquent en Kabylie (D : 270).
- 261. Tihain** « fait de se hâter » de *aha* (k.) « se mettre, se hâter, faire vite » (D : 284), ► ou *ṭahayän* (ar. cl.) « sommet d'une montagne. Limailles » (kz, 2 : 116).
- 262. Tihianine** : pluriel féminin de *aḥeyyan/aḥeggan* (k.) « période de mauvais temps de l'année agricole, qui s'étend sur une quinzaine de jours (de fin février à début mars) ; habituellement période de froid et de vent » (D : 311).
- 263. Tirane** : pluriel de *tirint*<sup>260</sup> (k.) « fagot de bois. Charge d'herbe, de feuilles de frêne, etc. » (D : 729), ► ou pluriel de *tewr* (ar.) « bœuf (surtout de labour). Taureau (Tun.) » (B : 126).
- 264. Tisseguine, Tissagouine, Tisseguine** /tiseḡwin/, « falaises, flancs bien exposés », pluriel de *tasga* « falaise, côté, rive, flanc bien exposé » (M.T. : 621), ce nom subsiste comme toponyme en Kabylie, comme nom commun il a subi une légère adaptation sémantique : *tasga* (k.) « mur intérieur face à la porte d'entrée : la partie la mieux éclairée dans la maison traditionnelle ; c'est là qu'on monte le métier à tisser, qu'on installe la jeune mariée ou le nouveau circoncis le jour de leur fête... » (D : 761-762).
- 265. Yakouben, Yacouben, Yakoubene**, c'est un nom masculin pluriel, ce qui est l'une des formes de filiation dans le kabyle, du prénom *Yeequb* « de l'hébreu *Yaacov*, celui qui suit, qui succède. Nom du prophète Jacob » (MH : 319).
- 266. Iayadene** « fêtes », « qui aiment célébrer les fêtes ».

<sup>258</sup> L'arabe a un mot de la même racine : *xīzrāna* « came, fonc » (B : 279).

<sup>259</sup> *Tigert* connaît actuellement une déviation sémantique pour signifier « peu ; un rien. Rien. (*Ur yexdim tigert* "il n'a rien fait") » (D : 270).

<sup>260</sup> Même si on ne trouve pas dans le Dallet cette forme de pluriel (*tiran*), en regardant la forme du singulier, on dira que c'est une forme très probable, peut être même la mieux adaptée que *tirinin*.

## IV.4. Mots kabyles à morphologie particulière

Ce sont des patronymes formés à partir de noms kabyles, c'est-à-dire qu'ils sont attestés dans le kabyle, mais dont la morphologie n'est pas complètement berbérisée. C'est le cas notamment des unités commençant par *l* (*leafya*, *leinser*, *leezla*...), ou par une consonne quelconque (*ezrayen*, *dellæ*, ...), mais l'essentiel des unités sont des noms berbères légèrement déformés, surtout par la suppression de la voyelle initiale (*εekkac* pour *aεkkac*, *eidel* pour *aidel*, *behlul* pour *abehlul*, *baynu* pour *abaynu* ...). On trouve également les noms de parenté (*εemmi* « oncle paternel », *baba* « mon père, papa »...), ainsi que d'autres mots comme les onomatopées (*baæa*, *bueu*...), et les adverbes kabyles (*diri* « mauvais », *cittuḥ* « peu » ...).

- 267. Afia** /εafya/ « paix ; femme de paix », c'est un nom attesté en kabyle sous la forme *leafya* « paix. Feu » ; en réponse à *sbaḥ lxir* « bonjour », on répond *sbaḥ lxir n leafya* « bonne journée de paix/de salut » ; en arabe *εafia* « bien-être, paix, calme, tranquillité. Santé. Sûreté. Feu (par euphémisme) » (B : 663-664).
- 268. Aidel** /eidel/ désignerait un individu de la tribu kabyle d'*At Eidel*, ethnique qui serait formé sur *aeddal* « artisan, réparateur, raccommodeur, habile ouvrier ; et pr extension : guerisseur mi-sorcier mi rebouteux, arrangeur de sorts » (DEL II, 413) de l'arabe *εeddel* « arranger, accommoder, ajuster. Redresser quelque chose de tordu, de travers » (B : 637) et dans le parler du Maroc Central, *edel* « arranger, faire quelque chose bien, ajuster, être beau, bien fait » (M.T. : 834).
- 269. Ainceur, Anceur**, de *leinser* (k.) « fontaine, source » (D : 993), et du verbe *εinser* « suinter ».
- 270. Aiouaz** /εiwaz/ « celui qui veille beaucoup, celui qui ne dort pas » ou par métaphore « celui qui a le sommeil facile » de *εiwεz* (k.) « veiller, ne pas dormir ; Faire pendant la nuit » (D : 1010).
- 271. Aitrous** viendrait du kabyle *aεetrus* « petit chevreau », ►ou « fort, robuste » de *εεetres*<sup>261</sup> « être robuste ; être fortement charpenté (trop) » (D : 1006).

---

<sup>261</sup> C'est, probablement, un dérivé expressif à partir du nom commun *aterras*, « homme, jeune homme », qui s'utilise surtout avec les jeunes, d'un certain âge, pour signifier que le garçon est parvenu à l'âge de maturité, qui est différent de *argaz* « homme mure ».

272. **Lazla** /læzla/ (k., ar.) « petit champ de céréales. Labour fait dans une tribu, une propriété pour quelqu'un. Vie retirée » ; ► (ar.) « Tribu relevant directement d'un grand fonctionnaire, d'un grand personnage dont elle était en quelque sorte le fief » (B : 652).
273. **Akkache** : *εkkac* dans *Buεkkac*, toponyme près de *Aïn el Hammam*. Nom d'une tribu des *Igawawen* (D : 982), *aεkkac* serait un habitant de cette localité, ► ou carrément un prénom masculin comme c'est attesté en arabe algérien *eukkaca* « nom propre masculin » (B : 670).
274. **Ammi, Ami**<sup>262</sup> de *εemmi* « oncle paternel ».
275. **Azraïne**<sup>263</sup> /æzrayen/ est, en kabyle, le nom de l'ange de la mort (D : 1015) ; **Azrine**, c'est le même nom avec l'omission d'un *a* pendant sa notation, erreur de frappe !
276. **Baba** (k.) « père, papa ».
277. **Bahloul**, du kabyle *abehlul* « simple d'esprit, sot, idiot » (D : 16), ► ou l'arabe *bahlul/buhali* (adj.) « niais, nigaud, balourd, idiot, imbécile, inepte, stupide, gobe-mouches, dadais, dandin, godiche, sot, oison, badaud » (B : 80).
278. **Bainou**, c'est un toponyme dans la région de Timezrit, il vient de la racine arabe BYN qui a le sens général de « être apparent, claire » d'où le verbe *bān* « se manifester, apparaître, paraître, se montrer, être évident, clair. Se distinguer, se discerner. Se découvrir (mensonge). S'éclaircir. Etre en évidence. Se déclarer (maladie, mal). Conster », la forme transitive est *beyyen* « éclaircir, expliquer, développer, donner des explications, démontrer, montrer clairement. Faire voir, montrer, signaler. Caractériser » (B : 96), les significations relevées par Ahmed-Zaid rejoignent, pour beaucoup, ces sens, ainsi « *abaynu*, désigne des fêtes saisonnières diverses accompagnées de feux de joie ou de certains rites particuliers. Ce mot doit désigner l'endroit où, jadis, on allumait ces feux de joie ; en général il s'agit de lieux dominants qui peuvent servir également à l'émission de signaux lumineux pour les alliés en cas de guerres inter-tribales. Il est possible que ce terme dérive du thème *beyyen*, manifester, faire voir (D, 60). On note en mozabite, *abyannu*, neuvième jour du mois de *muḥarrem*

---

<sup>262</sup> On peut le lire *εammiy* « général, universel » (B : 677).

<sup>263</sup> Il peut être une mauvaise transcription de *Iεezriyen* « qui sont restés célibataires à un âge très avancé », pluriel de *aezri*.

où l'on célèbre la fête de *taεacurt* (DEL, I, 17), il n'est pas impossible qu'il y ait interférence entre des rites païens et la fête musulmane du neuvième jour de *muḥarrem*, notamment à travers ces feux de joie. Une légende mozabite veut que le mot *abyannu* soit une contraction de *abi a Nuḥ* « donne, ô Noë ! », cri de détresse des enfants de Noé qui avaient faim à la sortie de l'Arche (DEL I, 17). A Ouargla, on trouve également une fête appelée *tfaska n Lalla Babyannu* qui coïncide avec le neuvième jour de *muḥarrem* et qui recouvre une ancienne fête païenne. J. Delheure interprète *babyannu* comme une des nombreuses déformations populaires du souhait latin « *bonum annum* », bonne année, puisque cette fête ouvre l'année lunaire qui commence avec le mois de *muḥarrem* ! (DEL II, 38). A Ghadames c'est *binnu* qui désigne la fête du neuvième jour de *muḥarrem* (LAN, 437). Le kabyle a gardé ce terme en tant que toponyme que l'on retrouve un peu partout comme nom de villages ou de lieux-dits mais il l'a soustrait au rite de la fête de *taεacurt* » (A-Z M : 438).

- 279. Bakour**, de *abakur* (k.) « variété de figue précoce, figue-fleur » (D : 20), ► ou (ar.) « matinal, qui se lève tôt ».
- 280. Bala**<sup>264</sup> du kabyle *lbalā* « grand malheur, personne qui cause un malheur, qui fait un scandale, qui importune » (D : 21).
- 281. Belloul, Baloul**, du kabyle *ablul* augmentatif de *tablult* « mollet », ► ou de *blül* (ar.) « bonne plante fourragère du Sahara, *aristida brachyptera* » (B : 70).
- 282. Bellout, Belout, Balout** : *belluṭ* (s. coll., k. et ar. dial.) « gland et spécialement gland doux. Chêne à gland doux » (B : 72).
- 283. Berbache**<sup>265</sup>, **Berroubache**, de l'adjectif *aberbac* (k.) « tacheté, marqué de taches. Marque sur la peau ; bouton » du verbe *bberbec* « être tacheté, marqué de petites

---

<sup>264</sup> De la même racine et avec les mêmes significations, on trouve un saint wali dénommé Sidi Baloua, très connu dans la région de Béjaïa, avec *Baloua* (ar.) « malheur, calamité, désastre, catastrophe » de *Balä'* (B : 75). En arabe, il représente plutôt la forme verbale *balā* « affliger, atteindre, frapper, faire éprouver du mal, des misères » (B : 74) et *bälā* « attention, faire attention, avoir soin, grand soin de » (B : 29).

<sup>265</sup> Cette racine se trouve également dans l'arabe avec le verbe *berbec* « marquer, graver, cicatrifier (petite vérole). Fouiller en mettant en désordre. Griffonner. Chercher à savoir, à connaître. Picoter » d'où l'adjectif *berbuc* « grêlé, marqué, gravé, couturé de petite vérole » (B : 40-41).

- taches » (D : 40), c'est sûrement un sobriquet désignant à l'origine un homme qui a des taches dans le visage (taches de rousseur ou autres, marques de boutons).
- 284. Berbar** du kabyle *aberbar*<sup>266</sup> qu'on pourrait traduire par berceuse, chant pour dormir, certainement emprunté à l'arabe *barbar* « endormir, bercer les enfants en chantant. Choyer quelqu'un » (B : 40).
- 285. Bernine** de *tabernint* (k.) « robinet, vis. Tournevis. Colique », *abernin* serait un augmentatif de ce terme, c'est un déverbatif concret du verbe *bren* « rouler, enrouler. Se débattre en mouvements circulaires. Rebrousser, modifier, changer » (D : 47-48), ► ou de l'arabe *bernen* « percer avec une vrille. Creuser un trou de mine. Miner quelqu'un, travailler à sa perte » (B : 49) et serait un nom de métier « celui qui perce avec une vrille ».
- 286. Biba** : de *abiba* (k.) « sorte d'impétigo autour du museau des lapins et autre bétail ; se dirait aussi pour les personnes » (D : 4), ► il pourrait être un diminutif des prénoms féminins *Habiba* et *Hassiba*.
- 287. Bibras** (k.) « ail sauvage (*allium triquetrum*) » (D : 50).
- 288. Bouaou** : terme enfantin pour dire *abeεεuc* (k.) « bestiole », il a un sens proche dans le berbère marocain, *bueεu* « être imaginaire, monstre dont on menace les enfants » (M.T : 44).
- 289. Boukir** de *abuqir* (k.) « lieu sec et non travailler, qui est à l'abandon, non cultivable »<sup>267</sup>, ► on peut également le prendre de l'arabe, il signifierait « père du cavalier » de *qayr* « cavalier habile à tirer de l'arc étant à cheval », ► ou « l'homme au goudron » de *qir* « goudron » ; (kz, 2 : 845), ► ou « chargé du soufflet (dans la forge) » de *kir* (ar.) « soufflet de forgeron » (kz, 2 : 947).
- 290. Braik** : de *lberrayek* (k.), certains l'appellent *buberrak*, « fantôme qui se pose sur le dormeur. Cauchemar » (D : 45), *lberrayek* est comme un poids qu'on sent sur ses épaules pendant le sommeil.

---

<sup>266</sup> Connu dans l'expression *aberbar n yides* « chant de sommeil ».

<sup>267</sup> Il est encore dit *aqerqar* ou *iciqer*. Dans la vallée de la Soummam, c'est la partie se situant sur les deux rives de la rivière, et qui n'est pas atteinte par les eaux, qu'on désigne par ce nom (l'un d'eux selon le parler). On a aussi entendu des personnes, de *Boukhelifa*, l'utiliser dans le sens de : « boue formée par les alluvions ».

- 291. Brouri** de *abruri* (k.) « grêle », ► ou de *barir* (ar.) « pieux, vertueux » (cf. Bara) (B : 38).
- 292. Chiboub** « chevelu » de *acebbub* (k.) « chevelure » ; *tacebbubt* « cime d'un arbre feuillu. Cheveux courts (souvent ironique) » (D : 72).
- 293. Chebab**<sup>268</sup> « jeune homme » du kabyle *acbab* (D : 72), ou « beau ; jeune homme » de *cbäb* (ar.) « beau, joli (homme, chose). Qui vient d'atteindre sa majorité » (B : 509).
- 294. Chebita** du kabyle *cabiṭa* « clapet pour fermer la porte », pour un toponyme on a l'arabe *cebbäyṭa* « escarpement, monté très raide » (B : 511).
- 295. Chelghoum** de *acelyum* (k.) « moustache ; symbole de virilité, d'honneur » (D : 91).
- 296. Chellouche, Chelouche**<sup>269</sup> de *ccluc* (k., ar. dial.) « charonçon, pucerons de fève ou de pois » (D : 88 ; B : 538).
- 297. Cherik, Cirik** de *acrik* (k.) « compagnon ; associé », déverbatif concret du verbe kabyle emprunté à l'arabe *ecrek* « associer, unir, mettre en commun. Etre associé, s'associer. Etre objet d'arrangement, en association. Travailler au compte d'un autre » (D : 108-109), dans le kabyle, ce mot a pris le sens de « qui travaille chez quelqu'un en contre partie de la nourriture et du gîte ; sans salaire », la fonction n'existe plus, mais le terme est resté avec une valeur péjorative de « qui travaille chez les autres sans contre partie ; vaurien ».
- 298. Chettouh** de l'adverbe kabyle *ciṭṭuḥ* « peu, un peu »<sup>270</sup>.
- 299. Choucha** « mèche de cheveux qui tombe sur le front »<sup>271</sup>, et il serait même un prénom féminin, de *cūca* (k.) « cheveux tombant sur le front des femmes mauresques. Mèche, touffe, huppe de cheveux laissée au sommet de la tête. Toupet. Aigrette, huppe (Tunis). Choucha (n.p.f.) » (B : 549).

<sup>268</sup> « Noiraud » de *cebbeb* « se peindre la paume des mains en noir avec le *tecbib* "substance qui sert aux femmes pour se teindre la paume des mains en noir". Fourbir un bijou. Blanchir à l'alun »

<sup>269</sup> Ou du verbe *cluc* (ar.) « éblouir. Escamoter. En imposer, faire du charlatanisme. Offusquer. Duper, tromper » (B : 538).

<sup>270</sup> Ou une altération morphologique de *ceṭṭāḥ* (ar., k.) « danseur » (B : 526).

<sup>271</sup> Il peut aussi signifier « pleine de trous » de *cuc* (k.) « être plein de trous (bois vermoulu). Etre gonflé (pâte levée) » (D : 68) et désignerait « qui a le visage plein de traces (de boutons) ».

- 300. Dabouz** de *adebbuz* (k.) « gourdin, massue, gros bâton. Pouce de la main » (D : 150) et arabe *dabbüz* « massue, gourdin. Bâton à tête, casse tête (Sud). Force, contrainte, violence. Moignon » (B : 323), au figuré il réfère à : « force, violence, contrainte ».
- 301. Delaa** du nom botanique *dellae* (s. coll., ar. dial et k.) « pastèque (plante et fruit) », ► ou nom d'agent de *dellee* « viser quelqu'un par une allusion blessante » (B : 344) et désignerait quelqu'un qui aime blesser les autres par des remarques et allusions désobligeantes.
- 302. Derdar** (s. coll., ar. dial.) « frêne. Orme », ► ou « cachottier » de *derder* « cacher, ne pas vouloir dire » (B : 330), ► ou « bien portant » de *dderder* (k.) « être touffu (forêt, maquis) » (D : 152).
- 303. Diri** : adverbe de qualité (k.), il peut s'employer en forme indépendante et prend une valeur générale ; *diri* « c'est mauvais » ; mais le plus souvent il est rattaché à un pronom personnel affixe régime direct, indirect ou les deux à la fois ; *diri-t* « il est mauvais », *diri-yas* « c'est mauvais pour lui », *diri-yas-t* « il lui est déconseillé ».
- 304. Djadaoune** de *ajedeun* (M.C) « poulain ».
- 305. Djahmoune** « désiré » ou « petit gourmand, insatiable » de *ğhem* (ar.) « désirer avec avidité (surtout les choses à manger). Etre insatiable » (B : 131), ► ou de *ağħmum* (k.) « merle ».
- 306. Djaoui** de *lğawi* (ar. dial., k.) « encens, benjoin » (D : 381).
- 307. Djeddi, Djedi** /ğeddi/ (k.) « grand-père, aïeul, ancêtre »<sup>272</sup> (B : 131), ► ou « sérieux, qui s'applique (à bien faire son travail » de *ğedda* (v. ar.) « s'efforcer ; agir avec activité, zèle. Etre grave, sérieuse (affaire) » (B : 134).
- 308. Djenad, Djennad**, individu de la tribu des *At Ğennad*<sup>273</sup>.
- 309. Djera**<sup>274</sup> de *lğerra* (k.) « trace, emprunte, pas, piste ».

<sup>272</sup> On peut le rapprocher de *ğädi* (ar.) « qui provient des ancêtres, héréditaires, patrimonial » (B : 131), ► ou *ğädi* (ar.) « marrube du désert », ► ou *ğdiy* (ar.) « chevreau, cabri, faon de gazelle. Poulain avant un an » (B : 134).

<sup>273</sup> Probablement en relation avec l'arabe *ğennada* « réunir, rassembler, lever des troupes, armer » ; *ğundi* « soldat, milicien, troupière » (B : 160).

- 310. Djeroud, Djerroud** de *εεğrūd* (ar.) « blé ou orge dont les épis sont bas et clairsemés et ne valent pas la peine d'être moissonnés » (B : 634), ► avec un sens très proche, il y a dans le kabyle le mot *aeğrud* « terrain inculte, qui ne donne pas de récolte », ► il pourrait aussi signifier « usé » ou « dépouillé, dénudé, écorcé » de *ğerd* (ar.) « montrer la corde, être râpé (habit). User (ses habits). Dépouiller, mettre à nu. Ronger tout (sauterelles). Ecorcer, dénuer » (B : 137).
- 311. Falouz** de *afluz* (k.) « niais, nigaud ; insignifiant » (D : 208).
- 312. Ferchiche** « vieux, usagé » de *ffercec* (k.) « être vieux, vétuste, délabré » (D : 219).
- 313. Ferfour** de *lferfuri* (k.) « porcelaine, poterie fine » (D : 218), et arabe *ferfiri* « faïence. Porcelaine » (B : 742)
- 314. Fergag** : le seul mot qui lui soit proche est le kabyle *ifergeg* « braise incandescente » (D : 221), ► mais on peut aussi le rapprocher de *ferg* (k., ar. dial.) « compagnie, bande, volée, troupe d'oiseau » (B : 743).
- 315. Ferkous** du kabyle *aferkus* « usé, fatigué (chose ou personne) » (D : 224), ► ou arabe *ferkūs* « perdreau » et/ou « jeune »<sup>275</sup> (B : 744).
- 316. Filal, Fillal** du kabyle *afilali* « cuire de ceinture, d'amulette » (D : 205), ► ou arabe *filālī* « filali, peaux de bœufs maroquinées ; préparées à Tafilelt » (B : 759).
- 317. Fourar** (k.) « février ».
- 318. Ganoun, Ganoune**<sup>276</sup> « l'homme au capuchon » de *agunun* (M.C) « capuchon (de djellaba ou de burnous) » (M.T : 159).
- 319. Ghidouche**, « tige, sans contenance, pas solide », de *ayedduc/tayedduct* qui est un dérivé expressif de *ayeddu* (k.) « tige tendre de certaines plantes (sainfoin, quelques chicorées, côtes d'artichaut... » (D : 603).

---

<sup>274</sup> On peut le rapprocher de *ğerra* (verbe et nom d'action verbale) « attirer en tirant, tirer à soi, traîner, transporter. Se traîner. Entraîner. Entraîner à la dérive. Allécher, amorcer par. Traîner, pendre jusqu'à terre. Charrier (rivière). Extraire, faire sortir » (B : 134-135).

<sup>275</sup> Dans l'expression *māzāl ferkūs* « il est encore jeune ».

<sup>276</sup> Ou de *gnūn* (ar. dial.) « lapin » (B : 829) et kabyle *agnun* « petit du lapin domestique », ► ou de l'ethnique *Agennun* individu d'*At Wagennun* « nom d'une ancienne confédération des tribus entre Tizi Ouzou et la mer » (D : 264).

- 320. Ghehliz, Ghuheliz, Guehliz, Guehiliz** : ces patronymes évoquent l'idée d'un endroit profond et sombre, ils semblent être des formes expressives du chaoui *ahelliz* (cha.) « trou profond et noir par l'effet de cette profondeur ». ► On peut également les considérer comme étant des composés de  $y^{277}$  + *ahelliz* « vers, à côté du *ahelliz* » (pour les deux premières formes, et pour les secondes :  $g^{278}$  + *ahelliz* « dans *ahelliz* »).
- 321. Ghilas** de *ayilas* (k.) « panthère » (D : 611) et « tigre » dans la région des *At Yemmel*, et « lion » dans d'autres régions.
- 322. Goudjil** de *agujil* (k.) « orphelin ».
- 323. Gougam** de *agugam* (k.) « muet ».
- 324. Guermoudj**, « incomplet, duquel on a retiré une bouchée », de *germej* (k.) « arracher une bouchée », c'est un dérivé expressif de *hmej* « arracher d'un coup de dent » (D : 291).
- 325. Guermoune** du kabyle *agermum* « vieux, sec, dur. Grosse souche, bûche » (D : 275), c'est un dérivé expressif qu'on utilise, au figuré, pour désigner quelqu'un d'âlité (en général un vieux qui ne bouge pas de son lit), ► ou nom de plante, de l'arabe *qrîmen* « petite saxifrage, *saxifraga tradactylites* » (B : 797).
- 326. Guerrouah** « misérable, qui a des habits tous déchirés » de *agerwah*, dérivé expressif kabyle signifiant « tombé en loque (habit) », et avec un sens proche on a le verbe arabe *gerweh* « souffrir, avoir souffert toutes sortes de privations, de misères » (B : 799), ► ou « qui fait du vacarme » de *ggerweh* (k.) « faire du vacarme » (D : 277).
- 327. Haddoum, Hadoum** « grand, énorme », ou « riche, opulent » de *ahdum* (k.) « foule, tas (quelque chose d'énorme). Abondance » (D : 288), ► et, comme toponyme, « ruine » de *hdem* (ar.) « détruire, être détruit. Se précipiter, affluer en foule » (D : 287) ; **Hadim** en est le diminutif.
- 328. Hadouf** de *aḥedduf* (k.) « peau avec laine ou poil (de mouton, de chèvre, etc.), souvent la peau fraîchement enlevée » (D : 306), ► ou diminutif de *Hadaf* « nouveau venu ».

---

<sup>277</sup> C'est la préposition berbère *yer*, « vers, dans la direction de, chez », qui est réalisée, selon les localités, *y* ou *er*.

<sup>278</sup> C'est la préposition berbère *deg* réalisée, elle aussi, *g* ou *di*, selon les localités.

- 329. Hammoum, Hammoume, Hamoum**, « de couleur noire », de *hamüm* (ar.) « noir de fumée. Suie. Taches, marques de charbon », ► ou « qui pue, qui dégage une mauvaise odeur » de *hammüm* « chauffé ; odeur de gâté » (B : 235) ; **Hamouma** « noire », féminin du précédent ; **Hamoumat** « noires », pluriel de *Hamouma*.
- 330. Hamtane** le seul mot kabyle formé de la même racine est *ihemmuten* (pl. sans sing.) « argent (argot) » (D : 326), il désignerait alors « qui aime beaucoup l'argent », ► cependant nous pensons qu'il s'agit d'une simple substitution de la lettre *d* par un *t* dans le prénom *Hamdan* « qui loue, remercie Dieu ».
- 331. Hantat** sobriquet signifiant « collant », dérivé expressif à valeur péjorative du verbe *n̄teḍ* (k.) « adhérer, coller à, se cramponner à. Prendre, se communiquer (feu). Etre contagieux, passer aux autres (maladie) » (D : 581), ► ou du nom de plante, dérivé du même verbe, *iḥenteḍ* (k.) « plante dans les fruits collent à ce qu'ils touchent » (D : 329), ► ou « écervelé » de l'arabe *henṭüt* (adj.) « qui ne sait ce qu'il fait, étourdi, écervelé » (B : 1032).
- 332. Harir** « doux (comme la soie) » de *ḥarīr* (ar.) « soie. Tissu de soie » (D : 332 ; B : 188), ► ou « mauvais caractère » de *harīr* (ar.) « grondement, mauvais caractère » (B : 1022).
- 333. Hitous** de *aḥitus* (k.) « individu du village *Ihitoussen*<sup>279</sup> », ► ou de *aḥidus* (M.C) « danse accompagnée de chants et de musique » (M-T : 232-233), ► la forme *aḥidus* (cha.) se retrouve aussi comme toponyme dans la région des Aures (Batna), mais, alors, il semble signifier « puit ».
- 334. Kadoum** du kabyle *aqadum* « visage » (D : 650), ► ou arabe *qādūm* « binette, outil pour biner. Erminette. Doloire. Marteau (Alger) » (B : 784).
- 335. Kanoun, Kanoune, Kenoune** de *kānūn* (k., ar.) « foyer, endroit où on fait le feu. Fourneau fixe de cuisine. Fourneau creusé dans la terre » (B : 880), ► ou *qānūn* (k., ar.) « règle, loi, décret, statut, canon, institut, règlement, discipline. Précepte, principe. Code. Constitution d'un pays », ► ou d'un instrument de musique dit aussi *qanūn* (ar.) « psaltérion, harpe de David (il a 75 cordes) » (B : 830), ► ou, enfin, de *akununi* (M.C) « qui est enrôlé dans l'armée et envoyé en expédition » (M.T : 339).

---

<sup>279</sup> *Ihitoussen* est un village de forgerons à *Bouzguène*, dans la wilaya de Tizi Ouzou, *aḥitus* aurait-il une relation avec le métier de forgeron ?

- 336. Karfa :** il peut s'agir de la plante *lqerfa* (k.) « cannelle (*T. cinnamomum*) (D : 676), ► ou de la couleur *qerfiy* (adj., ar.) « couleur cannelle, marron rougeâtre » (B : 795).
- 337. Karrour** de *aqeerur* (k.), mot vulgaire qui désigne le derrière (surtout une femme au gros derrière), ► ou de *keerär* (ar.) « raseur, ennuyeux, fâcheux » (B : 869).
- 338. Kassous**<sup>280</sup>, « au nez long, proéminent », du chaoui *aqasus* « nez long, qui n'est pas en harmonie avec le visage », ► ou « vil, bas, ignoble. Avare » de *xassa* (ar. cl.) « être bas, vil, ignoble. Etre avare, d'une avarice sordide » (kz, 1 : 571) ; **Kessis** en serait un diminutif.
- 339. Kebbiche, Kebiche** du kabyle *axebbic* « égratignure, gerçure », ► ou un diminutif de l'arabe *kebc* « mouton ».
- 340. Kedjar**<sup>281</sup> de *aqejjar* (k.) « pied », certainement en référence à un handicap ou une malformation quelconque.
- 341. Kemiche**, « au visage ridé », de *ukmic* (k.) « ridé, ratatiné », ► ou « petit » de *ikemmic* (k.) « poignée ; ce que peut contenir la main fermée » (D : 405).
- 342. Kennouche, Kenouche**, « gros et court, tout rond », de *aqennuc* (k.) « boulettes de semoule » (attesté à Akbou)<sup>282</sup>.
- 343. Kerkour** de *akerkur* (M.C) « tas de pierres élevé à un endroit où est commis un crime, ou bien où est enterré un inconnu. Haie de pierres ; tas de pierres indiquant les limites d'une propriété, d'un champ » (M.T : 344), ► ou de *aqerqur* (k.) « cul, derrière ; anus » (D : 671), c'est un mot grossier et péjoratif.
- 344. Kerris**, « nœud », de *kres* (k.) « nouer, attacher, lier », ► ou « chicaneur, médissant » de *qariša* (ar. cl.) « être chicanier. Etre toujours enclin à médire des autres » (kz, 2 : 712), ► ou « chéri » de *kariš* (ar.) « tout ce qu'on serre et garde pour s'en servir plus tard » (kz, 2 : 886), ► ou « muet » de *xarisa* (ar.) « être muet » (kz, 1 : 557), ► ou, enfin, du nom de plante *qariš* (ar.) « ortie. Graine de l'ortie » (kz, 2 : 712).

<sup>280</sup> Ou de *aksas* (adj. k.) « qui ne tête plus et commence à brouter (agneau, chevreau). Frisé (agneau) ; crépu. Beau, jeune et joli » (D : 424).

<sup>281</sup> Ou de *xağar* (ar. cl.) « haleine fétide qui accompagne quelquefois la toux » (kz, 1 : 542).

<sup>282</sup> Dans la haute Kabylie, ce mot n'est pas connu, ni ce nom, par contre on trouve un verbe qui a comme sémantisme de base « être rond », c'est *qqunnec* « se blottir ; être ramassé sur soi-même » (D : 668).

- 345. Kerrouche, Kerouche, Kerrouchee, Karouche** du kabyle *akerruc* « broussaille de chaînes verts ; rejeton de chêne vert » (D : 416-417) et arabe *kerrüc* « chêne vert » (B : 858).
- 346. Khali** (ar., k.) « oncle maternel », ► ou « il est vide » de *xäliy* (adj. ar.) « vide, vacant. Abandonné, inhabité, désert, dépeuplé, déserté, déshabité. Sauvage (lieu). Vague (terrain) » (B : 306).
- 347. Khanouf** de *taxennuft* (k.) « museau, groin » (D : 903), et « nez », mais empreint d'une valeur péjorative, le terme neutre est *axenfuc* ou, mieux encore, *anzaren*.
- 348. Khaouni** du kabyle *axuni* et arabe *xüniy* « adepte d'une secte religieuse, d'un ordre religieux. Affilié, confrère » (B : 314).
- 349. Khemmoudj, Khemoudj, Khemmoudje** du kabyle *axemmuğ* « trou ; cavité » (D : 901), ► ou arabe *xämeğ* (adj.) « corrompu, gâté, pourri. Faux (esprit) » (B : 307).
- 350. Khenfouch** de *axenfuc* (k.) « museau. Bouche, figure. Partie antérieure (souvent péjoratif aux At Manguellat) » (D : 903) et, ailleurs en Kabylie, « nez ».
- 351. Khenniche, Kheniche, Kenniche, Keniche**, « garçons », du kabyle *axennic*<sup>283</sup> ► ou arabe « belle, d'une belle allure » de *muxennaca* « qui se tient bien, et qui a encore de la fraîcheur (femme) » (kz, 1 : 640).
- 352. Kherkhour**, « ronflements, ronrons », de *sxeṛxeṛ* (k.) « ronfler », ► ou « pourri » de *xerxer* (ar.) « tomber en pourriture, en pus (chair) », ► il pourrait être une forme diminutive de *xerxär* (ar.) « blagueur » (B : 276).
- 353. Kherzour** de *axezzur* (k.) « regard (surtout fixe ou persistant) » formé sur le verbe *xezzur* « regarder, considérer, examiner » (D : 916), ► ou du chaoui *ayerzul/ayerzur* « chien ».
- 354. Khial** /xyal/ de *lexyal* (k., ar.) « fantôme. Ombre qu'on voit passer. Chose qui ne dure pas, qui passe comme une ombre. Epouvantail pour les oiseaux » (D : 914), au figurer il signifie « très maigre », ► ou de l'arabe /xiyyäl/ « cavalier. Homme de cheval. Connaisseur en chevaux » (B : 320).

---

<sup>283</sup> Mot utilisé dans la région de Melbou.

- 355. Khoukhi** de l'adjectif *xixi* (ar., k.) « incarnat, fleur de pêche, rose couleur de pêche » (B : 312), ► ou du prénom féminin *Khokha* qui a les mêmes significations.
- 356. Khounache** de *axnac*<sup>284</sup> (k.) « liège. Morceau de liège » (D : 902).
- 357. Koula** ce serait un sobriquet pour désigner une femme qui a un grain noir sur le visage, du kabyle *takulla* « taches brunes (qu'on spécialement les femmes sur le visage, au bout des seins) » (D : 403), ► ou du prénom féminin *Kella* qui dériverait de l'arabe *kula* « grand rideau descendant du plafond jusqu'à terre, ordinairement en étoffe riche, qui cache l'alcôve des chambres mauresques » (B : 873) et signifierait : « la voilée, celle qui est caché, qui est protégée des regards ».
- 358. Laiche** /leic/ (ar., k.) « la vie, l'existence ».
- 359. Lakli** altération de *Akli*, « nègre. Esclave, serviteur. Boucher (métier réservé à la classe inférieure des *aklan*. Prénom masculin donné souvent à un enfant kabyle par antiphrase prophylactique (contre le regard envieux et le mauvais œil) » (D : 402).
- 360. Lechlech** de *aleclac* (k.) « endroit plein d'herbe et de pousses sauvages ce qui le rend difficile d'accès ».
- 361. Loubar**, « qui porte des vêtements en *lubeṛ* », de *lubeṛ* (k.) « poil de chameau » (D : 38).
- 362. Madagh** de *amaday* (k.) « ronce. Maquis buissonneux. Broussailles » (D : 487).
- 363. Madjaou, Madjou**, « calomniateur, médisant », de *tamğawt* (k.) « calomnie, médisance ; comméragé, ragot » (M.T : 403), ► ou « qui a toujours de la salive tombante sur les lèvres » de *măğğ* (ar.) « qui a les muscles de la bouche flasques, de manière que la bouche s'ouvre et laisse tomber la salive (vieillard) » (kz, 2 : 1063), ► ou « errant, qui flâne » de *măğ* (ar.) « errer, flâner (Ouest) » (B : 952).
- 364. Mazer**<sup>285</sup> de *amazzer* « cascade (chaoui) », c'est un mot fréquent en microtoponymie kabyle, il signifierait « terrain cassé ».

---

<sup>284</sup> Dans certaines localités de la Kabylie, dont la région étudiée, la prononciation du *x* est labio-vélarisée, d'où cette impression du *u* pour les non-initiés aux études berbères.

<sup>285</sup> D'autres noms de la même racine : *amezzir* (k.) « romarin, lavande. Balai de fabrication domestique (rond comme un pinceau) » (D : 530) ; *mezzir* (k.) « dépôt ; fond d'un liquide » (D : 952) ; *tamazirt* (k.) « champ près du village ».

- 365. Mehdal** de la tribu des *Imechdalen*. *Amecdal* (k.) est une sorte de grande fourmi rouge<sup>286</sup>.
- 366. Melikeche, Mellikeche, Milikeche** : d'At *Mlikec* « tribu au nord de Tazmalt, située sur le versant sud du Djurdjura central » ; *Amlikec* est un individu de cette tribu (D : 500). *Mlikeche* pourrait être un hypocoristique de *Malek* (cf. ce patronyme) ; ► ou porteur de *alkuc* (M.C) « foulard que les femmes enroulent autour de la tête » (M.T : 377). ► Comme toponyme il peut signifier « jardin fertilisé » de *tilekki* (M.C) « terre fertile humide ; limon ; terre de culture au bord d'un fleuve, d'une rivière » (M.T : 377).
- 367. Menas**<sup>287</sup>, « à la grosse tête », de *amennas* (M.C) « tête ; grosse tête ; tête avec un large front » (M.T : 424).
- 368. Mendil, Mandil** du kabyle *amendil* « foulard » (D : 544), et/ou de l'arabe *mendil* « essuie-mains, serviette de table. Mouchoir. Foulard » (B : 967).
- 369. Merir, Merrir** « embarrassé » de *amrir* (k.) « embarrass ; grandes difficultés » (D : 513).
- 370. Mial**, « qui labour la terre sans l'ensemencer, qui fait des labours préparatoires », de *myäl* (k.) « labour préparatoire, première façon donnée à la terre. Terre qui l'a reçu, guéret », ► ou, en arabe, « qui penche » de *mil* « inclination. Penchant, inclination, attrait, goût, propension, tension, disposition » ; (B : 956) et désignerait qui est injuste dans le partage ou dans ses jugements parce qu'il penche toujours d'un côté, ou qui a un grand attrait pour une chose (surtout les femmes, les jeux ou les boissons alcoolisées).
- 371. Mizi**<sup>288</sup> « lissé, poli » de *emzi* (k.) « polir ; lisser. Etre poli, lissé. Etre rond ; être plein de santé », ► ou « jeune<sup>289</sup> » de *imzi* (k.) « être petit ; être jeune » (D : 531).
- 372. Moknine** de *ameqnin* (k.) « chardonneret » (D : 510), ► ou « coquet, qui se fait coquet » de *meqnen* (ar.) « coqueter, faire le coquet, la coquette, mugueter, être pimpant, se donner des airs » (B : 940), ► ou « gourmand, qui ne résiste pas en voyant la nourriture » de *meqnen* (k.) « être gourmand ».

<sup>286</sup> En arabe, il y a le terme *mecdül* pl. *mcädel* « cordon qui se met par-dessus la corde de tête pour empêcher qu'elle ne se défasse » (B : 518).

<sup>287</sup> En toponymie on peut penser à *anas* « cuivre » (A-Z M : 272).

<sup>288</sup> « Qui souffle » de l'arabe *mazä* « enfler, gonfler (souffle, vent). Souffler (Est) » (B : 931).

<sup>289</sup> D'où le prénom *Mezzyan* « le petit, le jeune ».

- 373. Moussous, Moussuss** de *messiis* (adj., k. et ar. dial.) « fade, insipide, plat, sans saveur. Affadi. Trop doux, pas salé, pas épicé (mets). Frais, pas salé. Sans sel. Franc, pas fumé (terrain). Sans chaux (mortier) » (B : 932).
- 374. Nana**, c'est un nom de parenté, du kabyle *nanna* « ma grande sœur, tante, cousine. Terme de respect à une femme plus âgées que soi, de la famille paternelle ou même sans lien de parenté » (D : 536) ou arabe algérien *nännä* « grand-mère. Nom donné à la sage-femme par l'enfant à la naissance duquel elle a assisté » (B : 957), ► ou nom de plante *neenae* (k., ar. alg.) « menthe poivrée, menthe sauvage » (B : 988).
- 375. Ouadda** /wadda/ (k.) « du bas, d'en bas », ► ou /weeda/ (ar., k.) « promesse. Vœu. Offrande. Cadeau d'un inférieur à un supérieur. Mouton que l'on tue à la visite faite à un marabout. Fête de charité donnée dans un marabout, consistant en un repas auquel les pauvres sont conviés ; fête patronale » (B : 1065).
- 376. Ouassa**, mot spécifiant une période de la journée, de *lwaseε* (k.) « autre nom de la prière de *leaser* (vers 3 heures de l'après-midi) » (D : 877), ► ou de l'adjectif arabe *wäsee* « large, vaste, spacieux, ample, étendu. Large, ample, commode » (B : 1056), appliqué à un humain, il désignerait surtout « quelqu'un au caractère large, qui ne s'irrite pas facilement, tolérant ».
- 377. Ramoul, Ramoule** de *aramul* (k.) « taureau ; taurillon. Gros ; massif ; grossier » (D : 727).
- 378. Remrame** « gourmand, gros mangeur » de *aremrum* (adj. k.) « gros mangeur (bœuf, vache. Péjoratif pour un homme) » (D : 725 ; B : 414).
- 379. Saf**<sup>290</sup> « rivière, oued ».
- 380. Safsaf** de *aşefşaf* (k., ar.alg.) « peuplier ; saule » (D : 810) et/ou « tremble » (B : 571).
- 381. Saka** du kabyle *ssekka* « fausse monnaie » (D : 766) ► ou arabe dialectal *sakka* « l'argent » (OY : 384), ► s'il est d'origine toponymique, on a *asaka* « gué ; endroit

<sup>290</sup> La racine SF avec le sens de « rivière » a donné beaucoup de noms de lieux, en Afrique du Nord, avec différentes formes : *saf*, *suf* et surtout *asif* (k.) « rivière » et sont féminin *tasift* « petite rivière » qui sont les formes kabyles actuelles. Yermeche (OY : 422) donne une autre interprétation : « *saf/safa* "rocher" (ar. Alg.) et selon Geoffroy Y. et N. (2000, *les prénoms arabes*, éd. Al Bouraq, Beyrouth Liban : 105) "c'est le nom du promontoire rocheux proche de la source de *Zamzam* associé à *Marwa*. *Hâjar* parcourut sept fois la distance séparant ce rocher de *Zamzam* ; ce parcours fait partie du rituel du pèlerinage" ».

- raviné ; éboulement » (D : 766), ► ou *sekka* (ar. alg.) « charrue, étendue de terre que deux bœufs peuvent labourer dans une saison (dix hectares environs) » (B : 480).
- 382. Sakou** de *asaku* (k.) « grand sac (contenance : un quintal de blé » (du latin *saccus*) (D : 766).
- 383. Sameur** de *asammer* (k.) « le versant exposé au soleil, ensoleillé, versant qui est chauffé par le soleil »<sup>291</sup>, ► ou *sämîr* (ar. cl.) « qui cause, qui raconte des contes pendant la nuit, surtout dans un cercle de voyageurs qui se reposent. Endroit où l'on cause la nuit. Joueur » (kz, 1 : 1136-1137), ► ou *smer* (ar. dial.) de *asmer* (adj.) « brun. Basané, bronzé, cuivré » (B : 492), ► ou *şamîr* (ar. cl.) « sec et maigre, chez qui la peau est collée sur les os et qui sent mauvais (homme) » (kz, 1 : 1370).
- 384. Sanaa**<sup>292</sup> /şanee/ (k.) « artisan, maçon ».
- 385. Sekkour, Sekour**, « perdreau », forme masculine de *tasekkurt*<sup>293</sup> (k.) « perdrix » (D : 769).
- 386. Semmoum, Semoum** (k.) « aigre », et comme plante on a *asemmum* (k.) « oseille sauvage ; *rumex acetosa* (T.) » (D : 776).
- 387. Siakh** de *asyax* (k.) « éboulement » (D : 801) de *sāx* « s'affaisser, s'effondrer, s'ébouler. S'abîmer, fondre sous (terre). Crouler, s'écrouler. Perdre connaissance (malade, avant de mourir) » (B : 506).
- 388. Siouane** masculin de *tasiwant* (k.) « milan », ► mais comme toponyme on a le kabyle *ssiwan* « hutte (souvent bâtie en hauteur, sur un arbre, ou des pieux) de gardien de figue au séchage » (D : 797), ► ou l'arabe *siwān* « apprentis, hangar. Plate-forme élevée sur quatre piquets, d'où un homme chasse les moineaux à l'époque de la récolte » (B : 508).

<sup>291</sup> A l'opposé de *amalu* (k.) « ubac ».

<sup>292</sup> Ou /şeneə/ (ar. dial. et k.) « fabrique, fabrication, confection, façon. Art. Etat, profession, métier. Adresse, dextérité (d'esprit, de corps). Adresse, industrie, art, artifice, finesse. Savoir-faire. Ecole, manière. Habitude. Mode de musique » (B : 579).

<sup>293</sup> En générale, le masculin appliqué à un mot normalement féminin exprime l'augmentatif, souvent empreint d'une valeur péjorative, cependant, dans le cas de *asekkur*, cette règle ne s'applique pas, au contraire, les femmes l'utilise pour exprimer leur amour envers un homme, *asekkur-iw* « mon chéri ».

- 389. Souama** /šwameɛ/ pluriel de *ššemea* (k.) « minaret », c'est aussi un nom d'un village des *At Bou-Chaïb* (D : 813).
- 390. Tas** /ṭtas/ (k.) « pot » (D : 844), ► ou du Zenaga *tas* « vache » (R. Basset, 2000 : 100).
- 391. Tibane**<sup>294</sup>, toponyme sur les hauteurs de Sidi Aich, probablement en raison d'une couleur jaunâtre qui lui soit attribué ou qu'elle prend quand les céréales commencent à jaunir, de *tebben* (ar.) « jaunir (blé, orge en herbe, par suite de la sécheresse) » (B : 100), ► ou du kabyle *tabana* « turban (généralement jaune, orné de fleurs dans le tissage) » (D : 820).
- 392. Tibariouš**<sup>295</sup>, « couverte de taches noires », de *lbers* (k.) « taches noires sur la peau (chez les vieillards ou les malades) » (D : 50), ► ou « méchante » féminin de *burayšu* (k.) « méchant, mauvais, porteur de malédiction » (D : 51).
- 393. Yamoun** de *ayamun* (k.) « guêpier, oiseau passereau » (D : 921).
- 394. Yanar, Yannar**<sup>296</sup>, de *yannar* (k.) « Janvier » (B : 1092).
- 395. Yataghane, Yataghene**, mot turc berbérisé en *atayan/aṭayan* « yatagan ; sabre courbe (courbure inverse de celle du cimenterre) » (D : 826).
- 396. Yaya** (k.) « grand-mère ».
- 397. Ymmel, Immel, Imel**<sup>297</sup>, « il indique, informe ; il flatte, loue ; il promet » (K. N-Z : 59), de *mel* (k.) « indiquer, faire savoir, faire part » (D : 497).
- 398. Zane**, « long, haut », de *zāna* (ar.) « tout bâton long et bien droit, grand ou petit. Hampe » (B : 448) ou du kabyle *zzan*<sup>298</sup> « chêne zéen (Bot. T. : *quercusmirbeckii* ou *zen*) » (D : 949).

<sup>294</sup> Ou serait-ce du turc *tebbāna* « batterie de canons » (B : 599) ?

<sup>295</sup> Ou berbérisation formelle de *brāsa* « poireau » ou de *brāysiya* (ar.) « pistachier de l'Atlas » (B : 44).

<sup>296</sup> Ou « il gémit, il geint » de *nner* < *nder* (M.C) « gémir, geindre. Rugir (lion) » (M.T : 495).

<sup>297</sup> Tribu kabyle se situant sur la rive sud de la Soummam, elle recouvre, approximativement, la commune de Timezrit. Mais elle se retrouve également au Maroc : « *Immel* pl. *Ammeln*, tribu berbérophone de l'anti-atlas » (Roux, 1949 : 486).

<sup>298</sup> Appliqué à un être humain, il symboliserait la hauteur. On connaît l'expression *annect n tzanett* « aussi haut qu'un arbre du chêne zéen ».

399. **Zarimane, Zerimane** du kabyle *izerman* « serpents » et signifierait « rusés, malins », ► ou « qui bouge tout le temps » de *zarim* (ar. cl.) « qui est toujours en mouvement et ne peut pas rester à la même place » (kz, 1 : 987).
400. **Zarour** /zeerür/ (s. coll. k.) « azerole. Azerolier. Nèfle du Japon » (B : 433 ; D : 967).
401. **Zeghbid** de *azeybi* (M.C) « malchanceux, infortuné. Porte-malheur » (M.T : 799), ► ou (ar.) « poilu » autre forme de *zeybiy* (cf. Zeghbib).
402. **Zelmat** de *azelmād* (k.) « gauche, de gauche » (D : 944).
403. **Zemma, Zema**<sup>299</sup>, « maigre », de *zzem* (k.) « être ratatiné (fruit, légume). Maigrir, se décharner » (D : 945), ► ou « qui fait des reproches » de *zzem* (k.) « faire des reproches ; demander des comptes » (D : 944), ► ou de *izem* (k.) « lion ».
404. **Zemoum** de *azemmum* (k.) « rectum. Descente de rectum. Jalousie » (D : 946).
405. **Zengal** du kabyle *azengal*, « qui est atteint de strabisme », qui est un déverbatif concret du verbe *zengel* « loucher ».
406. **Zerkak** de *azerqaq* (adj. k.) « bleu. Avoir des yeux bleus ».
407. De *izwiy* (k.) « être rouge ; rougir. Etre rose, rosir. Etre brun ; brunir » (D : 961) on a **Zouigh** « rougir », c'est le verbe *izwiy*, impératif 3<sup>ème</sup> personne sing., mais amputé de l'indice de personne *i* ; **Zeggagh**<sup>300</sup> peut être le prétérit 3<sup>ème</sup> personne sing., ou l'adj. *azeggay* « rouge ».
408. **Zrourou, Zourourou, Zerourou** de *azrur* (k.) « frange (d'un burnous par exemple) » (D : 955).

## IV.5. Noms à morphologie du singulier arabe

409. **Adjib** /εağib/, « merveilleux, étonnant, surprenant », de *εğeb* (ar.) « être admiré, être étonnant, merveilleux. Faire plaisir, plaire, revenir, sourire à, être du goût de » (B :

<sup>299</sup> Ou nom d'habitant, « on relève *tizemmet*, en taggargrent qui veut dire sentier, piste, chemin très étroit » (A-Z M : 384).

<sup>300</sup> *Azeggay* signifie en synchronie « rouge », mais il peut avoir été utilisé comme indicateur d'un statut social à l'exemple du touareg « esclaves (*iklan*) et affranchis (*izeggayen*) » (Bourgeat, 1976 : 17), on retrouve la même valeur sociale pour l'emprunt arabe *aħemri* chez les Mozabites.

- 633) ; la forme **Adjeb** /eǧeb/ est certainement un sobriquet, il peut avoir une multitude de nuances : « merveille, prodige, étonnant, extraordinaire, miracle, chose impossible ».
- 410. Adjou** serait quelqu'un qui fait des satires de *haǧā* (ar.) « décocher un trait de satire, satirer, lancer des traits satiriques », ► ou « qui a émigré, qui s'est enfuis » de *heǧǧa* (ar.) « émigrer (tribus). S'enfuir (Sud) » (B : 1018, 1019).
- 411. Aiteur, Aitteur, Aitour** de *eiṭr* (ar.) « parfum », « essence, huile volatile. Eau de lavande (Tlemcen) » et du verbe *eṭṭer* (ar. cl.) « embaumer, parfumer, remplir de bonne odeur, sentir bon » (B : 659).
- 412. Akik** : Il peut être lu de deux manières, *eaqiq* ou *eaḳik*.
- *Eaqiq* (s. coll. ar.) « couterie, verroterie (Tunisie). Cornaline » (B : 664) ; ► « Fente, crevasse dans la terre faite par l'impétuosité du torrent. Ravin, vallée. De là *Akik*, nom d'une vallée près de Médine, et de plusieurs autres localités dans différentes contrées de l'Arabie. Poil du fœtus (humain ou d'animal). Cornaline, pierre de prix, tout ornement de couleur rouge que l'on met au cou, comme coraux, coquillages rouges, etc. » (kz, 2 : 306), dans ce sens *Akik*, étant en relation avec des objets d'ornement, exprimerait la beauté « quelqu'un de beau, de valeureux » ► ou, probablement, avec la couleur « rouge ; rouquin ».
- *Eaḳik* (ar. cl.) « accès d'une fièvre très forte » ; « Grande intensité de la chaleur pendant un jour d'été sans aucun vent. Chaud, brûlant (jour d'été) » (kz, 2 : 325), dans ce cas *Akik* serait quelqu'un qui tombe souvent malade et qui est toujours chaud, qui est toujours atteint d'une fièvre.
- 413. Akil** « sage, sensé, intelligent... », de *eaqil* (ar.) « sage, bien appris, réservé. Sensé, sage. Homme de bon sens. Qui jouit de ses facultés intellectuelles. Intelligent. Modéré, raisonnable, prudent, posé, discret. Judicieux. Qui a de l'esprit, homme d'esprit. Qui connaît, sait. » (B : 668).
- 414. Akouba** : De la racine EQB (B : 664), on a *eǧeb* (ar.) « passer. Couler, s'écouler (le temps, années). Venir à la suite, succéder. Suivre, venir après », dans ce cas on peut imaginer un garçon qui vient après une série de fille. ► On peut également supposer une origine toponymique de *eaqaba* (ar.) « côté, montée », ► ou carrément *Leequba* « punition » de *eaǧeb* (ar., k.) « punir ; s'en prendre à quelqu'un par remontrances » (D : 994), ce serait un enfant non désiré.

**415. Akra**<sup>301</sup> serait relatif à la couleur d'une femme, de *εekrā* (ar.) « écarlate, carmin, amarante » (B : 669).

**416. Alik** de l'arabe *εaliq* qui désigne différentes variétés de ronces (rosacées) (Pellegrin, 1948 : 367). ► Il pourrait signifier « suspendu » du verbe *εelleq* (k.) « accrocher, attacher, suspendre, appendre, pendre. Pendre (supplice). Hisser un drapeau. Attacher, intéresser vivement. Faire dépendre une chose d'une autre, subordonner » (B : 671), d'où *atealiq* « les viscères d'un animal ».

D'autres lectures sont possibles : ► *aliq* « fait de convenir » du verbe *liq/laq* (k.) « falloir, convenir » (D : 460) ; ► de *εlek* (k.) « se moquer (de quelqu'un) ; plaisanter », et *aelak* « fait de plaisanter, de se moquer », c'est le nom d'action verbale (D : 985) ; *aelik* serait alors le nom d'agent, « celui qui se moque, plaisantin » ; ► ou de l'arabe *ellek* « rabâcher » et *εilk* « gomme, glu végétale » (B : 672), *εalik* serait celui qui rabâche.

**417.** La racine *ELM* a plusieurs significations, d'où le verbe *εellem* (ar.) « donner avis, connaissance de, informer, annoncer, apprendre, faire savoir, aviser, faire connaître, avertir, instruire, communiquer, faire part, donner communication, prévenir, notifier. Apprendre, instruire, enseigner. Endoctriner, catéchiser. Dresser, former, exercer. Montrer à » (B : 672- 673) ; le même verbe est emprunté par le kabyle, *εellem* « marquer, tracer ; limiter. Strier » (D : 985) ; de ces verbes on a obtenu les patronymes : **Allim**, **Alim**<sup>302</sup> /*εalim*/, **Alem** /*εalem*/, « savant », « signe, marque, borne. Etendard », et une forme avec l'article défini de l'arabe, **Laalem** « le savant » ; **Lalam** /*lealam*/ « signe, marque. Drapeau, étendard, enseigne. Hausse de fusil » (D : 986)

**418. Alkama** /*εelqama*/ (adj. ar. invariable) « méchant et fort » (B : 672).

**419. Arouche**<sup>303</sup> viendrait de l'adjectif arabe *hārūc* « colossal, gigantesque » (B : 1023).

---

<sup>301</sup> Ou *εaqra* « stérile ».

<sup>302</sup> Plusieurs lectures sont possibles pour ces deux formes : ► *aeellim* « marque, trace » ; ► *alim* « paille broyée par le battage » (D : 455) ; ► *alim* « montez », forme impérative du verbe *ali* « monter » ; ► *εellim* « montez (en hauteur) », impératif deuxième personne plurielle de *εelli* « s'élever, faire monter » (D : 987).

<sup>303</sup> *Leeruc*, pluriel *leerc* « tribu », serait une origine très improbable mais possible.

- 420. Atif, Attif**, « sympathique, bienveillant ; affectueux, compatissant », de *eaṭif* (adj. ar.) « qui a de la sympathie, de la bienveillance pour, bien disposer pour. Qui joint deux mots, particule. Adjacent, contigu, qui est à côté de » (B : 659).
- 421. Atik, Attik** /*eaṭiq*/ « ancien, vieux ; noble » ; La racine arabe ETQ évoque l'ancienneté et la vénérabilité<sup>304</sup>. On le retrouve dans le verbe *eteq*, qu'on trouve aussi bien dans le kabyle que dans l'arabe, il a les sens de « conserver, préserver. Etre vieux, être dure, être coriace » (D : 1006) et « vieillir, être ou devenir vieux (vin, etc.). Affranchir un esclave, lui donner la liberté. Délivrer, mettre en liberté. Sauver de la prison, de la mort, etc. » (B : 632).
- 422.** De la racine arabe EṬL (B : 660) qui à le sens général d'arrêt, entrave, panne, on obtient le verbe *eṭṭel* « amuser, faire perdre le temps, distraire, détourner, déranger d'une occupation. Accrocher, retarder, entraver, mettre obstacle, mettre des bâtons dans les roues. Embarrasser, gêner. Apporter des difficultés. Arrêter, interrompre. Interdire, suspendre de ses fonctions. Entraver le pied de devant à celui de derrière. Chômer », avec notre esprit actuel on penserait immédiatement au sens « chômeur » pour les patronymes **Atil, Attil** ; mais en se replaçant dans le temps de leur création, nous pencherons plutôt pour un toponyme *eaṭil* « terrain en friche, jachère. Prairie, pré<sup>305</sup> ».
- 423. Atoum** « tardif, qui est venu tard »<sup>306</sup> de *eaṭiim* (ar. cl.) « tardif, attardé », ► ou « qui veille pour prier », ► ou « noir, de la couleur de la nuit » de *eaṭama* (ar. cl.) « le premier tiers de la nuit, à partir du crépuscule du soir. Prière du soir, que l'on fait avant de se

<sup>304</sup> La vénérabilité, la sacralité, etc. exprimées par ce mot ce trouve résumé dans (B-H : 143) : « Le terme *Atouqa* désigne la bonté ou la beauté de ce qui devient meilleur en vieillissant. Et c'est sans doute la raison pour laquelle le vieux sanctuaire de la Mecque reçoit du Coran son surnom de vénération. "*Al Bayt al Atiqa*" est le surnom donné à la *Kaaba*, ce « cube », ou sanctuaire de la Mecque qui est le centre et le foyer de la prière de tous les musulmans. Le prénom féminin transcrit *Atika* (pour *Atiqa*) évoquera cette réalité mystique et sacrée et géographique comme but ultime du pèlerinage ».

<sup>305</sup> Ce sens se retrouve beaucoup dans la toponymie nord-africaine, aussi bien dans les noms arabes que berbères.

<sup>306</sup> C'est probablement un sobriquet pour signifier « chéri, aimé », ► ou au contraire « gâté, difficile, mal élevé », car les enfants qui naissent tardivement, après que leurs parents soient âgés et ayants perdu espoir d'enfanter, sont tellement choyés qu'ils sont gâtés (avec le sens positif d'aimés et négatif d'abîmés, mal éduqués).

coucher. Ténèbres de la nuit » (kz, 2 : 168) et de *eatem* « prière du soir avant de se coucher. Premier tiers de la nuit » (B : 632).

424. De l'arabe *εawiza* (nom d'action : *εawaz*), « ne pas se trouver ; être égaré, perdu ; manquer (se dit d'une chose). Etre dans l'indigence (se dit d'un homme). Etre difficile à faire (se dit d'une chose) » ; ou (nom d'action : *iεwāz*) « être pauvre, malheureux. Etre difficile, dur à faire (se dit d'un événement fâcheux, d'une chose). Réduire à la misère, appauvrir quelqu'un (se dit des temps difficiles, des années de disette, etc.). Manquer à quelqu'un » (kz, 2 : 406), **Ayouaz, Ayouz** « qui est dans le besoin, l'indigence ; pauvre » ; ► ou du kabyle *εawaz* « le fait de veiller » et désignerait quelqu'un qui veille, qui dort tard la nuit.
425. **Bara, Barra**<sup>307</sup> « pur, sain, honnête, pieux » du verbe *barra* (ar.) « être pieux. Avoir de l'affection pour ses parents », et adjectif « bienfaisant, affectueux, pieux » (B : 38).
426. **Belil, Bellil**<sup>308</sup> « sensé, raisonnable » de *balil* (ar. cl.) « humide et froid (vent). Ce qui est bon, raisonnable » (kz, 1 : 156).
427. **Beroua, Berroua** « pur, saint, honnête, pieux » (cf. Bara), ► ou *buruwwa* (ar.) « proue, avant », ► ou de *brāwiy* (adj. ar.) « étranger » (B : 50).
428. **Bourga, Bourega**<sup>309</sup> de *burqa* « sol dur composé de boue, de pierres et de sable. Le mot, composés avec d'autres noms, forme une grande quantité de noms propres de localités » (kz, 1 : 114).
429. **Britil** « qui est coiffé d'un gros turban » (cf. Bertali), ► ou *birṭil* (ar. cl.) « pierre oblongue ou fer long à l'aide desquels on rend raboteuse une meule. Outil en fer pour fendre les pierres. Cadeau donné pour capter un juge. Droit qui revient d'office à un juge » (kz, 1 : 112), ► ou de *Bertil/Britel* (ar. dial.) « moineau, passereau » (OY : 400).

---

<sup>307</sup> Ou « acquitté, disculpé » de *bara'* (ar.) « être acquitté, absous, disculpé, justifié », « être libéré, quitte, déchargé d'une dette ; justifié, déchargé d'une accusation. Guérir, être guéri. Etre exempt, affranchi de » (B : 39).

<sup>308</sup> Ou à segmenter *Ibn Lleil* « fils de la nuit » (B : 70).

<sup>309</sup> Ou de *berqa* (ar. dial.) « fulguration. Un éclair » (B : 45).

- 430. Chaabana, Chaabna, Chabana**<sup>310</sup> féminins de *Chabane*, « le populaire, qui jouit d'une grande notoriété », et est le huitième moi du calendrier musulman, précédant le *Ramadhan*.
- 431. Chabour**<sup>311</sup> « bon cavalier » de *cabür* (ar.) « (s. coll.) « éperons » (B : 510).
- 432. Chaouch, Chaouche, Chaouache**<sup>312</sup> de *ccawec* « employé d'entretien de l'administration. Planton » (D : 116) et « espèce d'huissier, de garçon de bureau » (B : 549).
- 433. Chelef** du nom de rivière *Clef* « Chélif » (B : 537).
- 434. Cherid** « fuyard » de *cred* (ar.) « fuir, s'effaroucher (animal). S'emporter (cheval, chameau surtout) » (B : 520).
- 435. Chiba** /cayba/ (ar.) « ayant les cheveux gris ; vieille ».
- 436. Chikh, Chikhe** du kabyle *ccix* et arabe *ceyx* « âgé, vieux, vieillard, vieil homme. Ancien (par rapport à l'âge et à la dignité). Cheikh, chef de fraction, de tribu. Directeur d'un collège, d'une zaouia. Maître, professeur. Maire. Beau père de la femme » (B : 553) et selon Atoui (1998 : 242) « qui est expérimenté, d'où homme qui exerce une autorité morale ou politique. Administrativement : fonctionnaire, notable, responsable du douar, de la tribu ».
- 437. Chila, Chilla** « estropiée » de *cella* (ar.) « être estropié, se dessécher (main) » (B : 536) (cf. *Bouchal*).
- 438. Chilah, Chillah**, (ar., k.) « tailladé », de *celleḥ* « taillader, inciser, scarifier. Gerçer (les lèvres, la peau). Ouvrir les figes pour les sécher » (B : 537), ou une mauvaise transcription de *Chila* « estropiée ».
- 439. Dib** (ar. dial.) « chacal ».

---

<sup>310</sup> Utilisés pour parler d'une femme appartenant à la famille *Chaban*, mais pas comme prénom féminin.

<sup>311</sup> Il peut référer à la couleur verte de *ccabura* (k.) « moisissures ».

<sup>312</sup> Cette dernière forme peut être le nom d'agent de *cewwec* (ar., k.) « inquiéter, troubler, causer des troubles. Incommoder, indisposer, contrarier, déranger, faire du tort à quelqu'un » (B : 548), *Chaouache* /cewwac/ désignerait alors « troublion, qui incommode, dérangeant... ».

440. **Dif, Diff** (ar.), il peut être un nom et signifier « hôte ; convive », ► ou un verbe et signifierait : « ajouter ».
441. **Djaid** « racé, de vieille souche » de *ğiydār* (ar.) « ancienne ville. Ruine Romaine. D'antique origine ; de vieille race, vieille souche (homme). Remède antianémique » (B : 171).
442. **Djail**<sup>313</sup> « fondateur, faiseur » de *ğæala* (ar.) « mettre au rang, au nombre de. Attitrer, ériger en titre. Constituer, créer, établir, fonder, asseoir, instituer. Autoriser, donner pouvoir. Constituer, faire, donner (une pension) » (B : 146).
443. **Djama, Djamma, Djema, Djemma**<sup>314</sup> « celle qui rassemble », c'est le nom donné au sixième jour de la semaine musulmane où les musulmans doivent se rassembler pour faire une prière en groupe dite *salat el ġumua* « prière du vendredi ».
444. **Djemad** du nom des mois lunaires *ğumada al awal*, et *ğoumada al tani* (le premier et le second *ğumada*) correspondants aux 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> mois de l'année musulmane.
445. **Djers, Djerce** de *ğers* (ar. cl.) « son léger, bruit léger, murmure, chuchotement. Inspiration, voix tacite de Dieu qui se communique aux hommes. Partie, portion (de la nuit). Racine » (kz, 1 : 279), ► ou de *ħeğres* (ar.) « carrier. Tailleur de pierres ».
446. **Djouder**, « racée, de vieille souche », de *ğedder* (ar.) « arracher des racines. Devenir vieille (plante). Etre depuis longtemps dans un pays, une ville » (B : 132).
447. **Drif**<sup>315</sup> de *drif* (adj., ar. dial.) « élégant. Civil. Courtois, affable, aimable, gentil, accort. Délicat. Gracieux, poli, honnête. Prévenant. Fin (par opposition à : grossier). Qui a bonne grâce (chose). Joli, joliet, mignon. Ingénieux, fin » (B : 624).
448. **El Bar** « le juste, le vertueux ».
449. **El Haouannes** de *hawān* (ar. cl.) « mépris, dédain où l'on est tombé, abaissement » (kz, 2 : 1461), ► ou de *ħawānā* « famille (Ouest) » (B : 257), ► ou de *leħwanet* (ar. dial.) « épicerie ».

---

<sup>313</sup> Une autre lecture possible est *ğäyel* (adj. ar.) « étranger au pays, émigré, expatrié (Sud) » (B : 169), mais peu probable en raison du nom de famille traditionnel qui est *Uğæi*.

<sup>314</sup> Ou de *ğemma* (ar.) « être abondant, être plein » (B : 153).

<sup>315</sup> Dans le kabyle, on trouve *udrif* « poli, courtois. Réservé. De bonne conduite » (D : 181).

- 450. Galoul, Galloul** /geelul/, « avare », de *qeel* (ar. cl.) « échelas pour appuyer la vigne. Avare » (kz, 2 : 784), ► ou « joueur du gallâl » de *gellâl* (ar. dial.) « tambour long et étroit en terre, tambourin » (B : 820).
- 451. Gharsa** de *γersa* (ar.) « boue, crotte, fange, gâchis. Bourbier » (B : 703), ► ou « plantation (d'arbre) » et serait alors un toponyme, appliqué à un humain, il signifierait « bien, possession, richesse ».
- 452. Ghezzou** (ar.) « incursion, conquête ».
- 453. Ghout** (ar.) « aide, secours » ; « *Ghayt* et *Ghayta* vont souligner le caractère secourable d'une personne » (B-S : 165), ce mot est utilisé aussi (au fig.) pour désigner la pluie.
- 454. Ghrib, Gherib** ce patronyme souligne la qualité de « qui est étranger au pays », ou de quelqu'un « qui est absent de son pays »<sup>316</sup> de *γrib* (ar.) « étranger. Nouveau débarqué. Exilé, absent. Seul, isolé, sans famille », ou le caractère « extraordinaire, drôle, inouï » de l'adjectif *γrib* « étrange, extraordinaire, curieux, bizarre. Drôle (chose). Inouï. Original, particulier. Hétéroclite. Rare, singulier » (B : 702)
- 455. Hadid, Haddid** /ħadid/ (ar.) « fer (métal). Double crochet de fer du métier aux cartons du tisserand. Fer à repasser. Fers, ceps, chaînes ».
- 456. Hadjout, Hdjout** toponyme bien connu dans l'est algérien, il désignerait un lieu où sont élevés les bovins, de *aħejjaḍ* (M.C) « bovin (vache et bœuf) » (M.T : 237).
- 457. Hallou, Halou**<sup>317</sup>, « doux, sucré », de *ħluw* (adj. ar.) « doux au goût, sucré. Aimable, agréable. Charmant, élégant, joli. Gentil, gracieux, qui a bonne grâce (homme, chose). » (B : 233).
- 458. Hamache**<sup>318</sup>, **Hamiche, Hammiche, Hammache**, « beau, fardé », de *ħmimuc* (k.) « fard. Graine rouge de la bryone qui servait autrefois de fard » (D : 323), et arabe *ħamäc* « *arnebia decumbens* » (B : 239).

---

<sup>316</sup> Selon que ce patronyme soit donné à quelqu'un d'étranger au pays, ou qu'il soit choisi par sa famille en son absence.

<sup>317</sup> Ou *ħellu* (k.) « le fait de guérir. Guérison » (D : 317).

<sup>318</sup> *ħammäc* (ar.) « qui piaffe (cheval) » (B : 239).

- 459. Hamam** /ħamām/ (s. coll., ar.) « pigeon, colombe » (B : 234), le kabyle connaît la forme *aħmam*, « pigeon », comme nom d'unité, mais c'est le forme féminine arabe *ħamama*<sup>319</sup> qui est connu comme prénom.
- 460. Hamas** (ar., k.) « enthousiasme ».
- 461. Hanache, Haneche**<sup>320</sup> /ħanac/ (ar.) « serpent. Couleuvre. Ténia, ver solitaire » (B : 245), il signifierait « rusé » car le serpent symbolise la malice dans la culture locale.
- 462. Hareche, Hariche** (ar.) « l'homme des bois, le forestier »<sup>321</sup> (B-S : 65), ► ou *aħrec* (ar.) « âpre, rude (au toucher, caractère d'un homme). Acariâtre (humeur). Aigre (son, bruit, humeur, ton, métal). Dure (allure) » (B : 192), ► ou de *uħric* (k.) « débrouillard, vif, intelligent. Rusé, malin » (D : 334).
- 463. Harfouche**<sup>322</sup> /ħarfūc/ (ar. cl.) « homme de la plus basse classe. Canaille » (kz, 1 : 411).
- 464. Harik** /ħarīq/ (ar. cl.) « incendie. Cuisson (à la peau). Lunaire rude » (B : 194), ► ou *aħriq* (k.) « champ ».
- 465. Hedroug, Hadroug** à rapprocher de *hedrīk* (adj. ar.) « déguenillé, en guenilles, dépenaillé » (B : 1020).
- 466. Hennous** « homme pieu » de *hunus* (pl., ar. cl.) « hommes pieux, qui craignent Dieu », ► ou forme diminutive signifiant « brave » de *ħanisa* (ar. cl.) « passer sa vie sur les champs de bataille, être très brave, belliqueux » (kz, 503).
- 467. Hidjab, Hidjeb** /ħiğab/, « voile, rideau », de *ħğeb* (ar.) « cacher, dérober aux regards, ne pas laisser voir, renfermer (les femmes). Cloîtrer, reclure » (B : 180).

---

<sup>319</sup> « *Al Hamama as Salam* : la colombe de la paix, celle qui revint vers Noé avec un rameau d'olivier à la fin du déluge (Gen. 8, 11) marquant enfin le début d'une ère de paix » (B-S : 71).

<sup>320</sup> Ou du kabyle *aħnac* « coin, recoin » (D : 327).

<sup>321</sup> « L'usage du prénom *Héricane* est plus égyptien que maghrébin [...]. Au Maghreb, *Al Harich*, l'endroit boisé, est un vocable assez fréquent pour désigner un lieu-dit. » (B-S : 65).

<sup>322</sup> Ou au contraire « riche » de *ħarafa* (ar. cl.) « s'enrichir promptement, avoir en très peu de temps augmenté ses troupeaux et son avoir (se dit d'un homme) » (kz, 2 : 1414). Le premier sens pourrait être un dérivé sémantique, par ironie, de ce sens. En effet qui s'enrichi rapidement (en moins de temps qu'il n'en faut), ne le fait certainement pas honnêtement. On pourrait alors l'appeler « petit malin ».

468. **Hidra** toponyme à Alger, certainement en relation avec la topographie du lieu, de *ħder/ħedder* (ar.) « descendre d'un endroit élevé. Descendre (une pente, une rivière). Descendre, aller en pente, s'abaisser (terrain) » (B : 185).
469. **Houma** de *ħūma* (ar. dial., k.) « quartier (de la ville) » (B : 257), ► ou *ħumma* (ar. cl.) « ardeur, chaleur excessive » (kz, 1 : 498).
470. **Ighit**<sup>323</sup> « aide, secours ; don de Dieu » de *γit* (ar., k.) « infliger. Gratifier » ; *lyit* « pluie bienfaisante » (D : 630).
471. **Itim** /ytīm/ (ar.) « orphelin. Délaissé » (B : 1088).
472. **Kaboub**<sup>324</sup>, « économe », de *kebbeb* (k.) « amasser. Mettre en réserve » (D : 390), ► ou sobriquet décrivant la forme du physique de la personne, signifiant « qui est fait en pelote, qui est roulé » de *kebbeb* (ar. dial., k.) « pelotonner du fil, le rouler en pelote. Dévider en peloton. Bourgeonner, pousser des bourgeons (arbre). Pommer » (B : 846), ► ou/et de *qebbeb* (ar.) « bomber, rendre convexe (B : 772).
473. **Kafiz** /kafiz/ du nom de plante *kafiz* (ar.) « luzerne, luzerne ridée, *medicago, medicago corrugata* » (B : 871), ► ou d'instrument « kafiz, mesure pour les céréales » (B : 818), ► ou de l'adjectif *qafez* (ar. dil., k.) « habile, dégourdi ; intelligent ».
474. **Kalah** /kalāħ/ (ar. dial.) « calotte épaisse en feutre que les Arabes, surtout dans l'Est, mettent sous la calotte rouge (*cācyā*). Calotte de feutre dur » (B : 875), ► ou de *iqileħ* (k.) « anneau de ver solitaire » (D : 663).
475. **Kali** de *qaliy* (ar.) « soude kali, *salsola kali* » (B : 827).
476. **Kaou** /keew/, « handicapé, qui traîne la jambe », de *kaēä* (ar. dial.) « marcher avec peine (Sud, Ouest) » (B : 870).
477. **Kaous** du kabyle *lqus* et arabe *qews* « vouête. Arc, cintre, fronton, arceau, arcade. Arche de pont » (B : 836, D : 688).
478. **Karboub, Kerboub** /kerbüb/ (adj. ar.) « à quatre cornes (mouton ou autre animal) » (B : 857).

<sup>323</sup> Il pourrait n'être qu'une mauvaise transcription de *Tighilt* « crête, mont ».

<sup>324</sup> Ou de *akbub* (k.) « écheveau de laine. Cabochon de bague » (D : 390).

479. **Kati, Katti, Alkati, Kadi** /qadi/ de *lqadi*<sup>325</sup> (ar., k.) «cadi, juge selon la loi musulmane » (D : 652).
480. **Kebir**, « grand, aîné, chef, âgé », de *kbir* (adj. ar.) « grand, gros. Agé, vieux. Plus âgé, aîné. Ancien (par rapport à l'âge ou à la dignité). Important, notable, considérable. Grave, important, sérieux, capital, principal. Archi, supérieur. Volumineux » (B : 848).
481. **Kechemir**, « Cachemire », de *kacmîr* (ar. dial.) « châle de Cachemire » (B : 869).
482. **Keloua**, (ar.) « testicule. Rein », de *kelwa* « excroissance de chair. Rognon, rein ; testicules » (B : 877), ou de *qelwa* (ar. dial.) « testicule, bourse » (B : 827).
483. **Kerroua**<sup>326</sup> du nom de plante *xerwa* « anagyre fétide, *anagyris fetida* » (B : 279), ► ou nom d'instrument *qerwä* (ar.) « mesure pour les céréales (ordinairement double décalitre) » (B : 799).
484. **Kerbous** /qerbüs/ (ar.) « partie élevée de l'arçon de devant, pommeau de la selle. Membrure d'un navire. Seins d'une femme (au pl. et au fig.) » (B : 789).
485. **Kerbout** de *qarabüt* (ar. cl.) « bout de l'arçon de la selle » (kz, 2 : 706).
486. **Kessir, Kecir, Kacir**, « nain, de petite taille », de l'adjectif *qšîr* (ar. dial.) « court, pas long. Bref. Petit de taille, de petite taille. Ecrasé, bas. Bornée, étroite (intelligence) » (B : 808).
487. **Kettou**, « qui a une belle démarche ; qui l'emporte sur ses adversaires » de *katä* (ar.) « marcher d'un pas menu et serré. Vaincre ; l'emporter sur son adversaire » (kz, 2 : 864), ► ou *qettu* (ar.) « chat, son chat ».
488. **Khoufache** /xuffâc/ (ar.) « chauve-souris » (B : 293).
489. **Kirdous** : ce nom peut être expliqué par deux sens opposés, et pourtant possibles tous les deux, on a le sens « solide, fort, vigoureux » de l'adjectif *kerdüs* (ar.) « solide,

---

<sup>325</sup> Ou arabe *qādi* «cadi, juge. Cheville qui joint le corps de la charrue au manche et à la couche du soc. Kadi (prénom masculin) » (B : 810).

<sup>326</sup> Ou du verbe kabyle *xxerweε* « être dérangé, en désordre » (D : 907).

- vigoureux, bien membré » (B : 857), ► ou au contraire « courtaud, de petite taille » de *takurdast*<sup>327</sup> (M.C) « personne de petite taille ; courtaud » (M.T : 344-345).
- 490. Kirouane** « colérique, qui s'emporte » de *kkeṛwen* (k.) « s'emporter ; se mettre en colère. S'entêter » (D : 421), ► ou du nom d'oiseau *kirwän* (ar.) « Œdicnème criard (oiseau) » (B : 863).
- 491. Kribia** de *γriḃiya* (ar. dial.) « gâteau de semoule, beurre et sucre » (B : 702).
- 492. Laamache, Mamache, Lamouche, Lameche**<sup>328</sup>, « chassieux », de *emec* (ar.) « être, devenir chassieux (yeux). Avoir la vue faible. Charbonner, ne pas éclairer (lampe) » (B : 680).
- 493. Lachter, Lacheter**<sup>329</sup>, « le plus habile, capable, vif », de *cäter* (adj. ar., k.) « adroit de corps et d'esprit. Habile, capable, ingénieux, industrieux. Avisé, dégourdi, gaillard, éveillé, vif. Subtil, sagace » (B : 526).
- 494. Ladjadj** du kabyle *æeḡḡaḡ* et arabe *eḡḡ* « nuage, tourbillon de poussière. Gros temps, bourrasque, ouragan » (B : 633).
- 495. Lahbas**<sup>330</sup> /el ḥebbäs/ (ar.) « concierge (d'une prison), geôlier » (B : 176).
- 496. Lahlah** /leḥləḥ/ (adj. ar.) « qui prie, sollicite. Doucereux » (B : 895), ► ou « gros » de *lleḥleḥ* (k.) « être gros, replet » (D : 449).
- 497. Laib** (ar.) « gai, enjoué, qui folâtre » (kz, 2 : 1000) de *leeb* (ar., k.) « jeu, badinage, batifolage, divertissement » (B : 902).
- 498. Larbes, Larbase**<sup>331</sup>, « qui travaille avec un forgeron », de *aṛṛabus* (M.C) « soufflet (instrument). Boutique de forgeron » (M.T : 563), ► ou « humiliant, rabaissant » de *rabasa* (ar. cl.) « se fâcher contre quelqu'un. Abaisser, humilier » (kz, 1 : 804).

<sup>327</sup> C'est un nom composé : *takurdast* (*kur* + *adis* « être en boule + ventre (tripes) »), son sens premier est « morceaux de foie, de poumon et de tripes enroulés et ficelés dans des intestins ; ces sortes de saucisses sont ensuite exposées au soleil pour sécher » (M.T : 344-345).

<sup>328</sup> Ou « avare, radin » de *emmec* (k.) « faire un cadeau de valeur minime, donner une chose insignifiante » (D : 988).

<sup>329</sup> Ou « ruminant » de *cter* (ar.) « ruminer » (B : 513).

<sup>330</sup> Pour un toponyme, il s'agirait de *aḥbäs* pluriel de *ḥubus* (ar.) « habous dotation religieuse. Immobilisation d'un bien. Bien immobilisé, bien de main morte » (B : 175).

- 499. Latreche, Latrache** est un prénom masculin signifiant « sourd » de l'adjectif arabe *aṭrec* « sourd, sourd-muet. Sourd, pas sonore. Stérile (serre) » (B : 603).
- 500. Louaked**, « ami intime, de confiance, indubitable, sûr », de *akīd* (adj. ar.) « indubitable, sûr. Etroite, intime, solide (amitié). Pressante (recommandation) » (B : 13).
- 501. Loubane** (ar.) « le baume parfumé, une sorte de résine adoucissante » (B-S : 192).
- 502. Mada** de *madda* (ar.) « étendue, prolongation » (B : 923).
- 503. Madene**<sup>332</sup> /meeden/ (ar.) « mine, minière. Carrière. Dépôt (d'eau, d'argile (Sud)). Métal. Fer. Minerai, minéral » (B : 640).
- 504. Maouze**<sup>333</sup>, **Amaouz**<sup>334</sup> « riche en chèvres », ou « dur, difficile » de *maṣiza* (ar.) « être riche en troupeaux de chèvres. Etre dur dans ses rapports avec les autres (se dit d'un homme). Etre renfrogné, ridé, contracté et sévère (se dit du visage) ; se rider », (kz, 2 : 1127).
- 505. Maredj, Mareidj** il signifierait « marrais » pour un nom de lieu, mais appliqué à un humain il signifierait « pourri, puant », à partir de *māreġ* (ar.) « pas frais, pourri, gâté (œuf) » (B : 926).
- 506. Maza** /meza/ (ar.) « chèvre ».
- 507. Medjana**<sup>335</sup> est un toponyme bien connu en Algérie. Probablement que cette ville est bâtie sur un lieu plein d'eau de *māġen* (ar.) « étang naturel. Réservoir d'eau ouvert. Marre, flaque. Bassin (Sud). Citerne » (B : 921).
- 508. Merabet**<sup>336</sup> de *amrabeḍ* (k.) « marabout » (D : 702).

---

<sup>331</sup> Si on suit la prononciation de cette écriture on aura *larbaz* et signifierait « qui a une stature bien garni, costaud » de *rabuza* (ar. cl.) « être charnu, et avoir des chairs fermes et compactes. Avoir les chairs fermes aux fesses (se dit des moutons) » (kz, 1 : 804).

<sup>332</sup> Ou du prénom *El Madani* « habitant de la ville, citadin ».

<sup>333</sup> Peut aussi être lu *mawz* (s. coll., ar. cl.) « banane. Bananier » ou (adj. Inv.) « légèrement doux, douxereux, douceâtre, aigre doux » (B : 952).

<sup>334</sup> On peut également comprendre (*a*)*meuz* (k.) « qui est chéri, aimé » (cf. Aziz).

<sup>335</sup> Il y a le mot *meġġān* (ar.) « ce qui vient gratis ».

- 509. Miche**<sup>337</sup> (ar.) « espèce de jujubier (*zizyphus paliurus*) » (kz, 2 : 1173).
- 510. Midouna, Middouna** (ar. dial.) « espèce de corbeille sans anses, en palmier » (B : 954).
- 511. Mouda** de *mouda/moudda*<sup>338</sup> (ar. alg, kabyle) « période » (OY : 436).
- 512. Mouzaya**<sup>339</sup> du toponyme *Mouzaïa* signifiant certainement « lieu aux délices, aux douceurs » de *müz* (ar.) qui peut être un nom « banane. Bananier », ou un adjectif « légèrement doux, douceâtre, doucereux, aigre doux » (B : 952).
- 513. Nadour**, certainement un toponyme désignant un lieu élevé, un sommet de *nādūr* (ar.) « lieu ou Bâtiment élevé d'où l'on domine ; sommet dominant, pic. Tour de vigie. Sémaphore. Arbre, pierre qui sert à retrouver l'emplacement d'un silo caché, la direction d'une route, jalon. Lunettes, bésicles (Const.). loupe. Longue-vue » (B : 985).
- 514. Oukil** (ar., k.) « procureurs », selon Ageron (1964 : 34), de *wkil* « fondé de pouvoirs, mandataire, représentant, procureur. Gérant, homme d'affaires, chargé d'affaires, intendant, agent. Délégué. Commissionnaire. Défenseur, conseil, avocat, avoué. Administrateur, régisseur. Administrateur (d'une mosquée), économiste » (B : 1076).
- 515. Raad /reed/** (ar., k.) « tonnerre. Bourdonnement d'un essaim » (B : 402).
- 516. Raaf /ræäf/** (ar.) « saignement du nez, hémorragie. Epistaxis » (B : 402).
- 517. Radjeb** (ar., k.) signifierait « respecté, vénéré » (M.H : 291), mais c'est surtout le 7<sup>e</sup> mois de l'année musulmane<sup>340</sup>.

---

<sup>336</sup> « Les marabouts étaient des hommes voués à l'adoration, liés à Dieu, qui ont laissé une réputation de sainteté : on leur donne le titre de *waliy*, ami de Dieu, saint, et leur nom est toujours précédé de la qualification *sidi*, seigneur. Leur nombreuse postérité a conservé le titre de marabout et forme la noblesse religieuse des arabes. Il y a peu de tribus en Algérie où on ne trouve une fraction de marabouts » (B : 378).

<sup>337</sup> On peut penser au terme désignant chat, qui est dit *amcic* en Kabylie, et au Maroc *muc* (B : 935), *mucc* (M.T : 440)

<sup>338</sup> De *lmudda* (k.) « espace, étendue, longueur. Temps, durée » (D : 485).

<sup>339</sup> Il peut également être rapproché de *mziyya* (ar., k.) « mérite, avantage, supériorité. Obligeance, service, bon office, bon vouloir, plaisir, grâce, faveur, bonté » (B : 931).

<sup>340</sup> Ce mois est considéré comme porteur de bénédictions. « Il fait partie des quatre mois sacrés conservés par le Prophète (Coran 9, 36), au cours desquels il est interdit de se battre » (B-S : 92).

- 518. Raib** /rahīb/ (ar.) « effrayant, effarouchant » (B : 416), s'il est d'origine toponymique on a aussi *räyeb* (adj. ar.) « éboulé, écroulé, en ruine » (B : 422), ► ou « lait caillé » de *räyeb* (ar. dial.) « caillé, lait caillé » (B : 417).
- 519. Rassoul** (ar. cl.) « envoyé, messenger, courrier, émissaire, député, ministre » (B : 395), mais ce mot est utilisé dans le contexte kabyle pour signifier « prophète » et référer particulièrement au prophète de l'islam : *Mohammed*.
- 520. Reli** de *Rali* « cher », qui est un prénom masculin représentant la transcription en français de *ḡālī* (ar.) « cher, coûteux. Elevé, haut (prix). A haut prix » (B : 714)
- 521. Remila, Roumila**, du prénom féminin *Ramla* (ar.) « sable, alluvion » et « empressée ». Par ce prénom qui évoque la couleur de sable on fait référence à la beauté de la femme de *ramla* (ar.) « sable. Dépôt de sable, de limon, laissé par une rivière débordée. Alluvion. Atterrissement, grève. Sablière. Oblitération d'un puit, etc. » (B : 414), et à sa démarche de *ramila* (ar.) « l'empressée, ou la femme active et rapide » (B-S : 100), ► mais c'est aussi un toponyme à 5 km au sud de *Sidi-Aïch* et au bord de l'*Oued Soummam*, là ce sont certainement le sable et les alluvions déposés par l'oued qui sont évoqués.
- 522. Saada** (ar.) « félicité, bonheur, fait d'être heureux ».
- 523. Sabi**<sup>341</sup>, « petit garçon », de *ṣabīy* (ar. cl.) « garçon. Mineur. Enfant, enfant non mineur » (B : 558).
- 524. Safi**, « clair, net, pur, droit, limpide », de *ṣāfiy* (adj. ar.) « clair, pur, limpide, net, sans tare, après déduction du rabais. De belle eau. Franc, sans mélange. Serein (jour). Distinct. Droit, sincère » (B : 573) ; **Safia** « pure, limpide, claire, nette » en est la forme féminine et a été le prénom d'une épouse du prophète (B-S : 133).
- 525. Sahir**<sup>342</sup> /saḡīr/, « charmeur ; fascinant », de *ṣḡer* (ar., k.) « charmer, enchanter, ensorceler (au propre et au fig.). Enjôler, fasciner » (B : 462), ► le même terme est utilisé pour désigner « magicien ».

---

<sup>341</sup> Ou « prospère ; ayant beaucoup d'enfants » de *ṣab* (k.) « être prospère, productif ; donner une belle récolte » (D : 804).

<sup>342</sup> Ou *sahīr* (ar.) « qui veille » (B : 498), veiller sous entend passer la nuit à faire des prières.

- 526. Sahnoune**<sup>343</sup> (ar. cl.) « à la belle physionomie, beau<sup>344</sup> », ce patronyme qu'on ne retrouve pas comme prénom indique l'appartenance au rite Malékite, il indique la relation à « *Abdeslam Ibn Sa'id* dit *Sahnoun*, juriste de *Kairouan*, mort en 854, composa un code civil très célèbre : la *Moudawana*, qui fut l'un des premiers codes malikites de la société civil au Maghreb et resta longtemps une référence. » (B-S : 261), ► ou « oiseau à la vue perçante » (OY : 400).
- 527. Sana**<sup>345</sup> (ar.) « clarté ; Elévation, gloire » (B : 498) et, dans le même sens, « clarté, éclat des éclairs » (OY : 411).
- 528. Seba**<sup>346</sup> serait la francisation de l'arabe algérien *sbee* « lion (pour désigner un enfant ou un homme beau) » (OY : 398), ► ou « captivant, charmeur » de *sabä* (ar.) « attirer, fixer l'attention. Ravir, charmer. Attirer (les regards, le cœur). Enchaîner, captiver (le cœur) » (B : 459).
- 529. Seguir**<sup>347</sup> de *Seghir* (ar.) « petit, jeune », traduction du prénom kabyle *Meziane* « le petit, le jeune, le benjamin ».
- 530. Serrour, Serour**, « gai, joyeux », de *serr* (ar.) « contenter, réjouir, rendre gai, égayer, comblé de joie, faire plaisir, satisfaire. Se réjouir » (B : 466).
- 531. Touat**<sup>348</sup>, c'est un nom de lieu, « le *Touat*<sup>349</sup> est une région du sud algérien irriguée par d'innombrables sources souterraines » (B-S : 246) et c'est une contrée du sud du Maroc (B : 114).

---

<sup>343</sup> Ou « qui avance difficilement, qui traîne la patte » de *shin* (M.C) « faire des efforts pour se déplacer, se déplacer avec peine, s'efforcer de se rendre dans un lieu. Vivoter ; se contenter d'un pis-aller » (M.T : 626).

<sup>344</sup> Ce sens est déduit de *meshün* (ar.) « lustré (drap, etc.) » (B : 463), et dans B-S (261) il est écrit : « Le vocable *Sahana* peut avoir plusieurs sens dont l'un souligne l'aspect du visage et la physionomie. On pourrait dire : *Sahnoun*, le physionomiste. »

<sup>345</sup> « Le vocable *Sana* exprime la supériorité à partir de la réalité de la lumière. Celui qui illumine, qui éclaire, qui brille par son savoir ou son exemple, c'est l'illustre » (B-S : 116).

<sup>346</sup> Ou c'est le prétérit 3<sup>e</sup> personne du masculin singulier de l'arabe *sebb* « injurier, insulter, invectiver. Jurer » (B : 454), ► ou, enfin, la lecture la plus directe, néanmoins la moins probable, serait le nom commun *ssebba* (k.) « cause. Motif. Raison. Occasion. Prétexte » (D : 754).

<sup>347</sup> Ou « qui bond, sauteur » de *sqer* (ar. alg.) « bondir (Ouest) » (B : 477).

<sup>348</sup> Ou *ttwat* « être frappé », forme passive du verbe *ut, wet* (k.) « frapper ».

- 532. Zaouia, Zouia, Ziouia** de *zāwiya* (ar., k.) « angle. Zaouia, établissement religieux où l'on donne ordinairement de l'enseignement » (B : 448).
- 533. Zemane** de la racine ZMN qui a le sens général de « temps, durée ; époque » d'où le kabyle *zzman*<sup>350</sup> « Temps passé ; époque » et arabe *zmān* « temps, époque, siècle, âge, moment » (B : 441), ► ou un mot à morphologie du nom arabe qui serait formé à partir du verbe kabyle *zzem* « être ratatiné (fruit, légume). Maigrir, se décharner » (D : 945) et signifierait « maigre, décharné, maigrichon ».

## IV.6. Formes du pluriel arabe

- 534. Aidat** serait le pluriel du prénom féminin arabe *Aida/Aouda* (ar.) « celle qui (me) revient » ou « celle qui revient à la vie familiale après son délai » (B-S : 157) ► et selon (M.H : 17), il signifierait chemin de la vérité, ► il pourrait signifier « fêtes, celles qu'on célèbre », ce sera le féminin pluriel de *Aid* « fête (surtout religieuse : celle de la rupture du jeune dite petite, et celle du mouton qu'on égorge dite grande), celui qu'on célèbre » ; Le masculin pluriel est également utilisé pour former des noms, c'est le cas pour l'arabe **Ayad**<sup>351</sup> « fêtes », ► mais selon (M.H : 163) se serait un singulier signifiant « protecteur contre le mal et le danger, qui conjure le mal<sup>352</sup> ».
- 535. Aissat** de *Aissa* équivalent du français Jésus, qui signifie en hébreu « Dieu sauvera » ou bien « Agréé de Dieu » (cf. Aissa).
- 536. Aliouat, Alioute, Alouit** de Ali /Eli/ (ar.) « haut, élevé, distingué ; éminent, sublime ».
- 537. Amirat**, « princesses », pluriel de *amira* (ar.) « princesse ».

---

<sup>349</sup> « *Touat*, groupe d'oasis saharienne. Ce nom est prononcé *tawât* par les Touati et les Touaregs. Ce serait le mot primitif berbérisé » (Pellegrin, 1950b : 267).

<sup>350</sup> Ce mot est souvent utilisé avec un contexte qui l'actualise, et signifie « époque de », quand il est utilisé seul, il réfère à une époque révolue, toujours empreint d'une certaine nostalgie.

<sup>351</sup> Selon une autre lecture, on aura *Iyad* « l'appui solide ». Le « prénom masculin, *Iyad* évoque le soutien, l'appui de quelqu'un, tant au plan matériel que morale. *Ayada*, c'est approuvé, soutenir, renforcer. Celui que l'on appellera *Iyad* sera destiné à être le soutien de son foyer et de sa famille. Les *Banu Iyad* étaient une tribu yéménite de l'époque prophétique, connue pour ses poètes et ses écrivains. » (B-S : 39).

<sup>352</sup> Il nous semble que c'est le prénom lui-même qui est utilisé comme protecteur de l'enfant, c'est un prénom talisman. Ce ne serait, donc, pas le sens du mot.

- 538.** de *εewn* (ar.) « aide, assistant, auxiliaire. Aide de camp. Adjudant. Chaouch du cadî, huissier. (au pl.) Alentours d'une personne ; collaborateurs » ; *εewwan* « courroies qui servent d'aide au porte-étrivières » (B : 692), d'où le prénom *Aoun Allah* « aide de Dieu », avec un sens premier « cet enfant est l'aide qui nous vient de Dieu », et un second sens « cet enfant sera l'aide de Dieu, un outil pour faire triompher la voix de Dieu » ; **Aouinat**<sup>353</sup> hypocoristique de *Aoun*, ► ou de *εwināt* (ar.) « tulle, dentelle » (B : 697).
- 539.** **Aoussat**<sup>354</sup>, « médian, milieu, centre », du plurielle arabe *awsat* « milieu. Centre. Intérieur, cœur, sein. Mi. Ceinture, milieu du corps, taille » ; *awset* « milieu, moyen » (B : 1055).
- 540.** **Ariouat**<sup>355</sup>, pluriel d'une forme diminutive de *εerwa* (ar.) « boucles en corde attachées aux sacs qui forment la charge du chameau et servent à les faire tenir l'un à l'autre par des chevilles. Pattes de l'outre de peau de bouc, par où on la prend. Anse d'un vase » (B : 649), ► ou du nom propre *εerwa* (cf. *Aroua*).
- 541.** **Arkam**, sobriquet de l'arabe *arqam* « les chiffres » pluriel de *raqm* « chiffre, chiffres ; Marque, trait, signe. Ecriture », ► ou de *rqem* (ar.) « barioler, colorier. Tracer une lettre. Ecrire » (B : 409) et du kabyle *reqqem* « barioler, colorer... » est signifierait « bariolé », ► mais dans le sens actif, il aura le sens de « qui fait des bariolement, des colories... », se serait un nom de métier.
- 542.** **Barat** peut être de *barra* (ar.) « obéissance, soumission » (B : 39) et signifierait « obéissantes », ► ou une forme féminine de *Barra* et signifierait « pure, honnête, pieuse ».

---

<sup>353</sup> *Aouinat* peut être l'arabisation formelle du kabyle *taεwint* « petit trou creusé dans la terre pour conserver de l'eau ».

<sup>354</sup> Ou pluriel du prénom masculin *Aous* /aws/ « cadeau, don et lynx » (M.H : 159).

<sup>355</sup> Il pourrait n'être qu'une transcription de *Aliouat*.

- 543. Barkat**<sup>356</sup>, pluriel de *baraka* (ar., k.) « bénédiction, grâce de Dieu, influence bienfaitrice produite par un saint ou un objet de nature spécialement sacrée. Abondance. Compliment, félicitation. » (B : 47) ; **Bourikat** « elle est bénite, heureuse ».
- 544. Bekakria**, ethnique désignant les individus appartenant à la famille *Boubkeur* (cf. cette unité pour le sens), ce qui est confirmé par l'enquête de terrain : le nom traditionnel de cette famille est *Ibubkren*.
- 545. Bekkat**<sup>357</sup>, pluriel de *Beqqa* qui est un hypocoristique de *Belkacem* « père du copartageant, du juste, de l'équitable » (cf. *Kasmi*), ► ou « bon orateur, qui parle bien (et réduit les autres au silence) » de *bekket* (ar.) « fermer la bouche par un argument, réduire au silence » (B : 68).
- 546. Berabez**, « gros et courts, lourdauds », pluriel de *aberbuz* (adj. k.) « court et gros ; rondet » qui a donné le dérivé expressif *abarabuz* « énorme ; lourd » (D : 40).
- 547. Cheurfa**, « nobles », de *churâfa* (ar.) « descendants du prophète » (Ageron, 1964 : 3) ; **Cherfa, Chelirfa** /cerfa/ « issu d'une tribu de *Cheurfa*. Honoraire » (B : 522).
- 548. Chioukh** (ar., k.) est le pluriel de *ceyx* (ar.) « âgé, vieux. Ancien (par rapport à l'âge et à la dignité). Cheikh, chef de fraction, de tribu. Maître, professeur. Maire. Beau père de la femme » (B : 553).
- 549. Debene, Dibene** /debbän/ (coll.), le nom d'unité est *debbäna* (ar.) « mouche. Guidon, bouton à l'extérieur d'une arme à feu » (B : 324).
- 550. Djoudad** pluriel de *ğadid* (adj. ar.) « nouveau, neuf, nouvel. Frais, récent, de fraîche date. Moderne » (B : 132).
- 551. Fekair** /fkayer/ pluriel de *fkîr* (ar. dial.) « tortue (Maroc) » (B : 758).
- 552. Ghirane** pluriel de *ğar* (k.) « caverne, grotte, tunnel, trou, repaire » (D : 632), ► ou *ğeyran* (ar.) « jaloux ».

---

<sup>356</sup> On peut le comprendre *barakät* (ar., k.) « ça suffit, assez ! », mais c'est peu probable, ► on pense que ça vient de l'emprunt arabe *lbaraka* « bénédiction ; puissance mystérieuse qui se manifeste par une longue vie, la santé, la fécondité, la prospérité, l'abondance, un profit extraordinaire sur les biens de la terre (*rrezq*), les troupeaux... » (D : 45), transcrite avec un *t* finale comme en arabe.

<sup>357</sup> Ou du touarègue *beket* « se tapir, se blottir de manière à ne pas être vu » (Haddadou : 27).

- 553. Ghoumal**, « qui ont moisi ; moisés », de *yummal* pluriel de *yāmel* (adj. ar.) « moisi » (B : 716).
- 554. Hadjadj, Hadjidj**, « pèlerins », est le pluriel de *Hadj* (ar., k.) qui peut être un prénom masculin, ► mais c'est aussi un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage à la Mecque<sup>358</sup>, ► ou un dérivé de *hāgeğ* (ar.) « raisonner, argumenter, présenter des arguments, ergoter, disputer contre quelqu'un » ; (B : 179).
- 555. Hamamine**, en lecture directe on aura *hamāmayn* (ar.) « deux pigeon », ► cependant nous pensons qu'il s'agit de *hemmāmīn* (ar.) « qui s'occupent des bains », pluriel de *hammamiy* (ar.) nom de métier de *hammām* (ar., k.) « bain, étuve. Eau minérales chaudes, thermes, eaux » (B : 234).
- 556. Hamlat** (ar.) « enceintes ; errantes, insouciantes ; porteuses de foi et d'espérance » (cf. *Hamel*).
- 557. Hamrat**, (ar.) « rouges », pluriel de *hemra*.
- 558. Houacine**, « beaux, bon, excellents », de *husn* (ar.) « beauté. Bonté, excellence, bonne qualité d'une chose » (B : 203).
- 559. Houchat, Houchet** pluriel de *hewc* (ar. dial.) « maison de campagne éloignée de la ville, maison des champs. Ferme, enclos, propriété, » (B : 249, D : 345), ► ou de *hewca* (ar.) « rixe, lutte (Est). Vacarme, tumulte (Ouest) » (B : 1033).
- 560. Kedjat**<sup>359</sup> pluriel de *kuğğa* (ar.) « sorte de jeu d'enfant qui consiste à nouer des mouchoirs, etc., et à s'en frapper » (kz, 2 : 869).
- 561. Kernouat** pluriel de *qernīt* (ar., k.) « poulpe. Langouste (Tun.) » (B : 799).
- 562. Khouchane**<sup>360</sup>, « forts et agressifs, qui utilisent la force (au lieu des bonnes manières », de *xcen* (k., ar.) « être fort, bien bâti. Abuser de sa force. Etre grossier, avoir des manières peu délicates » (D : 889).

<sup>358</sup> Et c'est un appellatif utilisé pour s'adresser à une personne âgée dont on ignore le nom.

<sup>359</sup> Ou du berbère marocain *aqejji* « mouton sans cornes » et signifierait « doux, non agressif, pacifique », ► ou « sec, sans vitalité » de *aqejju* (M.C) « bout de manche ; branche mal cassé ; branche desséchée », ► ou enfin du nom de oiseau *aqijju* (M.C) « corneille (oiseau) » (M.T : 529).

<sup>360</sup> Ou nom de plante *xücän* (ar. dial.) « rubama fici (Biskra) » (B : 283).

- 563. Krimat** est le pluriel de *Karima* (ar.) « généreuse, bonne, noble ».
- 564. Maalem** de *lemealim* (ar.) « signes. Avertissement par parabole ; exemple. Invention » (D : 986), ► ou *mæellem* (ar. dial.) « instituteur, maître, professeur, précepteur. Expert, versé, maître, entendu en. Artiste » (B : 674).
- 565. Mahdjat** /mehġa/ (ar.) « sang du cœur, cœur, existence, vie » (B : 950).
- 566. Mechaheb, Mechahab** de *mechäb* pl. *mcäheb* (ar.) « tison. Flammèche. (au pl.) Brandons » (B : 544).
- 567. Mouacem, Mouacim** de *mewsem* pl. *mwasem* (ar., k.) « fête religieuse, jour férié. Solennité. Grande fête » (B : 1058).
- 568. Moualed** (ar.) « nouveaux-nés, naissances », il semble être le pluriel de *Mouloud*.
- 569. Moualek, Moulalik** du prénom *Malek* (ar.) « homme qui possède (bien, talent, pouvoir...), fortuné, ange, et messenger selon une origine syriaque ».
- 570. Sedkine**, « deux amis, fidèles », duel de *šādeq* (ar. cl.) « fidèle, dévoué. Véridique, sincère, franc. Vrai. Etroite (amitié). Féal. Croyable. De confiance » (B : 565).
- 571. Souada** /sueadäʾ/, « heureux », c'est le pluriel du nom commun *saēid* (ar.) qui a donné le prénom *Said* (cf. *Said*), ► ou /sewda/ (ar.) « noire », ► /s wadda/ (k.) « en dessous, du bas (venir) ».
- 572. Soukan** /sukkän/ (ar.) « habitants, population » (B : 482), ► ou /šekkan/ « saligaud » de *šäka* (ar. cl.) « se salir de ses propres excréments ou de son sperme » (kz, 1 : 1386), ► ou /sewkan/ (ar. cl.) « lent, mou » de *siwäk* « cure-dents. Démarche lente » (kz, 1 : 1169).
- 573. Sounane** pluriel de *sunna* (ar.) « ensemble des obligations et devoirs religieux inspirés par les pratiques, le comportement et les paroles du Prophète de l'islam », d'où le prénom féminin *Souna* (B : 504).
- 574. Taalba** cette forme de nom collectif est un ethnique, du nom d'animal *teeleb* pl. *taēälib* (ar.) « renards » (B : 120).
- 575. Tabaret** pluriel du prénom féminin *Tebra* de *tebra* (ar.) « paillette, pépite, grain, parcelle d'or » (B : 99).

- 576. Tahrat** pluriel de *Tahra* (ar.) « la pure, chaste, purifiée, propre, qui a fait l'ablution », féminin de *Taher* (ar.) « pur, purifié, chaste, propre, qui a fait l'ablution et se trouve dans l'état de pureté légale. Circoncis<sup>361</sup> ».
- 577. Tiab**, pluriel de *Tayeb* (ar.) « bon, agréable, doux, bienveillant » (M.H : 313), ► mais l'arabe connaît aussi un nom commun *teyyäb* (ar.) « garçon de bain, frotteur » (B : 621).
- 578. Torciat, Torchiate**<sup>362</sup> (ar.) « sourdes », féminins pluriels formées sur le verbe *taric* « être un peu sourd, avoir l'oreille dure » (kz, 2 : 70).
- 579. Touak** « pieux, dévots, saints » pluriel de *Taki* (ar.) (OY : 335), ► ou « rêveur, flâneur » masculinisation de *tïwäka* (ar.) « qui perd son temps (femme). Flâneuse » (B : 117), ► ou « il est penché, incliné » de *wekki* (k.) « pousser ; appuyer. Se pencher ; pencher vers » (D : 860).
- 580. Touaoula**<sup>363</sup> « grands de taille » pluriel de *ṭawīl* (ar.) « grand de taille, long ».
- 581.** le féminin pluriel de *Zaid*<sup>364</sup> « il est né, il vient accroître (la famille) » a donné le patronyme **Zaidat** ► qui peut aussi signifier « elles sont en plus, en excès ».
- 582. Zarat** de *zerra* pl. *zerrät* (ar.) « rigueur, force, excès, intensité, violence. Rigueur de la fortune, épreuve. Emotion violente, surtout de crainte. Tempête » (B : 428), ► ou pluriel de *zära* (ar.) « déverra à fleurs vertes » (B : 446).
- 583. Zinat** « belles » pluriel du prénom arabe *Zina* (ar.) « belle », ► ou du kabyle *zin* « être beau », verbe d'état au prétérit 3<sup>ème</sup> personne du fém. sing. et signifierait « elle est belle ».

---

<sup>361</sup> La circoncision, elle-même, est considérée comme une forme de purification par l'ablation de la partie qui retient les souillures, les salissures.

<sup>362</sup> Cette forme peut être le féminin pluriel de *torciy* (ar.) « fruits, légumes confits au vinaigre » (B : 603), ► elle évoque aussi *terciha* (ar.) « cuir cousus sur le feutre (*terh*) aux endroits où portent les arçons » (B : 603).

<sup>363</sup> Il peut être rapproché d'autres formes nominales, on peut citer : *tawīla* (ar. cl.) « tas d'herbes. Multitude d'hommes, accourus de divers points. Grande quantité de bestiaux » (kz, 1 : 242) ; *tawla* (ar.) « peine, fatigue, labeur. Malheur. Enchantement, sortilège à l'aide duquel une femme cherche à se concilier son mari. Amabilité qui fascine et attache » (kz, 1 : 211).

<sup>364</sup> Le prophète eut un fils adoptif appelé *Zayed*.

## IV.7. Formes du duel arabe

- 584. Chebbine, Chebine** de *cābin* (ar. cl.) « gras, dodu (jeune garçon) » (kz, 1 : 1187), ► ou « jeunes » duel de *cab* (ar.).
- 585. Djanaoussine**, « (deux) Génois », duel de l'adjectif *ġenwiz* (ar.) « Génois », habitants de la ville de ġènes (B : 161).
- 586. Merabtine** pluriel ou duel de *mrabeṭ* (ar.) « marabout ».
- 587. Sahirine** (ar.) « deux magiciens », ► ou « qui veillent ».
- 588. Sidane**<sup>365</sup> duel de *saēid* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (B : 474) (cf. *Saidani*), ► ou « gardien d'un temple » de *sadana* (ar. cl.) « être chargé de la garde et des soins d'un temple » (kz, 1 : 1073), ► ou *seyyidān* duel de *seyyid* (ar., k.) « monsieur, maître ».

## IV.8. Autres formes

Ici nous rassemblons toutes les unités qui ne font pas partis des formes précédentes. Il s'agit des substantifs arabes (qui ne sont pas caractérisés par une morphologie particulière), d'adjectifs et noms d'agents mais dont la morphologie est peu récurrente dans le présent corpus, de mots déformés (qu'on ne trouve pas tel quel en arabe ou en berbère), d'unités simples empruntées (essentiellement au turc)...

- 589. Abadine** : C'est un nom qui pourrait dériver de *abed* (ar. cl.) « durer, continuer d'être » d'où l'expression arabe *ila el abad* « à jamais ; jusqu'à la fin du monde » ; ► mais il peut également être une mauvaise transcription de l'adverbe, de la même racine, *abaden* « toujours, à jamais », mais qui peut signifier, s'il est utilisé avec une négation, « jamais, en aucune façon » (B : 1). ► Cependant nous penchons pour une forme plurielle dérivée de la racine EBD « serviteurs (de Dieu) ».
- 590. Aizel** « destitué, démis ; écarté ; isolé », d'où le verbe *ezel* (ar., k.) « destituer, casser, déposer, démettre, déplacer, révoquer. Détrôner. Détacher, mettre séparément. Isoler, éloigner quelqu'un qui embarrasse » (B : 652).

---

<sup>365</sup> Ou « deux voiles » de *sidan, sadan, sadān* (ar.cl.) « voile, rideau » (kz, 1 : 1073).

**591.** De la racine RĤB signifiant accueil (B : 387) on a le verbe arabe *reĥheb* (ar., k.) « faire accueil, accueillir, bien accueillir, faire bon accueil, recevoir avec bienveillance, faire la bienvenu à. Recevoir à bras ouverts : faire fête, fêter. Chanter dans une noce (Sahara) », **Arhab**<sup>366</sup> /areĥĥab/ signifierait accueillant ; ► ou de *reĥĥab* « chanteur qui chante dans les noces » ; ► de *reĥba* (mozabite) « espèce de lutte que font les *Beni-Mzab* : les lutteurs appuient les mains à terre et se lance des coups de pieds », *Arhab* serait un de ces lutteurs ; ► il peut également être un nom de lieu à partir de *reĥba* pl. *arĥab* (ar.) « endroit, lieu. Large espace, place, marché. Halle, marché (aux grains, aux bestiaux, aux huiles). Cercle que font les auditeurs ou les curieux autour d'un musicien, d'un bateleur, etc. (dans ce cas il désignerait le lieu où ont lieu ces fêtes musicales). Espace qui s'étend entre les tentes d'un campement (dans le sud) ».

**592. Bellik** de *belleg* (ar.) « regarder avec des yeux hagards, rouler des yeux tout ronds » (B : 74) et signifierait « qui est hagard, ébahi ». ► Il peut être une autre forme de l'adjectif *ableq* (ar.) « imberbe, qui n'a pas de barbe » (B : 74), ► ou « agile, alerte » à partir de *balaqa* (ar. cl.) « marcher avec rapidité, presser le pas. Enlever, emporter (les pierres, etc., se dit d'un torrent). Ouvrir brusquement la porte, ou l'ouvrir tout entière. Violer, forcer une fille » (kz, 1 : 163). ► Mais ce qui est le plus probable est le nom *buleyq* (dim. de *ableq*<sup>367</sup>) « *Bouleïk*, nom d'un cheval célèbre, excellent à la course, et qui cependant ne rencontrait que des critiques. De là le proverbe : *yeġriy buleyq, wa yudemmu buleyq* « *Bouleïk* court, et cependant on critique *Bouleïk* », il s'applique à un homme qui fait du bien, et qui n'échappe pas à la censure » (kz, 1 : 163).

**593. Biatour** « qui se livre à une gaieté excessive. Insolent. Négligent » de *baĥira* (ar. cl.) « être très gai, se livrer à une joie excessive. Être pétulant ; être insolent. Manquer de piété et de reconnaissance envers Dieu », ► ou « vétérinaire » de *bayĥer, biyaĥr* (ar.)

<sup>366</sup> Il dériverait de *rheb* « s'effrayer, s'effaroucher. Redouter, craindre » (B : 416), ► ou du kabyle *rheb* « avoir une crainte malade ; être terrorisé », et aura le sens de « effrayant, terrorisant... »

<sup>367</sup> « *Ableq* est un adjectif qui s'applique à un cheval bigarré, qui est de deux couleurs (blanc et noir), ou qui a les pieds blancs jusqu'aux genoux » (kz, 1 : 163).

- « médecin des animaux, artiste vétérinaire » (kz, 1 : 136), ► ou de *baytur* (ar.) « chien à queue coupée » (B : 30).
- 594. Brazane** « cavalier » de *Birzīn* (ar.) « vase à boire fait d'écorce de palmier. Cavalier » (kz, 1 : 110).
- 595. Brikh** « qui s'affaisse » de *bṛex* (k.) « s'affaisser, s'affaler, tomber sur place » (D : 51), peut être un sobriquet pour qualifier quelqu'un de gros et/ou de flasque.
- 596. Brouk** « accroupis » de *bārek* pl. *brük* (adj. ar.) « accroupi, agenouillé (chameau). Couché les pieds sous le ventre (animal) », ► il signifierait aussi « généreux » de *barīk* (ar., k.) « repas, cadeau, café offert aux amis après le succès (affaire, etc.) » (B : 47).
- 597. Chabou** de *cab* « jeune », de *cabba* (ar.) « devenir jeune homme ou jeune fille, se développer, arriver à l'âge de la jeunesse » (B-S : 121), ► à moins que ce ne soit de *cāb* (ar. dial., k.) « blanchir, devenir vieux, vieillir » (B : 552).
- 598. Chakirou**<sup>368</sup>, « roux », de *acqer* (ar.) « alezan. A teint très blanc (homme). Roux » (B : 532), ► il peut signifier « reconnaissant » (cf. *Chaker*).
- 599. Chalab, Chaleb, Challab**<sup>369</sup> formes du prénom *Chalabi* « débrouillard, élégant » (M.H : 181), repris du turc *čalābī* « élégant, aimable, gracieux, poli » (B : 536).
- 600.** De *cker* (ar., k.) « louer, vanter. Faire l'apologie de. Célébrer, chanter, applaudir. Dire quelque chose à la gloire de. Faire l'éloge de. Bénir, rendre grâce. Récompenser (Dieu). Se montrer reconnaissant » (B : 534) on a **Chiker** « reconnaissant, plein de gratitude », ► comme nom de lieu ce sera une forme du kabyle *iciqer* (k.) « la partie se situant sur les deux rives d'une rivière et qui n'est pas atteinte par les eaux ; un terrain laissé à l'abandon ».
- 601. Chiter**<sup>370</sup> « méprisant » de *catara, catira* (ar.) « être coupé, disséqué. Etyre fendu (se dit de la lèvre inférieure). Avoir les paupières renversées ou tellement lâches qu'elles se renversent facilement (se dit des yeux). (de là) Traiter quelqu'un avec mépris, le

<sup>368</sup> Elle pourrait être une forme de *acqirrew* (k.) « action de provoquer (à une bagarre) ».

<sup>369</sup> Ou du kabyle *acelhab* « blond »

<sup>370</sup> Ou « ruminant » de *cter* (ar.) « ruminer » (B : 513).

regarder de travers et lui dire des injures », « injurier quelqu'un, insulter par des propos » ; ► ou « Scélérat, vaurien » de *cittir* (kz, 1 : 1189).

- 602. Dali**<sup>371</sup> est un prénom qui proviendrait du turc *Deli* et qui peut signifier « corps de cavalerie organisé d'abord en Roumélie qui était appelé ainsi de la part du peuple par erreur » et il dériverait de l'arabe *dalil* « guide » et ou « fou, brave, courageux » (Parzymies, 1985 : 45).
- 603. Debou, Debbou**, morphologiquement, ce patronyme ressemble au mot français indiquant la posture « debout », ► mais il semble être une mauvaise transcription de l'arabe *dubbu* et kabyle *adebbiw* « ours », ► ou un dérivé de *debbä* aor. *Yedbü* (ar.) « marcher à très petits pas et vite. Trotter. Marcher avec difficulté » (B : 324) et serait soit le nom d'action signifiant « le fait de trotter », soit l'aoriste amputé de l'indice de personne *yedbu* « il trotte ».
- 604. Djelledj** de *zleğ* (ar., k.) « glisser. Glisser, couler (chose solide). Couler, glisser (la main dans). S'échapper (parole) » (B : 438), ► ou de *jellej/jelleğ* (M.C) « carreler ; paver de carreaux, placer des mosaïques ; être carrelé » (M.T : 311), ► ou « être crasseux, être glissant par l'effet d'une matière grasse » du kabyle *zzlaj* « effet d'une matière grasse ».
- 605. Djoumer** « beau et brillant comme une braise » de *ğemra* (ar.) « un charbon ardent, allumé, un morceau de braise », ou « chaud, bouillant » de *ğemr* (s. coll. ar.) « braise, charbon ardent », ou relatif à la période de l'année dite *el ğemra* « on compte trois : la première Djemra de l'air (l'air s'échauffe, 18 février), la seconde de l'eau (l'eau se chauffe, 25 février), la troisième de la terre (la terre se chauffe, 4 mars) »<sup>372</sup> (B : 154).
- 606. Doubal** « languissant » de *dbel* (ar.) « passer, se faner, se flétrir. S'alanguir. S'étioler, languir. Faire un champignon, charbonner (lampe) » (B : 362).
- 607. Dradra** nom de lieu dans la région de *Kherrata*, qui proviendrait du mot arabe *Derdar* (s. coll.) « frêne. Orme ».

---

<sup>371</sup> Il pourrait aussi être une contraction de *Dda Eli* « grand frère Ali », ou de *Ebd El Eali* « serviteur du très haut ».

<sup>372</sup> Ou « doux, tendre » de *ğemmar* (ar.) « cœur de palmier nain qui se mange. Partie tendre du cœur du palmier dattier » (B : 154)

- 608. Gradjou** « l'homme au rire, aux éclats de rire » de *gerreğ* (ar.) « rire, ricaner (Sud) » (B : 789), ► ou « vaurien » de *grüğa* (ar.) « bagatelle, brimborion, colifichet, fanfreluche. Chiffons de femme, affiquets » (B : 789).
- 609. Harikis**<sup>373</sup> « aux beaux yeux noirs » de *herqes* (k.) « se peindre le *herqüs*. Teindre en noir les sourcils » (B : 194), ► ou « qui traîne des *harkus* » de *harkäs/harküs* (ar.) « savate, mauvaises chaussures, vieilles chaussures » (B : 1024).
- 610. Hitache** « vif, intelligent » de *hıtec* (k.) « être vif » (région de l'enquête), ► ou « qui tousse tout le temps » de *iħıtec* (k.) « gros hoquet » (D : 345).
- 611. Kara** /qärä/ (adj.) « noir (en turc) » (B : 771).
- 612. Kernout** de *qirniğ* (ar.) « pieuvre, avare (au fig.) », ► ou de *lkerniğa* (M.C) « trompette ; clairon » (M.T : 348).
- 613. Kouch, Kouche**<sup>374</sup> « accroupi ; rétrécit ; petit de taille » de *kuc* (k.) « se recroqueviller, se ramasser » (D : 392) et arabe *kecca* « se retirer, se resserrer, se rétrécir (étouffe) », ► ou « avare » de *kecca* (ar.) « thésauriser, cacher de l'argent » (B : 867) ; **Kecha** « il s'est rétrécis » ou « qui thésaurise, avare ».
- 614. Kouk** « souvenirs » de *käkä* (ar.) « faire souvenir, rappeler, avertir » (B : 873).
- 615. Maadou** de *meeda* (ar.) « château d'eau pour la répartition des eaux en différents canaux, réservoir-fontaine ; borne-fontaine. Endroit d'où partent plusieurs rigoles ; prise d'eau » (B : 939), ► ou de *meadow* (ar.) « se rendre ennemi », c'est un réciproque sans forme verbale simple, formé à partir du nom *aedaw* « ennemi ».
- 616. Mekhoukh** /mexxux/ « qui aime/mange la moelle des os » de *mexxex* (ar.) « sucer la moelle d'un os », ► ou /mxux<sup>375</sup>/ « cerveaux (au propre et au fig.), intelligents » de *mexx* (ar., k.) « cerveau, cervelle (au p. et au fig.). Moelle des os. La meilleure partie d'une chose, le cœur, la moelle » (B : 922).
- 617. Menaä** « voulue, désirée » de *manä* (ar.) « vœux, souhaits, désirs. Destin, destinée » (B : 949), ► ou /menea/ « défense, protection » de *mänee* (ar.) « obstacle, difficulté,

<sup>373</sup> C'est peut-être aussi une transcription de *Harik*.

<sup>374</sup> On peut lire *qucc* (k.) « rafler, prendre en totalité. Etre épuisé, vidé, nettoyé. Faire disparaître » (D : 644).

<sup>375</sup> Le pluriel régulier de *mexx* est *mxax*.

- empêchement, vice. Digue, écueil (au fig.). Qui défend, protège, empêche, préserve » (B : 949).
- 618. Merchiche**<sup>376</sup> (ar.) « moucheté » de *mercüc* (p.p.) « aspergé, arrosé. Couvert de rosée. Emaillé de fleurs, de couleurs. Panaché, moucheté, bigarré, bariolé, de couleurs variées » (B : 396).
- 619. Mesroua**<sup>377</sup> « perfectionniste » de *messer* (ar.) « faire quelque chose à la perfection. Faire de la bonne cuisine » (B : 933), ► ou « distingué, glorieux » de *serw* (ar. cl.) « légère élévation de terrain. Gloire, illustration, rang élevé. Chef, prince » (kz, 1 : 1085).
- 620. Miouche** « qui n'est pas pur<sup>378</sup> » de *māca* (ar.cl.) « mêler, mélanger (par ex. de la laine avec du poil, du crin). Ne rapporter qu'imparfaitement un avis, une nouvelle, en dire une partie en scellant une autre » (kz, 2 : 1173).
- 621. Mors** obtenu par francisation d'un nom propre (OY : 215) qui viendrait du turc *Musli*, c'est aussi un nom d'origine géographique (OY : 132), ► ou du kabyle *mers* « être posé, bien ancré », ► ou peut-être qu'il s'agit de ce mot français désignant une « pièce métallique passée dans la bouche du cheval, et maintenue par la bride » (*petit Larousse en couleur* : 602).
- 622. Seriak, Serik** « faible, languissant » de *sarika* (ar.) « être affaibli, tomber dans la langueur » (kz, 1 : 1084), ► ou « aisé, riche » de *tisirikt* (M.C) « aisance, bien-être, abondance » (M.T : 656).
- 623. Tagredj**<sup>379</sup> « femme au nez court et aplati » de *gerrej* (M.C) « être aplati, court (nez) » (M.T : 167), ce serait *tagrejt* auquel on a amputé le *t* final du féminin, ► ou féminin de *grağu* « homme aux éclats de rires », ► ou « vaurien » (cf. Gradjou).

---

<sup>376</sup> Ou « chanceux » de *māric* (ar.) « chance heureuse, (appliquée généralement à des choses où elle ne peut être considérée comme envoyée par Dieu, par ex. dans le jeu » (B : 928).

<sup>377</sup> Ou réciproque du verbe kabyle *rwi* « remuer, mélanger » et signifierait « se quereller, s'embrouiller réciproquement », ► ou encore « calomniateur » de l'arabe *masara* « calomnier quelqu'un en cachette. Exciter quelqu'un sous main, secrètement » (kz, 2 : 1105).

<sup>378</sup> Qui est impur physiquement parce que constitué d'un mélange, de *mayc* (ar. cl.) « mélange de crin et de laine, de poil de chèvre et de laine » (kz, 2 : 1173), et moralement en déformant ce qu'il rapporte par des demi-vérités.

- 624. Talah**<sup>380</sup> /ṭalāḥ/ (ar. cl.) « mauvais état, corruption. Ruine (opp. à *ṣalāḥ*) » (kz, 2 : 95), ► ou du nom botanique (ar.) *ṭleḥ* (s. coll.) « acacia virex (Touaregs). Mimosa falcata (Fezzan). Acacia gomme d'acacia. Acacia tortillis, acacia albida, acacia arabica, acacia gumnifera » (B : 610), ► ou « las, fatigué, éreinté » de *ṭalaḥa* (ar. cl.) « être las, fatigué. Fatiguer, éreinter (sa bête de somme) », ► ou au contraire *ṭalaḥ* (ar. cl.) « vie aisée, aisance » (kz, 2 : 94), qui a donné le prénom masculin *Talha*.
- 625. Terbouh** à relire *ṭerbūc* « calotte (Maroc) » et augmentatif de *ṭerbūca* (ar. dial.) « capuchon (Tun.) » (B : 601).
- 626. Yachit** ce serait *Tayachit* /taæyyacit/, qui peut être soit un nom de femme et aura le même sens que *Ayachi*, ou une femme appartenant à la famille *Ayachi*.
- 627. Yanat**<sup>381</sup> « arrogant, moqueur » de *tænnēt* (ar.) « se pavaner, se rengorger. Se moquer, ne pas tenir compte de quelqu'un » (B : 684).
- 628. Yassa**, la lecture directe de ce patronyme nous renvoie au verbe arabe *yassa* « aller, partir, s'éloigner » (kz, 2 : 1627), ► mais nous pensons qu'il s'agit plutôt de la troncation du prénom féminin *Miassa* qui a un sens très proche. Selon (B-S : 200), il signifierait « jeune fille élancé »<sup>382</sup> ► ou « altièr » selon (M-H : 75).
- 629. Zaknine** « qui apprend bien, s'applique dans l'apprentissage » de *zakina* (ar.) « apprendre, connaître une chose ». Ce verbe a plusieurs sens<sup>383</sup>, mais on a penché pour le sème de l'apprentissage qu'on retrouve dans les dérivés nominaux *zukan* « qui a bonne mémoire », et *zakāna* « connaissance certaine d'une chose » (kz, 1 : 1001), ► il

---

<sup>379</sup> Yermèche (2008) propose une autre hypothèse : c'est peut être la déformation de *tagraradjt* « petit gravier, pierraille, petits tas » (OY : 245).

<sup>380</sup> Ou forme tronquée d'*Atallah* « don de Dieu » (OY : 281).

<sup>381</sup> De la même racine on trouve le kabyle *iziniḍ* « dent supplémentaire mal plantée. Canine proéminente » (D : 992).

<sup>382</sup> Et il dériverait de *massa* « marcher en se balançant de manière gracieuse ».

<sup>383</sup> *Zakina* « apprendre, connaître une chose, surtout à l'aide de quelques marques extérieures, se douter de quelque chose. Juger, croire quelqu'un tel ou tel. Penser, croire telle ou telle chose », « cacher quelque chose à quelqu'un et dissimuler à l'égard de quelqu'un. Donner dans son cœur accès à un soupçon ou à une méfiance à l'égard de quelqu'un », « être tout près de quelqu'un, être assis tout à côté, de sorte que les genoux se touchent. Habiter dans le voisinage, être contigu à quelqu'un » (kz, 1 : 1001).

peut même être le duel de *zukan* et signifier « qui ont bonne mémoire (appliqué à deux personnes) ».

- 630. Zeghibib** « poilu » de *zeyb*<sup>384</sup> (ar.) « duvet, menue plume. Second poil très fin qui se trouve sous le poil de certains quadrupèdes. Coton, duvet sur les fruits. Crins d'un cheval (Maroc) » ; ► ou du verbe *zyeb* (ar.) « avoir la chair de poule, avoir les nerfs agacés. Se hérissier (cheveux ; poils) » (B : 434).
- 631.** De *zeyreb* « abondance d'eau ; torrents d'eau ou d'urine lâchée à la fois. Abondant, copieux, qui contient une grande quantité d'eau, une masse d'eau (puits, mer). Très large dans ses dons » (kz, 1 : 994) on a **Zeghrib** « qui est large dans ses dons », ► ou de *zeyraba* (ar. cl.) « rire » (Kz, 1 : 994) est signifierait « qui ri beaucoup ».
- 632. Zirem** « craintif » de *zerm* (ar.) « continence. Crainte », ► ou « turbulent, qui bouge beaucoup », ► ou « honteux, timide », ► ou « avare » : de *zarim* (ar.) « qui est toujours en mouvement et ne peut pas rester à la même place. Réduit à la gêne, à l'extrémité. Avare » (kz, 1 : 987).
- 633. Zougab** « poilu » de *zeyb* (ar.) « duvet, menue plume. Second poil très fin qui se trouve sous le poil de certains quadrupèdes. Coton, duvet sur les fruits » ; ou du verbe *zyeb* « avoir la chair de poule, avoir les nerfs agacés. Se hérissier (cheveux ; poils) » (B : 434).

---

<sup>384</sup> D'où le nom composé *zeyb lhrām* (ar. dial.) « duvet, premier poil, poil follet, coton » (B : 434).



## Chapitre V

### Formes dérivées (premier type)

Contrairement au chapitre précédent, ici on a regroupé l'ensemble des patronymes qui sont formés par une unité lexicale auquel est joint un morphème de dérivation connu dans l'une des deux langues arabe ou berbère. On trouve des schèmes de noms d'agents représentés par un préfixe *m-* ou le redoublement d'une consonne radicale pour le berbère, et pour l'arabe il est présent avec plusieurs formes dont les plus importantes sont la forme en CaCeC et la tension d'une consonne radicale. Les schèmes d'adjectifs et de participes passés sont également bien représentés. Comme on trouve des schèmes de diminutifs, des morphèmes de dérivations expressives pour exprimer un caractère affectif ou au contraire péjoratif.

#### V.1. Prénom ayant, à la base, un *i* final

Ce schème est généralement un morphème d'adjectif.

- 634.** **Ali** « élevé, haut, sublime, distingué, éminent », de l'adjectif arabe *ʿāliy* (ar.) « élevé, haut. Bon, or, d'un titre élevé. Fin, surfin. Etendu (pouvoir). De distinction (charge). éminent, sublime » (B : 676).
635. De la racine arabe RZQ (B : 394) avec le sens globale de moyen de subsistance, on a le verbe *rzeq* (ar., k.) « pourvoir des choses nécessaires à la vie, de pain quotidien. Donner, faire don, accorder, gratifier (Dieu). Comblé des biens de. Posséder », d'où est dérivé le

prénom kabyle **Arezki** /arezqi/ « don (de Dieu) », mais ce don est particulier, c'est un *rezq* « provision, choses nécessaires à la vie, la subsistance ; nourriture. Moyens de vivre, richesse », le fait qu'il soit nécessaire à la vie montre l'importance de ce don ; **Rezgui, Rezki**, sont des formes arabes du même prénom.

- 636. Bahi** de *Bahiy* (ar.) « beau, brillant, splendide, éclatant » (B : 81).
- 637. Djilali, Djellali**<sup>385</sup> « majestueux, glorieux » de *ǧalil* (ar.) « grand, haut, majestueux, illustre, très glorieux. Fameux. Considérable » (B : 149).
- 638. Djoudi** « noble, généreux » de *ǧewd* (ar.) « générosité, munificence, libéralité. Noblesse. Ce qu'un homme vaut » (B : 165), ►ou relatif au mont *ǧudi*, cité par le Coran, qui représente l'endroit où s'est arrêté Noé après le déluge<sup>386</sup>.
- 639. Ghani**<sup>387</sup> (ar.) « riche », « qui se suffit de ce qu'il possède » (M.H : 202), au superlatif *El Ghani*, « le Suffisant-par-Soi. Le Riche Absolu », est l'un des attributs de Dieu.
- 640. Ghazi** « victorieux, conquérant » (M.H : 203), ►et comme nom *ǧāziy* (ar.) « bâton en forme de sabre (Est) » (B : 707).
- 641. Hachemi** « massacreur, qui charcute (l'ennemi) » de *heccem* (ar.) « tailler en pièces, hacher, écharper. Charcuter, déchiqueter, taillader » (B : 1026), ►et « généreux, bienfaisant » selon (M.H : 206).

---

<sup>385</sup> « La forme du superlatif, *Al ǧalil*, nous donne un nom divin qui souligne la transcendance, mais qui l'associe toujours à la générosité : Coran 55,27 : "la face de ton Seigneur subsiste, plein de majesté (*djalal*) et de Générosité (*Ikram*)" et 55,78 : "bêni soit le nom de ton Seigneur, plein de Majesté et de Générosité !" » (B-S : 55).

Même si elle est très improbable, on signalera tout de même la valeur sémantique « bas », de *ǧellal* (ar.) « bord du bas de tout vêtement » (B : 149).

<sup>386</sup> « Dans le Coran, le mont *Djoudi* désigne l'endroit où Noé s'arrêta à la fin du Déluge, quand les eaux commencèrent à reculer (Coran 11, 44). Dans la Torah cet endroit est appelé : les monts d'Ararat (Gen 8, 4). Il s'agit de l'ancienne *Ourartou*, Arménie actuelle. Les grecs ont appelé ce pays les monts *Gordyaēi* (Gordi), ce qui explique le décalque déformé : *Djoudi* » (B-S : 247).

<sup>387</sup> *Ghani* fait référence aussi bien à la richesse en biens matériels que morale, un *Hadith* précise : « la richesse ne consiste pas à posséder une abondance d'argent, mais la richesse véritable est la richesse de l'âme. » (B-S : 164).

- 642. Haddi**<sup>388</sup>, **Hadi** (ar.) « guide, qui montre la voie » (M.H : 206), *El Hadi*, « Le Guide. Le Recteur » (A-B : 63), est l'un des attributs de Dieu ; **Mahdi**<sup>389</sup>, **Mehdi**, **Madi**, **Maddi** de *mehdiy* (adj. ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».
- 643. Hani** « qui est tranquille, en paix, rassuré » de l'adjectif *hani'* (ar.) « tranquille, calme, heureux. Sain, bon pour la santé, salutaire. Profitable » (B : 1031) ; **Heni**<sup>390</sup> /hani/, ou/heni/ « laisse tranquille, en paix », ou /henni/ « henné » ; **Mehenni** « qui est tranquille, en paix ; laissé tranquille, rassuré » de *mhenniy* (adj.) « calme, tranquille. Rassuré » (B : 1031).
- 644. Houari** (ar.) est un prénom masculin signifiant « impétueux, hardi » selon (M.H : 220), ► ou désignant un membre de la tribu des *Huwarā*<sup>391</sup> (*Ouara* ou *Aouara*) selon (B-S : 285).
- 645. Kaci**, « dur, méchant, cruel, atroce », de *kāssi* (adj. ar.) « dur. Endurci, austère, inflexible. Barbare, inhumain, cruel, atroce, féroce » (B : 803), toujours dans le même champ sémantique, on trouve dans (B-S : 182) la signification plus positive de qui a « le

---

<sup>388</sup> On peut le rattacher à *ahdā* « faire un cadeau, faire don de, donner, faire présent, offrir quelque chose à quelqu'un. Présenter, adresser un salut » ; (B : 1021) et signifierait « qui fait des cadeaux, des offrandes » donc « généreux » ; peut-être que ces valeurs sémantiques ont contribué au prestige de ce nom.

<sup>389</sup> Ce prénom est porté par d'illustres personnages dans l'histoire musulmane, on peut citer : « L'Imam *Muhammad Ibn Tumart* dit "*Al Mahdi*", qui a fondé la dynastie des *Almohades* (les unitaires) au XIIe siècle. *Mahdia*, prénom féminin, c'est aussi, en Tunisie, la ville capitale du fondateur de la dynastie Fatimide : *Ubayd Allah* dit « *Al Mahdi* ». Dans le monde spirituel Chiite, le culte des 12 imams, culmine dans l'espoir de retour du XIIe, *Muhammad Al-Mahdi*, mystérieusement disparu en 869 et qui doit revenir à la fin des temps pour faire revenir la justice. L'attente du *Mahdi* est progressivement devenue celle de l'islam tout entier comme rêve et évasion des opprimés chaque fois que les temps sont trop durs, et a servi maintes fois à réveiller le courage et l'espoir. » (B-S : 219-220).

<sup>390</sup> Ou *henni* (k.) « aller visiter des parents ou amis en portant des cadeaux (à l'occasion d'une réjouissance familiale) » (D : 292).

<sup>391</sup> « Cette tribu berbère de l'Est, dont l'aire s'étendait de l'Est du Maghreb jusqu'à Tripoli, participa aux coalitions contre les Arabes et fut écrasée dans la bataille de Kairouan en 757. L'attribution du prénom correspond sans doute à un attachement ancestral de particularisme local et de nationalisme, ou, souvent, comme symbole de fidélité au saint local. *Sidi Muhamad al Houari*, saint patron d'Oran, est un soufi local du milieu du 15<sup>e</sup> siècle, très connu et très vénéré. Un sanctuaire lui est dédié à Oran. » (B-S : 285-286).

caractère endurci par une vie dure, de celui qui a souffert et qui a acquis une *trempe d'acier* », ► mais selon Beaussier (803) « *Kassi* est une altération de *Qäsem* ».

**646. Ouali** (ar.) « qui vit dans la proximité de Dieu, ami de Dieu » (M.H : 286).

**647. Saadi, Saddi, Sadi** /seedi/, « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux », de *seəd*<sup>392</sup> (ar.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (B : 474).

## V.2. Les noms formés avec le morphème *m*

**648. Mebarek, Mebark, Mebrouk, Moubarek**<sup>393</sup> (ar.) « béni, heureux, propice, fortuné<sup>394</sup> » ; **Mabroukine**, « bénis, heureux », en est la forme du pluriel.

**649. Medjber, Medjbar, Medjeber** de *Moudjbar* (adj. ar.) « contraint, forcé » ou *Moudjbir* (adj.) « qui contraint, oblige, qui a le droit de contrainte », ► ou *mdjebber* (p.p.) « raccommode (membre) »<sup>395</sup> (B : 129).

**650. Maafa** le sens de ce nom a deux versants, le premier est en relation avec la vie profane « sauf, guéri, soulagé », le deuxième est en relation avec la vie religieuse « pardonné, ses fautes sont effacées, réconcilié avec Dieu » de *εafä* (ar.) « pardonner, faire grâce ; gracier. Etre guéri. Guérir (Dieu). Faire miséricorde (Dieu). Effacer, faire disparaître » (B : 663).

**651. Maala**<sup>396</sup>, (ar.) se seraient des familles appartenant à la noblesse, de *Meälä* (pl. sans s.) « emplois élevés, hautes dignités, dignités suprêmes ; grandeurs, honneurs » (B : 676).

---

<sup>392</sup> « *Saəd Ibn Abi Waqqas*, compagnon du prophète, fut l'un des plus célèbres généraux du début de l'islam, conquérant de la Perse » (B-S : 110).

<sup>393</sup> « Il y a "deux acceptions essentielles de la baraka [...] : pour la pensée antéislamique [...] la baraka serait une qualité occulte et invisible apportant des bienfaits [...] elle agit par contact et exerce son activité à la manière d'une énergie qui affecte les bêtes et les choses, collectivement ou individuellement, et pour une durée longue ou éphémère". Dans l'islam [...] "la baraka cesse d'être un dérivé du sacré anonyme et devient une prérogative de Dieu ; [...] alors qu'elle n'obéissait apparemment à aucune loi, elle semble désormais en liaison étroite avec la sainteté (...) elle n'est pas le sacré lui-même mais elle en émane" (Chelhod, *structure du sacré*, p.60-61) » (cité par Drouin, 1975 : 6).

<sup>394</sup> Quand on l'applique aux biens, la bénédiction est synonyme d'abondance.

<sup>395</sup> C'est certainement le sens transitif qui a prévalu dans le choix de ces noms.

- 652. Maatoub, Matoub** /meɛtub/ (ar.) « à qui on a fait mal, ou qui s'est fait mal en s'atteignant à un endroit douloureux », ► ou « handicapé » de *εaṭeb* « handicap, panne » ; ► ou /meɛtub/ « qui est réprimandé, blâmé » de *εetteb/εāteb* « faire, adresser des reproches ; réprimander, blâmer » ; *εtab* « reproche, blâme » (B : 632).
- 653. Mahdad** « détruit, en ruine » de *hedd* (ar.) « démolir, abattre, mettre à bas. Détruire, renverser. Raser une maison » (B : 1019), ► ou « délimité » de *ḥedd* (ar., k.) « limite, terme. Barrière, borne. Démarcation. Ligne de démarcation. Frontière. Extrémité, bout » (B : 183).
- 654. Mahfoud**<sup>397</sup>, « préservé, protégé, conservé », du nom commun *mehfūd* (ar.) « gardé, conservé. Préservé, garanti, protégé, à l'abri de. Soigné, en bon état, entretenu. Su par cœur, retenu dans la mémoire. Observé (précepte) » (B : 217).
- 655. Mansour**<sup>398</sup>, **Manseur** (ar.) « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux. Victorieux ».
- 656. Mekhlouf, Makhlouf** (ar., k.) « il est remplacé, il a eu un successeur », en fait on souhaite au porteur de ce nom d'être prolifique et avoir une descendante pour lui succéder.
- 657. Mahfouf** /mehfuf/ (ar.) « entouré. Embrouillé, enchevêtré »<sup>399</sup> (B : 215).
- 658. Mahiouze**, « isolé, écarté », de *mehyüz* (adj. ar.) « poursuivi, serré de près, chassé, couru, poussé. Aux abois, sur le point d'être forcé (homme, gibier). Pressé par un besoin

---

<sup>396</sup> C'est aussi attesté comme toponyme, et dans ce cas il aurait le sens de lieu élevé, surélevé, en hauteur. C'est probablement ce lieu qui est à l'origine du patronyme, mais l'inverse est également possible.

<sup>397</sup> « *Al ḥafīd* est un nom divin qui désigne Dieu comme Celui qui conserve, qui maintient les êtres dans l'existence » (B-S : 68).

<sup>398</sup> « Le nom a été porté par de grands généraux ou chefs d'état. Les plus célèbres : *Al Mansour Abou Djaafar*, calife abbasside (754-775) fondateur de la *Baghdad* musulmane en 764. *Abou Youssouf Yacoub* dit *Al Mansour*, souverain *al Mohad* qui régna à Séville de 1184 à 1199, favorisa un âge d'or. » (B-S : 211), mais la racine NSR, avec le sens de aide, secours a connue sa première utilisation dès le début de l'ère musulmane avec « *Al Ansar*, ceux qui soutiennent, les supporters, les partisans ; le terme a tout d'abord désigné les habitants de *Yathrib* dont le Prophète a eu le soutien en arrivant dans la ville » (B-S : 210).

<sup>399</sup> Ou une déformation de *mḥeffef* (p.p.) « rasé » de *ḥeffef* (ar. dial., k.) « raser, faire la barbe, se faire la barbe. Coiffer, se faire coiffer » (D : 310).

- naturel, par des créanciers. Pressé d'argent. Isolé, écarté (arbre dans un jardin, au bord d'un bois) » (B : 249).
- 659. Mahmouche**, « fardé », de *ħmimuc* « fard. Graine rouge de la bryone qui servait autrefois de fard » (D : 323).
- 660. Mahtout**<sup>400</sup>, « égrené, émietté, délité », de *ħettet* (ar.) « égrener. Emietter » (B : 177).
- 661. Makour**, « voleur », de *aker* (k.) « voler, dérober » (D : 415), ► ou « astucieux. Malin, malicieux ; rusé », de *mker* (ar.) « tromper, agir avec ruse, user d'astuce avec. Faire une chose par malice, par méchanceté » (B : 940).
- 662. Mala, Malla** « haut, en hauteur », toponyme sur les hauteur de Sidi Aich, sur la rive sud de la *Soummam* ; ► ou « incliné, penché » de *māl* (ar. dial., k.) « se pencher, s'incliner. Pencher, incliner, être penché, incliné. Penché d'un côté (plateau de la balance) » (B : 956), ► ou « ennuyé, fatigué, lassé » de *mella* (ar.) « s'ennuyer, se fatiguer, se lasser de, se blaser sur. Se rebuter. En avoir assez. Se dégoûter par satiété » (B : 941), ► ou « proche ; de la même religion » de *mella* « doctrine, loi religieuse, religion. Secte. Nation » (B : 942) d'où le kabyle *lmella* « proche, parent ».
- 663. Malkhouf**<sup>401</sup> est certainement obtenu par métathèse de *Makhlouf* (ar.) « il est remplacé, il a eu un successeur ».
- 664. Markhouf** /merxüf/ (ar.) « desserré, relâche. Débandé, détendu. Lâche, pas tendu. Lâche (tissu). Baissés (yeux). Ample, commode, aisé (vêtement). Commode, aisé (loi) » (B : 389).
- 665. Marouf**<sup>402</sup>/meeruf/ (ar., k.) « connu, célèbre ».

---

<sup>400</sup> *Hettäy* (ar. dial.) « moissonneur dont le salaire consiste dans le galonnage que sa femme fait derrière lui (Tun.) » ; *hettäya* « salope, traînée » (B : 1018).

<sup>401</sup> Mais on peut supposer le sens « femme aux chaussures dites *xuff* » de *xuff* (s. coll.) « bottines hautes sans semelle en maroquin qu'on porte dans les souliers (Ouest ; syn. *Best/mest*). Chaussures en peau (syn. *Rehya*) » (B : 292), ou « chaussure ressemelé avec du cuire non tanné » ou « carrelé » (s'il s'agit d'un nom de lieu) de *mellax* « carreler, ressemeler des souliers avec du cuire non tanné » (B : 943).

<sup>402</sup> On peut aussi le relier à *meerüf* (ar.) « bienfait, bienfaisance, bonne action. Bonté, bon office. Délicatesse de procédés, de sentiments. Chevêche ou petite chouette (Constantine) » (B : 648).

- 666. Massoum, Massoume** /meɛsum/ (ar. cl.) « infaillible, impeccable, préservé de l'erreur », dans la tradition musulmane, c'est un qualificatif qui s'applique seulement au Prophète qui est préservé de l'erreur par Dieu, seul lui a la *eişma* qui désigne « ce qui est intact, impeccable, sans faute et sans erreur, infaillible ; par extension, ce qui est noble et distingué » (B-S : 149).
- 667. Mebaret**<sup>403</sup> « étonné, stupéfait » de *barita* (ar. cl.) « être étonné, stupéfait » ; ► ou de *barata* « couper » (kz, 1 : 105), signifiant « coupé » et désignerait alors un nain.
- 668. Mebrour, Mabrou** /mebrür/ (adj., ar.) « bon, pieux » (B : 39).
- 669. Meddebeb, Medebbeb** « choyé, ménagé » ; **Moudebbeb** peut avoir le même sens que le précédent, ► ou être actif et signifier « qui conduit les bêtes avec ménagement » de *debbab* (ar.) « choyer une bête. Conduire une bête avec ménagement, la ménager » (B : 321).
- 670. Meddour, Medour** (k.) « vivant ».
- 671. Medjahed**<sup>404</sup> (ar., k.) de *muğāhed* (adj.) « qui combat, combattant pour la foi. Guerrier qui combat pour la foi. Champion de la foi » (B : 162).
- 672. Medjdoub**<sup>405</sup> (ar.) « stérilisé », peut être aussi castré, de *muğdib* (adj.) « stérile, infertile, inféconde (terre) » (B : 132). ► « Un *majdhûb* est quelqu'un qui a été frappé de démence, à cause de "l'attraction", *jadhba*, excérée sur lui par une expérience spirituelle au-dessus de ses forces » (Schimmel, 1998 : 90).
- 673. Medjhoun**, (ar.) « rendu grossier », de *ğahim* (adj.) « grossier (homme) » (B : 164)

---

<sup>403</sup> Il peut s'agir d'une simple erreur d'écriture de *Mebarek*.

<sup>404</sup> « En Occident, on a souvent traduit *Djihad* par guerre sainte. Mais pour un bon musulman, la vraie guerre sainte est celle qui est menée contre soi-même et les tendances au mal. Le prophète lui-même aurait établi une hiérarchie au retour d'une bataille, en indiquant que l'effort personnel (*el djihad al akbar*) est plus important que la guerre, l'effort de conquête (*el djihad al asghar*). On demanda au Prophète : "Ô ! Envoyé de Dieu, quel est le meilleur des hommes ? C'est, dit-il, celui qui lutte (*al Moudjahid*) dans le chemin de Dieu avec ses biens et sa personne. » « Le meilleur djihad est un pèlerinage accompli avec piété" (An Nawawi) » (B-S : 59).

<sup>405</sup> Ou de *jdeb* (k.) « balancer la tête d'avant en arrière. Faire des contorsions. Sauter » (D : 360), *amejdub* en serait un nom d'agent.

- 674. Medjek, Medjkoun, Medjkoune**, « au dos penché, voûté », de *ğaxā* (ar.) « avoir le corps penché, le dos voûté (se dit d'un vieillard) » (kz, 1 : 259), ► à moins que ce ne soit une forme du prénom *Ġeqnün* (pour *čeknün*) « *Tchaknoun* » (B : 148).
- 675. Medjoub, Madjoub**<sup>406</sup> /meħğüb/ (ar.) « célé, caché aux regard, claquemuré, reclus » (B : 180), comme il signifie « le voilé, le protégé » de *ħğāb* « amulette, talisman. Voile, rideau, en général tous ce qui cache », ► ou « qui est exclu de l'héritage » de *ħeğb* « exclusion d'un héritier par un autre » (B : 180).
- 676.** On a le nom commun *medküür* (ar.) « dénommé, sus-dit, dit, le dit, précité, cité, mentionné, suis-mentionné, énoncé. Porté, compris, consigné. Renommé » (B : 366), d'où le prénom **Medkour** « dénommé, cité, mentionné, invoqué », il souligne la renommé de quelqu'un et surtout sa relation avec Dieu « être invoqué (par Dieu) ». Il est en relation avec le *dikr*<sup>407</sup> qui est une pratique religieuse consistant à invoquer Dieu et tous ses bienfaits sur les êtres humains.
- 677. Mehenna**, « qui est tranquille, en paix ; laissé tranquille, rassuré », de *mhenniy* (adj. ar.) « calme, tranquille. Rassuré » (B : 1031).
- 678. Mehrez**<sup>408</sup>, **Mahrez**, « protecteur, gardien », de *ħrez* (ar., k.) « garder pour conserver. Surveiller. Avoir soin, soigner. Veiller à la conservation de. Garder avec soin. Entretenir, tenir en bon état. Préserver de. Etre sur ses gardes » (B : 190).
- 679. Mehzem, Mehzam, Mahzem, Mahezem**<sup>409</sup>, « ceint, qui a la ceinture serrée », de *ħezzem* (ar.) « ceindre, bander. Serrer. Sangler (une bête). Fagoter, mettre en

---

<sup>406</sup> D'après (B-S : 63) le prénom *Mahdjoub* signifierait plutôt « le néophyte, celui qui n'a pas reçu toute la lumière de la foi, qui lui est comme cachée par un voile ».

<sup>407</sup> « Le *Dhikr* ou invocation, appel vers Dieu, est l'attitude mystique la plus fondamentale de la foi qui doit être complétée par *el Fikr*, la médiation. "Faites votre *Dhikr* et je ferai votre *Dhikr*. Soyez reconnaissants envers moi et ne soyez pas infidèles" Coran2, 152. Le *Dhikr* est une réalité mystique que les chrétiens appellent l'anamnèse et qui consiste à se souvenir des bienfaits de Dieu de ceux qui l'on servi : "Souvenez-vous de Dieu comme vous vous souvenez de vos ancêtres" (Coran 2, 200) » (B-S : 89).

<sup>408</sup> « Ce prénom très ancien est porté depuis les origines de l'Islam. Sa popularité vient peut-être du saint personnage qui le porte : *Sidi Mehrez. Abou Mouhammed Mahrez as-Seddiq* "saint Mahrez le juste" (fin du 10<sup>e</sup> siècle, environ 950) est le saint patron de Tunis. Il redonna courage aux habitants de la ville éprouvée. Son tombeau et une remarquable mosquée qui lui est dédiée, sont à Tunis » (B-S : 65).

- fagots » (B : 199), ce qui signifie dans la culture locale « qui s'est bien préparé pour affronter un événement ou un fait quelconque ».
- 680. Mekbel** « accepté, exaucé » de *qbel* (ar., k.) « accepter. Recevoir. Exaucer », ► ou *muqbil* (adj. ar.) « qui arrive, approche, venant. favorable, heureux (sort, événement) » (B : 776).
- 681. Mekharif**, « radoteurs, qui délirent, qui sont tombés dans la folie », de *mexrüf* (adj. ar.) « en enfance. Radoteur, vieux fou, vieille ganache » (B : 278).
- 682. Mekeddache** « domestique » de *aqeddac* (k.) « domestique, serviteur » (D : 648) (cf. *Mekideche*).
- 683. Meklat** « chauve » de *qleṭ/qelleṭ* (ar.) « arracher la laine d'une peau de mouton » (B : 825), ► ou « mal élevé » de *akleṭ* (adj. ar.) « grossier, mal élevé » (B : 875), ► ou *mqelleṭ* « qui est attaché, entravé », verbalisation du substantif *taqlaṭ* (k.) « licol ; collier pour les animaux » (D : 662), on peut le segmenter en *mm-eqlaṭ* « celle au collier<sup>410</sup> ».
- 684. Mekraz, Mekrez** « laboureur, fellah, paysan » de *krez* (k.) « labourer » (D : 422), ► ou « qui est toujours en mauvaise humeur » du participe passé arabe *mkerrez* (ar.) « fermé (sac plein). Irrité, courroucé, de mauvaise humeur » (B : 858).
- 685. Meksem**<sup>411</sup> « qui est partagé, réparti » de *qsem* (ar.) « partager, répartir, diviser ».
- 686. Menkour, Mankour** (ar.) « renié » de *nker* « nier, dénier, déconvenir, dédire. Désavouer (quelqu'un, quelque chose). S'inscrire en faux. Renier. Rejeter, ne pas admettre » (B : 1002).
- 687. Merdas** « calme, tranquille » de *rdüs*<sup>412</sup> « calme, paix, tranquillité » (B : 392) ; **Oumerdas** « de la famille *Merdas* ».

---

<sup>409</sup> Ou « vainqueur » de *hzem* (ar.) « battre l'ennemi, le défaire, l'accabler, le vaincre. Abattre, accabler (nouvelle, maladie, faim) » (B : 1025).

<sup>410</sup> Dans ce cas *aqlaṭ* désignerait un grand collier en or.

<sup>411</sup> Ou *Meksem* « col » (Benramdane, 2005b : 126).

<sup>412</sup> Cette signification aurait été donnée par la forme *merdus*, mais ce mot existe déjà et signifie « rempli, couvert, plein, encombré » (B : 392).

- 688. Merdjoudj** « sot, idiot » de *rağäğ* (ar.) « pièces maigres du troupeau (se dit des moutons et des chèvres). Faible, débile (homme ou chameau). Stupide, ignorant » (kz, 1 : 822).
- 689. Meslem**<sup>413</sup> : forme kabyle de l'arabe *muslem* « musulman » ; **Mecellem** /msellem/ « qui s'est islamisé, qui est rentré dans la religion musulmane », même si le sens premier de ce mot est « qui est cédé, abandonné, qui s'est abandonné ».
- 690. Messaoudene** transcription de *Imeseuden* pluriel de *mesëüd* (adj. ar.) « heureux, fortuné, bienheureux » (B : 474), il signifie « les gens de la famille *Messaoud* ».
- 691. Messiouene, Messioun, Messioune, Massioun, Massioune** : ces patronymes sont pris du nom du village *Amsiwen*. Ce toponyme est certainement un dérivé du verbe *sew* (k.) « boire » et son factitif *ssew* « faire boire, arroser, irriguer ». C'est une forme plurielle d'un singulier qui serait *amsiw* « lieu irrigué, éventuellement abreuvoir » (A-Z M : 276), ► ou un augmentatif de *timeswit* (*timeswa*) (M.C) « rigole supérieure d'irrigation d'un champ divisé en planches de culture » (M.T : 661) et désignerait une grande rigole<sup>414</sup>, ► ou peut-être que le toponyme lui-même était à l'origine un nom d'homme, du nom de métier *imesswi* (*imesswan*) (M.C) « celui qui arrose, qui irrigue. Ouvrier agricole embauché pour irriguer les champs ou les arbres » (M.T : 661), c'est-à-dire que ce village est constitué par des personnes qui exercent le métier d'irrigation. Dans tous les cas, c'est un nom de lieu qui est en relation avec l'eau<sup>415</sup>.
- 692. Messouaf** « appartenant au soufisme », courant mystique musulman, ► ou de *mşewwef* (ar.) « moisi, couvert de moisissures blanches » (B : 582), il serait alors un sobriquet pour désigner « quelqu'un qui a une tête ressemblant aux moisissures blanches ».

---

<sup>413</sup> On peut penser à quelqu'un de malade dans ses membres, de *meslem* (ar.) « se gangrener (membre, plaie) » (B : 934).

<sup>414</sup> Il se pourrait aussi que, en Kabylie, on utilisait la forme *amsiw* au lieu de *timeswit* marocaine.

<sup>415</sup> « Connue de la plupart des dialectes *sua* dérivé du verbe *su* "boire", a le sens de "source". En touareg *amsu* pl. *imsuten* "lieu d'abreuvoir (point d'eau suffisant pour abreuver les animaux et faire provision d'eau) peut souvent se traduire par point d'eau" : *Ti-m-misaou* et *Esouéni*, vallées et points d'eau de l'adgag. (Noter également *tessaout* "soif") » (Pellegrin, 1949d : 65-66).

- 693. Messouber, Messoubeur** (ar.) « beau », il serait une autre forme de *mesbūr* « beau (se dit des hommes et des choses) », ► ou « explorateur, connaisseur » de *sebr* « exploration, examen ; connaissance qui résulte de l'examen. Lion » (kz, 1 : 1043).
- 694. Mezaache** « maigrichon » de *uzeic* (adj., k.) « petit ; maigrichon » (D : 966), ► ou « qui frémit, tremblotant » de *zēec* (ar.) « frémir, trembler, frissonner » (B : 433).
- 695. Missara**<sup>416</sup> de *meysra* (ar.) « aisance, richesse. Facilité, possibilité. Possibilité de faire. Facilité de mœurs, de caractère, douceurs dans les rapports, facile composition » (B : 1090).
- 696. Moualim** /muwalem/ « qui convient, convenable, assorti » de *wālem* (ar., k.) « être convenable. Être bienséant. Être à la bienséance de. Convenir, aller, s'assortir, être avantageux, seoir. Accommoder, arranger, être à la convenance de, faire le compte de » (B : 1079), ► ou /muellim/ (ar.) « enseignant, professeur ».
- 697. Mouales** « délivré, sauvé, hors de danger », ou « châtré » de *malasa* (ar. cl.) « couper, châtrer un bélier en lui arrachant les testicules. Mener vigoureusement, faire aller devant soi d'un pas accéléré. Cajoler quelqu'un, flatter par des paroles mielleuses. Être lisse, poli, satiné ; être ras, au poil ras », « Délivrer quelqu'un..., l'arracher à quelque chose. S'échapper des mains de. Echapper à un danger ; être délivré, sauvé » (kz, 2 : 1147), ► ou « trompé » et avec la valeur active « trompeur, perfide » de *walasa* (ar. cl.) « rapporter quelque chose (par ex. une nouvelle) d'une manière peu claire et en l'altérant. Tromper quelqu'un, agir perfidement à son égard » (kz, 2 : 1603).
- 698. Moudjeb** de *muweğğeb* (ar.) « arbitre » ; ► ou *müğeb* (ar.) « cause, motif, raison. Occasion, cas. Devoir, obligation, nécessité. Cas obligatoire, ce qui oblige. But, objet (d'une lettre). Formalité. Considérants d'un jugement » (B : 1041).
- 699. Moudoub** (ar.) de *mdewweb* (p.p.) « fondu, liquéfié, dissous » (B : 370), au fig. « sensible, sentimental ».
- 700. Moudoud**<sup>417</sup>, « aimé, chéri, désiré, qui est bien nourri (gâté) », de *wedd* (ar.) « affectionner, aimer, désirer, chérir. Faire une politesse consistant surtout en un repas ou un petit cadeau. Donner » (B : 1048).

---

<sup>416</sup> Ou féminin de *messār* (adj., ar.) « qui fait à la perfection » (B : 933).

<sup>417</sup> Ou « mignon » de *mdewwed* (p.p., ar.) « bardache, mignon, se dit aussi d'une femme » (B : 351).

- 701. Mouhoune**, « méprisé », de *hän* (ar.) « être méprisé, dédaigné. Abandonner, délaissé. Donner, laisser pour. Etre facile à faire » (B : 1034).
- 702. Mouloua, Mouloi**<sup>418</sup>, « tordu ; courbé », de *lawä* (ar.) « entortiller, enrouler. Tordre. Courber. Enlacer en spirale. Enlacer les bras. Tourner sa langue, sa tête. Se détourner, tourner, faire un détour » (B : 914), ou « endurci, aguerri » du participe passé *mläwä* (B : 914).
- 703. Mouloudj**, « qui est déshérité par le procédé dit *tewliğ* », de *tewliğ* (ar.) (forme de donation illégale) « donation faite par un père à un de ses fils ou à une autre personne au détriment des autres héritiers et qui n'est pas suivie d'une prise immédiate de possession, ce qui la fait rejeter par la loi ; donation faite dans le but de favoriser un héritier. Donation qui affecte la forme d'un échange. Donation faite sous forme de vente » (B : 1077).
- 704. Mohad, Moad** de *Mohed* qui est une variante kurde de *Mohamed* (M.H : 265), mais cette forme fait penser au prénom kabyle *Mohend*, variante régionale de *Mohamed*, à laquelle on a omis de mettre le *n*.
- 705. Mouhoub** « donné, don (de Dieu), qui est pourvu de dons (par Dieu) ; donné, offert, consacré (à Dieu) ».
- 706. Mokzine** /muxzin/, « économe, qui emmagasine, qui stock », de *xzen* (ar., k.) « mettre en réserve, en conserve. Stocker ; emmagasiner. Etre hypocrite » (D : 916).
- 707. Mouloud**, « fête de la naissance du prophète *Mohammed* », le sens premier de ce mot est « enfanté, né, nouveau-né », mais ce prénom fait surtout référence à la fête date anniversaire de la naissance du prophète *Mohamed*, correspondant au 12<sup>ème</sup> jour de *rabie el awwel* (3<sup>ème</sup> mois de l'année musulmane), ce mois lui-même est dénommé *Mouloud* par le commun des musulmans<sup>419</sup>.
- 708. Moumen**<sup>420</sup>, « le sécurisant », au superlatif, *El Mu'min* « le protecteur, Le sécurisant » c'est un nom divin signifiant « celui qui assure le *amn* », avec *amn* « sécurité, sûreté.

---

<sup>418</sup> Ou de *melwä* (ar. dial.) « pièce d'étoffe dont les femmes s'entourent la tête et qu'elles roulent autour de leur cheveux (Constantine) » (B : 914).

<sup>419</sup> *Rabie el awwel* étant un nom un peu savant, pas du tout utilisé en Kabylie.

<sup>420</sup> En kabyle, le croyant est dit *Moumen* /mumen/.

Protection de Dieu » ; aman « sécurité, tranquillité, assurance, sûreté » (B : 19), d'où le prénom *Abd Elmoumen* « le serviteur du Plus Sécurisant », qui est porté par un calife et conquérant et bras droit du fondateur de la dynastie *Al Mohade*.

**709. Mouter**, « tendu, nerveux », de *mwetter* (p.p., ar.) « bandée, raide, tendue, distendue (corde). Châtié, puni d'une manière coercitive » (B : 1035), ► ou des noms arabes de plantes : *mutär* « *ridolfia segetum* », ou *müter* « renoncule » (B : 918).

**710. Merad, Merrad**<sup>421</sup> ce sont d'autres formes de *Mourad* (ar.) « désiré, souhaité, voulu ».

**711. Messahel**, « conciliant, qui facilite », de *sahl* (adj.) « facile, aisé. Commode. Complaisant, de bonne composition » (B : 499).

**712. Amzal, Tamzalit** : *Amzal* est un individu des *At Temzalt* de la localité de *Oued Amizour* ou de la tribu des *Imzalen* que l'on trouve dans la localité de *Cap Sigli*. C'est un terme dont le contenu sémantique est difficile à extirper, cependant, les thèmes qui peuvent être en rapport avec cet anthroponyme et qui sont jugés potentiellement probables sont les suivants : *zel*, « chasser, renvoyer, congédier » (M.T : 824), *imzalen* seraient-ils à l'origine un groupe expulsé de quelque territoire ? *ezzel*, rendre droit moralement, rendre conforme à la morale, rendre vertueux ; *amuzel* est un homme qui rend droit (FOUC II, 699), *mzalen* seraient-ils une tribu réputée pour ses sages ? Enfin, on trouve aussi *mzel*, se réconcilier l'un l'autre (FOUC II, 702), *imzalen* seraient-ils des réconciliateurs ? in (A-Z M : 337-338) ; ► on peut également le rattacher à *izil* « être beau, joli. Etre bon, bien. Etre gentil, agréable (M.T : 824), et désignerait quelqu'un de beau, de bon et de gentil ; ► à *zzal* « faire la prière, prier » ; *amzal* serait celui qui fait la prière. ► On peut le prendre sans l'emphase du z, et le rattacher, alors, à *mezzal* « chance, bonheur » (B : 931), il signifierait chanceux ; ► à *uzzal* « fer ; symbole de dureté, de solidité, d'énergie ; forceps » (D : 941), *amzal*<sup>422</sup> signifierait alors « forgeron » ou, au sens figuré, « fort, dur ».

---

<sup>421</sup> Cette forme nous fait penser au nom d'agent de *merred* « rendre malade ; faire mal. Importuner, agacer » (D : 514) et signifierait « qui rend malade ; importunant, agaçant ».

<sup>422</sup> Nous avons *amzil* (M.C), « forgeron ; maréchal-ferrant » (M.T : 803), qui est attesté en tamazight.

**713. Amezrar, Amezrare, Amzrar**<sup>423</sup> : de *azrar* « gravier », d'après (A-Z M : 335) ce terme est utilisé pour traduire la nature d'un terrain friable et généralement marneux, rarement schisteux. L'idée de friabilité du terrain existe à travers les sens donnés par certains parlers berbères au mot *azrar*, tout petit grain de sable, gravier très fin (DEL II, 396), ou bien gravier, gros sable (DEL I, 254)<sup>424</sup>, et *amezrar* serait un terrain schisteux.

### V.3. Noms d'agent sous la forme CaCeC (C = consonne)

Cette forme est très productive en arabe, elle est sous la forme *faeel*, « agent », qui nous donne plusieurs nuances de sens selon différents mots : *eateq* « qui délivre », *eaceq* « qui aime, amoureux », *eazeb* « célibataire », *eazem* « résolu », *chaker* « reconnaissant »...

**714. Achek, Acheuk** : Parmi les noms divers et nuancés qui servent à dire l'amour dans la langue arabe : *hubb*, l'attachement désintéressé (v. *Habib*), *Wadd*, l'affection fidèle (v. *Wadoud*), *Hawa*, le coup de foudre, *Cawq*, la passion (v. *Chaouqi*), *al Ichq*, c'est aussi la passion, l'érotisme, le désir charnel. *Al Achiq*, l'amoureux qui exprime un désir ardent et charnel. *Machouq*, c'est aussi bien l'aimé que l'amant ; *Machouqa*, l'aimée ou l'amante. (B-S : 148-149), ainsi le verbe arabe *eceq* « tomber amoureux » aura toutes ces nuances sémantiques, c'est aussi le cas du nom d'agent *Achek* /*eaceq*/ « amoureux, amant, épris » (MH : 144), qui en est un dérivé.

Entre les autres lectures possibles on peut citer : ► *acek, ack* (k.) « qu'il est beau ! Heureux ! (en exclamation) » (D : 84) ; ► *acek* (k.) « mais, parce que », forme attestée dans le parler des *At Jilil*<sup>425</sup> ; ► *ccek*, nom verbal de *cukk* (k.) « soupçonner ».

**715. Atek** /*eateq*/, « qui affranchit, qui délivre », formé à partir du verbe *eteq* « vieillir, être ou devenir vieux (vin, etc.). Affranchir un esclave, lui donner la liberté. Délivrer, mettre en liberté. Sauver de la prison, de la mort, etc. » (B : 632).

**716. Azeb** /*eazeb*/ « célibataire, garçon. Jeune homme. Beau garçon » (B : 651).

**717. Azem**<sup>426</sup> /*eazem*/ « résolu, ferme d'où ami constant, fidèle » (MH : 164).

<sup>423</sup> Ils peuvent être dérivés du verbe *izrir* (k.) « être claire » (D : 954), et *amezrar* serait un adjectif : « clair ».

<sup>424</sup> D'après la notation de ce dictionnaire, le *z* n'est pas emphatique.

<sup>425</sup> C'est probablement de là qu'est venu le néologisme *acku*, « parce que », qu'on trouve dans le travail de néologie initié par M. Mammeri, intitulé *Amawal n Tmaziyt tatrart* « lexique du berbère moderne ».

- 718. Chaker**, « reconnaissant, plein de gratitude », de *cker* « louer, vanter. Faire l'apologie de. Célébrer, chanter, applaudir. Dire quelque chose à la gloire de. Faire l'éloge de. Bénir, rendre grâce. Récompenser (Dieu). Se montrer reconnaissant » (B : 534).
- 719. Chaya**, « célèbre », de *cäyee* (adj. ar.) « répandu, divulgué, ébruité, bruit. Public, notoire. Célèbre, glorieux. Indivis, qui ne peut être partagé. Qui suit, suivant, qui vient après » (B : 554).
- 720. Daheb**, « allant », participe présent de *dheb* (ar. cl.) « aller, s'en aller, déguerpir, se retirer, partir, s'éloigner », ► ou *dahab* (ar. cl.) « or. Pièce d'or » (B : 368).
- 721. Dahem**, « heurtant, attaquant », participe présent de *dhem* (ar.) « heurter. Aborder (navire), en heurter un autre. Attaquer (l'ennemi). Se heurter contre. Passer chez, par » (B : 350) et/ou *dhem* « attaquer, charger l'ennemi. Pousser violemment » (B : 325).
- 722. Djaker**, « importunant », de *gakira* (ar. cl.) « offrir avec importunité sa marchandise, demander avec importunité qu'on l'achète » (kz, 1 : 307) ; **Idjakirene**<sup>427</sup> « des individus de la famille *Djaker* ».
- 723. Faid** (ar.) de *fäyed* (adj.) « débordée (rivière). Qui déborde, est en exubérance », et (nom) « intérêt d'une somme » (B : 770), ou *fä'id* « excédent, en plus, qui est en plus »
- 724. Gafel**, « fermé », adjectif de *qfel* « fermer, boucher. Etre accompli, ne rien laisser à désirer. Constiper et pass. Etre congestionné. Attacher, boutonner, fermer (ceinture, bracelet, bouton) » (D : 654-655), au figuré il désigne une personne qui ne comprend pas ou difficile à faire comprendre.
- 725. Ghanem** « qui a fait du butin ; jouisseur », ce prénom masculin est un nom d'agent du verbe *ynem* (ar.) « faire du butin. Faire main basse sur. Capturer, prendre, enlever, s'emparer. Capturer un navire. Profiter (de l'occasion, du temps). Saisir (l'occasion). Goûter, jouir de. Acquérir quelque chose » (B : 717), ► et, selon (MH : 202), « celui qui a du succès », ► il signifie aussi un troupeau de moutons, synonyme de profit dans une

---

<sup>426</sup> Il y a aussi le mot *aëzzam*, « illusionniste. Tireur de sort (bon ou mauvais). Exorciseur », adjectif du verbe *ëzzem* (k.) « conjurer, exorciser, réciter des formules conjuratoires » (D : 1015).

<sup>427</sup> Cette forme berbère du pluriel, appliquée à une forme nominale arabe, nous indique qu'on a affaire à un ethnique, non à un nom commun au pluriel.

société rurale. Selon certains, *al yanem* serait alors le propriétaire du troupeau ou le berger (B-S : 163).

- 726. Hadeḥ, Hadaf**<sup>428</sup>, « nouveau venu », de *hādeḥ* (adj. ar.) « qui arrive, survient. Nouveau venu », ► et comme toponyme : « terrain accidenté » ou un lieu où l'on trouve « une sorte d'abri quelconque » de *hdeḥ, hdāf* (ar.) « accident de terrain. Abri, couvert » (B : 1020).
- 727. Haid**, « qui retourne vers Dieu » (M.H : 207), de *ḥād* (ar.) « dévier, s'écarter de la ligne droite » (B : 259).
- 728. Hail** /häyel/ (adj. ar.) « terrifiant, qui inspire la terreur, horrible. Redoutable, terrible » (B : 1033), ► ou /ḥayel/ « rusé, malin » de *ḥtāl* (ar.) « ruser, employer la ruse, s'en servir, en user, user de subterfuge. S'ingénier, s'industrier » (B : 261).
- 729. Hakem**<sup>429</sup>, « souverain, maître, arbitre, sage » (M.H : 208), de *ḥākem* (ar. cl.) « juge, magistrat, qui décide. Gouverneur. Commandant. Chef », ► et *ḥakīm* (ar. cl.) « docteur. Médecin qui procède par des incantations. Sage » (B : 224).
- 730. Hamek**, de *ḥāmeq* (adj. ar.) « emporté, colérique, violent, irascible. Fou, aliéné (Maroc) » (B : 240), ► et kabyle « impatient » (D : 326), ► ou « qui est complètement absorbé par son travail » de *hmek* (k., ar.) « être tout entier à, absorbé par, plongé dans » (B : 1030); **Hamak** « qui s'emporte, qui s'impatiente, colérique ».
- 731. Hamel**<sup>430</sup> « vagabond, errant, insouciant » et pour un toponyme « à l'abandon, abandonné » de *hāmel* (adj. ar.) « errant, vagabond. A l'abandon, abandonné. Emporté (cheval) » (B : 1030), ► ou « qui porte, qui est chargé. Enceinte » de *ḥāmel* (adj. ar.) « chargé de, portant. Porteur. Détenteur. Enceinte » (B : 241).

---

<sup>428</sup> On peut penser à « qui arrive, survient à l'improviste » du verbe *hdeḥ* (ar.) « paraître, survenir, surgir, se montrer, apparaître à l'improviste, arriver à l'imprévu. Arriver, avoir lieu, survenir, avenir. Passer accidentellement dans un pays (par ex. un lion) ; tomber sur » (B : 1020)

<sup>429</sup> *Al Hakam* est un nom divin et désigne Dieu comme le plus juste des juges ou « le meilleur des arbitres » (B-S : 69).

<sup>430</sup> Ce nom garde toujours le sens de « porter », de la racine ḤML, mais avec une spécialisation de la charge qui devient dans ce cas le Coran et la Religion islamique.

- 732. Kaced, Kacid**<sup>431</sup>, /qased/ (ar.) « qui a l'intention » de *qsed* « avoir l'intention, être décider à. Etre destiné à. Destiner, préparer » (D : 683), ► ou /käsed/ (adj., ar. cl.) « qui ne va pas (commerce, vente, ouvrage). Qui n'a point de débit, ne se vend pas, discréditée (marchandise). Qui n'est pas achalandé (marché). Qui n'a pas cours » (B : 864), ► ou /qāšed/ (ar.) « qui tend à, se propose, est dans l'intention de, dans la disposition, disposé, intentionné » (B : 806).
- 733. Kachel, Kacel**<sup>432</sup> /xacil/ (ar. cl.) « faible, débile, chétif » (kz, 1 : 578), ► ou /xacal/ « mauvais, de qualité inférieure, vil, de rebut » (kz, 1 : 577).
- 734. Kachir, Kacher** /kacer/, « irrité, énervé » de *keccer* (ar.) « montrer les dents (chien). S'irriter, s'assombrir » (B : 867), ► ou /qaceṛ/ (k.) « lésiner (sur un prix, une quantité, un poids) (D : 646), négociier ».
- 735. Kadem**<sup>433</sup> /qadem/<sup>434</sup> du nom commun *qadem* (ar.) « talon. Pied (mesure). Pas. Quartier de souliers. Talon de crosse » (B : 783), ► ou « qui sait garder (un secret) » de *kdem* (ar.) « étouffer, comprimer, dissimuler, maîtriser (sa colère) » (B : 869) ; **Mekadem** de *amqeddem* (k.) « chef, responsable ; celui qui dirige ; préposé » (D : 650), on trouve le même mot en arabe mais qui est encore plus polysémique, *mqeddem* « qui est devant, qui précède, antérieur. Qui est placé, présenté en avant. Qui est à la tête. Chef d'une brigade de travailleurs, d'ouvriers ; conducteur de travaux ; chef d'atelier ; contremaître. Econome d'une mosquée, d'un collège. Curateur. Tuteur d'office nommé par le cadī ; tuteur datif. Chef d'une corporation religieuse, d'un ordre de *Khouans* » (B : 784).
- 736. Kaid** /qāyed/ (ar., k.) « caid, chef de tribu. Chef. Chef d'armée. Commandant d'une place » (B : 835), et « chef de tribu » selon Ageron (1964 : 19).
- 737. Kail** /qāyel/ (adj. ar.) « diseur. Qui dit » (B : 838), « qui pardonne », de *qil* (k.) « transiger. Pardonner. Epargner » (D : 660), ► ou *kaeil*, « grand marcheur », de *keēel* (ar.) « marcher beaucoup, aller à pied » (B : 869), ► ou *kayel*, « bien rempli », de *keyyel* (ar., k.) « mesurer. Jauger. Toiser. Acheter à la mesure (grain) » (B : 888).

<sup>431</sup> Cette forme peut, aussi, être un diminutif de la première et signifier : « petit *Kaced* ».

<sup>432</sup> Si l'on doit le lire avec le son /s/, il aura le sens de « paresseux ».

<sup>433</sup> Ou transcription à la prononciation française de *Khadem* « travailleur, serviteur ».

<sup>434</sup> C'est la même forme que le verbe : *qadem* (k.) « aborder résolument ; attaquer, s'en prendre à » (D : 649).

738. **Kateb**<sup>435</sup> (ar., k.) « écrivain. Scribe, commis, clerc, greffier, rédacteur. Qui écrit » (B : 850).
739. **Khaim**, « qui est sous la tente, qui a campé », de *xeyyem* (ar.) « camper, dresser des tentes, habiter sous la tente » (B : 320).
740. **Khales** /xales/ (adj. ar.) « de bon aloi, bon, pur, sans mélange (or, argent etc.) », ► « acquitté, payé, réglé, soldé, désintéressé. Quitte, déchargé d'une dette. Délivré, affranchi, dégagé, libre de, exempt. » (B : 298).
741. **Laref** /elæref/, « le connaisseur », de *æäref* (adj. ar.) « qui connaît, sait, est instruit, au courant, versé. Qui se connaît en, expert en. Qui a la conscience de » (B : 647), avec le même sens on a le prénom *Arif* de *æärif* (adj. ar.) « qui connaît, sait, est informé, renseigné » (B : 647).
742. **Lassouag** /leswag/ (ar. dial.), « marchés », pluriel de *süq* « marché, bazar, foire. Rue marchande spécialement affectée à certaine industrie ou à certain commerce » (B : 503), ► ou « conducteur de troupeaux de bêtes » de *sewwäq* (B : 504).
743. **Lassouane** de *šewwän* « gardien d'un jardin, d'une vigne (Tun.) » (B : 582), et plus généralement « gardien, protecteur, qui prend soin de ».
744. **Ouagued** de *wäqed* (ar.) « qui allume, met le feu » (B : 1072).
745. **Ouager**, « célèbre », de *wegger* (k.) « produire un bulbe ; former un bulbe. Rendre célèbre » (D : 855), ► ou « respecté, vénéré » de *weqger* (ar.) « respecter, vénérer, craindre, porter respect. Vénérer, honorer » (B : 1072).
746. **Ouaret** /waret/ (ar.) « héritier, héritier légitime, qui hérite » (B : 1051) ; **Ouarit** « qui hérite ».
747. **Ouatah**<sup>436</sup> « agressif, violent », de *wataha* (ar. cl.) « repousser quelqu'un avec violence. Lutter, engager une lutte corps à corps les uns avec les autres. Se faire réciproquement

---

<sup>435</sup> Ce prénom remonte probablement au temps des *Omeyyades* où il désignait un haut cadre de l'état selon (B-S : 186) : « Le *katib*, l'écrivain, le scribe, est aussi le secrétaire, ou même le secrétaire d'État. Ce fut le titre donné sous les Omeyyades aux futurs vizirs ou chefs de départements ministériels ».

<sup>436</sup> Ou « plein de salissures, saligaud » de *wath* (ar. cl.) « saletés, ordures qui se collent aux sabots, aux pieds des quadrupèdes ou aux serres des oiseaux » (kz, 2 : 1461).

du mal, ou se bousculer en se pressant quelque part. Se ruer sur quelque chose en se pressant en foule » (kz, 2 : 1461).

**748. Rachef** certainement un qualificatif d'une femme, de *racüf* (ar. cl.) « qui mange du bout des lèvres. Qui a une belle bouche (femme). Qui a les parties naturelles sèches et propres (femme) » (kz, 1 : 866).

**749. Saheb, Seheb, Sahib, Sahab, Sehab**<sup>437</sup> (ar.) « ami, compagnon ; propriétaire ».

**750. Sahed, Sahad**, « brûlé », de *shed* (ar.) « brûler » (B : 580), ce serait un sobriquet pour référer à la couleur basanée de la peau.

**751. Sahel**<sup>438</sup>, **Sahil, Sahal, Sehil**<sup>439</sup>, « facile, conciliant », de *sahl* (adj. ar.) « facile, aisé. Commode. Complaisant, de bonne composition. Doux (caractère, escalier). Douce (femme). Déférente (humeur) » (B : 499) ;

**752. Saib**<sup>440</sup>, « qui a atteint (le but) ; qui dit juste ; droit, juste (esprit, jugement) », de *ašāb* (ar. cl.) « atteindre, frapper. Dire juste, trouver juste » (B : 580).

**753. Saich, Saiche** de *šāyec* (adj. ar.) « desséché. Sec. Brûlant (soleil, jour). Echauffé (comestibles) » (B : 584).

**754. Saidj** /sayeğ/, « qui passe ; errant, qui va sans but, qui flâne », de *sāğ* (ar.) « passer. Aller sans but, errer, flâner » (B : 500).

**755. Saigh, Siagh**<sup>441</sup>, « celui qui travail l'argent, d'où bijoutier », de *šāyey* et *šiyäy* (ar.) « bijoutier, orfèvre, joaillier » (B : 582).

**756. Sail**<sup>442</sup> de *šāyel* (adj. ar.) « fort, vigoureux, robuste, puissant » (B : 582).

---

<sup>437</sup> La forme *Sahab/sehab* est, peut-être, le pluriel de *Saheb*.

<sup>438</sup> A moins que ce ne soit le nom commun *sahel* (k.) « littoral ».

<sup>439</sup> Cette forme peut être rapprochée du prénom masculin *Souhil* « commode, pratique, simple » (B-S : 116).

<sup>440</sup> Ou *šēib* (adj. ar.) « difficile, ardu. Dur, pénible, amer, cruel. Malaisé, scabreux. Rigoureux, sévère, rigide. Fort, rude » (B : 569).

<sup>441</sup> Ou « qui se lamente, criard, gémissant » de *suy* (k.) « crier, vociférer. Se lamenter, gémir » (D : 785), ► ou « qui est permis, licite » de *sāy* (ar.) « être licite, permis » (B : 503).

<sup>442</sup> Sans emphase on aura *sāyel* (adj. ar.) « qui coule, court, courante (eau). Coulant. Découlant. Fluide, liquide » (B : 508), ► ou *saēil* (ar.) « qui tousse » de *seel* « tousser » (B : 474).

757. **Sait**<sup>443</sup>, « réputé, renommé », de *seyt* (ar.) « bonne réputation, renom, renommée » (B : 581).
758. **Saker, Seker** de *säker* (adj. ar.) « étourdi, sans connaissance. Triste, abattu » (B : 481), ► ou « ivre, soûl » de *sker* (ar., k.) « s'enivrer, se soûler, boire, faire ribote » (B : 481).
759. **Sakher** (ar.) « qui se moque, moqueur » ; **Sakhir** « petit moqueur », diminutif de *Sakher*.
760. **Tabet**<sup>444</sup> (ar.), « constant, fixe, inébranlable, qui tient bien sans bougé », de l'adjectif *täbet* « certain, sûr, constaté, constant, établi, positif, fixé. Certain, assuré, sûr, convaincu de. Immobile, fixe. Ferme, constant, stable, inébranlable » (B : 119).
761. **Taleb**<sup>445</sup> (ar.), « étudiant, qui recherche la science et la connaissance » (M.H : 311), de l'adjectif *täleb* « qui cherche, recherche, poursuit un objet, un but ; chercheur. Aspirant, candidat » (B : 610), mais avec l'avènement de l'islam, ce terme s'est spécialisé pour signifier « demandeur, qui cherche, qui poursuit (la connaissance, la science), (donc) étudiant dans une école coranique » d'où le sens moderne d' « étudiant ».
762. **Tareb**<sup>446</sup>, « réjouissant, égayeur, amuseur et même chanteur », de *treb* (ar.) « réjouir, récréer. Etre ému » (B : 601).

## V.4. Noms d'agents formés par la tension d'une consonne radicale

Ce schème de nom d'agent est essentiellement arabe mais qu'on retrouve également dans le lexique kabyle : *agezzar* « boucher », *axeddam* « travailleur, ouvrier », *axeddae*

---

<sup>443</sup> Ou « qui bat du flanc ; qui souffle » de *šät* (ar.) « souffler. Souffler, siffler (vent). Battre des flancs (cheval) » (B : 581).

<sup>444</sup> *Täbit* « ce qui est sûr, certain, bien établi, sans doute possible », « celui qu'on ne peut mettre en doute » (Sublet, 1991 : 35).

<sup>445</sup> *Abou Taleb* était un oncle paternel du prophète et père du 4<sup>e</sup> Calife *Ali*.

<sup>446</sup> Avec la même forme on a les noms : *tareb* (ar.) « allégresse, gaieté, joie. Emotion de joie » et *täreb* (ar.) « planche sur le devant des boutiques mauresques, sur laquelle on étale des marchandises, ou bien l'on s'assoit » (B : 601).

« traître », on peut le trouver même dans des dérivés verbaux qui ne sont pas des emprunts à l'arabe : *zdem* « ramasser du bois » → *azeddam* « qui ramasse/ramasseur du bois ».

**763. Abar, Abbar :** De la racine EBR on peut obtenir deux verbes arabes *eber*<sup>447</sup> et *ebber*. Le premier étant peut probable vu la forme du nom d'agent qui en découle. Le second *ebber* (ar.) « désigner, indiquer. Exprimer, rendre, expliquer. Assimiler, comparer. Mesurer, jauger. Apprécier, estimer, évaluer, arbitrer, calculer. Vérifier des poids, des mesures » (B : 630) d'où l'emprunt kabyle *ebber* « mesurer, jauger, contrôler, considérer attentivement » (D : 970) et on obtient les noms d'agents arabe *ebbär* et kabyle *aebbar* « mesureur. Qui réfléchit bien avant d'agir ».

**764. Achache :** De l'emprunt arabe *eccec* « nicher, faire son nid » (D : 970), on obtient un nom d'agent *eccac* « celui qui niche ».

**765. Achat,** « qui utilise la force, qui n'est pas habile », de *acata* (ar. cl.) « tirer avec force pour arracher » (kz, 2 : 263).

**766. Adjad, Adjed** /heğğad/ avec sa morphologie de nom d'agent il signifierait « qui veille pour prier, qui prie beaucoup la nuit » de *theğğed* (ar.) « veiller pour prier » et *taheğğud* (ar.) « prières faites dans la nuit » (B : 1018).

**767. Agag**<sup>448</sup> du prénom berbère *Aggag* « lettre » attesté au moyen âge dans *El Bekri* et dans le touareg actuel (Chaker, 1996 : 148) ; ► ou « artisan et/ou marchand dans des bijoux de verroterie et de cornaline » de *eqiq* (ar.) « couterie, verroterie (Tunisie). Cornaline » (B : 664).

---

<sup>447</sup> *Eber* (ar.) « passer. Profiter d'un exemple, se corriger à la suite d'une tromperie, s'amender après avoir été victime de » (B : 630) d'où *el eibra* « l'exemple (prendre l'exemple de) », avec un nom d'agent *eäbir* « passant, passager ».

► Un autre terme kabyle pourrait être à l'origine de ces patronymes, c'est *Aebar* « charge d'arme à feu » (D : 970).

<sup>448</sup> Ou « enfant désobéissant, difficile » de *eaquq* (ar.) « désobéissance », ► ou « enfant pour qui on a égorgé un sacrifice à sa naissance » de *eqiqa* (ar.) « individu adulte de race ovine ou caprine que l'on égorge en l'honneur de la naissance d'un garçon ou d'une fille, ordinairement le 7<sup>e</sup> jour après la naissance » (B : 664), ► ou « homme haut mais sans consistance, sans force » un sobriquet à partir de *eggeg* « cigogne », ► le moins probable serait la berbérisation morphologique de *gag* « violon monocorde des nègres » (B : 837) et désignerait un joueur de cet instrument.

- 768. Aggad**<sup>449</sup> /εeggad/ (ar. dial.), « qui fait des actes »<sup>450</sup>, ou « qui fait des nœuds, ou des boutons », de *εeqd* « lier, nouer, faire un nœud. Boutonner (Maroc). Réunir par friction (sans nœud) l'extrémité de deux fils. Conclure (un marché, un pacte). Conclure, contracter, stipuler un mariage. Se cailler, se coaguler par l'effet de la présure (lait). Cailler, se cailler (sang). Lier, unir », ► ou « appartenant à une troupe » de *εgad* « troupe, réunion d'hommes (sud) » (B : 665-666).
- 769. Aggaz, Agaz** /εeggaz/, « le fait de manquer d'entrain, de résolution », c'est le nom verbal de *εgez* (k.) « être paresseux ; manquer de courage, d'entrain, de résolution, être indécis » (D. 980).
- 770. Allab** (ar.), avec sa forme de nom d'agent, il semble indiqué un nom de métier, qui aura le sens de « qui met en boîte » (c'est plutôt du conditionnement) s'il dérive de la racine *ELB*, ► et de « qui s'occupe de raser et de couper les crins des chevaux » s'il provient de la racine *HLB*, de *hleb* « couper les crins, la crinière d'un cheval, le raser » (B : 1027).
- 771. Ealida** « être dur » ; *eld* « dureté, épaisseur (de la peau, des chairs). Dur. Nerf du cou » ; *eilwedd* « long. Grand. Le premier, le chef (parmi les siens) », *εulādiy* « fort, robuste » (kz, 2 : 340), donc **Allad** (ar.) serait quelqu'un de grand, de dur, de robuste et peut être aussi de chef des siens.
- 772.** De la racine arabe *ELF*, on a le verbe arabe *ellef* (ar.) « donner l'orge aux chevaux. Nourrir une bête de somme, lui donner sa pitance. Amorcer les perdrix avec du blé » (B : 671) qui est aussi attesté en kabyle *ellef* « engraisser, nourrir à l'étable » (D : 984), d'où le nom d'agent **Allaf** /æellaf/ « celui ou celle qui nourrit le bétail à l'étable<sup>451</sup> » (D : 985).
- 773. Elleq** a, en kabyle, le sens de « suspendre, pendre, accrocher » (D : 986) et, en arabe, celui de « accrocher, attacher, suspendre, appendre, pendre. Pendre (supplice). Hisser un drapeau. Attacher, intéresser vivement. Faire dépendre une chose d'une autre,

<sup>449</sup> Une lecture possible est *aggad* (k.) « avoir peur, craindre, redouter » (D : 249).

<sup>450</sup> Il serait un genre de notaire traditionnel.

<sup>451</sup> En arabe *ellaf* peut désigner aussi l'animal qui se nourrit bien (B : 671).

subordonner » (B : 671), d'où **Allag** « celui qui pend, suspend », probablement pour signifier qu'il est dur.

**774. Allam, Allem**<sup>452</sup> /ɛllam/, « très savant, très docte, érudit », de *ellem* « instruire, enseigner », ► ou « porte-étendard » de *leclam* (k.) « signe, marque. Drapeau, étendard, enseigne. Hausse de fusil » (D : 986).

**775. Annag** du kabyle *aenneq* « embrasser, étreindre ; se jeter au cou pour embrasser » (D : 993), et/ou de l'arabe *enneq* « accoler, donner une accolade, se jeter au cou de quelqu'un, y jeter les bras. Embrasser, presser sur son cœur » (B : 685), il signifierait qui aime faire des accolades, des embrassades, ► mais le plus probable serait le mot arabe *ennag* (ar. dial.) « chevreau (Maroc) » (B : 685).

**776. Aouad**<sup>453</sup> /ɛewwad/ (ar.) « homme chargé dans les mosquées et zaouïas extérieures de faire rentrer les redevances en grains dues à l'établissement. Nom propre masculin » (B : 689).

**777. Aouane**<sup>454</sup> /ɛewwan/ de *ewn* (ar.) « aide, assistant, auxiliaire. Aide de camp. Adjudant. Chaouch du cadî, huissier. (au pl.) Alentours d'une personne ; collaborateurs » ; *ewwan* « courroies qui servent d'aide au porte-étrivières » (B : 692), d'où le prénom *Aoun Allah* « aide de Dieu », avec un sens premier « cet enfant est l'aide qui nous vient de Dieu », ► et un second sens « cet enfant sera l'aide de Dieu, un outil pour faire triompher la voix de Dieu ».

**778. Arrad**<sup>455</sup> de *errad* (ar.) « vieux mâle de gazelle qui veille au troupeau » (B : 644) et signifierait un homme qui court les femmes ; ► du verbe *erred* (k.) « s'opposer à ; faire obstacle ; arrêter » et le nom d'action verbale *aerred* « fait de s'opposer » (D : 1000), d'où le nom d'agent *aerrad* « celui qui fait opposition tout le temps » ; ► de l'arabe

---

<sup>452</sup> Il peut aussi être lu sans la pharyngale *ɛ*, on aura le verbe kabyle *llem* « filer, mettre en fil », ► ou sans la tension sur le *l*, on aura *eläm* (ar. dial.) « bannière, drapeau, étendard, enseigne » (B : 673).

<sup>453</sup> On peut le rattacher à *ewd* « cheval », est signifierait « l'homme aux chevaux », éleveur ou marchand de chevaux.

<sup>454</sup> On peut le lire *awan* « fait d'être lourd » du verbe *awen* (k.) « être lourd, pesant, lent » (D : 867) ; ► ou *awan* : mot arabe signifiant « moment, époque » (D : 867).

<sup>455</sup> Du verbe *ered* (k.) « essayer, expérimenter ; goûter. Inviter » (D : 999), d'où le nom d'action verbale *aerad* « invitation. Essai, action de goûter », ainsi *aerrad* serait le nom d'agent, « celui qui invite. Celui qui goûte ».

*ʿerḍ* « arrivée d'un événement. Largeur. Le travers d'une chose, sa largeur. Ampleur. Latitude. Etalage, exposition, montre. Exposition, présentation » (B : 644), on aura, alors, le sens de : « qui fait exposition/étalage, exposant ».

**779.** De l'arabe *ʿeṭṭer* « embaumer, parfumer, remplir de bonne odeur, sentir bon » est dérivé le nom **Attar**<sup>456</sup> /*ʿeṭṭar*/ « droguiste, épicier, parfumeur » (B : 659) ; ► mais il peut être le nom kabyle *aeṭṭar* « colporteur ».

**780.** **Ayas**<sup>457</sup>, « qui perd espoir », de *ayyas/ayis* « désespérer, faire son deuil d'une chose » (B : 25), ► le berbère a *ayis/ayis* « cheval » (Haddadou : 223), ► ou *ayes* « aller à pas feutrés » (K. N-Z : 15).

**781.** **Azzar**<sup>458</sup> /*ʿezzar*/ (k.) nom d'agent du verbe *ʿezzer* « veiller, ne pas dormir », *Azzar* signifierait « qui aime les veillées ». ► Il peut aussi être lu *aḏar* sans la pharyngale, il signifierait « racine ».

**782.** **Bakhai** : de *bexxa* (ar.) « asperger en soufflant de l'eau que l'on tient dans la bouche. Mouiller le drap, le tabac. Bruiner » (B : 32), il désignerait soit un joueur qui fait des tours avec l'eau qu'il met dans sa bouche, soit quelqu'un qui arrose un jardin (probablement un jardinier travaillant chez quelque famille aisée).

**783.** **Beddar, Bedar** /*beddār*/, adjectif arabe signifiant « agile, prompte, leste, vif », de *bder* « faire diligence, se hâter, se dépêcher, s'empresser, arriver promptement. Commencer (Sud) » (B : 35).

---

<sup>456</sup> Même si l'on pense que c'est improbable, nous signalerons tout de même la forme *attar*, nom d'action du verbe *tter* (k.) « quémander, mendier ». Mais ce n'est qu'une forme possible des noms d'action de *tter*, la forme attestée étant : *tuttra*

<sup>457</sup> Ou morphologie berbère de *yass* « remède pour les chevaux composé de *Bounafâ*, racine du *Thapsia garganica*, bouilli avec de l'huile, du goudron et de la résine » (B : 1090).

<sup>458</sup> Ou serait-il le nom coranique du père d'Abraham « Azar est le nom du père d'Abraham selon le Coran. Dans la bible son nom hébreu est TERAH (Gen 11,27). Ibn Khaldoun fait remarquer que Azar et Terah sont la même personne, et le présente comme chef d'un temple d'idoles, justifiant ainsi la remontrance de son fils : "tu prends les idoles pour Dieu ? Je te vois, ainsi que ton peuple, dans un égarement manifeste" Coran 6,74. Terah ou Azar meurt à Haran en chaldée, alors qu'Abraham et son clan poursuivent leur migration jusqu'en terre de Chanaan. Le prénom masculin Azar est assez fréquent » (B-S : 238).

- 784. Behache** de *bahaca* (ar.cl.) « chercher, rechercher, scruter. Se montrer bienveillant envers quelqu'un ; avoir de la sympathie pour quelqu'un. Porter, allonger la main pour prendre quelque chose, sans pouvoir la prendre. Etre dans l'émotion (et être prêt soit à rire, soit à pleurer). Se rassembler. Se renvoyer l'un à l'autre un objet en le jetant » (kz, 1 : 172), donc quelqu'un d'émotif, qui soit sympathique et bienveillant. ► Il peut également être un hypocoristique de *Bahi* « beau », ou de *Brahem*<sup>459</sup> « Abraham ».
- 785. Lbext** (k.) « chance ; bonne fortune. Destin » qui a donné le verbe de qualité *mebxut* « être chanceux » (D : 59), **Bekhat** « chanceux ».
- 786.** De l'arabe *bley* « arriver, parvenir, atteindre, venir à » ; *belley* « faire parvenir, arriver, tenir, transmettre, communiquer » ; *baläy* « ce qui parvient à quelqu'un. Ce qui est suffisant. Communication, notification » (B : 73), **Bellagh, Belagh**<sup>460</sup> a la forme d'un nom d'agent et signifierait : « celui qui fait parvenir (un message, un bien) à son destinataire, messenger ».
- 787. Bellal, Belal** de l'arabe *balila*<sup>461</sup> qui est un terme polysémique, suivant les différents sens de ce mot, notre patronyme peut avoir plusieurs acceptions qui peuvent même être contradictoires : ► Arroseur, qui s'occupe de l'arrosage d'un champ, comme nom de métier ; ► adultère (qui commet l'adultère) ; qui n'est pas fréquentable (difficile à vivre, qui commet des injustices). ► Mais, étant attesté comme prénom, nous pensons plutôt aux valeurs positives que sont : quelqu'un qui nous est cher comme un ami (intime,

---

<sup>459</sup> Nous connaissons un *Brahem* dit, par toutes les jeunes personnes de la famille (et même du village), *dda Baha* « grand frère *Baha* », lui rajouter un *c* qui est le morphème le plus courant dans ce genre de formations est tout à fait envisageable.

<sup>460</sup> On le trouve dans le Coran sous forme de nom concret *balay* « message », et *Bellagh* signifierait alors « messenger ». ► On peut également penser, même si c'est peu improbable, à *bäley* (ar.) « adulte, pubère, nubile » (B : 74) et au kabyle *bley* « être pubère ».

<sup>461</sup> *balila* « être humecté, mouillé. Obtenir quelque chose, ou s'en rendre maître. Etre inséparable de quelqu'un, être constamment avec lui. Etre éprouvé, mis à l'épreuve par quelqu'un. Commettre une injustice, une iniquité. Commettre l'adultère. Mouiller, tremper fortement », « être inaccessible. Echapper à quelque danger, être sauvé. Guérir, recouvrer la santé. Etre absorbé dans le sol (se dit des eaux, etc.). Se cacher, être absent. Ne pas vouloir, dédaigner », « être mouillé, humecté. Reprendre de l'embonpoint après avoir maigri. Gratter, remuer la terre en rugissant (se dit du lion) » ; *baläl, buläl, biläl* « liens de famille, du sang. Don, bienfait, avantage. Moiteur, humidité. Fraîcheur (de jeune âge, d'une plante nouvelle, etc.). Toute liqueur (eau, lait, etc.), dont on se rafraîchit le gosier » ; *balläl* « qui arrose, qui mouille, qui trempe » (kz, 1 : 155-156).

inséparable), ou un proche par les liens de sang ; ► qui est en bonne santé ou qui a recouvert sa santé et acquis la fraîcheur de la jeunesse<sup>462</sup>.

**788. Bellas, Belas**<sup>463</sup> ce patronyme peut dériver de mots différents et, donc, avoir plusieurs sens. De l'adjectif *blänšäwiy, mubelleş* (adj. ar.) « chenapan, vaurien » (B : 72) on obtient *balas*<sup>464</sup> « vaurien, mauvais sujet » (kz, 1 : 159). ► De *ablasa* (ar. cl.) « être triste, affligé, avoir le cœur navré. Etre au désespoir. Etre silencieux sous le poids d'un chagrin, d'une peine. Rester stupéfait, interdit. Etre empêché dans l'accomplissement du pèlerinage de la Mecque. Jeter quelqu'un dans le désespoir » (kz, 1 : 159), il signifierait « qui cause du désespoir, du chagrin », c'est-à-dire un être de « mauvaise augure ». ► Il peut être un nom de métier désignant : « Qui vend ou qui fabrique des feutres *baläs*<sup>465</sup> ».

**789. Bennai** de *abennay*<sup>466</sup> (k.) « maçon, bâtisseur, fondateur, constructeur ».

**790. Bessam** « souriant, radieux » (M.H : 173) ; le *Bessem* sera l'enfant que l'on souhaite toute sa vie épanoui et souriant (B-S : 45).

**791. Betache, Bettache** : peut être de *beṭṭec* (k.) « couper, découper en petits morceaux » (D : 55), dérivé expressif du verbe *bḍu* « couper, découper. Partager », *abeṭṭac* serait alors le nom d'agent, et signifierait « celui qui coupe en petit morceau », ► mais le plus probable serait l'arabe *beṭṭac* « actif, diligent, prompt. Alerte, gai. Violent, méchant » (B : 58).

---

<sup>462</sup> Comme prénom, il a certainement les deux valeurs positives.

<sup>463</sup> On peut penser à *belḥes* (ar.) « tremper, maculer » (B : 71), *belḥas* désignerait quelqu'un de salissant ; ► ou à *bles* (ar.) « faire le diable, devenir diable », verbalisation du nom *blis* « Satan » (B : 72), et signifierait « qui fait le Diable ».

<sup>464</sup> Dans l'ouest algérien on a *belläs* « cavalier de bureau » (B : 72), qui en a des sèmes communs, dans ce sens qu'un cavalier de bureau n'est pas actif, donc un vaurien en quelque sorte.

<sup>465</sup> Avec *baläs* (ar. cl.) « feutre ou autre morceau d'étoffe grossière qu'on met sur le dos d'une bête de somme, sous le bât », (kz, 1 : 160).

<sup>466</sup> Nom de métier à partir du verbe *bni* « bâtir, construire, édifier. Maçonner. Sceller (avec du plâtre). Fonder (une ville). Dresser (une potence, un échafaud). Faire son nid (oiseau). Dresser, tendre, monter (une tente, un piège). Bivouaquer, camper, asseoir son camp. Baser, asseoir, fonder, établir sur. Se baser, se fonder. Créer, imaginer, fabriquer, inventer, faire. Dresser, placer (un appât) » (B : 78).

792. **Bettam** /baṭṭām/ (ar.), c'est un terme générique en botanique signifiant : « Pistachier de l'Atlas, *Térébinthe* » (B : 60 ; kz, 1 : 137), le nom d'unité est *buṭma*.
793. **Bettane** de *abeṭṭan* (k.) « il semble que le mot soit employé surtout au sens figuré pour exprimer le manque de tenue, de consistance, de rigidité, et, de là, de dignité, de prestige » (D : 56), ► mais le sens direct n'est pas à exclure, il serait en relation avec *lebṭan*, « doublure d'un vêtement », déverbatif concret du verbe *beṭṭen* « plier, emballer des vêtements », on pense alors à un nom de métier, probablement quelqu'un qui travaille chez un couturier pour s'occuper exclusivement des doublures ou pour l'aider en emballant les vêtements, un aide du couturier en quelque sorte.
794. **Bettar** nom d'agent de *bter* (ar.) « couper la queue. Anéantir, détruire, exterminer, extirper. Eteindre (une race). Déraciner (un abus). Raser (un jardin) ou le laisser se détruire par abandon. Couper court. Vider, trancher (une affaire) » (B : 30), ► ou « très gai, qui se livre à des joies excessives, hommes de joies » de *baṭira* (ar. cl.) « être très gai, se livrer à une joie excessive. Être pétulant ; être insolent. Manquer de piété et de reconnaissance envers Dieu » (kz, 1 : 136).
795. **Bezzaz, Bezaz**, (ar. dial.) « marchand de cotonnade (Maroc) », ou « violent », de *bezzez* « écraser. Violer, violenter (Maroc) », ► ou du pluriel *bzuz* (ar. dial.) « enfants petits » (B : 50), ► ou du pluriel kabyle *ibṣaz* « sauterelles, criquets ».
796. **Chaaf** semble avoir la forme du nom d'agent : *caæf* (k.) « regretter, ôter l'envie de recommencer » et signifierait « qui ôte l'envie de recommencer (par punition, douleur) ».
797. **Chalah, Chelah** peuvent être des noms d'agents ou de patients, de *celleḥ* qui est un mot kabyle signifiant : « couper, découper en tranches. Faire une opération chirurgicale. Pratiquer une autopsie » (D : 90) ou arabe « taillader, inciser, scarifier. Gerçer les lèvres, la peau. Ouvrir les figues pour les sécher » (B : 537).
798. **Chanate**<sup>467</sup>, « rôtisseur », nom de métier de *cenneṭ* (ar.) « rôtir », ► ou « svelte » de *cinäṭ* (ar.cl.) « femme au corps bien fait et qui a une belle carnation » (kz, 1 : 1276),

---

<sup>467</sup> Il désignerait quelqu'un qui a une relation quelconque avec l'oiseau dit *cunṭiy* (ar. dial.) « épervier (Tun.) » (B : 543).

► ou un sobriquet, de *icenți* (M.C) « garçon illégitime, naturel, adultérin » (M.T : 699-700) ; **Chennit** en est une forme diminutive.

**799. Chebbah, Chebah**, « qui embellis, qui s'embellis », de *cbeḥ*<sup>468</sup> (k.) « être beau. Avoir de belles qualités morales ; bien agir » (D : 73) et arabe *cebbeḥ* « orner, parer, embellir, décorer, attifer, adoniser, afistoler, ajuster » (B : 510), ► ou *cabah* « ressemblance. Similitude » (B : 512).

**800. Chellaf**<sup>469</sup>, c'est une forme de nom d'agent, ce serait un nom de métier « qui met de la laine en balles » de *cellef* (ar.) « mettre de la laine en balle, l'emballer » (B : 537).

**801. Cherrat**<sup>470</sup> de *acerraṭ* déverbatif de *creḍ* (k., ar.) « stipuler, indiquer des conditions. Vacciner, tatouer », ou arabe *cerreṭ* « inciser, taillader, sacrifier. Barrer, raturer, rayer. » (B : 521) et serait un nom de métier « tatoueur ; qui s'occupe de faire des tatouages ; guérisseur par saignures<sup>471</sup> », ► ou un sobriquet pour désigner qui pose des conditions à tout, ou peut-être qui a la manie de dire « à condition » à tout bout de champ de *cerṭ* (ar., k.) « condition, clause, convention, accord, stipulation. Article de loi, chef d'une loi. Condition requise, règle. Dot, douaire, conditions de la dot » (B : 521), ► ou qui est caractérisé par une raie quelconque sur le corps de *cerṭa* (ar.) « barre, ligne, raie. Tiret, trait. Trait, filet. Ligne, raie dans la main » (B : 521).

**802. Chettab** nom d'agent du verbe *ceṭṭeb* (k.) « enlever les branches » ou de l'arabe *ceṭṭāb* (adj.) « balayeur. Qui va couper et apporte la broussaille pour les fours » (B : 526).

---

<sup>468</sup> Dans certaines régions de la Kabylie, l'adjectif *acebḥan* est utilisé pour rendre aussi bien le sens de « beau » que la couleur blanche.

<sup>469</sup> Ou de *clef* (ar.) « retarder, entraver, arrêter, mettre un obstacle » (B : 537).

<sup>470</sup> On citera *ccirat*, très peu probable, pluriel de *ccir* (k.) « balle. Jeu de balle » (D : 104), ► ou de *ccira* (k.) « présage, prédiction, symptôme avant-coureur » (D : 104).

<sup>471</sup> Il y a, en Kabylie, des personnes spécialisées dans les soins de certaines maladies (comme la jaunisse) par *ticraḍ* « tatouages ». Ceci consiste à pratiquer des saignures, dans certains endroits précis du corps du malade, pour dégager le sang malade, et ainsi provoquer la guérison.

- 803. Chouaf** « éclaireur. Espion » (B : 549), **Chouaft, Tachouaft** (k.) en est la forme féminine, mais qui est utilisé pour signifier « celle qui voit l'avenir » donc « devineresse, diseuse de bonnes nouvelles, voyante »<sup>472</sup>.
- 804. Chouag**<sup>473</sup>, (ar.dial.) « qui fait susciter le désir, la passion », de *cewweq* « faire désirer, exciter, inspirer, faire venir, donner l'envie, le désir de ; éveiller les désirs de quelqu'un. Tenter. Priver de » (B : 550).
- 805. Deham** (ar.), « qui fonce, qui attaque », nom d'agent de *dhem* « heurter. Aborder (navire), en heurter un autre. Attaquer (l'ennemi). Se heurter contre. Passer chez, par » (B : 350) et/ou *dhem* « attaquer, charger l'ennemi. Pousser violemment » (B : 325).
- 806. Djeffal** de *ğeffal* (ar.) « qui s'effraie et prend facilement la fuite (bête) » (B : 148), appliqué à l'humain, il signifierait « peureux, craintif ».
- 807. Djerah, Djerrah** /ğerrah/ (ar.) « écuyer, cavalier qui se sert bien de l'éperon. Chirurgien » (B : 137).
- 808. Fehhal** de *fhel* (ar.) « mâle. Etalon. Bélier. Tout animal mâle non castré, entier. Solide, robuste, vigoureux. Energique. Brave, courageux » (B : 730) et kabyle *afehli* (adj.) « (animal) non castré. Méchant, brutal » (D : 197), c'est certainement une façon ironique de désigner quelqu'un qui provoque la castration.
- 809. Ferrat, Ferat**, « négligeant » ou « qui exagère », de *ferreṭ* (ar., k.) « négliger, être négligeant. Avoir de l'incurie. Dépasser les bornes » (B : 739), ► ou *Ferhat* écrit selon la prononciation française.
- 810. Fetak**, « massacreur », nom d'agent de *ftek* (k.) « percer, ouvrir ; pratiquer une ouverture dans un mur » (D : 237).
- 811. Fettal, Fetal** : nom de métier signifiant « qui roule le couscous », du kabyle *ftel* « rouler dans un grand plat, avec les mains, en l'humectant, la semoule de blé dur pour la préparation du couscous, être roulé » (D : 238), ► ou « qui tresse les cordes, cordier » de l'arabe *ftel* « tordre, tresser (une corde, une mèche). Corder. Rouler et former, façonner en fils » (B : 727) ; **Fettala** en est la forme féminine « qui roule le couscous ; cordière ».

<sup>472</sup> Appliqué à un nom de lieu, il signifierait : « lieu élevé, haut, monticule ; lieu de guet et de surveillance », de *cewf* (ar.) « monticule, lieu élevé, vigie » et *cewfa* « regard, coup d'œil. Vue » (B : 549).

<sup>473</sup> Ou de *cewweq* (ar., k.) « chanter (des berceuse ; des poèmes religieux) » (B : 550).

- 812. Ghouar** de *yewwār* (adj. ar.) « trotteur, bon trotteur (cheval). Coupeur de route (Maroc) » (B : 719), ► ou « qui creuse des trous ou tunnels », nom d'agent formé à partir du nom *yar* (ar., k.) « trou », ► ou « qui fait une expédition » de *yār* (ar.) « faire une expédition rapide, un coup de main, une excursion, une incursion, une irruption, une descente, une course » (B : 719).
- 813. Ghouas**, « fonceur, intrépide », de *yewwes* (k.) « foncer, se précipiter sur une proie. partir, passer à fond de train (véhicule) » (D : 632), ► ou de *yewwās* (ar.) « plongeur » (B : 719).
- 814. Ghouat**, « secourable », de *yut* (ar.) « aide, secours », ► ou « braillard, gueulard » de *yewwet* (ar., k.) « crier au secours, à l'aide. Gueuler, brailler. Appeler (Maroc). Demander avec insistance du secours » (B : 719).
- 815. Guemar**<sup>474</sup>, « lunaire », certainement une forme de comparaison avec la lune qui symbolise la beauté sublime, de *qamar* « lune » qui a donné le prénom féminin *Gammara*.
- 816. Habbal**, « qui fait perdre la tête », de *hbel* (k., ar.) « être déraisonnable ; perdre la tête. Etre gâté (enfant) » (D : 285 ; B : 1016-1017), ► ou *hebbal* (ar.) « cordier » (B : 177).
- 817. Haddab, Heddab** (ar.), « éducateur », de *heddeb* « arranger, ajuster. Elever, éduquer » (B : 1022), ► ou « qui fait des franges » de *heddeb* « faire des franges, des pompons », ► ou « au grands cils »<sup>475</sup> de *hedb* « cils » (B : 1019-1020).
- 818. Haddad, Hadad**, de *haddad* (ar., k.) « forgeron ».
- 819. Haddag**<sup>476</sup>, **Haddak, Hadak** du kabyle *hdeq* « être poli, courtois » (D : 306), ► ou de l'arabe *hādeq* « habile, capable, ingénieux, avisé, clairvoyant, perspicace » (B : 186).
- 820. Haddar, Hadar**, « qui parle beaucoup », de *hder* (k.) « parler. Adresser la parole » (D : 288).

---

<sup>474</sup> Ou « économe » du kabyle *gmer* « cueillir ; butiner » (D : 261).

<sup>475</sup> Les grands cils symbolisent la beauté du visage.

<sup>476</sup> Le seul nom d'homme qui lui soit proche serait *Heddäğ* « *Heddadj* (prénom masculin) » (B : 1020), ► pour les noms communs on a *heddāq* (adj. ar.) « qui piaffe, a l'habitude de piaffer (cheval) » (B : 186), ce serait une métaphore pour désigner « qui crie beaucoup (avec une valeur péjorative) ».

- 821. Hadjab, Hedjab**<sup>477</sup> « qui cache des regards, qui voile ; (au figuré) qui protège », ou « qui exclue un héritier, prend tout pour lui en excluant les autres héritiers » de *ħġeb* (ar.) « cacher, dérober aux regards, ne pas laisser voir, renfermer (les femmes). Cloîtrer, reclure – offusquer. Exclure un héritier », ou *ħġāb* (ar., k.) « amulette, talisman<sup>478</sup> » (B : 180), ou « rideau » de *aħeġġab* (k.) « rideau qui protège des regards » (D : 313).
- 822. Hadjal** dériverait des prénoms féminins *Ĥaġla* « la perdrix » et de son diminutif *Ĥaġila* « la petite perdrix », relativement à cet oiseau qui symbolise la beauté féminine (belle, gracieuse et svelte, ayant une belle démarche, etc.), ► ou relativement à la marche d'une personne de *ħaġala* (ar.) « sautiller, avançait à cloche-pied » (B-S : 63) et signifierait « qui marche en sautillant », ► ou « qui marche avec difficulté » du kabyle *hejjel/ħeġġel* « entraver, mettre des entraves à une mouture pour la dresser à l'amble » (D : 313), ► il peut aussi signifier « veuf, qui n'a plus de conjoint » de *ħeġġal* (ar.) « pas marié, après l'avoir été ; qui n'est plus marié, veuf (homme) » (B : 1018).
- 823. Hadjam, Hadjame** /ħeġġām/ (ar.) « circonciseur. Qui tire du sang (par des ventouses ou des scarifications), qui saigne. Barbier (Tun.) » (B : 182), ► ou « assaillant, attaquant, qui fond sur l'ennemi » de *ħġem* (ar.) « assaillir, attaquer à l'improviste. Fondre, se précipiter sur, se jeter sur, tomber sur. Arriver inopinément, survenir à l'improviste, tomber dessus (par ex. des hôtes). Faire irruption. Faire un coup de main sur. Surgir, survenir, surprendre » (B : 1018-1019).
- 824. Hallaf** /ħallaf/ (adj.) « jureur » de *ħlef* (ar.) « jurer, affirmer par serment, faire serment, prêter serment. S'assermenter » (B : 232).
- 825. Hamai** (ar.) « qui chauffe », ► ou patronymisation de *Hama*, prénom dérivant de *téhemt* « nom d'une espèce d'antilope » (K. N-Z. : 53).
- 826. Hammas** /ħemmas/ (ar.) « qui enthousiasme, qui encourage », ► ou selon (B : 239) « cuisinier. Gargotier ».

---

<sup>477</sup> « Aux grands sourcils » de *ħāġeb* (ar.) « sourcil » (B : 180).

<sup>478</sup> Parce que le talisman protège des maladies, du mauvais œil et des effets de la sorcellerie, d'où son nom *ħġab* « qui protège ». ► *Ĥaġeb* est attesté comme prénom féminin en Kabylie.

- 827. Hamaz, Hammaz**<sup>479</sup> /hammaz/ (adj. ar.) « boiteux » (B : 1030), ► ou « qui éperonne, qui aiguillonne » de *hmez* « piquer (surtout le cheval) avec l'éperon, éperonner. Aiguillonner. Pousser pour avertir, toucher du doigt. Mettre sur ses gardes » (B : 1029).
- 828. Hanat, Hannat**, « qui se parjure », de *hnet* (k.) « se parjurer, se dédire ; ne pas exécuter ce que l'on s'était promis de faire » (D : 329).
- 829. Hassam**, « qui tranche, coupe court », de *hsem* (ar.) « couper court à, arrêter » (B : 203), ► ou du prénom *Houssam* prononcé aussi *hsam*.
- 830. Hedjar** /heğğär/ (ar.) « carrier. Tailleur de pierres. Marbrier. Sculpteur (Maroc) » (B : 181).
- 831. Herrat** : *herrat* (ar.) « laboureur » (B : 189), ► ou *harrät* (ar.) « lion », ► ou « qui s'attaque ou ne respecte pas l'honneur des gens » de *harata* (ar.) « percer quelqu'un avec une lance. Déchirer son vêtement. (de là) s'attaquer à la réputation de quelqu'un, le déchirer en son absence » (kz, 2 : 1410).
- 832. Hettak** /hettäk/ (adj. ar.) « qui renverse, détruit ; destructeur » (B : 1017-1018).
- 833. Houache**, « bagarreur, qui aime les rixes », de *hewca* (ar.) « rixe, lutte (Est). Vacarme, tumulte (Ouest) » (B : 1033).
- 834. Kebbache, Kebache** (ar.) « éleveur de moutons ».
- 835. Kechar** (ar.) « qui irrite, énervant », ► ou *qeccär* (ar.) « brocanteur, revendeur, détaillant » (B : 804).
- 836. Kessai, kessi**, « qui couvre, habille ; protecteur (au fig.) », de *ksä* (ar.) « vêtir, revêtir d'un vêtement, habiller. Garnir, meubler une maison, une chambre » (B : 866-867).
- 837. Kessal**, « masseur (au bain maure) », de *kessel* (k.) « masser, faire des massages (au bain maure). S'étendre, se coucher » (D : 426).
- 838. Kessas** de *aksas*<sup>480</sup> (adj. k.) « qui ne tête plus et commence à brouter (agneau, chevreau). Frisé (agneau) ; crépu. Beau, jeune et joli » (D : 424).

---

<sup>479</sup> Ou de *hmez* (k.) « serrer, presser » (D : 326).

<sup>480</sup> Dans la région étudiée, *aksas* signifie « mouton qui broute bien ».

- 839. Khecham**, « fier, orgueilleux », de *xcem* (ar.) « nez (Est). Fierté, orgueil (au fig.) » (B : 282).
- 840. Lebbane** (ar.) « laitier » (B : 892).
- 841. Letat**, « petit de taille », de *talettat* (k.) « le petit doigt. L'auriculaire. Aiguille rocheuse au centre nord du Djurdjura (dite « la main du Juif » en français) » (D : 466)
- 842. Mehah**, « écrasé, qui écrase », du chaoui *meh* « écraser », ► « appartenant à la tribu *Ihahan* (Maroc), ► *mähäh* (ar.) « jaunes d'œuf, vitellus » (pluriel de *mehh*) (B : 921).
- 843. Merah** est un prénom masculin (B : 419) signifiant « qui aime les promenades » de *merreh* « se promener » ; ► ou de *amrahi* (k.) « qui aime le repos » (D : 515). ► Comme toponyme on a *mräh* « centre du douar ; place au milieu du douar. Parc, endroit où les bestiaux sont parqués le soir » (B : 927), et « parc devant l'habitation, cour extérieure, espace large et uni » (B : 419), ou, kabyle *amrah* « cour intérieure » (D : 514) et « toute esplanade ou espace assez dégagé ».
- 844. Merar, Merrar**<sup>481</sup>, « importunant », de *meṛreṛ* (k.) « importuner. Frustrer, léser » (D : 511), ou « qui rend la vie amer » de *mrär* « amertume. Amer, fiel. Sangle de chameau. *Crepis radiata*. *Amberboa crupinoides* » (B : 925).
- 845. Messar** (adj. ar.) « qui fait à la perfection » (B : 933) ; **Messara**, féminin du précédent.
- 846. Mouas**, il peut avoir le sens « conciliant » (cf. *Mouassi*), ► ou être un nom de métier signifiant « vendeur de couteaux », ou même « qui utilise des couteaux », une métaphore pour désigner « qui aime les rixes, bagarreur » de *müs* (ar., k.) « couteau ».
- 847. Namar, Nemer, Nemir**, « entêté », de *namer* (k.) « s'entêter. Faire opposition, contrarier, contredire » (D : 565).
- 848. Ouadhah**<sup>482</sup> /waddah/, « qui dessuinte la laine », de *weddeḥ* (ar.) « dessuinter la laine » (B : 1050), ► ou /wadēḥ/ (ar.) « claire, apparent, en vue, sans ambiguïté ».
- 849. Oudak, Ouddak**, « salissant », de *weddek* « salir, graisser, crasser », *wedk* (ar., k.) « crasse. Gélatine » (B : 1049).

<sup>481</sup> Il peut aussi référer à *amrar* (k.) « corde. Câble » (D : 513).

<sup>482</sup> Ou /wadäh/ « calme, doux, gentil, obéissant » de *awdahä* (ar.cl.) « obtempérer, se soumettre, obéir » (kz, 2 : 1507).

- 850. Rabbat**, « qui appartient à un *rbät* », de *rbät* (ar.) « couvent fortifié, couvent frontière » (B : 377), ► ou « qui attache, qui lie ; accord » de *rbeṭ* (ar.) « attacher, lier. Convenir de, décider de, s'accorder » (B : 376).
- 851. Rahal**, « grand voyageur » (M.H : 291), ou « ambulante. Errant » de *rḥel* (ar.) « lever le camp, décamper. Changer de demeure (de campement, de lieu), déloger, déménager, partir. Se transporter » (B : 387).
- 852. Rebbas, Rebas**, (M.C) « qui s'occupe du soufflet dans une boutique de forgeron », de *rḥabus/aḥḥabus* « soufflet (instrument). Boutique de forgeron » (M.T : 563), ► ou « qui tranquillise, qui calme » de *rebbes* (ar.) « calmer, tranquilliser. Renvoyer, ajourner » (B : 376).
- 853. Rechache**<sup>483</sup>, « arroseur », de *rucc* (ar., k.) « arroser, asperger. Bruiner. Emailler (de fleurs). Saupoudrer » (B : 396).
- 854. Redam, Redame, Reddam, Radam**, « obstructif », de *rdem* (ar.) « combler un trou, un fossé, etc. Etouffer, cacher. Embarrasser (un lieu d'objets). Tomber avec violence, couvrir le sol (neige) » (B : 393).
- 855. Reddan** (ar.) « qui dévide sur le rouet dit *reddāna*<sup>484</sup> ».
- 856. Redjal** de *arejdal* (k.) « boiteux » (D : 719), emprunt à l'arabe *riġl* « pied. Patte. Jambe de derrière (d'un chat, d'un chien). Jambe de pantalon » (B : 386).
- 857. Renane**, « qui vibre, sonne »<sup>485</sup>, de *renn* (ar.) « vibrer. Gronder (chien) » (B : 415).
- 858. Renak**, « importunant », nom d'agent de *rennek* (k.) « détraquer, détériorer (et pass.). Importuner ; agacer » (D : 729).
- 859. Sayad** /šeyyād/ (ar.) « chasseur », ► ou /syād/ pluriel de *seyyed* (ar.) « seigneur. Chef, maître, prince. Patron. Père/frère aîné. Père du mari » (B : 501).

<sup>483</sup> Ou « bruine. Eclaboussures » (B : 396).

<sup>484</sup> *Reddāna* (ar.) « dévidoir en forme de roue tournant verticalement, sur lequel on enroule le fil. Rouets des tisserands. Manivelle » (B : 393).

<sup>485</sup> C'est certainement quelqu'un qui est chargé de faire sonner une cloche.

- 860. Sayah**<sup>486</sup>, « voyageur ; vagabond, errant », de *sāḥ* (ar.) « vagabonder. Voyager, faire de longs voyages » (B : 506), ► ou « qui crie » de *ṣyāḥ* (ar.) « bêlement. Mugissement, beuglement. Cri, chant. Prélude » (B : 583).
- 861. Sabane, Sabbane, Sebane** de *aṣebban* (k.) « marchand ou fabricant de savon » (D : 806), ► ou « décorateur » de *sebben* (ar.) « décorer, orner un appartement (surtout pour une fête) » (B : 459), ► ou /ṣeēban/ (ar.) « difficile » de *ṣeīb* (adj.) « difficile, ardu. Dur, pénible, amer, cruel. Malaisé, scabreux. Rigoureux, sévère, rigide. Fort, rude » (B : 569).
- 862. Seffar** (ar.) « armurier ; chaudronnier » ou « escroc », son étymon comme nom commun est très polysémique, *ṣeffār* « armurier qui fait des canons de fusil. Chaudronnier, étameur. Siffleur, qui siffle. Canard siffleur. Escroc, pipeur. Aristida brachyptera (plante fourragère du Sahara). Aristida plumosa » (B : 571).
- 863. Segueg, Segag, Seguegue** de *asgugg* (M.C) « qui fait de la fumée », former sur *gugg* « faire de la fumée, fumer, jeter de la fumée » (M.T : 144).
- 864. Semane** de *semmän* (ar.) « marchand de beurre » (B : 494), ► ou « fabricant de crêpes » de *semmen* « façonner, faire cuire la pâtisserie appelée *lemsemmen* "crêpes" » (D : 780), ► ou « engraisseur d'animaux<sup>487</sup> » de *smen* (ar.) « engraisser. S'engraisser » (B : 493).
- 865. Semmache, Semache**, « bien exposé au soleil », c'est un nom de lieu formé sur l'adjectif *semmäc* (ar.) « qui passe sa journée à se chauffer au soleil » (B : 492).
- 866. Semar**, « maréchal-ferrant », de *asemmar* (k.) « maréchal-ferrant. Chapelet de viande ou de beignets » (D : 780 », ► pour un toponyme ce serait un nom de plante : « jonc, jonc maritime » (B : 491).

---

<sup>486</sup> « *Sayeh* "l'itinérant, le touriste" [...]. Le sens figurer est religieux. A partir de la notion d'itinérant, le mystique est celui qui "cherche la voie", la route, toujours en marche, en recherche spirituelle. *Al siyaha*, la pérégrination, consiste selon *Ibn Arabi* qui a passé sa vie à voyager, à "parcourir la terre pour méditer sur le spectacle des siècles écoulés et des nations passées"... et aussi pour rencontrer les différents maîtres et profiter de leur science. *Sayeh*, beaucoup plus que le touriste, c'est "le chercheur de sa voie" » (B-S : 118).

<sup>487</sup> C'est un métier qui consiste à acheter des bêtes (ovins ou bovins) pour les engraisser avant de les revendre pour la boucherie.

- 867. Souam** peut-être de *Souham* (ar.) « flèche » (M.H : 115), ► ou *sewwam* « qui marchande, négociant » de *sāwem* (ar., k.) « marchander, demander un prix, donner un prix » (B : 504), ► ou *šewwam* (adj. ar.) « jeûneur » (B : 582).
- 868. Souar** (ar.) de *šewwār* « dessinateur, peintre » (B : 581), ► ou *swār* « bracelet », ► ou de *aswār* pluriel de *sūr* « mur, muraille, mur d'enceinte. Rempart, boulevard » (B : 501).
- 869. Tebbakh, Tebakhe, Tabakhe** /tebbāx/ (ar., k.) « cuisinier ».
- 870. Tebbal** /tebbal/ (ar., k.) « tambourineur, qui bat du tambour ».
- 871. Zeffane** de *zeffän* (ar.) « joueur de tambour *deff*<sup>488</sup>. Baladin. (au fig.) Impudent, sans vergogne » (B : 436), ► ou de *zeefan* « il est fâché, énervé » adjectif de *zæef* (ar.) « s'irriter, être irrité, en colère, mais sans emportement » (B : 433).
- 872. Zemmam**<sup>489</sup>, **Zemam**, « enregistreur, qui tient le registre. Répartiteur », de *zamäm* (ar., k.) « registre, livre de comptes, livre. Agenda, carnet, calepin. Catalogue (Ouest). Liste, facture (Maroc). Lanière de soc » (B : 439).
- 873. Zennad**, avec ce schème de nom d'agent il signifierait « homme en état de porter les armes » de l'arabe *znäd*, ► ou « armurier, arquebusier » de *znäydiy* (Tun.) » (B : 442), ► ou « qui a la gâchette facile, bagarreur, qui s'énervé facilement » du kabyle *zcnad* « briquet. Chien de fusil. Fermoir de collier. Puissance » (D : 950).
- 874. Zouag** de *zewwāq* (ar.), « peintre en bâtiment, décorateur. Enlumineur », nom d'agent de *zewweq* « peindre, colorier, enluminer » (B : 447).
- 875. Zouak**<sup>490</sup>, « qui beugle », de *zewwek* (ar.) « beugler, mugir (bœuf) » (B : 447).

## V.5. Noms d'agent ayant d'autres formes

- 876. Ferhad**, « fatigué », de *ferhed* (ar.) « fatiguer » (B : 745).
- 877. Ferkal**, « boiteux, qui boite », de *ferkel* (ar.) « être bancal »<sup>491</sup> (B : 744).

<sup>488</sup> *Deff* (ar.) « petit tambourin carré » (B : 338).

<sup>489</sup> « Qui ferme bien » de *zemmem* (k.) « fermer, clore, boucher. Joindre exactement » (D : 945) ; ► « qui tient les rênes, guide, à qui reviennent les décisions » de *zmäm* (ar.) « bride, licol, rêne » (B : 439).

<sup>490</sup> Peut être de *zukk* (ar.) « anus, cul, trou du cul » (B : 437), et désignerait quelqu'un qui a un gros derrière.

- 878. Habhab, Habhoub** (ar.) « prodigue, généreux », autre forme de *mhebheb* « prodigue, généreux », ► ou « criard, gueulard » de *hebheb* « se lever, souffler doucement (vent). Aboyer, japper » (B : 1017).
- 879. Hamdoul** (ar.), « qui invoque le nom de Dieu, qui répète sans cesse la formule *el hemdu lilläh* « louange à Dieu », de *hemdel* « dire ou écrire *El hemdu lilläh* » (B : 237).
- 880. Kerbal**, « jardinier, qui s’occupe du travail de jardinage », de *kerbel* (M.C) « biner, bêcher, écroûter le sol (avec une binette) » (M.T : 344).
- 881. Khentache, Kentache, Kentiche**<sup>492</sup>, « barbouilleur », de *xentec* (ar.) « s’essayer à faire quelque chose qu’on ne sait pas (écrire, jouer d’un instrument) » (B : 311).
- 882. Kherbache, Kerbache, Karbache** /xerbäc/, « barbouilleur », de *xerbec* (ar.) « barbouiller, griffonner » (B : 272).
- 883. Redjradj**, « qui fait des cauchemars, qui se réveille en sursaut », de *rrejrej* (k.) « rêver continuellement à. Se réveiller en sursaut » (D : 718), ► ou *reğräğ* (ar.) « tremblant, tremblotant. Changeant, inconstant, versatile » (B : 384).
- 884. Sekouane**, « calme », de *sukün* (ar.) « calme, repos. Etat de repos. Immobilité » (B : 482), ► ou « battis » du chaoui *skew* « bâtir, construire ».
- 885. Serrir, Serir**, « fabricant des crosses de fusils », de *serrer*, kabyle « étaler avec profusion. Fabriquer des crosses de fusils. Construire un étage supplémentaire » (D : 789) et, arabe, « faire des crosses de fusil » (B : 466).

## V.6. Patronymes à terminaison –oun

- 886. Aichoune, Aichoun**<sup>493</sup> /εicun/ (ar.), « vie, existence », c’est aussi un prénom talisman qui exprime le souhait de la vie à l’enfant nouveau-né : « qu’il vive », de *Aich* /εic/ « vie, manière de vivre. Vie, existence » (B : 695).

---

<sup>491</sup> Ce verbe se retrouve dans le berbère marocain avec un sens différent, mais ayant des sèmes communs, *ferkel* « frétiller, se trémousser, gigoter, se débattre, se démener » (M.T : 125).

<sup>492</sup> Les deux dernières formes peuvent référer à une espèce de datte, de *kentichä* (Boussada) et *kentic* (Constantine) « espèce de datte » (B : 881).

<sup>493</sup> Le *n* à la fin des prénoms est une caractéristique nord africaine, ainsi *Abdoun* de *Abdou*, *Hamdoun* et *Hamdan* de *Ahmed*...

887. **Aidoun, Aidoune** /ʕidun/ (ar.), du prénom *Laid* /Lʕid/ « fête, celui qu'on célèbre ».
888. **Akroun, Akroune** (ar.), « rouge, carmin », de *ʕekrā* « écarlate, carmin, amarante » (B : 669).
889. **Alloun, Alloune, Aloune** de *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent » (B : 676).
890. **Amroun, Amroune**, « celui qui est prospère », de *Amrane* (ar.) « prospère, riche ».
891. **Atroun, Atroune** /ʕetrun/ serait un diminutif de l'adjectif *ʕetr* (ar.) « blond ardent tirant sur le roux (homme, Sud) » (B : 632), il signifierait blondinet ou rouquin.
892. **Ardoun** de *ʕird* (ar.) « honneur, réputation ; renommée, distinction, considération, dignité personnelle » (B : 644-645), c'est certainement par ironie, pour désigner quelqu'un qui n'a aucun honneur, ou qui ne fait que parler du *ʕird*.
893. **Azzoune** /ʕezzun/ (*Azzoun*, nom propre masculin) (B : 653), probablement de *Aziz* (ar.) « aimé, chéri ».
894. **Baroun**<sup>494</sup> de *bār* (ar. cl.) « innocent. Vertueux. Bienfaisant, charitable. Pieux » (kz, 1 : 103).
895. **Chakroune, Chekroune**, forme diminutive signifiant « roux », de *acqer* (ar.) « alezan. Alezan brûlé. A teint très blanc (homme). Roux » (B : 532).
896. **Chanoun, Chanoune** : ce sont des hypocoristiques du prénom masculin *Ceenän* « *Chaanane* » (B : 529).
897. **Chikhoune** de *ceyx* (ar.) « âgé, vieux, vieillard. Ancien (par rapport à l'âge et à la dignité). chef de fraction, de tribu. Maître, professeur » (B : 553).
898. **Djaadoune** est un prénom masculin, c'est probablement une déformation de *ğeedan* (ar.) « surnom du chacal » (B : 145).
899. **Djemaoune**, « petit *Djemaa* », de *ğemea* (ar.) « vendredi, jour du rassemblement (pour faire une prière collective) » (cf. *Djema*).

---

<sup>494</sup> La présence du *n* nous amène à la racine BRN, d'où *barran* (ar.) « percer avec une vrille » (B : 49) et se serait un nom de métier. ► Mais nous pensons à la forme en *oun* des prénoms nord-africain, sans le *n* à la base.

- 900. Djermoune**<sup>495</sup>, « petit fautif, petit criminel », diminutif de *muğrim* (ar.) « coupable, condamné, forçat, galérien » (B : 139), mais empreint d'une certaine affectivité.
- 901. Ferkoune**, « petit bien portant », est un diminutif de *Ferkane* « bien portant » participe passé de *frek* (k.) « échapper, être sauf » (D : 223), ► ou nom d'instrument *ferkün* (ar.) « pelle de boulanger. Fourgon » (B : 744).
- 902. Fethoun, Fethoune** /fethun/ hypocoristique de *Fateh* « confiant, ouvert, épanoui » et « qui ouvre, conquérant de l'islam » (B-S : 166). De la racine arabe FTH « ouverture », d'où *el miftāh* (en arabe) et *lmefteh* (en kabyle) « clé ». Mais cette racine est utilisée dans un sens dérivé, surtout dans les conquêtes islamique, avec le sens de « conquêtes ; reconversion des non musulmans vers cette religion par les combattants de Dieu », et ouverture de nouveaux horizons, de nouveaux pays pour les musulmans, d'où l'attribut de Dieu *El Fattah* « celui qui ouvre, qui accorde la victoire », et selon (M.H : 134) « celui qui ouvre les portes de la miséricorde ».
- 903. Halfoune**, « petit *Halif* », de *Halif* /ħalif/ (ar.) « le coalisé » (B-S : 70) « l'allié ».
- 904. Hamroune**, « rougeâtre, fleur de teint », de *ħmüira* (ar.) « le rouge, la couleur rouge, rougeur. Fraîcheur, fleur de teint, du visage » (B : 238).
- 905. Kaloun, Kaloune**, « grand marcheur », de *keeeel* (ar.) « marcher beaucoup, aller à pied » (B : 869), ► ou « vieillard » de *kehl* (ar.) « vieux ».
- 906. Khalfoune**, forme diminutive et hypocoristique de *Khalef* (ar.) « descendant, successeur, remplaçant ».
- 907. Khiroune** de *Kheir* (ar.) « bon, bienfaisant, vertueux » (M.H : 242).
- 908. Nesroun** est un hypocoristique de *Nasser* (ar.) « auxiliaire, protecteur, défenseur, assistant. Qui aide, qui rend victorieux » (B : 981).
909. **Sadoun, Sadoune**, « heureux, chanceux », de *Seed* (ar.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, hasard, sort, destinée » (B : 474).
- 910. Saidoun**, « heureux », de *saëid* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (B : 474).

---

<sup>495</sup> Ou de *ğerman* (ar.) « canard sauvage » (B : 139).

- 911. Semaoun, Semaoune, Samaoune, Smaoun, Smaoune, Samoune**<sup>496</sup> /semɛun/, « qui entend, écoute », de *smɛɛ* (ar.) « entendre. Ecouter. Prêter l'oreille, donner attention. Avoir égard, s'arrêter à, faire attention, écouter » (B : 493).
- 912. Senoun**, « à la dentition proéminente », de *sin* (ar.) « dent », ► ou « aiguisé, repassé, affilé, affûté, émoulu » de *senn* « aiguiser, repasser, affiler, affûter, émoudre » (B : 495), ► ou « susceptible » de *ssnun* (k.) dans l'expression : *yettadded f ssnun/yettnadi f ssnun* « il est, il se montre susceptible » (D : 783).
- 913. Tamoun, Tamoune**<sup>497</sup>, hypocoristique de *Tamani* « rassurant, apaisant », de *temn'en* (ar.) « se rassurer. Apaiser. Calmer » (B : 615), ► ou « garant, répondant » (cf. *Temani*).
- 914. Terchoun, Tarchoune**<sup>498</sup>, « sourd », diminutif de *aṭrec* (ar.) « sourd » adjectif de *trec* « être assourdi, s'assourdir », ► ou *ṭercün* (ar.) « espèce de faucon (Sud) » (B : 603), ► ou « toute petite pièce de monnaie, impossible à identifier (...). Les divers *terchouns* qu'on m'a montrés et qui étaient tirés de colliers ou de boucles d'oreilles, étaient ronds ou carrés, de bronze, d'argent ou de métal doré, arabes ou turcs » (Marty, 1936 in OY : 385).

## V.7. Dérivés avec le morphème *ch*

- 915. Ainouche** /ɛinuc/ hypocoristique de *Ēini*, prénom féminin en Kabylie, lui-même dérivé de l'arabe *ɛyn* « source, oeil », ainsi on peut traduire *Ēini*, « ma pupille » et *Einuc* « petite *Ēini* ».
- 916. Allouache**, hypocoristique de *Allaoua* « haut, élevé, distingué ; le meilleur ».
- 917. Allouche, Alouche, Aliouche, Alliouche, Alilouche, Alliouache** de *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».
- 918. Amenouche, Manouche**<sup>499</sup> peuvent être des hypocoristiques de plusieurs prénoms, tant féminins, comme *Yamina*, *Amina*, que masculins, c'est le cas notamment de *Manaa* et

<sup>496</sup> Il est surtout connu comme nom de lieu.

<sup>497</sup> Ou *atmun* (k.) « timon de charrue (du latin *temonem*) » (D : 825).

<sup>498</sup> Le kabyle connaît l'emprunt au français *aṭercun* « torchon ».

<sup>499</sup> Selon Yermeche, ce serait le diminutif de *Amina* (O.Y. : 275).

*Hmana*, ► ou bien désigner « un petit fanfaron », dans ce cas il dériverait de *hemmän* (adj. ar.) « fanfaron, bravache » (B : 1031).

**919. Amrouche, Amarouche, Amirouche** de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfants, avoir beaucoup d'enfants, une grande postérité » (B : 679-680).

**920. Arbouche** (k.) « un petit arabe » de *Arab* « arabe ».

**921. Bahache, Bahouche, Baouche**<sup>500</sup> hypocoristiques de *Bahi* (ar.) « beau, brillant, splendide, éclatant » (B : 81).

**922. Berchiche**<sup>501</sup> est un toponyme dans la région d'*El Kseur*, il dériverait de *berrac* « celui qui ne cultive pas, oisif » (B : 44) et signifierait « terrain non cultivé ».

**923. Bezghiche**<sup>502</sup> de l'arabe *bäzey* (adj.) « qui se lève, levant (soleil). Brillant, éclatant » (B : 51), ce serait un dérivé affectif signifiant « éclatant de beauté, comparable au levé du soleil (par sa beauté) ».

**924. Birouche**<sup>503</sup> de *briruc* (k.) « diminutif de *Ybrahim*. Personnage de contes d'enfants : personne avisée, adroite, dégourdie<sup>504</sup> » (D : 40), ► ou « fainéant, oisif » de *barrac* (ar.) « celui qui ne cultive pas ; oisif » (B : 44) ; **Ibirouchen** « individus de la famille *Birouche* ».

**925. Ferniche** « gros et potelé » dérivé expressif de *furniy* (ar. cl.) « cuit au four (gâteau). Gros et robuste (homme) » (kz, 2 : 587).

---

<sup>500</sup> L'une des transcriptions de cette forme en arabe est rendue par *baeuc*, mot kabyle désignant les petites bestioles, il y aurait certainement des régions où ce serait vrai, mais, dans la région concernée, on a affaire à la famille *Ibuhac* (donc *Bahouche*) transcrite de différentes manières.

<sup>501</sup> Il y a une autre origine possible, mais quasi improbable pour un toponyme, il s'agit de *abrac* (pl. *burc*) (ar.) « pie (chèvre). Bigarré, bariolé » (B : 44).

<sup>502</sup> Il semblerait que *Abezghiche* soit un dérivé expressif du kabyle *abeztuh* « petit », et signifierait « très petit ».

<sup>503</sup> Il peut être en relation avec la physionomie de la personne, de *abrec* « pie (chèvre). Bigarré, bariolé » (B : 44).

<sup>504</sup> Cette signification semble très probable car les gens se souviennent que le terme *abiruc*, qui est à l'origine de ce patronyme, était un sobriquet d'un ancêtre.

926. **Fourkache**, « craquelé », est certainement un sobriquet pour désigner quelqu'un qui a des gerçures, de *ferkec* < *ferkek* (M.C) « se craqueler, se fissurer, se désagréger, s'écailler (peinture), tomber en plaques, en miettes ; être décrotté » (M.T : 125).
927. **Habtiche** dérivé expressif diminutif de *hebṭiy* (adj. ar.) « vaurien, gueux » (B : 1016).
928. **Haddouche, Hadouche, Addouche**<sup>505</sup> prénom masculin « *Haddouch, Haïdech* » (B : 185) attesté comme hypocoristique de *Hend*, ou du nombre *ḥdāc* « onze » ; **Hadiouche** est un diminutif du précédent.
929. **Haderbeche**, selon (Parzymies : 55), il signifierait « aussitôt, sur le champ, à l'instant », il serait composé de l'arabe *ḥaḍer* « être présent, présent, tout de suite » et du turc *bac* « chef », ► mais on peut aussi comprendre « petite pente » de *ḥedreb* (ar.) « faire couler du haut d'une pente » et *mḥedreb* « incliné, en pente. Qui roule du haut d'une pente » (B : 185).
930. **Hamache, Hamiche, Hammiche, Hammache**, peut être hypocoristique de *Hamma*.
931. **Hamadache, Hammadache, Hamadouche, Hammadouche** : hypocoristiques de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».
932. **Hamamouche, Hammamouche** : hypocoristique de *Hamama* « pigeon, colombe ».
933. **Hamidouche**, diminutif et hypocoristique de *Hamid* « louable, digne d'éloges, de louanges ; glorieux » (B : 236).
934. **Hamitouche** /ḥmītūc/, est un prénom masculin (B : 240), c'est, à l'origine, certainement un hypocoristique de *Hamid*.
935. **Hamimeche** diminutif et hypocoristique de *Hamimi* lui-même hypocoristique de *Ahmed/Hamid*.
936. **Hammouche, Hamouche**, hypocoristique de *Hamou*, lui même hypocoristique de *Mohammed* « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (B-S : 278) ; **Hamouimeche**, diminutif de *Hammouche*.
937. **Hannouche, Hanouche** : hypocoristique de *Hani* « qui est tranquille, en paix, rassuré ».

---

<sup>505</sup> C'est *Hadouche* écrit selon la prononciation française.

- 938. Hidouche**, diminutif du prénom *Haddüc* « *Haddouch* », du nombre *hdäc* « onze » (B : 185), nous connaissons également cette forme comme hypocoristique de *Hend*.
- 939. Idouche**, il semble être une transcription selon la prononciation française de *Hidouche*, ► ou dériver de *ducca* (M.C) « s'agenouiller, se mettre sur les genoux » (M.T : 77) et signifier « qui est à genoux ».
- 940. Kahlouche** de *akehluc* (adj. k.) « brunet, jeune personne brune, au teint foncé » (D : 400).
- 941. Kedaddouche, Keddadouche, Kedadouche, Kedadeche, Kidadouche**, « petit domestique », c'est un sobriquet qui semble être une forme diminutive et hypocoristique de *qeddäc* « domestique qui fait les menus services (va à l'eau, fait les commissions) » (B : 782).
- 942. Khimeche, Khimache, Kimeche**<sup>506</sup>, « au visage mutilé, déchiré », de *xamaca* (ar.) « déchirer avec les angles (le visage ou le corps). Donner un soufflet sur la joue. Frapper quelqu'un. Mutiler quelqu'un, lui couper quelque membre » (kz, 1 : 633).
- 943. Lalouche, Lilouche** : hypocoristiques de *Lala* « le plus haut, le plus élevé ».
- 944. Maibeche** : dérivé expressif signifiant « ayant un petit handicap »<sup>507</sup> de *mæeyb* (adj. ar.) « entaché d'un vice, d'un défaut. Qui a un vice rédhibitoire (animal). Rempli de défauts, de vices » (B : 693), ► ou nom de lieu formé sur le nom de plante dite *ebica* (ar.) « soude muriquée, *Echinopsilon muricatus* » (B : 631).
- 945. Nakrouche**, « qui nie, renie ; petit menteur (au fig.) », dérivé expressif et hypocoristique, du verbe *nker* (k.) « nier. Renier, ne pas reconnaître » (D : 562), (cf. *Menkour*), ► ou de *Nacouri/Nakkouri* qui vient de *nacri* (espagnol) « pièce de monnaie qui a la valeur de 1 centime » (Marty, 1936 in OY : 384-385).
- 946. Nemouche** : terme affectueux pour dénommer quelqu'un qui a des taches de rousseurs, synonyme de *mnemec* (ar.) « jaspé, moucheté, chiné. Qui a des taches de rousseur » (B : 1004).

<sup>506</sup> On retrouve une forme de ce mot comme nom d'insecte : *xamüc* (pl.) « cousins, moucheron » (kz, 1 : 633).

<sup>507</sup> Le *ch* finale indique qu'il a un petit défaut, pour un handicapé on aurait dit *æayeb*.

- 947. Takouche** : hypocoristique de *Toqia* (ar.) « la pieuse » ou de son équivalent masculin *Taqiy* « qui craint Dieu, pieux, dévot », ► ou troncation du morphème féminin du kabyle *tæeqquct* « petite perle. Grain de chapelet » (D : 995), ► ou *Takoucht* « toile d'araignée » (OY : 402).
- 948. Taouich, Taouiche**<sup>508</sup> /tæwïc/, « qui crie, difficile », de *tæwec* (k.) « crier. Parler fort. Criailleur ; gazouiller (bébé) » (D : 847) ; **Taouche** /tæwüc/ en est une autre forme nominale du même verbe.
- 949. Tazamoucht** : dérivé expressif qui peut provenir de deux racines différentes : ► *tazemmumt* « rectum. Descente de rectum. Jalousie » (D : 946) ; ► ou une formation ironique sur *zzaeim* (ar., k.) « chef ».
- 950. Tinouche** : diminutif de *tīnac* (ar.) « qui n'a pas d'enfants (homme) » (B : 117), ► ou de *Timouche* (OY : 195), hypocoristique de *Faṭima*.
- 951. Tirache, Tireche**<sup>509</sup> : du kabyle *tirac* pl. de *tirect* « tas, amas, monceau », ► ou arabe *ṭirec* « petit sourd, sourd », forme diminutive formée sur le verbe *ṭaric* « être un peu sourd, avoir l'oreille dure » (kz, 2 : 70) (cf. *Latreche*), ► ou « léger, inconstant ; méchant » de *tarica* (ar. cl.) « être léger, d'un esprit léger et inconstant. Etre méchant » (kz, 1 : 196) ; **Tirouche** « sourd, à l'oreille dure » en est une autre forme.
- 952. Titouche** : de *aṭṭuc* (k.) « trou ; ouverture circulaire » (D : 835) et « grand œil », c'est un dérivé expressif de *tīṭ* « œil ».
- 953. Zamiche**, « petit chef, maître », diminutif de *zæim* (adj., ar., k.) « audacieux, hardi, intrépide » (B : 434), « chef » ; ► ou « puant, répugnant » de *zahim* (adj. ar.) « désagréable (forte odeur). Lourd (manger). Répugnant » (B : 445).
- 954. Zeghlache** /zeɣlac/ (ar.) « têtards de grenouilles » (B : 435).

---

<sup>508</sup> Ou de *teewic* « chant du coq » (B : 690).

<sup>509</sup> Comme toponyme, ce serait un diminutif de *terc* « bord de la mer, de rivière. Bas-fond » (B : 103).

## V.8. Dérivés avec le morphème *ou*

- 955. Ammour, Amour, Amrou :** diminutifs de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » (B : 679-680) ; **Amoura** et **Ammoura** sont des formes féminines de *Ammour*.
- 956. Announe** /ħanun<sup>510</sup>/, l'une des formes de l'arabe *ħnin* (ar., k.) « compatissant. Bénin, débonnaire. Humain, sensible, tendre. Charitable. Doux (caractère, physionomie) » (B : 244)<sup>511</sup>.
- 957.** De *eccer* (ar., k.) « prélever la dîme légale sur la récolte, etc., et la donner aux pauvres, (B : 654), payer la *zakat* », **Aouchar** « qui paie cette dîme » ; ► ou de *ewcer* (ar. dial.) « prendre des vacances, être en vacances » (B : 690) on aura « qui est en vacance ».
- 958. Attou** qualifierait quelqu'un de grand et de fort, se serait une forme de *että* (ar.) « grand, fort. Grande, haute, élevée (montagne) » (B : 632).
- 959.** De *etteb/äteb* (ar.) « faire, adresser des reproches ; réprimander, blâmer » ; *etab* « reproche, blâme » (B : 632) on aura **Atoub, Attoub** /eatub/ « qui fait des reproches, qui blâme », en fait, quelqu'un qui n'est pas tolérant ; ► et de la racine ETB (B : 659) on peut avoir *ettäb* « excellent cavalier, qui se sert bien de l'éperon arabe » d'où le diminutif *Atoub, Attoub*. « bon petit cavalier ».
- 960.** De *ettec* (k.) « faire un don de valeur minime ; donner chichement » (D : 1006), **Atouche, Attouche** /æettec/ serait alors un déverbatif concret signifiant : « un don de moindre valeur<sup>512</sup> » ; ► ou de l'arabe *ettuc* « litière, palanquin de chameau » (B : 659).
- 961. Attoum**, « tardif, qui est venu tard »<sup>513</sup>, de *atüm* (ar.) « tardif, attardé », ► ou « qui veille pour prier », ou « noir, de la couleur de la nuit » de *atama* (ar. cl.) « le premier

---

<sup>510</sup> Attesté dans la littérature de l'arabe classique ; *el'umm el ħanun* « la mère compatissante, maman la douce ».

<sup>511</sup> Nous pouvons penser à *tannunt* (M.C) < *tamtunt* « levain, levure » (M.T : 458), ► ou au kabyle *eennun* « ils poursuivent », du verbe kabyle *enu* « poursuivre », conjugué à l'aoriste intensif, 3<sup>ème</sup> personne pluriel.

<sup>512</sup> Ce sens est très probable, et même certainement recherché, quand on sait qu'en Kabylie, on donne des prénoms dévalorisant pour préserver l'enfant du mauvais œil (cf. *Akli*).

<sup>513</sup> C'est probablement un sobriquet pour signifier « chéri, aimé », ► ou au contraire « gâté, difficile, mal élevé », car les enfants qui naissent tardivement, après que leurs parents soient âgés et ayants perdu espoir

tiers de la nuit, à partir du crépuscule du soir. Prière du soir, que l'on fait avant de se coucher. Ténèbres de la nuit » (kz, 2 : 168) et de *eatem* (ar.) « prière du soir avant de se coucher. Premier tiers de la nuit » (B : 632).

**962. Attout, Atout :** de l'arabe *ett/ettet* (ar.) « être piqué, mangé des vers, se piquer » (B : 632), il signifierait pourriture ; ► ou du tamazight *ettet* « dureté, rudesse de paroles, langage dur », il aura le sens de dur, sévère ; ► ou encore de *atta* « ennuyer quelqu'un en lui répétant jusqu'à satiété la même chose, ou en lui parlant sans cesse. Importuner quelqu'un par des demandes. Forcer à faire une chose désagréable. Répéter la même chose, au lieu de poursuivre son sujet » (kz, 2, 160), qui jase et parle beaucoup, rabâcheur.

**963. Ealata** (ar.cl.) « marquer (un chameau) au cou avec une marque transversale. Tenir des propos malveillants sur quelqu'un, le déchirer. Oter le collier (*ellat*) avec lequel le chameau est attaché par le cou. Engager une querelle, une rixe avec quelqu'un, faire une algarade à quelqu'un » ; *elät* « mésintelligence, inimitié, brouille » (kz, 2 : 341) ; **Allout** serait un sobriquet pour désigner quelqu'un qui aime les querelles, se chamaille beaucoup. ► A moins que ce ne soit un ajout d'un *t* au prénom *Allou*, ce qui arrive souvent dans la transcription des patronymes algériens.

**964. Amtout** peut provenir de plusieurs mots et avoir des sens différents. De la racine *EMT* (kz, 2 : 360), d'où *emät* (ar.cl.) « gardien zélé et attentif. Homme faible et irrésolu qui ne sait quel parti prendre et que devenir. Qui est un peu étourdi par le vin » ainsi il aura le sens de quelqu'un de faible, qui est étourdi, somnolent, il désignerait donc un homme sans vigueur ; ► « presser la laine en flocons, pour le filer », dans ce cas il désignerait un artisan de laine. ► De la racine *MT* (kz, 2 : 1055) on a *matta* (ar.cl.) « étendre quelque chose en long (par ex. une corde). Tirer de l'eau d'un puits avec une corde et sans le secours d'une poulie. Rechercher une alliance avec quelqu'un, chercher à s'allier dans la famille de quelqu'un. Porter à quelqu'un la connaissance de... » et *matät* « lien

---

d'enfanter, sont tellement choyés qu'ils sont gâtés (avec le sens positif d'aimés et négatif d'abîmés, mal éduqués).

par lequel on tient à la famille de quelqu'un », et *Amtout* désignerait quelqu'un qui a un lien de famille avec...<sup>514</sup>

- 965. Ayoudj** : de *häyeğ* (adj. ar.) « agitée, en courroux (mer). Furibond, furieux, outré. Exalté. Energumène. Fougueux. En rut (animal). Chaude, en chaleur (femelle) » (B : 1036).
- 966. Azzouz** : hypocoristique de *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé. Précieux. Apprécié, couru, estimé, recherché » (B : 650-651).
- 967. Badoud**, « gaspilleur, dépensier, dilapidant », de *beddada* (ar.cl.) « répandre, verser, épancher, jeter. Dissiper, prodiguer, dilapider » (B : 34).
- 968. Bahnous** : *Bahnes* « fureter. Courir, écumer les nouvelles » ; *Bahnas* « fureteur. Ecumeur, coureur de nouvelles » (B : 81).
- 969. Baough**<sup>515</sup>, « somnolent », de *bähiy* (ar.cl.) « dormant, qui sommeille » (kz, 1 : 172).
- 970. Batouche**<sup>516</sup> : de *baṭaca* (ar.cl.) « se saisir de quelqu'un avec violence. Etendre la main sur quelqu'un pour le saisir avec violence. Traiter une affaire. Entrer en lutte, en venir aux mains avec quelqu'un » (kz, 1 : 136), et désignerait un homme fort, puissant et violent. ► Il peut également être un hypocoristique de *Beṭṭa*, qui est lui-même un hypocoristique de *Remaṭan*.
- 971. Bekkour** « matinal, précoce » (M.H : 172).
- 972. Bezouh** : augmentatif de *bez* « enfant » (O.Y. : 285), ou du kabyle *beztuḥ* dont il pourrait être un hypocoristique, ou tout simplement sa transcription avec l'omission du *t* du milieu.

---

<sup>514</sup> Le lien dépend de qui a donné le sobriquet. Il peut s'agir de quelqu'un qui vient d'ailleurs et a pris épouse, fondé un foyer et s'est installé dans la région, le village,... auquel cas le nom est un dénominateur neutre ; s'il s'agit de quelqu'un qui a abandonné sa famille paternelle pour s'installer dans celle de ses beaux parents, on a affaire à un nom péjoratif, ce qui est majoritairement le cas des sobriquets.

<sup>515</sup> Il est composé des mêmes consonnes que le mot *bayä* « aimer (dans tous les sens). Affectionner. Etre amateur. Vouloir, désirer, demander » (B : 65), mais il me semble qu'ils ne sont pas de la même racine morphosémantique.

<sup>516</sup> De *beṭṭec* (k.) « couper, découper en petits morceaux » (D : 55), dérivé expressif du verbe *bdu* « couper, découper. Partager », il signifierait « qui découpe en menus morceaux ».

- 973. Chakour, Chakouri, Chekkour, Chekour**, « qui glorifie et remercie, gratitude, reconnaissance » (M.H : 180), *Chakour* est un nom divin<sup>517</sup> signifiant : « Celui qui récompense ; le Rémunérateur (Dieu) » (B : 534).
- 974. Chemrouk**, « mal fait », de *cemrek* (ar. dial.) « coudre à grands points, faufiler. Garnir d'une sorte de filet l'ouverture d'un panier » (B : 540).
- 975. Chettouf**<sup>518</sup>, « impatient, qui se presse, qui se précipite », de *ceddef* (ar.) « forcer ; mettre, faire plus que d'habitude. Se dépêcher, se hâter, se presser, se précipiter » (B : 527).
- 976. Chibout**, « querelleur », de *cbeṭ* (ar.) « quereller, chercher dispute », ► ou nom de métier de *cibūṭa* « peau de bouc en forme de gourde pour mettre l'eau (Sud) » (B : 511).
- 977. Daghmous** : de *deymüc* (ar.) « petite toupie » (B : 338), ► ou « noiraud » dérivé expressif de *adyem* (adj. ar.) « noir sans aucune tache blanche (cheval) » (B : 338), ► ou « nasillard » de *adyem* (ar.cl.) « qui parle par le nez, d'une voix nasillarde » (kz, 1 : 709).
- 978. Fettous, Fetous** : de *afettus* diminutif et dérivé expressif exprimant une valeur hypocoristique de *afus* (k.) « main, manche, poignée, anse ».
- 979. Guenounou** est une forme hypocoristique de *Ganoun* « l'homme au capuchon » de *agunun* (M.C) « capuchon (de djellaba ou de burnous) » (M.T : 159).
- 980. Guedouche** : de *qeddäc* (ar. dial., k.) « domestique qui fait les menus services (va à l'eau, fait les commissions...) » (B : 782).
- 981. Guermouche**, « qui grignote, qui croque, croquant », de *germec* (ar. dial., k.) « grignoter, gruger, manger des choses sèches » (B : 797) et « croquer ».
- 982. Hadadou, Haddadou, Haddoudou**: de *ḥeddad* (ar., k.) « forgeron ».
- 983. Hadib**, « bossu », de *ḥdeb* « être convexe, bombé » et *aḥdeb* (adj. ar.) « bossu » (B : 184).

---

<sup>517</sup> « Il est cité dans le Coran : "La louange est à Dieu qui nous a ôté la tristesse. En vérité Notre Seigneur est le Très-Pardonneur et le Très-Reconnaissant" (Chakour) Coran 35, 34 » (B-S : 125).

<sup>518</sup> Ou « laveur de linge » de *ctef* (M.C) « battre le linge des pieds, savonner avec les pieds (en foulant avec les pieds) » (M.T : 708).

- 984. Hamadou, Hammadou, Hemadou :** de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».
- 985. Hamou,** hypocoristique de *Mohammed* « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (B-S : 278).
- 986. Hammoudi, Hamoudi :** de *Hamoud* « celui qui loue et loué, glorifié » (M.H : 211), « digne de louanges, d'éloges, admirable » (B : 236).
- 987. Hamoumou, Hammoumou,** « noiraud », terme affectif formé sur *hamüm* (k.) « noir de fumée. Suie. Taches, marques de charbon ».
- 988. Hamour,** « rougeâtre, fleur de teint », de *hmüra* (ar.) « le rouge, la couleur rouge, rougeur. Fraîcheur, fleur de teint, du visage » (B : 238).
- 989. Haroud, Harroud<sup>519</sup>,** « petit malin qui provoque et anime des rixes », de *herred* (ar.) « animer, électriser. Echauffer, encourager, exhorter. Exciter, pousser à faire quelque chose. Exciter (au combat) » (B : 192), ► ou « petit à la peau rougie » de *hred* (ar.) « rubéfier, rougir la peau (friction, etc.) » (B : 190).
- 990. Haroudj, Harroudj, Herroudj,** « agité, tumultueux », de *herrej/herreğ* (k.) « tourmenter. Tracasser » (D : 293) et arabe *harağ* « tumulte. Agitation, fermentation des esprits, désordre » (B : 1023), ► ou « qui prépare les séances des confréries religieuses » de *herreğ* (k.) « se préparer, s'équiper. Assister à une séance de confrérie religieuse ; la préparer (D : 335), ► ou « crieur » de *herreğ* « préparer pour, se préparer pour. Pousser le dernier cri de l'enchère (crieur). Rétrécir » (B : 190), ► ou « forestier » diminutif de *hiraği* (ar.) « forestier ou sylvestre. » (B-S : 65).
- 991. Hibouche<sup>520</sup>,** « maigrichon », diminutif de *ahebci* (k.) « petit, maigre, maigrichon » (D : 299), ► ou « laborieux, travailleur » de *hebbec* (ar.) « être laborieux » (B : 1016).
- 992. Kabour,** « petit aîné », diminutif de *kabir*, ► ou « qui a grandi », ► ou « qui prie et invoque Dieu en répétant *llahu Akbar* « Dieu est le plus grand »<sup>521</sup>.

---

<sup>519</sup> Ou « qui abîme souvent ses habits » de *herred* (ar.dial., k.) « abîmer, gâter (des habits). Abîmer, faire du mal. Détruire, anéantir » (B : 1023).

<sup>520</sup> Ou « rustre » de *habciy* (adj. ar.) « étranger aux mœurs policées des villes, rustre » (B : 1016), mais qui ne convient pas bien à cet forme de diminutif qui exprime de l'affectivité.

<sup>521</sup> Cette action est dite en arabe *el tekbir*.

- 993. Kahoul**, « noiraud », ► ou « ayant des yeux noirs, comme qui s'est fardé de *lekḥul* », de *lekḥul* (k.) « préparation pour les paupières, les sourcils, à base d'antimoine. Collyre » (D : 399).
- 994. Kebbouche** (ar.) « petit mouton »<sup>522</sup>.
- 995. Khoulif, Khelif, Koulif** : formes diminutives et hypocoristiques de *Khalef* « descendant, successeur, remplaçant ».
- 996. Krimou** : hypocoristique de *Karim* « généreux, noble (de caractère), bon » de *karam* (ar.) « générosité, noblesse de caractère, qualités généreuses, munificence. Bonté. Bons traitements. Bienfaits » (B : 861).
- 997. Mazouz, Amazouz**<sup>523</sup>, **Maziz, Mouaz** « l'aimé, le chéri » ; **Tamazouzt, Tamazout** « l'aimée, celle qui est chérie ».
- 998. Mazrou** « habitant d'*amazzer* » (cf. *Mazer*).
- 999. Missouri** /meysur/, « facile, aisé ; qui est dans la facilité, dans l'aisance », de *yesser* (ar.) « rendre facile, aisé, faciliter. Aider, favoriser, secourir quelqu'un (Dieu) »<sup>524</sup>.
- 1000. Mouhou** /muḥu/ : hypocoristique de *Mohand* et *Mohamed*. ► Mais on peut également penser à *El Maḥiy* « *El Mahi* » signifiant certainement « le discret » de *maḥā* (ar.) « effacer, essuyer. Effacer, laver (au fig.) » (B : 922).
- 1001. Rebouh** est un diminutif de *Rabah* « gagnant, qui gagne, prospère ».
- 1002. Ramoune** de *remman*<sup>525</sup> (s. coll.) « grenade (fruit). Grenadier » (D : 727).
- 1003. Saoud**<sup>526</sup>, « heureux, chanceux », diminutif et hypocoristique de *Saad*.

---

<sup>522</sup> Ils peuvent aussi être des noms de métier désignant des artisans ou des vendeurs d'ustensiles en terre cuite, de *qebbūca* (ar.) « pot en terre (pour boire, mettre du beurre, etc.) » (B : 773), ► ou référer à : « bagarreur, qui aime se battre » de *kbec* (ar.dial.) « saisir et ne pas lâcher, s'emparer de. Arrêter, saisir, empoigner, prendre au collet, attraper brusquement » (B : 849).

<sup>523</sup> Pour cette forme on peut faire la lecture suivante : *Amazuz* (k.) « dernier né (d'une femme qui n'enfantera plus) » (D : 528) ; *el mazuz* (ar.) « semé tard (blé...), tardif. Culot, dernier né » (B : 930)

<sup>524</sup> D'où les adjectifs arabes *yasir* « facile, faisable, praticable » ; et *meyser/müser* « à son aise, dans l'aisance. Solvable ».

<sup>525</sup> « *Al Rouman* est un symbole d'abondance et de fécondité » (B-S : 100).

**1004.Sidou**<sup>527</sup> : forme affective pour dire *sādes* (adj. ar.) « sixième ».

**1005.Tamimou** : du prénom *Temim*, il signifierait « accompli, terminé », de *temmem* (ar.) « accomplir, achever, terminer, finir, mettre fin, clore, compléter, parfaire. Continuer. S'accomplir, s'achever, se terminer, finir, se compléter, se parfaire ; être accompli, complet, achevé, etc. » (B : 111).

**1006.Yahiou, Yahou** : hypocoristique de *Yahya* « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean<sup>528</sup> le (baptiste) » (D : 1029).

**1007.Zaoud**<sup>529</sup>, « ascète, qui se voue complètement à Dieu », de *zahada* (ar.) « se vouer au culte de Dieu et à la vie ascétique » (Kz, 1 : 1018).

**1008.Zernouh** : de *zernix* (ar. cl.) « arsenic » (kz, 1 : 988), on fait certainement référence à la couleur gris de fer de l'arsenic.

**1009.Zerroug**<sup>530</sup>, « qui tire vers le bleu », de *azreq* (ar.) « bleu, bleu ciel ».

## V.9. Les patronymes à terminaison *-an*

En général, par cette terminaison, on obtient un adjectif. C'est un morphème qu'on trouve aussi bien en berbère qu'en arabe. En berbère il se combine avec les verbes d'état pour former des adjectifs qualificatifs (*ibrik* « être noir » → *aberkan* « noir », *iyzif* « être long » → *ayezzfān* « long »). En arabe il peut former un adjectif, un nom d'agent ou un participe passé (*ceelan* « brillant » mais aussi « qui brille » ; *eedman* « qui est dépourvu de ... » ; *eelban* « mis en boîte » ; *zeekan* « qui poursuit, qui chasse »), et c'est la terminaison du duel, ce qui crée une confusion quant à l'interprétation.

---

<sup>526</sup> Dans l'arabe classique, c'est le pluriel de *Saad*, d'où *Al Saoud* qui désigne la famille régnante en Arabie Saoudite.

<sup>527</sup> Ou « qui sollicite, qui demande » de *sādes* (ar.) « solliciter, inviter, engager » (B : 465).

<sup>528</sup> « Jean, (*Yohanān*), qui signifie "pitié de Dieu" » (Haddad, 1994 : 51).

<sup>529</sup> Ou à rattacher à la racine ZD avec le sens de « croître, accroître, être fécond, prospère » (cf. *Zaid*).

<sup>530</sup> « Dans la symbolique des couleurs, le bleu (*azraq, zarqa*) n'a pas les mêmes résonances que le rouge ou le vert. On dit que le bleu sombre évoque le mystère divin. *Lazraq* prénom masculin désigne l'azur. *Zarouq* est une autre musique du mot » (B-S : 104).

**1010.** De la racine arabe EDM (B : 639) sont dérivés les verbes *edem* « périr. Ne pas exister, manquer. Etre privé de, manquer de » ; *eddem* « abîmer, gâter, délabrer, détériorer. Abîmer, maltraiter. Amollir (repas). Faire mal à quelqu'un en lui heurtant un endroit malade » ; *edem* « anéantir, annihiler. Ecraser, exterminer, détruire, dissiper » est un mot aussi bien de l'arabe algérien que du kabyle. **Admane** /*eedman*/ serait un sobriquet qui aurait le sens de *meedum* « dénué, destitué, dépourvu de. Exterminé, anéanti, écrasé, détruit, annihilé » ; ► mais c'est aussi le nom utilisé pour désigner un mouton des Touareg<sup>531</sup> (sans laine) et dans cette acception il signifierait : un homme sans cheveux, chauve.

**1011. Adouane :** De l'arabe *el eedwan* « agression, ennemis », il peut dériver directement du mot *eudwan* « inimitié, haine, injustice » (B : 640) ; ► mais le plus probable serait le prénom masculin *Adda* qui est en relation avec *el eaded* « nombre » et *eedd* « dénombrer, énumérer, recenser ; compter » ; ce prénom est utilisé dans le sens figuré « compter, être important ; avoir de la valeur ». « Le prénom *Adda* était très employé dans la région de Mostaganem en raison du cheikh *Sidi Adda ben Tounes* (mort en 1952), chef de la confrérie *Alawiya*, neveu adopté comme fils et successeur du *cheikh Sidi Ahmed Ben Alaouia*. Cette tarîqa est toujours vivante et populaire dans l'Ouest algérien » (B-S : 145). *Adouane* serait alors un sobriquet, ou un diminutif, de *Adda* sur le schème de *Hdidwan* connu dans la littérature orale nord-africaine.

**1012. Albane** peut provenir de trois racines. De ELB avec le sens général de mettre en boîte, cependant, comme cette forme en *n* exprime plutôt le réfléchi, ce qui donne pour ces patronymes « qui est mis en boîte », cette racine est peu probable. ► Il nous reste alors la racine HLB, d'où *hleba* (ar.) « couper les crins, la crinière d'un cheval, le raser » (B : 1027) et *mehliib* (p.p.) « coupé (crins, crinières). Rasé (cheval) » (B : 1028), ce qui nous donne le sens de : « qui est sans crins ; qui est rasé » ; ► ou de *aelbun* (M.C) « renard » (M.T : 843), ces deux dernières acceptions sont très susceptibles d'être utilisées comme sobriquets pour la dénomination d'un humain.

---

<sup>531</sup> Ces moutons n'ont pas de laine, d'où leur nom *eedman*.

- 1013. Aliane**<sup>532</sup>, « élevé, grand, haut de taille », de *ēilyān* (masc. et fém. ar.) « grand, haut de taille (se dit des hommes et des animaux). Chamelle grande. Haute voix. Hyène mâle. Meubles, ustensiles » (kz, 2 : 356).
- 1014. Amrane**, « prospère, riche », de *ēumran* (ar.) « pays habité, cultivé, peuplé. Etat de culture, de bien être, de prospérité » (B : 679), ce prénom a une morphologie proche de *ēemrani/ ēebrani* « Hébreu, Hébraïque » (B : 678-680).
- 1015. Aoudjane, Aoudj** (ar., k.) « tordu, courbé, déformé, mal formé », du verbe *ēweĵ* « être tordu » (D : 1007), et *ēewweĝ* « courber, arquer, cambrer. Contourner, contrefaire, déformer, fausser » (B : 687).
- 1016. Aouinane**, « assistants, aides », est une forme de duel arabe qui dériverait de *ēawen* (ar., k.) « assister, aider ; être, revenir en aide ; prêter secours, assistance ; secourir, appuyer, seconder. Donner, prêter main forte. Fournir à, subvenir à, contribuer » (B : 692) (cf. *Aouane*).
- 1017. Arbane** : nom d'agent de *ēerben* (ar.) « donner des arrhes. Cautériser en traçant des sillons. Goudronner un chameau au ventre et au cou » (B : 642).
- 1018. De šān** (ar.) « protéger, conserver, garder, préserver. Garder (un jardin, une vigne) », on a *šewwan* « gardien d'un jardin, d'une vigne » (B : 582) d'où **Assouane**<sup>533</sup> « gardien ».
- 1019. Balahouane** : *balehwan* (ar.) « lutteur, boxeur. Hercule » ; *bāc balehwān* « chef des lutteurs. Passé maître (au fig.) hercule, homme fort » (B : 74)
- 1020. Berrouane** semble être une forme de *Barra*, « pur, saint, honnête, pieux », empreinte d'une certaine affectivité.
- 1021. Chibane** : de *aciban* (k.) « qui à les cheveux blancs ; chenu » (D : 120), adjectif dérivant de *cāb* « blanchir, devenir vieux, vieillir » ; *cībānī* (ar.dial.) « vieillard, vieux, vieil homme, barbon, grison. Dont les cheveux ont blanchi<sup>534</sup> » (B : 552).

---

<sup>532</sup> Il peut également être compris *alyan* « fait d'être doux », déverbatif de *lyen* (k.) « être doux, affable » (D : 471).

<sup>533</sup> Ces patronymes peuvent être du nom de la ville égyptienne *Ašwan*.

<sup>534</sup> C'est aussi le symbole de la sagesse.

- 1022.Chalane, Challane**, « brillant, éclairant, étincelant », de *cali*<sup>535</sup> ou *ceelan* (avec le même sens) de *ceel*<sup>536</sup> (ar., k.) « allumer ; Briller, éclairer », ► ou « estropié » de *cella* « être estropié, se dessécher (main) » (B : 536).
- 1023.Ferkane**, « bien portant », participe passé de *frek* (k.) « échapper, être sauf » (D : 223).
- 1024.Hallouane, Halouane**<sup>537</sup> de *aḥlawan* (k.) « doux (au goût et au toucher). Gentil » (D : 322).
- 1025.Harkane, Harkene, Herkane**, « agité, remuant », de *herrek* (ar.,k.) « remuer, imprimer le mouvement à, mettre en mouvement, mouvoir, émouvoir, animer. Agiter, ébranler, remuer, branler » (B : 195), ► ou « méprisant » de *herken* (k.) « ne pas obéir, refuser d'avancer (bête de somme) ».
- 1026.Hassiane, Hasiane, Haciane**, « qui s'est fait beau, qui est rasé », de *hessen* (ar.) « raser, se raser » (B : 204), ► ou « sentimental » de *hess* (ar., k.) « éprouver, ressentir. Se ressentir, éprouver une sensation » (B : 200).
- 1027.Kedjnane** /xeḡnan/, « saligaud », de *xegḡa* (ar.cl.) « rendre les excréments » (kz, 1 : 542).
- 1028.Kerbane** /qerbān/ « sacrifice fait à Dieu », ► ou « près, proche, attendant » de *qrib* (adj. ar.) « proche, rapproché, adjacent. Près. Attendant, auprès, contre » (B : 788).
- 1029.Kerchane**, « ventru », de *kerc* (ar.) « ventre, panse. Portée » (B : 858).
- 1030.Lardjane, Lardjeane**, « le boiteux », de *Ḥerruḡ, aereḡ, eerḡan* signifiant « boiteux<sup>538</sup> » sont des dérivés nominaux du verbe *eerreḡ*<sup>539</sup> « boiter, clocher ».

---

<sup>535</sup> *Cālī* (ar.) « agiter (une arme, la jambe croisée). Remuer la tête de haut en bas ; encenser (cheval). Défier (se dit d'un cavalier qui sort des rangs et appelle au combat un cavalier ennemi ; cela se fait aussi dans une fête comme jeu). Briller, éclairer (éclair) » (B : 535)

<sup>536</sup> *Ceel* (ar., k.) « allumer. Embraser, enflammer. Brûler, faire du feu avec. Allumer, exciter. Fomentier la discorde. S'allumer, prendre feu. S'embraser, s'enflammer. Fulminer. Illuminer. Briller, éclater, éclairer, étinceler (yeux, diamants) » (B : 528)

<sup>537</sup> On peut également penser à « confiseur ».

<sup>538</sup> Ils désignent aussi des chemins sinueux, tortueux.

<sup>539</sup> Mais dans la religion musulmane on connaît *El Mieraḡ* qui désigne l'ascension du Prophète vers les cieux.

1031. **Oudjane**<sup>540</sup> /euġan/ (ar.) « tordu », ► ou /wegġan/ « qui bat le cuire au tannage » ou « humble » de *wagħna* (ar.), « battre, frapper avec force, le cuir au tannage » et « se faire petit, humble ; tomber dans l'abaissement » (kz, 2 : 1494).

1032. **Ourdane** : autre forme de l'adjectif *werdiy* (ar.) « rose, couleur de rose, rosé, rouge violacé » (B : 1051).

1033. **Zaakane, Zakane**, « chasseur, qui poursuit, qui chasse », de *zæk* (ar. dial.) « chasser, poursuivre, donner la chasse. Courir, courir le gibier » (B : 434)

## V.10. Formation par redoublement d'une partie du nom

1034. **Abdedou, Abdadou** /εebdudu/ est un hypocoristique de *Abdou* « le serviteur (de Dieu) ».

1035. **Allilat** et **Alilat** sont des formes arabes signifiant « les Alides », de *Ali* « haut, élevé, distingué ; éminent, sublime » (B : 676).

1036. **Amimeur, Amimer** : de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » (B : 679-680).

1037. *Hsed* « envier, porter envie. Embarrasser, gêner (homme, obstacle) » (B : 202), *ħasud* (ar.) « envieux », **Assoussoud** en serait un diminutif et désignerait un petit envieux ; ► ou de *εasada* (ar.cl.) « partir, s'éloigner pour un voyage. Tordre avec force une corde pour la rendre plus solide » (kz, 2 : 250), dans ce cas il désignerait un petit voyageur.

1038. **Doudou** : cette forme de dérivation par redoublement nous indique qu'on a affaire à un hypocoristique d'un prénom ayant un *d* en son sein (*Nourdine, Nadir*), mais pas obligatoirement<sup>541</sup>, il peut également être un appellatif de : nourrice, de *dādda* (ar.) « appellation qu'on donne aux négresses. Bonne d'enfant négresses » (B : 327) et *dāda* « nourrice. Sage femme » (kz, 1 : 660).

---

<sup>540</sup> Ou peut être *Aweġhan* « individu des *At Weġhan* » (cf. *Oudjehani*).

<sup>541</sup> Certaines formes d'hypocoristiques n'ont aucune relation avec le prénom, c'est le cas notamment des surnoms qui représentent la prononciation faite, d'un prénom, par de jeunes frères.

**1039.Felfoul**<sup>542</sup> est souvent un surnom utilisé avec une valeur très positive, c'est pourquoi nous pensons qu'il s'agit d'un dérivé par redoublement de la double consonne de *full* « sorte de fleur », ou un composé de *fell* « jasmin d'Arabie » (B : 759) et de *full* (cf. *Oufella*).

**1040.Feninekh** est un dérivé expressif, diminutif et hypocoristique, de *fanix* (ar.) « faible, qui n'a pas de vigueur dans les membres » (kz, 2 : 637).

**1041.Hamimi** : hypocoristique de *Hamid*, *Ahmed*, ► ou « affectueux » de *hamim*<sup>543</sup> (adj.) « plein de sollicitudes » (B : 235).

**1042.Hamdad** de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

**1043.Harzouz, Herzouz**, « gardé, conservé, préservé », de *hrez* (ar., k.) « garder pour conserver. Surveiller. Avoir soin, soigner. Veiller à la conservation de. Garder avec soin. Entretenir, garder en bon état. Préserver de. Etre sur ses gardes » (B : 190), c'est un dérivé expressif qui désignerait un être cher qu'on doit préserver.

**1044.Menana** est un hypocoristique de *Yamina*, féminin du prénom *Yamin*, « prospère, fortuné, chanceux » (M.H : 320), qui est un dérivé de l'adjectif *amin* « fidèle à la foi donnée, constant ; Honnête, intègre, probe, loyal, sûr, à qui on peut se fier, affidé, digne de confiance », (B : 19).

**1045.Seddoud, Sedoud, Sadoud**, « porte-bonheur, chanceux », de *seed* (ar., k.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (B : 474), ► ou « orienté vers le bien (par Dieu) » de *sedded* (ar.) « diriger vers le bien, dans la voie de l'équité (Dieu) » (B : 465).

**1046.Zouzou**<sup>544</sup> peut être un hypocoristique de n'importe quel nom contenant un *z*, comme par exemple *Aziz*, *Razik*, etc.

---

<sup>542</sup> Dans un contexte kabyle, ces noms ne sont pas attestés, mais, avec une valeur tout à fait opposée, on trouve *ffelfel* « être susceptible, irascible ; éclater en flots de paroles acerbes » (D : 204), ► et *ifelfel* « poivron. Poivre. Piment » (D : 205).

<sup>543</sup> Et comme nom : *hamim* « dauphinelle de l'Orient (*Delphinium orientale*) » (B : 235).

<sup>544</sup> Les autres étymons possibles sont *zāza* (ar.) « rixe, querelle, bagarre. Emoi, vacarme, cris, clameur. Coronille junciforme, *coronilla juncea* » (B : 447) ; ► *zewzī* (ar.) « châtrer, couper (un chameau). Chanter (cigale) », ► *zewzäy* (adj. ar. dial.) « châtré, coupé (chameau) » (B : 447)

## V.11. Diminutifs par l'infixe y

L'introduction d'un y, souvent transcrit *i* dans la patronymie, dans le corps d'un nom permet d'obtenir un diminutif, c'est un procédé utilisé pour les noms communs mais valable aussi pour les noms propres.

**1047.Abiche**, « petit *Abbache* », diminutif de *Abbache* (ar. dial.), « bébé (en quelque sorte), nom donné aux enfants en attente d'un prénom définitif » (O.Y : 362).

**1048.Aibout**, « petit infirme », de *ɛayeb* (ar.) « estropié, infirme. Défectueux » (B : 693),  
▶ ou altération de *Aiboud* qui est un diminutif de *Abd/about* « serviteur (de Dieu) ».

**1049.Aichour** : l'une des formes diminutives de *Achour* « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami » (M.H : 144).

**1050. ɛadara** (ar.) « être hardi, courageux, se montrer tel à l'égard de quelqu'un. Tomber en abondance (se dit de la pluie). Etre abondamment arrosé et imprégné d'eau (se dit du sol) » (kz : 189) ; **Aidar** /ɛayder/ semble être une forme diminutive pour désigner quelqu'un de courageux.

**1051.Beni ɛeddas** « tribu errante de l'Algérie qui est l'équivalent des Bohémiens d'Europe » ;  
*ɛeddasi* « des *beni ɛeddas*, bohémien. Sans vergogne, effronté, impudent » (B : 637),  
**Aidous** serait le diminutif de *ɛeddas*.

**1052.ɛenz** « chèvre, bique (singulier collectif). Corticolis du cheval (Tunisie) » (B : 685) ;  
**Ainouz** /ɛinuz/, serait le diminutif de *ɛenz*, et signifierait « petite chèvre, chevrette », mais désignerait plutôt quelqu'un qui s'occupe des chèvres, un berger peut-être.

**1053.Airedj** est un diminutif signifiant « petit boiteux », de *ɛerruğ*, *aereğ*, *ɛerğan* signifiant :  
« boiteux<sup>545</sup> » et qui sont des dérivés nominaux du verbe *ɛerreğ*<sup>546</sup> « boiter, clocher »  
(B : 643).

**1054.Amiar** : de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » (B : 679-680).

---

<sup>545</sup> Ils désignent aussi des chemins sinueux, tortueux.

<sup>546</sup> Mais dans la religion musulmane, on connaît aussi *El Mierağ* qui désigne l'ascension du Prophète vers les cieux.

**1055. Aouidad, Aidoud** sont des formes diminutives qui seraient en relation avec *ɛaded* « nombre » de *ɛedda* (ar.) « compter, supputer. Faire le compte de, dénombrer, compter, énumérer, nombrer, calculer. Recenser. Compter, regarder comme, considérer, réputer » (B : 636), ► ou bien avec le verbe *ɛided* (ar.) « chanter les louanges d'un mort à ses funérailles. Mettre bat une seconde portée dans l'année (brebis, chèvre) » (B : 694), et dans ce cas ils signifieraient « qui chante les louanges des morts à leurs funérailles ».

**1056. Benain** à lire *bneyn* (ar.) « petit enfant, fils », ► mais il peut aussi être compris *bnayen* qui n'est qu'une autre forme de *lebnani* (k.) « les bonnes choses (en nourriture), savoureuses » (cf. *Benani*).

**1057. Bourkaine, Berkaine**<sup>547</sup> à lire *burkayn* (ar.) « petit volcan », c'est un diminutif de *burkan* « volcan ».

**1058. Brinis** viendrait peut-être de « burnus, nom romain d'Afrique, fréquent chez les *Nefza*, et, *Kroumirie* et dans la vallée de la *Medjerda* ; on pourrait peut-être rattacher aussi ce prénom à *Brinis* arabe, diminutif de *Burnous* (...). Une dernière interprétation est possible est sans doute est-ce la bonne : *Brinis* serait l'ethnique, diminutif de *bernes*, l'ancêtre des *Branes* (...). Les *Branes* constituent d'ailleurs sous ce nom une grosse tribu berbère du Maroc, au nord de *Taza*. *Brinis*, le petit *bernès*, serait donc un vestige de l'antique ascendance berbère. » (Marty, 1936 in O.Y, note de bas de page 518, page : 386).

**1059. Cheriaf, Cherief** : diminutif de *Charif* « noble, de rang élevé » (M.H : 181).

**1060. Chenin**<sup>548</sup>, « petit *Chanan* », est une forme de diminutif du prénom *Chaanane* (B : 529).

**1061. Douibi** de *dwib* « ânon », diminutif de *däbb* « âne, baudet » (B : 321).

**1062. Guenine**, « petit lapin », diminutif arabe de *gnun* « lapin ».

**1063. Guenfis**, « nabot, nain et ridé », de *qenfaca* (ar.) « être contracté, ridé et raccourci » (kz, 2 : 825), ► ou forme masculine du prénom féminin *Guenfissa* « guérie, reposée » du verbe *genfa*, *sgunfu* « guérir, se reposer » (K. N-Z : 50).

---

<sup>547</sup> Il peut aussi être une forme hypocoristique arabe, une sorte de diminutif du kabyle *aberkan* « noir ».

<sup>548</sup> Ou de *cnin* « lait de beurre coupé d'eau » (B : 542), ► ou kabyle *ccnin* « lait (avant d'être caillé) ».

- 1064. Guerida**, à relire *ḡrīda* (ar.dial.) « bouillie de farine et de graisse (Touat) », ► ou « lamentation » de *ḡerred* « se lamenter, gémir » (B : 703), ► ou « qui est couvert de tiques » de *gerred* (ar. dial.) « être couvert de tiques, avoir des tiques (chien, par ex ; Est) », ► ou « courtaud. Utilisateur du *gerd* » de *gerd* (ar. dial.) « mesure pour les grains valant 7 litres (Maroc) » (B : 790).
- 1065. Hamaidi**, « de la famille *Ḥamiyed* », et *Ḥamiyed* étant le diminutif de *Ḥamid* et/ou *Ḥammad*, ► ou du nom de plante *ḥammayḍ* « rumex violon, rumex pulcher » (B : 239).
- 1066. Haniche, Hanniche**, « petit serpent », diminutif de *ḥanac*.
- 1067. Hassain, Hassaine, Hassaim**<sup>549</sup> /ḥsiyyen/, « petit *Hassen* », est un diminutif de *Hassen* « bon, excellent. Beau, joli » (B : 204).
- 1068. Himed**, « le petit adoré », diminutif de *Ahmed* « le plus adoré, le plus loué » (M.H : 146) et « le plus digne d'éloge » (B-S : 73-74), « le plus illustre » (B-S : 236-237).
- 1069. Hiber**<sup>550</sup> « jeune homme », de *aḥebri* (k.) « adolescent. Pubère » (D : 301), ► ou « petit savant » de *ḥebr* (adj. ar.) « docteur, savant, docte » (B : 175), ► ou « travailleur » de *hber* (ar., k.) « travailler sans relâche » (B : 1016).
- 1070. Kanine**, « qui est chéri, protégé, couvert » ou « cachottier », de *kenn* (ar.) « cacher quelque chose. Se cacher, se clapir. Couvrir, envelopper. Garder avec soin une jeune fille » (B : 880).
- 1071. Kechid**<sup>551</sup> diminutif de *kacad*, *kāced*, *kacūd* (ar.) « qui gagne beaucoup et nourrit bien les gens de sa maison » (kz, 2 : 902).
- 1072. Kouidmi**, « de la famille *Kouidem* », *Kouidem* étant un diminutif de *qadem* (ar.) « talon. Pied (mesure). Pas. Quartier de souliers. Talon de crosse » (B : 783).
- 1073. Mehidi**, « petit *Mehdi* », diminutif de *Mehdi* « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».

---

<sup>549</sup> Avec *m* en finale on peut le rapprocher de *Hassam*.

<sup>550</sup> La forme attestée la plus proche est *ḥibr* « encre » (B : 175).

<sup>551</sup> Ou « plein de poux » de *keccād* (s. coll. ar.) « poux qui viennent d'éclore » (B : 867).

- 1074.Meriched, Meraiched** : forme diminutive de *murcid* (ar.) « directeur spirituel, guide » ou *murced* « qui a sa connaissance. Bien dirigé, dirigé vers le bien. Emancipé, majeur. Rangé, qui a de l'ordre » (B : 397).
- 1075.Ramini, Remini** sont des formes diminutives de *remmani* « grenat » (cf. *Ramani*).
- 1076.Slaim** : diminutif de *Salem* « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (B : 490).
- 1077.Slimi** : de *salim* (adj. ar.) « droit, juste (cœur). Exempt de » (B : 489), ► ou diminutif de *Salem* « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (B : 490).
- 1078.Soufir**<sup>552</sup> : diminutif de *şafar* « *şafar*, deuxième mois de l'année musulmane » (B : 571), ► ou « jaunâtre, tirant sur le jaune » de *aşfer* (ar.) « jaune », ► ou nom d'homme dérivé du nom commun *sāfir* (ar.) « *saphir*, pierre précieuse » (B : 476).
- 1079.Souhib**<sup>553</sup> /soheïb/ (ar.), « lionceau et roux [comme une crinière de lion] » (MH : 307), ► ou « le prolix, le bavard » (B-S : 265).
- 1080.Souidi**, « noiraud, petit noir », diminutif de *aswed* (ar.) « noir ».
- 1081.Souiga, Suiga** (ar.dial) : variante de *swīqa* « ruelle, petite rue » (B : 504), ► ou « petit marché, marché qui a lieu la veille de *leïd* (chacune des deux grandes fêtes) », diminutif de *ssuq* « marché » (D : 798).
- 1082.Souilah** est le diminutif de *Saleh*, qui est l'adjectif arabe *şāleḥ* « intègre, probe. Vertueux, profitable. Juste. Honnête, de bonnes mœurs » (B : 576).
- 1083.Tahir**, « petit *Taḥer* », diminutif de *Taḥer* « pur, purifié, chaste, propre ».
- 1084.Tair**, simple transcription de *Tahir* (cf. ce patronyme), ► ou de *tāyer* (adj.ar.) « qui vole, volant », ► ou simplement *ṭayr* « oiseau, volatile » (B : 623).
- 1085.Zeghida** : diminutif de *zeyda*<sup>554</sup> (ar.dial.) « mouvement, déplacement ».

---

<sup>552</sup> On peut évoquer le sens « voyageur » de *sāfer* (ar.,k.) « voyager, partir en voyage » (B : 475).

<sup>553</sup> « *Sohayb Ibn Sinan* était un affranchi, ancien esclave, l'un des tout premiers convertis à l'islam ; appelé "le roumi" à cause de ses cheveux blonds, certainement byzantin » (B-S : 265).

<sup>554</sup> De *zyed* (ar. dial.) « remuer. Fourmiller, grouiller (vers). Etre vifs (yeux) » (B : 434) ; *zyid* « mouvement » (B : 435)

## V.12. Autres formes diminutives et expressives

Dans cette rubrique on a rassemblé un ensemble de patronymes, formés sur des schèmes différents, pouvant avoir les valeurs de diminutif et/ou d'hypocoristique<sup>555</sup> ou au contraire être péjoratif.

**1086.Aichouba**<sup>556</sup> est une forme diminutive de *Aicha* « femme vive, active, vivante, dynamique » (B-S : 159).

**1087.Amioud** viendrait de l'arabe *eamud* « perche. Poutre, poutrelle. Pilier en bois » (B : 678), attesté en tamazight sous la forme *aemmud* « poutre, pilier, perche, gaule (pour battre le maïs) » (M.T : 846), *aemud* « piquet, pilier ; piton » (A-Z M : 414), il signifierait alors « aide, soutient, pilier », c'est certainement une forme affective de *Imad* /*εimad*/. ► Il pourrait dériver de l'arabe *hmed* « se calmer, s'apaiser (mer, dispute). S'éteindre (feu). Se taire » ; *hāmed* (adj.) « calme (mer). Paisible, sans bouger » (B : 1029), son sens serait alors « calme, paisible ».

**1088.Azzout, Azout** /*εezzuʔ*/ : péjoratif de *Azzouz* « chéri, aimé, adoré », ► ou /*hazzüt*/ « fanfaron, vantard » de *hezzeʔ* (ar.) « se vanter » (B : 1025).

**1089.Bessaa, Bessa, Bessai**<sup>557</sup> : formes de *besεu*, qui est un hypocoristique de *Messaoud* « chanceux, porte bonheur ».

**1090.Betta** : hypocoristique de *Remʔan* « mois sacré du jeûne ».

**1091.Ferdjough**, « qui a les fesses écartées par suite de l'obésité », de *faraġa*<sup>558</sup>.

---

<sup>555</sup> « Nous avons observé que les déformations produites par les jeunes enfants, notamment lorsqu'ils essayaient de répéter le nom de leur frère ou de leur sœur, étaient souvent retenues par les adultes, qui en arrivaient ainsi à abandonner la forme correcte pour la forme fautive, considérée comme plus affectueuse et moins solennelle » (Taine-Cheikh, 1999 : 194).

<sup>556</sup> La racine la plus proche de ce mot est *εCB*, d'où les mots : *εucb* (ar.) « plantes dont se nourrissent les animaux. Plante sur pied » ; *εeccāb* « herboriste » (B : 654) ; *aeccabu* (M.C) « grande tente noire en laine (des notables) » (M.T : 859)

<sup>557</sup> Ils peuvent également dériver de *sasa* (k., ar. dial.) « avoir, posséder ; ou courir derrière quelque chose » et signifierait « le possédant, le riche ».

<sup>558</sup> Ce verbe a plusieurs sens, mais on a choisis cette acception en raison de la forme du patronyme, en effet le *ħ* en final indique souvent une valeur péjorative du dérivé expressif. De *faraġa* (ar.) « avoir des fesses écartées par

- 1092.Ferdjoukh** : sobriquet signifiant « au visage aplati » de *ferğex* (ar. dial.) « écraser, écacher » (B : 734).
- 1093.Ghedjghoudj**, « grosse voix », dérivé expressif augmentatif et péjoratif de *tayect* (k.) « voix, gorge » (D : 602).
- 1094.Hablal** : dérivé expressif de *hbel* (k.) « être déraisonnable, perdre la tête. Etre gâté (enfant) » (D : 283).
- 1095.Kedjoul** /xeğwal/ « timide », dérivé à forme diminutive du verbe *xağila* (ar.) « rougir, avoir honte. Etre honteux et rester interdit, sans pouvoir bouger ni parler » (kz, 1 : 543).
- 1096.Koudjih** : ce serait un dérivé expressif de *aqejji* (M.C) « mouton sans cornes », ► ou *aqijju* « corneille (oiseau) » (M.T : 529).
- 1097.Hamrit** : dérivé expressif et péjoratif de *Ḥamri* « rouge, carmin » (D : 326), ► ou amputation du schème nominal à *tiḥemrit* « rouge-gorge » (B : 237).
- 1098.Tatah** /taṭaḥ/ : terme kabyle utilisé dans le langage enfantin pour désigner *aḍar* « pied ».
- 1099.Toto, Toutou** /tuṭtu/, « femme », dérivé expressif à valeur péjorative de *tameṭṭut* (k.) « femme » (D : 527), ► ou /tütü/ (ar. dial.) « merle (Tun.) » (B : 114), ► dans le langage enfantin, il désigne *tiṭṭ* (k.) « œil ».
- 1100.Akziz** /aqziz/ : terme péjoratif<sup>559</sup> pour *aqcic* (k.) « petit enfant ».
- 1101. Atitou**, on le trouve dans cette expression *a mimmi eṭiṭu* (k.) « mon enfant chéri », c'est une expression ironique, ou arabe *eatiatu-hu* « don-de lui (en fait : don de Dieu) ».
- 1102.Baa** /baea/ (k.) : onomatopée utilisée dans le langage enfantin pour désigner un ovin.
- 1103.Bebbou** : dérivé expressif de *abbuc* (k.) « pénis ».

---

suite de l'obésité. Avoir les mâchoires très espacées. Etre délivré de soucis, de chagrin ; être consolé », « fendre, pourfendre. Ecarter, dissiper (les obstacles, les nuages, les soucis). (De là) Consoler quelqu'un en dissipant ses soucis, ouvrir un meilleur avenir. Ecarter, espacer. Mettre quelqu'un à son aise quelque part, et lui faire voir tout. Réjouir quelqu'un par le spectacle de.... Etre accablé d'âge et tomber dans la décrépitude » (kz, 2 : 561).

<sup>559</sup> Sur le même schème, le kabyle a un autre terme : *afeqziz* pour qualifier un enfant mal proportionné, qui a un gros ventre.

- 1104. Chantout, Chantat, Chentet, Chentat**<sup>560</sup>, « collant », de *cented*, « se cramponné, collé à », qui est un dérivé expressif de *n̄ted* (k.) « adhérer, coller à, se cramponner » (D : 581).
- 1105. Kertout, Kartout**, « avoir des cheveux crépus », de *kkertetti* (k.) « être crépu », ► ou de *axertuṭ* (k.) « chemin mauvais, pierreux, à pic (en descente) » (D : 907).
- 1106. Khanfar** « au gros nez, au nez mal formé » et, par extension de sens (au fig.), « qui a mauvaise mine ».
- 1107. Chakirou**<sup>561</sup>, « roux », de *acqer* (ar.) « alezan. A teint très blanc (homme). Roux » (B : 532), ► il peut signifier « reconnaissant » (cf. *Chaker*).
- 1108. Beztout** : de *abeztuṭ* (k.) , « très petit », diminutif de *abeztuḥ*, « petit », qui est lui-même un dérivé expressif de *amezzyan* « petit, jeune ».
- 1109. Bezzi, Bezi**<sup>562</sup> : diminutif familial de *Mezzyan* (k.) « le petit, le jeune » (D : 64) (cf. ce patronyme).
- 1110. Tahrou**<sup>563</sup> : forme péjorative pour s'adresser ou parler négativement d'une personne appelée *Taher* : « pur, purifié, chaste, propre, qui a fait l'ablution et se trouve dans l'état de pureté légale. Circoncis ».

---

<sup>560</sup> Ou de *centet* (ar.) « donner des coups de tête, encenser (cheval) » (B : 543) et signifierait : « qui donne des coups de tête (en parlant d'un cheval) », et par extension de sens « difficile »

<sup>561</sup> Elle pourrait être une forme de *acqirrew* « action de provoquer (à une bagarre) ».

<sup>562</sup> En arabe on trouve le verbe *bezzä* « se moquer, se railler de, tourner en dérision, en ridicule, humilier » (B : 52), et *Bezzi* signifierait « railleur, moqueur ».

<sup>563</sup> Ou bien de *tuhrür* « nuage léger, clair, presque transparent » (kz, 2 : 60).



## Chapiter VI

### Formes dérivées (deuxième type)

Dans ce chapitre, on a regroupé l'ensemble des patronymes qui sont formés par dérivation anthroponymique<sup>564</sup>. En effet, beaucoup de ces noms sont obtenus par ajout d'un morphème à un prénom, un nom de lieu ou un autre nom propre disponible dans les registres linguistique des locuteurs algériens, d'autres patronymes sont obtenus par application de l'un des schèmes de formation des noms propres, qu'ont les deux langues arabe et berbère, à une unité lexicale de l'une de ces deux langues.

#### VI.1. Noms formés par un *i* final

##### VI.1.1. Prénom + *i*

On a souvent eu recours à cette formule pour la formation des patronymes, c'était un procédé facile que les responsables coloniaux, affectés à l'établissement de l'état civil,

---

<sup>564</sup> « Les suffixes qu'on peut appeler anthroponymiques, c'est-à-dire ceux qui sont ajoutés à des noms individuels ou à des noms communs pour former des surnoms puis des patronymes, sont, en principe, des diminutifs, des augmentatifs ou des péjoratifs » (Dauzat, 1942 : 101).

avaient utilisé. Il suffisait de prendre le prénom de la personne, ou à la limite, celui de son père, et de l'affubler de la terminaison *i*.

**1111. Abbaci** : de l'arabe *Ebbas* « lion » (Sautreau, 2005 : 14), (cf. *Abbas*).

**1112. Achouri**<sup>565</sup> : de *Achour* « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami ».

**1113. Aidi** : de *Aid* (ar.) « fête, celui qu'on célèbre » ; la forme kabyle *leid* a donné le patronyme **Laidi**.

**1114. Aissi** : de *Aissa* /*εisa*/, équivalent arabe de l'hébreu Josué/Yehochoua (en français Jésus) qui signifie « Dieu sauvera » ou bien « Agréé de Dieu » (A.M : 59).

**1115. Aloui, Alloui** : ils indiquent la nisba à la famille *Allawa* « haut, élevé, distingué » (cf. *Allaoua*).

**1116.** Du prénom Ammar<sup>566</sup>, *Amar* /*εemmar*/ « bâtisseur, celui qui construit, qui vit longtemps » (MH : 153), « pérenniser la prospérité, devenir vieux et très longtemps dans la prospérité (B-S : 156), on a **Amari** « de la famille de *Amar* ».

**1117. Amini** : du prénom *Amin* « loyal, fidèle, digne de confiance » (M.H : 156), de l'adjectif *amin* « fidèle à la foi donnée, constant ; Honnête, intègre, probe, loyal, sûr, à qui on peut se fier, affidé, digne de confiance », et quand un croyant fait une requête à Dieu, ou après une prière, il termine par *amin* « amen ! Ainsi soit-il ! » (B : 19), pendant sa jeunesse, le prophète fut surnommé *El Amin* « l'homme sûr, de confiance ».

**Yemni**, « de la famille *Yamine* », de *Yamin* « prospère, fortuné, chanceux » (M.H : 320).

**1118. Amiri**<sup>567</sup> : de *Amir* qui a le sens premier de « prince », mais aussi « chef, commandeur », du verbe *amara* « ordonner, donner des ordres, commander », d'où

---

<sup>565</sup> Du nombre 10, *εecra*, formé sur la même racine, est tiré l'*Achoura*, le dixième jour du moi de *moḥarram*. Et, selon les croyances religieuses, beaucoup d'événements eurent lieu ce jour là, comme par exemple la traversée de la mer Rouge par Moïse et son peuple, qui échappèrent ainsi au pharaon et à son armée (LJ : 31) ; c'est aussi le jour où les musulmans doivent payer l'impôt islamique dit *zzakat*, d'où l'emprunt kabyle *taεacurt* ; la valeur de cet impôt est le dixième de la récolte, *εucur*.

<sup>566</sup> Comme nom commun, nous avons *εemmar* « sauterelles qui pondent » (B : 679).

<sup>567</sup> Ou /*εamir*/ diminutif de *εamer* « à une grande postérité ; économe ».

*Amir El Mou'minin*, « Le commandeur des croyants », qui est un titre attribué au calife successeur du Prophète.

**1119.Amri** : de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfants, avoir beaucoup d'enfants, une grande postérité » (B : 679).

**1120.Amrouchi** est formé sur *Amer*, il combine le schème de l'hypocoristique et le *i* indiquant la filiation.

**1121.Arabi** : patronymisation du prénom *Arab*, mais c'est aussi la forme utilisée en arabe classique pour désigner « un arabe » ; on l'a également attaché à l'article défini : **Laribi, Larbi, Larabi** « l'arabe », « mais dans les textes du Moyen-Orient, on le traduit toujours par « bédouin », c'est-à-dire : nomade du désert » (B-S : 14).

**1122.Arsouli**<sup>568</sup> : de *Arslan*, qui est une « adaptation turque du nom Israël. C'est le nom que prend Jacob après son combat victorieux contre l'ange de Dieu (Gen. 32, 29). Il signifie en hébreu "Dieu combattra", ou "Il a combattu contre Dieu". L'un des fils de *Seldjouk*, le célèbre ancêtre éponyme des Seldjoukides, qui devinrent les turcs, s'appelait Israël. Devenu musulman, il a turquisé le nom de son fils en *Arslan* » (B-S : 241), c'est probablement de là qu'est venu le sens du mot turc *arslan* « lion, brave homme » (Parzymies : 41).

**1123.Atmani** : de (la famille) *Atmane* « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (M.H : 286).

**1124.Atoui**, « don (de Dieu) » ou « celui qui donne, qui accorde des dons, généreux », du verbe *eaṭa* qui signifie donner (avec l'idée de cadeau, de largesse, de générosité sans retour) (B-S : 150) (cf. *Atia*).

**1125.Ayadi** « qui aime célébrer les fêtes » (M.H : 163), ► et « protecteur contre le mal et le danger, qui conjure le mal<sup>569</sup> » (M.H : 163), ► ou patronymisation du pluriel *Ayad* /æyad/ « fêtes ».

---

<sup>568</sup> Il peut également être une berbérisation morphologique de l'arabe *rasul* « messager », *Rrasul* est un terme utilisé en Kabylie pour désigner, de manière quasi-exclusive, le prophète *Mohammed*.

<sup>569</sup> Il nous semble que c'est le prénom lui-même qui est utilisé comme protecteur de l'enfant, c'est un prénom talisman. Ce n'est donc pas le sens du mot.

- 1126. Azizi, Azizri**<sup>570</sup>, **Lazizi** : de *Aziz* /ʕaziz/ « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé. Chéri de Dieu. Précieux, cher. Apprécié, couru, estimé, recherché. Favori. Excellent, éminent, supérieur. Fort, puissant » (B : 650-651).
- 1127. Bachiri**, « de (la famille) *Bachir* », de *Bachir* « porteur/annonciateur de bonnes nouvelles ».
- 1128. Brahami, Brahimi, Brahmi** : ce sont des noms de famille formés à partir du prénom *Braham*, qui est la variante arabo-berbère de l'hébreu *Abraham, Avraham* « père de nombreux peuples ; père de la multitude » (O-R : 201, B-S : 236).
- 1129. Birouchi** : de la famille *Birouche* ; *Birouche* semble être un hypocoristique de *Brahim*.
- 1130. Chaabani, Chabani, Chabni** : de la famille *Chabane* « le populaire » (cf. *Chabane*).
- 1131. Chafai, Chefai** « membre de la voie chafaite », le *chafaisme* est l'une des quatre grandes branches de l'islam sunnite, relativement à son fondateur *Chafai*. De *ccafæe* (D : 81) et *cafiæ*<sup>571</sup> (B : 530) « intercesseur. Préempteur ».
- 1132. Charifi, Cherfi, Cherifi, Chouarfi** : de la famille *Cherif*, de *carif* « noble, de rang élevé ».
- 1133. Daoudi** : de la famille *Daoud* « bien aimé, chéri » (B-S : 252), équivalent arabe du français David.
- 1134. Djafri** : de la famille *Djafar* ; *Djafar* est un prénom masculin.
- 1135. Djebari** : de *ğebbar* (ar.) « celui qui impose sa volonté ; puissant » (B-S : 53).
- 1136. Djemai**, « du vendredi », du prénom masculin *Djemaa*.
- 1137. Drifi** : de la famille *Drif*, du prénom féminin *Drifa*, « courtoise, élégante », formé sur *drif* (ar.) « élégant. Courtois, affable, aimable, gentil » (B : 624).
- 1138. Drissi** : de la famille *Dris* « enseignant, éducateur » (cf. *Idris*).
- 1139. Qäsem** (ar.) peut être un verbe signifiant « se partager, quelque chose avec quelqu'un » ; mais aussi un nom « répartiteur, qui fait un partage. Copartageant. Délégué au partage, agent chargé du partage » (B : 802) et selon (M.H : 237) il signifierait « élégant, beau

---

<sup>570</sup> Le *r* s'est certainement introduit dans la notation de l'état civil (à sa création, ou plus tard).

<sup>571</sup> *Ccafiæ* est l'un des attributs de Dieu.

de visage et juste, équitable ». Dans le prénom *Kacem*, qui a donné les patronymes **Gasmi, Kasmi, Kacimi**, on fait certainement référence aux sens de : ► partager, répartir donc être juste ; ► prêter serment donc être honnête, probe ; ► être élégant, avoir un beau visage.

**1140.Hadji**<sup>572</sup>, « qui a accompli le pèlerinage à la Mecque<sup>573</sup> », de *Ḥağ* (ar., k.), qui est un prénom masculin et un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage à la Mecque<sup>574</sup>.

**1141.Hammadi, Hamadi** : de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

**1142.Hamami**, patronimisation de *Hamama* (ar.) « colombe » ; **Hamaimi** « l'homme aux pigeons, qui s'en occupe » ; **Hammami** : du prénom *Hamama*, ► ou « qui s'occupe des bains maures, qui y travail » de *ḥammām* (ar., k.) « bain, étuve. Eau minérales chaudes, thermes, eaux » (B : 234).

**1143.Hamani, Hammani, Hameni, Hamenni** : individu de la famille *Hamana* « chaleureux ».

**1144.Hamdi** « louanges, loué » (M.H : 210).

**1145.Hammedi** : de *Hamed* (ar.) « qui loue ».

**1146.Hami, Hammi**<sup>575</sup> : patronimisation de *Hama* dérivant de *téhemt*, « nom d'une espèce d'antilope » (K. N-Z. : 53), ► ou « défenseur, protecteur » de *ḥamā* (ar.) « défendre, protéger, couvrir, aider, assister, secourir, soutenir. Assister, couvrir de sa protection. Prendre la défense, le parti de. Flanquer, protéger » (B : 242-243), ► ou « chaud, chaleureux » de *ḥammā* (ar.) « chauffer, faire chauffer » (B : 243).

---

<sup>572</sup> Ou verbe : *ḥaği* « interrompre, couper la parole. Raconter une histoire, un conte » (D : 312), ► ou *hağ* (k.) « être excité ; s'exciter. S'emporter. Etre en chaleur (bétail) » (D : 289)

<sup>573</sup> Ce pèlerinage est l'un des fondements de l'islam, il se fait pendant une période bien précise de l'année lunaire : « *Dhou al Hidja* : le mois du pèlerinage, est le 12<sup>e</sup> mois de l'année musulmane au cours duquel se font à la Mecque toutes les cérémonies du grand pèlerinage » (B-S : 62).

<sup>574</sup> C'est un appellatif utilisé pour s'adresser à une personne âgée dont on ignore le nom.

<sup>575</sup> Ou *ḥāmī* (adj. ar.) « chaud. Ardent, brûlant. Chauffant. Animé, échauffé. Alerté, vif, pétulant, allègre. Chaleureux » (B : 242-243).

- 1147.Hamachi** : « de la famille *Hammache* », formé par une combinaison du morphème de filiation *i* et de l'hypocoristique *ch*.
- 1148.Hammouchi** : de la famille *Hammouche* ; formation patronymique sur l'hypocoristique de *Hammou*.
- 1149.Tibouchi** est l'hypocoristique de *Tayeb* (ar.) « bon, agréable, doux, bienveillant » (M.H : 313).
- 1150.Hamidi** : de *Hamid*<sup>576</sup> (adj. ar.) « louable, digne d'éloges, de louanges ; glorieux » (B : 236).
- 1151.Hamzi** : de *Hamza* (ar.) « lion » (M.H : 212).
- 1152.Hanifi** : de *ḥanafīy* (adj. ar.) « *Hanéfite*<sup>577</sup>, de la voie *Hanéfite* (l'une des quatre grande écoles (voies) de l'islam) », *Hanif* « vrai croyant, fidèle (à Dieu) » est l'un des attributs qu'*Abraham*<sup>578</sup> reçoit de l'islam.
- 1153.Harouni, Harrouni** : de *Haroun*, l'équivalent en arabe de *Aaron* (cf. *Haroun*).
- 1154.Hassani**, « de la famille *Hassan* ; descendant de *Hassan* fils du calife *Ali* », de *ḥasan* (adj.ar.) « bon, excellent. Beau, joli » (B : 204).
- 1155.Helali, Hellali, Hallali, Hillali**, « *Hilalien*<sup>579</sup>, de la famille *Helal* », du prénom *Hlal* (ar. dial.) « croissant, nouvelle lune. Lune, lunaison » (B : 1027), ► ou du verbe *hellala* « exulter, jubiler, glorifier » (B-S : 284) (cf. *Helala*).
- 1156.Hocini** : de la famille *Hocine* (ar.) « beau, bon, excellent » ; ► de la descendance de *Hocine* petit fils du Prophète.

---

<sup>576</sup> « *Al Hamid* est un nom divin : Dieu est digne de louange, il est celui qui reçoit la louange des hommes et aussi Celui qui donne louanges aux fidèles et les fait exister. *Innahou al Hamid al Madjid*, "lui digne de louange et de gloire" (Coran 11,73) » (B-S : 73-74).

<sup>577</sup> « L'école juridique Hanéfite a été fondée par *Abou Hanifa*, maître iranien (mort en 767). Cette école juridique se caractérise par la recherche du mieux, le raisonnement par analogie... » (B-S : 76).

<sup>578</sup> « *Abraham* est justement appelé « le *Hanif* », par ce que le premier, il a refusé les idoles de son peuple, et a cru au Dieu unique. Coran 3,95 : "suivez la religion d'Abraham, un *Hanif* (vrai croyant) qui n'était pas un associationniste (polythéiste)" » (B-S : 76).

<sup>579</sup> Les *Hilaliens* sont très connus au Maghreb, c'est « une tribu arabe yéménite de pillards qui envahit et pilla le Maghreb au XI<sup>e</sup> siècle et provoqua un siècle de guerres civiles » (B-S : 284).

- 1157.Kabouri**, « de la famille *Kabour* », diminutif de *Kabir* (ar.) « aîné, grand, âgé ».
- 1158.Kadri**<sup>580</sup>, de la famille *Kader*<sup>581</sup> « puissant, capable » (M.H : 238), de l'adjectif *käder* (ar.) « qui peut, a le pouvoir, est de force à faire. Capable de, dans le cas de. Puissant. Fort » (B : 781) ; au superlatif il nous donne l'un des attributs de Dieu, *El Qadir* « le puissant. Le Puissant-Déterminant. Le Détenteur-Du-Pouvoir-Normatif » (A-B : 59) et « l'Omnipotent » (MH : 137), c'es, généralement un hypocoristique de *Abdelkader*.
- 1159.Kenzi, Kinzi** : de *kenz* (ar., k.) « trésor dans le sein de la terre » (B : 882), comme nom propre, il y a le prénom féminin *Kenza* « trésor » qui souligne la valeur et l'amour qu'on voue à cet enfant.
- 1160.Khaldi** : de *Khaled* (ar.) « impérissable, éternel, qui jouira d'une longue vie » (M.H : 243) » ; **Khelladi, Kheladi, Khaladi**, « qui perpétue, qui rend éternel » de *xelled* (ar.) « rendre éternel, perpétuel, éterniser, perpétuer. Immobiliser » (B : 297).
- 1161.Khalfi** : de *Khalef* « descendant, successeur, remplaçant ».
- 1162.Khelifati** : de *Khelifat*, qui est le pluriel de *Khelifa* « celui qui succède, descendance ; remplaçant, substitut ».
- 1163.Khelifi, Kheloufi, Khelfi** : ce sont des formes diminutives et hypocoristiques de *Khalef* « descendant, successeur, remplaçant ».
- 1164.Khemissi, Khemici, Khemisi**, « de la famille *Khemis* », de *Khemis* (ar., k.) « jeudi » ; toujours en relation avec le chiffre *xemsa* « cinq », on connaît dans la paysannerie algérienne les *Khames*, ce sont des paysans qui travaillent des terres d'autrui et ils sont payés par le cinquième de la récolte, d'où **Khamsi, Khemsi** « de la famille *Khames* », ou du prénom féminin *Khamsa*<sup>582</sup>.
- 1165.Kieri** : de *Kheir* (ar., k.) « bon, bienfaisant, vertueux » (MH : 242).
- 1166.Lamrani** : de *læmran* (ar.) « celui qui est prospère, riche » (B : 679).

<sup>580</sup> Ou du nom commun *kādri* « lit en bois, châlit » (B : 855).

<sup>581</sup> De la même racine est obtenu « *Al Qadr*, le vouloir divin, le décret divin, donne son nom à la célèbre nuit au cours de laquelle le Prophète reçut la révélation, *al leilat al Qadr*, la nuit du Destin, 26e du mois de *ramadhan* » (B-S : 179-180).

<sup>582</sup> *Lxamsa* désigne une amulette sous forme d'une main, une menotte qu'on porte au cou pour éloigner le mauvais sort.

- 1167.Laoubi**, « gai, enjoué, qui folâtre » (kz, 2 : 1000), de *leeb* (ar.) « jeu, badinage, batifolage, divertissement » (B : 902).
- 1168.Lounaci** : de *Lounas* « qui tient compagnie, ami, qui distrait ».
- 1169.Loundji**<sup>583</sup>, « de la famille *Loundja* » ; *Lunğa* (k.) est un prénom féminin qu'on rencontre dans les contes merveilleux, c'est un personnage d'une beauté légendaire et fille de l'ogresse mais ne lui ressemble en rien.
- 1170.Lounici** : de *Lounis* « ami, compagnon ».
- 1171.Maammeri, Maameri, Maamri, Mammeri, Mameri, Mamri** : de *mæemmer* (ar.) « rempli, plein, empli » (B : 680), ► ou « accorder longue vie » (MH : 251).
- 1172.Mazouzi** : de *ameezuz* (k.) « l'aimé, le chéri ».
- 1173.Mahmoudi** : de *Mahmoud* (adj. ar.) « loué. Louable, édifiant » (B : 236).
- 1174.Mahoui**<sup>584</sup> : du prénom masculin *El Mahi* (ar.) « qui s'efface, discret » (B : 922).
- 1175.Makhloufi** : de la famille *Makhlouf* (ar.) « il est remplacé, il a eu un successeur ».
- 1176.Mansouri, Manseri** : de *Mansour* (ar.) « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux. Victorieux».
- 1177.Menadi, Manadi** : du prénom *Mennad* « qui voit loin, prévoyant ; au regard perçant » de *mnid* (M.C) « regarder devant soi ; regarder en face, tout droit » (M.T : 422).
- 1178.Merzougui** : de *Merzouk* /merzuq/ (ar.) « pourvu en biens, en richesse (par Dieu), fortuné » (cf. Arezki).
- 1179.Messaoudi, Moussaoudi** : de *mesæïd* (adj. ar.) « heureux, fortuné, bienheureux » (B : 474).
- 1180.Meziani** : de *Mezian* (k.) « petit, jeune ».
- 1181.Mimouni**, « de la famille *Mimoun* », de *Ma'moun* (adj. ar.) « cru, croyable, accrédité, affidé, de confiance, digne de foi, sûr. Protégé, en sécurité. Consignataire, dépositaire

---

<sup>583</sup> Ou de *lenğ* (s. coll., ar.) « arboise. Arbousier. Ronce commune (*rubus discolor*) » (B : 909).

<sup>584</sup> Ou « qui aime, compatissant » de *hawā* (ar.) « aimer quelqu'un. Visiter un malade » (B : 1034), ► ou de l'adjectif *mehwi* (ar.) « médial » (B : 1035).

d'une somme. Sûr, assuré, sans danger (remède) » (B : 19-20), d'où le prénom *Mamoun*<sup>585</sup> « qui a la protection (de Dieu), le protégé, l'assuré ».

**1182.Miri**, « de la famille *Mira* », du prénom féminin *Mira* qui est une adaptation du mot arabe *amira* « princesse ».

**1183.Mohadi** : de *Mohed* « variation kurde de Mohamed » (M.H : 265), ou de sa variante kabyle : *Mohend*.

**1184.Mohamdi, Mohamedi, Mohammedi** : peut être la patronymisation du prénom *Mohammed* « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (B-S : 278) et signifier « de la famille *Mohammed* », ►ou bien c'est l'adjectif (ar.) *muḥammadiy* « Mahométan, musulman. Du Prophète Mahomet ; de l'islamisme » (B : 236).

**1185.Mokhtari** : de *Mokhtar* « choisi, élu ».

**1186.Mokrani** : de *Amokrane /ameqqran/* (k.) « grand, âgé. L'aîné. Chef. Important ».

**1187.Mouhoubi** : de *Mouhoub* « donné, don (de Dieu), qui est pourvu de dons (par Dieu) ; donné, offert, consacré (à Dieu) ».

**1188.Mouloudi** : de *Mouloud* « fête de la naissance du prophète *Mohammed* ».

**1189.Moumeni** : de la famille *Moumen* « le protecteur, le sécurisant ; le croyant ».

**1190.Mounsi, Mounoussi, Mounouci** : de *Mounès* « affable, convivial, courtois » (B-S : 38).

**1191.Moussai, Moussi** : de *Moussa*, l'équivalent arabe de Moïse.

**1192.Nasri** : de *nāṣer*<sup>586</sup> (adj. ar.) « auxiliaire, protecteur, défenseur, assistant. Qui aide, qui rend victorieux » (B : 981) ; **Mansri** individu des *Menasria*, ethnique formé sur *Nasser*.

**1193.Nouari**, « lumineux, illuminé, florissant », de *newwer* (ar.) « fleurir, entrer en fleur. Eclairer (soleil). Illuminer (Dieu). Illuminer », ►et patronymisation de *Nouar* « qui éclaire, illumine » (B : 1008).

---

<sup>585</sup> L'histoire musulmane a connu un roi très célèbre portant ce prénom, c'est *Al Maamoun* « 7<sup>ème</sup> calife abbasside de *Baghdâd* (813-833), célèbre pour avoir créé un mouvement littéraire et scientifique sans précédent » (B-S : 37), fils du roi *Haroun Al Rachid* encore plus célèbre.

<sup>586</sup> Au superlatif, *en-Nacer*, c'est un attribut de Dieu, il signifie « Le Sauveur, Celui qui accorde la victoire, qui rend la victoire possible ».

**1194.Nouri**, « de la lumière, lumineux », de *nur* (ar.) « lumière ».

**1195.Ouahbi** : de *Ouehb* (ar.) « don ».

**1196.Ouhabi** : de *Ouhab* (ar.) « qui fait des dons, généreux, libéral ».

**1197.Ousni**<sup>587</sup> : ►/ħusni/ de *ħusn* (ar.) « beauté. Bonté, excellence, bonne qualité d'une chose » (B : 203), ►ou /wesni/ « somnolent » de *wesn* (ar.) « assoupissement, somnolence. Instant de sommeil léger, somme » (B : 1088).

**1198.Rabahi, Rabehi, Rabhi** : de *Rabeh* (ar., k.) « gagnant, qui gagne, prospère » ; **Rebahi** : de *Rebbah* (ar.) « celui qui gagne ».

**1199.Rabiai, Rabei, Rabai**<sup>588</sup> : de la famille *Rabia* (ar.) « printemps, renouveau » (M.H : 289), ►ou adjectif signifiant « printanier », ►ou « de couleur bleu vert, de couleur de l'herbe ».

**1200.Rachedi**<sup>589</sup> : de *rāced* (adj. ar.) « bien dirigé, qui marche dans la bonne voie, orthodoxe, équitable, juste. Capable de se conduire, de diriger ses affaires. Majeur, émancipé, relevé de l'interdiction » (B : 397).

**1201.Remili, Roumili** : du prénom féminin *Ramla* « sable, alluvion » et « empressée ». Par ce prénom qui évoque la couleur de sable on fait référence à la beauté de la femme de *ramla* « sable. Dépôt de sable, de limon, laissé par une rivière débordée. Alluvion. Atterrissement, grève. Sablière. Oblitération d'un puit, etc. » (B : 414), et à sa démarche de *ramila* « l'empressée, ou la femme active et rapide » (B-S : 100), ►mais c'est aussi un toponyme à 5 km au sud de *Sidi-Aich* et au bord de l'*Oued Soummam*, là ce sont certainement le sable et les alluvions déposés par l'oued qui sont évoqués.

**1202.Sadini, Sedini** : de *Saadi* (ar., k.) « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux ».

---

<sup>587</sup> Ou de *isni* « grand couffin en alfa. Trémie du moulin à eau » (D : 783).

<sup>588</sup> Ou « relatif au chiffre quatre ».

<sup>589</sup> La racine RCD est rehaussé par plusieurs valeurs qui la rende importante pour un musulman : d'abord au superlatif *Er-Rachid* « Le droit par excellence, le guide suprême », c'est un attribut de Dieu ; les quatre premiers Califes de l'islam sont dits *eR-Racidūn* « les bien-dirigés (par Dieu), les bons guides » ; on connaît aussi un philosophe bien connu dit *Ibn Rouchd* « cadi de Cordoue, appelé "Averroès" en Occident, est un philosophe andalou du 12<sup>e</sup> siècle, qui a traduit Aristote et l'a fait connaître à l'Occident. » (B-S : 96).

- 1203.Saoudaoui, Saoudi**, « de la famille *Saoud* », forme hypocoristique de *Saad* (ar., k.) « chance heureuse, porte-bonheur ».
- 1204.Sadouli**, « porte-bonheur, chanceux », formé sur *Sadoud*, qui est un hypocoristique de *Saad* « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (B : 474).
- 1205.Sadki** : de *ṣādeq* (ar.) « fidèle, dévoué. Véridique, sincère, franc. Vrai. Etroite (amitié). Féal. Croyable. De confiance » (B : 565) ; **Seddiki, Sediki** : de *ṣeddiq* (adj. ar.) « très véridique. Qui tient ses promesses » (B : 565).
- 1206.Sayoudi** : de *Sayyud* « petit *seyyed* », diminutif et hypocoristique de *Seyyed* (ar.) « seigneur. Chef, maître, prince. Patron. Père/frère aîné. Père du mari » (B : 501).
- 1207.Saidi** : de l'adjectif et prénom *saeïd* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (B : 474).
- 1208.Salhi**, « de la famille *Saleh*<sup>590</sup> », de *ṣāleḥ* (adj. ar.) « intègre, probe. Vertueux, profitable. Juste. Honnête, de bonnes mœurs » (B : 576).
- 1209.Salemi, Salmi, Selmi, Selami**<sup>591</sup> : de *sālem* (ar.) « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (B : 490).
- 1210.Seddi, Sedi**, /seedi/, « chanceux, porte-bonheur » (cf. *Sadi*), ► ou « habitant d'un lieu où est érigé un *sedd* », de *sedd* (ar.) « barrer, obstruer (un chemin, une rivière). Engorger. Enfermer » (B : 465), ► « qui s'occupe de la chaîne du métier à tisser » de *seddā* (ar.) « aligner, tendre les fils de la chaîne sur le métier. Faire la chaîne d'une étoffe. Ourdir la chaîne du métier à basse lisse. Préparer la chaîne du métier aux cartons » (B : 466), ► ou du kabyle *tasedda* « lionne » (OY : 398).
- 1211.Smahi** : du prénom féminin *Samah* (ar.) « qui pardonne, douce, affable, indulgente, tolérante ».
- 1212.Smaili, Smaini**<sup>592</sup>, **Smili**<sup>593</sup> : de *Smail*, équivalent arabe du français *Ismaël*, qui est lui-même une adaptation de l'hébreu *Yichmaël* « Dieu entendra » (O.R : 240).

<sup>590</sup> Le personnage le plus célèbre dans le monde musulman sunnite est *Salah Ed-Din El-Ayyubi* « le célèbre *Saladin* (1138-1193), kurde sunnite, vassal des Turcs *Seldjoukides*, vainqueur des Croisés, chassa les Fatimides chiites du Caire » (B-S : 134).

<sup>591</sup> Ou de *sellam* (ar.) « pacifique ».

**1213. Tahri** : de *Taher* (ar.) « pur, chaste, propre ».

**1214. Taibi** : de la famille *Tayeb* (ar.) « bon, agréable, doux, bienveillant » (M.H : 313).

**1215. Tekfi** : du prénom féminin *Tekfa*, « suffisante ; elle a terminée, finie ; délivrée, sauvée », de *kfu* (k.) « suffire. Finir ; être fini, terminé. Délivrer, sauver » (D : 396).

**1216. Touahri, Touhri**<sup>594</sup> : de *Touaher* qui est un ethnique pour désigner le collectif des gens de la famille *Taher* (ar.), « pur, purifié, chaste, propre », c'est l'équivalent de *Ouled Taher*.

**1217. Tounsi**<sup>595</sup> « Tunisien, de Tunis, à la mode de Tunis », ► il peut être la patronymisation de *Tounes*, prénom féminin bien connu en Kabylie, il signifierait alors « individu de la famille *Tounes* ».

**1218. Yachi** : de *Ayachi* (ar.) « qui fait vivre (dont les enfants vivront), qui nourri », ► ou « il est gai » de *yacca* (ar. cl.) « être très gai, se réjouir excessivement » (kz, 2 : 1630).

**1219. Yacini, Yassini** : de la famille *Yacine*, qui est le « titre de la 36<sup>ème</sup> Sourate du Coran » (M.H : 319) (cf. *Yacine*).

**1220. Yaici** : du prénom masculin *Yous* qui serait formé du verbe *y'es*<sup>596</sup> (ar.) « désespérer de, perdre tout espoir. Faire son deuil de » (B : 1092), ► mais selon Yermèche (O.Y : 184), il serait le même patronyme que *Yaichi* avec le remplacement du *ch* par le son *s* ou, ce qui revient au même, transcrit sans le *h*.

---

<sup>592</sup> *Smain* étant une forme légèrement altérée de *Smail*.

<sup>593</sup> Ce patronyme pourrait avoir d'autres sens, on citera : « homme de paix, qui tisse l'amour entre les gens » de *samala* (ar.) « ajuster, arranger un différent et mettre la paix entre les adversaires », ► ou « travailleur » de *sāmil* (ar. cl.) « Qui travaille sans cesse à se procurer des moyens d'existence » (kz, 1 : 1142), ► ou de *šumul* (ar. cl.) « fort, robuste (homme) » (kz, 1 : 1373).

<sup>594</sup> Ces formes ressemblent aussi au passif du verbe kabyle *herri*, « blesser, meurtrir par frottement » (D : 293), et arabe *herri* « rougir, rubéfier, excorier la peau (selle, friction) » (B : 1024).

<sup>595</sup> Comme substantif, il signifie « morceaux de corail longs qui entrent dans la confection des colliers de femmes arabes » (B : 116).

<sup>596</sup> Ce qui nous conforte dans notre hypothèse est le prétérit de ce verbe, on a par exemple : « *Yayis min eš-šabr* "sa patience lui échappe, il perd patience" » (B : 1093), cette forme *yayis* a quasiment la même prononciation que notre patronyme.

**1221. Yasri :** patronymisation de *Yasser*, « prospère, aisé, opulent », qui est une forme nominale de l’adverbe *yäser* (ar.) « beaucoup, bien, très, considérablement, trop. Facile à faire » (B : 1090).

**1222. Youbi :** de *Ayyoub* (cf. *Ayoub*) qui est l’équivalent arabe du français Job et de l’hébreu *Iyyov* que l’on rattache au verbe *ayav*, « être hostile, traité en ennemi » (B-S : 243), ► et, selon (M.H : 164), il a le sens de « qui se repent, revient vers Dieu ». Le personnage le plus célèbre en islam est *Salah Ddin Al Ayyubi*, dit *Saladin* en français, qui fonda la dynastie *Ayyoubide* au Caire, mais connu surtout comme étant l’homme qui libéra les terres saintes des croisés.

**1223. Youcefi, Yousfi :** de *Youcef*, l’équivalent arabe de Joseph (cf. *Youcef*).

**1224. Younsi, Younici :** de *Younes* « Jonas », qui vient de l’hébreu *Yona* « colombe » (M.H : 323).

**1225. Zaidi, Zadi, Zaddi, Zidi :** de *Zaid* (ar.) « il est né, il vient accroître (la famille) ».

**1226. Zairi :** de *Zair* (ar.) « qui brille, brillant, luisant, resplendissant » ou « heureux, chanceux » (cf. *Zair*).

**1227. Zinni :** de (la famille) *Zine* « beau au sens physique et moral, parure » (MH : 327).

**1228. Zenouchi :** dérivé expressif de *zanä’* « petit de taille, court » (kz, 1015), ► ou hypocoristique de *Zina/Zin* « belle/beau ».

**1229. Zarouki, Zerrouki,** de l’adjectif *zerrüqi* (ar.) « bleuâtre, tirant sur le bleu »<sup>597</sup> (B : 431).

## VI.1.2. Noms d’origine

Ce sont les patronymes formés en ajoutant un *i* à un toponyme ou à un ethnique.

**1230. Aidli** désignerait quelqu’un originaire de la tribu des *At Aidel* (cf. *Aidel*).

**1231. Amsili, Amseli, Amseli, M’cili, Messili, Msili, M’sili :** Du toponyme *Msila*<sup>598</sup>, nom d’une ville en Algérie, qui viendrait de *msil* (ar.) « canal, lit d’une rivière » (B : 508) ;

---

<sup>597</sup> « Dans la symbolique des couleurs, le bleu (*azraq, zarqa*) n’a pas les mêmes résonances que le rouge ou le vert. On dit que le bleu sombre évoque le mystère divin. *Lazraq*, prénom masculin, désigne l’azur. *Zarouq* est une autre musique du mot » (B-S : 104).

<sup>598</sup> *Msila* est un toponyme (nom d’une ville) ; ► la racine MSL a donné en kabyle le verbe *msel* « façonner, aplatir une patte », il est surtout utilisé pour parler de patte de farine que la femme s’apprête à aplatir pour faire

**Messaili**<sup>599</sup> en est une autre forme (la prononciation *mseyla* « l'envasée » est aussi attestée)

**1232. Azibi** : de *Azib* /æzib/ (k.) « établissement agricole ou habitation isolée dans la campagne », c'est un patronyme : « de la famille *Azib* », ► ou un nom d'origine : « habitant d'un *æzib* ».

**1233. Boukhari** viendrait du prénom masculin *Bokhari* (B : 33), ► ou nom d'origine, à partir du toponyme *Leqser Bouxar*, qui dériverait probablement de *buxār* (ar.) « vapeur, fumée, exhalaison » (B : 33) et désignerait peut être un lieu qui est tout le temps sous la brume<sup>600</sup>.

**1234.** De *borğ* « fort, fortin, forteresse, château, tour. Maison de campagne (la bâtisse seulement). Château, palais. Constellation, signe du zodiaque. Cannelure. Côte, tranche (de melon). Quartier (d'orange) » (B : 41) on a **Bourdji, Bouredji** « habitant d'un bordj », il peut aussi être un nom d'origine car le mot *bordj* est beaucoup utilisé en toponymie.

**1235. Brahiti** : nom d'origine, de *barahüt, buruhüt* « *Berehout* (ar. cl.) (nom d'une vallée sombre située dans un pays désert du *Hadramout*, province de l'Arabie). Là se trouve un puits dont s'exhale une odeur fétide. Selon les croyances superstitieuses des mahométans, c'est le séjour des âmes des infidèles après leurs morts » (kz, 1 : 119).

**1236. Chambi** /çæmbiy/, « appartenant à la tribu des *Cεamba* », *Cεemba*, « éleveurs de moutons », de *ceeneb* « agneau ».

---

une galette ; mais pas exclusivement, il est utilisé de manière plus générale. ► Mais dans la région des *At Weylis*, le terme '*Amsili*' est utilisé pour signifier : « boucher », parce que la majorité de leurs bouchers, semble-t-il, viennent de la région de *Msila*.

► Ou de l'arabe *mesl/msil* « morceau de peau » (B : 934), et désignerait un lieu où l'on travaille les peaux, artisans du cuire.

<sup>599</sup> Ou « tanneur ou vendeur de peaux » de *mseyl* (ar.) « morceau de peau » (B : 934).

<sup>600</sup> Ou de l'un des sens de *bexxer*, « aromatiser, parfumer, faire des fumigations, encenser. Blanchir la laine aux vapeurs de soufre » (B : 33), et référerait au fait de dégager une bonne odeur pour le toponyme, appliqué à l'humain il peut signifier : « l'homme qui est parfumé », sens direct ou ironique, ► et/ou « l'homme qui parfume, qui encense », peut-être en référence à l'un de ces charlatans qui parcourent les villes et villages et disant les bonnes nouvelles, etc., tout en brûlant de l'encens. ► Enfin, il peut faire référence au métier de blanchiment de la laine.

**1237.Chami** : soit c'est un nom d'origine, *Cham* étant le nom arabe de la Mésopotamie, ► ou du prénom féminin *Chama* « la femme parfumée » (B-S : 125).

**1238.Chelfi** : du nom de rivière *clef* « Chélif » (B : 537) ; **Chelfini**, « deux *Chelf*, deux individus de Chélif », duel de *clef*.

**1239.Chemini** : il semble être du français cheminée, ► ou « haut, élevé » de l'arabe *cama*, c'est le nom d'un village (*Azru n Ccmini*) qui est devenu un chef lieu de commune et, par conséquent, lui a donné son nom.

**1240.Chergui**, c'est une réalisation phonétique de *cerqi* (ar.) « oriental, de l'est. Levantin. Asiatique. Qui se trouve à l'est, au levant, dans la direction de l'est. Vent d'Est » (B : 523).

**1241.Djabali, Djaballi**, « montagnard », de *ğabal* (ar.) « montagne, mont ».

**1242.Djenadi, Djennadi** : de la tribu des *At Ğennad*<sup>601</sup>.

**1243.Djerbi** /ğerbi/, de l'île de *Djerba*, il signifierait « grande couverture ou *haïk* rouge avec bordures et raies vertes, blanches, etc., qui vient de Laghouat », ► ou « gros fil de laine pour trame. Couverture décorée tissée avec ce fil (Tlemcen). Plat en bois sur pied (syn. *Metred*). Demoiselle. Petit poisson du genre cabot », ► ou « atteint de la gale » de *ğareb* (ar.) « gale, rogne » et par extension « homme que les honnêtes gens ne fréquentent pas, pestiféré » (B : 136).

**1244.Djidjeli** : nom d'origine, de la ville de *Jijel*.

**1245.Douali** : du turc *Develi* qui est un nom de lieu porté par deux villes turques se situant dans les wilaya d'*Izmir* pour l'une et de *Kayseri* pour l'autre (Parzymies : 51), ► ou « qui alterne » de *däwel* (ar.) « faire alterner, donner un tour de rôle. Faire succéder », l'arabe connaît un usage technique dans l'enseignement traditionnel du verbe *dewwel* « lire le texte que le professeur explique (alternativement) », d'où le nom *dewwāl* (ar.) « élève qui, dans un cours, tient le texte et en lit un passage que le professeur commente ; le commentaire terminé (...) l'élève lit un autre passage qui est commenté et ainsi de suite » (B : 356), ainsi *Douali* peut faire référence à l'élève *dewwal* ou à un enseignant qui pratique cette manière.

---

<sup>601</sup> Probablement en relation avec l'arabe *ğennada* « réunir, rassembler, lever des troupes, armer » ; *ğundi* « soldat, milicien, troupier » (B : 160).

- 1246.Fetissi** : de *aftis* (pl. *iftisen*) « champ humide, marécageux » (D : 140), « vallon humide et verdoyant » (M.T : 139), mais aussi « terrain en bordure de rivière, terrasse alluviale » (A-Z M : 369).
- 1247.Gherbi, Garbi** : de *γerbiy* (ar.) « occidental, de l'Ouest. Marocain. Qui se trouve ou donne à l'ouest » (B : 702).
- 1248.Ghobri** : individu des *At Ghobri*, tribu kabyle dans la région de *Azazga* (D : 601), il signifierait « de couleur de poussière ; poussiéreux », ► ou « resté en arrière, perdu » de *γabara* (ar.) « rester en arrière, marcher lentement, au point de se laisser devancer par les autres. Devoir arriver (en parlant des choses futures, mais sont en retard). Etre poudreux, couvert de poussière ou couleur de poussière » (kz, 2 : 430).
- 1249.Gueziri** : de *agzir* (k.) « partie de terre non labourée entre deux sillons, partie ratée par le sillons », c'est peut être de là qu'est venu le mot *tigzirt*, « île », qui est à l'origine de beaucoup de toponymes, il serait alors un nom d'origine, un habitant d'une *tigzirt*, ► ou patronymisation de l'adjectif arabe *γzir* « nombreux, puissant. Abondant. Considérable, forte (rivière). Forte (pluie) » (B : 706).
- 1250.Haouchi, Houchi**<sup>602</sup>, « habitant d'un haouch /həwc/ », de *həwc* (ar., k.) « maison de campagne éloignée de la ville, maison des champs. Ferme, enclos, propriété, » (B : 249, D : 345), ► ou « qui aime les rixes, qui crée des vacarmes, tumultueux » de *hūca/hewca* (ar.) « rixe, lutte (Est). Vacarme, tumulte (Ouest) » (B : 1033).
- 1251.Houanti** /hwantiy/ « boutiquier. Epicier » (B : 244) ; quant à **Hanouti, Hannouti** c'est la patronymisation du mot *hanut* « boutique. Magasin, atelier », ce sont peut-être des noms d'origine, car ce mot se retrouve beaucoup comme toponyme.
- 1252.Idjri, Idjeri** : de la tribu des *At Yeğger*, en Kabylie.
- 1253.Kabi**<sup>603</sup> /keɛbi/, « de la *Kaaba* », lieu saint de l'islam se situant à la Mecque, ► ou « l'homme à la cheville (du pied) » de *keeba* (ar.) « cheville » et désignerait un homme à

<sup>602</sup> Ou « de la famille de Lion », avec *hūc/həwc* (ar. dial.) « nom donné au lion par les arabes du massif de *Teniet-el-Had* » (B : 1033).

<sup>603</sup> Ou /qabi/ de *qabā* (ar.) « bondir sur l'eau (poisson). Embarquer, s'élever sur le navire, passer par-dessus le navire, submerger, inonder le pont, (mer). Voûter » (B : 777)

une particularité quelconque au pied (un handicap ou une déformation par exemple) »,  
► ou, enfin, du kabyle *akeeb* « renard ».

**1254.Kasri, Kesri, Kisri, Ksouri, Aksouri, Kassouri**<sup>604</sup>, « habitant d'un *qesr/qser* », de *qser*<sup>605</sup> (ar.) « palais, château, hôtel. Château fort, citadelle » (B : 807).

**1255.Kebaili** /qbayli/ (adj. et nom ethnique) « Kabyle ».

**1256.Kheroubi, Kharoubi, Keroubi, Karoubi**, « de la famille *Kherroub* », ► ou « d'un lieu appelé *Kherroub* » de *axerrub* (k.) « caroubier. Caroube (bot. T. : *ceratonia siliqua*). Groupe de familles liées par une ascendance commune » (D : 905).

**1257.Klaai, Klai, Kelaai, Kelai**<sup>606</sup> désigne un habitant d'une *qelea*<sup>607</sup> « château, forteresse. Petite ville ou village situé sur un plateau, sur un rocher escarpé » (B : 825).

**1258.Lasnami**, « originaire de *Leşnam* », de *El Aşnäm* qui est l'ancien nom de l'actuel *Chlef*, ce toponyme est le pluriel de *şanem* (ar.) « toute pierre de taille ancienne, longue et étroite, placée debout » (B : 579).

**1259.Louldji** : habitant d'une *welğa* (toponyme), ► ou mot arabe signifiant : « qui a profité d'un don *tewliğ* » (cf. *Mouloudj*), ► ou du turc *luleci* « fabricant et vendeur des pipes » (Parzymies : 58).

**1260.Maali** : appartenant à la famille des *Maala* « nobles », de *meälä* (pl. sans sing., ar.) « emplois élevés, hautes dignités, dignités suprêmes ; grandeurs, honneurs » (B : 676).

**1261.Mazri** : habitant d'*amazzer* « cascade (chaoui) » (cf. *Mazer*).

---

<sup>604</sup> Ou milicien touchant le *qesr* (ar.) « paie, décompte que touchait le milicien turc à certaines époques déterminées » (B : 801).

<sup>605</sup> C'est un nom donné à plusieurs lieux en Algérie.

<sup>606</sup> On peut aussi penser au sens « arracheur de pierres » de *qelläiy* (adj. coll.) « qui sont hors de terre, détachées (pierres) », dérivé du verbe *qlee* (ar., k.) « arracher. Emporter, ôter, enlever. Desceller. Détacher. Extraire, tirer » (B : 825)

<sup>607</sup> Le nom *qelea* est très fréquent dans la toponymie nord africaine en raison de ses différentes significations, synthétisées par Atoui B. (1998 : 128) : *Kelaa* signifiant « citadelle », « village perché sur une éminence » de « hauteur rappelant par sa forme une forteresse », peut avoir aussi le sens de « pitons rocheux », « collines rocheuses ».

- 1262.Mellali** : nom d'origine « habitant de *Mellala* », c'est un village se situant à quelque km à l'ouest de Béjaia.
- 1263.Meridji**, « qui habite les marais. Habitant du marais, des lieux marécageux », du kabyle *amrij* « marécage, marais » ; ► ou « pourri, puant », métaphore, à partir de *māreġ* (ar.) « pas frais, pourri, gâté (œuf) » (B : 926).
- 1264.Messali**<sup>608</sup> du toponyme *Amessali* (*Timezrit*) certainement en référence à la forme du lieu qui est une pente, incliné, de *ssali* (k.) « faire monter. Terminer, mener à terme. Extraire (pierre) » (D : 471).
- 1265.Messiouni** : originaire ou habitant du village *Amsiwen* (cf. *Messiouene*).
- 1266.Messoussi, Messousi, Messouci, Messaci** : peut-être de la région de *Beni Messous*, ► ou un sobriquet, de *messūs* (adj. k. et ar.) « fade, insipide, plat, sans saveur. Affadi. Trop doux, pas salé, pas épicé (mets). Frais, pas salé. Sans sel. Franc, pas fumé (terrain). Sans chaux (mortier) » (B : 932).
- 1267.Mezabi, Mizabi** : de *Amzabi* « *Mozabite* ; habitant du *Mzab* (à 600km au sud d'Alger) », ce nom de lieu est emprunté à un cours d'eau qui est lui-même une forme de *mizāb* « gouttière, tuyau de décharge pour la pluie. Conduit d'eau en planche » (B : 955).
- 1268.Mohli**, appartenant aux *At Muḥli*, ethnique qui dériverait de *mehli* (ar.) « faire le coquet, la coquette, coqueter, minauder. Faire le sucre » (B : 921).
- 1269.Mousli** : du turc *Musli*, c'est un nom d'origine géographique (OY : 132).
- 1270.Mouzai**<sup>609</sup> « douceâtre », ► ou « habitant de *Mouzaia* » (cf. *Mouzaya*).
- 1271.Ouadi**<sup>610</sup> /wādiy/, « habitant ou originaire de Ouad<sup>611</sup> », de *wād* (ar.) « rivière, cours d'eau, ruisseau, fleuve. Vallée, vallon, val » (B : 1049), ► ou /weddiy/ (adj. ar.) « affectueux » de *wedd* « affection, amitié, attachement, amour » (B : 1048).

<sup>608</sup> Ou « qui façonne la patte en l'aplatissant » de *msel* « façonner, aplatir une boule de patte ».

<sup>609</sup> Ou *muwezzee* « qui partage, réparti » de *wezzeε* (ar.) « répartir, diviser, partager. Se cotiser pour acheter un bœuf, des fruits, etc., et les répartir en commun. Répandre une nouvelle » (B : 1053).

<sup>610</sup> Ou *hwādiy*, « conciliateur », de *hāwed* (ar.) « marchander. Accommoder, arranger un différent, réconcilier, accorder, mettre d'accord, concilier » (B : 1032) ; le *h* spirant n'est souvent pas transcrit dans la notation française.

**1272.Ouaghliissi, Oughliissi**, c'est l'arabisation morphologique de *Aweylis*, individu de la tribu des *At Weylis*.

**1273.Ouagueni** : individu de *Ouagnoune*, appartenant à cette confédération<sup>612</sup>.

**1274.Sahli, Sahali**, « habitant du littoral », de *sähel* (ar., k.) « côte, plage, pays qui s'étend le long de la côte, littoral, sahel » (B : 463).

**1275.De şüla** (ar.) « temps de la force, de la jeunesse, de la beauté, du pouvoir, des richesses. Puissance, autorité, pouvoir » (B : 582) on a le prénom féminin *Saoula* « forte, puissante, robuste, vigoureuse ». **Saouli**<sup>613</sup> peut être la patronymisation de ce prénom ou désigner un habitant des *At Soula* qui est ethnonyme et toponyme.

**1276.Sebkhi, Sabkhi**<sup>614</sup>, « habitant d'une *sebkha* », de *sebxa* (ar.) « lac salé, grand étang salé, marrais salant. Saline » (B : 456).

**1277.Sekhri, Sekri** : du prénom *Sokheri* (B : 463) « moqueur », ► ou individu d'*At Skher*, ce dernier étant un ethnique et un toponyme (village dans la commune d'*At Jellil*, se situant à quelque 40 km au sud-ouest de la ville de Béjaia), toponyme qui pourrait provenir du prénom *Sokheri* ou du nom commun *şexra* (ar.) « roche, roc, rocher. Ecueil, récif. Bloc de pierre » (B : 562).

**1278.Sedouki, Saddouki, Sadouki** : de *şeddüq* (adj. ar.) « honnête, probe, sincère », et *şeddüqiy* (adj. ar.) « croyable, digne de foi. Véridique. Honnête, probe, franc, droit, loyal » (B : 564), ► cependant ce patronyme est certainement formé à partir du toponyme *Seddouk*, un grand village à une cinquantaine de kilomètre à l'ouest de Béjaia, se situant sur la rive sud de la *Soummam*<sup>615</sup>.

---

<sup>611</sup> Ce mot est courant comme toponyme en Algérie, le plus connu est *Ouad Souf*, « rivière de rivière » (le générique est un terme arabe, le spécifique est un mot berbère signifiant la même chose), qui s'est contracté dans le langage courant en *Ouad*, un habitant de ce lieu sera alors dit : *Ouadi*.

<sup>612</sup> *At Wagenun*, nom d'une ancienne confédération de tribus entre Tizi Ouzou et la mer (D : 264). Ce nom est toujours vivant comme ethnonyme.

<sup>613</sup> Mais le kabyle *tasulla*, « sainfoin d'Espagne. Bot. *Hedysarum coronarium* (T.) » (D : 772), est un étymon plausible, surtout pour un nom de lieu.

<sup>614</sup> De la même forme que l'adjectif *sebxiy* (ar.) « salsugineux, salin » (B : 456).

<sup>615</sup> Ce toponyme serait-il formé sur la base d'un anthroponyme ? Ou comme le souligne Ahmed-Zaid « le terme *asedduq* est donné avec le sens de barrage, retenue d'eau, dans une monographie de la localité d'Akbou, elle-

**1279.Semachi, Semmachi, Smachi**, « habitant de *Semmache* », toponyme signifiant « bien exposé au soleil ».

**1280.Soussi**<sup>616</sup> « originaire du *Sous* », cette ville de Tunisie tire probablement son nom de la plante dite *sus* (ar.) « réglisse glabre, *glycyrrhiza glabra* » (B : 502), ► ou de cette petite bestiole *sus* (s. coll., ar.) « ver du bois, gerce, mite. Charançon, calandre » (B : 502), ► ou du nom de métier *sus* (ar.) « artisans » (B : 502).

**1281.Stambouli** « originaire de Constantinople ».

**1282.Tamboukti, Temboukti, Tenboukti** « originaire du Tombouctou ».

**1283.Targhi** : nom d'origine, de *Taright* « ville du sud-ouest algérien » (OY : 445), ► ou de *tiryi* (k.) « brûlure. Fait de brûler, d'être brûlé » (D : 730) qui nous donne *teryi* à l'état d'annexion, ► ou mauvaise transcription de *Targui*.

**1284.Targui**<sup>617</sup> « un homme appartenant aux touaregs ».

**1285.Terki**<sup>618</sup>, « Turc », de *aterki* (k.) « Turc. Bel homme, de belle taille » (D : 828).

**1286.Touadi**<sup>619</sup>, « habitant de montagne », de *ṭewd* (ar. cl.) « montagne, surtout très haute et large à la base » (kz, 2 : 117).

**1287.Touati**<sup>620</sup> « originaire du *Touat* » (cf. *Touat*).

---

même incluse dans un ensemble de monographies manuscrite consacrées à la région de Béjaïa et datée de 1888. Malheureusement cette valeur sémantique ne peut faire l'objet d'une vérification : aucun lexique berbère ne mentionne ce terme. Signalons qu'un gros village de la rive sud de la Soummam porte le nom de *sedduq, tasedduqt* « le petit barrage » ? (A-Z M : 370).

<sup>616</sup> Ou impératif 3<sup>ème</sup> personne singulier de *ssusi* (k.) « sarcler, enlever les mauvaises herbes » (D : 800).

<sup>617</sup> Même si, en première lecture, ce patronyme semble dérivé de l'ethnique touareg, je pense plutôt qu'il faut voir une mauvaise transcription de *tiryi*.

<sup>618</sup> « Ces prénoms sont des vestiges de la présence turque. La domination des Turcs au Maghreb, implantée par les frères Barberousse pour empêcher l'invasion de l'Occident, a duré 3 siècles en Algérie (1530-1830), jusqu'à la conquête française. » (B-S : 49).

<sup>619</sup> Ou « solide, bien enraciné », ► ou « errant, vagabond, flâneur » de *tāda* (ar. cl.) « prendre racine, être planté solidement en terre comme en roc. S'engager dans les montagnes. (De là) S'en aller sans savoir où l'on va comme un homme qui a perdu la tête » (kz, 2 : 117).

<sup>620</sup> Parmi les personnages célèbres : « *Sidi Ali Ben Touati* est un saint local de la région des *Aurès*, un ascète du siècle dernier, des environs de *Biskra*, défenseur des pauvres et des paysans opprimés, qui guérissait des malades

**1288.Yazi** « appartenant à la fraction *Yaz* de la tribu *Salurlar* » (Parzymies : 69), ► ou *yezzi*, « il est retourné », prétérit de *zzi* (k.) « tourner, retourner ; revenir ; se retourner. Enrouler. Passer. Montrer » (D : 963), ► ou *yazi* (pour *yeğzi*, ar.) « assez, il suffit » (B : 1090), ► ou *yazid* tronqué de la lettre finale.

### VI.1.3. Patronymisation de noms communs

C'est le fait de former un patronyme à partir d'un nom commun. Plusieurs noms de famille sont formés par simple rajout d'un *i* à un nom commun de la langue, qui étaient déjà, probablement pour beaucoup d'entre eux, des sobriquets.

**1289.Achachi**<sup>621</sup> : de l'emprunt arabe *ʿeccec* « nicher, faire son nid » (D : 970) on obtient un nom d'agent *ʿeccac* « celui qui niche ».

**1290.Achari**, « celui qui paie l'impôt islamique *zzakat* », de *ʿeccer* (ar., k.) « prélever la dîme légale sur la récolte, etc., et la donner aux pauvres, (B : 654), payer la *zakat* ».

**1291.Chercheri, Chicheri, Checheri** : de *acercur* (k.) « chute d'eau. Bouche d'eau. Cascade (D : 102). Source, Robinet ».

**1292.Achoui** /*ʿecwi*/, « qui est habitué à organiser, donner, faire des soirées », nom d'agent de *ʿecca* (ar.) « donner à souper, à dîner, le soir. Faire souper. Passer la soirée », et *ʿecwä* « donner une collation », ► ou « du soir (par opposition à matinal) » de *ʿecwa* (ar.) « soirée » (B : 656).

**1293.Djaoudi**, « chamelon » ou « haut (de taille fine et longue) », de *Adjaoud*.

**1294.Adjaouti, Djaouti** « gros ; présomptueux » (cf. *Adjaout*).

**1295.Adjouadi, Djouadi, Adjouati** « de la noblesse militaire ; noble, généreux, pur, racé ; brave, courageux » (cf. *Adjouad*).

**1296.Albani, Oulbani** : de *helban* (ar.) « rasé, chauve » (B : 1028), ► ou de *ʿaelbun* « renard » (M.T : 843), du tamazight du Maroc Central (cf. Albane).

---

et faisait des prédictions. Sa *Kouba* domine *Tagouste* » (B-S : 246). ► On peut également le rapprocher du kabyle *ttwatti* « être retourné », forme passive du verbe *titi* « retourner ».

<sup>621</sup> *Acaci* : nom d'action du verbe *cac* (k.) « être absorbé, distrait, préoccupé » (D. 68).

*Acaci(w)*, « chéchia trop grande », augmentatif de *Tacacit* (k.) « chéchia, calotte » (D : 71).

**1297. Almani**, la racine ELMN n'est attestée ni pour le berbère, ni en arabe, ce mot viendrait alors de *ilm* (ar.) « science » et sera lu *ilmani* donc scientifique ; ► ou serait-ce un ethnonyme à partir de *Lalman* (k.) « Allemagne », et aura le sens de « Allemand ».

**1298. Amali** : du prénom féminin *Amal*, « espoir », qui est pris du nom commun arabe *amel* « espoir, espérance » (B : 18). ► On peut également le prendre de *eml* (ar.) « province, circonscription administrative, ressort ; dépendance, département, territoire », et dans ce cas se sera *emali* « dépendant, serviteur ; appartenant à une circonscription dépendant d'une administration centrale, ou responsable loyal de l'une de ces administrations périphériques » ; ► ou « pratique » de *amal* (ar.) « ouvrage, travail. Fabrique, fabrication, confection. Occupation. Acte, action. Œuvre, pratique, exécution. Fait. Œuvre, opération. Main d'œuvre. Célébration. Pratique, procédé. Conduite. Effet produit. Action, effet. » (B : 681).

**1299. Anki**<sup>622</sup>, « au grand cou », de *Ankik* /æenqiq/ (k.) « cou » (D : 993).

**1300. Aouali**<sup>623</sup> /æwwali/, forme arabe de filiation obtenue à partir du mot *æwwal*, « qui prend ses dispositions, décidé », qui est un nom d'agent du verbe *æwwel* (ar.) « s'apprêter, se disposer, se préparer, prendre ses dispositions, se mettre en demeure de. Apprêter, préparer, disposer pour. Se décider, être décidé, se déterminer, déterminer, prendre la détermination, la résolution »<sup>624</sup> (B : 691), *Aouali* serait quelqu'un de décidé, de bien armé, qui ne manque pas de provisions.

**1301. Aoulmi**<sup>625</sup> : qui aime faire la fête en invitant du monde chez lui, et leur offrir des repas, ou un bel homme qui a une bonne constitution physique, de *awlama* (ar.) « donner un repas pour fêter quelque événement heureux dans la famille. Etre bien fait et d'une

---

<sup>622</sup> Pour une chose on aura le sens de : relatif au cou, du cou, qui vient du cou.

<sup>623</sup> On peut le lire *Awali*, « fait de voir », non d'action du verbe *wali* (k.) « voir, regarder. Penser, considérer, estimer » (D : 863), ► ou le comprendre comme une berbérisation morphologique de l'emprunt arabe *lwali* « tuteur, protecteur. Saint » (D : 865), ► enfin : *Aweeli*, individu de la famille *Weeli*.

<sup>624</sup> Avec le même sémantisme, mais dans un usage spécialisé dans les provisions vivrières, le kabyle a l'emprunt *eula* « provision de maison, provision en vivres ».

<sup>625</sup> De la même racine on a *walm*, *walam* (ar.) « sangle qui attache et retient la selle sur la bête. Entrave. Courroie (pièce du harnais) » (Kz, 2 : 1605).

bonne constitution » (kz, 2 : 1605) ; ► ou de *εulāmiy* (ar.) « doué d'un esprit vif, de sagacité » (kz, 2 : 350), et désignerait quelqu'un de vif et d'intelligent.

**1302. Aoussati** : de *awsat* (ar.) « milieux. Centres. Intérieurs, cœurs, seins » ; ou/et *awseṭ* « milieu, moyen » (B : 1055), ► comme il peut être un adverbe signifiant « modérément ».

**1303. Wawsi** est le onzième mois de l'année lunaire correspondant à *bin-laeyad* ou *ger laeyud* (M.T : 771) ; *awsi*, *iwsiten* (M.C) est le creux vide entre la peau et le vêtement au niveau de la poitrine (M.T, 771)<sup>626</sup> ; « *aws*, payer comme tribut annuel fixe, payer comme impôt, payer une redevance annuelle fixe religieuse (FOUC II, 361) d'où, en kabyle, *tawsa*, fête avec collecte de dons (D : 875) ; *awes*, aider (LAN, 393) Ainsi, *sidi wawsa* incarnerait un saint auquel on faisait des dons en période de récolte pour en recevoir des bénédictions et s'assurer de sa protection contre les disettes, les mauvaises récoltes, etc., il est à la fois celui à qui l'on paie un tribut (*wawsa*, celui à qui l'on fait *tawsa*) et celui qui aide (*wawsa*, celui qui aide). La cérémonie se situerait éventuellement dans le courant du onzième mois de l'année lunaire. La tradition garde encore souvenir de ce saint à qui l'on rend visite à la fin de la période des moissons » (A-Z M : 343), **Aoussi**, **Aouci** serait celui qui aide et fait des dons, il a à peu près le même sens en arabe, *aws* « cadeau, don et lynx » (M.H : 159).

**1304. Asbai**<sup>627</sup> : *asbayei* (k.) « né au septième moi », adjectif formé à partir de *sebea* « sept » (D : 756).

**1305. Atoumi, Attoumi**<sup>628</sup>, « tardif, qui est venu tard »<sup>629</sup>, de *εatūm* (ar.) « tardif, attardé », ► ou « qui veille pour prier », ou « noir, de la couleur de la nuit » de *εatama* (ar.) « le

---

<sup>626</sup> *Aws* est attesté, en kabyle, avec ce sens.

<sup>627</sup> Du mot arabe *ṣbeε*, « doigt » (B : 557), on obtient : *ṣebbeε* « faire un geste d'insulte consistant à montrer la main fermée, le doigt du milieu seul ouvert » ; *ṣebbaε* « doigtier. Espèce de gant dont se servent les moissonneurs », **Asbai** serait un nom de métier pour qualifier celui qui fabrique ou le marchand de ces gants ; ou de *ṣbeyε* (dim. De *ṣbeε*) « Doigt » et désignerait un homme aux petits doigts ou, tout simplement, un nain, de petite taille.

<sup>628</sup> C'est aussi la morphologie kabyle pour indiquer un individu appartenant à la famille *Toumi* (cf. ce patronyme).

premier tiers de la nuit, à partir du crépuscule du soir. Prière du soir, que l'on fait avant de se coucher. Ténèbres de la nuit » (kz, 2 : 168) et de *eatem* (ar.) « prière du soir avant de se coucher. Premier tiers de la nuit » (B : 632).

**1306. Attabi** /*ettabi*/ « qui fait des reproches, qui blâme », en fait, quelqu'un qui n'est pas tolérant, de *etteb/äteb* (ar., k.) « faire, adresser des reproches ; réprimander, blâmer » (B : 632), ► ou « excellent cavalier » de *ettäb* (ar.) « excellent cavalier, qui se sert bien de l'éperon arabe » (B : 659).

**1307. Ayouni** : il peut provenir du kabyle *aeyun* « sourcil », ► ou de l'arabe *eyun* « éclaireurs » (B : 697).

**1308. Azibani**, « deux célibataires », c'est le duel de *Azeb* /*ezeb*/ (ar.) « célibataire, garçon. Jeune homme. Beau garçon » (B : 651).

**1309. Aziri, Azziri** : de *izir*<sup>630</sup> (k.) « jet de lait sortant de la mamelle » (D : 955).

**1310. De aszana** (ar. cl.) « se partager quelque chose avec quelqu'un, en sorte que chacun reçoive sa part » (kz, 2 : 247), **Azni** serait quelqu'un qui aime partager.

**1311. Bairi**<sup>631</sup>, « qui n'a pas trouvé d'épouse, qui n'est pas marié (alors qu'il est à un âge avancé) », de *bar* (k.) « ne pas trouver de débit, d'acheteur (marchandise). Ne pas trouver à se marier (fille) » ; *bäyra* (ar. dial., k.) « vieille fille » (D : 88).

**1312. Bakri, Bekari**, « matinal, précoce » (M.H : 172), de la racine BKR (ar., k.) signifiant : tôt, précoce, primeur.

**1313. Bali** : de *bali* (adj. ar.) « antique, vieux, ancien. Usé, râpé » (B : 75).

**1314. Bedidi** : du kabyle *bedd, bded* « se mettre debout » d'où *abudid* « pieu, piquet en bois. Irrégularité, aspérité dans un tissage » (D : 8) et désignerait probablement quelqu'un de fin, de maigre, *abudid* par métaphore ; ► ou de l'arabe *bedded* « répandre, verser, épancher, jeter. Dissiper, prodiguer, dilapider. Mettre sous la selle le tapis appelé

---

<sup>629</sup> C'est probablement un sobriquet pour signifier : « chéri, aimé », ou au contraire « gâté, difficile, mal élevé », car les enfants qui naissent tardivement, après que leurs parents soient âgés et ayants perdu espoir d'enfanter, sont tellement choyés qu'ils sont gâtés (avec le sens positif d'aimés et négatif d'abîmés, mal éduqués).

<sup>630</sup> Ce mot est prononcé *azir* dans certains parlers.

<sup>631</sup> Ce patronyme peut avoir été formé sur un nom masculin comme sur du féminin.

*buddad* "feutre de la selle arabe, tapis de selle" » (B : 34), et serait un nom de métier, fabricant des *buddad*.

**1315. Bellili, Belili** : de Belil « sensé, raisonnable ».

**1316. Belloui, Beloui**, « de (la famille) *Balwa* », de *Balwa*<sup>632</sup> « Malheur, calamité, désastre, catastrophe » (B : 75).

**1317. Benani, Bennani** : le terme kabyle attesté, et qui est proche, est le pluriel *lebnani*, « les bonnes choses (en nourriture), savoureuses », de *ibnin* « avoir de la saveur, du goût » (D : 28), ► ou de l'arabe *banān* (s. coll.) « bout des doigts. Doigts. Doigts des pieds, le bout des pieds » (B : 76) et signifierait nabot.

**1318. Berdi** : de *berd* « froid, froideur, froidure. Refroidissement, coup d'air. Fraîcheur (maladie) » (B : 43).

**1319. Berkani** : de *aberkan* « noir ».

**1320. Berki**<sup>633</sup> : relatif à l'éclair, de *berq* « éclair et éclairs. Fils électrique », ► ou de *Breq* « briller, éclater, luire, reluire, étinceler. Eclairer, faire des éclaires » (B : 45) et signifierait « brillant, luisant, étincelant »<sup>634</sup>.

**1321. Berraki** : de *breq* « briller, sillonner le ciel (éclair). Passer comme un éclair » (D : 48), *berraqi* serait donc quelqu'un ou quelque chose qui brille. C'est un nom de lieu à Alger. ► Il peut également être un sobriquet à partir de *berreq* « regarder fixement, en écarquillant les yeux. Faire briller, faire resplendir. Contredire, traiter de menteur (Ouest) » (B : 45) et désignerait « qui a un regard perçant ».

**1322. Berri** peut être du kabyle « se désintéresser de ; dégager sa responsabilité » (D : 37) ; ► ou de l'arabe *berri* « de la terre, terrien » par opposition à *ma'i* « aquatique » et sauvage par opposition à domestique. ► Ou encore de *Bara* « pur, honnête, pieux » (cf. *Bara*).

---

<sup>632</sup> Il y a un saint connu de ce nom dans la ville de Béjaïa.

<sup>633</sup> On peut le rattacher au kabyle *brek* « s'accroupir et se ramasser. Couvrir » (D : 45).

<sup>634</sup> Dans l'ensemble, ces deux acceptions renvoient aux mêmes sèmes.

**1323. Bertali**, « qui est coiffé d'un gros turban », sobriquet pour désigner un homme coiffé d'une *berṭāla* « nom qui implique une idée de dérision, donné au gros turban cannelé des Imams » (B : 45), ► ou patronymisation de *berṭāl* « moineau » (kz, 1 : 112).

**1324.** De *bessaṭ* et kabyle *abessaṭ* « tapis » on aura **Bessati, Bestani** « tapissier ». ► Mais on peut également les dériver de *bessaṭ* « égayer, dérider, récréer, réjouir, chatouiller (les sens) » (B : 53), on aura alors *Bessat* « égayer, quelqu'un qui crée la joie » et *Bestan* « joyeux », ► ou de *best* « aisance » (B : 53), ils signifieraient alors « enrichissant » pour le premier et « riche, aisé » pour le second.

**1325. Bourkani** « volcanique ».

**1326.** De *berbeṭ* « répandre de l'eau ou autre liquide. Salir avec un liquide répandu, de la boue » (B : 41), **Brabti** « saligaud ; salissant ».

**1327. Brachemi** /bräcmiy/, « brodeur de burnous. Ouvrier en *brecmän* » (B : 44), du kabyle *lberema* « cordon plat en laine sur lequel on fixait la broche (*afzim*) sur la tête. Galon piqué en garniture (burnous) » (D : 41) et/ou du verbe arabe *bercem* « garnir un burnous d'une simple bordure. Border une cartouchière, des souliers » (B : 44).

**1328. Braci**<sup>635</sup>, « lépreux », de *baraṣ* « lèpre, lèpre blanche. Morphea alba, vitiligo alba » (B : 45).

**1329. Bradai** /bradei/, « bâtier, bourrelier » (B : 43), on le trouve aussi comme emprunt dans le kabyle *abradei* « marchand de bâts. Fabricant de bâts (on dit plus souvent *butberdiwin*) » (D : 43).

**1330. Brai** : celui qui fait des dons sans compter, de *berree* « donner quelque chose à titre de présent, de don volontaire. Faire une bonne œuvre » (B : 45) ; ► ou « tailleur de plumes » de *brä* « tailler une plume, un roseau à écrire » (B : 50).

**1331. Brakchi**, « bariolé », de *berqec* « peindre de diverses couleurs. Rendre bigarré, bariolé. Enjoliver. Confondre, mettre pêle-mêle plusieurs choses (fig.) » (kz, 1 : 115).

**1332.** De *berrakän* « espèce de vêtement noir » (kz, 1 : 117) on a **Brakni** « marchand de ce type de vêtements ».

---

<sup>635</sup> Dans le cas d'un nom de lieu, on pensera plutôt à *bräsa* (ar.) « poireau » (B : 44) donc *bersi* « lieu au poireau », ou au nom pan-berbère *bersi/abersi* « motte de terre » (Hadaddou : 31).

- 1333.Branci**<sup>636</sup> « de la tribu des *Branes* (pour plus d'information voire *Brinis*) » (Marty, 1936 in OY, note 518 page 386), ► ou « fabricant/marchand de burnous ».
- 1334.Branti**, « l'homme à la *bernița* », de *bernița* (ar.) « chapeau » (kz, 1 : 118).
- 1335.Brarti** /brärṭiy/ (ar.) « chapelier » (B : 45).
- 1336.Brizini**, « cavalier », de *Birzin* (ar. cl.) « vase à boire fait d'écorce de palmier. Cavalier » (kz, 1 : 110).
- 1337.Brihi**, « crieur public », de *briḥ* (ar.) « annonce, ban, cri, proclamation, publication par un crieur » (B : 42).
- 1338.Briki** : de *brik* (sing. coll.) « canard col-vert. Sorte de beignet avec un œuf au milieu (en Tunisie) » (B : 47), ► à moins que ce ne soit une variante de *Brikhi*, ou de *berrik* « noir ».
- 1339.Brini** : de *ibrin* (M.C) « être noir, devenir noir, noircir » (M.T : 31).
- 1340.Briti**, « habille », de *burta* (ar.) « adresse, habileté », « qui est toujours dans l'étonnement » de *barita* « être étonné, stupéfait » (kz, 1 : 105), ► ou « saligaud » de *aberrit* (k.) « matières fécales liquides, diarrhée » (D : 43) et « boue » (dans la ville de Béjaïa), ► ou « qui est coiffé d'un gros turban », ► ou « moineau, passereau » (cf. *Britil*).
- 1341.Chabi** : de *cab* « jeune », « le vocable *Chabba*, dont le sens primitif est "éclore, éclater, voir le jour", signifie devenir jeune homme ou jeune fille, se développer, arriver à l'âge de la jeunesse » (B-S : 121), ► à moins que ce ne soit une formation du verbe *cāb* (ar., k.) « blanchir (les cheveux), devenir vieux, vieillir ».
- 1342.Chaboubi, Chiboubi**, « chevelu », de *acebbub* (k.) « chevelure » ; *tacebbubt* « cime d'un arbre feuillu. Cheveux courts (souvent ironique) » (D : 72).
- 1343.Chahi**, « celui qui s'occupe d'attirer les chiens », de *cāh/cāyeh* (ar.) « attirer les chiens d'un douar d'un côté, pendant que les complices volent d'un autre » (B : 555).
- 1344.Chaibi** : de *cāyeb* (adj. ar.) « vieux, vieil, vieillard, chenu » (B : 552), « qui à les cheveux gris ».

---

<sup>636</sup> On peut le rattacher à *bernes* (ar.) « colleter, sauter, prendre au collet, saisir » (B : 49), et il signifierait « bagarreur ».

- 1345.Chakiri, Chakri** : de *Chaker* « reconnaissant, plein de gratitude ».
- 1346.Chanai, Chenai**<sup>637</sup> : de l'adjectif arabe *cani* « déshonorant, scandaleux. Affreux, hideux, dégoûtant. Dur, laid » (B : 543) ; ► ou du kabyle *cneε* « raconter, divulguer » (D : 99), donc qui ne peut pas tenir sa langue.
- 1347.Chebahi, Chebhi, Chabahi**<sup>638</sup>, « qui embellis, qui s'embellis », de *cbeħ*<sup>639</sup> (k.) « être beau. Avoir de belles qualités morales ; bien agir » (D : 73), et arabe *cebbeh* « orner, parer, embellir, décorer, attifer, adoniser, afistoler, ajuster » (B : 510), ► ou *cabah* (ar.) « ressemblance. Similitude » (B : 512).
- 1348.Chebli**<sup>640</sup>, nom d'origine, de *Cebila* « nom d'une tribu des *at Sedqa* » (D : 74) ; ► *cbal* (ar.) « lionceau » (B : 512).
- 1349.Chebhi**, « blanc », des prénoms masculin *Cihäb* (ar.) « flamme, étoile » et *El Acheb* « blond très clair, gris clair (cheveux, barbe) » (B : 543).
- 1350.Chelbabi, Chalbabi**, « qui tend la mains en s'allongeant pour attraper ce qui est plus haut que lui », probablement un sobriquet pour désigner « qui prétend à des choses qui lui sont difficiles d'atteinte » de *celbeb* (k.) « tendre la main pour attraper quelque chose d'assez haut, qu'on ne peut atteindre qu'on se mettant sur les pointes des pieds », ou « qui est comme pendouillé, loque » de *acelbub* (k.) « extrémité. Morceau de graisse qui pend d'un morceau de viande. Prépuce » (D : 88).
- 1351.Chelihi** : de *celleħ* (ar., k.) « taillader, inciser. Gercer les lèvres, la peau » (B : 537) (cf. *Chalah*).
- 1352.Chelli /celliy/** (adj. ar.) « gauche » (B : 536), ► ou « estropié » de *calla* (ar.) « être sec, desséché ou estropié (se dit du bras, de la main et de celui qui les a secs ou estropés) » (kz, 1 : 1262).
- 1353.Chemani** : *cemman*, « haut », de *camä* (ar.) « être haut, élevé » (kz, 1 : 1274).

<sup>637</sup> On pense aussi à *acennay* « chanteur » (D : 97), même s'il est peu probable.

<sup>638</sup> Ou de l'arabe *cabah* « fantôme ».

<sup>639</sup> Dans certaines régions de la Kabylie, l'adjectif *acebħan* est utilisé pour rendre aussi bien le sens de « beau » que celui de « blanc ».

<sup>640</sup> *Čbīl* (ar.) « petite baguette de gros tambour » (B : 512), *Chebli* serait alors celui qui utilise cette baguette, donc joueur de tambour.

- 1354.Chenoufi** : diminutif de *cennaf*, « qui fait la moue, gâté », dérivé de *cennef* (k.) « faire la moue. Faire une grimace de mécontentement. Avoir une figure peu avenante » (D : 98 ; B : 543).
- 1355.Cheridi**, « fuyard », de *cred* (ar.) « fuir, s’effaroucher (animal). S’emporter (cheval, chameau surtout) » (B : 520).
- 1356.Cherigui** : de *acerrig* (k.), « déchirure », déverbatif concret de *cerreg* « déchirer, dilacérer, lacérer. Crever. Aller à l’est ».
- 1357.Chetoui** : de l’arabe *cetwi* et kabyle *acetwi* « hivernal, d’hiver ».
- 1358.Chibani** : de *aciban*, « qui a les cheveux blancs ; chenu » (D : 120), du verbe *cäb* (ar., k.) « blanchir, devenir vieux, vieillir » ; *cibäni* (ar.) « vieillard, vieux, vieil homme, barbon, grison. Dont les cheveux ont blanchi<sup>641</sup> » (B : 552).
- 1359.Chibouti**, « querelleur », de *cbeṭ* (ar.) « quereller, chercher dispute », ► ou nom de métier de *cibüta* (ar. dial.) « peau de bouc en forme de gourde pour mettre l’eau (Sud) » (B : 511).
- 1360.Chikhi**, « de (la famille) *Chikh* », de *ceyx* « âgé, vieux. Ancien (par rapport à l’âge et à la dignité). Cheikh, chef de fraction, de tribu. Maître, professeur ; notable » (B : 553).
- 1361.Chilbani**, « qui a des éruptions aux lèvres », de *celben* (ar.) « avoir une éruption aux lèvres (chèvre, chameau) » (B : 537).
- 1362.Deghaimi** : forme diminutive signifiant : « nasillard » de *adyem* (ar.) « qui parle par le nez, d’une voix nasillarde » (kz, 1 : 709), ► ou « noiraud » de *adyem* (adj. ar.) « noir sans aucune tache blanche (cheval) » (B : 338).
- 1363.Dahi** : de *dähî* (adj. ar.) « occupé, absorbé. Avisé, rusé » (B : 350).
- 1364.Dahli**, « qui oublie, négligeant », de *dhel* (ar.) « oublier, négliger, ne pas songer à une chose ayant l’esprit occupé d’une autre. S’éteindre (souvenir) » (B : 363), ► ou sobriquet pour dire « aux grands pieds » de *adaḥil* (M.C) « plante des pieds, sabot (animal) » (M.T : 60).
- 1365.Dahni**, « qui a l’esprit vif, qui fait attention », de *ddhen* (k.) « intelligence, esprit, attention » (D : 135), ► ou « qui vend les matières grasses (surtout le beurre) » ou

---

<sup>641</sup> C’est aussi le symbole de la sagesse.

« peintre » de *dhen* (ar., k.) « enduire, oindre, faire des onctions, frictionner, frotter d'une matière grasse. Graisser, huiler. Beurrer. Peindre (Tun.) » (B : 350).

**1366.Darani**, « courtaud », de *adern* (pl. *iderran*) (M.C) « gland (fruit du chêne). (par extension) Individu de petite taille, courtaud » (M.T : 74), ► ou « marchand d'andrinople » de *derna* (ar.) « andrinople »<sup>642</sup> ; *drin* « *Stepa barbata* (plante). *Aristida pungens* (graminée des sables) » (B : 333).

**1367.Debabi**<sup>643</sup>, « conducteur d'animaux », de *debbab* (ar.) « choyer une bête. Conduire une bête avec ménagement, la ménager » (B : 321).

**1368.Derradji**, « qui va doucement, graduellement ; qui ménage (ses créditeurs) ; conducteur patient de bêtes », de *derreğ* (ar.) « traîner, patienter, attendre. Donner, accorder un délai. Donner du temps. Graduer. Temporiser. Conduire tout doucement une bête. Ménager une bête » (B : 329), ► « c'est une variété de danse » ou du kabyle *aderraği* qui est également un nom de métier, qui n'est pas bien identifier, peut être, meunier ? (M. A-Z : 511).

**1369.Djaiidi**, « homme du peuple », de *ğueaydiy* (ar.) « homme du peuple », ► ou « frisé, au cheveux crépus » de *ğaeuda* (ar.) « être crépu, friser naturellement (se dit des cheveux), présenter une surface inégale par la grande quantité des os et des muscles » (kz, 1 : 299), ► ou du nom de plante *ğeida* « marrube du désert, lavande dentée » (cf. *Adjaoud*).

**1370.Djali** : de *ğall* (adj. ar.) « grand, illustre, majestueux » (B : 149).

**1371.Djaouani**, « merlier », de *ğeewen* (ar. dial.) « merle (Maroc) », ► ou « mou, flasque » de *mğeewen* (adj. ar.) « mou, sans énergie (Tunisie) » (B : 147), ► ou du kabyle *ajewwani* « sirocco ; vent chaud du sud ».

**1372.Djaouzi**<sup>644</sup>, « facilitant, tolérant », de *ğäwez* (ar.) « dépasser, outrepasser. Excuser, pardonner » (B : 167).

**1373.Djaradi**<sup>645</sup>: du kabyle *ajrad* (sing. coll.) « criquets, sauterelles », et signifierait « qui prennent tout sur leur passage ».

---

<sup>642</sup> Il peut même signifier : « sans valeur, valeur insignifiante », en relation avec la valeur de cette étoffe.

<sup>643</sup> Ou de *dbāb* (ar.) « scion de la ligne à pêcher » (B : 362), ► ou de *dbab* (ar. dial.) « nuages, brume ».

<sup>644</sup> Ou kabyle : « nourriture qui accompagne le pain pour le faire passer facilement » de *ğewwez* « admettre, faire confiance. Faire passer, faire descendre (la nourriture) plus facilement » (D : 383).

- 1374.Djaroudi**, « de la famille *Djerroud* », de *eeğrüd* (ar.) « blé ou orge dont les épis sont bas et clairsemés et ne valent pas la peine d'être moissonnés » (B : 634), ► avec un sens très proche, il y a dans le kabyle le mot *aeēğrud* « terrain inculte, qui ne donne pas de récolte ».
- 1375.Djemadi** : du nom des mois lunaires *ğumada al awal*, et *ğoumada al tani* (le premier et le second *ğumada*) correspondants aux 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> mois de l'année musulmane (B-S : 56).
- 1376.Djenahi**, « ailé », de *ğnaḥ* (ar.) « aile », ► ou « penché, incliné », « injuste, qui juge ou partage en ayant un penchant vers l'une des parties » de *ğneh* (ar.) « pencher, s'incliner, être porter à. Désirer, incliner vers. Avoir du penchant pour quelque chose » (B : 160).
- 1377.Djenai**<sup>646</sup> : à relire *ğnaḥi* « ailé » de *ğnaḥ* (ar.) « aile », ► ou « paradisiaque ; habitant de *Djenna* » de *ğenna* (ar.) « *Djenné* ou *Guenné* (ville du Soudan) » (B : 158) et « paradis, ciel ».
- 1378.Djendi** : de *ğundiy* (adj. ar.) « à large queue (mouton de l'est) », ► ou nom arabe : « « soldat, milicien, troupier » (B : 160).
- 1379.Djidi**<sup>647</sup> : du kabyle *lğid* (k.) « brave, courageux, héros. Sage, homme respectable » (D : 381), c'est un emprunt à l'arabe *ğuwwad* qui réfère à la noblesse d'origine militaire (cf. *Djouad*), ► il peut être un dérivé de *ğedd* (ar.) « énergie, effort, zèle. Sérieux, chose sérieuse » (B : 131) et signifier « sérieux, énergique ».
- 1380.Douffi**, « chauffé, tenu au chaud, bien couvert », de *deffä* (ar.) « adoucir, radoucir (le temps). tenir chaud (vêtement) » (B : 339), certainement pour désigner quelqu'un qui n'a pas connu de difficultés dans sa vie.
- 1381.Drai** (adj. ar.), « qui utilise la force », de *ddree* (k.) « bras. Coudée (environ 50 cm), avant bras. Force, vigueur, effort » (D : 159) et *dräe* (ar.) « bras, avant bras. (au fig.) Force, violence » (B : 363).

---

<sup>645</sup> Ou de l'arabe *ğarrad* « répartiteur », ► ou *ğarad* et *ğarada* « Gymnocarpon décandrum ou du désert » (B : 138).

<sup>646</sup> Ou « qui récolte, économe » de *jnu* (k.) « réaliser (quelque chose avec ses gains) », ► ou « banni, exilé, réfugié, émigré » de *ğanā* (ar.) « bannir, exiler. Expatrier. Etre banni. Se réfugier dans un pays ; s'expatrier, émigrer loin de. Ramasser des fruits, des fleurs » (B : 161).

<sup>647</sup> On peut même supposer une transcription approximative de *jeddi/ğeddi* (ar., k.) « grand père ».

**1382.Fedikhi** : du kabyle<sup>648</sup> *afeddix* « meurtrissure, contusion, blessure (par jet de pierre) » (D : 192).

**1383.Ferdi**<sup>649</sup>, « seul, solitaire », de *ferd* (ar.) « être seul, unique, isolé ; impair », ou du kabyle *aferdi* « (un bœuf) seul », par opposition à *ayug* « (un bœuf) d'une paire<sup>650</sup> ».

**1384.Fettali** : de la famille *Fettal* « qui roule le couscous » ou arabe « cordier » (cf. *Fettal*).

**1385.Foughali**, « grand », de *afyul* (k.) « grand, gros, bien bâti » (D : 213), mais dans la vallée de la *Soummam*, il a un sens contraire (sens que J.M.Dallet semble avoir remarqué mais sans l'expliquer, cf. D : 213), en général il désigne une tige vide, quand on l'utilise pour qualifier un être humain on dit : *d afyul* « il n'a aucune consistance, malgré sa carrure il n'a aucune force », il signifierait alors « sans consistance, sans aucune force », ► ou arabe : « monstrueux » de *fyül* « monstre, animal qui a une conformation contraire à l'ordre de la nature » (B : 756).

**1386.Ghazali**<sup>651</sup>, **Ghazeli**, **Ghazli**, **Ghezali**<sup>652</sup> : du nom *yazala* (ar.) « gazelle » et désignerait une femme « belle, svelte, élégante, gracieuse », ► mais comme dérivé verbal, *el yazal* désigne la galanterie et la passion amoureuse, comme il réfère à la poésie érotique d'où *Ghazaly* « érotique, galant, gracieux » (B-S : 160).

---

<sup>648</sup> En arabe algérien, on trouve le verbe *feddex* « blesser à la tête avec un instrument contondant, une pierre. Ecraser une tête, la casser et en sortir le cerveau » (B : 732).

<sup>649</sup> Ou patronymisation du prénom masculin *Farid* « seul, isolé, séparé des autres. Unique, incomparable, sans pareil » (B : 735).

<sup>650</sup> Les paysans kabyles entraînent les bœufs, deux à deux, pour labourer les champs, une paire est dite *tayuga*, un bœuf de la paire est dit *ayug*. Mais il y a des pauvres qui ne se permettent pas une paire, alors ils en possèdent un bœuf unique et il est alors dit *aferdi*. Ce nom pourrait être un sobriquet pour désigner l'un des possesseurs d'un *aferdi*, qui est, certainement, assez riche pour se permettre une paire.

<sup>651</sup> « Un homme illustre de ce nom : *Abou Hamid Muhammad Al Ghazali* (1058-1111, soufi iranien toujours très renommé, a écrit en particulier "le livre de l'amour de Dieu". Il enseignait à Bagdad. Son oeuvre théologique implante le soufisme dans l'islam sunnite. Il accoutuma aussi les esprits à accepter les méthodes spirituelles qui utilisent la musique et la danse. Son frère *Ahmad Ghazali*, est une des premières grandes figures du soufisme. Mort en 1226 » (B-S : 160).

<sup>652</sup> Cette forme est le nom d'agent du verbe kabyle *γzel* « serrer, visser. Boucher hermétiquement. Tenir sévèrement. Rosser » (D : 636).

- 1387.Ghili**<sup>653</sup>, « revenu, récolte, bien, richesse », de *γella* (ar.) « produits, revenus, fruits. Usufruit. Récolte de fruit. Cultures (autres que céréales). Fruits. Production d'un pays », ► ou « qui est enchaîné » de *γell* (ar.) « enchaîner, charger de fer. Tromper, frauder » ; (B : 711).
- 1388.Ghouanemi, Ghaouenemi, Ghoualmi** « qui fait du butin ; jouisseur » (cf. *Ghanem*).
- 1389.Ghouli** : de *γül* (ar., k.) « ogre. Colosse, géant. Animal, homme gigantesque » (B : 720).
- 1390.Gouffi** : du prénom *Gouffa* formé sur le nom commun *tagffut* « plant ; pied de fève, d'arbre » (K. N-Z : 51), ► ou un individu du village *Igufaf* « nom d'un village des *At Yehya* » (D : 252), ► ou *ggufi/ggufy* (du verbe *ggafy* du M.C) « longer, aller le long de... ; escalader, monter ; grimper » (M.T : 148).
- 1391.Gouiri**, « en cercle. Cintré, courbé », de *gewwer* (ar.) « ceindre, enceindre, cerner, entourer, environner, embrasser. Se former en cercle. Mettre en cercle. Couper en cercle. Creuser en rond autour d'une plante pour l'enlever avec sa racine. Faire un trou en rond ou en cuvette dans quelque chose. Se fendre, se gercer, mais en rond (terrasse). Trouver en cherchant. Chercher à trouver » (B : 835).
- 1392.Guerri** : du kabyle *gg<sup>o</sup>er* « donner un coup sur la tête. Ecraser un pou avec les deux pouces sur la tête de quelqu'un » (D : 267), ► ou *eg<sup>o</sup>ri* « rester en arrière » (D : 268), ► ou « vindicatif, rancunier » de *gri* « être vindicatif, rancunier » (D : 278), ► ou de l'arabe *γerrī* « crépir, enduire avec du bousillage. Bousiller une aire. Coller » (B : 706), ► ou impératif 3<sup>e</sup> personne du masc. sing. du verbe *qerr* (ar.) « avouer, reconnaître (un délit) ».
- 1393.Hachani**<sup>654</sup>, « qui s'occupe de l'entretien des palmerais » (dans la région chaouie) ou « habitant d'un palmier sauvage », de *ħeccäna* (ar.) « palmier sauvage, palmier abandonné » (B : 207).
- 1394.Haddadi** : de *ħaddad* « forgeron ».

---

<sup>653</sup> Cette racine se retrouve dans le kabyle *γil* « penser, croire, conjecturer » (D : 607)

<sup>654</sup> Ou « qui reçoit avec amabilité » de *hecca* (ar.) « recevoir avec amabilité, écouter, se pencher pour écouter », ► ou « indulgent » de *hcüc* (adj. ar. et k.) « friable. Mou, tendre. Facile, large, indulgent, affable, (homme) » (B : 1026).

- 1395.Haddari :** de *heddar* « qui parle beaucoup », déverbatif de *hder* (k.) « parler. Adresser la parole » (D : 288).
- 1396.Haddili** /hadili/, « qui a une lèvre pendante », ou « qui gémi », de *hādil* (ar.) « qui gémi, qui roucoule (ramier). Lâche et pendant (lèvre, etc.) » (kz, 2 : 1402) ; ►/hadili/, « qui a des épaules mal formées », de *hadil* (ar.) « qui a une épaule plus haute que l'autre », ►ou « injuste ; rusé, futé » de *hadila* (ar.) « se montrer injuste envers quelqu'un ; user de ruse, d'astuce, à l'égard de quelqu'un » (kz, 1 : 394).
- 1397.Hadibi, Haddibi,** « bossu », de *hdeb* (ar.) « être convexe, bombé » et *aḥdeb* (adj. ar.) « bossu » (B : 184).
- 1398.Hadidi, Haddidi :** *hadidiy* (adj. ar.) « gris de fer » ou « qui est fait avec du fer » de *hadid* « fer (métal). Fer à repasser. Fers, chaînes ».
- 1399.Hadjali** dériverait des prénoms féminins *Hağla* « la perdrix » et de son diminutif *Hağila* « la petite perdrix », relativement à cet oiseau qui symbolise la beauté féminine (belle, gracieuse et svelte, ayant une belle démarche, etc.), ou relativement à la marche d'une personne de *hağala* (ar.) « sautiller, avançait à cloche-pied » (B-S : 63) et signifierait « qui marche en sautillant », ►ou « qui marche avec difficulté » du kabyle *hejjel/heğğel* « entraver, mettre des entraves à une mouture pour la dresser à l'amble » (D : 313), ►il peut aussi signifier « veuf, qui n'a plus de conjoint » de *heğğal* (ar.) « pas marié, après l'avoir été ; qui n'est plus marié, veuf (homme) » (B : 1018).
- 1400.Hadri :** de *aḥdri* (k.) « précautionneux, qui fait attention », ►ou de *ḥedriy* (ar.) « habitant des villes, citadin, bourgeois ; de la ville, des villes. Epicier (tribus de l'Ouest) » (B : 212).
- 1401.Hamaili, Hammaili,** « qui assure la garantie », de *hamil* « garant, caution, répondant, fidéjusseur » (B : 241).
- 1402.Hamici :** patronyme de *hamis*<sup>655</sup> (ar.) « courageux, enthousiaste », ou nom d'agent signifiant « qui crée de l'enthousiasme ».
- 1403.Hamiti,** « sucré, doux ; affectueux » ou « fort, violent », patronymisation de *hamit* (ar.) « ferme, solide. Fort, violent (se dit de la colère). Très sucré » (kz, 1 : 488).

---

<sup>655</sup> Ou de *hamis* « ragoût de poulet ou de mouton très relevé (Ouest) » (B : 239).

- 1404.Hamri**<sup>656</sup>, **Hameri**, « rouge ; au teint frais et rouge », de *aḥemri* (k.) « rouge, carmin » (D : 326), et de *ḥmīra* (ar.) « le rouge, la couleur rouge, rougeur. Fraîcheur, fleur de teint, du visage » (B : 238).
- 1405.Hamsi**, **Hamaci**, **Hamaici**, « qui enthousiasme, qui encourage ; qui crée l'enthousiasme », de *hamas* « enthousiasme ».
- 1406.Hanachi** « à la manière d'un serpent, serpenté, malicieusement » ou « qui est de la famille *Hanache* ».
- 1407.Hanaili**, « de façon courbée », de *ḥanā* « arquer, courber, cambrer. Fléchir, plier, ployer » (B : 246).
- 1408.Hanaizi**, **Hannaizi**, « qui est une surcharge, une gêne, un fardeau », de *aḥnuz* (k.) « bourrelet de ceinture sur lequel se repose le fardeau porté sur le dos. Surcharge, gêne (au fig.) » (D : 329).
- 1409.Haouadi**, **Houadi** : du prénom masculin *Houd* /Hud/ (B : 1033), ► ou « qui descend » de *hewwed* (ar., k.) « descendre. Aller d'un endroit haut dans un bas, descendre, dévaler » (B : 1032).
- 1410.Hassaci**, « indiscret » de *aḥessas* (k.) « qui écoute indiscrètement ; indiscret » (D : 340-341), ► ou « sentimental » de *ḥess* (ar., k.) « sensation, sentiment, faculté de sentir, éprouver, sentir, perception des sensations » (B : 200).
- 1411.Hati**<sup>657</sup>, « narrateur » ou « brisé, écrasé ; dont l'honneur est brisé », de *hetta* (ar.) « raconter un conte très couramment et avec volubilité. Briser, broyer, écraser. Nuire à l'honneur, à la réputation de quelqu'un » (kz, 2 : 1385), ► ou « qui a une démarche remarquable (noble et rapide) » de *ḥatt* (ar.) « qui marche d'un pas large et rapide. Antique et noble. Quelque chose, un peu » (kz, 1 : 373), ► ou « menteur » de *hatta* (ar. cl.) « mentir, dire un mensonge » (kz, 2 : 1388).

---

<sup>656</sup> « L'appellation *le rouge*, peut avoir une explication sociologique. Au siècle dernier, Les "*Homri*", les "*rougeâtres*", étaient une caste de métis issus de l'union de Mozabites et des femmes noires. Ces métis, esclaves affranchis, ne pouvaient pas accéder aux hautes charges de la société. Leur nom décrivait sans doute la couleur de leur peau entre noire et basané » (B-S : 74).

<sup>657</sup> Cette forme peut être prise pour un nom ou pour un verbe à l'impératif troisième personne du masculin sing.

- 1412.Hatri**, « turbulent, agaçant », de *hter* (k.) « être turbulent, remuant, agaçant » (D : 294), ► ou « qui a des yeux malades » de *ḥatar* (ar.) « conjonctivite phlycténulaire » (B : 178).
- 1413.Himi**, « qui erre, vagabonde », de *hāyem* (adj. ar.) « errant. Vagabond. Fou de. Egaré, troublé » (B : 1036), ► ou *hemmi* (ar.) « qui est plein de soucis ».
- 1414.Hini**, « qui facilite, ne complique pas l'existence, prend la vie du bon côté ; aide, compréhensif, doux », de *heyen* (ar.) « apporter des facilités, faciliter » (B : 1036).
- 1415.Hitachi**, « vif, intelligent », de *ḥṭec* « être vif » (région de l'enquête), ► ou « qui tousse tout le temps » de *iḥṭec* (k.) « gros hoquet » (D : 345).
- 1416.Houri**<sup>658</sup> : c'est un être féminin (femme du paradis), toujours vierge et d'une beauté inouïe.
- 1417.Ikhedji**, « malformé », de *xuj* (k.) « avoir une partie molle et pas mure, qui n'est pas uniforme (se dit des pastèques et du melon) ».
- 1418.Ikni**, « de la famille *Iken* », de *iken* (k.) « jumeau » (D : 411).
- 1419.Ilekti** : toponyme signifiant « terrain limoneux » (A-Z M : 271), ► ou « qui est choyé » de *lluktu* (k.) « être choyé (bébé) » (D : 453).
- 1420.Imadali** : de *imeḍdal* « modérés, sages, équitables, équilibrés » (cf. *Adil*), ► ou « égaux, pareils, qui sont d'accord » de *mḗadal* (k.) « être égal, être d'accord » (D : 975), ► ou patronymisation du prénom masculin *Madel* « protecteur ou homme en bonne santé » de *del* (k.) « couvrir, protéger » ou *edel* (tou.) « garder, surveiller ; être bien portant » (K. N-Z : 77), ► ou forme plurielle de *amadāl* (M.C) « pente et versant d'une montagne » (Haddadou, 2004 : 358).
- 1421.Kachebi**, « accrocheur, qui attrape », de *keccēb* (k.) « attraper, prendre » (D : 392), ► ou de *aqeccabi* (k.) « grande tunique d'homme, en laine, à capuchon et manches courtes, généralement rayée, de couleur sombre » (D : 644).
- 1422.Kachi, Kechi** « rétrécis » (cf. *Kouch*).
- 1423.Kahli** « de couleur noire ; de la famille *Leghel*<sup>659</sup> ».

---

<sup>658</sup> « Les *Houris* sont des êtres divins du paradis musulman (nymphe, jeunes femmes, vierges) qui accueillent l' élu dans le paradis pour lui donner une forme de félicité associée au plaisir sans fin » (B-S : 77).

- 1424. Kantouri, Kentouri**, « court et gros », de *kunṭur* (ar.) « gros, épais et petit de taille. Gland du pénis » (kz, 2 : 933), ► ou un adverbe signifiant « bravement » de *gunṭar* (ar.) « brave, point d'appui de son entourage » (B : 832).
- 1425. Kaoumi**, « sectaire », de *qawm* (ar.) « peuple, peuplade, horde. Gens » (B : 840), ► ou de *kewm* (ar.) « monceau, tas. Meule de paille (Tun.) » (B : 884).
- 1426. Kasdi** : de *kassed* « qui a l'intention, disposé » (cf. *Kaced*).
- 1427. Kebatli**, « qui s'occupe du renforcement des manches », nom de métier de *qubṭäl* pl. *qbäṭel* (ar. dial.) « pièce servant à renforcer les manches du *kebbüt*<sup>660</sup> de Tlemcen aux coudes » (B : 774), ► ou « à la conduite indigne » de *xebtala* (ar.) « conduite sotte, qui fait faire des choses désagréables aux autres » (kz, 1 : 530).
- 1428. Kebbi** : de *qubbiy* (ar.) « qui a maigri à force de jeûnes, qui mortifie la chair par des jeûnes très sévères » (kz, 2 : 657).
- 1429. Kebbouchi, Kebouchi**, « de la famille *Kebbouche* », de *kebc* (ar.) « mouton ».
- 1430. Kemouci** : de *akemmus* (k.) « nouet, paquet noué » (D : 407).
- 1431. Kennoussi**, « balayeur », de *knes* (ar.) « balayer. Faire rafle » (B : 882), malgré l'existence de ce verbe, nous pensons que ce nom est une transcription selon la prononciation française de *Khenoussi* (cf. ce nom).
- 1432. Kerouchi** : du kabyle *akerruc* (k.) « broussaille de chaînes verts ; rejeton de chêne vert » (D : 416-417) et arabe *kerrüc* « chêne vert » (B : 858).
- 1433. Kessaci**, « de la famille *Kessas* », de *aksas*<sup>661</sup> (adj. k.) « qui ne tète plus et commence à brouter (agneau, chevreau). Frisé (agneau) ; crépu. Beau, jeune et joli » (D : 424).
- 1434. Kessali** : de *Kessal* « masseur (au bain maure) ».
- 1435. Kessili, Kecili**<sup>662</sup> « de la famille *Kessil* », *kessil* peut être rapproché du berbère *aksil*<sup>663</sup> « lion », ► ou de l'arabe *ksiyel* diminutif de *kassel/kassul* « fainéant, paresseux ».

<sup>659</sup> *Leghel* est un mot arabe signifiant « noir » mais utilisé comme prénom en Kabylie, il a son équivalent berbère en *Akli* « esclave », qui fait référence aussi bien à la couleur noire qu'à la condition sociale d'esclave.

<sup>660</sup> *Kebbüt* « cabon. Pardessus court à manches et à capuchon » (B : 849).

<sup>661</sup> Dans la région étudiée, *aksas* signifie « mouton qui broute bien ».

<sup>662</sup> Ou diminutif de *Kessal* « masseur (au bain maure) » (cf. *Kessal*).

- 1436.Kessiri, Keciri**, « de la famille *Kessir* », de l'adjectif *qšir* (ar.) « nain, de petite taille ».
- 1437.Khebati**, « de la famille *Khebat* », de *xebbät* (adj. ar.) « qui marche » (B : 265).
- 1438.Khebouchi**, « lacéré, qui est griffé ; qui griffe »<sup>664</sup>, du kabyle *xbec* « griffer ; égratigner » (D : 887) et arabe *xebbec* « égratigner, déchirer la peau, griffer. Herser » (B : 264).
- 1439.Khennoussi, Khenouci, Khennouci, Khenoussi, Khensi**<sup>665</sup>, « de la famille *Khennous* », de *xennüs* (ar.) « cochon de lait, petit cochon, goret. Marcassin » (B : 311), ► ou « saligaud » de *axunnis*<sup>666</sup> (k.) « matières fécales » (D : 904), en fait les deux acceptions ont en commun le sème « sale ».
- 1440.Kherouti**<sup>667</sup>, « difficile, méchant », de *xarüt* (ar.) « animal rétif qui arrache la bride des mains du cavalier. Femme méchante. Qui fait une bévue » (kz, 1 : 560).
- 1441.Khiati, Kiati** ; de *xiyyaṭ* « tailleur, qui coud » (B : 319).
- 1442.Khidri**<sup>668</sup> : de *Khider* « verdoyant ».
- 1443.Kouassi, Kouaci** : de *qewwas* qui est un nom de métier « qui fait les arcades », ► il peut aussi signifier « danseur de *kusa* » de *küsa* (ar.) « espèce de danse à mouvements lents, avec accompagnement de Tabila » (B : 884).
- 1444.Lachi**<sup>669</sup>, « vaurien, pourri, vil », de *tläcä* (ar.) « s'évanouir, disparaître, se réduire, être réduit à rien. S'avilir. Etre pourri » (B : 900).

---

<sup>663</sup> Ce nom est à l'origine du nom du village *Beni Ksila*, au bord de la mer à l'ouest de Béjaia.

<sup>664</sup> Dans le premier sens il désignerait « qui à une cicatrice », du second ce serait plutôt « qui montre ses griffes », donc quelqu'un de méchant.

<sup>665</sup> On peut également penser à *xennäs* (adj. ar.) « avare, avaricieux (Ouest) » (B : 311).

<sup>666</sup> Probablement un déverbatif de *xnunes* (k.) « se salir ».

<sup>667</sup> Ou « bon guide et connaisseur » de *xarita* (ar.) « être guide habile et connaissant bien le chemin » (kz, 1 : 554).

<sup>668</sup> « Il faut savoir aussi que dans la tradition musulmane, "*al Khidr*", le verdoyant désigne un mystérieux serviteur qui fut l'initiateur de Moïse (Coran 18, 66-82), reconnu aussi comme le prophète Elie qui doit revenir au dernier jour » (B-S : 79).

<sup>669</sup> Comme toponyme se sera un lieu où pousse le sumac de *lacc* (ar.) « sumac à cinq folioles » (B : 900).

**1445.Lahdiri**<sup>670</sup>, « précautionneux, qui prend soins des autres ; méfiant », du kabyle *leḥder* « soin, attention » (D : 307) et arabe *ḥder* « prendre ses précautions ; prendre garde, se garder de, éviter. Surveiller » (B : 185).

**1446.Lalouci**<sup>671</sup> : à lire *leerusi*, « le fiancé, le nouveau marié, nouvel époux » de *erus* (ar.) « fiancé, accordé la veille de ses noces ; nouvel époux » (B : 643) et du prénom masculin *Arous*.

**1447.Laouadi** : de *Aouad* /*εewwad*/ (ar.) « homme chargé dans les mosquées et zaouïas extérieures de faire rentrer les redevances en grains dues à l'établissement. Nom propre masculin » (B : 689).

**1448.Laoui**, « résistant, endurci, aguerri », de *läwi* (ar.) « supporter, endurer la faim, le froid etc. s'endurcir à la fatigue. Endurcir, aguerir. Soigner » (B : 914), ► ou « courbé » de *lawä* (ar.) « entortiller, enrouler. Tordre. Courber. Se détourner, tourner, faire un détour » (B : 913).

**1449.**Pour ne pas prononcer le mot *leḡnun*<sup>672</sup>, « génies malfaisants », qui est interdit dans certaines circonstances, en tout cas toujours mal vu, on utilise l'expression *At Leeraḍ* de *ereḍ* « inviter » et signifierait « les invités (malgré nous), ceux qui se sont/font invités », **Laradi**<sup>673</sup> pourrait alors avoir les deux acceptions : « génie malfaisant », ou « qui s'invite, qui n'est pas désiré » ; ► il peut provenir de *εerräḍ* (ar.) « vieux mâle de gazelle qui veille au troupeau » (B : 645).

**1450.Larfi**<sup>674</sup> : de *learef* « le connaisseur, l'expert » (cf. *Laref*).

---

<sup>670</sup> Ou « descente. Calade. Déclivité, penchant, pente » de *ḥder* (ar.) « descendre, aller en pente, s'abaisser (terrain) » (B : 185).

<sup>671</sup> Le berbère connaît le terme *aεarus*, *abeεarus* « escargot ».

<sup>672</sup> Ce terme n'est pas bien à prononcé, surtout en présence de nourriture, et il est carrément interdit en présence d'un nouveau né.

<sup>673</sup> Il peut avoir les sens de : « qui est large, fort » de *εerḍ* (ar.) « largeur », ► ou « homme d'honneur » de *εird* (ar.) « honneur, réputation ; renommée, distinction, considération, dignité personnelle » (B : 644).

<sup>674</sup> Ou de *εurfiy* (adj. ar.) « coutumier, conforme au droit coutumier, conforme à l'usage » (B : 647).

- 1451.Lasmi** « préservé, protégé (contre le pêché) » ; **Lassami** « qui se préserve du pêché », patronymisation du prénom *Acem* /*Easem*/ (ar.) « qui évite avec soin toutes les occasions de pêcher » (B : 658).
- 1452.Lassafri** /*leəşafri*/, « oiselier ou oiseleur », de *eşäfer* pluriel de *eşfür* (ar.) « cheville d'instrument à cordes. Cheville de portemanteau. Oiseau, passereau », ► ou « moustachus » de *eşäfer* (ar. dial.) « moustache (Maroc) » (B : 658).
- 1453.Latbi** /*leatbi*/, « handicapé », de *eateb* « handicap, panne », ► ou « qui fait des reproches, qui réprimande, intolérant » de *eteb*, *eäteb* « faire, adresser des reproches, réprimander, blâmer » (B : 632) (cf. *Atoub*), ► ou de *leetba* (k.) « seuil de la porte ; montée, terrain en pente ».
- 1454.Latri** : de l'adjectif *el eiṭriy* (ar.) « aromatique, parfumé », et peut-être aussi nom de métier et désignerait « marchand de parfums ».
- 1455.Louasli**<sup>675</sup>, « ami intime ; proche parent », de *wäşel* (ar.) « être joint, uni à quelqu'un par l'amitié. S'attacher à quelqu'un. Aller voir, fréquenter quelqu'un » (B : 1060).
- 1456.Loucheni** « qui a les caractéristiques d'un chacal<sup>676</sup> ».
- 1457.Loudahi** /*lewdahi*/ : peut être un nom de métier signifiant « qui s'occupe de dessuinter la laine » de *weddeḥ* (ar.) « dessuinter la laine » (B : 1050), ► ou désigner « qui aime à manger les bonnes choses » de *lwedḥa* (ar.) « saveur, bon goût » (D : 851)
- 1458.Loutani, Louttani**, « le nationaliste », de *waṭaniy* (adj. ar.) « du pays, de l'endroit, du cru, du territoire, du terroir » (B : 1064), ► ou « adorateur des idoles, qui idolâtre » de *waṭen* (ar.) « idole » (B : 1034).
- 1459.Madaci**, ce nom peut être un sobriquet : « qui traîne ses chaussures », ou un nom de métier : « fabricant de sorte de chaussure » de *tamdasin*<sup>677</sup> (ar.) « savates ».

---

<sup>675</sup> On retrouve la même signification dans le nom *wesla* (ar.) « jonction, réunion. Intimité, amitié, affection, liaison » (B : 1061).

<sup>676</sup> La caractéristique principale attribuée au chacal est la ruse.

<sup>677</sup> Ce mot est utilisé pour désigner des chaussures mais avec une valeur péjorative, il est attesté en arabe algérien avec un sens différent *mdäsa* « sabot en bois garnis d'argent qu'on met aux nouvelles mariées » (B : 925).

- 1460. Madadi** « de couleur violette » de *amidadi* (adj. k.) « violet clair (couleur) » (D : 486),  
 ► ou « secouriste, qui aide, qui prête assistance » de *amedda* (ar.) « soutenir, secourir, aider, assister (Dieu). Accorder la faveur. Protéger, appuyer » (B : 923).
- 1461. Madji**<sup>678</sup>, « errant, qui flâne », de *mäğ* (ar. dial.) « errer, flâner (Ouest) » (B : 952), ► ou « sot, bête » de *ma'ğ* (ar.) « trouble, agitation. Combat. Sot, bête » (kz, 2 : 1052).
- 1462. Madoui** /meɖwiy/ (ar.) « brillant, qui éclaire, qui jette une clarté sur les objets d'alentour » (kz, 2 : 45), ► ou, peut-être, à relire *Mehdaoui* (cf. *Mehdi* « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté »).
- 1463. Magri**, « doux, mielleux », de *mγerriy* (adj. ar.) « plein de miel (rayon) » (B : 701),  
 ► ou « ocre rouge » de *mγra* (ar.) « ocre rouge. Terre de Sinope » (B : 939), ► ou « il est abusé » forme passive de *γerra* (ar.) « abuser de, tromper. Abuser de la confiance de. Faire, en faire accroire. Egayer, éblouir, faire illusion. Décevoir. Roucouler (pigeon). Poindre » (B : 701)
- 1464. Maidi** : de *Mayda*<sup>679</sup> forme populaire de l'arabe classique *maïda* « une table abondante », ► ou « d'une assemblée, d'un groupe » de *mīēād* (ar.) « groupe de dix personnes et au-dessus. Assemblée, réunion, cercle, comité, société. Conseil, conférence » (B : 1065).
- 1465. Mamouri** : de *meēmür* (p.p. ar.) « habité, peuplé, cultivé (pays). Fréquenté, visité (lieu). Celui qu'on visité » (B : 680) et « qui à eu des héritiers, qui a enfanté », ► ou de *ma'mür* (ar.) « commandé, ordonné, prescrit. Qui a reçu des ordres, à qui on a ordonné de » (B : 18).
- 1466. Maouchi** : de *Amaouche* /ameuc/ (k.) « chétif ».
- 1467. Massari** est la forme patronymique de *Messar* (adj. ar.) « qui fait à la perfection » (B : 933).

---

<sup>678</sup> S'agirait-il de *Madjid* amputé de son *d* final ?

<sup>679</sup> « C'est un prénom composé sur le titre de la 5<sup>e</sup> sourate que l'on traduit par "la Table Garnie", ou servie, ou pourvue ; titre bien mystérieux, et encore plus attribué à un prénom. Il se comprend facilement si l'on n'oublie pas que les chrétiens étaient présents à l'époque du prophète et autour de lui, et avec la pratique essentielle du christianisme, la messe ou "eucharistie", rassemblement autour de la table (*Maïda*), souvenir du jour où Jésus prend son dernier repas avec ses apôtres » (B-S : 200).

- 1468.Mdaoui**<sup>680</sup>, « soigné, guéri » ou, avec une valeur transitive, « soignant », de *dāwā* (ar.) « apporter remède. Soigner. Médicamenter, traiter. Panser une plaie. Remédier » (B : 359).
- 1469.Mechiki**<sup>681</sup>, « aisé, riche, opulent », de *meck* (ar.) « grande outre en peau de boeuf, carrée, pour porter l'eau à dos de chameau ou de mulet, l'animal en porte deux, une de chaque côté. Abondance (au fig.) » (B : 935).
- 1470.Meghari**<sup>682</sup> /myerriy/, « abusé, trompé ; corrompu », de *γerra* (ar.) « abuser de, tromper. Abuser de la confiance de. Egayer, éblouir, faire illusion » (B : 701), ► ou patronymisation de *amyar* « vieux, vieillard, sage, chef, beau père ».
- 1471.Mahbli, Mehabli**, « fous », pluriel de *mehbül* (adj. ar.) « fou, insensé, en démente, aliéné, fol. Fou, extravagant » (B : 1017).
- 1472.Meddouri, Maddouri, Madouri, Medouri** : de *meddur* (k.) « vivant ».
- 1473.Mehadi, Mehaddi**, « dompteur ; pacificateur », de *mehhed* (ar.) « étendre à plat. Soumettre, dompter. Pacifier, calmer, arranger » (B : 950), ► ou de *Mehdi* « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».
- 1474.Mehalbi, Mehalebi**, « du noyau de cerise », de *mehleb* (s. coll. ar.) « amandes de, noyau de cerises (Tun.) » (B : 230) ; **Mohellebi, Mohellibi** /muħallabiy/ « espèce de crème faite avec de la farine de riz, du lait et du sucre » (B : 231) ; **Mohlibi** « de l'euphorbe » de *mohliba* (ar.) « euphorbe, gomme d'euphorbe, *euphorbia resinifera* » (B : 231). ► Cependant nous pensons qu'il serait plus judicieux de penser soit au verbe *ħleb* (ar.) « traire. Pressurer quelqu'un » (B : 230) et donc avoir le sens de « pressureur » ou le nom de métier « qui s'occupe de traire », ► ou au verbe *hleb* (ar.) « couper les crins, la crinière d'un cheval, le raser » (B : 1027) et avoir le sens de « rasé » ou « qui coupe les crins des chevaux ».

---

<sup>680</sup> Ou « bruyant, bourdonnant » de *dawā* (ar.) « bavarder, babiller, caqueter, causer, cailleter, dégoiser. Parler. Donner de l'écho. Bourdonner », ► ou « qui fait fuir, qui fait peur » de *dāwiy* (adj. ar.) « effarouché, en fuite, échappé » (B : 359).

<sup>681</sup> Ou « qui est plein de boutons » de *macegg* (s. coll., ar.) « crevasses aux mains et aux pieds, entre les cuisses » (B : 532).

<sup>682</sup> Ou *myerriy* (ar.) « qui corromps, qui trompe », ► ou *myerriy* (adj. ar.) « plein de miel (rayon) » (B : 701).

**1475. Mehteli, Mahtelli**, « don, présent (de Dieu) », de *hetl* (ar.) « rebut. Ressemblance. Don, présent » (kz, 1 : 375), ► ou « beau, éclatant » de *htella* (ar.) « briller, avoir de l'éclat » (B : 1027).

**1476. Mekhazni**, « propriétaire ou ouvrier d'un *mexzen* » ou « qui fait partie de cette institution dite *Mekhzen*, c'est-à-dire de l'administration », de *mexzen* (ar. dial.) « magasin, cellier. Dépôt, entrepôt. Grenier. Ecurie. Makhezen, administration, gouvernement, Etats, les gouvernants », après la colonisation il a connu une extension de sens, d'où *mxäzniy* (n. sing.) « mekhazni, cavalier arabe, attaché à l'administration », et (adj.) « politique, diplomate, rusé, fin, retors » (B : 281), en kabyle il connaît une autre acception, *amxazni* « qui est bien sage (ne bouge ni ne parle) », se dit surtout d'un enfant qui n'est pas turbulent.

**1477. Meklati**, « chauve », de *qleṭ/qelleṭ* (ar.) « arracher la laine d'une peau de mouton » (B : 825), ► ou « mal élevé » de *akleṭ* (adj. ar.) « grossier, mal élevé » (B : 875), ► ou *mqelleṭ* « qui est attaché, entravé », verbalisation du substantif *taqlaṭ* (k.) « licol ; collier pour les animaux » (D : 662), ► comme on peut le segmenter en : *mm-eqlaṭ* (k.) « celle qui est au collier<sup>683</sup> ».

**1478. Merabti**, « de la famille *Merabet* », de *amrabeṭ* (k.) « marabout » (D : 702).

**1479. Merikhi, Marikhi**, « sot, stupide » ou « martien, de la planète Mars. Né sous la mauvaise étoile, mal chanceux », de *merrix* (ar.) « qui fait un grand usage d'huile ou d'autres onguents pour s'en frotter le corps. Doux, tendre, mou (bois). Flèche très longue garnie de quatre ailes ou rangées de plumes, et qui va très loin. Sot, stupide, imbécile. La planète Mars, qui préside au cinquième ciel (astre défavorable) » (kz, 2 : 1088).

**1480. Mermouri, Marmouri**, « marbrier », c'est un nom de métier de *mermer* (ar.) « marbre de couleur » (B : 930), ► ou de *amermur*, dérivé expressif de *tamurt* (k.) « pays ; terre (propriété) », ► ou à rapprocher des tribus marmarides de l'occupation romaine ? il y a encore une grosse portion *Oulad Marmouri* dans les tribus des *M'hamed*, nomades de la frontière tripolitaine (*Djebel Nefoussa*) » (Marty, 1936 in O.Y : 447).

---

<sup>683</sup> Dans ce cas, *aqlaṭ* désignera un grand collier en or.

- 1481.Meski, Miski**, « doux, serviable » pour le kabyle ou « ce qu'il y a de meilleur, la crème » pour l'arabe, de *lmesk* « musc » (D : 522 ; B : 934).
- 1482.Mesmoudi, Messmoudi**<sup>684</sup>, « le chauve », de *samada* (ar.) « épiler (la tête). Porter des cheveux postiches » (Kz, 1 : 1136), ► ou « haut, grand, fier », ► ou « qui est triste », ► ou « qui est gai, amusant », ► ou « sérieux, pointilleux, qui travaille avec minutie », il serait formé sur le terme arabe *samada*, qui est très polysémique : « Etre haut, grand, se dresser. Lever la tête et la porter haute par fierté. Etre triste. Rester interdit. Jouer avec quelque chose, s'amuser de quelque chose. Amuser, divertir quelqu'un par le chant. Chanter. S'occuper sérieusement de quelque chose, donner tous ses soins à quelque chose. Tendre tous ses nerfs, employer toutes ses forces en marchant. », (kz, 1 : 1136).
- 1483.Messafri, Moussafri, Mousafri** : de *amsafer* (k.) « voyageur ». ► Ou de *mesfär* (adj. ar.) « pâle, blême, blafard » (B : 571).
- 1484.Messalti**, « voleur, qui dépouille, dévalise. Qui cure les silos. Qui assoupli le jonc », c'est la forme active de *meslüt* (p.p. ar.) « egrappé. Dépouillé, dévalisé. Curé (silo). Assoupli (jonc) » (B : 484).
- 1485.Messamri, Messameri**, « cloutier », de *mesmär* « Clou. Boulon. Dents métalliques du tendeur dans le métier à tisser. Cheville en métal. Clou, furoncle. Enclouure » (B : 492).
- 1486.Mezouaghi**, « rougeâtre », un adjectif du verbe d'état kabyle *izwiȳ* « être rouge ; rougir. Etre rose, rosir. Etre brun ; brunir » (D : 961), mais ce patronyme est certainement formé sur le nom du village *Imezouegh*, qui serait lui même en relation avec la couleur rougeâtre de la terre.
- 1487.Mezouari, Mezouarri** : de *mezwar* « *mezouar*, ancien chef de la police des mauvais lieux. Chef ou surintendant des *Chorfas* (Maroc). Aîné des enfants » (B : 447), dérivé du verbe kabyle *zwir* « devancer, être premier ».
- 1488.Moali** : de *mwäl* (adj.) « connaisseur en bestiaux », ► ou « qui chante le *mwäl* » de *mwäl* (ar.) « couplet chanté par un chanteur seul (Tun.) ; syn. *Qšida* et *šyäh* » (B : 953), ► ou « effrayant, qui fait peur » de *häl* (ar.) « alarmer, effrayer, faire peur » (B : 1033).
- 1489.Moualdi** : de *Moualed*<sup>685</sup> « nouveaux-nés, naissances ».

<sup>684</sup> Ou du kabyle *amesmoud* « type de fourmi ailée ».

<sup>685</sup> Ce patronyme a la forme d'un ethnique arabe formé sur le prénom *Mouloud*.

- 1490. Moualfi, Moulfi**, « accoutumé, habitué », de *mwälef* (p.p. ar.) « accoutumé, habitué, fait, aguerri, exercé, façonné, familiarisé à. Coutumier » (B : 1079).
- 1491. Mouassi, Mouaci, Mouici** : /mwäsiy/ « conciliant, conciliateur ; consolant », de *wäsä* (ar.) « accommoder, arranger un différent, réconcilier, accorder, mettre d'accord, concilier. Avoir des égards pour quelqu'un, le ménager. Consoler. Egaliser » (B : 1058), ► ou /mwessiy/ (p.p. ar.) « recommandé (homme, chose). Commandé. A qui on a fait une recommandation. Dégourdi, rusé, malin » (B : 1062).
- 1492. Moudjoubi** : de *muweğğeb* (ar.) « arbitre » ; ► ou *müğeb* (ar.) « cause, motif, raison. Occasion, cas. Devoir, obligation, nécessité. Cas obligatoire, ce qui oblige. But, objet (d'une lettre). Formalité. Considérants d'un jugement » (B : 1041).
- 1493. Mouketfi, Mouktfi, Moktefi**, « garrotté, lié. Entravé, enchaîné », de *kettef* (ar.) « garrotter, lier. Lier les mains derrière le dos. Entraver les chevaux des pieds de devant. Croiser les bras. Croiser les mains sur la poitrine dans une attitude respectueuse » (B : 851).
- 1494. Moukhbi, Mokhbi, Mokhebi** : de *mxebbiy* (p.p. ar.) « caché, célé. Conservé, mis en réserve, de côté, serré, enfermé, renfermé. Gardé, réservé » (B : 266).
- 1495. Mouloudji** (ar.) « qui est déshérité par le procédé dit *tewliğ* » (cf. *Mouloudj*).
- 1496. Moulti**<sup>686</sup> : terme de l'ar. dial. signifiant « hypocrite » (OY : 363), ► ou « occupé (par les affaires) » de *läti* (adj. ar.) « affairé, occupé, en train de » (B : 892).
- 1497. Mouri**, « marqué d'une cicatrice, marqué », de *mewwer* (ar.) « marquer d'une marque. Laisser la marque, contusionner (coup). Marquer d'une cicatrice », ► ou « violacé, de couleur violette » de *mür* (ar.) « violet » (B : 952).
- 1498. Moussouni** : de *muşawn* (ar.) « gardé, protégé (par Dieu) » de *şan* (ar.) « protéger, conserver, garder, préserver. Garder (un jardin, une vigne ; Tun.) » (B : 582), ► ou *musenni* « aiguisé, affûté » de *senna* (ar.) « aiguiser, repasser, affiler, affûter, émoudre » (B : 495).
- 1499. Mouterfi**, « écarté, isolé », de *mterref* (p.p. ar.) « qui a les extrémités lavées (cheval). Qui se tient seul dans un coin, écarté » (B : 604)

---

<sup>686</sup> Ou « échaudé » de *mleṭ* (ar.) « échauder, tremper dans l'eau bouillante, ébouillanter » (B : 943), ► ou « qui monte le cheval sans selle » de *mellet* (ar.) « monter, galoper à poil » (B : 944).

**1500.Moutfi, Moutefi**, « qui calme, apaisant », de *atfa* « éteindre. Apaiser, calmer (une personne irritée). Amortir, éteindre (une dette, une rente) » (B : 607).

**1501.Nenni**<sup>687</sup> : de *nenna* (du turc *ninah*) « femme de l'oncle paternel, tante. Grand-mère (Ouest) » (B : 1004).

**1502.Noumi**, « en dormant, en rêvant ; du sommeil, onirique », de *nam* (ar.) « dormir, être endormi, reposer. Rêver, songer, voir en songe » et *nīm* « Sommeil, dormir » (B : 1011).

**1503.Ouanoughi, Ouenoughi, Ounnoughi, Ounoughi**, « d'un teint non clair », de *awinay* (k.) « d'une couleur imprécise : marron, brun, bleu, vert... »<sup>688</sup> (D : 867).

**1504.Ouari**<sup>689</sup>, « du lion », ce patronyme est formé du nom berbère *ar*, « lion », à l'état d'annexion et du schème de filiation arabe *i*.

**1505.Ouddai** : /weddæi/ « qui s'occupe des dépôts, gérant d'un lieu où l'on fait des dépôts<sup>690</sup> » de *wedde* (ar.) « confier un dépôt. Consigner, déposer, faire le dépôt de, donner en dépôt » (B : 1049), ► ou du mot kabyle *awdiε* « enfant né après la mort de son père » (attesté à *Akfadou*).

**1506.Ourari** : de *urar* (k.) « jeu. Danse, fête avec danses (qui se prolonge souvent la nuit) » (D : 695).

**1507.Oussali**<sup>691</sup> : de *wessal* (ar.) « quémendeur, demandeur ; mendiant ».

**1508.Radi**<sup>692</sup> (ar.) « content, satisfait ».

---

<sup>687</sup> Ou *nani*, « gémi, crie », impératif 3<sup>e</sup> personne du singulier du verbe *nān* (ar.) « gémir, geindre (Maroc), se plaindre » (B : 1015), ou patronymisation du terme appartenant au langage enfantin *nenni* (ar.) « joujou, feu, astre » (B : 1004).

<sup>688</sup> Ou « qui aime les rixes, chamaillard » de *nmay* (k.) « combattre, se battre ; discuter ; se disputer ; faire des reproches véhéments » (D : 567).

<sup>689</sup> Ou « partial, qui n'est pas droit, injuste » de *wara* (ar.) « faire acception de personnes, être partial, avoir de la préférence pour » (B : 1053).

<sup>690</sup> Dans les villes, il y avait des endroits gardés, aménagés spécialement pour que les visiteurs y laisse leurs dépôts en toute sécurité, en générale une bête de somme avec sa charge, surtout les jours du marcher.

<sup>691</sup> Ou de *wεsla* (ar.) « rallonge, pièce rapportée. Manche de la charrue, timon. Jonction, réunion. Intimité, amitié, affection, liaison » (B : 1061).

- 1509.Radjimi**, « qui est lapidé », de *ṛjem* (ar., k.) « lapider ; jeter des pierres » (B : 386), ce nom est, normalement, un qualificatif de Satan, mais avec un *a* long, on aura une valeur active et signifierait « qui lapide (Satan), qui jette des pierres sur Satan ».
- 1510.Rafai**, « de la famille *Rafaa* », de *rafīe* (adj. ar.) « élevé en rang. Haut, élevé, sublime, auguste, illustre. Fin (de qualité) » (B : 405).
- 1511.Rahli** : de *Rahal* « grand voyageur » (M.H : 291), ou « ambulat. Errant » de *rḥel* (ar.) « lever le camp, décamper. Changer de demeure, de campement, de lieu ; déloger, déménager, partir. Se transporter » (B : 387).
- 1512.Ramani**, « grenat », de *ṛemman*<sup>693</sup> (s. coll.) « grenade (fruit). Grenadier » (D : 727), ou « de grenade, appartenant à la grenade. Grenat, *Pierre précieuse*. » (kz, 1 : 929).
- 1513.Ramouli**, « à la façon d'un taureau », de *aramul* (k.) « taureau ; taurillon. Gros ; massif ; grossier » (D : 727).
- 1514.Ranebi, Rambī** : de *ranbiy* (adj. ar.) « isabelle clair, robe du chameau », ou « aux oreilles dressées », de *renneb* (ar.) « dresser les oreilles, l'une en avant et l'autre en arrière, à la façon du lièvre, dresser les oreilles (Est algérien) » (B : 415).
- 1515.Rasdi**, « guetteur », de *rāṣed* (ar.) « guetter, observer. Observer les astres », ► ou appartenant/adepte de la musique *Reusd* de *reṣd* (ar.) « mode de musique arabe » (B : 399).
- 1516.Razi**, « qui cause du dommage, du tort, mauvaise personne », de *razā* (ar.) « causer du dommage, du tort. Frapper dans (Dieu) », ► ou masculinisation du prénom féminin *Razia* (ar.) « malheur, calamité, ruine » (B : 395), ► à moins que ce ne soit carrément une mauvaise transcription de *ḡazi* (ar.) « le conquérant » (cf. *Ghazi*), ou selon Schimmelle (1998 : 21) « originaire de la ville iranienne de *Rayy* ».
- 1517.Renai**, « qui vibre, sonne »<sup>694</sup>, de *renn* (ar.) « vibrer. Gronder (chien) » (B : 415).

---

<sup>692</sup>Parmi les personnages célèbres « *Abou Bakr Ibn-Zakariya al-Razi (Al Radhi)*, appelé *Rhazès* en Occident, célèbre philosophe-médecin du dixième siècle, essaya d'insérer la pensée grecque dans la théologie musulmane » (B-S : 97).

<sup>693</sup> « *Al Rouman* est un symbole d'abondance et de fécondité » (B-S : 100).

<sup>694</sup> C'est certainement quelqu'un qui est chargé de faire sonner une cloche qu'on désigne ainsi.

- 1518.Rili**, « qui utilise la ruse, rusé », de *γila* (ar.) « subterfuge, ruse, trahison » (B : 724), ► ou « habitant d'une vallée pleine d'eau » de *γeyl* (ar.) « cours d'eau, ruisseau qui traverse un champ cultivé. Vallée où il se trouve des sources d'eau, ou tout endroit où il y a une aiguade », ► ou « gras, obèse » de *γayl* (ar.) « gras, qui tourne à l'obésité » (kz, 2 : 525-526).
- 1519.Saci, Sassi**<sup>695</sup> (ar.) « qui a de l'autorité, bon gouverneur, qui conduit bien les affaires », ► ou de l'adjectif *sāsiy* « mendiant » (B : 453).
- 1520.Sadfi, Sedfi**, « noir, noirâtre », de *sḍef* (k.) « être noir ; être noirâtre » (D : 808), ► ou « aux yeux atteint de *taṣadift* » de *taṣadift* (k.) « maladie des yeux » (D : 807).
- 1521.Sadiri**, « qui est au premier rang, qui devance tout le monde, chef ; fort, au grand poitrail », de *ṣedr* (ar.) « poitrine, estomac, cœur (extérieur). Poitrail. Plastron. Sein. Premier chef, premier de tous, supérieur » (B : 563).
- 1522.Sadji** : de *sāgī* (adj. ar.) « posé, sage. Prêt, présent (Est). Réussi, parfait » (B : 462).
- 1523.Sadli** (k.) « muselé, qui a la muselière dite *asadel*<sup>696</sup> », ► ou nom d'instrument, de l'arabe *sedl* (ar.) « collier de trait pour labourer, bricole en alfa (Sahara) » (B : 466) ; ► on peut aussi le rapprocher de *Sadi* /seedi/ « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux », ► ou, selon Yermèche (O.Y : 195), de *Sadmi* « qui attaque ».
- 1524.Sadmi**, « qui attaque », de *ṣdem* (ar.) « heurter, attaquer » (B : 565).
- 1525.Sahi**, « le distrait », de *sahiy* (adj. ar.) « distrait, qui a une absence d'esprit » (B : 499), ce prénom « doit être compris dans le sens positif de celui qui oublie les contingences quotidiennes pour des tâches plus élevées » (B-S : 117), ► ou /ṣaḥī/ « éveillé, réveillé » de *ṣāhiy* (adj. ar.) « qui n'est pas ivre. Dégrisé, dessoulé, désenivré. Serein (jour) » (B : 562).
- 1526.Sahiri** : de *Sahir* « charmeur ; fascinant ; magicien ».
- 1527.Saichi** : de *ṣāyec* (adj. ar.) « desséché. Sec. Brûlant (soleil, jour). Echauffé (comestibles) » (B : 584).

<sup>695</sup> « *Sassa* évoque l'idée de gouverner, de conduire les affaires, d'avoir de l'autorité. Ce prénom évoque celui ou celle qui sait conduire les affaires, qui a une responsabilité dans le commandement et la politique » (B-S : 119).

<sup>696</sup> *Asadel* (k.) « bâtonnet qu'on place en travers de la bouche d'un chevreau ou d'un agneau pour l'empêcher de têter » (D : 756).

- 1528.Saifi** : prononcé avec un *s* emphatique, on aura *ṣayfiy* (ar.), « de l'été », adjectif obtenu du nom *ṣayf* « été », ► mais avec un *s* simple, sans emphase, ce sera *sayfiy* « violent, contraignant, qui utilise la force<sup>697</sup> » de *seyf* (ar.) « sabre, glaive. Contrainte, coercition, force, violence, coaction » (B : 507).
- 1529.Sami** : (adj. ar.) « haut, élevé (de cœur et d'esprit) » (M.H : 303) et « éminent, sublime, élevé, digne du ciel, suprême, supérieur » (B-S : 115).
- 1530.Sebhi, Sabhi**<sup>698</sup> : adjectif arabe signifiant « matinal, du matin ».
- 1531.Semai**<sup>699</sup>, « attentionné, qui écoute », de *smeε* (ar.) « écouter. Entendre. Prêter l'oreille, donner attention. Avoir égard, s'arrêter à, faire attention, écouter » (B : 493).
- 1532.Sihali** : de *asiḥel* (M.C) « vent froid d'ouest » (M.T : 626), ► ou *siḥäl* (ar.) « mors » (kz, 1 : 1062).
- 1533.Skhouni** : de *sxün* (adj. ar.) « chaud. Animé, échauffé. Chaud, ardent. Echauffé (sang). Chatouilleux, délicat, susceptible. Effervescent (esprit). Irascible » (B : 464).
- 1534.Slaouti**<sup>700</sup>, « qui prie, qui fait les prières » ou « qui s'occupe des prières », de *ṣalät* (ar.) « prière, oraison. Bénédiction ; grâces divines, faveurs, miséricorde (venant de Dieu) » (B : 577).
- 1535.Slatni** : autre forme de l'adjectif *selṭäniy* (ar., k.) « impérial, royal, souverain. Monarchique. Princier » (B : 486).
- 1536.Slifi**<sup>701</sup> : de *aslif* (k.) « beau-frère par les femmes (par exemple les maris de deux sœurs sont *islifen*) » (D : 773).

---

<sup>697</sup> Contraire de pacifique.

<sup>698</sup> « Le prénom masculin *Sobhi* souligne la fraîcheur et l'entrain de celui qui se lève de bon matin » (B-S : 129)

<sup>699</sup> Ou troncation de *Smail* « Smaël ».

<sup>700</sup> Ou de *sellî* (ar.) « consoler. Distraire, récréer, divertir, amuser » (B : 490), *slawtiy* signifierait « qui amuse, distrait ».

<sup>701</sup> Ou « prêteur, qui fait des prêts, qui facilite (les affaires par exemple) » de *self* (ar.) « argent prêté, prêt, avance. Emprunt » (B : 486).

- 1537.Souagui** : de *sewwäq* (ar.) « conducteur de troupeaux de bêtes » (B : 504), ► ou « qui va au marché » de *sewweq* (ar., k.) « aller à un marcher. Acheter. Conduire, pousser à » (B : 503).
- 1538.Souami** : de *Souam* qui viendrait de *Souham* (ar.) « flèche » (M.H : 115), ► ou de *sewwam* « négociant », ► ou *şewwam* « jeûneur » (cf. *Souam*).
- 1539.Souani**<sup>702</sup>, « gardien », de *şewwan* (ar.) « gardien d'un jardin, d'une vigne » (B : 582).
- 1540.Soulali**, « racé », de *sulāla* (ar.) « ligne, race, lignée, lignage, origine. Provenance. Descendance. Famille » (B : 483).
- 1541.Tabouri**, « appartenant à un bataillon (de troupes à pied), fantassin », de *ṭābūr* (ar.) « bataillon, troupes à pied (Maroc). Escadron » (B : 597), ► ou du prénom féminin *Tebra* (ar.) « paillette, pépite, grain, parcelle d'or » de *tabr* (ar.) « poudre d'or, or natif en poudre » (B : 99).
- 1542.Tabti** : de la famille *Tabet* (ar.) « constant, fixe, inébranlable, qui tient bien sans bougé ».
- 1543.Tahenni** : de *ṭuḥen* (ar.) « petit, courtaud, de petite taille (homme). Lion », ► ou de *ṭāḥin* « qui fait aller la meule, qui moud, qui broie (homme, meule) » (kz, 2 : 62), ► ou de *tahin* (ar. cl.) « dormant, endormi » (kz, 1 : 209), ► ou « tranquillisée, elle est en paix » (cf. *Hani*).
- 1544.Taki** : de l'adjectif *taqiy*<sup>703</sup> (ar.) « qui craint Dieu, pieux, dévot. Délicat, scrupuleux » (B : 108).
- 1545.Talbi** : de *Taleb* « étudiant dans une école coranique ».
- 1546.Tamdrari, Tamedrari, Tamadrari**<sup>704</sup> : de *tamedrart* (k.) « montagnarde, habitante d'une montagne ».

---

<sup>702</sup> Ces patronymes peuvent être du nom de la ville égyptienne *Aswan*.

<sup>703</sup> « *Waqa* signifie au sens propre : protéger, préserver. Et au sens figuré, *al Taqwa*, c'est la crainte de Dieu, la sainteté, la piété. La crainte révérencielle requise des croyants et des prophètes n'est pas la peur mais le respect ; la parole qui prémunit » (B-S : 228).

<sup>704</sup> Ou « rangées, mises en rangs » de *derrer* (k.) « ranger ; mettre en rang. Se mettre en rang » (D : 152).

- 1547. Tamedjari**<sup>705</sup>, « commerçant qui vend cher », de *mağira* (ar.) « vendre très cher, écorcher quelqu'un » (kz, 2 : 1064).
- 1548. Tamendjari, Tamndjari**, ce serait le féminin de *neğğär* (ar.) « menuisier. Ebéniste. Charpentier. Charron » (B : 961), ► ou un nom d'instrument de *timenjert* (k.) « hachette ; instrument qui taille, qui coupe » (D : 561).
- 1549. Tameri**<sup>706</sup>, « gardien de silos », de *temmer* (ar.) « mettre des céréales dans un silo. Etre gardien de silos » (B : 614), ► ou « gorgé de suc ; sucré et doux » de *tmeṛ* (k.) « être gorgé de suc (fruit). Donner des fruits abondants (arbre) » (D : 826) et *temr* (s. coll. ar.) « dattes » (B : 112).
- 1550. Tari** : de *triy* (adj. ar.) « frais, mou, tendre, récent » (B : 606), ► ou de *aeṛṭar* (ar., k.) « droguiste, épicier, parfumeur » (B : 659).
- 1551. Tekili, Tikili**<sup>707</sup>, « lourd, lent, paresseux », de *taqil* (ar.) « lourd, pesant. Importun, ennuyeux, insupportable. Pénible, difficile. Maussade, morose. Paresseux. » (kz, 1 : 230) ; **Tekali** /tqal/ « lourds, lents, paresseux ».
- 1552. Tidadini**<sup>708</sup> : de *taddadin/tiddadin* féminin pluriel de *addaden* (k.) « patte (couscous) qui colle à la rayure de la couscoussière »<sup>709</sup>.
- 1553. Touabi**<sup>710</sup> : de l'arabe *tewwab* « qui se repentit, qui revient sans cesse vers Dieu » de l'arabe classique *tāb* « revenir, retourner à Dieu en renonçant au péché. Se convertir à Dieu. Venir à résipiscence, se reconnaître ; revenir de ses erreurs, de ses débauches ; s'amender, se corriger ; revenir au bien ; faire pénitence. Revenir à l'homme, au pécheur, lui pardonner, lui être miséricordieux (Dieu). Revenir au bien » (B : 114), au superlatif, *El Tuwwāb* « Le Miséricordieux », c'est l'un des attributs de Dieu, cette

<sup>705</sup> On relève également une forme féminine que Yermèche rapproche de *tağer* « commerçant » : « *Tamdjaret* "commerçante, qui commerce" féminin de *tadger* » (O.Y : 378).

<sup>706</sup> Pour un nom de lieu, on a *tamra* (M.C) « bord. Pente, versant escarpé » (M.T : 428).

<sup>707</sup> Ou du kabyle *ttkel* « compter sur », ► ou encore arabe classique *takil* « privé de son enfant ou de son ami » (kz, 1 : 231).

<sup>708</sup> Dans l'arabe, on trouve *didä* (adj.) « couleur amarante pourpre. Géranium » (B : 359).

<sup>709</sup> Dans le Dallet il n'a que la forme verbale *dded* « coller à la couscoussière (couscous) » (D : 126).

<sup>710</sup> Ce patronyme peut faire penser au kabyle *ttwabbi*, qui est la forme passive du verbe *bbi* « pincer ».

notion a donné le prénom masculin *Taoub* qui évoque le repentir et la conversion (B-S : 51).

**1554. Toufouti** : de *tafuṭa* « pièce d'étoffe qu'utilisent les femmes pour ceindre et couvrir le bassin » de *fūta* (ar., k.) « pagne, fouta, pièce d'étoffe dont on se ceint les reins en guise de jupon. Essuie-mains, serviette. Pièce d'étoffe du genre serviette-éponge avec laquelle les femmes d'Alger s'enveloppent pour sortir » (B : 767), ► ou de *futa*, *tfuta* (M.C) « être fichu, perdu, détruit, endommagé ; esquinter, être esquiné, épuisé » (M.T : 137).

**1555. Touhami**<sup>711</sup>, « qui s'illusionne, s'imagine, vit dans le rêve », de *twehhem* (ar.) « s'imaginer, supposer, penser, présumer, préjuger ; pouvoir supposer »<sup>712</sup> (B : 1086).

**1556. Toumi**<sup>713</sup> : /tūmī/ (adj. ar.) « jumeau » (B : 99), ► ou de *tuma* (ar.) « tête d'aille. Marteau de la hache, du pic, côté opposé à la lame. Tête de massue, de pilon, etc. » (B : 126).

**1557. Yahali**<sup>714</sup>, « il apparaît (comme la nouvelle lune) », ce qui signifie « il se fait rare, il se fait désirer », de *hell* (ar.) « apparaître, paraître (nouvelle lune) » d'où le prénom féminin *Hella* (B : 1027).

**1558. Yamouni** : de *ayamun* (k.) « guêpier, oiseau passereau » (D : 921).

**1559. Yesli, Yessli, Yousli** : forme à l'état de l'annexion de *isli* (k.) « marié ; jeune marié », ► ou prétérit négatif de *sel* (k.) « entendre. Entendre parler de, apprendre » (D : 771), ► ou transcription de *yselli* « il distrait, diverti, console » de *selli* (ar.) « consoler. Distraire, récréer, divertir, amuser. Charmer, enchanter, chatouiller (l'oreille, la vue) » (B : 490), ► ou du turc *yasli* « qui est en deuil » (Parzymies : 70).

---

<sup>711</sup> On peut aussi penser à *them* (ar.) « accuser, soupçonner. Imputer, inculper, arguer de, suspecter » (B : 113), d'où *tühma* (ar.) « soupçon, suspicion, accusation » (B : 1086).

<sup>712</sup> « La racine WHM est très riche. Elle évoque l'imagination, l'imaginaire, les fantasmes, l'utopie, le conjectural. *Touhemi* est un dérivé de la forme du réfléchi. *Taouhhama*, se faire du cinéma, s'illusionner, supposer » (B-S : 232).

<sup>713</sup> « Le prénom arabe masculin *Taoumi* ou *Teumi*, est dérivé du mot *touami*, le jumeau. De ce nom, *Selim-al-Taoumi* qui fut le dernier roi berbère d'Alger, tué en 1516 par les frères Barberousse pour laisser place aux Turcs appelés en renfort contre les troupes espagnoles » (B-S : 49).

<sup>714</sup> Un autre mot possible est *hāliy* « musicien (Tlemcen) » (B : 1028).

- 1560.Zabli** : de *zbel* (ar., k.) « balayures, ordures, immondices. Bouse, fiente de bœufs. Engrais, fumier » (B : 426).
- 1561.Zadri, Zaidri**<sup>715</sup>, « enrhumé, qui a le rhume de cerveau », de *nzader* (ar.) « être enrhumé. Avoir un rhume de cerveau, avoir le coryza » (B : 427).
- 1562.Zaghzi** : nom d'origine, de *zayez* « *Zarez*, nom donné à deux lacs salés entourés de dunes de sable, dans la province d'Alger » (B : 435).
- 1563.Zagzi**, « querelleur, qui aime à chercher dispute », de *zāgez* (ar.) « chercher dispute, querelle » (B : 436), ► ou c'est le nom d'origine *Zayzi* transcrit selon la prononciation française.
- 1564.Zaimi** : de *zaʿim* (adj. ar. et k.) « audacieux, hardi, intrépide (B : 434) ; chef, guide ».
- 1565.Zaouadi, Zouadi** : à rattacher, sûrement, à la racine ZD avec le sens de « croître, accroître, être fécond, prospère » (cf. *Zaid*), ► ou de *zewwed* (ar.) « pourvoir, alimenter » et signifierai : « pourvoyeur, qui alimente ».
- 1566.Zaoudi**<sup>716</sup>, « ascète, qui se voue complètement à Dieu », de *zahada* (ar.) « se vouer au culte de Dieu et à la vie ascétique » (Kz, 1 : 1018).
- 1567.Zarouri** : de *Zarour* /zeərür/ (s. coll.) « azerole. Azerolier. Nèfle du Japon » (B : 433).
- 1568.Zebboudji, Zeboudji** : de *Azeboudj* /azəbbouj/ (k.) « olivier sauvage, oléastre ».
- 1569.Zeghouati** /zeywaṭi/ (ar.) « chanteur de la chanson *zeywiya*<sup>717</sup> ».
- 1570.Zegouati** : il doit avoir la même signification que *zuktīy*<sup>718</sup> et *zkäyṭiy* (ar.) « fin, rusé, espiègle, vaurien, mauvais sujet, garnement, polisson, drôle, maraud, canaille, gueux, gueusard, va-nu-pieds » (B : 437), ► mais le plus probable serait une transcription à la prononciation française de *Zeywaṭiy*.

<sup>715</sup> Ou *Zaidi* mal écrit (cf. ce patronyme).

<sup>716</sup> Ou à rattacher à la racine ZD avec le sens de « croître, accroître, être fécond, prospère » (cf. *Zaid*).

<sup>717</sup> *Zeywiya* (ar.) « chant. Mélodie lente au son plaintif, ayant toujours pour sujet les louanges d'une femme » (B : 435).

<sup>718</sup> *Zgeṭ* a le même sens que *zkeṭ* (B : 436).

**1571.Zemmouri, Zemouri :** de *azemmur*<sup>719</sup> (ar.) « olives, oliveraie » ; c'est aussi un toponyme dans la wilaya de Boumerdas.

**1572.Zennadji, Zenadji**<sup>720</sup> : de *znayġi* (ar.) « joueurs de castagnettes » (B : 442), ► ou de *Zernadji* (ar.) « joueur de flûte, flûtiste » (OY : 125).

**1573.Zerradi, Zerdazi,** « qui aime et fréquente les *zerda* », de *Zzerda* (k.) « fête en l'honneur d'un saint. Offrande offerte à cette fête » (D : 956), mot qui n'est qu'une variante de l'arabe *zerda* pl. *zrādī* « réunion solennelle sur la tombe d'un marabout vénéré pour décider une prise d'arme, une insurrection, ou cimenter la paix entre deux tribus réconciliées après une longue lutte. Régala, repas offert aux tolbas. Repas en commun, agape » (B : 429).

**1574.Zerrari, Zerari**<sup>721</sup>, « graveleux », de *azrar* (k.) « gravier », ► ou de *azrar* (k.) « collier » (D : 954).

**1575.Khennouchi,** « garçons », du kabyle *axennic* (cf. *Khenniche*).

**1576.Sadouri,** « fort, bien bâtis, qui a une large poitrine ; qui est au premier rang, qui devance tout le monde, chef », de *šedr* (ar.) « poitrine, estomac, cœur (extérieur). Poitrail. Plastron. Sein. Premier chef, premier de tous, supérieur » (B : 563).

**1577.Sekkouchi, Sekouchi, Sakouchi,** « éveillé, vif », de *šekkec* (ar. dial.) « dresser les oreilles (pour le cheval ; Est algérien) » (B : 574).

**1578.Sahari**<sup>722</sup>, (adj. ar.) « de l'aurore », ► ou nom d'origine « du Sahara », ► ou (adj. ar.) « désertique ».

**1579.Sahbi, Sahibi :** ces formes peuvent être des patronymisation de *Saheb* (ar.) « ami, compagnon ; propriétaire », ► mais elles sont surtout utilisées pour désigner l'un des compagnons du Prophète.

**1580.Saighi :** de la famille *Saigh* (ar.) « bijoutier, orfèvre, joaillier » (B : 582).

---

<sup>719</sup> Ce mot désigne un collectif, pour l'unité on utilise *tazemmurt/tizemmrin* « olivier/oliviers », *aεεqqa uzemmur* « une olive (litt. : grain d'olive) ».

<sup>720</sup> L'instrument est le *zneġ* « Castagnettes (en fer, en cuivre) » (B : 442).

<sup>721</sup> Dans l'arabe algérien, on trouve la forme *mezrār* « terrain graveleux » (B : 428).

<sup>722</sup> « Le prénom féminin *Sahar* qualifie une fille qui annonce les clartés de l'Aurore » (B-S : 109).

**1581.Sari** : c'est un nom de famille formé à partir du prénom *Sara* qui est lui-même une forme magrébine du nom biblique Sarah, l'épouse d'Abraham et la mère d'Isaac, c'est un mot hébreu signifiant « princesse » (B-S : 259), ► ou un mot kabyle invariable signifiant « sans mélange ; à l'état pur » (D : 790), ► ou du turc *sari* « jaune, blond, pâle » (Parzymies : 65).

**1582.Zadoudi**<sup>723</sup> : de *Zadoud*, diminutif affectif de *zāhed* (adj. ar.) « ascète. Insouciant des richesses, austère » (B : 444).

**1583.Zouhai**, « gai, joyeux » et « beau, brillant », de *zahä* (ar.) « s'amuser, se réjouir, se divertir avec. Briller, être beau » d'où le prénom masculin *Zahi* (B : 445). ► Cependant cette forme fait plus penser au prénom *Zuhair* diminutif de *Zahir* (cf. *Zair*).

## VI.2. Patronymes à terminaison –*ani*

Le morphème –*an* permet la formation d'adjectifs (en berbère et en arabe), mais c'est aussi un schème utilisé dans la formation du duel arabe. On lui rajoutant un *i* on obtient des patronymes.

**1584.Aissani** : de *Aissa* /*eisa*/, équivalent arabe de l'hébreu *Josué/Yehochoua* (en français Jésus) qui signifie « Dieu sauvera » ou bien « agréé de Dieu » (O-R : 59).

**1585.Djaidani** : diminutif de *ğeedän* (ar.) « surnom du chacal » (B : 145).

**1586.Fergani**, « habitant de *Fergan*<sup>724</sup> », du pluriel kabyle *ifergan* « cours intérieurs d'une maison ; enclos, et toutes cours délimitées » ; **Ferguenis**, **Ferguinis**, ces patronymes sont formés sur *Fergani* auquel on a adjoint le morphème français du pluriel.

**1587.Ferrani**, **Ferani** : de *ferrän* (ar.) « chaufournier. Fournier. Meunier » (B : 745), ► ou « qui choisi, qui trie » donc « exigent » de *fren* (k.) « trier, choisir »<sup>725</sup> (D : 225), ► ou *ferhan* (ar.) « joyeux, gai ».

---

<sup>723</sup> Ou de *zdüd* « chrysanthemum myconis ou pyrethrum myconis (plante) » (B : 427).

<sup>724</sup> Les porteurs de ce nom font remonter leur nom à un nom de lieu, ce qui conforte l'idée de Cour, probablement un lieu formé d'un ensemble d'enclos dénommé (*I*) *Fergan*. Cependant, ils situent ce lieu en Russie, si cette thèse se vérifie, il s'agirait alors d'un mot russe.

<sup>725</sup> Il pourrait être pris pour un adjectif signifiant : « De premier choix, choisi, de bonne qualité ».

- 1588.Hamrani**, « rougeoyant », de *ħmūra* (ar.) « le rouge, la couleur rouge, rougeur. Fraîcheur, fleur de teint, du visage » (B : 238).
- 1589.Kebbani** : de *qebbän* (ar.) « *Taleb* qui a oublié le Coran après l’avoir su par cœur (Ouest) » (B : 777).
- 1590.Kersani** : de *akurus* (adj. k.) « trapu. Court et gros » (D : 420).
- 1591.Kesrani, Kisrani** : /*xesran*/ « gâté, abîmé » de *xser* (ar., k.) « perdre, gâter, abîmer » (D : 908), ► ou /*kesran*/ « dépense » ou « cassé, brisé, fracturé » de *kesser* (ar.) « casser, briser, concasser, mettre en pièces, rompre, fracturer. Accabler, abattre, vaincre. Dépenser. Effondrer » (B : 865).
- 1592.Khesrani**, « perdant, gâté, abîmé », de *xser* (ar., k.) « perdre, gâter, abîmer » (D : 908).
- 1593.Khirouani**<sup>726</sup> « le meilleur, bon, vertueux » (cf. *khiroune*).
- 1594.Kirouani**, « colérique, qui s’emporte », de *kkeṛwen* (k.) « s’emporter ; se mettre en colère. S’entêter » (D : 421), ► ou du nom d’oiseau *kirwän* (ar.) « œdicnème criard (oiseau) » (B : 863), ► ou, à relire : *Khirouani*.
- 1595.Lassouani** : de *ṣewwän* (ar.) « gardien, protecteur, qui prend soin de » (B : 582).
- 1596.Lehiani, Lahiani** : de l’adjectif arabe *leḥyaniy* « barbu » (B : 896).
- 1597.Mehadani** : de *mhedden* (p.p., ar.) « calmé, apaisé, radouci. Tranquillisé. Tranquille (malade) », ► ou « pacifiste » de *muhädana* (ar.) « armistice, trêve. Pacification » (B : 1021).
- 1598.Merani, Merrani**, « qui s’enfuit devant ses adversaires ; fuyard, peureux », ou « dur, endurci, habitué, expérimenté », de *marana* (ar.) « paraître dur. (de là) S’endurcir, se faire, s’habituer à quelque chose. Se couvrir de callosités à force de travail (se dit des mains). Frotter la plante du pied d’un chameau endolorie par la fatigue. Jeter quelqu’un à terre. S’enfuir devant quelqu’un » (kz, 2 : 1096).
- 1599.Merouani** est la ptronymisation du prénom *Merouane*<sup>727</sup> qui signifierait : « qui ne parle pas bien, dont les idées ne sont pas claires. Qui mélange » de *rewwen* (ar.) « délayer. Mêler, tourner avec une cuillère. Embrouiller les mots » (B : 421).

---

<sup>726</sup> Ou relatif à la *xurwa* (ar.) « trou à la tête d’une hache qui sert à y passer un cordon » (kz, 1 : 566).

**1600. Mezouani**, « au teint blanc » ou « loué », de *mazana* (ar.) « avoir un teint éclatant de blancheur. Louer, combler d'éloges (surtout une personne absente, auprès du prince) » (kz, 2 : 1100), ► ou « originaire d'*Elmouzoun* » de *Elmuzün* « nom de la province d'Oman en Arabie. Marins » (kz, 2 : 1101), ► ou « lieu où pousse l'alpiste » de *zwän* (ar. dial.) « alpiste (Tun.). Fausse ivraie » (B : 448).

**1601. Oudjehani, Oudjani** « individu des At *Weğhan*<sup>728</sup> ».

**1602. Ouerdani, Ourdani**, « de la famille *Ouerdane* », de *werdiy* (ar.) « rose, couleur de rose, rosé, rouge violacé » (B : 1051).

**1603. Ousmani**<sup>729</sup> « de la famille *Osman* »; *Osman* est la forme turque du nom *Otman/Atmane* (cf. *Atmane*).

**1604. Ouzani, Ouzzani** : de la famille du *wezzan* « peseur » de *wzen* (ar., k.) « peser, examiner le poids. Peser, avoir un certain poids. Peser, balancer, mettre en balance, calculer, considérer » (B : 1053); ► ou du prénom féminin *Ouzna*<sup>730</sup> « la pesée, la bonne mesure ».

**1605. Ramdani, Remdani** : de *Ramdan*<sup>731</sup>, le mois du jeûne correspondant au neuvième mois de l'année musulmane.

---

<sup>727</sup> « Ce nom célèbre est porté par une dynastie de califes *Omeyyades*. *Marouan Ibn Al Hakam*, calife en 683, fonda la branche *Marouanide* des *Omeyyades* qui régna à Damas jusqu'en 750. *Abdelmalik Ibn Marouan*, calife de Damas de 685 à 705, est justement célèbre pour avoir institué la monnaie musulmane. Le prénom masculin *Merouane* est très employé, et même popularisé en *Boumerouane* "le père de son petit *Merouane*", en l'honneur d'un soufi local connu à Annaba » (B-S : 279).

<sup>728</sup> Cet ethnonyme signifierait « ceux aux deux visages », de *weğh* (ar.) « visage, figure, face. Devant d'une maison, façade, devanture » (B : 1044), ► ou « ceux qui font face » de *weğğeh* (k.) « faire face. Affronter. Viser d'une arme à feu. Etre favorable (sort) » (D : 859).

<sup>729</sup> « A partir du 1<sup>er</sup>, *Othman* ou *Osman* dit "al Ghazi", le victorieux, (1258-1326) qui fonde l'empire de *Busra* après une victoire sur les Byzantins, les *Seldjoukides* islamisés deviennent les Ottomans » (B-S : 267).

<sup>730</sup> Quand on dit d'une femme (ou autre chose) *tuzen* littéralement : « elle est bien pesée », ceci signifierait : « elle est bien proportionnée, bien faite », ce qui exprime la beauté de la chose.

<sup>731</sup> « Le sens primitif de *Ramidha* est : brûler, être brûlant. La mystique a donc attaché au mois de *Ramadhan* l'effet de "brûler les péchés". C'est le sens du prénom féminin *Ramdha*, non pas "la chaude" ou "la brûlée", mais celle qui a été purifiée par le ramadhan » (B-S : 99,100).

- 1606.Redouani** : de *Redouane* /redwän/ (ar.) « bienveillance, agrément, satisfaction, bonté, grâce, faveur, faveurs divines » (B : 400).
- 1607.Rehmani, Rahmani** : de *Rahmane* (ar.) « clément, indulgent, compatissant, miséricordieux ».
- 1608.Saidani**<sup>732</sup>, « (deux) heureux », duel de *saëid* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (B : 474).
- 1609.Seghilani**, « chétif, maigrichon », de *sayil* (ar.) « petit, au corps maigre, et chétif, comme un homme mal nourri » (kz, 1 : 1095).
- 1610.Semani, Semmani, Sammani**, « de la famille *Semman* », de *semmän* (ar.) « marchand de beurre » (B : 494).
- 1611.Skimani**<sup>733</sup>, « qui marche lentement », de *sakama* (ar. cl.) « marcher à petits pas, comme un homme malade ou infirme » (kz, 1 : 1115).
- 1612.Slimani, Slamani** : du prénom *Sliman* qui signifie en arabe « homme de paix », mais en fait c'est l'équivalent arabe du français Saloman, c'est un roi d'israel qui régna aux environ du 10<sup>e</sup> siècle avant JC (B-S : 261), de l'hébreux *Chlomo* « Sa Paix » (O-R : 206), il est reconnu comme prophète par l'islam.
- 1613.Temani**, « garant, répondant », de *ttamen* (k.) « garant, répondant. Responsable d'un quartier de village. Plus précisément répondant d'un groupe familial » (D : 177).
- 1614.Tenani**, « qui est (toujours) en érection », de *tennen* (ar.) « entrer en érection » (B : 615), ► ou « gémissant, plaintif » de *nin* (M.C) « gémir » (M.T : 458).
- 1615.Zaffani, Zafani** : de *zeffän* (ar.) « joueur de tambour *deff*<sup>734</sup>. Baladin. (au fig.) Impudent, sans vergogne » (B : 436), ► ou de *zeefan*, « il est fâché, énervé », adjectif de *zeef* (ar.) « s'irriter, être irrité, en colère, mais sans emportement » (B : 433).
- 1616.Zaghouni, Zeghouani**, « qui parle lentement ; chanteur de *zeywiya* », de *zeywi* (ar. dial.) « chanter (Sud), chanter une *zaghwiya*. Chanter d'un ton traînard et gémissant » ;

---

<sup>732</sup> Ou du nom commun *seedän* (ar.) « petite plante épineuse produisant des fleurs bleuâtre (pousse après la pluie dans les ravins), *Neurada procumbens* » (B : 473).

<sup>733</sup> Ou bien le lire *Slimani*, du prénom masculin *Sliman* « homme de paix », équivalent arabe de Saloman.

<sup>734</sup> *Deff* (ar.) « petit tambourin carré » (B : 338).

*zeywiya* « chant. Mélodie lente au son plaintif, ayant toujours pour sujet les louanges d'une femme » (B : 435).

**1617.Zemani** : de la famille *Zeman* (ar.) « qui dure », ► ou « maigrichon » (cf. *Zemane*), ► ou être une transcription de *azemni*<sup>735</sup> (adj., k.) « sage, expérimenté ».

**1618.Zermani** : pluriel de *azrem* (k.), « serpent », sans la voyelle initiale *i*.

**1619.Ziani** « *ziani*, monnaie de convention, valant 7 mouzounna (0,5250 f) », ► ou patronymisation de *ziyyan* (ar.), qui peut être un nom de métier signifiant « barbier », ou nom d'agent et il signifierait « pavoiseur, qui s'occupe des ornements, de l'embellissement, etc. »<sup>736</sup>.

**1620.Zibani**, « qui recrute des mercenaires », de *zebben* (ar.) « soudoyer des mercenaires (Sud) » et *zben* « prix, cadeau donné pour soudoyer des mercenaires » ; ► « qui s'occupe de l'achat/vente de fruits des arbres contre des fruits cueillis » de *muzābana* (ar.) « vente en bloc des fruits d'un arbre pour une mesure, au juger, égale de fruits cueillis » (B : 426).

**1621.Zidani** : de la famille *Zidane* (ar.) « qui croit, qui prospère, fécond ».

**1622.Ziouani**, « nabot », de *zawn/zūn* (ar.) « homme très petit, nabot » ; ► ou « qui fréquente les temples » de *zūn* (ar.) « idole, faux dieu. Temple où il y a des idoles » ; ► ou « ivraie » de *ziwān* (ar.) « ivraie » (kz, 1 : 1020).

### VI.3. Patronymes à terminaison –*ouni*

**1623.Aidouni** : de *Aid* « fête, celui qu'on célèbre ».

**1624.Aslouni**<sup>737</sup> : du substantif *esael* (ar.) « miel », on aura le sens de mielleux, donc quelqu'un de doux, d'agréable à vivre ; ou le sens de brun foncé, noiraud (qui décrit la couleur de la peau) à partir de l'adjectif qui en dérive *esasali* « brun clair. Brun foncé » (B : 653).

---

<sup>735</sup> C'est un mot qu'on trouve dans l'expression *amyar azemni* « vieux sage que l'on consulte » (D : 947).

<sup>736</sup> Dérivés du verbe *zeyyen* (ar.) « orner, embellir, parer, décorer. Pavoiser. Façonner, enrichir. Ajuster, attifer, afistoler, adoniser, parer. Colorer, flatter, peindre en beau. Abonnir, bonifier, améliorer, rendre meilleur. Meubler, orner son esprit de connaissances. Se raser, faire sa barbe. Raser, faire la barbe. Circonscire » (B : 452).

<sup>737</sup> Cette forme en *oun* est une forme diminutive, utilisée comme hypocoristique dans les prénoms nord-africains.

**1625.Chabouni** : de *cabba* (ar.) « éclore, éclater, voir le jour, devenir jeune homme ou jeune fille, se développer, arriver à l'âge de la jeunesse » (B-S : 121).

**1626.Hamdouni**, « de la famille *Hamdoun* », de *Ahmed/Hamid* « l'adoré, le loué, le digne d'éloge » (M.H : 146 et 211).

**1627.Rahmouni**<sup>738</sup> « de la famille *Rahmoun* », avec *Rahmoun* comme diminutif de *Rahman* « indulgent, clément, compatissant, miséricordieux ».

**1628.Sadouni** « de la famille *Sadoune* », de *Sadoune*. « heureux, chanceux ».

**1629.Zidouni** : de *Zidane* « qui croit, qui prospère, fécond ».

## VI.4. Patronymes formés sur *-aoui*

**1630.Aissaoui** : de *Aissa*, équivalent arabe de l'hébreu *Josué/Yehochoua* (en français Jésus) qui signifie « Dieu sauvera » ou bien « Agréé de Dieu » (O-R : 59).

**1631.Amraoui, Lamraoui** : de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité », ► ou de *Amara, Lamara* (ar., k.) « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (M.H : 153), et « peuplement, occupation, culture ».

**1632.Ammaoui, Amaoui** : de *eemmi* (ar., k.) « oncle paternel ».

**1633.Atmaoui** : de (la famille) *Atmane* « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (M.H : 286).

**1634.Bacheraoui**<sup>739</sup>, « annonciateur de bonnes nouvelles », de *Bachir* (ar.) « porteur/annonciateur de bonnes nouvelles ».

**1635.Cherfaoui** : individu de la famille des *Cherfa* (ar.) « nobles ».

**1636.Chikaoui** : de *acikaw* (k.) variante de *akicaw*, obtenu par métathèse. C'est un type d'herbe épineuse à l'intérieur de laquelle se développent des vers dits *tikeččawin* ; **Chakaoui** en est une autre forme, ► ou mot arabe, de *cekwa* « plainte, réclamation, doléance. Grief. Gérimiade. Outre sans poil. Outre qui sert de baratte aux Arabes pour faire le beurre ; outre à mettre le lait » (B : 536) et désignerait, par ironnie, « qui n'a pas

---

<sup>738</sup> On peut ajouter *Dahmoun* qui est une forme diminutive et hypocoristique de *Dahman*, lui-même hypocoristique de *Abderrahman* « serviteur du Miséricordieux ».

<sup>739</sup> De *lbecra* (k.) « visage ».

de poils », ou nom d'agent « qui va beaucoup en justice, qui réclame », ou, enfin, le pluriel *cakāwi* « plaintes, réclamations ».

**1637. Deflaoui** : nom de famille à partir de *adfel* (k.) « neige », ► ou de *daflä* (ar.) « laurier rose », ► ou encore nom d'origine, du toponyme *Ein Defla*.

**1638. Delfaoui**<sup>740</sup> : de *dilf* (ar.) « brave, intrépide », ► ou, au contraire, de *dalüf*<sup>741</sup> (ar.) « gras et lent dans sa démarche » (kz, 1 : 724).

**1639. Djenaoui, Djennaoui** : /ğennawiy/ nom d'origine, de *ğenna* « Djenné ou Guenné (ville du Soudan) », ► ou de *el ġennawiya* « le Guennaouia, le langage des nègres. Espèce de Gambo » (B : 158), ► ou « du paradis, paradisiaque » de *ğenna* (ar.) « paradis, ciel ».

**1640. Draoui**, « connaisseur, qui sait, qui est informé », de *dra* (ar.) « savoir, connaissance. Avoir conscience de. Etre assuré, certain de. S'attendre à » (B : 334).

**1641. Ferdjioui**, « qui aime la distraction, les spectacles », de *ferrej* (k.) « assister en spectateur ; jouir d'un spectacle » (D : 223), ► ou « consolation » de *fareğ* (ar.) « consolation, meilleur état qui succède au malheur, joie après la tristesse ; meilleur avenir ; réussite » (B : 733).

**1642. Ferkioui** est une forme patronymique de *frek* (k.) « échapper, être sauf » (D : 223).

**1643. Guemraoui**<sup>742</sup>, « lunaire » (certainement une forme de comparaison avec la lune qui symbolise la beauté sublime), de *qamar* (ar.) « lune », qui a donné le prénom féminin *Gammara*.

**1644. Halfaoui** : *ħalfäwiyy* (ar.) « qui travaille l'alfa » (B : 232).

**1645. Hamaoui, Hammaoui**, « fils de *Hamma* » (cf. *Hama*), qui viendrait de *téhemt* « nom d'une espèce d'antilope » (K. N-Z. : 53), ► ou de l'arabe « qui défend, protecteur » (B : 242).

**1646. Hamchaoui**, « de la famille *Hammache* », de *Hammache* « beau, fardé » (cf. *Hama*).

---

<sup>740</sup> On peut également penser à une métathèse de *Deflaoui*.

<sup>741</sup> C'est un mot qu'on peut utiliser pour désigner une chose et son contraire : *dalüf* « rapide dans son vol (aigle, oiseau). Gras et lent dans sa démarche » (kz, 1 : 724).

<sup>742</sup> Ou « l'homme aux pigeons » de *gumriy* (ar.) « pigeon mâle », ► ou « l'homme au mulet à robe blanche » de *gumriy* (adj., ar. dial.) « blanche robe (mulet, Maroc) » (B : 828).

- 1647.Hamdaoui** : de la famille *Ahmed* (ar.) « le plus adoré, le plus loué » (M.H : 146) et « le plus digne d'éloge » (B-S : 73), « le plus illustre » (B-S : 236).
- 1648.Hamlaoui** (ar.) « celui qui est compté au nombre des porteurs de foi et d'espérance » (B-S : 75).
- 1649.Hamzaoui** : de *Hamza* « lion » (M.H : 212).
- 1650.Hassaoui**, « endroit au gravier », de *ḥaṣā* (ar.) « gravier », ► ou « endroit aux puits » de *ḥasī* « puits, puits où l'eau de pluie se ramasse » (B : 205), ► ou « de la famille *Hassen* » de *ḥasan* (adj. et prénom masculin) « bon, excellent. Beau, joli » (B : 204).
- 1651.Idjeraoui, Idjerraoui, Idjraoui** : de la tribu *At Yeğğer* en Kabylie.
- 1652.Kantaoui**<sup>743</sup>, « homme important, distingué », de *qent* (ar.) « angle saillant, pierre angulaire. Coin saillant. Homme distingué » (B : 830), ► ou du chaoui *qent* « régime de dattes ».
- 1653.Laifaoui** : du prénom *Laifa* (k.) « la répugnance, ce qu'il y a de plus répugnant ».
- 1654.Larbaoui** : de (la famille) *Larbi* (ar., k.) « l'arabe », « mais dans les textes du Moyen-Orient on le traduit toujours par "bédouin", c'est-à-dire : nomade du désert » (B-S : 146).
- 1655.Madjaoui**, « calomniateur, médisant », de *tamğawt* (M.C) « calomnie, médisance ; commérage, ragot » (M.T : 403), ► ou « qui a toujours de la salive tombante sur les lèvres » de *māğğ* (ar.) « qui a les muscles de la bouche flasques, de manière que la bouche s'ouvre et laisse tomber la salive (vieillard) » (kz, 2 : 1063), ► ou « errant, qui flâne » de *māğ* (ar. dial.) « errer, flâner (Ouest) » (B : 952).
- 1656.Meghaoui** : peut être du participe passé *meywiy* (ar.) « tenté, séduit », ► ou de l'adjectif *muyewiy* (ar.) « tentateur, séducteur » du verbe *yawā* (ar.) « égarer, tenter, éblouir, entraîner. Induire en erreur. Inspirer, suggérer (diable) » (B : 720).
- 1657.Mehdaoui, Mehdioui, Madaoui, Mahdaoui, Mahdioui** : de *Mehdi* (ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté » (B : 1021).
- 1658.Mehenaoui, Mehennaoui, Mehnaoui, Mehnaoui, Mehannaoui** : patronimisations de *Mhenni* (ar.) « qui est tranquille, en paix ; laissé tranquille, rassuré ».

---

<sup>743</sup> Ou « qui est désespéré » de *qnet* (ar.) « se désespérer, être au désespoir » (B : 831).

**1659.Meksaoui** : de *ameksa* (k.) « berger ».

**1660.Mermioui**<sup>744</sup> : de *mermi* (ar.) « jeté, abandonné ».

**1661.Mezlioui**<sup>745</sup> : du berbère du Maroc Central *imezli* « égaré, perdu ; vagabond » (M.T : 802), ► ou *amzil* (M.C) « forgeron » (M.T : 448), ► ou « abandonné » ou « qui est avorté, qui est né avant terme » de *zley* (M.C) « lancer, jeter. Avorter » (M.T : 805-806), ► ou « chanceux, porte bonheur » de l'arabe *mezzäl* « chance, bonheur » (B : 931).

**1662.Misraoui**, « qui facilite, qui aide ; riche, aisé », de *meysra* (ar.) « aisance, richesse. Facilité, possibilité. Possibilité de faire. Facilité de mœurs, de caractère, douceurs dans les rapports, facile composition » (B : 1090).

**1663.Mokraoui** : de *amokrane /ameqqran/* « grand, âgé. L'aîné. Chef. Important ».

**1664.Mostefaoui**, « individu de la famille *Mostefa* », du prénom *Mustapha*<sup>746</sup> (ar.) « élu, choisi » (M.H : 273).

**1665.Moulaoui** : originaire de *Imoula* pluriel de *amalu* (k.) « versant le moins ensoleiller, le côté de l'ombre (D : 498) ; ubac ».

**1666.Moussaoui, Messaoui, Messoui**<sup>747</sup> : de *Moussa* « nom du prophète Moïse » (M.H : 271), équivalent arabe de l'hébreu *Moché* « tiré des eaux » (O-R : 224).

**1667.Mouzaoui**, « douceâtre » ou « habitant de *Mouzaia* », de *müz* mot arabe qui peut être un nom « banane. Bananier », ou un adjectif « légèrement doux, douceâtre, doucereux, aigre doux » (B : 952).

---

<sup>744</sup> Ou de *mremma* (ar.) « chambranle de porte, de croisée. Cadre, bordure de tableau, de glace. Châssis. Métier à tisser. Carcasse d'un cadavre » (B : 413), ► ou de *mremmi* (k.) « se débattre (par discussion, arguments) » (D : 727).

<sup>745</sup> Ou « égorgé » du kabyle *mmzel/mzel* « être égorgé ».

<sup>746</sup> « Le *Mustapha*, prénom très connu, c'est l'enfant préféré, élu, choisi, prédestiné. Son attribution est très fréquente pour une raison religieuse : le Prophète *Mohammad* est désigné comme le "Mustapha" de Dieu, l'élu de Dieu » (B-S : 133).

<sup>747</sup> Ces patronymes peuvent dériver d'autres racines : *Moussai* « arrangeant, qui donne le temps à ses débiteurs » ; *Moussaoui*, « conciliant, conciliateur » de *sewwa* (ar.) « réconcilier, égaliser » ; *Messaoui, Messoui* « réglé ; égalisé, uni » de *sewwa* ; *Moussi* « au couteau » de *müs* (ar., k.) « couteau ».

- 1668.Naraoui**, « beau, éclairant », de *nar* (ar.) « feu, inflammation »; *newwer* (ar., k.) « fleurir, entrer en fleur. Eclairer (soleil). Illuminer (Dieu). Illuminer » ou *nür* (ar.) « lumière » (B : 1008).
- 1669.Razoui, Rezaoui** : de la famille *Razi* « qui cause du dommage, du tort, mauvaise personne » (cf. *Razi*).
- 1670.Rebaoui**, « qui appartient à Dieu, adepte de Dieu », de *Rebbi* « Dieu », ► ou « qui surfait en vendant, usurier » de *rabā* (ar.) « augmenter. Surfaire en vendant. Faire l'usure », ► ou « habitant d'une colline » de *rebwa* (ar.) « colline, élévation, éminence, hauteur, tertre » (B : 381).
- 1671.Saadaoui, Sadaoui, Saddaoui** : de *Saad/Saadi* (ar.) « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux ».
- 1672.Saoui**, « riche, qui possède », de *sseaya* (k.) « possession. Richesse » et *asaēi* « riche » (D : 802) et arabe *seäya*<sup>748</sup> « capture, butin, prise, dépouille, curée. Bétail, bestiaux, troupeaux. Troupeau (Est) » (B : 475).
- 1673.Sedaoui, Seddaoui**<sup>749</sup> : /seedi/ « chanceux, porte-bonheur » (cf. *Sadi*), ► ou « habitant d'un lieu où est érigé un *sedd* » de *sedd* (ar.) « barrer, obstruer (un chemin, une rivière). Engorger. Enfermer » (B : 465), ► « qui s'occupe de la chaîne du métier à tisser » de *seddā* (ar.) « aligner, tendre les fils de la chaîne sur le métier. Faire la chaîne d'une étoffe. Ourdir la chaîne du métier à basse lisse. Préparer la chaîne du métier aux cartons » (B : 466), ► ou du kabyle *tasedda* « lionne » (OY : 398).
- 1674.Tahraoui, Tehraoui** « de la famille *Taher* », avec *Taher* « pur, purifié, chaste, propre, qui a fait l'ablution et se trouve dans l'état de pureté légale. Circoncis<sup>750</sup> ».
- 1675.Terfaoui**<sup>751</sup>, « qui habite le bout, l'extrémité ; qui s'est mis à l'écart ; habitant d'un faubourg », de *tterf* (k.) « bord, extrémité ; bout. Alentours ; faubourg » (D : 181).

---

<sup>748</sup> Ce mot est attesté dans la vallée de la *Soummam* pour désigner un troupeau de mouton, c'était certainement un signe de richesse dans un milieu paysan.

<sup>749</sup> Ces deux formes pourraient provenir de *seddaw* (k.) « en dessous », certainement pour dire « d'en bas, du bas ».

<sup>750</sup> La circoncision, elle-même, est considérée comme une forme de purification par l'ablation de la partie qui retient les souillures, les salissures.

- 1676. Tioui**<sup>752</sup> : c'est certainement un sobriquet pour désigner quelqu'un qui a un derrière pas normal (gros, déformé, etc.), de *edem tiw* (ar.) « coccyx, croupion, sacrum » (B : 624), ► ou « habitant à un sommet d'une montagne » de *tiwa* (M.C) « sommet d'une montagne, d'une colline » (M.T : 749), ► ou de *teww* (ar.) « homme insouciant, qui ne se préoccupe ni des choses de ce monde, ni de celles de l'autre » (kz, 1 : 209).
- 1677. Yahiaoui, Yahyaoui** : de *Yahya* « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste) » (D : 1029).
- 1678. Yalaoui** : de la famille *Yala*, de l'hébreu *Yaala*, « antilope, gazelle » (O-R : 147), ► ou de l'arabe *yeela* « qu'il surpasse, qu'il soit au dessus de tous, élevé, il est au dessus » (cf. *Yala*).
- 1679. Zegaoui** est une forme adjectivale signifiant « criard, gueulard, grondeur » (B : 437).
- 1680. Zemaoui** : de la famille *Zemma* « maigre ».
- 1681. Zerkaoui** : de l'adjectif *zerruqi* « bleuâtre, tirant sur le bleu »<sup>753</sup> (B : 431).
- 1682. Zouaoui** : ethnique arabe pour désigner les Kabyles. C'est le singulier de *Izwawen* « Kabyles » pour les arabes algériens. Il est berbérisé sous forme de **Azouaou**, *Azwaw* (pl. *Izwawen*). Ce mot est lui-même une altération par les Arabes du nom ethnique kabyle *Agawa* (pl. *Igawawen*) qui renvoie aux habitants de la haute Kabylie<sup>754</sup>.

---

<sup>751</sup> Ou de *tarfa* « tamaris, bois de tamaris » (O.Y : 408).

<sup>752</sup> Ou de *tawi* (ar.) « qui périt, perdu » (kz, 1 : 211).

<sup>753</sup> « Dans la symbolique des couleurs, le bleu (*azraq, zarqa*) n'a pas les mêmes résonances que le rouge ou le verre. On dit que le bleu sombre évoque le mystère divin. *Lazraq* prénom masculin désigne l'azur. *Zarouq* est une autre musique du mot » (B-S : 104).

<sup>754</sup> « *Agawa* : Kabyle habitant la région montagneuse au nord de la chaîne du Djurdjura. Précisément, habitant de l'une des huit tribus suivantes : *at yanni, at wasif, at buekkac, at budrar, at manguellat, at bu yusef, at weqbil, at eettaf*. Mais cette définition traditionnelle s'est élargie pour désigner toute la Haute Kabylie centrale, et, plus largement pour les gens de la basse Kabylie, tous les habitants de la grande kabylie » (D : 280).

## VI.5. Patronymes formés avec *-ia*

- 1683. Atmania** est la variante féminine du prénom *Atmane*, mais elle est très rare, elle désignerait plutôt une *tariqa*, « vois, confrérie religieuse », qu'un prénom féminin ; ou, peut-être, que c'est une forme plurielle, et serait alors un ethnique.
- 1684.** « Le mot *ada* exprime le retour. Revenir, réintégrer, rentrer. *Al Aidet*, c'est même le « revenu », le gain qui me revient. *Aida*, ce sera donc celle qui me revient, après une absence... ou celle qui m'apporte un revenu, comme on voudra. Mais l'usage féminin du prénom *Aida*, vient plus certainement de Coran où il est question du délai (*siddatou*) que doivent attendre les femmes veuves ou répudiées avant de se remarier. *Aida* : celle qui revient à la vie familiale après son délai » (B-S : 157) et selon (MH : 17), *Aouda* signifierait chemin de la vérité. **Aoudia** serait le diminutif du prénom féminin arabe *Aïda/Aouda* « celle qui (me) revient ; revenu » ; ► ce qui est encore plus probable est le mot kabyle *awdie* « enfant posthume, né après la mort du père ».
- 1685. Gharmia** « qui est objet d'amour, de passion ; idole », de *yaram* (ar.) « passion, désir ardent. Passion, amour. Engagement, enthousiasme. Idolâtrie. Idole, objet d'une passion » (B : 705).
- 1686. Ghernaia** : féminin de *yarin* (ar.) « faible, débile » (kz, 2 : 461).
- 1687. Hamiria, Hemiria**, « rougeâtre », de *ahemri* (k.) « rouge, carmin » (D : 326), ► ou « ânière, conductrice de bêtes de somme », de *hamir* (ar.) « ânes, baudets ».
- 1688. Laoubia** est le féminin *Laoubi* « gai, enjoué, qui folâtre » (kz, 2 : 1000).
- 1689. Maizia** signifie « éleveuse de chèvres » de *meēēz* (k.) « s'occuper des chèvres. Faire l'élevage de chèvres » (D : 532), ► ou « difficile » de *maiz* (ar.) « dur, difficile, intraitable » (kz, 2 : 1127).
- 1690. Menasria** : c'est une forme plurielle représentant un ethnique formé sur *Nacer/Nasser* (ar.) « auxiliaire, protecteur, défenseur, assistant. Qui aide, qui rend victorieux » (B : 981).
- 1691. Oudia** « habitante/originaire de *Ouad* », « affectueuse », féminin de *Ouadi* (cf. ce patronyme), ► ou *awdie* (k.) « enfant posthume, né après la mort du père ». ► ou « qui s'occupe des dépôts », forme kabyle de *weddae* (cf. *Ouddai*).

**1692. Touahria :** de *Touaher* qui est un ethnique pour désigner le collectif des gens de la famille *Taher* « pur, purifié, chaste, propre », c'est l'équivalent de *Ouled Taher*.

**1693. Yacia** est une autre forme du patronyme *Yaici*, ► mais il peut aussi dériver du prénom féminin *Assia* « Asie », ► ou du nom commun *yessu* (ar.) « remède pour les chevaux composé de *Bounafâ*, racine du *thapsia garganica*, bouilli avec de l'huile, du goudron et de la résine » (B : 1090), ► ou une féminisation de *Yacine*.

## VI.6. Formation avec le morphème *-iou*

**1694. Aissiou, Aissou :** de *Aissa*, équivalent arabe de Jésus qui signifie « Dieu sauvera » ou bien « Agréé de Dieu » (O-R : 59).

**1695. Amriou,** « individu des *At Amer* », de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » ; **Tameriout** /taemriwt/ « femme des *At Amer* », ► ou de *mariyüt* (ar.) « marrube commun blanc » (B : 930), ► à moins que ce ne soit *Tameriout* de *meryüla* (ar.) « coureuse, catin, donzelle, bambocheuse. Femme galante » (B : 930).

**1696. Hamsiou,** « qui enthousiasme, qui encourage ; qui crée l'enthousiasme », de *Hamas* (ar.) « enthousiasme ».

**1697. Hasniou,** « individu des *At Hassen* », de *hasan* (adj. ar.) « bon, excellent. Beau, joli » (B : 204).

**1698. Bahiou** /bahiw/ « de (la famille) *Bahi* », c'est une forme kabyle pour désigner un individu de la famille *Bahi* « beau, brillant, splendide, éclatant » (B : 81).

**1699. Zikioue, Zikioui, Ziki**<sup>755</sup> : de *zik* (k.) « autrefois. De bonne heure » (D : 938) et désigneraient qui se lève tôt, ces patronymes sont certainement dérivés de l'ethnique *Azikiw* ; le pluriel *Izikiwen* a donné **Zikioune**.

---

<sup>755</sup> On peut aussi penser à l'arabe *zekkiy* (adj.) « pur, vertueux, intègre, sans tache, probe, honorable » de *zekki* (ar.) « admettre un témoin comme pur, intègre, établir l'honorabilité et la capacité d'un témoin » (B : 437), ce verbe a aussi, dans le kabyle, le sens de « croire ».



## Chapitre VII

### Formes complexes

Dans ce chapitre on essayera de rassembler tous les patronymes qui ont une morphologie complexes, c'est-à-dire autre que les formes simples et les formes dérivées. On considère comme complexe toute forme composée de deux composants ou plus. On y intègre aussi bien les noms composés (les noms qu'on ne peut considérer comme étant des dérivés, cf. cette définition), que toutes les formes verbales (dans le kabyle et l'arabe, une forme verbale est toujours complexe car elle est, au moins, composée du verbe et de l'indice de personne).

#### VII.1. Patronymes formés avec *Abd*

##### VII.1.1. Formes complètes

1700.**Abdeladim** /ʔebd el ʔaɖim/ « Le serviteur de l'Incommensurable » ; *Leaɖim* « l'incommensurable, l'immense, le magnifique, l'éminent, le considérable » (A.B. : 50). Dans le kabyle on le trouve dans l'expression *aḥeq Lleh Leaɖim* « par Dieu l'incommensurable » (D : 977). Dans l'arabe classique, le nom *Al Adhamat*, « le faste,

la magnificence, la majesté », est utilisé pour qualifier l'éminence, la grandeur de quelque chose<sup>756</sup>.

**1701. Abdelali**, « le serviteur du très haut », prénom masculin formé sur l'attribut de Dieu *El Ealiy* « Le très haut. Le sublime. Le plus élevé ».

**1702. Abdelfateh** /*εebd el fateh*/, « Le serviteur de Celui qui ouvre », de la racine arabe FTH « ouverture »<sup>757</sup>, d'où *el miftāh* (en arabe) et *Imefteḥ* (en kabyle) « clé ». Mais cette racine est utilisée dans un sens dérivé, surtout dans les conquêtes islamique, avec le sens de « conquêtes ; reconversion des non musulmans vers cette religion par les combattants de Dieu », et aussi ouverture de nouveaux horizons, de nouveaux pays pour les musulmans, d'où l'attribut de Dieu *El Fattah* « celui qui ouvre, qui accorde la victoire » et selon (M.H : 134) « celui qui ouvre les portes de la miséricorde ».

**1703. Abdelguerfi**<sup>758</sup> /*εebd el gerfi*/ « serviteur du corbeau ». *Agarfîw*, *tagarfa*<sup>759</sup> « corbeau », le mot le plus courant est le féminin *tagarfa*, du latin *ugerf* (D : 273).

**1704. Abdelli, Abdeli** /*εebdelli*/<sup>760</sup> : Il semble dériver du prénom *Eebd Allah* « serviteur de Dieu », prononcé en kabyle *εbella*. On lui ajoutant le schème arabe de filiation, il donne

---

<sup>756</sup> « Le terme sert aussi à qualifier l'éminence d'un savant qui fait autorité, *Adhouma* souligne le fait d'être important, grand, éminent. *Fakhreddine Ar-Razi* rapporte le *hadith* : "Quiconque acquiert la science, l'enseigne, agit en conséquence et permet à d'autres d'enseigner, est proclamé éminent (*Adhiman*) dans le ciel" » (B-S : 151).

<sup>757</sup> « Cela s'applique aussi au sens moral : ouvrir son cœur dans la confiance. Dans la mystique soufi, le *Fath* désigne l'illumination qui marque l'accès à une étape supérieure dans l'itinéraire spirituel, après une longue période de discipline. *Al Fattah* est un nom divin : Dieu est celui qui ouvre les portes du bien à ses serviteurs. Un croyant pourra donc s'appeler *Abd-el-Fateh* : le serviteur de Dieu qui ouvre. *La Fatiha* est la prière d'ouverture ou d'introduction du Coran récitée quotidiennement. La sourate 48, intitulée "la victoire", *Al Fattah*, utilise la racine FTH dans un sens dérivé : *Fateh* ce serait alors le conquérant qui ouvre une "brèche" » (B-S : 166).

<sup>758</sup> Cette forme en *abd* n'est utilisée, en réalité, qu'avec l'un des attributs de Dieu. C'est pourquoi ce patronyme n'est pas attesté dans les prénoms kabyles, et algériens en général, même si le sens de ce morphème n'est pas bien perçu dans cette région, car les prénoms arabes composés sont empruntés par le berbère comme noms à forme simple, pour preuve les différents hypocoristiques des prénoms en *abd*. Ce patronyme devait être un sobriquet à l'origine.

<sup>759</sup> En fait c'est la forme du féminin *tagarfa*, « corbeau », qui est utilisée sans distinction de sexe, la forme masculine *agarfîw*, même si elle peut être utilisée pour désigner un corbeau male, sert plus d'augmentatif.

<sup>760</sup> *Eebdelli*, *εebdellaoui* « concombre petit et odorant (*cucumis odorantissimus*) » (D : 630).

*Ebelli*, transcrit dans l'état civil par *Abdelli*. Mais selon (M.H : 132) il y a un prénom arabe *Abdel/Abdul* « serviteur (de Dieu) ».

**Abellache, Abdeliche, Bellache, Ballache** : *Eballac* est un hypocoristique de *Ebella*.

**1705. Abdemeziane, Abdemeziem, Abde Meziem** : pour ces formes, si on admet que le « m » est un « n » mal transcrit, on aura le sens de « serviteur de *Mezian* », ce qui n'est pas acceptable dans la religion musulmane, car le morphème *abd* ne peut être rattaché qu'à l'un des attributs de Dieu. Ce qui nous amène à admettre qu'à l'origine c'était *læbd amezzyan* « le petit être ; l'être faible », petit en comparaison avec la puissance divine, qui, elle, est immense, ceci est l'équivalent de « être humain »<sup>761</sup>.

**1706. Abdeldjebbar, Abdeldjabar**, « le serviteur du Contraignant », de *ğebbar* « celui qui impose sa volonté ; puissant », au superlatif on obtient un attribut de Dieu : *El Ğabar* « celui qu'on ne peut atteindre. Celui qui ne cesse de réparer. Le contraignant. Le Sans-cesse Réducteur » (A-B : 44).

**1707. Abdelghani** « le serviteur du Riche absolu » ; *El Ghani*, « le Suffisant-par-Soi. Le Riche Absolu » (A-B : 62), est un attribut de Dieu.

**1708. Abdelhadi** « serviteur du Guide suprême » ; *El Hadi*, « Le Guide. Le Recteur » (A-B : 63), étant l'un des attributs de Dieu.

**1709. Abdelkader** « le serviteur du Tout-Puissant (Dieu) » ; *El Qadir* superlatif de *Kader* « puissant, capable », c'est un attribut de Dieu signifiant « le puissant. Le Puissant-Déterminant. Le Détenteur-Du-Pouvoir-Normatif » (A-B : 59) et « l'Omnipotent » (M.H : 137).

**1710. Abdelkafi** « Serviteur de celui qui rétribue et suffit » (M.H : 137).

**1711. Abdelouahab, Abdelouhab** « le serviteur du généreux, du seul qui peut pourvoir en dons » ; *El Wahhab* « Celui qui fait des dons, le donateur par excellence, Le donateur, Le généreux » (A-B : 46 ; B : 1086).

**1712. Abderrahmane, Abderahmane** « le serviteur du Miséricordieux, du Clément ».

**1713. Abderahim, Abderrahim**, « serviteur du clément, du miséricordieux », de *rahim* (adj. ar.) « clément, miséricordieux, bon, plein de miséricorde (Dieu) » (B : 388).

---

<sup>761</sup> C'est probablement la traduction de l'expression arabe *el æbd dđæcif* « l'être faible », pour dire être humain.

## VII.1.2. Formes contractées

1714. *El Aziz* est un attribut de Dieu signifiant « celui dont l'existence d'un semblable est peu probable, Celui dont on a un intense besoin, et celui auprès de qui on a difficilement accès » (B-S : 147), et *el εaziz* « Le fort par excellence, le puissant (Dieu) » (B : 651), *Abdelaziz* est donc un prénom apprécié par les musulmans, d'où **Baziz** « le serviteur du Tout Puissant, de celui dont on a le plus besoins » ; on pourrait le prendre pour *Ba Aziz* « le père *Aziz* », cette particule attesté en mouzabite n'est pat attestée dans le kabyle, par contre *Baziz* est un prénom courant, nous concluons donc que c'est la contraction de *Abd* qui a donné *Ba*<sup>762</sup> ; **Bazizi, Baazizi** « de (la famille) *Baziz* ».

1715. **Bennour, Banour, Benour** : hypocoristique formé par la contraction de *Abdenmour* « serviteur de la lumière », composé de *εebd* « serviteur » + *en-nur*<sup>763</sup> « la lumière ».

1716. **Dahman**<sup>764</sup> « est un diminutif contracté et réduit aux phonèmes principaux de *Abderrahmane* comme il arrive souvent quand un prénom est très usité » (B-S : 95), **Dahmani** « de la famille *Dahman* » ; *Dahman* est un hypocoristique de *Abderrahmane*, **Dahoumane, Dahmoun** en est une autre forme diminutive et hypocoristique de *Dahman*.

1717. **Bouzouzou** : est l'hypocoristique des noms composés avec *Abd* et contenant un *z* (*Abdelaziz, Abderezzak, etc.*).

## VII.2. Patronymes formés avec *Ait/Nait*

1718. **Ait Abbas, Ait Abas** : de l'arabe *εebbas* « lion » (cf. *Abas*). *At εebbas* : nom d'une tribu se situant sur la rive sud de la *Soummam*, à quelques 100km de Béjaïa, et qui a constitué l'un des deux royaumes de Kabylie, avec le royaume de *Koukou* à Tizi Ouzou, d'où le nom *asif n at εebbas* donné à l'un des affluents de la *Soummam* à la hauteur de cette tribu.

---

<sup>762</sup> On retrouve cette forme dans *Bahmane* pour *Abderrahmane*.

<sup>763</sup> *Al Nour* est un nom divin, tiré du verset : « "Dieu est la lumière des cieux et de la terre" (Coran 24,35) » (B-S : 216).

<sup>764</sup> Ou *Dahman* « noiraud » de *adhem* « noir. D'un vert très foncé, qui paraît noir » (kz, 1 : 744), ► ou « qui pousse violement » (M.H : 186).

- 1719.Nait Achour** « ceux de/les enfants de *Achour* » ; de *Achour* « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami » (M.H : 144), est aussi la forme masculine de la fête de la dîme religieuse dite *εacura*.
- 1720.Ait Aissa, Ait Aissi**, « ceux de la famille *Aissa* », de *εisa* équivalent arabe de Jésus.
- 1721.Ait Kheddache**, de *axeddac* qui peut être soit le nom d'agent de *xedc* (ar.) « écorcher, égratigner, blesser légèrement » (B : 268) et signifierait « écorcheur », ► ou un nom concret (k.) « cosse, gousse (des laminées) »<sup>765</sup> (D : 890).
- 1722.Ait Ali**, « ceux de *Ali* », du prénom *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent » (B : 676).
- 1723.Ait Ouali**, « ceux (de la famille) de *Ouali* », de *Ouali* « qui vit dans la proximité de Dieu, ami de Dieu » (M.H : 286).
- 1724.Ait Yakout** : *Yaqout*, est attesté en arabe « rubis. Diamant. Pierre précieuse » (B : 1091) et en kabyle *Lyaqut* « perle ; diamant » (D : 922) ; « Le mot *Yaqout* sert aussi à nommer le rubis, *Yaqout ahmar* (rouge), le Topaze, *yaqout asfar* (jaune) la saphir, *Yaqout azraq* (bleu) » (B-S : 233) ; dans tous les cas il désigne une pierre précieuse qui est utilisée comme prénom féminin.
- 1725.Ait Amara, Nait Amara**, « ceux de *Amara* » ; *Amara* (ar.) « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (M.H : 153).
- 1726.Ait Arab, Nait Arab, Nait Ouarab** « de (la famille) *Arab* ».
- 1727.Nait Merzouk** « de (la famille) *Merzouk* » ; *Merzouk* /merzuq/ « pourvu en biens, en richesse (par Dieu), fortuné ».
- 1728.Atfadel** « ceux de (la famille) *Fadel* » ; *Lefdel*<sup>766</sup> « grâce, bonté, générosité ; puissance » (D : 193), « *Fadel* (honnête), celui qui ne trompe jamais. [...], *al Fadhila*, c'est la vertu, et la faveur surabondante de Dieu, la grâce divine. *Al Mouttalib*, grand père du Prophète, fut surnommé : *al Fadhl*, le vertueux, homme d'honneur et de vertu » (B-S : 173).
- 1729.Ait Atmane** « ceux de (la famille) *Atmane* » ; *Atmane* (ar.) « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (M.H : 286).

---

<sup>765</sup> *Ibawen uxeddac* (k.) « fèves vertes en cosses » (D : 890).

<sup>766</sup> Il y a aussi le verbe *feddel* (ar.) « préférer », et *lefdel* au superlatif « le meilleur ».

- 1730. Ait Laziz** « ceux (de la famille) *Aziz* » ; *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectueux, bien aimé », c'est également le nom d'une tribu sur les hauteurs de Bouira, sur le versant sud de *Djurdjura*.
- 1731. Ait Azzouz, Ait Azouz** « ceux de (la famille) *Azzouz* » ; *Azzouz* est un hypocoristique de *Aziz*.
- 1732. Ait Bekka** « ceux (de la famille) *Bekka* » ; *Bekka* est un hypocoristique de *Belkacem* : *Abou* « père » + *El Kacem* « élégant, beau de visage et juste, équitable » (M.H : 237).
- 1733. Ait Eldjoudi** « ceux de la famille *El Djoudi* » ; *Djoudi* « noble, généreux ».
- 1734. Ait Elhadi** « ceux de la famille *El Hadi*<sup>767</sup> » ; *Hadi* « guide, qui montre la voie » (M.H : 206).
- 1735. Ait Hama** « ceux de la famille *Hamma* » ; *Hamma* : de *ḥamma* (ar.) « qui défend, protectrice », ► ou variante de *Hemma* qui est un prénom formé sur *téhemt* « nom d'une espèce d'antilope » (K. N-Z. : 53).
- 1736. Nait Idir, Nait-Idir** « ceux de la famille *Idir* » ; *Idir* transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre ».
- 1737. Ait Ikhlef** « ceux de la famille *Ikhlef* » ; *Ikhlef* (ar.) « le prolifique, celui qui aura beaucoup de successeurs » (B-S : 82).
- 1738. Ait Kaci** « de la famille *Kaci* » ; *Kaci* (ar.) « dur, méchant, cruel, atroce ».
- 1739. Nait Medjani** « ceux de *Medjana* » ; *Medjana* étant un toponyme connu en Algérie.
- 1740. Ait Mohamed** « ceux de la famille *Mohammed* » ; *Mohammed* (ar.) « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge » (B-S : 278).
- 1741. Ait Hamou** « ceux de la famille *Hamou* » ; *Hamou* : hypocoristique de *Mohammed*.
- 1742. Ait Hamouda** « ceux de la famille *Hammouda* » ; *Hammouda* est la forme féminine de *Hamoud* (ar.) « celui qui loue et loué, glorifié » (M.H : 211), « digne de louanges, d'éloges, admirable » (B : 236).

---

<sup>767</sup> Cette forme (le superlatif) est un nom divin, cependant utilisée comme prénom masculin en Algérie.

- 1743. Ait Mansour** « ceux de (la famille) *Mansour* » ; *Mansour* « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux. Victorieux » (B : 981).
- 1744. Ait Massaoud, Nait Messaoud** « ceux de (la famille) *Messaoud* » ; *Messaoud* (ar.) « heureux, fortuné, bienheureux » (B : 474).
- 1745. Ait Mouhoub** « ceux (de la famille) *Mouhoub* » ; *Mouhoub* (ar.) « donné, don (de Dieu), qui est pourvu de dons (par Dieu) ; donné, offert, consacré (à Dieu) ; doué, qui a du génie » (B : 1086 ; M.H : 268).
- 1746. Ait Moussa** « ceux de la famille *Moussa* » ; *Moussa* est l'équivalent arabe de Moïse.
- 1747. Ait Saadi** « ceux de (la famille) *Saadi* » ; *Saadi* (ar.) « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux ».
- 1748. Ait Sahlia** « ceux/habitants du littoral ».
- 1749. Ait Ouakli** « ceux de (la famille) *Akli* » ; de *akli* « nègre. Esclave, serviteur. Boucher (métier réservé à la classe inférieure des *aklan* » (cf. *Taklit*).
- 1750. Ait Ouaret** « ceux de *Ouaret* » ; **Nait Ouaret** « de ceux de *Ouaret* » ; *Ouaret* « héritier, héritier légitime, qui hérite, hoir » (B : 1051).
- 1751. Ait Taleb** « ceux de (la famille) *Taleb* » ; *Taleb* « qui recherche la science et la connaissance » (M.H : 311).
- 1752. Ait Yahia** « ceux (de la famille) *Yahya* » ; *Yahia* « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste), mentionné dans le coran » (D : 1029).
- 1753. Ait Bennour** « ceux de la famille *Bennour* » ; *Bennour* est un hypocoristique formé par contraction de *Abdennour* « serviteur de la lumière ».
- 1754. Ait Dahman, Ait Dahmane** « ceux de (la famille) *Dahman* » ; *Dahman* est un hypocoristique de *Abderrahmane*.
- 1755. Ait Salem** « ceux de (la famille) *Salem* » ; **Nait Salem, Nat-Salem** « de *Ait Salem* » ; de *salem* « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (B : 490).
- 1756. Ait Ziane** « ceux de *Ziane* » ; de *ziyyan*(ar.) « barbier », ou « pavoiseur, qui s'occupe des ornements, de l'embellissement, etc. », ou *zeyn* (ar.) « beauté ».
- 1757. Ait Hamadouche Amer** « ceux de (la famille) *Hamadouche Amer* » : composé de *Ait* « ceux de » + *Hamadouche*, qui est un hypocoristique de *Hammad* « qui loue (beaucoup

Dieu) » + *Amer* (ar.) « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » et, dans le kabyle, « être économe ».

1758. **Ait siali** « ceux de *Si Ali* », *Si* étant une particule de respect utilisée pour s'adresser à un marabout ou à un élève de/ou sortant d'une école coranique, et *Ali* un prénom masculin signifiant « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

1759. **Nait Si Mohand** : nom composé de la préposition *n* « de » + *ait*, morphème indiquant la filiation et l'appartenance, signifiant « ceux de, les gens de » + *si* formule de respect, contraction de *sidi* « monsieur, monseigneur » + *Mohand*, altération kabyle du prénom *Mohammed* (ar.) « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (B-S : 278).

1760. **Ait Ouslimane** « ceux de (la famille) *Sliman* » ; *Sliman*, « homme de paix », est l'équivalent arabe du français Salomon.

1761. **Ait Belmehdi** « ceux de la famille *Belmehdi* » ; *Mahdi* « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».

### VII.3. Patronymes formés avec *Bel/ben*

1762. **Belabbani, Belabani** : D'après Mustapha Harzoune (cf. MH : 132), *Aban* (e) est un prénom arabe signifiant « apparent, manifeste », mais pouvant aussi avoir une origine araméenne signifiant « fête »<sup>768</sup>, ► ou du kabyle *aëban* « couverture décorée en tissage du pays » (D : 970).

1763. **Benabdellah, Benabdallah** « fils du serviteur de Dieu ».

1764. **Belabed** /belæbed/ : de *Abed* « le serviteur (de Dieu) », « le dépendant, le captif » ; **Belabid** /belæbid/, « fils du serviteur de Dieu », de *Al Abid* « le disciple, l'adorateur » (cf. *Abed*).

1765. **Belabes, Benabbas** « fils de *Abbas* », de l'arabe *Ëbbas* « lion » (cf. *Abas*) ; *Belabes* est, en plus, un nom d'une grande ville d'Algérie.

---

<sup>768</sup> Nous pouvons également le rattacher au verbe kabyle *æbbi* « charger, arrimer » (D : 968), ce qui nous donne Abane, Abbane [*Ëbban*] « ils ont chargé », forme du prétérit à la troisième personne plurielle.

1766. **Benchalal** « fils de *Chalal* », de l'adjectif kabyle *aceelal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (D : 122).
1767. **Benachour** « Fils de *Achour* » ; *Achour* (ar.), « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami » (M.H : 144), est la forme masculine de la fête de la dîme religieuse dite : *εacura*.
1768. **Benaicha** /ben εica/ « fils de *Aicha* » ; *Aicha* /εica/ (ar.) « femme vive, active, vivante, dynamique » (B-S : 159) ; son hypocoristique *εwica* a donné les patronymes : **Benaouicha, Bennaouicha** /ben εwica/ « fils de *Aouicha* ».
1769. **Belaiche** /bel εic/ : de *Ben Aich* « fils de *Aich* » ; *Aich/Laiche* /lεic/ (ar., k.) « la vie, l'existence ».
1770. **Benayache** /ben εiyac/ « fils de *Ayache* » ; *Ayache* « qui cherche à gagner sa vie » ou « qui fait vire (dont la prospérité) ».
1771. **Belaid** /beleid/ « fils de *Laid* » ; *Laid* « fête, celui qu'on célèbre » ; et **Belaidi** est le même patronyme avec le schème de filiation arabe « i ».
1772. **Benayad** « fils de *Ayad* » ; *Ayad*, « fêtes », pluriel de *Laid* et selon (M.H : 163) *ayad, ayadi* « protecteur contre le mal et le danger, qui conjure le mal<sup>769</sup> ».
1773. **Belaidel** « fils d'un *Aidel* » ; *Aidel* /εidel/ qui désignerait quelqu'un originaire de la tribu d'*At Eidel*.
1774. **Benaissa** /ben εisa/ « fils de *Aissa* » ; *Eisa* équivalent arabe de Jésus.
1775. **Benakrou** /ben aqrur/ « fils de *Akrou* » ; *aqrur* (k.) « enfant ».
1776. **Ben Ali, Benali** « Fils de Ali », du prénom *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent » ; **Benalileche, Benalilache** « fils de *Alileche* » ; *Alileche* étant un hypocoristique de *Ali*.
1777. **Benalaoua, Benallaoua** « fils de *Allaoua* », de *Allaoua* « élevé, haut, distingué, noble » ; **Bellaloui, Belaloui** « fils de *Aloui* », fils un individu affilié aux *Alaouites* (dynastie/famille) ; **Bellalouache, Belalouache** « fils de *Allouache* », avec *Allouache* comme hypocoristique de *Allaoua*.

---

<sup>769</sup> Il nous semble que c'est le prénom lui-même qui est utilisé comme protecteur de l'enfant, c'est un prénom talisman. Ce ne serait donc pas le sens du mot.

- 1778. Benlala, Bellala, Belala** /ben Lala/ « fils de *Lala* » ; *Lala* « le plus haut, le plus élevé » ; **Belalouche** « fils de *Lalouche* » ; *Lalouche* étant un hypocoristique de *Lala*.
- 1779. Benamer** « fils de *Amer* » ; *Amer* /emer/ « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité ; être économe » (cf. *Amer*).
- 1780. Belamirouche** « fils de *Amirouche* » ; *Amirouche* est un hypocoristique de *Amer*.
- 1781. Benammour, Benamor** « fils de *Ammour* » ; *Ammour* : diminutif et hypocoristique de *Amer*.
- 1782. Benamraoui** « fils de *Amraoui* » ; *Amraoui* est une forme indiquant la filiation à *Amer*, dans ce patronyme la filiation est indiquée par deux schèmes, donc une information redondante.
- 1783. Benamriou** « fils de *Amriou* » ; *Amriou* /æemriw/ désigne un individu de la tribu d'*At Amer*.
- 1784. Benammar** « fils de *Ammar* » ; *Ammar* /æemmar/ (ar.) « bâtisseur, celui qui construit, qui vit longtemps » (M.H : 153), « pérenniser la prospérité, devenir vieux et très longtemps dans la prospérité (B-S : 156).
- 1785. Benamara** « fils de *Amara* » ; *Amara* (ar.) « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (M.H : 153).
- 1786. Benamrane** « fils de *Amran* », du prénom *Amrane* « prospère, riche », qui est une forme du nom commun *eumran* « pays habité, cultivé, peuplé. Etat de culture, de bien être, de prospérité » (B : 679).
- 1787. Benlamri, Belamri** /ben læmri/ « fils de *Lamri* », du prénom *Lamri* /læmri/ « le prospère ou fortuné » (B-S : 155).
- 1788. Benmaamar, Benmamare, Benmammar** « fils de *Mammer* », avec *mæemmer* (ar.) « rempli, plein, empli » (B : 680), ► ou « accorder longue vie » (M.H : 251).
- 1789. Benmaziane, Benmeziane** « fils de *Mezian* » ; *Mezian* (k.) « petit, jeune ».
- 1790. Belamine, Bellamine** « fils de *Lamine* », de *Lamin* (k.) « chef traditionnel du village, élu par les hommes adultes » (D : 502), ce nom est obtenu par la diminution de la quantité vocalique initiale de *El Amin* (ar.), ou du prénom *Amin* « loyal, fidèle, digne de confiance » (M.H : 156).

- 1791. Beliamine, Belyamine** « fils de *Yamine* », de *Yamin* « prospère, fortuné, chanceux » (M.H : 320), ce prénom masculin est rare en Kabylie, par contre la forme féminine, *Yamina*, est très vivante, « c'est une déformation de *Amina* due à la paresse qui atténue l'accentuation du *alif* initial » (B-S : 37), *Amina* était le prénom de la mère du Prophète.
- 1792. Belamiri** « de la famille *Belamir* », de *Ben Amir* « fils du prince ».
- 1793. Benamsili, Benmesili** « fils du *Msili* (l'homme originaire de *Msila*) ».
- 1794. Benaoudia** « fils de *Aoudia* » ; *Aoudia* est à relire *awdie* (k.) « enfant pothume », ► on peut aussi le considéré comme étant le diminutif du prénom féminin arabe *Aïda/Aouda* « celle qui (me) revient » (cf. *Aidat*).
- 1795. Benarab, Benouarab** « fils de *Arab* ».
- 1796. Belarbi** « fils de *Larbi* » ; *Larbi* « l'arabe », mais « dans les textes de Moyen-Orient en traduit toujours "arabe" par "bédouin", c'est-à-dire : nomade du désert » (B-S : 146).
- 1797. Benrezkalah** « fils du don de Dieu ; fils de *Rezkallah* ».
- 1798. Benmarzag** « fils de *Merzag*<sup>770</sup> » ; *Merzag* (ar.) étant une autre forme de *Merzouk* « pourvu en biens, en richesse (par Dieu), fortuné ».
- 1799. Benlassous, Belassous** /ben basus/ « fils de *Lassous* » ; *Lasous* étant pris de l'ethnique *Alasus*, qui pourrait désigner une communauté spécialisée dans le blanchiment à la chaud ou qui creuse des fondations, il dériverait de l'arabe *lesses* « blanchir à la chaux le soubassement d'une chambre jusqu'au carrelage. Creuser des fondations (Ouest) » (B : 899), ► mais il pourrait être le nom attribué à l'ancêtre hyponyme et signifierait alors « le fondateur », c'est-à-dire le fondateur de la tribu.
- 1800. Benassous, Benasous** « fils de *Assous* » ; *Assous* est probablement une simple altération de l'ethnique *Alassous*.
- 1801. Benattia, Benati**<sup>771</sup> « fils de *Atia* » ; *Atia*, « don (de Dieu) », de *ḩīya* (ar.) « don. Cadeau, présent. Concession de terre. Accordailles, accords » (B : 661).

<sup>770</sup> Il peut être un dérivé du kabyle *irzig* « être amère », *amerzag* exprime une certaine aigreur, pas tout à fait amère, qui se dit *arzagān*, d'où *tamerzuga* « *salvia verbenaca* (plante) » (B : 394).

<sup>771</sup> Cette forme peut être prise pour une variante de *Atia*, amputée de la voyelle finale, ou être lue *Benati* donc *Ben* « fils » + *Ati* /ḩaṩi/ « celui qui donne, qui accorde des dons, généreux ».

**1802. Benatoui** « fils de *Atoui* » ; *Atoui* « don (de Dieu) » ou « celui qui donne, qui accorde des dons, généreux ».

**1803. Belattaf, Belattafe, Bellataf, Belataf**<sup>772</sup> « fils de *Attaf* » ; *Attaf*, « affectueux, tendre », de *etef* (ar.) « avoir de la sympathie, de la bienveillance pour. Avoir compassion, fléchir, se laisser toucher. Se laisser téter ou traire (vache). Arquer, courber, cambrer, plier, ployer, pencher. Parapher, signer un acte (cadi, adel). Retourner deux brins de laine en sens contraire après leur raccordement. Ourler » (B : 659).

**1804. Benatmane, Benathmane** « fils de *Atmane* » ; *Atmane* « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (M.H : 286).

**1805. Benasmane** « fils de *Asmane* » ; *Asmane* étant une variante de *Atmane*.

**1806. Benyoub** « fils de Job », de *Ayyoub* qui est l'équivalent arabe du français Job et « de l'hébreu *Iyyov* que l'on rattache au verbe *Ayav*, être hostile, traité en ennemi » (B-S : 243), et, selon (MH : 164), il a le sens de « qui se repent, revient vers Dieu » (cf. *Ayoub*).

**1807. Benazib**, « fils de *Azib* », du nom commun *aezib* « établissement agricole ou habitation isolée dans la campagne<sup>773</sup> ».

**1808. Belazouz, Bellazouz, Benazzouz, Benazouz** « fils de *Azzouz* » ; *Azzouz*, hypocoristique de *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé ».

**1809. Benzouaoua** « (le) fils des *Zwawa* (kabyles) », il désignerait un Kabyle (cf. *Zouaoui*).

**1810. Belazri** « fils de *Azri* », du kabyle *aezri* « célibataire ayant dépassé l'âge normal du mariage » (D : 1015), ► ou de l'arabe *ezri* « garçon d'écurie, palefrenier. Valet à la suite de l'armée » (B : 651).

**1811. Belazoug, Benazzoug, Benazoug** « fils de *Azzoug* » ; **Belazougui, Bellazougui, Belazzougui** « fils de (la famille) *Azzoug* » ; *Azzoug* « sourd ».

---

<sup>772</sup> « Nous connaissons en Kabylie *at Eetaf*, nom d'une tribu des *Igawawen*, anciennement de la confédération des *At Manguellat* » (D : 1006).

<sup>773</sup> Il est courant d'appeler une personne par la formule : fils de + nom de lieu (qui serait le nom de la région où il habite ou dont il est originaire).

**1812. Belbachir** « fils de *Bachir* » ; *Bachir* (ar.) « porteur et annonciateur de bonnes nouvelles », et, de ce fait, le meilleur *Bachir* est le « messenger et porteur de la parole divine », c'est-à-dire le Prophète.

**1813. Belbahi** « fils de *Bahi* », de *bahiy* (ar.) « beau, brillant, splendide, éclatant » (B : 81).

**1814. Benbala, Benballa** « fils de *Bala* » ; dans la région des Chaouia, *Balla* est un hypocoristique du prénom féminin *Mebarka*, et *Bella* et un hypocoristique du prénom masculin *Mebarek* ; ► ou de *Lbala* « grand malheur, personne qui cause un malheur, qui fait un scandale, qui importune » (D : 21) (Cf. *Bala*).

**1815. Beni *æddas*** « tribu errante de l'Algérie qui est l'équivalent des Bohémiens d'Europe » ; *æddasi* « des *Beni *Æddas**, bohémien. Sans vergogne, effronté, impudent » (B : 637), **Beladaci** « fils d'un *Æddasi* ».

**1816. Beladjet, Beladjat**<sup>774</sup> /ben nağat/ « fils de *Nadjat* » ; *Nadjat*, prénom féminin, de l'arabe *nağät* « salut, délivrance, cessation de danger » (B : 963), ► ou pluriel du prénom féminin *Beldja*, « éclairante, brillante », de *bleğ* (ar.) « briller, luire »<sup>775</sup> (B : 71), ► ou peut être du syntagme *bennadjat* « avec/par la délivrance, le salut », formé de la préposition *b(i)* « avec » + *nağat*.

**1817. De *æafer*** (ar.) « combattre » (B : 662), le prénom masculin *Afroune* /æfrun/ désignerait un combattant, il pourrait être formé à partir de *æfir* (k.) « dépôt d'ordure, lieu mal propre » (D : 979), cette manière de prénomé des enfants, en relation avec la saleté pour éloigner le mauvais sort, est bien attestée en Kabylie ; **Belafroum** « fils de *Afroune* ».

**1818. *Habib*** (ar.) et kabyle *aħbib* « ami. Bon ami, amant ; (au fém.) bonne amie, amante, maîtresse. Ami, cher, chéri, bien aimé » (B : 174) ; **Belahbib** /ben leħbib/ « fils de l'ami intime ».

**1819. Belahouat** /ben el ħewwat/ « fils du poissonnier » ; *ħewwat* (ar.) « marchand de poisson, poissonnier. Pêcheur » (B : 246).

---

<sup>774</sup> Ou *ben æğğat*, « fils des tourbillons », de *æğğ* (ar.) « tourbillonner, faire lever des tourbillons de poussières » (B : 633) et désignerait quelqu'un de coléreux, de très nerveux.

<sup>775</sup> D'où l'expression *balğa şşabäh* (ar. dial.) « première lueur du matin, du jour (Sud) » (B : 71).

**1820. Belakeb**<sup>776</sup> « fils de *Lakeb* » ; du verbe arabe *leqgeb*, « surnommer, donner un surnom », on peut former le nom masculin *laqeb* (nom masculin), « nom de guerre, surnom, sobriquet, nom patronymique » (B : 905), signifiant alors « surnom », ► mais selon (O.Y : 400), ce patronyme viendrait de l'arabe algérien *Aoukab* « corbeau ».

**1821. Belambri, Belebri**<sup>777</sup> « fils du marchand de l'ambre » ; *enber* (ar.) « ambre gris » ou « faux-pont du navire. Cale, soute » ; *enbra* (ar. dial.) « cassolette à parfums (Tunisie) » (B : 684), en kabyle est attesté le mot *ember* « ambre ».

**1822. Belanteur** : *Antara* [eentara] « courageux, brave », prénom d'un poète et cavalier arabe célèbre : *Antar Ibn Chaddad*, né au VI<sup>e</sup> siècle et mort en 615 M.H : 159, B-S : 143).

**1823. Belarif, Belarifi** « fils de *Laghif* » ou « fils de *leerif* » ; de *layif* (ar.) « qui a des accointances avec des voleurs, qui est leur receleur, qui garde leurs cordes ou instrument (sans cependant sortir avec eux pour faire un coup). Ami intime » (kz, 2 : 1005-1006) ; ► ou de *earif* (ar.) « qui connaît, qui est bien renseigné sur quelque chose. Qui connaît bien tous les siens. (de là) Préposé, qui remplace le chef, second (et quelquefois : chef). Maître d'école, ou moniteur, élève plus avancé que les autres et regardé comme leur ancien. Edile, inspecteur des édifices publics » (kz, 2 : 227).

**1824. Belaroui** « fils de *Oroua* » ; *eurwa* (ar.) « anse (d'une cruche, d'un seau, etc.). Ganse (qui sert de boutonnière), (au fig.) Chose à laquelle on tient beaucoup. Troupe nombreuse d'hommes. Environs d'une ville, banlieue. Lion. Arbres dont le feuillage ne tombe pas l'hiver. Caroncule très mince qui se forme dans le vagin et en tapisse les parois » (kz, 2 : 237, 238) ; *Oroua* est un prénom qui signifierait « lion » (donc homme courageux) et/ou « cher, précieux ».

**1825. Belaroussi, Belarouci**<sup>778</sup> « fils de *Larous* "nouveau marié" » ; *Arous* est un prénom masculin, de *erus* (ar.) « fiancé, accordé la veille de ses noces ; nouvel époux » (B : 643).

**1826. Belattache, Belateche, Belatache** « fils de *lestec*<sup>779</sup> "le courbé" » ; de *eataca* (ar.) « courber, plier, cambrer » (kz, 2 : 164).

---

<sup>776</sup> Avec la même forme, on signalera le verbe arabe *läqeb* « contredire » (B : 905).

<sup>777</sup> *Amber*, « bijou, joyau, ambre », est attesté comme prénom selon (M.H : 15).

<sup>778</sup> Le berbère connaît le terme *aearus, abelearus* « escargot ».

**1827. Belhout** « fils de *lhut* » ; *lhut*<sup>780</sup> « poisson ».

**1828. Belkerdi, Belkardi** « fils de *Kerd* (i) » ; il peut avoir, au moins, deux lectures et plusieurs sens pour chacune des deux :

Avec le phonème Q, on obtient (B : 790) *qerd* (ar.) qui signifie en tant que verbe « se tenir accroupi (Maroc) », et comme nom « caillou, pierre » et « singe », alors on a affaire à un sobriquet faisant référence à la forme physique d'une personne, probablement court de taille et peut-être courbé, ce qui est un sème commun aux trois acceptions être accroupi, caillou et singe. ► Il peut être aussi un déverbatif de *qerred* (ar.) « être couvert de tiques ». ► Ou enfin de *gerd* (ar.) « mesure pour les grains valant 7 litres », un nom qui dérive d'un instrument, peut-être un nom de métier : mesureur ou marchand de grains, mais ça devait certainement faire référence à la manière de faire les mesures (quelqu'un qui triche) ; comme il peut désigner un possesseur de l'outil<sup>781</sup>.

Avec K, on obtient (B : 857) *kurd* « pierre, caillou » (cf. supra pour le sens), ► ou *kurdi* « aux cheveux crépus (Maroc) », ► il peut aussi renvoyer à l'ethnique *Kurde*.

**1829. Belkhatmi** : *xtem* (ar.) « seller, cacheter, apposer un cachet, un sceau. Apposer, mettre un scellé. Clore, achever, terminer, accomplir, finir. Signer, parapher. Terminer une des divisions coraniques » (266) ; ► *xätem* (ar.) « bague, anneau avec chäton. Cachet, sceau. Cachet, sceau (l'empreinte) » (B : 266-267).

**1830. Bellaouche** « fils de *Haouche* » ; *Haouche* serait un sobriquet signifiant « qui est dynamique » à partir de *hacca* (ar.) « abattre avec un bâton du feuillage pour ses troupeaux. Etre tendre, mou (se dit du pain). Etre vif, agile, alerte et gai » (kz, 2 : 1422). ► Mais à partir des acceptions de *hawc* (ar.) « être agité, troublé. Avoir peu de ventre pour avoir maigri » ; « Mêler, brouiller, mettre en confusion » ; « Se mêler les uns aux autres, se confondre » (kz, 2 : 1458), il signifierait « troublion », ou « enfant né dans le trouble et la confusion ».

---

<sup>779</sup> Il peut également dériver de *etec* « soif » (B : 659).

<sup>780</sup> Ce patronyme pourrait être un sobriquet, peut être de quelqu'un qui sent le poisson, ou de quelqu'un qui nage bien. Ou bien une mauvaise transcription de *lhewat* « poissonnier ».

<sup>781</sup> Dans une localité où il n'y a qu'une personne qui possède un outil quelconque, ceci peut donner naissance à un sobriquet.

**1831. Benbellil** « fils de *Bellil* » ; *Bellil*, « sensé, raisonnable », de *balil* (ar.) « humide et froid (vent). Ce qui est bon, raisonnable » (kz, 1 : 156).

**1832.** De l'arabe *lasa* « aimer les friandises, les douceurs. Goûter, déguster. Tourner et retourner un morceau dans la bouche », on obtient *lawwas* « qui aime les friandises, les douceurs » (kz, 2 : 1041). **Belouesse**<sup>782</sup> peut être : *Abu* « père »/ *ben* « fils » de *Lawwas* « *Louasse* », ► mais on peut également comprendre un nom de métier *bu lawwas* « celui aux friandises », c'est-à-dire marchand ou fabricant de friandises.

**1833. Benabi** « fils de *Nabi* » ; *nabi* (ar.) « appeler quelqu'un » et « indiquer, faire savoir, montrer », d'où *nabiy* (ar.) « prophète, apôtre » (B : 959).

**1834. Benaim** « fils de *Naïm* » ; *Naïm* est un prénom masculin signifiant « le comblé » (B-S : 213), et comme adjectif *naeim* (ar.) « bienfaisant » (B : 987), mais aussi « doux » de *nuema* (ar.) « douceur ».

**1835. Benamane** : en faisant une lecture directe, on aura : « fils de *aman* », qui peut être soit de l'arabe *aman* « sécurité, paix. Confiance » ► ou du kabyle *aman*<sup>783</sup> « eau ». ► Mais le plus probable serait *Beneeman*, à relire *Ben Nueman*<sup>784</sup> « fils *Nomane* » ; *Nomane* étant un prénom masculin signifiant « le rassasié » (B-S : 213).

**1836. Benaoudiba** : ce nom est composé de deux morphèmes de filiation, l'un arabe *ben*, « fils de », l'autre kabyle *aw* « individu de la famille... », d'où le sens du patronyme « fils de celui qui appartient à la famille *Diba/Adiba* », de *diba* (ar.) « chacal femelle » (B : 370), ► ou *adiba* (ar.) « éducatrice, savante (de la langue et la littérature) ».

**1837. Benberktout** /ben ber qtüt/ « fils/enfant du champ des chats<sup>785</sup> », de *berr* (ar.) « terre ferme, continent. Rivage. Pays, champs, campagne » (kz, 1 : 103) et *qtüt* pluriel de *qitt* (ar.) « chat », ► on peut le segmenter en *ben*, « fils », et *berqatüt* qui serait un dérivé

---

<sup>782</sup> A moins que ce soit une transcription de *Banouas* : un personnage légendaire connu pour son intelligence et ses ruses ; comme sobriquet, il désigne quelqu'un de malin et de rusé.

<sup>783</sup> Mais il rejoint le sens arabe par certains de ses sèmes. On dit *aman d laman* « l'eau c'est la paix, la sécurité, la sérénité ».

<sup>784</sup> Il peut également être un nom commun : *ben nueman* (ar.) « coquelicot » (B : 987).

<sup>785</sup> Dans ce cas, *Berktout* ne peut être qu'un toponyme.

expressif de *qaṭeṭ* (ar.) « court et crépu (cheveux). Qui a les cheveux courts et crépus »,  
▶ ou de *qaṭṭāt* (ar.) « qui coupe. Tourneur qui fait les boîtes » (kz, 2 : 764).

**1838. Benbouda** « fils de *Bouda* » ; *abuda/tabuda* (M.C, k.) « massette (plante) » (M.T : 8).

**1839.**Du nom *cerε* (ar.), « loi divine. Droit, loi. Justice », dérive l'adjectif *cerεi* (ar.) « de la loi divine, qui découle de la loi divine. Judiciaire, juridique. Légale, conforme à la loi » (B : 522) ; **Bencherai** serait alors le fils de l'homme de loi, ou le fils du légal, c'est-à-dire de l'enfant légitime<sup>786</sup>.

**1840. Bendekkiche** « fils de *Dekkiche* » ; de *deqc* (ar.), « choses très petites, menu fretin, (enfant) en très bas âge » (B : 342), on aura le sobriquet *Deqqic*<sup>787</sup> signifiant : « un enfant en bas âge » et probablement aussi « chétif ».

**1841. Bendiflah** « fils de *Difallah* » ; *Difallah* est un prénom masculin (B : 595), de l'arabe *deyflah* « invité de Dieu ».

**1842. Benkakaria, Belkakria** : ce sont des variantes formelles (arabes) du nom de famille *Iboubkren*, nous pensons que le morphème *ben*<sup>788</sup> est un ajout abusif, par l'administration, au patronyme *Bekakria* (cf. ce patronyme).

**1843. Benlakehal, Benlakehlal, Benlakhhal, Benlekehal** « fils de *Lakhel* » ; *Lakehal* « le noir », est un prénom masculin, formé sur la base de l'arabe : *kehḥel* « noircir, rendre noir. Se mettre du collyre aux yeux, au bord des paupières, se noircir le bord des paupières » ; *akḥel* (adj. ar.) « noir de couleur » (B : 853-854).

**1844. Benlaouer** « fils du borgne » ; de l'adjectif *aεwer* (ar.) « borgne, éborgné » (B : 690).

**1845. Benmamas, Benmammas**<sup>789</sup> (k.) « fils de sa maman ».

---

<sup>786</sup> Il peut carrément signifier : « enfant légitime », à relire alors *ibn cerεi*.

<sup>787</sup> C'est certainement un surnom qu'on a attribué à un enfant, avec une valeur affective d'hypocoristique, qu'il a du garder toute sa vie.

<sup>788</sup> En effet, ce morphème ne peut être joint à cette forme plurielle qui indique déjà la filiation.

<sup>789</sup> En kabyle courant, on dit : *yemma* « maman », *mamma* en est la forme enfantine. *Mmi-s n mammas* est une expression empreinte d'ironie, c'est l'équivalent du français *fils-à-maman*.

**1846.**Le participe passé *mexfi* (ar.), « célé, caché, occulte. Clandestin. Dissimulé, déguisé, couvert. Dérobé », a donné le nom masculin : *El-Mokhfi* (B : 294), d'où **Benmekhfi** « fils de *Mokhfi* ».

**1847.Bennadji, Benadji** « fils de *Nadji* » ; *Nadji* est un prénom masculin signifiant « affranchi, délivré de. Sauvé de. Sauf. Disculpé, innocent d'un crime. » (B : 963), et « le secours, le confident, l'homme secourable, attentif à porter secours » (B-S : 204-205), « qui appelle de loin, qui invoque Dieu, c'est-à-dire qui prie beaucoup et demande l'aide de Dieu<sup>790</sup> ».

**1848.Benreghia** « fils de *Raghia* » ; *Raghia* serait un sobriquet pour désigner une fille coléreuse, qui crie beaucoup, de *raya* (ar.) « mugir (se dit des chameaux) ; crier (se dit des autruches, de l'hyène, d'un enfant qui pleure tout haut », « Etre couvert, se couvrir d'écume (se dit du lait). Mousse. Mettre en colère, irriter ; faire, pour ainsi dire, écumer quelqu'un de rage » (kz, 1 : 891).

**1849.Benreguia** « fils de *Reguia* » ; *Reguia* serait un sobriquet signifiant coléreuse, du verbe *raga* (ar.) « s'allumer, s'embraser, s'enflammer, prendre, brûler vivement, avec violence (feu) ». ► Il peut également être une prononciation de *Rqiya* (*Rokia*) prénom féminin arabe signifiant à la fois « protection (contre la sorcellerie et le mauvais œil) » et « fille d'un rang élevé », de *raqā* (ar.) « s'élever, monter, arriver à une position. Elever. Charmer de l'eau, un puits, en prononçant des paroles ou en crachant dessus. Garantir quelqu'un contre les sorcelleries par des amulettes » (B : 410).

**1850.Benremouga** « fils de *Remouga* » ; *rmeg* est une variante géographique de *rmeq* (ar., k.) « apercevoir, découvrir. Entrevoir. Jeter un regard, un coup d'œil sur. Regarder rapidement » (B : 414), *Remouga* désignerait une fille au beau regard, aux beaux yeux<sup>791</sup>.

**1851.Bensaha**, « fils de la cours, enfant du cru », de *saha* (ar.) « alentours, environs, entours. Espace entouré d'une haie d'épines devant un gourbi, une tente. Place, endroit, emplacement. Emplacement d'habitation, où on établit les gourbis, les tentes » (B :

---

<sup>790</sup> Le fait d'invoquer beaucoup Dieu, de le prier et de, toujours, lui demander secours, est une caractéristique d'un bon musulman.

<sup>791</sup> Cette acception est confirmée par l'expression *ya suda rremqat* « Ô jeune fille aux yeux noirs, aux noirs regards » (B : 414), ► Il peut également venir de *ramaq* (ar.) « reste de vie, souffle de vie » (B : 414).

500), et signifierait « enfant de la cours (de maison) », c'est-à-dire que c'est un proche, avec qui on a été élevé.

**1852. Bensid** « fils de *Sid* » ; *sid* est une contraction de *seyyed* (ar.) « seigneur. Chef, maître, prince. Seigneur, monsieur » ; *sseyyed* « le seigneur, le sieur. Maître d'esclave. Patron. Père, Frère aîné. Père du mari » (B : 500).

**1853. Bensid-Houm** « fils de leur seigneur ».

**1854. Bensoula** « fils de *Soula* » ; *tasulla* (k.) « sainfoin d'Espagne ; bot. *Hedysarum coronarium* (T.) » (D : 772), *At Soula* est attesté comme ethnique et comme nom de lieu.

**1855. Benyaa** « fils de *Yaa* », de *wæä* (ar.) « se souvenir, se rappeler, retenir dans sa mémoire » (B : 1067). *Yæä* signifierait « qui a vite compris, qui était éveillé », probablement par opposition à d'autres qui se seraient fait avoir.

**1856. Benyezza** « fils de *Yezza* », *yezza* (k.) « il est grillé », c'est le prétérit 3<sup>e</sup> personne du masculin singulier du verbe *zzu* « griller, torréfier. Brûler » (D : 925).

**1857. Belbraham** « fils de *Braham* » ; **Belbrahim** « fils de *Brahim* » ; de l'hébreu *Abraham*, *Avraham* « père de nombreux peuples ; père de la multitude » (O-R : 201 ; B-S : 236).

**1858. Benchabane** « fils de *Chabane* » ; *Chabane*, le sens initial de *ceeban* est : le populaire, celui qui jouit d'une grande notoriété (B-S : 123), c'est le huitième moi du calendrier musulman, précédant le *Ramadhan*.

**1859. Benchaouch, Benchaouche** « fils de *Chaouche* » ; *ccawec* (k.) « employé d'entretien de l'administration. Planton » (D : 116) et (ar.) « espèce d'huissier, de garçon de bureau » (B : 549).

**1860. Bencheikh, Benchikh** « fils de *Chikh* » ; *ceyx* (ar.) « âgé, vieux, vieillard, vieil homme. Ancien (par rapport à l'âge et à la dignité). Cheikh, chef de fraction, de tribu. Directeur d'un collège, d'une zaouia. Maître, professeur. Maire. Beau père de la femme » (B : 553) (cf. *Chikh*).

**1861. Benchila, Ben Chilla** « fils de *Chila* (l'estropiée) », de *cella* (ar.) « être estropié, se dessécher (main) » (B : 536) (cf. *Bouchal*).

**1862. Bendaoud** « fils de *Daoud* » ; *Daoud* est un mot hébreu signifiant « bien aimé, chéri » (M.H : 187 ; O-R : 109), c'est la forme arabe équivalent du français : David.

- 1863. Benouadfel** « fils de *Ouadfel* » ; *Ouadfel*, « de la neige », état d'annexion de *adfel* (k.) « neige ».
- 1864. Benkaba** « fils de *La Kaba* ; fils de celle qui a une déformation au pied » ; il peut être relatif à la Caaba, temple sacré de la Mecque, ou au nom commun *keeba* (ar.) « cheville du pied. Osselet » (B : 869) et désignerait une malformation du pied.
- 1865. Bendjamaa** « fils de *Djemaa* » ; *Djama* « celle/celui qui rassemble ; vendredi » (cf. *Djama*).
- 1866. Bendjedi** « fils de *Djedi* » ; *Djeddi* peut être un substantif et désignerait (ar., k.) « grand-père, aïeul, ancêtre »<sup>792</sup> (B : 131), ► ou un adjectif (ar.) signifiant « sérieux, qui s'applique (à bien faire son travail) » (B : 134).
- 1867. Bendjanad** « fils de *Djanad* » ; *aġenad* : individu de la tribu des *At Ġennad*<sup>793</sup> .
- 1868. Bendjellili** « fils de *Djellili* » ; c'est un nom ethnique désignant la tribu des *At Jllil*. Mais cet ethnique a été arabisé par l'administration française en *Beni Djellil*, c'est pourquoi le patronyme peut avoir deux étymons différents. Soit c'est un patronyme d'un descendant de *Ajlili*, « un individu de cette tribu », donc « fils de *Ajlili* », ou patronymisation directe de l'ethnique *Beni Djellil*.
- 1869. Bendjoudi, Ben-Djoudi** « fils *Djoudi* » ; *Djoudi* (ar.) « noble, généreux ».
- 1870. Bengana** « fils de *Gana* » ; *Gana*, une des variantes du nom de l'ancêtre mythique de la branche berbère des *Zenata* (cf. *Gana*).
- 1871. Belghanem** « fils de *Ghanem* » ; *Ghanem* (ar.) « qui a fait du butin ; jouisseur » (B : 717).
- 1872. Belghazi** « fils de *Ghazi* » ; *Ghazi* « victorieux, conquérant » (M.H : 203).
- 1873. Bengherbi, Bengharbi, Belgherbi** « fils de *Gherbi* » ; *Gherbi* de *yerbiy* (ar.) « occidental, de l'Ouest. Marocain. Qui se trouve ou donne à l'ouest » (B : 702).

<sup>792</sup> On peut le rapprocher de *ġadi* (ar.) « qui provient des ancêtres, héréditaires, patrimonial » (B : 131), ► ou *ġādī* (ar.) « marrube du désert », ► ou *ġdiy* (ar.) « chevreau, cabri, faon de gazelle. Poulain avant un an » (B : 134).

<sup>793</sup> Probablement en relation avec l'arabe *ġennada* « réunir, rassembler, lever des troupes, armer » ; *ġundi* « soldat, milicien, troupière » (B : 160).

- 1874. Belhaddad, Benhaddad, Benhedad** « fils de *Haddad* » ; *ḥaddad* « forgeron ».
- 1875. Belhadi** « fils de *Hadi* » ; *Hadi* « guide, qui montre la voie » (M.H : 206).
- 1876. Belmahdi, Belmehdi** « fils de *Mahdi* » ; *Mahdi* « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».
- 1877. Belhadj, Benhadj** « fils de *Hadj* », *Ḥağ*, c'est un prénom mais c'est aussi un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage à la Mecque<sup>794</sup>.
- 1878. Belkassa**<sup>795</sup> « fils de *Kassa* » ; *Kassa* (ar.) « il a enduré, souffert ».
- 1879. Benlahlou** « fils de *Lahlou* » ; *Lahlou* (ar., k.) est un prénom masculin dérivant de *ḥluw* (adj. ar.) « doux au goût, sucré. Aimable, agréable. Charmant, élégant, joli. Gentil, gracieux, qui a bonne grâce (homme, chose) » (B : 233).
- 1880. Benhamma, Benhama** « fils de *Hamma* » ; *Hamma* (ar.) « qui défend, protectrice »,  
▶ ou variante de *Hemma* qui est un prénom formé sur *téhemt* « nom d'une espèce d'antilope » (K. N-Z. : 53).
- 1881. Belhamici** « fils de *Hamici* » ; *Hamici* « courageux, enthousiaste, qui crée de l'enthousiasme ».
- 1882. Belhaniche** « fils de *Haniche* » ; *Haniche* « petit serpent », diminutif de *ḥanac* (ar.) « serpent. Couleuvre. Ténia, ver solitaire » (B : 245).
- 1883. Benhacene** « fils de *Hassen* » ; *Hassen* (ar.) « bon, excellent. Beau, joli » (B : 204).
- 1884. Benhacine, Benhassain, Benhassaine, Benahsaine** « fils de *Hsiyyen* » ; *Hsiyyen* est un diminutif de *Hassen* (ar.) « bon, excellent. Beau, joli » (B : 204).
- 1885. Bellahsene** « fils de *Lahsen* » ; *Lahsen* (*el Aḥsen*) et le superlatif de *aḥsen* (adj. ar.) « meilleur, plus beau. Excellent, très bon » (B : 204).
- 1886. Belhocine, Benhocine** « fils de *Hocine* » ; *Hocine* (ar.) « beau, bon, excellent » de *ḥusn* « beauté. Bonté, excellence, bonne qualité d'une chose » (B : 203).
- 1887. Benhellal** « fils de *Hellal* » ; *Hellal* (ar.) « qui exulte, jubile » (B-S : 284), ou transcription fautive de *Hlal* (ar.) « croissant, nouvelle lune » (cf. *Helala*).

<sup>794</sup> C'est un appellatif utilisé pour s'adresser à une personne âgée dont on ignore le nom.

<sup>795</sup> A l'interpellation, *Belkacem* est réalisé *Belkassa*.

- 1888. Benidir** « fils de *Idir* » ; **Benidiri** « de la famille *Benidir* » ; *Idir* transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre ».
- 1889. Benidjer** « fils de *Idjer* » ; *Yedjer* : un individu de la tribu d'*At Yegğer* en Kabylie.
- 1890. Beniken** « fils de *Iken* » ; *iken* (k.) « jumeau » (D : 411).
- 1891. Benkhelouf** « fils de *Khelouf* » ; *Khelouf* : diminutif et hypocoristique de *Khalef* (ar.) « descendant, successeur, remplaçant ».
- 1892. Belkaci** « fils de *Kaci* » ; *Kaci* (ar.) « dur, méchant, cruel, atroce ».
- 1893. Belakhal, Belakehal** « fils de *Leghel* » ; *Leghel* est un mot arabe signifiant « noir » mais utilisé comme prénom en Kabylie.
- 1894. Belkadi, Bengadi** « fils de *Kadi* » ; *Kadi* de *lqadi* (ar., k.) « cadi, juge selon la loi musulmane » (D : 652).
- 1895. Benkhaled** « fils de *Khaled* » ; *Khaled* (ar.) « impérissable, éternel, qui jouira d'une longue vie » (M.H : 243).
- 1896. Benkhentache** « fils de *Khentache* » ; *Khentache* « barbouilleur ».
- 1897. Belkhir, Belkheir** « fils de *Kheir* » ; *Kheir* (ar.) « bon, bienfaisant, vertueux » (M.H : 242).
- 1898. Belkider** « fils de *Khider* » de *Khider* (ar.) « verdoyant ».
- 1899. Belkhadra** « fils de *Khadra* » ; *Khadra* (ar.) « verte (couleur et plante) » et, selon Harzoune, « bien née, bonne, tendre, gaie » (M.H : 62).
- 1900. Belkolai, Belkollai, Belklai, Benkolai** « fils de *Klai* » ; *Klai* désigne un habitant d'une *qelea* (ar., k.) « château, forteresse. Petite ville ou village situé sur un plateau, sur un rocher escarpé » (B : 825).
- 1901. Belaifa** « fils de *Laiifa* » ; *Laiifa* (k.) « la répugnance, ce qu'il y a de plus répugnant » (cf. *El Aifa*).
- 1902. Benmadji** « fils de *Madji* » ; *Madji* « errant, qui flâne », ► ou « troubleur ; sot, bête » (cf. *Madji*).

- 1903. Benmalek** « fils de *Malek* » ; *Malek* (ar.) « homme qui possède (bien, talent, pouvoir...), fortuné, roi ».
- 1904. Benmerad** « fils de *Merad* » ; *Merad* (ar.) « désiré, souhaité, voulu ».
- 1905. Benhamouche** « fils de *Hammouche* » ; *Hammouche* : hypocoristique de *Hamou* qui est lui-même un hypocoristique de *Mohammed* (ar.) « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (B-S : 278).
- 1906. Benahmed** « fils de *Ahmed* » ; *Ahmed*, superlatif de *Hamid*, « le plus adoré, le plus loué » (M.H : 146) et « le plus digne d'éloge » (B-S : 73-74), « le plus illustre » (B-S : 236).
- 1907. Benhamada** « fils de *Hemmada*<sup>796</sup> » ; *Hammada* : féminin de *Hammad* (ar.) « qui loue (Dieu) ».
- 1908. Benhammouda** « fils de *Hammouda* » ; *Hammouda* est la forme féminine de *Hamoud* « celui qui loue et loué, glorifié » (M.H : 211), « digne de louanges, d'éloges, admirable » (B : 236).
- 1909. Benmoussa** « fils de *Moussa* » ; *Moussa* est l'équivalent arabe de Moïse.
- 1910. Benacer, Bennacer** « fils de *Nacer* » ; *Nacer* (ar.) « auxiliaire, protecteur, défenseur, assistant. Qui aide, qui rend victorieux » (B : 981).
- 1911. Bennisroune** « fils de *Nesroun* » ; *Nesroun* est un hypocoristique de *Nacer*.
- 1912. Benmansour, Benmanssour** « fils de *Mansour* » ; *Mansour* « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux. Victorieux » (B : 981).
- 1913. Benmohad, Benmohed** de *Mohed* « variation kurde de *Mohamed* » (M.H : 265), ou variante scripturaire du kabyle *Mohend*.
- 1914. Belouanoughi** « fils de *Ouanoughi* » ; *Ouanoughi* « d'un teint non clair » de *awinay* (k.) « d'une couleur imprécise : marron, brun, bleu, vert... »<sup>797</sup> (D : 867).

---

<sup>796</sup> Forme féminine de *Hammad*, il peut signifier : « terrain élevé, sec, qui demande beaucoup d'eau. Plateau pierreux (Est) » (B : 236).

<sup>797</sup> Ou « qui aime les rixes, chamaillard » de *mday* (k.) « combattre, se battre ; discuter ; se disputer ; faire des reproches véhéments » (D : 567).

- 1915. Belmouhoub, Ben Mouhoub, Benmouhoub** « fils de *Mouhoub* » ; *Mouhoub* (ar.) « donné, don (de Dieu), qui est pourvu de dons (par Dieu) ; donné, offert, consacré (à Dieu) ; doué, qui a du génie » (B : 1086 ; M.H : 268).
- 1916. Benrabah** « fils de *Rabeh* » ; *Rabah* « gagnant, qui gagne, prospère ».
- 1917. Benrezou, Benrezzou** « fils de *Rezou* » ; *Rezou* est une forme diminutive de *Razi* (ar.) « qui cause du dommage, du tort, mauvaise personne » (B : 395), ou de *yazi* (ar.) « le conquérant ».
- 1918. Bensadia** « fils de *Saadia* » ; avec *Saadya* (ar.) « heureuse, qui porte chance » (M.H : 104), forme féminine de *Saadi* « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux ».
- 1919. Bensaad** « fils de *Saad* » ; *seed*<sup>798</sup> (ar., k.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (B : 474).
- 1920. Bensaid** « fils de *Said* » ; *Said* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (B : 474).
- 1921. Bensaci, Bessaci**<sup>799</sup> « fils de *Saci* » ; *Saci* « qui a de l'autorité, bon gouverneur, qui conduit bien les affaires » (B-S : 119).
- 1922. Bensafia** « fils de *Safia* » ; *Safia* « pure, limpide, claire, nette ».
- 1923. Bensahila, Bensehila** « fils de *Souhila* », du prénom féminin *Souhila*<sup>800</sup> « conciliante, de bon caractère, respectueuse ».
- 1924. Bensaoula** « fils de *Saoula* » ; *Saoula* « forte, puissante, robuste, vigoureuse » de *šūla* « temps de la force, de la jeunesse, de la beauté, du pouvoir, des richesses. Puissance, autorité, pouvoir » (B : 582).
- 1925. Bensakhri, Bensekhri** « fils de *Sekhri* » ; du prénom *Sokheri* (B : 463) « moqueur », ► ou individu *d'At Skher*, ce dernier étant un ethnique et un toponyme (village dans la commune *d'At Djellil*, se situant à quelque 40 km au sud-ouest de la ville de Béjaïa).

---

<sup>798</sup> « *Saad Ibn Abi Waqqas*, compagnon du prophète, fut l'un des plus célèbres généraux du début de l'islam, conquérant de la Perse » (B-S : 110).

<sup>799</sup> Cette forme rappelle le nom kabyle *tabessast* « couche, linge de bébé ».

<sup>800</sup> D'après une autre source, c'est un sobriquet : *Suhayla* « *Sohaïla*, nom d'un homme grand menteur » (kz, 1 : 1158).

- 1926. Benslimane, Benselimane** « fils de *Sliman* » ; *Sliman*, « homme de paix », est l'équivalent arabe de Salomon.
- 1927. Bensmail** « fils de *Smail* » ; *Ismail* : équivalent arabe du français Ismaël qui est, quant à lui, une adaptation de l'hébreu *Yichmaël* « Dieu entendra » (O-R : 240).
- 1928. Ben Tahar** « fils de *Taher* » ; *Taher* « pur, purifié, chaste, propre, qui a fait l'ablution et se trouve dans l'état de pureté légale (B : 616). Circoncis (B-S : 139) ».
- 1929. Benbakli** « fils de *Bakli*<sup>801</sup> », de *Akli* « nègre. Esclave, serviteur. Boucher (métier réservé à la classe inférieure des *aklan* » (cf. *Taklit*).
- 1930. Benremila** « fils de *Remila* » ; du prénom *Remila*, qui est formé sur *ramila* (ar.) « l'empresée, ou la femme active et rapide » (B-S : 100), comme il évoque la couleur de sable, de *Ramla* « sable, alluvion ».
- 1931. Bensalem, Bensalam**<sup>802</sup> « fils de *Salem* » ; de *salem* (ar.) « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (B : 490)
- 1932. Benselama, Bensalama**<sup>803</sup>, « fils de *Salama* », de *salama* (ar.) « salut éternel. Salut, préservation du mal, paix, sécurité. Bien être, bonne santé. Conservation de la santé » (B : 489).
- 1933. Ben Tayeb, Bentayeb** « fils de *Tayeb* » ; *Tayeb* « bon, agréable, doux, bienveillant » (M.H : 313).
- 1934. Banyahia, Benyahia** « fils de *Yahia* » ; *Yahia* (ar.) « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste), mentionné dans le coran » (D : 1029).
- 1935. Benyoucef** « fils de *Youcef* » ; *Youcef* est l'équivalent arabe de Joseph (cf. *Youcef*).
- 1936. Benzaid** « fils de *Zaid* » ; *Zaid* (ar.) « il est né, il vient accroître (la famille) ».
- 1937. Benziade** « fils de *Ziad* » ; *Ziad* (ar.) « fécond, qui accroît » (M.H : 326).

---

<sup>801</sup> *Bakli* est l'une des formes familières de *Mohand Akli*.

<sup>802</sup> Ou de *Salam* « paix, salut », c'est la formule utilisée par les musulmans pour saluer : *Ssalamu ealaykum* « que la paix/le salut (de Dieu) soit sur vous ».

<sup>803</sup> Ou du prénom féminin *Salma, Selma* « saine, intacte, sans défaut » (M.H : 108 »).

**1938. Benzara** « fils de *Zara* », transcription à la prononciation française de *zehra* « fleur d'oranger, et, en général, d'auriantacées. Fleur en général. Vénus (planète) » (B : 444).

**1939. Benzemouri** « Fils de *Zemmouri* », de *azemmur*<sup>804</sup> « olives, oliveraie » ; c'est aussi un toponyme dans la wilaya de Boumerdas.

**1940. El Heqq**, « la vérité, la justice, le réel. La loi, le droit » (B-S : 69), est l'un des attributs de Dieu, d'où **Benabdelhak** « fils du serviteur de la vérité, de la justice ».

**1941. Bensali** : à première vue il se décompose de *ben* « fils de » + *sāl*<sup>805</sup> « couler, courir, s'écouler, fluer, ruisseler. Fuir, vase fêlé, liquide par la fêlure. Découler » (B : 508), mais ce qui serait plus probable est *Ben Si Eli* « fils de *Si Ali* ».

**1942. Beriham, Berihane, Berrihane, Brihane** « fils de *Rihane* » ; *Riḥan* est un mot d'origine araméenne signifiant « parfum, fragrance » (MH : 294) ; c'est aussi est surtout un nom de plante qu'on retrouve dans les religions monothéistes et donc sacralisée d'une certaine manière. D'abord, *Reihana* est un prénom juif signifiant la parfumée ; *Rayhanou* est, selon la tradition chrétienne, une plante aromatique qui fournit une gomme appelée la myrrhe, que les mages ont offert à la naissance de Jésus avec l'or et l'encens ; dans la tradition musulmane il est doublement valorisé, d'abord parce qu'il est cité par le Coran « Dieu a établi la terre pour l'humanité. On y trouve... les palmiers... les grains... et le *rayhanou* », et aussi parce que le Prophète a pris une femme d'origine juive s'appelant *Rayhana* comme concubine (B-S : 255).

**1943. Benbouriche** « fils de *Bouriche* » ; *bou* « celui au » + *rriche* (k.) « plumes ; poils ; cheveux » (D : 743).

**1944. Beni Haddadene** « de la famille *Iḥeddaden* » ; *iḥeddaden* est le pluriel de *aḥeddad* « forgeron ».

**1945. Benhamitouche** « fils de *Hamitouche* » ; *Hamitouche* est un prénom masculin (B : 240) hypocoristique de *Hamid*.

---

<sup>804</sup> Ce mot désigne un collectif, pour l'unité on utilise *tazemmurt/tizemmrin* « olivier/oliviers », *aεeqqa uzemmur* « une olive (litt. : grain d'olive) ».

<sup>805</sup> Ce mot ne peut pas être relié au morphème *ben*.

**1946. Beni<sup>806</sup> Idiri** « les gens de la famille/tribu *Idir* » ; *Idir* transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre ».

**1947. Benabdelkrim** « fils du serviteur du plus généreux » ; *El Karim*, « le plus généreux, celui qui accorde la générosité, la dignité » (B : 861, B-S : 187), est l'un des attributs de Dieu.

**1948. Benyrbeh** « fils de *Yerbeh* » ; *yerbeḥ* « il gagnera », aoriste 3<sup>e</sup> personne du masculin sing. de *rbeḥ* (ar., k.) « faire de bénéfices. Gagner, bénéficiaire. Prospérer, profiter. Aller, partir, gagner, se diriger vers » (B : 376).

**1949. Benbouzid** « fils de *Bouzid* » ; *Zaid* « il est né, il vient accroître (la famille) ».

## VII.4. Patronymes formés avec *Bou*

**1950. Bouabcha** « père de *Abcha* » ; *Abcha* étant un appellatif provisoire donné aux enfants en attente d'un prénom, mais qui peut devenir définitif dans certains cas (O.Y., 2008 : 362).

**1951. Bouabid** /buεabid/ « père de *Abid* » de *Al Abid* « le disciple, l'adorateur ».

**1952. Bouchallal** /bu calal/ ou /bu ceelal/ : mot composé du morphème adjectivant *bu*, « celui qui est à, l'homme à... », et du lexème *achalal* avec deux lectures possibles, on aura « l'homme à la lurette » ou « celui qui est blond », selon que l'on considère *aclal* (k.) « lurette » (D : 87) ou *aceelal* (k.) « blond, rouquin. Brillant, clair » (D : 122).

**1953. Bouachour** « père de *Achour* » ; *Achour*, « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami » (M.H : 144), est aussi la forme masculine de la fête de la dîme religieuse dite *εacura*.

**1954. Bouafia** /bu<sup>807</sup> εafya/ « l'homme de paix ; père de la femme de paix », du nom commun *εafya* « paix. Feu ».

**1955. Bouaich, Bouaiche, Bouaichi** /bu εic/ « père de *Aich* » ; *Aich* « vie, existence ».

---

<sup>806</sup> Ce schème pluriel *Beni*, « les gens de ; les enfants de », est utilisé comme nom ethnique mais pas comme forme patronymique, il indique l'appartenance ethnique mais pas la filiation.

<sup>807</sup> *Bou* dans ce cas peut être soit le morphème kabyle d'adjectif signifiant « celui à, l'homme à, ayant les qualités de... », ou le monème arabe *abu* « père ».

- 1956. Bouali** « père d'*Ali* », du prénom *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent » (B : 676) ; **Boualili** « père d'*Alili* », *Alili* est un hypocoristique de *Ali*.
- 1957. Boualag, Boualeg, Bouallag, Boualleg** « père de *Allag* » ; *Allag* « celui qui pend, suspend », probablement pour signifier qu'il est dur, méchant (cf. *Allag*).
- 1958. Boumoula** (k.) « propriétaire d'un lieu dénommé *Imoula*<sup>808</sup> », ► ou « père de *Moula* », avec le nom arabe *Moula* « maître, possesseur, propriétaire. Maître, patron d'un esclave affranchi, libérateur d'un esclave. Maître, seigneur (adresse De politesse) ».
- 1959. Bouamiren** : ce patronyme semble être la forme plurielle de filiation en kabyle, appliquée au mot composé *Bouamir* « père de *Amir* », *Amir* étant un hypocoristique de *Ameur* « florissant, prospère ».
- 1960. Bouamar** « père de *Amar* » ; *Amar* /*emmar*/ « bâtisseur, celui qui construit, qui vit longtemps » (M.H : 153), « pérenniser la prospérité, devenir vieux et très longtemps dans la prospérité (B-S : 156), ► il pourrait également provenir du nom commun kabyle *abousemmar* « faucon, épervier, ou rapace de dimension moyenne » (D : 66) et, selon Ahmed-Zaid (A-Z M : 266), c'est le « nom de plusieurs oiseaux de proie : épervier, hobereau, émerillon ».
- 1961. Bouamara** « père de *Amara* » ou « détenteur de la prospérité, prospère » ; *Amara* « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (M.H : 153).
- 1962. Bouaoud** « l'homme au cheval » de *εawd* (ar.) « cheval », ► ou « l'homme au bâton » de *εud* (ar.) « bois. Charrue. Morceau de bois. Héliantheme » (B : 689) ; **Bouaoudi** « individu (de la famille) *Bouaoud* ».
- 1963. Bouaoun, Bouaoune** « père de *Aoun* » ; **Bouaouni** « de (la famille) *Bouaoun* » ; *εewn* (ar.) « aide, assistant, auxiliaire. Aide de camp. Adjudant. Chaouch du cadî, huissier. (au pl.) Alentours d'une personne ; collaborateurs » (B : 692).
- 1964. Bouaraba**, « l'arabe », est un terme utilisé en Kabylie pour interpeller un arabe de manière familière, amicale, en utilisant son origine ethnique.
- 1965. Bourezg** « le propriétaire, possesseur du *rezq* », signifiant homme riche, possédant beaucoup de biens.

---

<sup>808</sup> *Imula*, « ubacs », est très répandu en toponymie nord-africaine.

- 1966. Bourezak, Bourzak** « père de *Rezzak* » ; *rezzaq* (adj. ar.) « le nourrisseur, le fournisseur par excellence, le dispensateur (Dieu) » (B : 394).
- 1967. Bouzeboudjene** « propriétaire de *izebboudjene* » ; *izebbujen*, pluriel de *azebbuj*, « olivier sauvage, oléastre », ce patronyme est certainement un microtoponyme, probablement un champ d'oliviers.
- 1968. Bouazabia, Bouazzabia, Bouzabia**<sup>809</sup> « père de l'émigrante », ou « celle qui labour » de *εezzeb* (ar.) « émigrer pour suivre les pâturages ou les fruits (tribu). Labourer un terrain » (B : 651).
- 1969. Bouaziz, Bouazziz** « père de *Aziz* » ; *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé ».
- 1970. Bouaza, Bouazza** « père de *Azza* », de *laezza* « affection, cordialité. Honneur. Fait d'être chéri, aimé », nom d'action du verbe *ieziz* (k.) « être cher, apprécié, choyé, favorisé. Être précieux. Honorer » (D : 1013), ► c'est aussi un toponyme selon (A-Z M : 355).
- 1971. Bouazoun** « père de *Azzoun* » ; **Bouazouni, Bouazzouni, Bouzzouni** « de (la famille) *Bouazzoun* » ; *Azzoun* étant un prénom masculin (B : 653), probablement formé sur *Azzou*, un hypocoristique de *Aziz* « le chéri, l'aimé ».
- 1972. Boubara** « père de *Bara* » ; *Bara* « pur, honnête, pieux » et « bienfaisant, affectueux » (B : 38).
- 1973.** Le prophète ayant eu un enfant avec sa première épouse *Khadija* qu'il appela *El Qasem* « élégant, beau de visage et juste, équitable » (M.H : 237), on lui attribua alors la kunya *Abu El Qasem*, d'où le prénom **Belkacem** très répandu en Kabylie. **Belkacemi, Belkasemi, Belkasmi, Boukacem** en sont des formes patronymiques. **Bekka** en est un hypocoristique.
- 1974. Bouacha** « père de l'aveugle, qui ne voit pas dans le noir » ; *aeca* (ar.) « qui a la vue faible, et surtout qui ne voit rien dès qu'il fait nuit. Aveugle », d'où le prénom masculin

---

<sup>809</sup> Cette dernière forme pourrait être différente des deux autres et être lu *bu zabia* « celui au *zabia* », *zabia* « rigole, conduit d'eau », ► ou « la fugueuse » de *zaba* « couler (se dit de l'eau). S'évader, prendre la fuite » (kz, 1 : 1024), ► de la même racine et avec un phonétisme proche, on trouve *zuby* « coin aux ordures, au fumier. Balayures, ordures, immondices » (B : 445).

*El-Aecä* « *Ala'cha*, nom propre d'homme, entre autres nom d'un poète arabe de la tribu de *Taghleb* » (kz, 2 : 266).

**1975. Bouadam**<sup>810</sup> peut avoir deux étymologies. La première est « père de *Adam* », *Adam* est le premier homme créé par Dieu, c'est le père de l'humanité selon les croyances des religions monothéistes, il signifierait « brun » selon (M.H : 144), ► et selon (B-S : 237) celui qui a été façonné avec de la terre ou de la glaise, « tiré du sol », dont dépend la vie, ► ou encore de l'hébreu *Adham* « homme façonné avec de la terre rouge comme le sang » (L.J : 32). ► La seconde viendrait de *eḍem* pl. *eḍäm* « os/ossements. Noyau de fruit. Arçon de selle. Bois de la selle. Carcasse de navire. Exostose aux jambes du cheval » (B : 662) et signifierait « l'homme aux os ».

**1976. Bouaifel** « père d'un enfant né prématurément » de *efel* (ar.) « avoir une chute de la matrice (femme) », ► ou « l'homme à la marche difficile », ► ou « père d'une fille atteinte de symphyse » de *eḥflä'* (adj. ar.) « femme atteinte de symphyse ou de colpostégnose » (B : 663).

**1977. Bouaifer** : de l'arabe *efer* « combattre », *efär* « combat, lutte » (B : 662) et signifierait « fils du combattant » ; ► ou du berbère *aefîr* (M.C) « fossé, tranchée ; fosse septique. Grande cour (dans une habitation) » (M.T : 837) et serait le propriétaire d'une fosse (probablement qui servirait pour conserver les biens alimentaire), ou un homme qui a une grande cours devant sa maison.

**1978. Bouakas** : semble être une mauvaise transcription de *Bouakkaz* (k.) « celui au bâton ». ► Mais il peut aussi provenir de *eekkäs* (ar.) « entraves qui prennent un bœuf par un corne et un pied » (B : 670) et signifierait « l'homme aux entraves (aux pieds) », ► ou bien « l'homme qui empêche de tourner rond ; qui est tout le temps à contrarier ».

**1979. Bouakkaz, Bouakaz**<sup>811</sup> (k.) « l'homme au bâton ».

**1980. Boualit** : « ventru, au gros ventre » ; *aelliḍ* (k.) étant un terme péjoratif signifiant « gros ventre ».

---

<sup>810</sup> Il peut aussi avoir une connotation religieuse : « celui qui vénère et glorifie Dieu », du verbe *eḍdem* (ar.) « honorer, respecter, vénérer, révéler. Glorifier » (B : 662).

<sup>811</sup> C'est un mot kabyle, mais on trouve dans l'arabe algérien le verbe *eekkez*, « s'appuyer sur un bâton, sur l'épaule de quelqu'un pour marcher. S'aider de quelque chose (par ex. une bête de somme) pour gagner sa vie », et le nom *eekkaz* « bâton pour s'appuyer » (B : 669).

**1981. Bouanani**<sup>812</sup>, « l'homme aux rênes », qui désignerait : « un bon cavalier, qui monte bien le cheval » de *enan* (ar.) « rênes. Masse de cavalerie disposée pour charger en masse » (B : 683), ► ou « homme aux sandales (en peau de veau) » de *leenan* (M.C) « semelle en peau de veau tannée ; sandales avec cette semelle » (M.T : 848) ; **Bouanoun, Bouanoune** serait une forme diminutive.

**1982. Bouaroudj, Bouarroudj** « père de *Aroudj*<sup>813</sup> » ; *εerruğ, aεeğ, εeğan* signifiant « boiteux<sup>814</sup> » sont des dérivés nominaux du verbe *εerreğ*<sup>815</sup> (ar.) « boiter, clocher ». ► On trouve aussi des acceptions peu probable comme nom humain, mais comme patronyme on ne sait jamais : *Buεerrouğ* « ceinture de laine rouge des femmes bédouines. Point de décoration du vêtement » (B : 84), ► et *εerruğ* « coq. Grand chapeau couvert de plumes d'autruches » (B : 643), *Buεerruğ* serait un homme caractérisé par ce type de chapeaux ou propriétaire d'un coq particulier.

**1983. Bouatou** : avec une emphase sur le *t*, on aura « père de *Attou* (qui est un prénom masculin (B : 659) » ; ► sans l'emphase il pourra être un dérivé de *εati* (adj. ar.) « grand, fort. Grande, haute, élevée (montagne) » (B : 632) et désignerait un homme grand et fort ; ► ou de *εatta* (ar.) « ennuyer quelqu'un en lui répétant jusqu'à satiété la même chose, ou en lui parlant sans cesse. Importuner quelqu'un par des demandes. Forcer à faire une chose désagréable. Répéter la même chose, au lieu de poursuivre son sujet » (kz, 2, 160) et désignerait quelqu'un d'ennuyeux, de désagréable, d'importunant.

**1984. Boubekeur**, on lui trouve plusieurs étymologies, qui diffèrent d'un auteur à un autre. On fait c'est la racine BKR qui donne différents dérivés, et chaque auteur en choisit une. ► On peut citer *Al Biker* (ar.) « le premier né » (B-S : 245) ; *bakr* (adj. ar.) « aîné, premier né » ; ► *bikr* (adj. ar.) « vierge, pucelle. Jeune vierge. Jeune fille » ; ► *bukra* (ar.) « matin, grand matin, matinée » ; ► *bakra* (ar.) « chamelle qui n'a pas encore porté » (B : 69).

---

<sup>812</sup> Il peut également désigner un chef d'une cavalerie.

<sup>813</sup> « *Aroudj* est un personnage très connu du début du 16<sup>e</sup> siècle, un aventurier et pirate turc frère aîné de *Kheireddine Barberousse*. Il vint proposer ses services au sultan *Hafsîde* de Tunis qui lui servit d'appui pour conquérir Alger et écraser les populations berbères locales » (B-S : 268).

<sup>814</sup> Ils désignent aussi des chemins sinueux, tortueux.

<sup>815</sup> Dans la religion musulmane, on connaît aussi *El Mierağ* qui désigne l'ascension du Prophète vers les cieux.

- 1985. Bouchakour** « l'homme à la grande hache » ; *acaqur* est un augmentatif de *tacaqurt* (k.) « hache ». Il désignerait un homme qui a l'habitude de se trimballer partout avec sa hache, mais encore plus quelqu'un qui aurait un caractère difficile, méchant.
- 1986. Bouchaneb, Bouchenab, Boucheneb**<sup>816</sup> « le moustachus » ; *cawanib* (ar.) « moustaches » (kz, 1 : 1275).
- 1987. Bouchara** : de *ceera* (k.) « un poil » (D : 122), mais *cceera* est en réalité utilisé pour désigner le tabac à rouler, on aura *bu ceera* « l'homme au tabac à rouler » ; ► ou de *cuhra* (ar.) « réputation, célébrité » et signifierait « l'homme à la grande célébrité, réputation », ► ou bien « père de la prestigieuse, la fille célèbre, réputée » du prénom féminin *Chahra*. ► A moins que ce ne soit carrément *Boucra* « la bonne nouvelle » (cf. *Bachir*).
- 1988. Bouchemal** « propriétaire du bien dit *ccemla* » ; *ccemla/lmecmel* (k.) « bien foncier communal », ► ou « celui qui aime à faire des travaux d'intérêt collectif » de *tacemlit* (k.) « entraide bénévole pour un travail dans l'intérêt du village, d'intérêt collectif » (D : 95), ► ou « l'homme du nord, le nordique » de l'arabe *camal* « nord ».
- 1989. Boucheraï** de *Bouchera* (ar.) « la bonne messagère » (B-S : 45) et « bonne nouvelle » (cf. *Bachir*). ► Ou de *ccees* (k.) « le droit. Justice, équité. Jurisprudence, action en justice. Verdict de justice » (D : 112) et désignerait soit l'homme de droit, ou un homme droit et juste. ► Ou encore de *ceera* « auge, bassin de puits, de fontaine, abreuvoir (Sud) » (B : 522) et désignerait l'homme à l'abreuvoir, ► enfin il peut être un sobriquet ironique signifiant « le père de l'enfant légal, légitime ».
- 1990. Boucheta** « père d'une nombreuse descendance, de beaucoup d'enfant » ; *cetta* (adj. ar.) « en parties séparées. Plusieurs, beaucoup, nombreux. Dispersé, divers, varié » (B : 513).
- 1991. Boudina** « homme de la religion, qui a une foi inébranlable, (et par conséquent) vertueux et honnête » ou « père de *Deyyina* » ; *deyyina* (adj. ar.) « honnête, de bien (femme). Vertueuse, chaste », de *din* (ar., k.) « culte, religion, foi, croyance » (B : 360).

---

<sup>816</sup> Il peut faire référence à la beauté, de l'arabe *caneb* « beauté, éclat des dents et fraîcheur de la bouche » (kz, 1 : 1275).

- 1992. Boudjadja** « l'homme à la poule » ; *ğağā*, variante dialectale de l'arabe classique *dağāğā* « poule ».
- 1993. Boudjehicha** « l'homme à l'ânesse » ; *ğhica* (ar.), « jeune ânesse », diminutif de *ğehca* (ar.) « ânesse » (B : 131).
- 1994. Boudjemat** « père d'une nombreuse descendance, de beaucoup d'enfant » ; le verbe *ğemm* (ar.) « approcher, se trouver près. Etre abondant, être plein », a donné le nom *ğamma* « Grand nombre » (B : 153).
- 1995. Boudjenah, Boudjeneh, Boudjnah**, « l'homme à l'aile », de *ğnah* (ar.) « aile »<sup>817</sup>.
- 1996. Boudjou** /buğuh/ est formé par agglutination de *bu weğh*, et *ryal buğuh* « boudjou, real boudjou : monnaie d'argent d'Alger, valeur 1,80f » (B : 87).
- 1997. Boudrioua**, « l'homme du savoir, instruit, qui a connaissance de », de *drä* (ar.) « savoir, connaître. Avoir conscience de. Etre assuré, certain de. S'attendre à » (B : 334), ► ou nom de lieu à partir de la plante *buṭriwa* (ar.) « bryone » (B : 84).
- 1998. Bouezra** « l'homme à la semence » (cf. *Bouzra*), ► ou « l'homme au mollet » de *ezzara* (ar.) « mollet » (B : 651), ► ou « père d'une femme non mariée » de *ezriya* (ar.) « bonne, domestique. Femme non mariée, femme débauchée » (B : 651).
- 1999. Boufemile** peut provenir de l'adjectif *femmiy* (ar.) « oral, de bouche ; appartenant à la bouche » (B : 763), ► ou carrément du français : famille.
- 2000. Bougaraoune** : syntagme qu'on peut segmenter en : *wa gar-awen* (k.) « entre-vous », prononcer dans certaines régions de la Kabylie *bb°a gar-awen*, ► ou *bugereun* (ar. dial.) « coquelicot (Tun. Et Const.) », ► ou *buqrun* (ar.) « cornard, cocu » (B : 85), ► ou « chauve, teigneux » de *agree* (adj. ar.) « chauve par l'effet de la teigne » (B : 795).
- 2001. Boughalia** « père de *Ghalia* » ; *Ghalia* est un prénom féminin signifiant : « celle qui est d'un grand prix, d'une grande valeur ; précieuse, estimée », de l'adjectif arabe *ğali* « cher, coûteux. Elevé, haut (prix). A haut prix. Précieux, qui a du prix, qui est de prix. Etendu (pouvoir) » (B : 714).

---

<sup>817</sup> On peut également le dériver de *ğunāh* « crime, pêché » (B : 160), et signifierait : « l'homme qui est emprunt à faire des pêchés ; qui est malhonnête ».

**2002. Bougheriou :** de la racine arabe ΓR (B : 701) on aura différentes unités susceptibles d'être à l'origine de ce patronyme. De *yarrä* « brillante, resplendissante. Première nuit du mois éclairée par la nouvelle lune » ou de *yurra* « étoile. La nouvelle lune de, le commencement du mois de, les trois premiers jours du mois de » on aura « père de la resplendissante, de la belle », sachant que l'étoile et/ou la lune symbolisent la beauté. ► Il peut aussi être un sobriquet signifiant : « l'homme à la *yurra* », de *yurra* « Tache blanche sur le chanfrein du cheval, pelote en tête », ► ou « indemnité égale à 1/20 de la diyah payée par celui qui procure l'avortement d'une femme libre », ► ou encore, selon une acception constantinoise, « trou pratiqué dans les chambres ou les galeries des étages supérieurs pour laisser prendre le fuseau des fileuses ». ► De *yerra*, « foulque, oiseau », il désignerait « l'homme à l'oiseau appelé foulque ». ► Enfin du kabyle *ayeryun* « tige. Fane de fèves, de petits pois, etc. » (D : 628) et signifierait : « l'homme inconsistant (vide de l'intérieur comme la fane des fèves) ».

**2003. Bougraba** « l'homme à la sacoche » ; du kabyle *agrab* « sacoche ; gibecière » (D : 271) et/ou de l'arabe *gerba* « outre, peau de bouc » (B : 788).

**2004. Bouguelli**<sup>818</sup> « l'homme pauvre » ; de *gella* « pauvreté, indigence » (B : 819-821). ► Ou du berbère *gley* (M.C) « enfermer, empêcher de sortir, retenir, rassembler » (M.T : 154), il désignerait « le père de celle qui est enfermée, qui ne sort pas<sup>819</sup> ».

**2005. Bouguermouh** c'est sûrement une forme expressive exprimant de la péjoration, à rapprocher sémantiquement de *Guermouche* (k.) « qui grignote, qui croque, croquant » et/ou *Guermoudj* (k.) « incomplet, duquel on a retiré une bouchée ».

**2006. Bouguerra :** de *qerra* (ar.), « avouer, confesser, faire l'aveu, des aveux. Déclarer, révéler. Convenir de, reconnaître. Etre rafraîchi (œil), (et de là) être consolé, recevoir de la consolation. Persister, persévérer, être constant et assidu à. S'arrêter, ne pas bouger, se fixer dans un lieu » (B : 785), et signifierait « l'homme qui a avoué (une faute quelconque) », ► ou « l'homme qui s'est fixé dans un lieu » par opposition au transhumants, ► ou « l'homme qui s'est consolé » de la perte de quelque chose,

---

<sup>818</sup> On peut aussi penser à *qilla* « pénurie, indigence, débîne, pauvreté. Modicité. Petite quantité. Nullité de. La minorité » (B : 820), en sachant que le *q* est prononcé *g* dans certaines régions arabophones.

<sup>819</sup> Une jeune fille qui ne sort jamais toute seule est symbole de bonne éducation.

certainement par ironie. ► Ou bien de *garra* « temps affreux, très mauvais temps, mauvais temps » (B : 786) et signifierait « l'homme au tempérament difficile ».

**2007. Bouhata, Bouhatta**<sup>820</sup>, « l'homme à la remarquable démarche (noble et rapide) », de *hatt* (ar.) « qui marche d'un pas large et rapide. Antique et noble. Quelque chose, un peu » (kz, 1 : 373).

**2008. Bouhaza**<sup>821</sup>, « l'homme à la marque/cicatrice », de *hezza* (ar., k.) « marque, trace ».

**2009. Bouheddou** « l'endroit aux ruines », dans le cas d'un nom de lieu, ► mais on peut penser à un nom d'homme (sobriquet) signifiant « assillant, qui attaque, destructeur » de *hedd* (ar.) « démolir, abattre, mettre à bas. Détruire, renverser. Raser une maison. Sauter sur. Charger, donner, fondre sur. Attaquer, assillir. Courir sur, tomber sur, se précipiter sur, s'élancer, se lancer sur. Faire couvrir, saillir » (B : 1019), ► ou « l'homme qui connaît ses limites, ses frontières », c'est-à-dire respectueux des droits et biens des autres, de *hedd* (ar.) « limite, terme. Barrière, borne. Démarcation. Ligne de démarcation. Frontière. Extrémité, bout » (B : 183).

**2010. Bouhia** : de *heyya* (ar.) « ulcère, cancer. Affaire, chose. Serpent, couleuvre. Vipère » et signifierait « l'homme au serpent »<sup>822</sup> ; ► ou de *haya* (adj. ar.) « pudique. Convenable » (B : 258), donc « l'homme pudique ou timide » ou enfin « père de *Yahia* (Jean en français) ».

**2011. Bouhired**, « à la peau rouge », de *hred* (ar.) « rubéfier, rougir la peau (friction, etc.) » (B : 190), ► ou « au fouette-queue » de *aherda* (M.C) « gros lézard, fouette-queue (animal) » (M.T : 252), qui peut désigner un homme possédant cet animal ou aimant

---

<sup>820</sup> Formé sur *hatta* (ar.), « ce qui est brisé, écrasé, broyé » (kz, 2 : 1385), ce patronyme serait un sobriquet pour désigner un propriétaire de « ce qui est brisé, écrasé », probablement quelqu'un qui aime garder des outils usagers.

<sup>821</sup> Il peut provenir de *hezza* (ar.), « agitation, secousse, ébranlement. Hochement » (B : 1025), et désignerait quelqu'un qui a peut-être un tic consistant à faire des hochements de tête, ou à se secouer, etc. ; ► Ou de *huzziy* (ar. dial.) « malin, qui fait le malin, souteneur (Alger) » (B : 1026) et désignerait qui fait le malin, qui joue les difficiles, etc.

<sup>822</sup> Désignerait probablement un homme qui utilise un serpent pour faire des tours et distraire les gens qui se rassemblent autour, un dompteur de serpents.

jouer avec, ou un endroit où il se trouve en grande quantité, ce qui est encore plus probable.

**2012. Bouhloua**<sup>823</sup> « l'homme aux confiseries », ce serait un nom de métier, un marchand de confiseries, ou « l'homme aux douceurs » et désignerait quelqu'un de doux, d'aimable.

**2013. Bouhraoua**<sup>824</sup>, « l'homme au bâton, à la matraque », du kabyle *tahrawt* « matraque, massue, arme de bois dur à arrêtes vives » (D : 294) et de l'arabe *hrawa* « trique, bâton. Contrainte, force, violence (au fig.) » (B : 1024).

**2014. Boukari**<sup>825</sup> : *qari* (adj. ar.) « celui qui lit, lecteur. Clerc, lettré. Versé dans la connaissance de » (B : 787) d'où « père du lettré ». **Boukaria, Boukaria**<sup>826</sup> « père de la lettrée ». ► Mais ils peuvent également venir du prénom *Boukhari* (cf. ce patronyme), ou du nom de lieu *Kiria*<sup>827</sup>.

**2015. Boukellal** : *aqellal* (k.) « poterie de fabrication industrielle, non kabyle, vernissée par divers procédés ; de formes très diverses, telles que les vaisselles de faïence, porcelaine, les terres cuites » (D : 660) et désignerait un marchand d'ustensiles ; ► ou de *aq°lal* (k.) « lulette. Désir, envie. Clitoris. (D : 659) et signifierait « qui a la lulette pendante », désignant un gourmand.

**2016. Boukerdja**, « l'homme au poulain », de *kurreğ* (ar.) « poulain », ► ou « l'homme au jeu *kurğ* » de *kurğ* (ar.) « figures de chevaux en bois en usage dans les jeux », ► ou « l'homme à la tête blanchi (comme couverte de moisissures) » de *kariğa* (ar.) « être chanci et couvert de moisissures (se dit du pain) » (kz, 2 : 882), ► ou « l'homme au rire, aux éclats de rire » de *gerreğ* (ar. dial.) « rire, ricaner (Sud) » (B : 789).

---

<sup>823</sup> De *halwa* (ar. dial.) « confiture de miel et de sésame, et aussi de miel et amandes ; espèce de nougat (Tun.) » (B : 233-234).

<sup>824</sup> Une autre lecture possible est : *Buhrawa* (ar.) « coryza, rhume de cerveau » (B : 86).

<sup>825</sup> Ou de *bekker*, « être matinal, se lever tôt, de bonheur », et signifierait « qui se lève tôt, matinal ».

<sup>826</sup> De *qerya* (ar.), « bourg, bourgade, village » (B : 800), il signifierait « l'homme au/du village ». ► Ce qui serait plus probable encore, est le terme berbère *Kiria* qu'on retrouve beaucoup en toponymie.

<sup>827</sup> De la racine KR, « se lever, s'élever », d'où *tukra*, « éminence, fait de se lever, d'être élevé », se retrouve dans *Kiria* (Cheriguene, 1993 : 168).

**2017. Boukeroui**, « l'homme au double décalitre », de *aqerwi* (kabyle, D : 680) et arabe *qerwi* (B : 799), qui est un outil pour mesurer les céréales, valant ordinairement un double décalitre. ► Ou bien « propriétaire d'un *qerw* » et peut prendre plusieurs sens : *qerw* (ar.) « abreuvoir, bassin. Désert immense. Tuyau ou conduit par lequel s'écoule le suc du raisin exprimé dans le pressoir. Tronc de palmier creusé dans lequel on fait du vin ; espèce d'auge faite d'un tronc de palmier. Vase à boire, coupe ; petite auge dans laquelle on donne à boire aux chiens. Gonflement du scrotum. Manière, façon, mode » (kz, 2 : 730). **Boukeraoui** doit avoir les mêmes sens sauf que *kerawou* est un pluriel. **Boukerouis, Boukerrouis et Boukkerouis**<sup>828</sup> seraient de simples variantes francisées par l'ajout d'une terminaison *s*, morphème français du pluriel.

**2018. Boukhalfa** : prénom masculin signifiant « chance heureuse, bonne fortune. Homme généreux, qui ne compte pas » (B : 82).

**2019. Boukhenoufa**<sup>829</sup> « l'homme au petit nez fourchu et malformé » ; *xennufa*, forme arabisée du terme kabyle *taxennuft* « petit museau, petit nez mal formé ; museau ; groin ».

**2020. Boukhetouche, Boukhtouche** « l'homme au burnous en poil de chameau/chèvre » ; *axitus* (M.C) « burnous en poils de chameau ou de chèvre » (M.T : 294).

**2021. Boukhiba** « père de *Khiba* » ; *xayba* (ar.) « déception, déboire, déconvenue, désappointement, désenchantement, mécompte, échec, insuccès » (B : 316). ► Un sobriquet signifiant « saligaud » à partir de *xabba* (ar.) « boue, crotte, bourbe, gâchis. Bourbier, fondrière » (B : 262).

**2022. Boukhnak, Boukhenak**<sup>830</sup> « l'homme propriétaire de *Akhnaq* » ; *Axnaq* (k.) est un mycro-toponyme (nom d'un champ) signifiant « terre crevassé, crevasse ».

**2023. Boukirat** : composé de *bu* « celui au » + *qiraṭ* (ar.) « carat, poids de 4 grains. Denier, 29<sup>e</sup> partie de la mouzouna » (B : 793), ► ou *qiraṭ* (ar.) « prières funèbres que l'on dit au

---

<sup>828</sup> On peut penser à : « l'homme au panier » à partir de *aqerwac* (M.C) « panier en alfa (pour les provisions) ; gibecière ; cartable » (M.T : 543), en remplaçant la chuintante berbère *c* par un *s* pour faire plus français.

<sup>829</sup> Dans l'arabe algérien, on rencontre aussi *Buxennufa* « à qui on a fait une blessure au nez (bœuf) » (B : 82).

<sup>830</sup> Ou de l'arabe *xnag* « gorge, devant de la gorge. Diphtérie. Bracelet de perles ou de corail. Angine » (B : 312).

chevet d'un mort » (kz, 2 : 715), ou *qiraṭa* (s. coll. ar.) « carreaux rouges de terre cuite » (B : 794).

**2024. Bouklikha** /buklixa/ « l'homme à la petite plaisanterie ; plaisantin » ; de *kellex* (k.) « tromper, mystifier. Plaisanter » (D : 404), est obtenu le déverbatif concret *akellex* « plaisanterie » ; *klixa* semble en être un diminutif avec une morphologie arabe de diminutif, d'où le sens : « petite plaisanterie ». ► Il peut provenir de *kelxa* (ar.) « fêrue, fenouil sauvage, gomme ammonique (plante) » ou de *klixa* « plante, une ombellifère (*Prax*) » (B : 875) et dans ce cas signifier l'homme à *klixa*, parce qu'il en est le possesseur ou le marchand ; mais il serait encore plus probable que ce soit un microtoponyme, comme c'est le cas pour beaucoup de plantes.

**2025. Bouklila**<sup>831</sup> « père de *Kalila* » ; *Kalila* est un prénom féminin, probablement dérivé de *iklil* (ar.) « diadème, couronne, bandeau » (B : 873). ► On peut aussi penser à l'étymon *qalil* (ar.) « peu », ou à *qilila* (ar.) « totalité, le tout » (kz, 2 : 795), signifiant « père de la totalité, père de tout le monde ».

**2026. Boukoubai** « l'homme à la *Koubaa* » ; de *aqubaε* (k.) « alouette » (D : 643), ► ou de *qubbaεa* (ar.) « partie entre les oreilles du chameau. Sommet de la tête, fontanelle » (B : 774) et désignerait un homme qui a un haut front, ou une particularité, une excroissance sur la tête, ou caractérisé par une chéchia particulière.

**2027. Boukrouna** « l'homme à la petite corne » ; *qern* (ar.) « corne. Antenne d'insecte. Partie du crâne au-dessus de la tempe. Bout, coin, pointe. Angle saillant. Pic, sommet, pointe de montagne. Cosse, silique, gousse. Ventouse appliquer avec une petite corne ou avec une ventouse en verre munie d'un tube, on opère par la succion » (B : 797)

**2028. Boulahia** (ar.) « l'homme à la barbe ».

**2029. Boulainser, Boulainseur, Boulainceur, Boulaincer, Boulancer, Boulanseur** : en première lecture on aura le sens : « l'homme à la source », mais l'une, au moins, des variantes est, à l'origine, un microtoponyme où se trouve une source d'eau. De *leinser* (ar., k.) « fontaine, source. Orifice » (D : 993 et B : 685).

---

<sup>831</sup> Ou *klila* (ar.) « fromage fait avec du lait de beurre (*lben*) bouilli » (B : 873), son équivalent kabyle est *tiklilt* ; ► ou *klil* (ar.) « romarin » (B : 873).

**2030. Boulefred** « l'homme à l'impair<sup>832</sup> » ; *ferd* (ar.) « un(e), unité d'une chose, un individu, un seul. seul, unique, qui n'a pas de pair. Impair. Seul, isolé » (B : 735).

**2031. Boulekbas** « l'homme à l'aspect désagréable » ; *lkebs* (k.) « aspect désagréable, sombre ; mauvaise mine, maigreur (sens difficile à saisir en dehors des expressions, comme *yewt-it lkebs* « il est maigre, chétif ») » (D : 391) ; ► ou l'homme somnolent à partir de l'arabe *kbas* (ar.) « assoupissement, somnolence » (B : 849).

**2032. Boulhout** « marchand de poisson, poissonnier » ; *lhut* (ar., k.) « poisson ».

**2033. Boulouh** « l'homme aux planches (de bois) », probablement un marchand ou un fabricant de planches ; *lluh* (k.) « planche. Porte ; battant de porte. Planchette de scribe » (D : 468), la planche utilisé par les paysans pour séparer le grain, dans l'ait à battre, est aussi appelé *lluh*.

**2034. Bounab** « l'homme à la canine » ; *nab*<sup>833</sup> (ar.) « dent canine ou œillère. Défenses, crocs » (B : 1013).

**2035. Bounaoui** « l'homme au rosées », certainement pour désigner quelqu'un d'alerte<sup>834</sup> ; *ndawi* est le pluriel de *nnda* (k.) « rosée » (D : 542), *nadda* (ar.) « humidité ; rosée, serein » (B : 967).

**2036. Boundine** « l'homme de religion », composé de *bu* « l'homme/celui à » + *n* « de » + *ddin*<sup>835</sup> (ar., k.) « la religion », ► ou mauvaise transcription de *Boundien* /bundyen/, qui est une prononciation kabyle du prénom *Bumedyen*, prénom bien connu dans l'Ouest algérien.

---

<sup>832</sup> Dans le langage paysan, quand on dit *tayuga* (k.), « une paire », on fait toujours référence à deux bœufs qui sont entraînés ensemble pour les travaux de labour. *Ayug* est l'un des deux bœufs. Mais il arrive que des paysans, pas assez aisés, ne possèdent qu'un seul bœuf, et dans ce cas il est dit *afrid* « impair ». Deux personnes ayant chacun un *afrid*, l'un droitier, l'autre gaucher, mettent en commun leurs bœufs pour labourer.

<sup>833</sup> « "nab" qui veut dire "trompe d'éléphant" » (Brahimi, 1997 : 29).

<sup>834</sup> Ce sens est explicité par l'expression : *yettak<sup>o</sup>i i nnda mi tekkat* « il a l'oreille fine ; il est très malin (littéralement : il entend la rosée qui tombe) ».

<sup>835</sup> *Bu dдин*, en Kabylie, en plus de sa signification directe : « homme de religion », il signifie aussi : « homme de parole, digne ».

**2037. Bounhar, Bounchar** : en lecture directe, on a : *nhār*<sup>836</sup> (ar.) « jour, journée » (B : 1005), ce qui nous donne trois traductions possibles : « l'homme à la journée, l'homme de la journée, père de la journée », on peut dire que ces syntagmes sont asémantiques, donc non acceptables. Il nous reste alors de supposer que *nhar* est un surnom féminin, qui est effectivement possible pour dire : « belle comme la lumière du jour ; elle éclaire », notre patronyme signifiera alors « père de *Nhar* ».

**2038. Bounouh** « père de *Nouh* » ; *Nuḥ* « Noé », de l'hébreu *Noah* ' « calme, serein, posé, immobile » (O-R : 82).

**2039. Bourad** « l'homme au tonnerre » désignant certainement une personne coléreuse, criant beaucoup ; *reed* « gronder (tonnerre, torrent, etc.). Mugir (eau, etc.). Faire entendre un roulement (voiture). Corner, tinter (oreilles). Faire une sortie à quelqu'un » (B : 402).

**2040. Bourai** « l'homme au bon sens, au bonnes idées, etc. », désignant soit un homme qui a des idées pour toujours s'en sortir, qui agit avec bon sens, mais il peut aussi désigner le chef, celui qui commande, à qui revient le pouvoir de décision. **Bouraine** « l'homme au deux avis » pour dire « irrésolu, incertain, flottant » (B : 82) ; *ray* (ar.,k.) « manière de voir, opinion, avis, sentiment, sens, conseil. Bon sens. Idée. Esprit, jugement. But, dessein. Motion. Pensée. Raisonnement. Doctrine, suffrage. Volonté » (B : 374).

**2041. Bouraim**<sup>837</sup> « père de *Ryme* » ; *rim* est une espèce de gazelle<sup>838</sup> (B : 424), il est utilisé comme prénom féminin.

**2042. Bouras** : sobriquet désignant celui qui a une grosse tête, ► en Tunisie il réfère à la pie grièche (B : 82), ► mais selon Belhamdi et Salvetat, c'est. « celui qui a autorité » ou « placé en tête », il fait référence à quelque *Cheikhs* populaires (B-S : 90).

**2043. Bourdjah**<sup>839</sup> serait un sobriquet pour désigner un handicapé qui marche en penchant d'un côté ; *rḡeḥ* (ar.) « trébucher (plateau de balance), pencher d'un côté à cause du poids » (B : 383).

---

<sup>836</sup> Il peut être le pluriel de *nehr* (ar.) « rivière », d'où **Bounhar** « l'homme à/de la rivière ».

<sup>837</sup> De l'étymon *reyyem* (ar.) « croiser (navire). Etre en observation (goum) » (B : 424).

<sup>838</sup> La gazelle est un symbole de beauté et d'élégance.

<sup>839</sup> Et avec le sens : « préférer, pencher vers », on aura la signification : « père de son fils préféré ».

**2044. Bourdjil** viendrait de *rġil*<sup>840</sup>, diminutif arabe de *rġel* (ar.) « pied », et désignerait quelqu'un qui a un handicap au pied, généralement qui boite du fait qu'un pied est plus court qu'un autre (B : 386).

**2045. Bourdjou, Bouredjou**<sup>841</sup> serait un sobriquet signifiant « celui qui tremble ; qui vacille » ou un surnom pour désigner quelqu'un d'agité ; de *reġġ* (ar.) « agiter, secouer, branler, brandiller, ébranler. S'agiter, remuer, branler, s'ébranler, être ébranlé, brandiller, chanceler. Trembler. Vaciller » (B : 383).

**2046. Bouriahi**<sup>842</sup> « celui aux vents » ; de *riḥ* pl. *ryaḥ* (ar.) « vents ».

**2047. Bouriche** « celui aux plumes » ; *rriche* (ar.) « plumes ; poils ; cheveux » (D : 743).

**2048. Bourouf**<sup>843</sup> « celui aux saignements du nez » de *ræf* (ar.) « saigner du nez » (B : 402) ;  
► ou « père de *Raouf* », *Raouf* est un prénom masculin et attribut de Dieu, de *ra'uf* (adj. ar.) « clément, compatissant » (B : 420).

**2049. Bourzah, Bourezah** « père du maigrichon » ; *raziḥ* (ar.) « amaigri, exténué de fatigue, de travail » (kz, 1 : 854).

**2050. Bourzane, Bourezane**, « au caractère posé, à l'esprit solide ; qui est prudent, discret » ou « père de qui a ce caractère », de *razin* (adj. ar.) « circonspect, prudent, retenu, discret. Grave, sérieux, posé, réfléchi, réservé. Ferme, solide (esprit) » (B : 394-395).

**2051. Bousekkine, Bousakine, Bousekine, Bouskine, Boussekine**, « l'homme au couteau », de *sekkinn* (ar.) « sabre. Couteau » (B : 482).

**2052. Boussaa**<sup>844</sup> est obtenu par la troncation de la dernière lettre de *Boussaad* « celui à la chance, le chanceux », ► ou être l'un des hypocoristique de *Messaoud*, « chanceux », qui en a plusieurs, entre autres : *Bessaou*, *Bessaa* et *Boussaou*.

---

<sup>840</sup> *Rġil* (adj. ar.) signifie aussi : « Brave, courageux, viril » (B : 386).

<sup>841</sup> Ou de *Bordj* « château, forteresse » (cf. *Bordji*).

<sup>842</sup> Probablement nom d'un lieu bien exposé au vent.

<sup>843</sup> On peut penser à *rhif* (ar.) « mince. Délicat. Frêle, svelte. Qui n'a pas de corps (drap) » (B : 416) ; ► ou au kabyle *burref* « se gonfler d'importance » (D : 43)

<sup>844</sup> On peut aussi comprendre *bu ssaæa*, « celui à la montre », de *ssaæa* « montre » ; ► ou *bu şaæ*, « celui au şaæ (outil de mesure du grain) », de *şææ* (ar., k.) « mesure pour les céréales qui varie selon les pays ; le *sâ* d'Alger

- 2053. Boussoufa** « l'homme au flocon de laine » de *şufa* « flocon de laine » (B : 582), ► ou « père de la *Soufi* ; celle qui vient de *Souf* » de *süfä* « de *Souf* » ; *Souf* est une ville dont le nom est une altération du berbère *asif* « rivière, fleuve ».
- 2054. Boutrif**, « père du chétif », de *treyyef*<sup>845</sup> (ar.) « un petit morceau, un peu, un brin, un petit bout » (B : 604).
- 2055. Bouyaghbeche, Bouighbeche** : il désignerait quelqu'un qui à toujours une mine renfrognée de *yebbec* (ar.) « assombrir (le temps, le visage) » (B : 699).
- 2056. Bouzad** « l'homme aux provisions » ; *zad*<sup>846</sup> (ar.) « approvisionnement, vivres, subsistances, munitions de bouche, comestibles, provisions de bouche » (B : 446).
- 2057. Bouzaria, Bouzeria, Bouzeraa, Bouzera, Bouzara, Bouzra, Bouzraa** « l'homme à la semence » ; *zerrîea* (ar., k.) « semence. Graine. Pépin de fruit. Engeance. Famille » (B : 430).
- 2058. Bouzbel, Bouzabel, Bouzabal**<sup>847</sup> « l'homme au tas d'ordures » ou « au fumier » ; *zbel* (ar., k.) « balayures, ordures, immondices. Bouse, fiente de bœuf. Engrais, fumier » (B : 426).
- 2059. Bouzit**<sup>848</sup> « marchand de l'huile » ; *zzit* (ar., k.) « l'huile ».
- 2060. Bouzouba**<sup>849</sup> serait un sobriquet pour qualifier quelqu'un de méchant, qui, en s'énervant, ressemble à un ouragan ; ► ou père d'une belle jeune fille<sup>850</sup> ; de *zewbaea*

---

vaut 3 doubles décalitres ; celui du dehors 5 ; à l'ouest et dans la province de Constantine, le sâ vaut 8 doubles décalitres et à Médéa, il en vaut 10 ; à Tunis il vaut 2 litres 70 » (B : 582).

<sup>845</sup> Ou diminutif de l'emprunt kabyle *tterf* « bord, extrémité ; bout. Alentours ; faubourg » (D : 181), *Boutrif* signifierait « propriétaire du bout (de terrain) ».

<sup>846</sup> Ou de *zad* « être ajouté, né ».

<sup>847</sup> Cette dernière forme peut avoir le sens de « père du balayeur, de l'éboueur », ou désigner un endroit où pousse la fétuque, de *zbbal* (ar., k.) « balayeur, boueur. Fétuque divariquée, *festuca divaricata* » (B : 426).

<sup>848</sup> A moins que ce ne soit une mauvaise transcription de *Bouzid*, car leur nom traditionnel est *Ibuziden*.

<sup>849</sup> *buzubee* réfère, dans le kabyle, à un champ d'orge qui n'est pas bien développé, qui a la plante naine, et qui ne peut pas être moissonné, on est obligé de l'arracher à la main.

<sup>850</sup> *Zewbaea* est un terme utilisé pour décrire une fille d'une grande beauté.

(ar.) « trombe de terre, ouragan qui soulève la poussière et l'élève en l'air comme une colonne », « Jeune fille qui grandit et qui est presque nubile » (kz, 1 : 971).

**2061.Brakbi** est une altération de *Bourekba*<sup>851</sup> (O.Y : 213) « l'homme au long cou » (O.Y : 353), ► ou « l'homme au genou » et désignerait qui a une déformation quelconque ou un handicap au pied, comme il peut signifier « homme fort » (D : 721).

**2062.Bouchaker** « père de *Chaker* » ; *Chaker* « reconnaissant, plein de gratitude ».

**2063.Bouchala, Bouchalla** « père de l'allumée, la brillante » ou « homme à la torche » ; **Bouchal** est le même mot amputé de la terminaison *a* (cf. *Chalane*).

**2064.Boucherit** « sorte de graminée » (B : 83), ► ou « l'homme à la raie, au trait » de *certa* (ar.) « barre, ligne, raie. Tiret, trait. Trait, filet. Ligne, raie dans la main » (B : 521).

**2065.Bouchikhe** « père de *Chikh* » ; de *ceyx* (ar.) « âgé, vieux, vieillard, vieil homme. Ancien (par rapport à l'âge et à la dignité). *Cheikh*, chef de fraction, de tribu. Directeur d'un collège, d'une zaouia. Maître, professeur. Maire. Beau père de la femme » (B : 553) (cf. *Chikh*).

**2066.Boudiab** « père de *Diab* ; l'homme aux chacals », *diab* étant le pluriel de *dib* (ar.) « chacal ».

**2067.Beknadj, Beknadje** : de *kenniğ* (ar.) « claie pour faire sécher les fruits » (B : 881), donc fabricant de claies.

**2068.Bektache, Baktache, Begtache** « l'homme à la mèche de cheveux », de *qetüica* (ar.) « touffe de cheveux laissés sur le sommet de la tête » (B : 811), ► ou du turc *bektac* « membre de l'ordre bektachi : une appellation des janissaires dans leurs qualité de membre de cet ordre », c'est aussi un nom de lieu fréquent en Turquie (Parzymies : 44).

**2069.Boukaba** « l'homme au pied malformé ; père de celle qui a une déformation au pied » de *keba* (ar.) « cheville du pied. Osselet » (B : 869).

**2070.Boudjemia, Bouadjama**<sup>852</sup> « père de *Djema* ; celui du vendredi » ; *Djama* « celle/celui qui rassemble ; vendredi », ce patronyme est un prénom masculin (cf. *Djama*).

---

<sup>851</sup> *Rekba* est un mot arabe signifiant : cheville du pied, le cou est dénommé *reqba*, qui serait évidemment transcrit *rekba* en français.

<sup>852</sup> Ou « père du grand nombre », de *ğemm* (ar.) « grand nombre » (B : 153).

- 2071. Boudjenina** « l'homme au petit jardin » ; *Djnina* est un diminutif de *ġnän* (ar., k.) « jardin. Jardin fruitier, verger. Maison de campagne aux environs d'une ville » (B : 158).
- 2072. Boudraa** « l'homme au bras, le fort, celui qui a la force ou qui l'utilise » ; *ddree* (k.) « bras. Coudée (environ 50 cm), avant bras. Force, vigueur, effort » (D : 159) et *drae* (ar.) « bras, avant bras. (au fig.) Force, violence » (B : 363).
- 2073. Boughanem** « propriétaire d'un troupeau de moutons ; père de *Ghanem* » ; *Ghanem* « qui a fait du butin ; jouisseur » (B-S : 163, B : 717).
- 2074. Boughani** « père de *Ghani* » ; *Ghani* (ar.) « riche », « qui se suffit de ce qu'il possède » (M.H : 202).
- 2075. Boumehti, Boumahdi** « père de *Mahdi* » ; *Mahdi* (ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté » (B : 1021).
- 2076. Bouhadj** « père de *Hadj* » ; *Hağ*, c'est un prénom mais c'est aussi un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage la Mecque<sup>853</sup>.
- 2077. Boukhelef** « père de *Ikhlef* » ; *Ikhlef* (ar.) « le prolifique, celui qui aura beaucoup de successeurs » (B-S : 82).
- 2078. Boumlil, Boumellil, Boumelil** « à l'argile blanche » ; *Oumlil* est un adjectif signifiant « blanchâtre », mais c'est aussi un substantif désignant un type d'argile, *umlil* (k.) « argile blanche dont on se sert pour décorer les poteries, ainsi que les soubassements intérieurs de la maison » (D : 498).
- 2079. Boukhilil** « père de *Khelil* » ; *Khelil* est un prénom masculin signifiant « ami intime ».
- 2080. Boulahbas**<sup>854</sup> « geôlier » de *habbas* (ar.) « concierge (d'une prison), geôlier » (B : 176),  
 ► ou « celui aux incarcérations », probablement un homme qui est souvent en prison, un malfrat notoire.
- 2081. Boumaza** « l'homme à la chèvre ».

---

<sup>853</sup> Et c'est un appellatif utilisé pour s'adresser à une personne âgée dont on ignore le nom.

<sup>854</sup> La traduction directe de cette forme nous donnerait : « père du geôlier », interprétation fort plausible par ailleurs, cependant nous pensons qu'il réfère plutôt au sens « celui aux prisons », donc il désignerait le geôlier lui-même.

- 2082. Bouhmed, Bouahmed** « père de *Ahmed* » ; *Ahmed*, superlatif de *Hamid*, « le plus adoré, le plus loué » (M.H : 146) et « le plus digne d'éloge » (B-S : 73-74), « le plus illustre » (B-S : 236-237).
- 2083. Bounedjina**<sup>855</sup> « père de *Nedjima* » ; *Nedjima* « petite étoile ».
- 2084. Bounouar** « père de *Nouar* » ; *Nouar* (ar.) « qui éclaire, illumine, florissant » (B : 1008).
- 2085. Bounouara**<sup>856</sup> « père de *Nouara* » ; *Nouara* est un prénom féminin, et nom commun : *newwara* (ar.) « fleur. Fleuron. Houppes. Dragonne (Tun.) » (B : 1008).
- 2086. Bouchen, Bououchen** /bu uccen/ (k.) « l'homme au chacal » ; **Boutouchent** « l'homme à la femelle du chacal ».
- 2087. Bouraib**, « père de *Rahib* », de *rahib* (ar.) « effrayant, effarouchant » (B : 416),  
 ► « celui au lait caillé » de *rayeb* (ar.) « caillé, lait caillé » (B : 417).
- 2088. Boussaid** « père de *Said* » ; *Said* « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (B : 474).
- 2089. Boucif, Boussif**, « l'homme au sabre, au glaive, à l'épée ; violent ; contraignant », de *seyf* (ar.) « sabre, glaive. Contrainte, coercition, force, violence, coaction » (B : 507),  
 ► ou « père de *Sayf* ».
- 2090. Boutakhdimt**, « celui au travail, qui a une profession », de *taxeddimt* (k.) « travail, fonction, profession », ► ou « l'homme à la bonne, qui a une servante, une gouvernante » de *taxdimt* fém. de *axdim* (k.) « ouvrier ; serviteur. Employé. esclave » » (D : 891).
- 2091. Bouyakoub** « père de *Yakoub* » ; *Yakoub* /Yeequb/ « celui qui suit, qui succède. Nom du prophète Jacob » (M.H : 319).

---

<sup>855</sup> C'est certainement une altération de *Bounedjima*. Mais on peut l'expliquer par « père ! Sauve nous ! » ou « père qui nous sauve », ce serait un composé de : *bou* « père, propriétaire, l'homme à », et *neġġi-na* « sauve nous », impératif 3<sup>e</sup> personne du singulier de *neġġi* (ar.) « délivrer, sauver d'un danger. Sauver, retirer, tirer du péril. Préserver de. Affranchir, délivrer de » (B : 963).

<sup>856</sup> On le trouve comme nom commun : *bunewwara* (ar. dial.) « renard. Renard à queue très fournie dont l'extrémité est blanche. Lièvre blanc jaunâtre du Sahara » (B : 86).

**2092. Boutaghane** « celui au yatagan » ; *aṭayan* (k.) « yatagan ; sabre courbe (courbure inverse de celle du cimenterre) » (D : 826).

**2093. Bouzid**<sup>857</sup> « père de *Zaid* » ; **Bouzida** « une de la famille *Bouzid* » ; **Bouzidi** « de la famille *Bouzid* » ; *Zaid* « il est né, il vient accroître (la famille) ».

**2094. Bouzelmat, Bouzalmat, Bouzelmate** « gaucher » ; *azelmaḍ* « gauche, de gauche » (D : 944).

**2095. Bouzerari, Bouzarari, Bouzerara, Bouzrara, Bouzrari**<sup>858</sup>, « graveleux », de *azrar*<sup>859</sup> (k.) « gravier », ► ou « homme au collier » de *azrar* (k.) « collier » (D : 954).

**2096. Bouziane** « père de *Ziane* », ► ou « celui à la beauté éclatante » de *zeyn* « beauté », ► ou « père du barbier » de *ziyyan* « barbier » (B : 453), ► ou « pavoiseur, qui s'occupe des ornements, de l'embellissement, etc. ».

## VII.5. Patronymes formés avec *Ou*

Le morphème berbère *u* indique la filiation dans les noms propres de personnes et l'état d'annexion dans les noms communs.

**2097. Ouallam** : de *Allam* « très savant, très docte, érudit », « porte-étendard » (B : 673).

**2098. Ouaba, Ouabba** /weeba/, « expérimenté, connaisseur », de *ebu* (k.) « avoir de l'expérience. Etre exercé ; s'y connaître » (D : 968).

**2099. Oulmahdi** « de la famille *Mahdi* » ; *Mehdi* « Conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté » (B : 1021).

**2100. Oudjeddi, Oudjedi** « de la famille *Djedi* » ; *Djeddi* (ar., k.) « grand-père, aïeul, ancêtre »<sup>860</sup> (B : 131), ► ou (ar.) « sérieux, qui s'applique (à bien faire son travail) ».

---

<sup>857</sup> Ce nom est, à l'origine, composé de *Abou* « père » + *Zaid*, mais en Afrique du Nord, il est devenu un prénom simple utilisé tel quel.

<sup>858</sup> Ou peut-être de *zarir* (ar.) « tranche de viande longue et mince pour saler et sécher » ; ► ou de *bouzerrar* (ar.) « cigale » (B : 428), et désignerait quelqu'un qui parle beaucoup, qui incommode ses convives en ne s'arrêtant pas de parler.

<sup>859</sup> Dans l'arabe algérien on trouve la forme *mezrar* « Terrain graveleux » (B : 428).

- 2101.Ouidir** « un individu de la famille *Idir* » ; *Idir* transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre ».
- 2102.Oukaci** « individu de la famille *Kaci* » ; *Kaci* (ar.) « dur, méchant, cruel, atroce ».
- 2103.Ourabah** « de la famille *Rabeh* » ; *Rabah* (ar.) « gagnant, qui gagne, prospère ».
- 2104.Oussadi, Ousadi** « de la famille *Saadi* » ; *Saadi* (ar.) « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux ».
- 2105.Ouyahia** « de la famille *Yahya* » ; *Yahia* « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste), mentionné dans le coran » (D : 1029).
- 2106.Ouazar** est la forme à l'état d'annexion de *azar* (k.) « racine », ► ou de *aezzar* (k.) « qui veille, qui aime les veillées ».
- 2107.Oubrahem, Oubraham** « un individu de la famille *Brahem* » ; de l'hébreu *Abraham, Avraham* « père de nombreux peuples ; père de la multitude » (cf. *Braham*).
- 2108.Ouadfel, Ouedfel**, « de la neige », état d'annexion de *adfel* (k.) « neige ».
- 2109.Ouzouzou** « un individu de la famille *Zouzou* » ; *Zouzou* peut être un hypocoristique de n'importe quel nom contenant un z, comme par exemple *Aziz, Razik*, etc.
- 2110.Outemzabet** « appartenant à la famille *Tamzabit* », composé de *Ou*, schème indiquant l'appartenance d'une personne, est *temzabit* qui est l'état d'annexion de *Tamzabit* « une femme Mozabit ».
- 2111.Ouaghlal, Ouaglal, Ouglal** « sans consistance, vide », état d'annexion de *aylal* (k.) « enveloppe de gland séché ou grillé » (D : 609), ► ou de *yellal* (ar.) « blanchisseur (de terrasses) » (B : 711) et serait un nom de métier.
- 2112.Ouahabrache, Ouahbrache, Ouahabrache** « individu de la famille *Habrache* » ; *ahebrac* (k.), « plein de petits points (des boutons ou des points de rousseur) », de *ħhebreç* « être en petite boules ; se mettre en petites boules ; être couvert de petites boules » (D : 301).

---

<sup>860</sup> On peut le rapprocher de *ğadi* (ar.) « qui provient des ancêtres, héréditaires, patrimonial » (B : 131), ► ou *ğādī* (ar.) « marrube du désert », ► ou *ğdiy* (ar.) « chevreau, cabri, faon de gazelle. Poulain avant un an » (B : 134).

- 2113.Oubira** « pur, honnête, pieux » (cf. *Bara*), de *berri* (k.) « se désintéresser de ; dégager sa responsabilité » (D : 37), ► ou de *webr* (ar.) « bourre, poil de certains animaux (lièvre, chameau, etc.) » (B : 1037), se serait quelqu'un qui porte des habilles fait avec cette matière.
- 2114.Ouchemoukh, Ouchmoukh** « de la cruche », état d'annexion de *acmux* (k.) « Cruche » (D : 96).
- 2115.Ouchetla** « individu de la famille *Chetla* » ; *ccetla* (k.) « souche familiale. Race (d'animaux) ; espèce (plante) » (D : 113), mais appliqué à un être humain, *ccetla* signifierait « être racé, de bonne souche ».
- 2116.Oufella**, la lecture directe de ce patronyme nous renvoie à l'adverbe kabyle *ufella* « d'en haut », ► mais on peut prendre le *ou* initial comme étant le schème kabyle d'appartenance et avoir la signification « de la famille *Fella* », avec *Fella* comme prénom féminin dérivant de *fell* (ar.) « jasmin d'Arabie. Nyctanthes » (B : 759), ou de *Foulla* (ar.) « la belle de nuit »<sup>861</sup> (B-S : 174).
- 2117.Ouharchaou** « individu de la famille *Harchaou* » ; *aħercaw* (adj. k.) « rude ; rugueux. Moulu gros (grain) » (D : 334).
- 2118.Oulebsir**<sup>862</sup> « qui voit bien, prévoyant, perspicace », autre forme de *başir* (ar.) « qui voit bien, qui a une bonne vue. (au fig.) Très intelligent, doué de perspicacité ; de pénétration, qui connaît la chose à fond. Circonspect » (kz, 1 : 132).
- 2119.Oulmas**<sup>863</sup>, « (du) diamant », état d'annexion de *almas* (de *adamas*) « diamant. Acier » (kz, 2 : 1025), ► ou « du milieu, médian », état d'annexion de *alemmas* (k.) « milieu. Médian. D'âge moyen » (D : 456).
- 2120.Oumachiche**<sup>864</sup> : de *ameccuc* (k.) « vieille natte usée ; vieux morceau de natte » (D : 68), ► ou de *amcic* (k.) « chat ».

---

<sup>861</sup> « *Al Foulla* désigne une fleur : le seringat, et aussi une forme de « belle de nuit », fleur qui s'ouvre à la tombée du jour. L'anémone y ressemble » (B-S : 174).

<sup>862</sup> On a aussi *basur* (ar.) « austère, sévère, renfrogné », ► et *elbasur* (ar.) « lion » (kz, 1 : 125).

<sup>863</sup> C'est aussi la forme indiquant « un individu de la famille *Almas* ».

<sup>864</sup> Il est signalé comme hypocoristique par Yermèche, mais sans signaler son étymon (cf. O.Y : 266).

- 2121. Ourtmache, Ouretmache, Ourtemache** « appartenant à la famille *Retmache* » ; *retmac* serait un diminutif du nom de plante *rtem* (ar.) « *Retma Duriaeginista barbara*, espèce de genêt du Sahara. Genêt, genêt d'Espagne » (B : 383), ► ou un surnom hypocoristique à partir de *raṭim* (ar.) « qui a le bout du nez blessé, écrasé et saignant » (kz, 1 : 821).
- 2122. Ouzerrout, Ouzerout**<sup>865</sup> : de *tazrut/azru* (k.) « pierre, roché », probablement à partir d'un nom de lieu.
- 2123. Ouramdane** « individu de la famille *Ramdane* » ; *Ramdan*, mois du jeune correspondant au neuvième mois de l'année musulmane.
- 2124. Oulaid** : c'est le prénom *Laid* auquel est joint le schème berbère de filiation « ou » ; *Laid* « fête, celui qu'on célèbre ».
- 2125. Ouatmani**, « de (la famille) *Atmane* » ; *Atmane* « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (M.H : 286).
- 2126. Ouabdelkader** « individu de la famille *Abdelkader* », *El Qadir* superlatif de *Kader* (ar.) « puissant, capable », c'est un attribut de Dieu signifiant « Le Puissant. Le Puissant-Déterminant. Le Détenteur-Du-Pouvoir-Normatif » (A-B : 59) et « l'Omnipotent » (M.H : 137).
- 2127. Oussemar, Ousmer**<sup>866</sup> : de *semmar* « maréchal-ferrant », ► ou de *asemmar* (k., ar. dial.) « jonc, jonc maritime » (B : 491).
- 2128. Ouharzoune** « individu de la famille *Harzoune* » ; *Harzoun* est terme affectif formé sur *ḥrez* (ar., k.) « garder pour conserver. Surveiller. Avoir soin, soigner. Veiller à la conservation de. Garder avec soin. Entretenir, tenir en bon état. Préserver de » (B : 190).

---

<sup>865</sup> Ou « jeté, abandonné » de *zerḍ* (M.C) « jeter, jeter à terre, au loin. Se débarrasser de quelque chose en le lançant au loin » (M.T : 813).

<sup>866</sup> Cette forme peut provenir de *ismer* (k.) « postérieur du corps humain » (D : 780).

## VII.6. Patronymes formés avec deux lexèmes (lexème + lexème)

**2129. Aid Seid** « fête heureuse, bonne fête ». Mais du fait que ce sont deux prénom qui se suivent, il s'agirait d'un prénom suivi du nom de famille, manière traditionnelle de rendre la filiation : *Aid Ousaid* /eid useid/ « *Aid* de *Seid* ».

**2130. Ainennas, Ainenas, Ainas, Aines** : mot arabe composé de *ein* « source, œil » + *nnas* (ar.) « les gens », donc source des gens, source publique ; ► ou du berbère *anas* « cuivre » (A-Z M : 272), et nous aurons *i n unas* « celui du cuivre », et ça pourrait être une personne qui travaille dans le cuivre ou, d'origine toponymique, « le lieu du cuivre » (probablement une mine de cuivre).

**2131. Ali Cherif** de *Ali* « élevé, haut, sublime, distingué, éminent » + *Cherif* « noble<sup>867</sup>, de rang élevé » ; dans ce composé il s'agirait plutôt d'un désignant (prénom) pour le premier et d'un qualifiant (adjectif) pour le second composant, il signifierait « *Ali* le noble ».

**2132. Ali Mohand, Alimohand** : de *Ali* « élevé, haut, sublime, distingué, éminent » + *Mohand*, altération kabyle du prénom *Mohammed* « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (B-S : 278).

**2133. Alimrina** : *Ali* + *mrina* « murène (poisson) » (B : 930), dans ce composé il s'agirait d'un désignant (prénom) pour le premier et d'un qualifiant (adjectif) pour le second composant, il signifierait « *Ali* la murène », terme péjoratif pour désigner un radin qui écrase ceux qui sont à sa merci.

**2134. Amialli, Amiali, Ammiali<sup>868</sup>** /Emmi Eli/ « l'oncle paternel *Ali* ».

---

<sup>867</sup> « Dans la société musulmane il n'y a jamais eu de noblesse héréditaire ou de féodalité [...]. Par ce titre de "noble", on voulait honorer les descendants du prophète. Quelqu'un de souche chérifienne est donc une personne de la parenté proche ou éloignée du Prophète et de sa descendance » (B-S : 122).

<sup>868</sup> Il peut être du kabyle *ameyyal* « labour sans semailles, terrain défriché non ensemencé » (D : 489), ► ou de l'arabe algérien *miyal/miyyali* « déclin du soleil. Labour préparatoire, première façon donnée à la terre. Terre qui l'a reçu, guéret » (B : 956).

- 2135.Badreddine** « pleine lune de la religion », *badr* (ar.) « pleine lune » exprime la beauté, ce qui éclaire la nuit, en combinaison avec *ddin*, « religion », il signifie « celui qui éclaire la religion, celui qui montre la voie ».
- 2136.Djaballah** /ğab Llah/ est un prénom masculin signifiant « Le Dieu a donné », de *ğab* (ar.) « apporter, porter, amener. Produire, représenter » (B : 171), ► ou « Dieu a répondu » de *ağäb* (ar.) « répondre. Répondre favorablement, donner une réponse favorable à une requête, l'agréer, l'accorder, l'accueillir. Exaucer. Acquiescer, adhérer, consentir, céder à » (B : 164).
- 2137.Fellah Touta** « paysan de *Touta* » ; *tuta*, « mûre, mûrier », est le nom d'unité de *ttut* (s. coll.) « mûres. Mûrier », dans notre cas *Touta* est certainement un nom de lieu.
- 2138.Ferdjallah** : prénom masculin signifiant « consolation de Dieu ».
- 2139.Ferdellah** : la lecture directe de ce patronyme nous donne : *ferd Llah* « unique, impair de Dieu », ► cependant nous pensons qu'il s'agit d'une mauvaise transcription de *Ferdjallah*.
- 2140.Hadj Ali** « le pèlerin *Ali* » : de *hağ* (ar., k.) « qui a fait le pèlerinage à la Mecque », et *Ali* /Ely/ « haut, élevé ».
- 2141.Hadj Larbi** « le pèlerin *Larbi* » ; de *hağ* et *Larbi* /Lærbi/ « l'arabe ».
- 2142.Hamdiken** /Ĥmed + iken/ « *Ahmed* le jumeau ».
- 2143.Hammoumraoui, Hamoumraoui, Hamoumaraoui** /Ĥammu + mrawi/ « *Hammou* le féminisé », ► ou « *Hammou* le narrateur » ; *Hammou* et un prénom masculin hypocoristique de *Mohamed* et de tous prénom commençant par *Mohand* (*Mohand Amezzian, Mohand Amokran...*) ; *mrawiy* (ar.) « qui se comporte comme une femme, qui mène la vie de femme » (B : 927), ou dérivé de *rawiy* (ar.) « qui rapporte un fait, narrateur, auteur, auteur d'un récit » (B : 422).
- 2144.Ighil Ameer** « crête de *Ameer* ».
- 2145.Ighil Hannout, Ighil Hanout** « crête de l'épicerie ».
- 2146.Iguerouada, Iguelouada** « le champ d'en bas ».
- 2147.Imad Dine** « appui, soutien ou pilier de la religion », (bien sur, là on pense à l'islam), le prénom *Imad* existe comme forme simple, le terme *ddin* est, alors, sous-entendu.

**2148.Lamriben, Lamribin, Lamribene, Lamrebane :** ce nom signifierait « riches, opulents », si on considère qu'il s'agit ici du nom de famille *Imeryiben*<sup>869</sup>, qui semble être un nom au pluriel formé sur le verbe : *murȳib* (ar.), « riche, opulent » (kz, 1 : 888), ► mais on peut penser à un mot composé : *lamer iban*, « l'affaire est claire », de *amr* (ar.) « affaire, chose, fait » (B : 17) et *ban, iban* (ar., k.) « se manifester, apparaître, paraître, se montrer, être évident, claire. Se distinguer, se discerner » (B : 96).

**2149.Maghzouchen :** est composé de *eyz* (k.) « creuser » + *uccen* (k.) « chacal », le *m* étant un morphème du passif ; il signifierait alors ce qui est creusé par le chacal, trou du chacal. C'est probablement un toponyme à l'origine.

**2150.Mahiddine, Mahieddine, Mouhiedine** (ar.) « le vivificateur de la religion » ; « qui fait revivre et refleurir la religion » (B : 258).

**2151.Razibaouene** /erz ibawen/ « casse des fèves » ; *erz* (k.) « casser ; rompre ; briser » (D : 745), *ibawen* (k.) « fèves », ► ou /yezz ibawen<sup>870</sup>/ « croque les fèves », de *yezz* (k.) « croquer » + *ibawen* « fèves ».

**2152.Sadeddine** « bonheur de la religion ».

**2153.Sidi Salah :** composé de *Sidi* (ar., k.) « maître, monsieur » + *Salah* (ar.) « intègre, probe. Vertueux, profitable. Juste. Honnête, de bonnes mœurs » (B : 576).

**2154.Tala Ighil, Tala-Ighil, Talaighil** (k.) « fontaine (de) la crête », c'est certainement un hydronyme composé de *tala* « la fontaine » + *iyil* « (la) colline, crête ».

**2155.Talaouanou** /*tala wanu*/ (k.) « fontaine du puit » ; *tala* « fontaine » + *anu* « gouffre ou puis naturel » (D : 537).

**2156.Talaouit** /*Tala ewint*/ : certainement *tala n teewint* (k.) « fontaine de la source naturelle », de *tala* « fontaine » + *taewint* « petit trou creusé dans la terre pour conserver de l'eau ; petite source naturelle ».

**2157.Taleb Moussa :** composé de *ṭaleb* (ar.) « étudiant », avec un sens premier de « qui cherche, recherche, poursuit (un objet, un but) ; chercheur. Aspirant, candidat » (B :

---

<sup>869</sup> C'est ce nom qui est, traditionnellement, utilisé au village.

<sup>870</sup> Cette seconde lecture est plus probable, ce serait un sobriquet pour quelqu'un qui croque les fèves sèches.

610) + *Moussa*, l'équivalent arabe de Moïse, qui vient de l'hébreu *Moché* « tiré des Eaux » (O-R : 224).

**2158. Tarouansaid** est à décomposer en : *tarwa n Saïd* « enfants de *Said* ».

**2159. Zaid Rai** : nom composé de *zayed* (adj. ar.) « surplus, surabondant, qui excède. Accessoire. Excédent. Augmentation. exubérant. Excessif. Abondant. Qui a plus que la mesure. En sus » et *ray* (ar., k.) « manière de voir, opinion, avis, sentiment, sens, conseil. Bon sens. Idée, esprit. Esprit, jugement. But, dessein. Motion. Pensée. Raisonnement. Doctrine, suffrage. Volonté » (B : 374), il signifierait « qui a un excédent d'opinions, d'idées ».

**2160. Ould Larbi** « fils de *Larbi* ».

**2161. Kacidem** « dur, méchant, cruel » ; composé de : *qasi* (ar.), « dur, sévère, méchant », + *ddem* (ar.) « sang ».

**2162. Berribene** est un mot composé : *berr* + *iban*. Le second composant vient de l'arabe *ban* « se manifester, apparaître, paraître, se montrer, être évident, clair. Se distinguer, se discerner. Se découvrir (mensonge). S'éclaircir. Etre en évidence. Se déclarer (maladie, mal). Conster » (B : 96) ; quant à *Berr* il peut avoir deux origines (kz, 1 : 103), soit *barr* « bienfaisant. Libéral, généreux. Vrai, véritable, véridique (un des noms de Dieu). Pieux envers Dieu ou envers ses parents. Bon envers ses enfants », le patronyme signifierait « la vérité fini toujours par éclater » ; ► soit *berr* « terre ferme, continent. Rivage. Pays, champs, campagne », et il signifierait « le rivage va apparaître. Les difficultés vont finir par cesser ».

**2163.** En turque, le nom commun *khodja* désignait une sorte de secrétaire de mairie (B-S : 250), en arabe algérien et en kabyle, il acquière le sens plus générique de « secrétaire. Ecrivain, commis » (B : 312), d'où les patronymes **Ahmed Khoudja** /aḥmed xuḡa/ « *Ahmed* le secrétaire » ; **Amar Khoudja** /æmmar xuḡa/ « *Amar* le secrétaire » ; **Zian Khodja, Ziane Khodja, Ziane Khoudja, Ziane-Khodja** /ziyan xuḡa/ « *Zian* le secrétaire ».

**2164. Ouldali** « fils de *Ali* » ; composé de *Ould* (ar.) « fils » et du prénom *Ali* « Elevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

**2165.Ould Iheddaden** « fils/enfant d’*Iheddaden* » ; *iheddaden* est le pluriel de *aheddad* (k.) « forgeron ».

**2166.Ould Saadi** « fils/enfant de *Saadi* » ; *Saadi* « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux ».

**2167.Melaz** « la chérie, l’aimée » ; composé de *um*, « mère, celle à », et *læzz* (ar.) « considération, estime. Faveurs, bonnes grâces. Eclat. Honneur, gloire, puissance, élévation, dignité » (B : 650).

**2168.Messad** : *Oum Sseed*, « mère du bonheur, mère de *Saad* », qui a donné en kabyle *Messeed*<sup>871</sup> « chanceuse, porte bonheur ».

## VII.7. Patronymes sous formes : monème grammatical + lexème

**2169.Menif, Mennif, Mounif**, « celle au nez<sup>872</sup> », qui réfère, en fait, à une femme d’honneur et bien élevé, de *nif* (ar., k.) « nez. Amour-propre. Délicatesse, susceptibilité. Point d’honneur. Arrogance, orgueil, présomption » (B : 1014).

**2170.Gadfel** : on n’a trouvé aucune racine d’où on pourrait dériver ce patronyme, la seule voie, qui nous semble possible, est de le considérer comme un composé : *g* « dans » (la préposition berbère *deg* « dans » est réalisée dans le kabyle sous les formes contractées *g* ou *di*) + *adfel* (k.) « neige ».

**2171.Guercif** peut être un prénom masculin composé : *ger isaffen* « entre les fleuves » (K. N-Z : 50), ► ou « nain et à démarche d’une toupie » de *qirşafa* (ar.) « toupie. Qui a une

---

<sup>871</sup> On remarque ici une attraction paronymique entre le mot arabe *Oum*, « mère », qui s’est contracté en arabe algérien en *m*, et le morphème berbère d’adjectif *mm-* « celle au/à- ».

<sup>872</sup> En arabe, le mot *nnif* a le sens premier de nez, mais dans l’emprunt kabyle, ce sens est quasiment inexistant pour ne garder que celui d’honneur, avec toutes ses facettes, tel que résumé par Dallet : *nnif* « point d’honneur viril, amour-propre de l’homme, assumés solidairement par la famille, le clan, le village, dans la totalité des membres du groupe concerné. Ce point d’honneur pousse à riposter au défi qui met en cause l’honneur (*lherma*) de la personne ou du groupe : la maison, la femme, les biens, et des biens moraux comme la parole donnée, la foi religieuse, la réputation... Considération et respectabilité reconnues "à celui qui a assez de point d’honneur pour tenir son honneur à l’abri de l’offense" (Bourdieu). » ; *amnifi* "homme d’honneur. Homme susceptible" » (D : 548)

démarche telle, qu'on dirait un peloton ou une toupie qui roule (se dit d'une femme petite ou d'une bête) », ► ou « tranchant, qui n'hésite pas » de *qerşuf* (ar.) « qui coupe bien (instrument tranchant) » (kz, 2 : 713).

**2172.Bessaha**<sup>873</sup>, « avec la bonne santé<sup>874</sup> », de *bi*, préposition arabe signifiant « avec », + *şehha* « être bon, en bon état, sans défaut. Etre correcte. Etre fort, solide. Etre en bonne santé. Etre rétabli d'une maladie » (B : 558).

**2173.Si Hassene** « le Sieur *Hassen* » ; *Hassen* « bon, excellent. Beau, joli » (B : 204).

**2174.Tinsahli** « celle du sahel » ; *tin* (k.) « celle de » + *saḥel* « sahel ».

**2175.Tinsalhi**<sup>875</sup> « celle de *Salhi* » ; *tin* « celle de » + *şäleḥ* (adj. ar.) « intègre, probe. Vertueux, profitable. Juste. Honnête, de bonnes mœurs » (B : 576).

**2176.Soufellah, Souffellah** « avec un paysans », composé de la préposition berbère *s* « avec », indiquant un outil ou un moyen, et de *afellaḥ* (k.), « agriculteur, ouvrier agricole, paysan », à l'état d'annexion.

## VII.8. Patronymes sous forme : lexème + pronom personnel affixe

**2177.Dahmouh**<sup>876</sup> « ils l'ont heurté, attaqué » (cf. *Dahem*) ; *dehmu-h* (ar.) « ils ont heurté + lui ».

**2178.Moulai**<sup>877</sup> /Moula-y/, « mon maître, mon seigneur » (cf. *Moula*), d'où le titre donné aux empereurs du Maroc et aux princes de la famille impériale : *Mouley*, ► ou patronymisation du nom de lieu *Imoula* « ubacs ».

---

<sup>873</sup> A moins que ce ne soit *Ben saḥa* (ar.) « fils de la cours, enfant du cru ».

<sup>874</sup> C'est une formule utilisée pour souhaiter, à quelqu'un, une bonne santé, elle est utilisée après ou pendant le repas, on l'utilise aussi avec quelqu'un qui vient de boire, de prendre un médicament...

<sup>875</sup> Semble être un toponyme composé de *ti(n)* « celle » + *n* « de » + *Salhi*, nom propre de personne.

<sup>876</sup> Le *h* final étant un pronom personnel à la 3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier, c'est un affixe verbal complément d'objet directe.

<sup>877</sup> « *Malouiya, Maluya, Muluya, Malwiya ou Malwiyt* ; ce toponyme a été signalé dans de nombreux textes anciens en évoquant la frontière politique entre le territoire de Boccus et de Jugurta ou entre la Mauritanie Tingitane Césarienne. Il a été indiqué sous des formes diverses... » (Boroumi, 1998 : 268).

- 2179.Rebhi** (ar.) « mon bénéfice, mon gain, ma chance », ► ou patronymisation de *Rabeh* (ar.) « gagnant, qui gagne, prospère ».
- 2180.Mourah, Mourrah** « derrière-lui, derrière son dos » ; *moura-h* (ar.) « derrière + lui », ► ou déformation scripturaire de *Merah* « qui aime les promenades ; qui aime le repos. Cour, esplanade » (cf. *Merah*).
- 2181.Draou** « son bras ; sa force, son effort » ; de *ddreε* (k.) « bras. Coudée (environ 50 cm), avant bras. Force, vigueur, effort » (D : 159) et *draε* (ar.) « bras, avant bras. (au fig.) Force, violence » (B : 363) + *u* « son, à lui » ; *u* est la contraction de l'arabe classique *hu* « sa, son », morphème de possessif 3<sup>e</sup> personne du masculin singulier.
- 2182.Sadou, Saddou** (ar.) « sa chance, sa destiné » ; *seed-u* « chance + lui ».
- 2183.Yeddou, Yadou**<sup>878</sup> (ar.) « sa main, son bras », composé de *yedd* (ar.) « main. Jambe de devant (d'un chien, d'un chat). Patte (de quadrupède, d'oiseau). Bras, main, avant-bras. Manche (de pioche, ...). Poignée (en général). Bois de lance, de pique. Hampe. Chasse de la balance. Anse de vase » (B : 1088) + *u* « son, à lui ».
- 2184.Chalgou** (ar.) « il l'a arraché, déchiré, fendu »<sup>879</sup> ; *cleq* « arracher une branche. Fendre, rompre en éclats » (B : 538) + *u*, pronom personnel affixe verbal (complément d'objet directe), 3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier.

## VII.9. Patronymes sous forme : lexème + suffixe turc

- 2185.Salaouatchi** « propriétaire de camps de pehlivans (luteurs turcs), fripon, malin, intrus, qui se met à table sans y être invité », c'est une adaptation du turc *salavatchi* de *salavat* « prière, haute voix, nouvelle donnée par le crieur publique, alarme, annonce de lutte » (O.Y : 135).

---

<sup>878</sup> On peut aussi faire la lecture suivante : « il marchera, il ira avec », aoriste 3<sup>e</sup> personne du masculin singulier du verbe kabyle *ddu* « aller, marcher » (D : 126).

<sup>879</sup> C'est un terme neutre quand il s'agit d'arracher une branche ou de déchirer une étoffe, mais il est emprunt d'une grande agressivité quand il est utilisé pour un humain ; dans ce cas *celgu* signifierait « il l'a agressé sans ménagement ; (et au figuré) il l'a exploité, il l'a fait travaillé durement ».

**2186.Tenboukdji** « marchand du similor », ► ou « marchand du tabac du narguilé » de *tunbak* « or faux, similor. Tabac pour fumer dans le narguilé » (B : 113).

**2187.Terkmane** : du turc *Turkmen* « turkmène » (O.Y : 132).

**2188.Slahdji, Slahadji, Selhadji** « réparateur » ; composé du nom arabe *sellah*<sup>880</sup>, « réparateur, qui répare, qui restaure », et du morphème turc *dji* qui indique un nom de métier.

**2189.Yazli**<sup>881</sup> : du turc *yazli* « qui est en deuil ; inscrit, enregistré, destiné », est ethnique « appartenant à la fraction *Yaz* de la tribu *Salurlar* », mais aussi toponyme « village dans la wilaya de *Kastamonu* » (O.Y : 133).

## VII.10. Syntagmes verbaux

### VII.10.1. Prétérit + indice de personne

**2190.Adara** pourrait être lu *eadara*, prétérit du verbe arabe *eder* « excuser. Excuser quelqu'un. Paître, pâturer », ► *aedar*, « justifications. Excuses. Motifs, moyens, moyens de défense en justice », auquel on a ajouté un « a » à la fin, ► ou *edra'* « vierge, pucelle » ; *el-Eedrä'*, « La Sainte Vierge », est possible également (B : 641) ; ► pour le kabyle nous avons l'emprunt arabe *Læedra* « orge en herbe ».

**2191.Yahlali**, « il est plein, complet », de *hellel* « être dans son plein (lune, jour) » (D : 290), ► ou peut-être une exclamation *Ya Hlali* « O ! Mon croissant de lune ! », ce qui revient à dire « O ! Mon chéri ! », ► ou forme berbère du prétérit 3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier de *hellala* « exulter, jubiler, glorifier » (B-S : 284).

**2192.Hara**, « il est inquiet, embarrassé », de *här* (ar., k.) « être dans l'embarras, perplexe. Etre inquiet, s'inquiéter, éprouver de l'inquiétude » (B : 259), ► ou « proche, parent, habitants des maisons contiguës » de *lhara* « cour de maison. Groupes de logements ayant généralement une porte d'entrée commune » (D : 347), ► mais le plus probable

---

<sup>880</sup> Ou peut-être de *şelläh* (ar.) « balayeur » (B : 575).

<sup>881</sup> On peut penser à *yazli* du nom kabyle *ayazil*, « peigne pour tasser le tissage » (D : 924), auquel on a joint un « i » de filiation à la fin, et on l'a amputé du « a » initial, ► ou *yezli*, forme du prétérit négatif du verbe *zlu* « égorger ».

est qu'il s'agit d'un toponyme, du nom de la plante *ħarra* (ar.) « *Erysimum grandiflorum*, espèce de moutarde sauvage qui infeste les champs de blé » (B : 188).

**2193. Idoughi, Yadoughi, Idougui**, « il est lié, empaqueté », de *ddey* (k.) « lier en un paquet ou un fagot de la valeur d'une brassé » (D : 148).

**2194. Ihden, Ihdene**, « il est chouchouté », de *ħden* ; « élever un enfant. Entourer de ses bras, étreindre, saisir à bras le corps. Porter un enfant dans ses bras » (B : 213), ► ou « il s'est tranquilisé, calmé » de *hden* « se calmer, s'apaiser, se modérer, s'adoucir, se radoucir. Se tranquilliser » (B : 1020).

**2195. Inouri**<sup>882</sup> « de la famille Inour » ; *inour* (k.), « il est illuminé » ou bien « il a fleuri », de *newwer* « fleurir, entrer en fleur. Eclairer (soleil). Illuminer (Dieu). Illuminer » (B : 1008).

**2196. Irouch, Irouche**, « il est/a aspergé », du verbe mixte *rucc* (k) « arroser, asperger. Appliquer une teinture, une peinture... » (D : 704) ; **Irouchen** « aspergé », participe passé du même verbe.

**2197. Issoumer** (k.) « il est exposé au soleil ».

**2198. Itoudj, Ittoudj**<sup>883</sup>, « couronné, qui a une couronne, une huppe (sur la tête) », de *tağ* (ar.) « couronne, diadème. Diadème de femmes avec ornements. Huppe, couronne sur la tête de certains pigeons » (B : 114).

**2199. Yeddak**<sup>884</sup> /yeddek/, « il est tassé », prétérit de *dukk* (k.), « tasser » (D : 136), et arabe *dekk* « Bourrer un sac, une malle d'effets. Bourrer un fusil. Battre avec les pieds, piétiner. Entasser, presser. Tasser » (B : 342).

**2200. Youdjou** : *yuğew* prétérit de *ağew* (k.) « acheter les denrées de première nécessité (céréales, légumes secs, figues, huile, sel) » (D : 381).

---

<sup>882</sup> Ou « qui aime les rixes, chamaillard » de *nmay* (k.) « combattre, se battre ; discuter ; se disputer ; faire des reproches véhéments » (D : 567).

<sup>883</sup> Des toponymes formés sur la même racine sont attestés, par exemple : *Toudja*, un village à une quinzaine de km de Béjaia. C'est peut-être une description de la forme de la crête sur laquelle ce lieu se situe. ► Mais on peut aussi le rattacher à l'arabe *taweğ* « puits creusé dans le lit d'une rivière à sec (Sahara Occ.) » (B : 114).

<sup>884</sup> Ou arabe *yedda-k* « tes deux mains ».

- 2201.Yadel, Yadil** (k.) est une forme verbale signifiant « il est juste, équitable, bien proportionné ; uni, égalisé » (B : 638).
- 2202.Yemmi, Yemi, Yammi**, c'est le prétérit 3<sup>e</sup> personne du masculin sing. du verbe kabyle *ami, amu* « aborder, accoster quelqu'un » (D : 479), ► ou de l'ar. alg. *Yam* « pigeon sauvage » (O.Y : 400), ► ou, peut-être, de *Yahmi* (ar.) « il protège, il défend ».
- 2203.Yagouni** « il a guetté, épié ; il a attendu », c'est le verbe *ggani* (k.), « guetter, attendre », au prétérit 3<sup>e</sup> personne du masculin singulier.
- 2204.Zinet** : du kabyle *zin* « être beau », verbe d'état au prétérit 3<sup>ème</sup> personne du fém. sing. et signifierait « elle est belle », ou « belles » pluriel arabe de *zina* « belle ».
- 2205.Zegga**, « il a crié, gueulé, grondé », prétérit 3<sup>e</sup> personne du masculin singulier du verbe *zaga* (ar.) « crier. Glapir, piailler, gueuler. Appeler, crier de venir. Gronder (quelqu'un) » (B : 436), ► ou troncation de la voyelle finale de l'adjectif *zeggäy* (ar.) « criard, crieur, braillard, brailleur, piaillard, gueulard. Grondeur » (B : 437).
- 2206.Djaou** : *ğ'a'ou* « ils sont venus » de *ğ'a'a* (ar.) « venir », ► ou *ğæou* (ar.) « ils ont eu faim » de *ğæ* (ar.) « avoir faim, appétit ; être affamé » (B : 168)
- 2207.Hadjou** (ar.) « ils ont fait le pèlerinage à la Mecque », ► ou « ils sont excités, révoltés » (B : 179).
- 2208.Kassou** (ar.), « fait de se vêtir, de couvrir », de *ksa* « vêtir, revêtir d'un vêtement, habiller. Garnir, meubler une maison, une chambre » (B : 866-867), ► ou *qesw* « dureté, sévérité » (cf. *Kaci*), ► ou *qas-u* « il l'a touché, atteint ».
- 2209.Barkou, Berkou** (ar.), « ils ont félicité », forme verbale de *baraka* « bénédiction, grâce de Dieu, influence bienfaisante produite par un saint ou un objet de nature spécialement sacrée. Abondance. Compliment, félicitation. » (B : 47).
- 2210.Haddou, Hadou** (ar.), « ils ont limité ; ils ont montré les limites, les frontières » ou « sa limite, sa frontière », de *ħedd* « limiter » (D : 304), ► ou de *hedd* « détruire » et signifierait « ils ont détruit ».
- 2211.Hanne, Henne** /ħän/ (adj. ar.) « attendri, touché de compassion, de pitié ; ému » (B : 244), ► ou « il a avili, humilié » de *'ahan* « mépriser, dédaigner. Abaisser, humilier, avilir, dégrader » (B : 1034).

**2212. Touchei** (ar.), « il a dénoncé », de *waci* « dénonciateur, calomniateur. Perturbateur » (B : 1059), ► ou *tucya* « prélude d'un morceau de musique » (B : 115).

### VII.10.2. Formes kabyles du participe passé

**2213. Youknan, Youknane, Youkenene, Iouknan, Iouknane, Iouknene** /yuknan/, « ce qui est incliné, l'incliné, le courbé », du verbe *knu* (k.) « se courber, s'incliner, se pencher ».

**2214. Youzmane, Youzmane, Yozman, Izmane** /izzmen/, « qui a maigri, décharnu », de *zzem* (k.) « être ratatiné (fruit, légume). Maigrir, se décharner » (D : 945), ► ou /izzmen/ « qui a fait des reproches, qui a critiqué » de *zzem* (k.) « faire des reproches. Demander des comptes » (D : 944), ► mais peut être aussi « qui a duré, qui a vécu longtemps » de *azman* (ar.) « durer, avoir de la durée, être chronique (maladie) » (B : 441).

### VII.10.3. Impératif 2<sup>ème</sup> personne singulier

**2215. Gani** : du verbe *ggani* (k.) « guetter, attendre », ou patronymisation du prénom *Gana*.

**2216. Sider**<sup>885</sup> (k.) « faire vivre » ; cette forme factitive, du verbe *idir*, est utilisée pour exprimer le souhait qu'une femme ne perde pas ces enfants.

**2217. Irid** (k.) « être lavé » (D : 706), c'est la forme la plus neutre du verbe, c'est également la forme impérative 2<sup>ème</sup> personne du masculin singulier « soit lavé » ; **Yarid** (k.) paraît être le même verbe à l'aoriste (3<sup>e</sup> personne du masculin singulier).

**2218. Sethi, Sathi** : du verbe *sethi*<sup>886</sup> (k.), « avoir honte », à l'impératif 2<sup>ème</sup> personne du masculin singulier.

**2219. Ahnou** (k.) « être compatissant avec, s'attendrir », il a le même sens que le verbe arabe *henna* « avoir pitié, compassion, commisération de. Prendre en commisération, compatir, être sensible aux maux de. Avoir de la sollicitude pour. S'émouvoir, s'affecter, s'attendrir. S'adoucir » (B : 243), et qui a donné le kabyle *ihnin* « avoir pitié ; être compatissant » dont une variante *hnu*. Cette forme est très rare dans le kabyle actuel, on ne la retrouve pratiquement que dans l'expression semi-figée : *hnu fell-as* « soit compatissant avec lui ; soit pitoyable, indulgent avec lui » ; et en parlant d'un

---

<sup>885</sup> C'est aussi la même forme que *sider* « faire descendre », le factitif du verbe *ader* (k.) « descendre ».

<sup>886</sup> Emprunt de l'arabe *istahā* « rougir, avoir honte de, avoir de la confusion, avoir de la pudeur. Se baisser (yeux). Etre confus, honteux, embarrassé. Eprouver de la gêne » (B : 258).

orphelin, *ulac win ara d-yehnun fell-as* « il n'a pas qui compatira avec lui », en fait, « qui vas s'occuper de lui ».

**2220. Anes** : forme verbale signifiant « tenir compagnie », ► mais le plus probable serait une simple altération scripturaire du prénom *Anas* « intime, cordial, proche » (M.H : 157).

**2221. Chir** (k.) « prédire » ; ► ou nom de lieu, du kabyle *acir, icer* (k.), « ongle », prononcer « chir » dans les régions chaoui ; ► il peut aussi être un nom commun, de l'Ouest Algérien (ar. dial.), et signifierait « enfant ».

**2222. Aidrous** : *idrūs*<sup>887</sup> « soit peu », verbalisation de l'adverbe kabyle *drus* « peu ».

**2223. Zeber** : de *zber* (k., ar.) « émonder, élaguer, dégarnir, tailler un arbre. Faucher, emporter (maladie). Copier, transcrire, écrire » (B : 425).

#### VII.10.4. Formes arabes d'aoriste intensif

**2224. Yaguer**, « il gronde, maugréé », de *gerr* (ar.) « roucouler (pigeon). Gémir (tourterelle). Maugréer, gronder sourdement », ► ou « il avoue, confesse, reconnaît » aoriste de *qerr* (ar.) « avouer, confesser, faire l'aveu, des aveux. Déclarer, révéler. Convenir de. Reconnaître. S'arrêter, ne pas bouger, se fixer dans un lieu » (B : 785), ► ou du kabyle *ggwer* (O.Y : 307) « donner un coup sur la tête. Ecraser un pou avec les deux pouces sur la tête de quelqu'un » (D : 267).

**2225. Yahmi**, « il protège, défend », de *hama* (ar.) « défendre, protéger, couvrir, aider, secourir, soutenir. Assister, couvrir de sa protection. Prendre la défense, le parti de. Garder, parer, préserver » (B : 242).

**2226. Yahoui** /yehwi/, « il boite », de *hawä* (ar.) « devenir impuissant. Boiter (Est). Comprendre, embrasser, renfermer, contenir » (B : 257), ► ou « il est aimant, compatissant » de *hawa* (ar.) « aimer quelqu'un. Visiter un malade » (B : 1034), ► ou de *Yahiaoui* par troncation de la syllabe médiane (O.Y : 176), ou patronymisation de *Yahou*.

---

<sup>887</sup> La forme verbale est toujours vivante dans le touareg, *idräs* « être peu nombreux, peu abondant, être en petite quantité » (Haddadou : 42) ; la forme adverbiale du kabyle est utilisée comme verbe au Maroc central, *drus* « être peu nombreux, être insuffisant, être rare, peu » et en chleuh, *edrüs* « être rare, rarement » (Hadaddou : 43).

**2227. Yahouni** : de *yahun* (ar.) « il méprise, méprisant », ► ou « facile, léger » de *hana* (ar.) « devenir méprisable. Etre méprisé, dédaigné. Abandonner, délaissé. Donner, laisser pour. Etre facile à faire » (B : 1034).

**2228. Yargui**<sup>888</sup>, « il s'allume », il signifierait : « qui s'énerve facilement, qui a les nerfs à fleurs de peau » de *ragā* (ar.) « s'allumer, s'embraser, s'enflammer, prendre, brûler vivement, avec violence (feu). S'allumer (au fig.) », ► ou « qui protège de la sorcellerie par la *roqia*<sup>889</sup>, c'est l'aoriste du verbe *raqa* (ar.) « charmer de l'eau, un puits, en prononçant des paroles ou en crachant dessus. Garantir quelqu'un contre les sorcelleries par des amulettes » (B : 410).

**2229. Yeddah, Yedah**, « il s'enfonce, avance », de *daḥa* (ar.) « avancer, pousser. Enfoncer. Chasser un clou. Chasser, renvoyer. Mettre dedans (au fig.) », ► ou « il est amoureux », dans ce cas ce sera une forme verbale de *medḥi* (p.p. ar.) « amoureux, fou de » (B : 325), ► on peut aussi comprendre *yedda-h* « ses mains ».

### VII.10.5. D'autres formes de syntagmes verbaux

**2230. Zidahnal** (ar.) est composé de *zid-h* « ajoute-lui » + *nal* « il a gagné », ► mais on peut le rapprocher du patronyme le plus connu *Zidelmal*<sup>890</sup> « ajoute des biens » (O.Y : 308, 486).

**2231. Haya** (ar.), « accourez, ruez (à la prière) », dans l'expression *ḥaya ʿala ṣṣalat* « accourez à la prière », ► ou « il a ressuscité, rendu à la vie » de *ḥayya* « Conserver en vie, laisser vivre, faire vivre. Animer, donner la vie. Ranimer, ressusciter. Faire revivre, vivifier » (B : 257), ► ou « il a salué », ► ou (adj.) « Pudique, convenable » (B : 258).

**2232. Mazguene** (k.), « ils s'entendent bien, ils vont l'un à l'autre, ils sont assorti l'un et l'autre, ils sont amis », de *ezg* (k.) « aller à. Seoir. Se placer ; séjourner ; fréquenter », ► ou « à la moitié » de *azgen* (k.) « moitié » et désignerait « un(e) petit de taille, courtaud » (D : 934).

---

<sup>888</sup> De la même racine, on a le kabyle *argu* « rêver. Voir un songe » (D : 712).

<sup>889</sup> C'est une pratique utilisée par le Prophète lui-même.

<sup>890</sup> En effet, écrit à la main, *lm* peut facilement être confondu avec *hn*.

- 2233.Yessad** « qu'il soit heureux », ou « bonheur, félicité » (B : 474) ; **Issaadi, Isaadi** « de la famille *Issaad* ».
- 2234.Touatou** : *ttwattu* (k.) « être oublié », forme passive du verbe *ttu* « oublier », ► à moins que ce ne soit une autre forme de nom d'origine : « du *Touat* ».
- 2235.Touazi**, « être entouré, retourné », passif du verbe *zzi* (k.) « tourner, retourner, cerner, encercler, entourer », ► ou « qui participe à une *twiza* », *twiza* est une forme arabe du kabyle *tiwizi* « entraide communautaire et gratuite (à charge de retour, pour une tâche collective, difficile à réaliser sans aide) » (D : 883).
- 2236.Yazid** (ar.) « (qu') il s'accroît, prospère, (qu') il ai une nombreuse descendante ».
- 2237.Yarou** : aoriste 3<sup>e</sup> personne du masculin sing. de *aru* « écrire. Faire écrire » (D : 697).
- 2238.Idir** : transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre » ; **Idiri** « de la famille *Idir* » ; **Iddir** « soit vivant, reste en vie » ; **Ider** de *idder* « il est vivant, il est resté en vie » ; **Idri, Iddri** « de la famille *Idder* ».
- 2239.Touzinat, Taouzinet, Touzinet**<sup>891</sup> (k.) : semblent être le passif de *zeyyen* « embellir, orner » et signifieraient « elle a été embellie ».
- 2240.Metsaha**<sup>892</sup> (k.) « il a retrouvé la santé, il a guéri, il s'est revigoré » de *ṣeḥḥa* (ar., k.) « bonne santé, santé, bien être. Salut, retour à la santé » (B : 559).

---

<sup>891</sup> On remarque un mariage curieux entre une forme passive d'un verbe transitif qui, normalement, se combine avec les désinences des verbes actifs (dans notre cas un *t* initial, on aurait eu *tettwazeyyen*), et une terminaison *t* indiquant la troisième personne du fém. sing., qui est une caractéristique des verbes d'états.

<sup>892</sup> Cette forme est normalement une verbalisation d'un nom qui n'est pas un dérivé à la base, c'est-à-dire qui n'appartient pas à une racine qui donne des formes verbales, c'est le cas de *met'eddeb* (ar.) « il est éduqué », à partir du nom *adeb* (ar.) « éducation ».



## Conclusion générale

Ce qui est important à souligner au terme de cette étude, c'est l'extrême richesse de la patronymie du domaine kabyle. Cette richesse transparait dans le nombre des formes de dénominations utilisées, où sont mêlées les anciennes formes comme les noms sans voyelle initiale et des noms pourvus de cette voyelle, ce qui suppose qu'ils sont formés à des dates plus récentes. On la remarque également dans le nombre des morphèmes utilisés, les catégories syntaxiques mobilisées pour ces formations. Enfin, cette richesse apparaît dans la multitude et la variété des champs lexico-sémantiques mobilisés.

La patronymie reproduit, essentiellement, les mêmes types de formation des noms communs dans des proportions différentes cependant. En effet, il est généralement admis que la composition est marginale relativement à l'autre mode de formation du lexique berbère qu'est la dérivation, mais ce n'est pas le cas dans ce corpus. Approximativement un quart des unités (un peu plus de 800 patronymes) appartient à ce que nous avons appelé *les formations complexes* ; ce qui représente une quantité importante relativement aux formes simples (950). Quant aux dérivés, nous en avons relevé deux types : le premier type concerne des formations obtenues par l'adjonction d'un lexème à un morphème qui le transforme en patronyme, nous les désignons par le vocable « dérivés patronymiques », ils sont environ 850 unités. Le deuxième type, nous l'avons appelé « dérivé linguistique » pour le distinguer du précédent, il comprend ce que nous avons l'habitude d'appeler « les dérivés » dans les études de formation du lexique : il s'agit des formes qui combinent un lexème et un morphème pour en faire un nouveau lexème, il représente à peu près 750 patronymes.

Dans les noms complexes sont intégrés les patronymes composés de deux prénoms (*Ali Cherif, Aid Seid*) ou de deux noms quelconques et ils sont de plusieurs types : un prénom

unique mais composé (*Mahieddine, Sadeddine, Ferdjelleh*) ; un prénom combiné avec un qualificatif (*Hadj Ali, Hadj Larbi, Hammoumraoui*) ; un substantif et un prénom exprimant un rapport de possession (*Ighil Ameur* « la colline d'*Ameur* ») ; deux substantifs (*Tala Ighil* « la fontaine de la colline », *Ighil Hanout* « la colline de l'épicerie »).

Mais les formes les plus nombreuses sont celles qui combinent deux noms dont le premier est indicateur de filiation. Dans cette catégorie on trouve les noms formés avec *ben* « fils de », qui peut, au plan de l'écrit, être détaché (*Ben Tahar, Ben Tayeb*), mais le plus souvent les deux composants sont amalgamés (*Benachour, Benaïcha*) ; il arrive dans certains cas que le *n* de *Ben* se transforme en *l* (*Belamirouche, Belazouz*). Sur le plan sémantique, il peut être combiné avec tous les types de noms. Comme on peut s'y attendre, il s'adjoint aux prénoms que ceux-ci aient une valeur sémantique valorisante (*Bensaad* « fils de la bonne chance », *Bensafia* « fils de la pure ») ou dévalorisante (*Belaiifa* « fils de la répugnance », *Benbakli* « fils du nègre »). On le retrouve avec des prénoms d'hommes comme avec ceux des femmes (*Benachour, Benaïcha*), avec des hypocoristiques (*Benaouïcha, Benazzouz*), des diminutifs (*Bennasroune*). On le trouve également attaché : aux sobriquets (*Benchalal* « fils du rouquin », *Benazzoug* « fils du sourd ») ; à un surnom quelconque comme les noms de métier (*Belhaouat* « fils du poissonnier », *Benhadad* « fils du forgeron ») ; aux noms de parenté (*Benmamas* « fils de sa mère », *Bendjedi* « fils de grand père ») ; aux ethnonymes (*Belaidel* « fils d'un *Aidel* », *Benamriou* « fils de l'homme des *At Amer* », *Benlassous* « fils du *Alassous* », *Benzouaoua* « fils du Kabyle ») ; aux noms de lieux (*Belkolai* « fils de *Lkelaa* », *Benzemmouri* « fils de *Zemmouri* ») ; aux noms communs désignant des lieux (*Benazib* « fils de la ferme ») ; et aux autres noms communs (*Benakroun* « fils de Petit Garçon », *Belhaniche* « fils du petit serpent », *Beniken* « fils du jumeau »).

Nous pouvons dire la même chose des latitudes combinatoires de *Bou* (et son équivalent féminin *mm*) qui peut être accolé à n'importe quel type de noms, ce qui en fait un schème très productif. Sauf que dans ce cas il y a deux monèmes qui sont amalgamés, le nom arabe *abou/oummou* « père/mère de » qui s'est contracté en *bou/mou* dans l'arabe algérien et le morphème berbère d'adjectif *bou/mm* « celui au, l'homme à ».

Le premier est un mot arabe, qui, joint au nom de l'enfant premier-né, nous donne la *kunya*, c'est-à-dire un nouveau nom pour désigner le père (et la mère pour le nom féminin), c'est l'un des procédés utilisés par les Arabes pour éviter de prononcer le nom véritable d'une personne. Cette *kunya* avait tellement pris de l'importance dans la société arabe ancienne

(période du Prophète *Mohamed*) qu'elle était utilisée même pour désigner des personnes qui n'ont pas ou pas encore eu d'enfants. A un jeune qui n'a pas encore procréé, on attribue une *kunya* pour lui souhaiter une descendance, un garçon de préférence, un autre est dénommé selon une habitude qu'il a prise, une caractéristique qui le distingue, on utilise même les noms d'animaux pour des personnes qui ont la possession d'un animal particulier, ou qui disposent d'un animal de compagnie, etc., tous les prétextes sont bons pour dénommer par une *kunya*.

Le second est un morphème berbère d'adjectif, il se combine avec beaucoup de bases nominales pour former des adjectifs qualificatifs. La quantité de nuances sémantiques qui peuvent lui être attribuées fait qu'il est pratiquement possible de le joindre à n'importe quel substantif. Il exprime un rapport de possession qui indique généralement qu'il y a une relation conjointe entre deux entités, ce qui permet de former des noms de métier (*butemselhin* « marchand ou fabricant de balais »), des noms caractérisants pour indiquer une propriété particularisante, une habitude caractéristique, un défaut ou une qualité physique ou morale, etc.

Beaucoup de scientifiques ne distinguent pas entre les deux monèmes, certains plaident pour l'emprunt berbère à l'arabe comme Chaker (1996 : 28), mais cette thèse est contredite par l'ancienneté de ce morphème qui est attesté dans la toponymie ancienne, antérieure à la période arabe, comme cela a été démontré dans Bendjafar Evelyne (1985 : 76). Cependant la parenté des deux morphèmes est incontestable. En effet, la structure phonétique est quasiment la même, nous avons pour le premier une simple chute de la voyelle initiale [a] (*bou* pour *abou*) et la chute des deux voyelles, initiale et finale, pour le second (*mm* pour *oummou/oumm*), or le phénomène de réduction vocalique est très courant dans le passage de l'arabe à ce qui est communément appelé arabe algérien. Il s'agirait alors soit d'un nom appartenant au fond commun chamito-sémitique ou de façon plus probable encore d'un emprunt berbère au punique. Les deux monèmes se sont amalgamés après la conquête arabe par une attraction paronymique favorisée par la ressemblance phonétique et le voisinage sémantique entre les deux.

L'autre composant important est le nom *ebd* « serviteur de » qui, joint à l'un des attributs de Dieu, permet la formation de prénoms que le prophète a conseillés aux musulmans, ce qui le rend fréquent en patronymie. Dans le cadre du kabyle, il n'est pas ressenti comme composant d'un nom complexe mais plutôt comme partie faisant bloc unique avec tout le prénom, ce qui le dépouille de sa sacralité et lui fait ainsi subir toutes les

altérations qu'on peut appliquer à ce type de noms, d'où la formation des diminutifs et des hypocoristiques. Il est joint, dans deux occurrences, à des noms communs kabyles qui ne risquent pas d'être confondus avec des attributs de Dieu : *Abdemziem* et *Abdelguerfi*.

Les noms ci-dessus sont les plus nombreux dans les formations complexes de notre corpus, mais nous avons tout de même recensé 12 monèmes qui fonctionnent comme préfixes et qu'on a intégrés dans cette catégorie ; ce sont : *ben* « fils de », *bou* « père de ; l'homme à », *mm/oumm* « celle à ; mère de », *bel* qui peut provenir de *ben* ou de *bou*, *εebd* « serviteur de », *ba* qui peut être une contraction de *bou* ou de *εebd*, *ould* « fils de », *beni* « enfant de », *si* « sieur, monsieur », *in* « celui de » et son féminin *tin* « celle de », *ait* « enfants de », *ou* « fils de ». Ces deux derniers monèmes n'ont pas de fonctionnement autonome en dehors de leur présence comme morphèmes attachés à d'autres lexèmes, ils ont été ajoutés aux formations complexes en raison de leur équivalence aux préfixes *ben* et *beni* qui, eux, peuvent être des noms à part entière en langue arabe.

Quant à la dérivation, elle est de deux types. Le premier concerne les dérivés qui sont des noms communs et utilisés tels quels comme patronymes dans lesquels on peut trouver toutes les formes de noms. Parmi celles qui sont les plus nombreuses on peut citer le morphème *m-* qui peut être préfixé aux participes passifs de l'arabe (*Mahfoud* « préservé », *Marouf* « connu ») et les noms d'agents en berbère (*Makour* « voleur », *Mekraz* « laboureur ») ; les noms d'agent formés sur les schèmes CaCeC (*Kaid* « guide, commandant », *Kateb* « écrivain »), CeCCaC (*Ferkal* « qui boite », *Kerbal* « jardinier »), et par la tension d'une consonne radicale (*Allaf* « qui nourrit le bétail », *Attar* « droguiste »), ce dernier schème se retrouve aussi bien dans la langue arabe que dans le berbère ; la terminaison *-an* qui permet la formation essentiellement des adjectifs (*Aoudjan* « tordu », *Amran* « prospère », *Balahouane* « lutteur ») ; des formations expressives représentés par le redoublement d'une partie du nom (*Ghedjghoudj* « grosse voix »), des morphèmes expressifs (*Khanfar* « au gros nez », *Beztout* « très petit »), des onomatopées et du langage enfantin (*Baa* « mouton, ovin »), etc.

Le deuxième type de dérivation est caractéristique des noms propres, en effet il y a des morphèmes qu'on ajoute aux noms propres pour en obtenir d'autres c'est le cas du suffixe arabe de la nisba *i* qui permet la formation des noms de famille à partir de la dénomination d'un ascendant comme par exemple son propre prénom (*Atmani*, *Bachiri*), ou un sobriquet (*Anki* « au grand cou », *Ramani* « grenat »), ou tout autre surnom (*Bekari* « matinal », *Bali*

« antique », *Bradai* « bâtier ») ; les noms d'origine obtenus en ajoutant un *i* à un toponyme (*Msili* « de *Msila* », *Bourdji* « habitant d'un *bordj* », *Djidjeli* « de *Jijel* »), à un ethnique (*Oughlissi* « de la tribu d'*At Oughlis* », *Gherbi* « occidental », *Mezabi* « Mozabite »). C'est avec les mêmes possibilités que se présentent les suffixes *-ani* (*Khesrani* « perdant ; gâté, abimé », *Lehiani* « barbu », *Remdani*), *-ouni* (*Aidouni*, *Hamdouni*, *Aslouni* « mielleux »), *-aoui* (*Aissaoui*, *Deflaoui* « originaire de *Ain Defla* »), *-ia* (*Atmania*, *Touahria* : formes du pluriel indiquant qu'il s'agit d'ethnonymes ; *Maizia* « éleveuse de chèvres ») ; *iou* (*Amriou* « individu des *At Amer* », *Hasniou* « individu des *At Hassen* »).

Certaines formes de dérivation des noms communs peuvent se retrouver dans la dérivation des noms propres, c'est le cas de l'infixe arabe de diminutif *i/y* (*Cherief* « petit *Cherif* », *Amiar* « petit *Amer* » et *Zeghida* « petit mouvement », *Bnain* « petit enfant », *Bourkaine* « petit volcan ») ; le morphème de diminutif *ou* (*Ammour*, *Amrou* « petit *Amer* », *Bekkour* « matinal ») ; les suffixes diminutifs arabe *oun* (*Aidoun* de *Aid*, *Chakroun* de *acqer* « alezan ») et berbère *ch* (*Allouche* de *Ali*, *Kahlouche* « brunet »).

Par ailleurs, nous avons remarqué que les patronymes constituent une catégorie formelle particulière qui recouvre les différentes formes déjà connues et bien établies pour les noms communs, mais elle les dépasse avec des formes propres qu'on ne rencontre pas ou de façon très marginale. Nous citerons par exemple les catégories du genre, du nombre et même de l'état qui acquièrent des valeurs particulières en patronymie. Ainsi la voyelle initiale, qui est une caractéristique formelle des plus typiques du nom kabyle, perd sa valeur de catégorisation morphologique pour devenir non obligatoire : on a des noms ayant cette voyelle comme avec *Ameziane*, *Amokrane*, *Aberhouche*, *aberkane*, *Achalal*, *Adjaoud* et on retrouve la même série de patronymes privés de cette voyelle : *Meziane*, *Mokrane*, *Berhouche*, *Berkane*, *Chalal*, *Djaoud*, etc.

Les catégories du genre (masculin, féminin), du nombre (singulier, pluriel et du duel pour l'arabe) et de l'état (état libre et état d'annexion qui sont une caractéristique du berbère) sont utilisées dans la patronymie officielle algérienne comme de simples marqueurs de distinction. En effet, avec la loi sur l'état civil, chaque algérien devait être pourvu d'un patronyme qui le distinguerait le plus possible des autres membres de la communauté. Or ces « indigènes », ce présentaient tous avec les « mêmes noms de famille<sup>893</sup> ». Pour augmenter le

<sup>893</sup> En raison du système d'identification traditionnel qui est basé sur la filiation, les autochtones présentaient souvent un prénom d'un aïeul en guise de nom de famille. Or les prénoms qu'on trouve dans toutes les familles

nombre des possibilités de formations des patronymes différents, sur la base des noms que les autochtones présentaient aux préposés à l'état civil comme noms de famille, l'administration coloniale avait pris la résolution d'ajouter à chaque prénom l'un des différents monèmes qu'on rencontre souvent avec les anthroponymes, comme *ben*, *bou*, *abd*, *ait* mais aussi les morphèmes grammaticaux du genre, du nombre et de l'état. Sauf que les patronymes ont été forcés au figement par *la francisation* du système, c'es-à-dire l'imposition d'une forme unique non susceptible de changement<sup>894</sup> et insensible aux variations qu'auraient imposées le contexte et la situation de communication pour un nom de famille traditionnel (le patronyme *Tighidet* gardera cette forme qu'on l'applique à un homme ou une femme, à un individu ou à un groupe et quelle que soit sa fonction syntaxique).

Cependant ces morphèmes restent vivants dans la réalité linguistique de la Kabylie et l'intérêt de ce travail est justement d'avoir réussi à mettre en lumière des valeurs qu'on a insuffisamment étudiées auparavant car on s'est toujours contenté de les étudier dans l'unique cadre du nom commun. Ainsi le genre et le nombre peuvent être ajoutés aux ethniques et aux noms propres de lieux pour désigner des habitants ou à un nom de famille pour référer à des personnes en tant qu'individus par opposition à *at* qui en est le générique.

La morphologie des noms propres kabyles est donc, en partie, la même que celle des noms communs car n'importe quel nom peut être pris tel qu'il est et sans modification aucune pour désigner en propre une personne ou un lieu. Mais elle est différente en partie car beaucoup de noms communs sont morphologiquement modifiés avant d'être adoptés comme noms propres, entre autres, par la suppression de la voyelle initiale et aussi parce qu'on peut y utiliser toutes les unités de la langue comme par exemple les unités appartenant aux autres

---

se ressemblent forcément car ils sont puisés du même registre, les prénoms d'une même société ne diffèrent pas d'une famille à une autre. Alors leur nombre s'avèrerait nécessairement très réduit en comparaison avec le nombre de familles à pourvoir en patronymes. Ce qui amena l'administration à recourir à des subterfuges pour les différencier.

<sup>894</sup> « L'écritures des anthroponymes posent des problèmes concrets : dans la vie quotidienne et en raison des usages administratifs déjà bien établis, la préférence va à une notation globale des composantes, fût-ce au détriment de l'analyse et de la sémantique explicite. L'individu par exemple, qui écrit son nom *Watanoufen* depuis longtemps, patronymisation d'un surnom, n'est pas tenté par la décomposition en *wa-tān-ufān* "celui qui les surpasse", même si cette dénomination est plutôt élogieuse » (Aghali-Zakara, 1999 : 240).

catégories syntaxiques et dont la forme sera obligatoirement différente, mais aussi des unités plus complexes comme des syntagmes verbaux.

En effet, il est important de remarquer que toutes les catégories syntaxiques peuvent être utilisées pour dénommer un être humain. A commencer par les catégories nominales elles-mêmes, on en trouve bien sûr les substantifs et une multitude de dérivés verbaux comme on vient de le signaler (cf. supra), mais aussi des adjectifs avec les différentes formes arabes et berbères, et même des noms à base de numéraux (*Asbai* « né au septième mois », *Khamsi* de *xemsa* « cinq »). Pour les adverbes, on a recensé des adverbes de qualité (*Diri* « mauvais »), de quantité (*Chettouh* « peu »), mais les plus nombreux sont les adverbes de manière (*Douali* « alternativement, de manière alternée », *Ramouli* « à la façon d'un taureau »).

Cependant, ce qui est le plus remarquable, c'est la présence de syntagmes verbaux, car comme il est bien établi, les verbes berbères et arabes sont toujours amalgamés avec l'indice de personne (qui joue le rôle de sujet) et sont toujours pourvus d'un schème aspectuel. On trouve des verbes à l'impératif singulier qui est la forme la plus simple du verbe berbère (forme non marquée). On peut citer les verbes transitifs *Sethi* « aie honte », *Zeber* « émonde, coupe les mauvais branchages » et intransitifs *Iddir* « sois vivant », *Irid* « sois lavé (propre) » et même du factitif *Sider* « fais vivre » (forme de souhait pour qu'une femme qui perd ses enfants puisse les garder en vie). Pour le prétérit, c'est surtout la troisième personne du singulier qui est présente, on le trouve au masculin *Issoumer* « il est bien exposé au soleil », *Yadel* « il est juste », *Idder* « il est vivant » et au féminin *Zinet* « elle est belle ». C'est la même personne également qu'on retrouve à l'aoriste *Yaru* « qu'il soit écrit », *Yidir* « qu'il vive », il y a même des formes de réciproque *Mazgen* « ils se conviennent ».

On retrouve pratiquement la même situation pour ce qui est de l'arabe : toujours le prétérit à la troisième personne qui peut être au singulier, *Hara* « il est impatient », *Hanne* « il a humilié », comme au pluriel, *Djaou* « ils sont venus », *Kassou* « ils ont enduré ». Quant à l'aoriste, il se retrouve à la troisième personne du masculin singulier : *Yahmi* « il protège », *Yahoui* « il boite ». Toujours à la même forme, on a relevé des formes exprimant le souhait : *Yessad* « qu'il soit heureux », *Yazid* « qu'il s'accroisse, qu'il en rajoute ».

On a même rencontré des cas de phrases complètes à l'exemple de *Razibaouen* « casse les fèves », qui est une phrase verbale kabyle constituée d'un syntagme prédicatif et

d'un complément d'objet direct, et pour l'arabe on citera *Zidahnal* « ajoute-lui, il mérite », composé de deux syntagmes verbaux juxtaposés : *zid-h* « ajoute-lui » + *nal* « il a gagné ».

Comme il est signalé ci-dessus, la multitude des champs lexico-sémantiques contribue à la richesse de la patronymie. En effet, il est fait appel à un nombre important de ces champs en allant du domaine des choses concrètes de la vie courante comme les ustensiles de cuisine ou les autres outils de la vie quotidienne, en passant par les éléments de la nature environnante comme des indications géographiques et des éléments topographiques ou encore la description des conditions atmosphériques pour arriver aux domaines aussi abstraits que le courage et la vertu.

Le domaine le mieux représenté est le champ du religieux. Pour s'attirer la protection divine, les être humains ont recours à l'invocation des noms de leurs divinités, c'est un constat fait quasiment pour toutes les sociétés. C'est pour cela que les noms les plus remarquables sont les patronymes qui sont en relation avec Dieu. Dans cette catégorie, il y a les noms en *abd* « esclave, serviteur », lexème qui exprime la soumission et l'adoration de Dieu. Il peut être seul et revêtir plusieurs formes : *Abed*, *Abid*, *Abdoune* et les dérivés de celles-ci, mais le plus souvent il est rattaché au nom de Dieu ou l'un de ses attributs : *Abdelali* « le serviteur du très haut », *Abdeladim* « le serviteur de l'Incommensurable ». Le nom de Dieu *Allah*, en plus de la forme canonique *Abdallah* « le serviteur de Dieu » et des différents dérivés qui en découlent, est utilisé dans plusieurs autres formules exprimant généralement un souhait ou des formes de reconnaissance envers le Dieu-pourvoyeur : *Ferdjallah* « consolation de Dieu », *Rezkallah* « don de Dieu ». Il y a des formes où le nom de Dieu n'est pas explicitement cité et qui expriment cependant la même valeur : *Atia*, *Atoui* « don (de Dieu) ».

La religion elle-même est très sollicitée pour la formation de noms (protecteurs), on retrouve le terme générique *ddin* « la religion » : *Badreddine* « pleine lune de la religion », *Sadeddine* « bonheur de la religion », ou référant à la croyance dans la religion : *Moumen* « croyant (dans la religion islamique, sous-entend) », *Aimane* « croyance religieuse, créance », ou carrément le nom de l'islam : *Meslem* « musulman », *Mecellem* « qui s'est islamisé ». Il arrive que la religion soit indiquée par référence à l'appartenance à une *tariqa* « voie » ou confrérie religieuse : *Hanifi* « Hanéfite, de la voie Hanéfite », *Khaouni* « confrère », *Merabet* « marabout », ou tout simplement en dénommant une pratique

religieuse : *Hadji* « qui a accompli le pèlerinage à la Mecque », *Tamzalit* « celle qui fait la prière ».

Les différents noms et surnoms du Prophète *Mohamed* et les différentes formes qui en découlent sont à mettre dans le même registre, a fortiori les noms qui dérivent de la base *HMD* que le prophète considère comme étant de beaux noms et qu'il a conseillés aux croyants. Toujours en relation avec le Prophète, il y a lieu de citer les noms des membres de sa famille à commencer par ceux de ses épouses, ses enfants, y compris son fils *El Kassem* mort à la naissance, son père et sa mère, la femme qui l'a allaité, etc.

Beaucoup de noms bibliques sont repris par les musulmans, avec des formes arabisées, car ils sont cités par le Coran, ce qui leur confère la sacralité due à tout prophète, *Mohamed* n'étant que le dernier de cette suite. Entre autres, nous citerons l'ancêtre mythique des Arabes *Ismail*, ses parents *Ibrahim* et *Hadjar*, son frère *Ishak* et ses descendants *Yakoub* et *Youssef*. Parmi les autres prophètes célèbres en islam il y a *Adem*, père de l'humanité ; *Nouh* qui a construit l'arche au moment du déluge et a sauvé les espèces vivantes ; *Moussa* qui a vécu au sein même de la maison du Pharaon alors que c'était son pire ennemi ; *Aïssa*, le prophète des chrétiens dont les musulmans attendent le retour pour sauver l'humanité. Il y a plusieurs autres noms comme *Meryem* « Marie mère de Jésus », *Youb* « Job », *Daoud* « David », *Sliman* « Saloman », *Yahia* « Jean », etc.

Les fêtes religieuses sont toujours empreintes d'une certaine forme de sacralité, raison pour laquelle elles se retrouvent toutes dans le domaine de l'onomastique des pays musulmans, c'est ainsi pour *Laid*, qui représente le nom des deux grandes fêtes que sont la fête de la fin du jeûne et la fête du sacrifice, *Mouloud* qui célèbre la date anniversaire de la naissance du Prophète, *Achour* qui est le masculin de *taeacurt*, jour de l'année où l'on doit payer la dîme islamique.

La même chose peut être dite sur les mois de *Djemad*, partie du nom des cinquième et sixième mois, de *Radjeb*, *Chabane* et *Remdane*, qui sont respectivement les noms des septième, huitième et neuvième mois du calendrier musulman.

La dernière catégorie qu'on peut rattacher à la religion est celle des noms qui expriment des qualités censées caractériser un bon musulman à l'exemple de la vertu comme les noms formés sur *Bar* « vertueux » ou *Fedila* « honnête, vertueuse », la justice rendue par les mots *Adel*, *Nacef* « juste, équitable », ou des pratiques caractéristiques elles aussi comme

les noms formés sur *chaker* « qui loue Dieu, reconnaissant », *aman* « confiance, paix », *zahed* « ascète ; austère », *touab* « plein de repentance », etc.

L'ego est, lui aussi, très utilisé dans la production patronymique. On trouve des noms en relation avec le corps qui peuvent être soit la dénomination directe d'un organe ou d'une partie du corps ou une description quelconque, d'autres noms peuvent nous indiquer des caractères de la personne nommée, ses qualifications, ou encore le situer dans la société.

Les noms désignant des parties du corps humain sont utilisées directement comme patronymes, c'est le cas de *Ankik* « cou », *Kadem* « talon, pied », ou avec une légère modification morphologique dans *Belloul* de *tablult* « mollet », mais le plus souvent ils sont utilisés comme qualificatifs : *Boucheneb* « le moustachu », *Lehiani* « barbu ».

Un défaut physique est vite exploité pour en faire un sobriquet qui peut se transformer en nom héréditaire et donc en patronyme. Les handicaps ou les malformations dans les pieds sont immédiatement remarquables car ils causent toujours un défaut dans l'allure de la personne concernée. Mais on trouve aussi d'autres noms décrivant des détails corporels, parmi lesquels des noms relatifs à : la posture, *Youknane* « qui est courbé, incliné », *Aoudjane* « tordu » ; la stature de qui est anormalement grand ou au contraire trop petit ou tout simplement disproportionné, *Arouche* « colossal », *Kachi* « à la petite taille », *Akour* « peloté » ; l'obésité et la maigreur, *Kerchane* « ventru », *Amaouche* « chétif » ; l'œil et la vue, *Zengal* « qui louche », *Mamache* « chassieux » ; l'ouïe, *Azzoug* « sourd », *Latreche* « le sourd » et à la parole, *Gougam* « muet ».

L'autre aspect physique utilisé pour décrire une personne est en relation avec la beauté ou la laideur. Pour ce faire, on a recours aux mots exprimant directement la beauté, exemple de *Bahi*, *Chebab*, *Zine* « beau » et féminin *Zinet* « elle est belle », ou bien aux mots qui en rendent compte indirectement comme clarté et brillance, on en citera *Berki* « éclairant », *Chalane* « brillant, allumé », ou en dénommant par toutes ces choses qui sont considérées comme référence de beauté dans la culture populaire que sont la lune ou mieux encore la pleine lune, qui illumine le monde par son éclat, la gazelle symbole d'élégance, la perdrix à la belle démarche, qui est synonyme de raffinement, etc.

A l'inverse de ceux-là, il y a beaucoup de noms dégradants comme ceux qui décrivent les aspects désagréables à voir et la laideur, à l'exemple de *Daghmous* « noiraud »,

*Hamoum* « suie », *Ferkous* « usé », *Ghoumal* « moisi », *Chanai* « hideux », ou en relation avec les saletés, *Khenoussi* « saligaud », *Zabli* « ordurier », *Maredj* « pourri »...

L'ego peut aussi être dénommé par sa place dans la société ou dans la famille. Il peut être caractérisé par :

- son appartenance à une famille dite noble, tant la noblesse religieuse qu'on appelle les *chorfa* que la noblesse d'origine guerrière que sont les *djouad*, d'où les différentes formes patronymiques dérivant de ces deux mots (*chorfa* et *djouad*). A la première catégorie peuvent être versés les noms formés sur *mrabet* « marabout » et tous ceux qui sont précédés d'une particule *si* et surtout *sidi* caractéristique des noms de saints. Le caractère noble d'une famille laïque peut aussi être souligné par des mots ayant l'un des sens de : race, bonne famille, élevé, haut...
- la place qu'il occupe dans la hiérarchie traditionnelle comme le fait d'être le chef du village, de la tribu ou d'une fraction (*lamine*, *chikhe*, *amghar*) ;
- la célébrité, plusieurs patronymes y réfèrent explicitement, on a *Chaya* « célèbre », *Marouf* « connu », *Adour* « célébrité »...
- la situation sociale : marié, veuf, célibataire à un âge anormalement avancé, ...
- la catégorie sociale : on trouve les classes sociales inférieures comme les esclaves, les domestiques, les bouchers, ceux qui travaillent au cinquième de la récolte, etc., et toutes les catégories sociales défavorisées comme les orphelins, les étrangers, les pauvres, les gens isolés par la société, mais également les familles qui sont riches et ayant de grandes propriétés, surtout quand un individu aime montrer son opulence, il est tout de suite remis à l'ordre par un sobriquet ;
- l'ordre de naissance comme l'aîné ou le plus grand, le benjamin, le jeune, le petit, le dernier né, qui est né au milieu...

Les noms référant aux qualifications font aussi partie des noms qui sont en relation avec l'ego. On y trouve beaucoup de noms de métier : métiers relatifs à la paysannerie (les travaux agricoles, les éleveurs, les conducteurs d'animaux domestiques, les bergers ...) et tous les travaux d'artisanat indispensables à la vie communautaire surtout ceux qu'on peut considérer comme étant des métiers complémentaires au travail de la terre comme c'est le cas des forgerons qui fabriquent l'outillage nécessaire, des maréchaux ferrants et des bâtiers indispensables pour l'entretien des chevaux et des ânes,...

En outre, la maison, occupant une place importante dans la société kabyle, les métiers relevant de la maçonnerie sont bien présents, on trouve des noms désignant les maçons, peintres et décorateurs qui s'occupent de l'édification proprement dite de ces maisons, des marbriers, des tailleurs de pierres et autres qui préparent les matériaux indispensables.

C'est un fait bien connu que la Kabylie, pays essentiellement montagneux, n'arrive pas à pourvoir aux besoins de ses enfants en biens vivriers malgré l'importance qu'occupe l'agriculture, ce qui pousse beaucoup d'entre les habitants à devenir des marchands et à compléter les maigres ressources de la terre par le commerce (se procurant des produits agricoles surtout les céréales en échange des produits de l'artisanat et secondairement du jardinage) et ceci ressort dans la patronymie qui nomme les différents types de marchands en allant de l'épicier et des vendeurs des produits de premières nécessités (les céréales, l'huile...), jusqu'aux produits de beautés (parfumerie, similor...) en passant par les marchands d'ustensiles et de matériaux de construction.

Il y a aussi une multitude de noms de métiers qui étaient particularisants à l'époque car pratiqués par un tout petit nombre de Kabyles : on trouve des noms de prestige représentés par les commis de l'Etat et beaucoup d'autres petits métiers certainement pratiqués comme ressource d'appoint ou par des personnes qui n'avaient pas de propriété foncière (chasseur, masseur au bain maure, gardien...). Dans les noms référant à la qualification, nous pouvons classer les patronymes qui renvoient à la connaissance et au savoir scientifique.

L'observation attentive des comportements humains aboutit à des descriptions parfois très subtiles des caractères de personnes comme l'agressivité ou la douceur, l'impertinence ou la tranquillité, la ruse ou la niaiserie, etc. Chacun de ces caractères peut être rendu par un certain nombre de mots et ou de tournures linguistiques dont on citera :

- Une personne agressive peut être dite méchante, violente, agressive, atroce, terrifiante, terrible, et avec des expressions qui expriment une moindre intensité telles que querelleur, difficile, grondeur, criard...
- Un homme doux est rendu par des mots tels que doux, bon, bienfaisant, serviable, gentil, affectueux, et par des termes de comparaison comme sucré, mielleux...
- Quelqu'un d'importunant est décrit comme étant agité, remuant, turbulent pour les

enfants et pour les personnes âgées on aura importunant, colérique, qui est cause de malheurs ;

- Le fait d'aider et d'être à l'écoute de son voisin ne passe pas inaperçu, d'où les mots signifiant secourable, qui aide, qui prête assistance ;
- Le courage est une caractéristique recherchée dans les sociétés où la défense de soi est centrale. En Kabylie, qui n'avait jamais eu d'état centralisé, pour imposer le respect d'autrui, ce sont les habitants (essentiellement les marabouts et les hommes de religion mais aussi les sages du village) qui étaient chargés de la justice, raison pour laquelle un homme peut être décrit comme étant courageux, hardi, brave, fonceur, audacieux, conquérant, dompteur ;
- A la rigueur de la vie dans les montagnes de Kabylie s'ajoute la rigidité des mœurs que les gens s'imposaient, s'ensuit que toute manifestation de joie était remarquée, et on nomme une personne : gai, enjoué, qui s'adonne au jeu, qui aime les spectacles, participe aux *Zerda*, et on nomme également les différents personnages qui participent à la création de ces moments de joie : chanteur (avec différents types), joueurs des différents instruments de musique ;
- La malice est rendue par des mots tels que rusé, astucieux, malin, débrouillard, et par des noms d'animaux symboles de la ruse comme chacal, serpent, renard, ou encore des noms de personnages de conte tel *Mekideche* et *Djeha* ; en termes plus neutres on a intelligent, capable, vif, alerte, prévoyant, agile, qui voit loin ;
- Contrairement au cas précédent, qui n'est pas vif et intelligent sera traité de sot, idiot, simple d'esprit, et dans la même catégorie, on a ceux qui ont un défaut dans la parole et il est dit inintelligible ;
- On a des noms qui rendent compte de différents comportements, pourvu que ce comportement soit suffisamment caractéristique d'une personne, ainsi il y a des sobriquets pour nommer un plaisantin, d'autres pour décrire quelqu'un qui aime faire des satires, ou qui aime voyager (pour le plaisir ou à la recherche du travail). On a même trouvé des noms pour rendre le sens de vagabond, et d'autres pour dénommer les gens qui errent comme les colporteurs, etc.

Il y a des noms se rapportant à la nature et à l'environnement naturel où vivent les habitants. Dans ce cadre, on trouvera les noms d'arbres, d'arbustes et d'herbes, surtout parmi ceux qui sont utiles, soit de manière directe comme les arbres fruitiers et les herbes utilisées

dans la consommation humaine ou indirectement pour ceux qui servent d'aliment de bétail, mais pas exclusivement car tout type de plantes peut se retrouver en toponymie, ce qui en fait des candidats possibles à la patronymie.

Le règne animal est utilisé pour plusieurs raisons. D'abord un grand nombre de caractères peuvent être exprimés en utilisant les noms d'animaux, ainsi le lion, le tigre ou la panthère pour le courage, le chacal, le renard pour la ruse, le taureau et le chameau pour exprimer la manière rugueuse et sans tact de faire ou d'agir, et l'âne pour l'idiotie. Une grande corpulence est signifiée par bœuf ou ours, et pour dire minuscule on recourra soit à un petit oiseau comme le rouge-gorge ou carrément à mouche ou moustique. Pour la beauté, on utilisera colombe, perdrix et pour l'élégance, gazelle. Mais beaucoup d'autres valeurs et de nuances sémantiques peuvent être exprimées par les noms d'animaux.

Toujours parce que les noms de lieux (des noms qui peuvent indiquer l'origine, la propriété, un lieu de prédilection...) peuvent devenir des noms de personnes, tout l'environnement naturel peut se retrouver en patronymie. Il y a d'abord les noms de terrains, de parcelles de terres et de divers champs, vergers et jardins ou les noms descriptifs de ces lieux comme les reliefs et tout ce qui est en relation avec l'oronymie, et enfin les noms de sources et de cours d'eau.

Les conditions atmosphériques sont utilisées pour décrire les tempéraments des gens. Le brouillard ou la brume empêchent la vue d'aller loin et surtout cachent le soleil, un temps nuageux exprime souvent la tristesse, la méchanceté est rendue par : le tonnerre qui gronde ou le tourbillon qui emporte tout sur son passage. Ou encore telle personne insaisissable comme le vent, et telle autre rapide comme un éclair, etc.

Enfin, il est à signaler que tout l'environnement culturel se trouve représenté, on trouve l'ensemble des outils utilisés quotidiennement, des ustensiles de cuisine aux outils de mesure et de pesée, et des mets, plats et habitudes culinaires, les modes et les biens vestimentaires, le mode d'habitat et les différentes parties constitutives de la maison, etc.

Même si nous avons réussi à montrer la richesse des modes dénommatifs kabyles, nous savons que ce travail est loin d'avoir épuisé l'étude morphosyntaxique et/ou sémantique de la patronymie de cette région. Nous avons seulement pris conscience de l'immensité de la tâche qui reste à faire.

D'abord au niveau de l'approche classique, il nous faudra beaucoup de travaux partiels ou de détails pour pouvoir prétendre à une étude de synthèse, or, en dehors de quelques articles très peu nombreux et surtout très circonscrits et relatifs à des aspects particuliers de la patronymie, ce travail, qui nous paraît représentatif du domaine étudié, est le deuxième de ce type, il reste alors à multiplier ce genre d'approches pour englober l'ensemble de la patronymie algérienne ou, idéalement, nord-africaine qui représente un modèle anthroponymique<sup>895</sup> unique.

Il est aussi souhaitable de commencer à établir des cartes patronymiques en essayant de remonter à l'origine de l'établissement de l'état civil, ce qui nous aiderait beaucoup dans la recherche des hypothèses les plus judicieuses, car comme on l'a vu, le sens aussi bien lexical que social peut changer selon l'origine linguistique, dialectale et/ou régionale du patronyme. En effet une même forme patronymique peut provenir d'étymons différents, et c'est seulement en remontant à cet étymon qu'on peut en saisir le sens. Par ailleurs ceci pourrait nous permettre d'établir des cartes des mouvements de populations et des couches historiques des migrations.

On notera que l'onomastique a innové en s'attaquant à de nouveaux objets qui concernent les sujets d'actualité comme les noms de marque, de fabrique, de magasins, de sociétés, d'épiceries, le langage publicitaire, la siglaison... qui sont des domaines très nouveaux pour l'onomastique<sup>896</sup> en général. Dans le cas du berbère qui, en raison de conditions historiques qui en ont fait une langue minoritaire et politiquement minorée et sans

---

<sup>895</sup> « Il y a modèle anthroponymique quand un ensemble d'anthroponymes est formé à partir d'un lexique qui a subi les mêmes influences d'une ou plusieurs langues. De ce point de vue, le modèle anthroponymique algérien s'inscrit dans celui plus global et qui est le modèle maghrébin. La spécificité de ce modèle est que dans aucun pays de cette aire géographique ne prédomine une langue unique. L'arabe dialectal et le berbère, dans leurs variétés lexicales, sont en situation d'adstrat » (Cheriguen, 2005b : 17).

<sup>896</sup> « On peut dire que, sans rompre absolument avec le passé, les parties de l'onomastique développées de nos jours, exige une optique toute particulière dans l'étude des faits, optiques où la synchronie doit prendre largement le pas sur la diachronique. Ces parties nouvelles de l'onomastique, qui attendent encore qu'on les examine systématiquement, concernent essentiellement les domaines de la technique et de la consommation, de l'industrie et du commerce. L'onomastique se détache de la terre et de l'homme concrets pour adopter l'artificiel et le sophistiqué. Elle conviendra d'en mettre en évidence les procédés nouveaux, [...] ceux qui concernent plus spécialement la langue dont le système se trouve souvent mis à l'épreuve par la créativité onomastique moderne et risquent même d'être modifié par elle » (Camproux, 1982 : 5).

statut valorisant, n'est pas une langue des médias (ou qui commence à peine à intégrer cet outil moderne de communication), ces thématiques ne constituent même pas une pratique sociale importante. Comme il y a de nouvelles approches, à l'exemple de l'onomastique urbaine (mode de dénomination urbaine, relation entre espace dénommé et occupants<sup>897</sup>...), onomastique littéraire qui s'occupe de la place du nom propre dans la création littéraire<sup>898</sup>.

Nous terminerons en signalant quelques-unes des nouvelles approches des noms propres autres que l'onomastique : approches linguistiques<sup>899</sup> qui cherchent à établir le fonctionnement syntaxique et/ou sémantique des noms propres (la place du nom propre dans la phrase<sup>900</sup>), différentes significations que peut revêtir un nom propre en discours, les variations morphologiques et/ou les caractéristiques formelles des noms propres dans le cadre

---

<sup>897</sup> « Cette construction identitaire, autant que leur parler, est « globale » en ce sens qu'il s'agit d'un bricolage qui rassemble des éléments d'origines diverses, du milieu local immédiat jusqu'aux produits mass-médias de diffusion mondiale, et les intègre dans leur répertoire linguistique et culturelle » Bierbach, Birken-Silverman, 2007 : 291).

<sup>898</sup> L'analyse littéraire a montré que le nom propre occupe une place centrale dans les œuvres littéraires aussi bien sur le plan esthétique et poétique que sur le plan de la référence, de la désignation et de la signification en général, pas seulement la signification lexicale ; car les noms propres aussi ont des significations lexicales en étant des noms communs avant de devenir des noms propres, cette signification peut être invoquée dans la création littéraire ; mais des significations de tous genres comme la localisation, le rappel des propriétaires, des personnes qui y ont habité ou travaillé, l'invocation d'événements historiques et/ou des souvenirs divers, etc.

<sup>899</sup> « Même ramenée à son caractère le plus général, qui est, sans doute, son caractère linguistique, l'onomastique se laisse difficilement réduire à l'unicité. On ne sait à quelle partie de la linguistique la rattacher, parce que, très précisément, elle a rapport avec tous les aspects de la linguistique » (Camproux, 1982 : 6)

<sup>900</sup> Flaux Nelly tente de trouver les différents emplois du nom propre en antonomase : « Le np, dans une phrase comme *Pierre est un véritable Harpagon*, se comporte comme un nc. Ce changement de catégorie a reçu de la tradition le nom d'antonomase » (Flaux, 1991 : 26). Des différentes comparaisons que l'auteur fait entre les comportements du np et du nom commun, il aboutit à la conclusion que le np n'appartient pas à la même catégorie syntaxique que le nom commun : « Certes le nom propre n'appartient pas grammaticalement à la catégorie des noms communs, mais pour la raison simple qu'il n'est pas un nom [...]. Il me semble donc plutôt que le fonctionnement des noms propres invite à les rapprocher des groupes nominaux et des pronoms » (Flaux, 1994 : 68).

syntaxique (nous pouvons citer les différents travaux de Gary-Prieur Marie Noëlle<sup>901</sup> ; Jonasson Kerstin<sup>902</sup>, etc) ; morphologie (que nous avons ébauchée au chapitre consacré à la morphosyntaxe)<sup>903</sup>. La traductologie est une science qui s'intéresse à la traductibilité des noms propres, elle se consacre notamment à la recherche des éléments de signification linguistique et sociologique qui doivent être rendus dans une traduction...

---

<sup>901</sup> Beaucoup des travaux de cet auteur ont pour objet le fonctionnement syntaxique du nom propre : 1994, *Grammaire du nom propre* ; 2000, « les noms propres et le pluriel » ; 2001, *L'individu pluriel : Les noms propres et le nombre*, etc.

<sup>902</sup> Qui tente plutôt de trouver des interprétations aux noms propres : « dans notre optique, le lien dénominatif est associatif et non référentiel et se place dans la mémoire stable et pas seulement dans la communication. Il en résulte qu'on peut employer un nom propre dans un but communicatif autre que la référence. On peut donc faire appel à l'association entre le nom propre et le particulier sans effectuer un acte de référence à ce particulier » (Jonasson, 1994 : 19).

<sup>903</sup> « Le temps est loin où l'on dénonçait le cantonnement du nom propre en linguistique à la seule onomastique. Cette situation est désormais révolue et depuis quelques dizaines d'années de nombreux travaux, en particulier dans le domaine français, ont donné des descriptions des fonctionnements syntaxiques, sémantiques et dans une moindre mesure morphologique du nom propre » (Leroy, 209 : 195-196).



# Index des patronymes

Le chiffre qui est entre parenthèses indique le numéro d'ordre du patronyme dans la partie réservée à l'interprétation.

## A

- Abad, 210, (4)  
Abadine, 114, 284, (589)  
Abane, 77, 209, (1)  
Abaour, 175, 224, (100)  
Abar, 313, (763)  
Abas, 160, 192, 209, 428, 432, (2)  
Abbache, 142, 179, 210, 348, (3)  
Abbaci, 116, 137, 160, 192, 358, (1111)  
Abbane, 209, (1)  
Abbar, 313, (763)  
Abbas, 76, 87, 115, 124, 134, 160, 192, 209, 358, 428, 432, (2)  
Abdadou, 156, 347, (1034)  
Abdat, 210, (4)  
Abde Meziem, 427, (1705)  
Abdedou, 116, 156, 347, (1034)  
Abdeladim, 117, 156, 425, 496, (1700)  
Abdelali, 117, 156, 426, 496, (1701)  
Abdeldjabar, 156, 427, (1706)  
Abdeldjebar, 117, 156, 427, (1706)  
Abdelfateh, 117, 156, 426, (1702)  
Abdelghani, 156, 427, (1707)  
Abdelguerfi, 117, 157, 426, 492, (1703)  
Abdelhadi, 156, 427, (1708)  
Abdeli, 144, 157, 426, (1704)  
Abdeliche, 143, 157, 427, (1704)  
Abdelkader, 122, 156, 363, 427, 473, (1709)  
Abdelkafi, 156, 427, (1710)  
Abdelli, 144, 157, 426, 427, (1704)  
Abdelouahab, 156, 427, (1711)  
Abdelouhab, 156, 427, (1711)  
Abdemeziane, 117, 157, 427, (1705)  
Abdemeziem, 427, (1705)  
Abderahim, 156, 427, (1713)  
Abderahmane, 156, 216, 427, (1712)  
Abderrahim, 156, 427, (1713)  
Abderrahmane, 156, 427, 428, 431, (1712)  
Abdoune, 156, 210, 496, (4)  
Abdous, 87, 115, 191, 224, (101)  
Abed, 76, 121, 156, 210, 432, 496, (4)  
Abekhoukh, 83, 105, 115, 224, (102)  
Abellache, 143, 157, 427, (1704)  
Aberhouche, 104, 115, 193, 224, 493, (103)  
Aberkane, 79, 111, 206, 225, 493, (104)  
Aberkouk, 79, 105, 115, 190, 225, (105)  
Abes, 209, (2)  
Abiche, 116, 142, 179, 348, (1047)  
Abid, 76, 121, 156, 210, 432, 451, 496, (4)  
Abkhokh, 105, 224, (102)  
Abtout, 225, (106)  
Achaalal, , 27, 111, 115, 206, 225, (107)  
Achache, 116, 313, (764)  
Achachi, 138, 377, (1289)  
Achallal, 27, 28, 85, 100, 111, 206, 225, (107)  
Acharchour, 76, 104, 194, 225, (108)  
Achari, 377, (1290)  
Achat, 184, 313, (765)  
Achek, 306, (714)  
Acherchour, 104, 115, 194, 225, (108)  
Acheuk, 83, 306, (714)  
Achichou, 225, (109)  
Achouche, 76, 104, 115, 225, (109)  
Achoui, 109, 188, 377, (1292)  
Achour, 76, 115, 119, 134, 168, 210, 348, 358, 429, 433, 451, 497, (5)  
Achouri, 338, 358, (1112)  
Adafer, 104, 201, 225, (110)  
Adar, 78, 225, (111)  
Adara, 113, 121, 480, (2190)  
Addouche, 142, 207, 334, (928)  
Addour, 77, 99, 187, 226, (112)  
Adil, 78, 79, 98, 107, 110, 115, 167, 211, 244, 392, (6)  
Adjad, 116, 169, 313, (766)  
Adjadjou, 77, 195, 226, (113)  
Adjaoud, 104, 115, 193, 226, 243, 377, 386, 493, (114)  
Adjaout, 226, 377, (115)  
Adjaouti, 377, (1294)  
Adjeb, 263, (409)  
Adjed, 169, 313, (766)  
Adjib, 86, 262, (409)  
Adjou, 186, 263, (410)  
Adjouad, 175, 226, 241, 377, (116)  
Adjouadi, 175, 377, (1295)  
Adjouati, 175, 377, (1295)  
Admane, 173, 343, (1010)  
Ador, 177, 226, (112)  
Adouane, 344, (1011)  
Adour, 177, 226, 499, (112)  
Adrar, 56, 66, 77, 104, 115, 196, 227, (117)  
Afia, 107, 115, 185, 246, (267)  
Afilales, 87, 227, (118)  
Agag, 116, 180, 313, (767)  
Agaoua, 84, 115, 202, 227, (119)  
Agaz, 314, (769)  
Aggad, 314, (768)  
Aggaz, 314, (769)  
Aggoun, 111, 189, 227, (120)  
Aggoune, 76, 111, 189, 227, (120)  
Agni, 104, 196, 227, (121)

Agoudjil, 178, 228, (122)  
 Agoune, 111, 189, 227, (120)  
 Agsous, 191, 228, (123)  
 Agueni, 104, 196, 227, (121)  
 Aguenis, 105, 228, (124)  
 Ahfir, 196, 228, (125)  
 Ahmane, 211, (7)  
 Ahmed Khoudja, 181, 477, (2163)  
 Ahnou, 112, 184, 484, (2219)  
 Ahnoudj, 189, 228, (126)  
 Aibout, 142, 172, 348, (1048)  
 Aich, 76, 141, 159, 211, 329, 433, 451, (8)  
 Aiche, 152, 159, 211, (8)  
 Aichouba, 159, 352, (1086)  
 Aichoun, 141, 159, 329, (886)  
 Aichoune, 116, 141, 159, 329 (886)  
 Aichour, 348, (1049)  
 Aid, 76, 141, 168, 211, 278, 358, 415, 473, 493, (9)  
 Aid Seid, 120, 168, 473, 489, (2129)  
 Aidar, 187, 349, (1050)  
 Aidat, 278, 435, (534)  
 Aidel, 202, 246, 369, 433, 490, (268)  
 Aidi, 358, (1113)  
 Aidli, 116, 138, 202, 369, (1230)  
 Aidoud, 207, 349, (1055)  
 Aidoun, 116, 141, 168, 330, 493, (887)  
 Aidoune, 141, 168, 330, (887)  
 Aidouni, 116, 168, 415, 493, (1623)  
 Aidous, 202, 349, (1051)  
 Aidrous, 114, 207, 484, (2222)  
 Aimane, 107, 169, 213, 496, (17)  
 Aimene, 213, 169, (17)  
 Ainas, 91, 127, 194, 473, (2130)  
 Ainceur, 83, 115, 194, 246, (269)  
 Ainenas, 91, 127, 194, 473, (2130)  
 Ainennas, 119, 127, 194, 473, (2130)  
 Aines, 127, 194, 473, (2130)  
 Ainouche, 116, 142, 170, 194, 332, (915)  
 Ainouz, 193, 349, (1052)  
 Aiouaz, 246, (270)  
 Airedj, 116, 142, 173, 349, (1053)  
 Ais, 164, 212, (11)  
 Aissa, 76, 81, 115, 139, 149, 163, 164, 212, 278,  
 358, 411, 416, 423, 429, 433, 497, (10)  
 Aissani, 116, 138, 164, 411, (1584)  
 Aissaoui, 117, 138, 164, 416, 493, (1630)  
 Aissat, 149, 164, 278, (535)  
 Aissi, 116, 138, 164, 358, (1114)  
 Aissiou, 117, 164, 423, (1694)  
 Aissou, 154, 423, (1694)  
 Ait Abas, 160, 192, 428, (1718)  
 Ait Abbas, 124, 160, 192, 428, (1718)  
 Ait Aissa, 118, 124, 164, 429, (1720)  
 Ait Aissi, 124, 145, 164, 429, (1720)  
 Ait Ali, 118, 124, 163, 429, (1722)  
 Ait Amara, 118, 124, 149, 429, (1725)  
 Ait Arab, 118, 125, 202, 429, (1726)  
 Ait Atmane, 149, 162, 429, (1729)  
 Ait Azouz, 204, 430, (1730)  
 Ait Azzouz, 118, 204, 430, (1730)  
 Ait Bekka, 119, 124, 159, 430, (1732)  
 Ait Belmehdi, 119, 144, 432, (1761)  
 Ait Bennour, 119, 144, 156, 431, (1753)  
 Ait Dahman, 119, 144, 156, 431 (1754)  
 Ait Dahmane, 144, 156, 431, (1754)  
 Ait Eldjoudi, 118, 175, 430, (1733)  
 Ait Elhadi, 118, 124, 430, (1734)  
 Ait Hama, 118, 430, (1735)  
 Ait Hamadouche Amer, 120, 431, (1757)  
 Ait Hamou, 158, 430, (1741)  
 Ait Hamouda, 430, (1742)  
 Ait Ikhlef, 206, 430, (1737)  
 Ait Kaci, 430, (1738)  
 Ait Kheddache, 429, (1721)  
 Ait Laziz, 118, 124, 430, (1730)  
 Ait Mansour, 89, 124, 431, (1743)  
 Ait Massaoud, 205, 431, (1744)  
 Ait Mohamed, 430, (1740)  
 Ait Mouhoub, 431, (1745)  
 Ait Moussa, 165, 431, (1746)  
 Ait Ouakli, 431, (1749)  
 Ait Ouali, 118, 124, 429, (1723)  
 Ait Ouaret, 431, (1750)  
 Ait Ouslimane, 118, 119, 145, 165, 432, (1760)  
 Ait Saadi, 205, 431, (1747)  
 Ait Sahlia, 118, 144, 150, 185, (1748)  
 Ait Salem, 205, 431, (1755)  
 Ait siali, 91, 120, 136, 144, 163, 176, 432, (1758)  
 Ait Taleb, 182, 431, (1751)  
 Ait Yahia, 166, 431, (1752)  
 Ait Yakout, 118, 150, 171, 429, (1724)  
 Ait Ziane, 431, (1756)  
 Aiteur, 263, (411)  
 Aitour, 263, (411)  
 Aitrous, 172, 246, (271)  
 Aitteur, 263, (411)  
 Aizel, 284, (590)  
 Akardjoudj, 115, 228, (127)  
 Akcheut, 199, 228, (128)  
 Akchout, 199, 228, (128)  
 Akelal, 198, 229, (129)  
 Akerma, 98, 212, (12)  
 Akhrib, 197, 229, (130)  
 Akik, 80, 263, (412)  
 Akil, 110, 160, 185, 263, (413)  
 Akillal, 105, 229, (129)  
 Akkache, 203, 247, (273)  
 Aklit, 86, 178, 222, (87)  
 Akouba, 205, 263, (414)  
 Akour, 77, 106, 172, 174, 199, 229, 498, (131)  
 Akra, 80, 108, 206, 264, (415)  
 Akroun, 116, 141, 206, 330, (888)  
 Akroune, 141, 206, 330, (888)  
 Akroure, 79, 179, 229, 433, (132)  
 Aksouri, 203, 373, (1254)  
 Akziz, 179, 354, (1100)  
 Alalout, 105, 172, 229, (133)  
 Albane, 173, 183, 344, 377, (1012)

Albani, 173, 377, (1296)  
 Alem, 182, 264, (417)  
 Ali, 91, 108, 109, 118, 119, 120, 124, 125, 137,  
 141, 142, 160, 162, 163, 169, 176, 201, 212, 278,  
 293, 330, 332, 347, 362, 429, 432, 433, 450, 451,  
 473, 474, 477, 493, (634)  
 Ali Cherif, 120, 473, 489, (2131)  
 Ali Mohand, 474, (2132)  
 Aliane, 108, 115, 344, (1013)  
 Alik, 186, 264, (416)  
 Alilat, 116, 149, 163, 347, (1035)  
 Alilouche, 163, 332, (917)  
 Alim, 86, 182, 264, (417)  
 Alimohand, 474, (2132)  
 Alimrina, 474, (2133)  
 Aliouane, 163, 241, (227)  
 Aliouat, 163, 278, (536)  
 Aliouche, 163, 332, (917)  
 Alioute, 163, 278, (536)  
 Alkama, 183, 264, (418)  
 Alkati, 177, 272, (479)  
 Allab, 86, 183, 314, (770)  
 Allad, 172, 314, (771)  
 Allaf, 77, 181, 314, 492, (772)  
 Allag, 315, 451, (773)  
 Allam, 108, 182, 315, 470, (774)  
 Allaoua, 76, 115, 142, 212, 332, 358, 433, (13)  
 Allem, 182, 315, (774)  
 Allilat, 163, 347 (1035)  
 Allim, 182, 264, (417)  
 Alliouache, 163, 332, (917)  
 Alliouane, 163, 241, (227)  
 Alliouche, 163, 332, (917)  
 Alliouene, 163, 241, (227)  
 Allou, 212, 338, (14)  
 Allouache, 142, 332, 433, (916)  
 Allouche, 116, 142, 163, 332, 493 (917)  
 Alloui, 358, (1115)  
 Alloun, 141, 163, 330, (889)  
 Alloune, 141, 163, 330, (889)  
 Allout, 184, 338, (963)  
 Almani, 182, 378, (1297)  
 Alouche, 142, 163, 332, (917)  
 Aloui, 116, 358, 433, (1115)  
 Alouit, 163, 278, (536)  
 Aloune, 141, 163, 330, (889)  
 Amad, 213, (15)  
 Amali, 138, 378, (1298)  
 Amalou, 230, (134)  
 Amam, 199, 230, (135)  
 Amame, 199, 230, (135)  
 Amaouch, 111, 172, 230, 397, (136)  
 Amaouche, 111, 172, 230, 397, 498, (136)  
 Amaoui, 139, 201, 416, (1632)  
 Amaouz, 194, 274, (504)  
 Amar Khoudja, 181, 477, (2163)  
 Amara, 115, 139, 205, 213, 230, 416, 429, 434,  
 452, (16)  
 Amari, 138, 358, (1116)  
 Amarouche, 142, 162, 333, (919)  
 Amazouz, 143, 179, 204, 342, (997)  
 Amchour, 189, 230, (138)  
 Ameghar, 83, 177, 179, 201, 231, (141)  
 Amenouche, 160, 332, (918)  
 Amer, 76, 77, 115, 120, 142, 143, 144, 162, 206,  
 213, 238, 333, 336, 347, 349, 359, 416, 423, 431,  
 432, 434, 490, 493, (16)  
 Ameriout, 173, 231, (139)  
 Ameer, 76, 83, 213, 452, 490, (16)  
 Ameza, 202, 231, (140)  
 Ameziane, 76, 111, 179, 213, 493, (18)  
 Amezrar, 106, 197, 306, (713)  
 Amezrare, 106, 116, 197, 306, (713)  
 Amezza, 86, 202, 231, (140)  
 Amghar, 177, 179, 201, 231, 499, (141)  
 Ami, 201, 247, (274)  
 Amiali, 201, 474, (2134)  
 Amiali, 91, 119, 201, 474, (2134)  
 Amiar, 116, 142, 162, 349, 493, (1054)  
 Amimer, 162, 347, (1036)  
 Amimeur, 116, 162, 347, (1036)  
 Amini, 138, 159, 358, (1117)  
 Amioud, 187, 352, (1087)  
 Amirat, 107, 176, 278, (537)  
 Amiri, 176, 358, (1118)  
 Amirouche, 142, 162, 333, 434, (919)  
 Ammam, 199, 230, (135)  
 Ammaoui, 90, 117, 139, 201, 416, (1632)  
 Ammi, 77, 90, 115, 201, 247, (274)  
 Ammiali, 201, 474, (2134)  
 Ammour, 110, 116, 143, 162, 336, 434, 493, (955)  
 Ammoura, 143, 162, 336, (955)  
 Amokrane, 76, 111, 139, 179, 214, 365, 419, 493,  
 (20)  
 Amour, 110, 143, 162, 336, (955)  
 Amoura, 143, 162, 336, (955)  
 Amrane, 109, 115, 141, 178, 205, 330, 344, 434,  
 (1014)  
 Amraoui, 117, 139, 162, 416, 434, (1631)  
 Amri, 116, 162, 359, (1119)  
 Amriou, 117, 162, 423, 434, 493, (1695)  
 Amrou, 162, 336, 493, (955)  
 Amrouche, 116, 142, 162, 333, (919)  
 Amrouchi, 162, 359, (1120)  
 Amroud, 172, 231, (142)  
 Amroun, 141, 178, 330, (890)  
 Amroune, 141, 178, 330, (890)  
 Amseli, 82, 197, 369, (1231)  
 Amsili, 82, 89, 116, 197, 369, (1231)  
 Amsseli, 197, 369, (1231)  
 Amtout, 338, (964)  
 Amza, 86, 202, 231, (140)  
 Amzal, 82, 106, 169, 305, (712)  
 Amzrar, 106, 197, 306, (713)  
 Anceur, 194, 246, (269)  
 Anes, 112, 120, 484, (2220)  
 Anki, 109, 177, 173, 378, 492, (1299)  
 Ankik, 170, 232, 378, 498, (143)

Annag, 315, (775)  
 Announe, 143, 184, 337, (956)  
 Aouacif, 115, 202, 232, (144)  
 Aouad, 181, 194, 315, 395, (776)  
 Aouali, 117, 188, 378, (1301)  
 Aouane, 181, 187, 315, 345, (777)  
 Aouch, 159, 232, (146)  
 Aoucha, 159, 232, (146)  
 Aouchar, 143, 337, (957)  
 Aouche, 152, 159, 232, (146)  
 Aouci, 168, 379, (1303)  
 Aoudia, 102, 139, 422, 435, (1684)  
 Aoudj, 108, 172, 345, (1015)  
 Aoudjane, 108, 115, 172, 345, 498, (1015)  
 Aouf, 220, (65)  
 Aoughlis, 87, 202, 232, (145)  
 Aouiche, 106, 152, 159, 232, (146)  
 Aouidad, 207, 349, (1055)  
 Aouinane, 187, 345, (1016)  
 Aouinat, 181, 279, (538)  
 Aoulak, 186, 232, (147)  
 Aoulmi, 117, 188, 378, (1301)  
 Aoumad, 78, 232, (148)  
 Aoumer, 162, 238, (199)  
 Aounit, 172, 232, (149)  
 Aouragh, 111, 207, 232, (150)  
 Aourane, 111, 184, 233, (151)  
 Aoussat, 179, 279, (539)  
 Aoussati, 114, 137, 179, 379, (1302)  
 Aoussi, 168, 379, (1303)  
 Aouzeleg, 202, 233, (152)  
 Arab, 76, 142, 202, 214, 333, 359, 429, 435, (21)  
 Arabi, 116, 202, 359, (1121)  
 Araoune, 173, 233, (153)  
 Arbane, 345, (1017)  
 Arbouche, 142, 202, 333, (920)  
 Ardjoum, 233, (154)  
 Ardjoun, 190, 233, (154)  
 Ardjoune, 190, 233, (154)  
 Ardoun, 330, (892)  
 Arezki, 294, 364, (635)  
 Argoub, 78, 190, 234, (156)  
 Arhab, 285, (591)  
 Ariche, 191, 233, 242, (155)  
 Ariouat, 279, (540)  
 Arkam, 107, 207, 279, (541)  
 Arkoub, 78, 190, 234, (156)  
 Aroua, 200, 214, 279, (22)  
 Arouche, 86, 172, 264, 498, (419)  
 Arrad, 315, (778)  
 Arsouli, 359, (1122)  
 Asbai, 208, 379, 495, (1304)  
 Aslouni, 108, 117, 184, 415, 493, (1624)  
 Assouane, 115, 182, 345, (1018)  
 Assous, 234, 435, (157)  
 Assoussoud, 347, (1037)  
 Atek, 115, 306, (715)  
 Atfadel, 118, 124, 161, 167, 429, (1728)  
 Atia, 76, 79, 151, 158, 214, 359, 435, 496, (23)  
 Atif, 108, 110, 184, 265, (420)  
 Atik, 109, 110, 176, 265, (421)  
 Atil, 265, (422)  
 Atilous, 234, (158)  
 Atitou, 354, (1101)  
 Atmane, 139, 149, 162, 214, 359, 413, 416, 421, 429, 436, 473, (24)  
 Atmani, 116, 138, 162, 359, 492, (1123)  
 Atmania, 117, 139, 149, 162, 421, 493, (1683)  
 Atmaoui, 117, 139, 162, 416, (1633)  
 Atoub, 337, 396, (959)  
 Atouche, 143, 337, (960)  
 Atoui, 158, 359, 435, 496, (1124)  
 Atoum, 110, 265, (423)  
 Atoumi, 117, 138, 379, (1305)  
 Atout, 175, 338, (962)  
 Atroun, 206, 330, (891)  
 Atroune, 206, 330, (891)  
 Attabi, 180, 380, (1306)  
 Attar, 108, 116, 181, 190, 316, 492, (779)  
 Attif, 108, 110, 184, 265, (420)  
 Attik, 109, 110, 176, 265, (421)  
 Attil, 265, (422)  
 Attou, 172, 337, 455, (958)  
 Attoub, 116, 337, (957)  
 Attouche, 116, 143, 337, (960)  
 Attoum, 110, 337, (961)  
 Attoumi, 379, (1305)  
 Attout, 175, 338, (962)  
 Ayache, 160, 211, 433, (8)  
 Ayad, 168, 278, 359, 433, (534)  
 Ayadi, 168, 359, 433, (1125)  
 Ayas, 316, (780)  
 Ayouaz, 179, 266, (424)  
 Ayoub, 76, 214, 369, 436, (25)  
 Ayoudj, 143, 184, 186, 338, (965)  
 Ayouni, 117, 138, 171, 380, (1307)  
 Ayouz, 179, 266, (424)  
 Azeb, 115, 177, 306, 380, (716)  
 Azebouche, 191, 234, (159)  
 Azeboudj, 191, 234, 409, (159)  
 Azeboudje, 191, 234, (159)  
 Azeghough, 201, 234, (160)  
 Azem, 115, 306, (717)  
 Azghough, 200, 234, (160)  
 Azi, 82, 193, 235, (166)  
 Azib, 82, 234, 370, 436, (161)  
 Azibani, 108, 380, (1308)  
 Azibi, 116, 370, (1232)  
 Azir, 106, 199, 234, (162)  
 Aziri, 117, 199, 380, (1309)  
 Aziz, 76, 82, 87, 91, 110, 123, 143, 204, 214, 330, 339, 348, 360, 428, 430, 436, 453, 471, (26)  
 Azizi, 87, 116, 138, 204, 360, (1126)  
 Azizri, 87, 360, (1126)  
 Aznag, 202, 235, (163)  
 Azni, 167, 380, (1310)  
 Azouaou, 202, 421, (1682)  
 Azoug, 111, 173, 235, (168)

Azouguene, 173, 242, (234)  
 Azouk, 173, 235, (168)  
 Azout, 353, (1088)  
 Azraïne, 115, 247, (275)  
 Azri, 177, 235, 436, (164)  
 Azrine, 247, (275)  
 Azroug, 235, (165)  
 Azzar, 199, 316, (781)  
 Azzebouch, 191, 234, (159)  
 Azzebouche, 191, 234, (159)  
 Azzi, 193, 235, (166)  
 Azziri, 199, 380, (1309)  
 Azzou, 82, 191, 235, 453, (167)  
 Azzoug, 82, 100, 111, 173, 235, 436, 498, (168)  
 Azzouguen, 173, 242, (234)  
 Azzouguene, 173, 242, (234)  
 Azzouguenn, 173, 242, (234)  
 Azzouguenne, 115, 173, 242, (234)  
 Azzouk, 79, 173, 235, (168)  
 Azzoune, 330, (893)  
 Azzout, 116, 353, (1088)  
 Azzouz, 110, 116, 118, 143, 204, 339, 353, 430, 436, (966)

## B

Baa, 106, 115, 354, 492, (1102)  
 Baazizi, 144, 157, 428, (1714)  
 Baba, 62, 132, 201, 246, 247, (276)  
 Bacheraoui, 117, 159, 416, (1634)  
 Bachir, 79, 110, 159, 214, 360, 416, 436, 456, (27)  
 Bachiri, 116, 138, 159, 360, 492, (1127)  
 Bader, 171, 215, (28)  
 Badoud, 143, 339, (967)  
 Badreddine, 158, 474, 496, (2135)  
 Bahache, 116, 142, 171, 333, (921)  
 Bahi, 107, 108, 116, 137, 142, 171, 241, 294, 317, 333, 423, 437, 498, (636)  
 Bahiou, 117, 423, (1698)  
 Bahirene, 105, 115, 196, 242, (235)  
 Bahloul, 80, 105, 111, 189, 247, (277)  
 Bahnous, 339, (968)  
 Bahouche, 142, 171, 241, 333, (921)  
 Bainou, 247, (278)  
 Bairi, 177, 380, (1311)  
 Bakhai, 316, (782)  
 Bakour, 99, 190, 248, (279)  
 Bakri, 380, (1312)  
 Baktache, 467, (2068)  
 Bala, 186, 248, 437, (280)  
 Balahouane, 182, 345, 492, (1019)  
 Bali, 174, 176, 380, 492, (1313)  
 Ballache, 143, 157, 427, (1704)  
 Baloul, 86, 105, 170, 248, (281)  
 Balout, 191, 248, (282)  
 Banour, 91, 122, 132, 156, 428, (1715)  
 Banyahia, 166, 449, (1934)  
 Baouche, 171, 333, (921)  
 Baough, 339, (969)  
 Baour, 175, 224, (100)

Bara, 167, 249, 266, 381, 453, 471, (425)  
 Barat, 167, 279, (542)  
 Barkat, 79, 280, (543)  
 Barkou, 113, 121, 483, (2209)  
 Baroun, 141, 167, 330, (894)  
 Barra, 167, 266, 279, 345, (425)  
 Batouche, 110, 116, 143, 183, 339, (970)  
 Baziz, 122, 132, 157, 428, (1714)  
 Bazizi, 144, 157, 428, (1714)  
 Bebbou, 354, (1103)  
 Bechar, 159, 215, (29)  
 Bedar, 77, 188, 316, (783)  
 Beddar, 188, 316, (783)  
 Bedidi, 380, (1314)  
 Begtache, 467, (2068)  
 Behache, 185, 317, (784)  
 Bekakria, 79, 107, 135, 203, 280, 441, (544)  
 Bekari, 380, 492, (1312)  
 Bekhat, 205, 317, (785)  
 Bekka, 159, 430, 453, (1973)  
 Bekkat, 280, (545)  
 Bekkour, 110, 116, 143, 339, 493, (971)  
 Beknadj, 131, 200, 467, (2067)  
 Beknadj, 131, 200, 467, (2067)  
 Bektache, 467, (2068)  
 Belabani, 432, (1762)  
 Belabbani, 432, (1762)  
 Belabed, 156, 432, (1764)  
 Belabes, 160, 192, 432, (1765)  
 Belabid, 133, 156, 432, (1764)  
 Beladaci, 202, , 437, (1815)  
 Beladajat, 150, 205, 437, (1816)  
 Beladjet, 150, 205, 437, (1816)  
 Belafroum, 437, (1817)  
 Belagh, 167, 317, (786)  
 Belahbib, 205, 437, (1818)  
 Belahouat, 135, 180, 437, (1819)  
 Belaiche, 159, 433, (1769)  
 Belaid, 168, 433, (1771)  
 Belaidel, 202, 433, 490, (1773)  
 Belaidi, 168, 433, (1771)  
 Belaifa, 446, 490, (1901)  
 Belakeb, 437, (1820)  
 Belakehal, 207, 446, (1893)  
 Belakhal, 133, 207, 446, (1893)  
 Belal, 317, (787)  
 Belala, 433, (1778)  
 Belalouache, 433, (1777)  
 Belalouche, 144, 433, (1778)  
 Belaloui, 433, (1777)  
 Belambri, 438, (1821)  
 Belamine, 176, 434, (1790)  
 Belamiri, 176, 435, (1792)  
 Belamirouche, 133, 144, 162, 434, (1780)  
 Belamri, 178, 434, (1787)  
 Belanteur, 200, 438, (1822)  
 Belarbi, 202, 435, (1796)  
 Belarif, 182, 438, (1823)  
 Belarifi, 145, 182, 438, (1823)

Belarouci, 145, 177, 438, (1825)  
 Belaroui, 192, 200, 438, (1824)  
 Belaroussi, 145, 177, 438, (1825)  
 Belas, 87, 318, (788)  
 Belassous, 133, 435, (1799)  
 Belatache, 172, 438, (1826)  
 Belataf, 184, 436, (1803)  
 Belateche, 172, 438, (1826)  
 Belattache, 172, 438, (1826)  
 Belattaf, 184, 436, (1803)  
 Belattafe, 184, 436, (1803)  
 Belazoug, 173, 436, (1811)  
 Belazougui, 145, 173, 436, (1811)  
 Belazouz, 133, 204, 436, 490, (1808)  
 Belazri, 436, (1810)  
 Belazzougui, 145, 173, 436, (1811)  
 Belbachir, 133, 159, 436, (1812)  
 Belbahi, 437, (1813)  
 Belbraham, 164, 443, (1857)  
 Belbrahim, 133, 164, 443, (1857)  
 Belebri, 438, (1821)  
 Belghanem, 444, (1871)  
 Belghazi, 444, (1872)  
 Belgherbi, 135, 144, 204, 444, (1873)  
 Belhaddad, 135, 180, 444, (1874)  
 Belhadi, 444, (1875)  
 Belhadj, 135, 169, 445, (1877)  
 Belhamici, 445, (1881)  
 Belhaniche, 134, 445, 490, (1882)  
 Belhocine, 160, 445, (1886)  
 Belhout, 134, 193, 438, (1827)  
 Beliamine, 178, 434, (1791)  
 Belil, 266, 381, (426)  
 Belili, 114, 381, (1315)  
 Belkacem, 118, 129, 134, 144, 159, 280, 430, 453, (1973)  
 Belkacemi, 144, 159, 453, (1973)  
 Belkaci, 446, (1892)  
 Belkadi, 177, 446, (1894)  
 Belkakra, 135, 203, 441, (1842)  
 Belkardi, 144, 202, 439, (1828)  
 Belkasemi, 144, 159, 453, (1973)  
 Belkasmi, 144, 159, 453, (1973)  
 Belkassa, 445, (1878)  
 Belkerdi, 144, 201, 439, (1828)  
 Belkhadra, 150, 207, 446, (1899)  
 Belkhatmi, 200, 439, (1829)  
 Belkheir, 446, (1897)  
 Belkhir, 134, 446, (1897)  
 Belkider, 207, 446, (1898)  
 Belklai, 203, 446, (1900)  
 Belkolai, 135, 144, 203, 466, 490, (1900)  
 Belkollai, 203, 446, (1900)  
 Bellache, 143, 157, 427, (1704)  
 Bellagh, 167, 317, (786)  
 Bellahsene, 445, (1885)  
 Bellal, 317, (787)  
 Bellala, 133, 433, (1778)  
 Bellalouache, 433, (1777)  
 Bellaloui, 433, (1777)  
 Bellamine, 176, 434, (1790)  
 Bellaouche, 439, (1830)  
 Bellas, 87, 318, (788)  
 Bellataf, 184, 436, (1803)  
 Bellazougui, 173, 436, (1811)  
 Bellazouz, 204, 436, (1808)  
 Bellik, 183, 285, (592)  
 Bellil, 266, 439, (426)  
 Bellili, 114, 381, (1315)  
 Belloui, 381, (1316)  
 Belloul, 115, 170, 248, 498, (281)  
 Bellout, 105, 115, 191, 248, (282)  
 Belmahdi, 444, (1876)  
 Belmehdi, 432, 444, (1876)  
 Belmouhoub, 447, (1915)  
 Belouanoughi, 447, (1914)  
 Belouesse, 440, (1832)  
 Beloui, 381, (1316)  
 Belout, 105, 191, 248, (282)  
 Belyamine, 178, 434, (1791)  
 Ben Ali, 118, 135, 163, 433, (1776)  
 Ben Chilla, 118, 135, 443, (1861)  
 Ben Mouhoub, 447, (1915)  
 Ben Tahar, 118, 135, 449, 490, (1928)  
 Ben Tayeb, 185, 449, (1933)  
 Benabbas, 134, 160, 192, 432, (1765)  
 Benabdallah, 144, 157, 432, (1763)  
 Benabdelhak, 118, 119, 144, 156, 450, (1940)  
 Benabdelkrim, 119, 144, 156, 450, (1947)  
 Benabdellah, 119, 144, 157, 432, (1763)  
 Benabi, 91, 133, 440, (1833)  
 Benacer, 187, 447, (1910)  
 Benachour, 117, 134, 433, 490, (1767)  
 Benadji, 206, 441, (1847)  
 Benahmed, 159, 447, (1906)  
 Benahsaine, 144, 160, 445, (1884)  
 Benaicha, 117, 135, 150, 159, 433, 490, (1768)  
 Benaim, 184, 440, (1834)  
 Benain, 116, 142, 349, (1056)  
 Benaissa, 134, 164, 433, (1774)  
 Benakrou, 135, 179, 433, 490, (1775)  
 Benalaoua, 433, (1777)  
 Benali, 134, 163, 433, (1776)  
 Benalilache, 144, 163, 433, (1776)  
 Benalileche, 134, 144, 163, 433, (1776)  
 Benallaoua, 433, (1777)  
 Benamane, 98, 135, 167, 185, 440, (1835)  
 Benamara, 434, (1785)  
 Benamer, 162, 434, (1779)  
 Benammar, 434, (1784)  
 Benammour, 144, 162, 434, (1781)  
 Benamor, 144, 162, 434, (1781)  
 Benamrane, 434, (1786)  
 Benamraoui, 144, 162, 434, (1782)  
 Benamriou, 144, 162, 434, 490, (1783)  
 Benamsili, 135, 144, 435, (1793)  
 Benani, 349, 381, (1317)  
 Benaoudia, 150, 435, (1794)

Benaoudiba, 150, 182, 193, 440, (1836)  
 Benaouicha, 135, 144, 150, 159, 433, 490, (1768)  
 Benarab, 202, 435, (1795)  
 Benasmane, 162, 436, (1805)  
 Benasous, 435, (1800)  
 Benassous, 435, (1800)  
 Benathmane, 162, 436, (1804)  
 Benati, 158, 435, (1801)  
 Benatmane, 118, 162, 436, (1804)  
 Benatoui, 158, 435, (1802)  
 Benattia, 158, 435, (1801)  
 Benayache, 118, 160, 433, (1770)  
 Benayad, 168, 433, (1772)  
 Benazib, 135, 436, 490, (1807)  
 Benazoug, 118, 173, 436, (1811)  
 Benazouz, 133, 204, 436, (1808)  
 Benazzoug, 173, 436, 490, (1811)  
 Benazzouz, 118, 204, 436, 490, (1808)  
 Benbakli, 449, 490, (1929)  
 Benbala, 186, , 437, (1814)  
 Benballa, 186, , 437, (1814)  
 Benbellil, 439, (1831)  
 Benberktout, 91, 440, (1837)  
 Benbouda, 191, 440, (1838)  
 Benbouriche, 119, 135, 144, 173, 450, (1943)  
 Benbouzid, 119, 144, 451, (1949)  
 Benchabane, 118, 168, 443, (1858)  
 Benchalal, 27, 135, 206, 432, 490, (1766)  
 Benchaouch, 135, 181, 443, (1859)  
 Benchaouche, 135, 181, 443, (1859)  
 Bencheikh, 181, 182, 443, (1860)  
 Bencherai, 441, (1839)  
 Benchikh, 181, 182, 443, (1860)  
 Benchila, 135, 443, (1861)  
 Bendaoud, 165, 443, (1862)  
 Bendekkiche, 441, (1840)  
 Bendiflah, 120, 158, 441, (1841)  
 Bendjamaa, 444, (1865)  
 Bendjanad, 444, (1867)  
 Bendjedi, 135, 201, 444, 490, (1866)  
 Bendjellili, 135, 144, 202, 444, (1868)  
 Bendjoudi, 175, 444, (1869)  
 Ben-Djoudi, 175, 444, (1869)  
 Bengadi, 177, 446, (1894)  
 Bengana, 444, (1870)  
 Bengharbi, 135, 144, 204, 444, (1873)  
 Bengherbi, 135, 144, 204, 444, (1873)  
 Benhacene, 160, 445, (1883)  
 Benhacine, 160, 445, (1884)  
 Benhaddad, 135, 180, 444, (1874)  
 Benhadj, 135, 169, 445, (1877)  
 Benhama, 445, (1880)  
 Benhamada, 447, (1907)  
 Benhamitouche, 450, (1945)  
 Benhamma, 445, (1880)  
 Benhammouda, 447, (1908)  
 Benhamouche, 159, 447, (1905)  
 Benhassain, 144, 160, 445, (1884)  
 Benhassaine, 160, 445, (1884)  
 Benhedad, 135, 180, 444, (1874)  
 Benhellal, 445, (1887)  
 Benhocine, 160, 445, (1886)  
 Beni Haddadene, 118, 136, 145, 180, 450, (1944)  
 Beni Idiri, 118, 136, 145, 450, (1944)  
 Benidir, 134, 445, (1888)  
 Benidiri, 445, (1888)  
 Benidjer, 135, 202, 445, (1889)  
 Beniken, 135, 201, 446, 490, (1890)  
 Benkaba, 173, 443, (1864)  
 Benkalaria, 135, 203, 441, (1842)  
 Benkhaled, 206, 446, (1895)  
 Benkhelouf, 446, (1891)  
 Benkhentache, 446, (1896)  
 Benkolai, 135, 144, 203, 446, (1900)  
 Benlahlou, 118, 184, 445, (1879)  
 Benlakehal, 118, 441, (1843)  
 Benlakehlal, 441, (1843)  
 Benlakhhal, 441, (1843)  
 Benlala, 118, 134, 433, (1778)  
 Benlamri, 118, 198, 434, (1787)  
 Benlaouer, 118, 135, 173, 441, (1844)  
 Benlassous, 435, 490, (1799)  
 Benlekehal, 441, (1843)  
 Benmaamar, 434, (1788)  
 Benmadji, 446, (1902)  
 Benmalek, 446, (1903)  
 Benmamare, 434, (1788)  
 Benmamas, 135, 441, 490, (1845)  
 Benmammar, 434, (1788)  
 Benmammars, 135, 441, (1845)  
 Benmansour, 447, (1912)  
 Benmanssour, 447, (1912)  
 Benmarzag, 435, (1798)  
 Benmaziane, 179, 434, (1789)  
 Benmekhfi, 441, (1846)  
 Benmerad, 446, (1904)  
 Benmesili, 135, 144, 435, (1793)  
 Benmeziane, 179, 434, (1789)  
 Benmohad, 158, 447, (1913)  
 Benmohed, 158, 447, (1913)  
 Benmouhoub, 447, (1915)  
 Benmoussa, 165, 447, (1909)  
 Bennacer, 187, 447, (1910)  
 Bennadji, 206, 441, (1847)  
 Bennai, 79, 108, 116, 180, 318, (789)  
 Bennani, 381, (1317)  
 Bennaouicha, 144, 159, 433, (1768)  
 Bennasroune, 134, 187, 447, 490, (1911)  
 Bennour, 91, 119, 122, 132, 156, 428, 431, (1715)  
 Benouadfel, 135, 195, 443, (1863)  
 Benouarab, 202, 435, (1795)  
 Benour, 156, 428, (1715)  
 Benrabah, 205, 447, (1916)  
 Benreghia, 150, 186, 442, (1848)  
 Benreguia, 135, 150, 442, (1849)  
 Benremila, 150, 449, (1930)  
 Benremouga, 442, (1850)  
 Benrezkalah, 120, 158, 435, (1797)

Benrezou, 448, (1917)  
 Benrezzou, 448, (1917)  
 Bensaad, 205, 448, 490, (1919)  
 Bensaci, 448, (1921)  
 Bensadia, 204, 448, (1918)  
 Bensafia, 150, 448, 490, (1922)  
 Bensaha, 135, 442, (1851)  
 Bensahila, 150, 185, 448, (1923)  
 Bensaid, 205, 448, (1920)  
 Bensakhri, 197, 448, (1925)  
 Bensalam, 205, 449, (1931)  
 Bensalama, 185, 205, 449, (1932)  
 Bensalem, 205, 449, (1931)  
 Bensali, 136, 144, 176, 450, (1941)  
 Bensaoula, 448, (1924)  
 Bensehila, 150, 185, 448, (1923)  
 Bensekhri, 197, 448, (1925)  
 Benselama, 185, 205, 449, (1932)  
 Benselimane, 165, 448, (1926)  
 Bensid, 135, 176, 442, (1852)  
 Bensid-Houm, 120, 135, 176, 443, (1853)  
 Benslimane, 165, 448, (1926)  
 Bensmail, 165, 448, (1926)  
 Bensoula, 151, 191, 443, (1854)  
 Bentayeb, 184, 449, (1933)  
 Benyaa, 443, (1855)  
 Benyahia, 166, 449, (1934)  
 Benyezza, 443, (1856)  
 Benyoub, 164, 436, (1806)  
 Benyoucef, 166, 449, (1935)  
 Benyrbeh, 205, 451, (1948)  
 Benzaid, 449, (1936)  
 Benzara, 150, 449, (1938)  
 Benzemouri, 145, 190, 449, (1939)  
 Benziade, 449, (1937)  
 Benzouaoua, 135, 203, 436, 490, (1809)  
 Berabez, 172, 280, (546)  
 Berbache, 111, 207, 248, (283)  
 Berbar, 249, (284)  
 Berchiche, 333, (922)  
 Berdi, 117, 138, 195, 381, (1318)  
 Berhouche, 98, 193, 224, 493, (103)  
 Berihan, 450, (1942)  
 Berihane, 450, (1942)  
 Berkaine, 349, (1057)  
 Berkane, 111, 206, 225, 493, (104)  
 Berkani, 117, 138, 206, 381, (1319)  
 Berki, 117, 171, 381, 498, (1320)  
 Berkou, 113, 483, (2209)  
 Bernine, 106, 198, 249, (285)  
 Beroua, 266, (427)  
 Berraki, 89, 195, 206, 381, (1321)  
 Berri, 167, 381, 471, (1322)  
 Berribene, 476, (2162)  
 Berrihane, 450, (1942)  
 Berroua, 266, (427)  
 Berrouane, 167, 345, (1020)  
 Berroubache, 207, 248, (283)  
 Bertali, 266, 382, (1323)  
 Bessa, 353, (1089)  
 Bessaa, 353, 465, (1089)  
 Bessaci, 448, (1921)  
 Bessaha, 478, (2172)  
 Bessai, 353, (1089)  
 Bessam, 81, 109, 185, 318, (790)  
 Bessati, 188, 382, (1324)  
 Bestani, 382, (1324)  
 Betache, 183, 318, (791)  
 Betta, 169, 353, (1090)  
 Bettache, 107, 183, 318, (791)  
 Bettam, 82, 191, 319, (792)  
 Bettane, 198, 319, (793)  
 Bettar, 82, 319, (794)  
 Bezaz, 180, 319, (795)  
 Bezghiche, 142, 171, 206, 333, (923)  
 Bezi, 179, 354, (1109)  
 Bezouh, 179, 339, (972)  
 Beztout, 179, 354, 492, (1108)  
 Bezzaz, 83, 180, 319, (795)  
 Bezzi, 179, 354, (1109)  
 Biatour, 188, 285, (593)  
 Biba, 105, 115, 249, (286)  
 Bibras, 115, 191, 249, (287)  
 Birhouche, 193, 224, (103)  
 Birouche, 333, 360, (924)  
 Birouchi, 360, (1129)  
 Bouabcha, 179, 451, (1950)  
 Bouabid, 156, 451, (1951)  
 Bouacha, 173, 453, (1974)  
 Bouachour, 451, (1953)  
 Bouadam, 453, (1975)  
 Bouadjama, 467, (2070)  
 Bouafia, 185, 451, (1954)  
 Bouahmed, 159, 468, (2082)  
 Bouaich, 159, 451, (1955)  
 Bouaiche, 159, 451, (1955)  
 Bouaichi, 145, 159, 451, (1955)  
 Bouaifel, 189, 454, (1976)  
 Bouaifer, 454, (1977)  
 Bouakas, 454, (1978)  
 Bouakaz, 130, 454, (1979)  
 Bouakkaz, 130, 454, (1979)  
 Boualag, 451, (1957)  
 Boualeg, 451, (1957)  
 Bouali, 163, 451, (1956)  
 Boualili, 144, 163, 451, (1956)  
 Boualit, 130, 172, 454, (1980)  
 Bouallag, 451, (1957)  
 Boualleg, 451, (1957)  
 Bouamar, 452, (1960)  
 Bouamara, 452, (1961)  
 Bouamiren, 452, (1959)  
 Bouanani, 183, 200, 454, (1981)  
 Bouanoun, 183, 455, (1981)  
 Bouanoune, 183, 455, (1981)  
 Bouaou, 106, 115, 193, 201, 249, (288)  
 Bouaoud, 183, 194, 452, (1962)  
 Bouaoudi, 145, 183, 194, 452, (1962)

Bouaoun, 181, 187, 452, (1963)  
 Bouaoune, 181, 187, 452, (1963)  
 Bouaouni, 145, 181, 187, 452, (1963)  
 Bouaraba, 131, 202, 452, (1964)  
 Bouaroudj, 173, 455, (1982)  
 Bouarroudj, 173, 455, (1982)  
 Bouatou, 172, 455, (1983)  
 Bouaza, 204, 453, (1970)  
 Bouazabia, 91, 453, (1968)  
 Bouaziz, 453, (1969)  
 Bouazoun, 453, (1971)  
 Bouazouni, 145, 453, (1971)  
 Bouazza, 204, 453, (1970)  
 Bouazzabia, 453, (1968)  
 Bouazziz, 453, (1969)  
 Bouazzouni, 145, 453, (1971)  
 Boubara, 453, (1972)  
 Boubekeur, 79, 107, 161, 455, (1984)  
 Bouchaker, 466, (2062)  
 Bouchakour, 130, 199, 455, (1985)  
 Bouchal, 206, 267, 443, 466, (2063)  
 Bouchala, 206, 466, (2063)  
 Bouchalla, 206, 466, (2063)  
 Bouchallal, 27, 28, 206, 451, (1952)  
 Bouchaneb, 131, 170, 456, (1986)  
 Bouchara, 131, 150, 170, 456, (1987)  
 Bouchemal, 456, (1988)  
 Bouchen, 91, 194, 469, (2086)  
 Bouchenab, 170, 456, (1986)  
 Boucheneb, 170, 456, 498, (1986)  
 Boucherai, 91, 167, 456, (1989)  
 Boucherit, 467, (2064)  
 Boucheta, 207, 456, (1990)  
 Bouchikhe, 181, 182, 467, (2065)  
 Boucif, 469, (2089)  
 Boudiab, 194, 467, (2066)  
 Boudina, 131, 169, 456, (1991)  
 Boudjadja, 130, 150, 194, 456, (1992)  
 Boudjehicha, 130, 194, 456, (1993)  
 Boudjemat, 207, 457, (1994)  
 Boudjemia, 467, (2070)  
 Boudjenah, 170, 457, (1995)  
 Boudjeneh, 170, 457, (1995)  
 Boudjenina, 130, 196, 467, (2071)  
 Boudjnah, 170, 457, (1995)  
 Boudjou, 131, 199, 457, (1996)  
 Boudraa, 130, 467, (2072)  
 Boudrioua, 182, 457, (1997)  
 Bouezra, 457, (1998)  
 Boufemile, 457, (1999)  
 Bougaraoune, 90, 173, 457, (2000)  
 Boughalia, 150, 204, 457, (2001)  
 Boughanem, 467, (2073)  
 Boughani, 178, 467, (2074)  
 Bougheriou, 457, (2002)  
 Bougraba, 130, 199, 458, (2003)  
 Bouguelli, 179, 458, (2004)  
 Bouguermouh, 458, (2005)  
 Bouguerra, 458, (2006)  
 Bouhadj, 169, 468, (2076)  
 Bouhata, 189, 458, (2007)  
 Bouhatta, 189, 458, (2007)  
 Bouhaza, 130, 174, 459, (2008)  
 Bouheddou, 197, 459, (2009)  
 Bouhia, 185, 459, (2010)  
 Bouhired, 170, 459, (2011)  
 Bouhloua, 130, 180, 459, (2012)  
 Bouhmed, 159, 468, (2082)  
 Bouhouchene, 171, 241, (228)  
 Bouhraoua, 130, 151, 199, 460, (2013)  
 Bouighbeche, 184, 466, (2055)  
 Boukaba, 173, 467, (2069)  
 Boukacem, 159, 453, (1973)  
 Boukari, 91, 182, 460, (2014)  
 Boukaria, 182, 460, (2014)  
 Boukellal, 180, 200, 460, (2015)  
 Boukeraoui, 460, (2017)  
 Boukerdja, 183, 194, 460, (2016)  
 Boukeroui, 199, 460, (2017)  
 Boukerouis, 461, (2017)  
 Boukerrouis, 461, (2017)  
 Boukhalfa, 205, 461, (2018)  
 Boukhari, 91, 116, 370, 460, (1233)  
 Boukhelef, 206, 468, (2077)  
 Boukhenak, 130, 196, 461, (2022)  
 Boukhenoufa, 130, 174, 461, (2019)  
 Boukhetouche, 199, 461, (2020)  
 Boukhiba, 150, 461, (2021)  
 Boukhilil, 164, 468, (2079)  
 Boukhnak, 100, 130, 196, 461, (2022)  
 Boukhtouche, 199, 461, (2020)  
 Boukir, 249, (289)  
 Boukirat, 461, (2023)  
 Boukkerouis, 461, (2017)  
 Bouklikha, 131, 186, 461, (2024)  
 Bouklila, 462, (2025)  
 Boukoubai, 462, (2026)  
 Boukrouna, 130, 161, 174, 462, (2027)  
 Boulahbas, 118, 130, 181, 468, (2080)  
 Boulahia, 118, 131, 170, 462, (2028)  
 Boulaincer, 194, 462, (2029)  
 Boulainceur, 194, 462, (2029)  
 Boulainser, 118, 130, 194, 462, (2029)  
 Boulainseur, 130, 194, 462, (2029)  
 Boulancer, 194, 462, (2029)  
 Boulanseur, 194, 462, (2029)  
 Boulefred, 118, 462, (2030)  
 Boulekbas, 118, 131, 174, 462, (2031)  
 Boulhout, 118, 130, 194, 463, (2032)  
 Boukaria, 118, 182, 460, (2014)  
 Boulouh, 118, 130, 180, 463, (2033)  
 Boumahdi, 468, (2075)  
 Boumaza, 130, 150, 194, 468, (2081)  
 Boumehdi, 468, (2075)  
 Boumelil, 197, 206, 468, (2078)  
 Boumellil, 197, 206, 468, (2078)  
 Boumlil, 197, 206, 468, (2078)  
 Boumoula, 130, 197, 451, (1958)

Bounab, 130, 174, 463, (2034)  
 Boundaoui, 131, 189, 463, (2035)  
 Boundine, 463, (2036)  
 Bounedjina, 468, (2083)  
 Bounehar, 208, 463, (2037)  
 Bounhar, 208, 463, (2037)  
 Bounouar, 468, (2084)  
 Bounouara, 150, 469, (2085)  
 Bounouh, 164, 463, (2038)  
 Bououchen, 90, 194, 469, (2086)  
 Bourad, 131, 195, 464, (2039)  
 Bourai, 131, 464, (2040)  
 Bouraib, 184, 469, (2087)  
 Bouraim, 90, 193, 464, (2041)  
 Bouraine, 464, (2040)  
 Bouras, 130, 174, 464, (2042)  
 Bourdjah, 173, 189, 464, (2043)  
 Bourdji, 116, 370, 493, (1234)  
 Bourdjil, 131, 173, 464, (2044)  
 Bourdjou, 131, 464, (2045)  
 Bouredji, 370, (1234)  
 Bouredjou, 131, 464, (2045)  
 Bourega, 197, 266, (428)  
 Bourezah, 91, 172, 465, (2049)  
 Bourezak, 452, (1966)  
 Bourezane, 465, (2050)  
 Bourezg, 130, 178, 452, (1965)  
 Bourga, 197, 266, (428)  
 Bouriahi, 145, 195, 465, (2046)  
 Bouriche, 131, 173, 465, (2047)  
 Bourikat, 280, (543)  
 Bourkaine, 116, 142, 349, 493, (1057)  
 Bourkani, 382, (1325)  
 Bourouf, 131, 465, (2048)  
 Bourzah, 172, 465, (2049)  
 Bourzak, 452, (1966)  
 Bourzane, 465, (2050)  
 Bousakine, 199, 465, (2051)  
 Bousekine, 199, 465, (2051)  
 Bousekkine, 199, 465, (2051)  
 Bouskine, 199, 465, (2051)  
 Boussaa, 199, 465, (2052)  
 Boussaid, 205, 469, (2088)  
 Boussekine, 199, 465, (2051)  
 Boussif, 469, (2089)  
 Boussoufa, 199, 465, (2053)  
 Boutaghane, 199, 469, (2092)  
 Boutakhdimt, 469, (2090)  
 Boutouchent, 194, 469, (2086)  
 Boutrif, 172, 465, (2054)  
 Bouyaghbeche, 184, 466, (2055)  
 Bouyakoub, 165, 469, (2091)  
 Bouzabal, 175, 466, (2058)  
 Bouzabel, 175, 466, (2058)  
 Bouzabia, 91, 453, (1968)  
 Bouzad, 130, 466, (2056)  
 Bouzalmat, 469, (2094)  
 Bouzara, 180, 466, (2057)  
 Bouzarari, 197, 469, (2095)  
 Bouzaria, 180, 466, (2057)  
 Bouzbel, 131, 175, 466, (2058)  
 Bouzeboudjene, 130, 191, 452, (1967)  
 Bouzelmat, 131, 469, (2094)  
 Bouzelmate, 469, (2094)  
 Bouzera, 180, 466, (2057)  
 Bouzeraa, 180, 466, (2057)  
 Bouzerara, 197, 469, (2095)  
 Bouzerari, 145, 197, 469, (2095)  
 Bouzeria, 180, 466, (2057)  
 Bouziane, 470, (2096)  
 Bouzid, 129, 144, 469, (2093)  
 Bouzida, 149, 469, (2093)  
 Bouzidi, 212, 469, (2093)  
 Bouzit, 130, 180, 466, (2059)  
 Bouzouba, 466, (2060)  
 Bouzouzou, 91, 428, (1717)  
 Bouzra, 180, 457, 466, (2057)  
 Bouzraa, 180, 466, (2057)  
 Bouzrara, 197, 469, (2095)  
 Bouzrari, 145, 197, 469, (2095)  
 Bouzzouni, 453, (1971)  
 Brabti, 157, 382, (1326)  
 Brachemi, 382, (1327)  
 Braci, 382, (1328)  
 Bradai, 138, 180, 382, 493, (1329)  
 Braham, 76, 80, 115, 164, 215, 360, 471, (30)  
 Brahama, 164, 360, (1128)  
 Brahimi, 116, 138, 164, 360, (1128)  
 Brahiti, 370, (1235)  
 Brahmi, 164, 360, (1128)  
 Brai, 85, 185, 382, (1330)  
 Braik, 200, 249, (290)  
 Brakbi, 131, 173, 466, (2061)  
 Brakchi, 207, 382, (1331)  
 Brakni, 382, (1332)  
 Branci, 383, (1333)  
 Branti, 200, 383, (1334)  
 Brarti, 180, 383, (1335)  
 Brazane, 183, 286, (594)  
 Brihane, 450, (1942)  
 Brihi, 181, 383, (1337)  
 Brikh, 172, 286, (595)  
 Briki, 383, (1338)  
 Brini, 383, (1339)  
 Brinis, 350, 383, (1058)  
 Briti, 383, (1340)  
 Britil, 266, 383, (429)  
 Brizini, 183, 383, (1336)  
 Brouk, 172, 286, (596)  
 Brouri, 105, 115, 195, 250, (291)

**C**

Chaabana, 149, 169, 267, (430)  
 Chaabani, 360, (1130)  
 Chaabna, 149, 169, 267, (430)  
 Chaaf, 319, (796)  
 Chabahi, 384, (1347)  
 Chabana, 149, 169, 267, (430)

Chabane, 76, 115, 168, 215, 267, 360, 443, 497, (31)  
 Chabani, 116, 138, 360, (1130)  
 Chabi, 383, (1341)  
 Chabni, 360, (1130)  
 Chabou, 286, (597)  
 Chaboubi, 173, 383, (1342)  
 Chabouni, 116, 416, (1625)  
 Chabour, 183, 267, (431)  
 Chafai, 116, 138, 169, 360, (1131)  
 Chahi, 383, (1343)  
 Chaibi, 383, (1344)  
 Chakaoui, 416, (1636)  
 Chaker, 79, 115, 138, 167, 286, 306, 307, 354, 384, 466, 498, (718)  
 Chakiri, 167, 384, (1345)  
 Chakirou, 206, 354, (1107)  
 Chakour, 80, 110, 143, 167, 339, (973)  
 Chakouri, 143, 167, 339, (973)  
 Chakri, 138, 167, 384, (1345)  
 Chakroune, 206, 330, (895)  
 Chalab, 86, 171, 189, 286, (599)  
 Chalabi, 215, 286, 171, 189, (33)  
 Chalah, 319, 384, (797)  
 Chalal, 206, 225, 432, 493, (107)  
 Chalalou, 206, 225, (107)  
 Chalane, 108, 171, 206, 345, 466, 498, (1022)  
 Chalbabi, 384, (1350)  
 Chaleb, 171, 189, 286, (599)  
 Chalgou, 480, (2184)  
 Challab, 171, 189, 286, (599)  
 Challal, 206, 225, (107)  
 Challane, 108, 115, 171, 206, 345, (1022)  
 Chambi, 76, 89, 116, 138, 202, 370, (1236)  
 Chami, 89, 116, 138, 202, 370, (1237)  
 Chanai, 174, 384, 499, (1346)  
 Chanane, 174, 215, (32)  
 Chanate, 181, 319, (798)  
 Chanoun, 141, 330, (896)  
 Chanoune, 141, 330, (896)  
 Chantat, 354, (1104)  
 Chantout, 354, (1104)  
 Chaouache, 181, 267, (432)  
 Chaouch, 181, 267, (432)  
 Chaouche, 181, 267, (432)  
 Charaft, 105, 182, 235, (169)  
 Charifi, 161, 175, 360, (1132)  
 Chaya, 177, 307, 499, (719)  
 Chebab, 171, 179, 250, 498, (293)  
 Chebah, 320, (799)  
 Chebahi, 138, 384, (1347)  
 Chebbah, 108, 320, (799)  
 Chebbine, 108, 284, (584)  
 Chebhi, 384, (1347)  
 Chebine, 108, 284, (584)  
 Chebita, 198, 250, (294)  
 Chebli, 202, 384, (1348)  
 Checheri, 377, (1291)  
 Chefai, 138, 169, 360, (1131)  
 Chehbi, 206, 384, (1349)  
 Chekkour, 110, 167, 339, (973)  
 Chekour, 110, 167, 339, (973)  
 Chekroune, 100, 206, 330 (895)  
 Chelabi, 171, 189, 215, (33)  
 Chelah, 319, (797)  
 Chelalou, 206, 225, (107)  
 Chelbabi, 384, (1350)  
 Chelbi, 171, 189, 215, (33)  
 Chelef, 203, 267, (433)  
 Chelfi, 116, 138, 203, 370, (1238)  
 Chelfini, 370, (1238)  
 Chelghoum, 105, 115, 170, 250, (295)  
 Chelihi, 384, (1351)  
 Chelirfa, 280, (547)  
 Chellaf, 320, (800)  
 Chellalou, 206, 225, (107)  
 Chelli, 173, 384, (1352)  
 Chellouche, 193, 250, (296)  
 Chelouche, 193, 250, (296)  
 Chemani, 172, 384, (1353)  
 Chemini, 371, (1239)  
 Chemrouk, 174, 339, (974)  
 Chenai, 174, 384, (1346)  
 Chenin, 350, (1060)  
 Chennit, 320, (798)  
 Chenoufi, 385, (1354)  
 Chentat, 354, (1104)  
 Chentet, 354, (1104)  
 Cheraft, 105, 182, 235, (169)  
 Chercheri, 194, 377, (1291)  
 Cherfa, 139, 161, 175, 280, 416, (547)  
 Cherfaoui, 117, 139, 161, 175, 416, (1635)  
 Cherfi, 161, 175, 360, (1132)  
 Chergui, 138, 204, 371, (1240)  
 Cheriaf, 142, 161, 175, 350, (1059)  
 Cherid, 183, 267, (434)  
 Cheridi, 385, (1355)  
 Cherief, 161, 175, 350, 493, (1059)  
 Cherif, 79, 109, 110, 161, 175, 216, 360, 473, 493, (34)  
 Cherifi, 138, 161, 175, 360, (1132)  
 Cheriguen, 242, (236)  
 Cheriguene, 242, (236)  
 Cherigui, 385, (1356)  
 Cheric, 250, (297)  
 Cherrafet, 105, 182, 235, (169)  
 Cherrat, 320, (801)  
 Cheruguen, 242, (236)  
 Chetoui, 109, 195, 208, 385, (1357)  
 Chettab, 320, (802)  
 Chettouf, 110, 340, (975)  
 Chettouh, 114, 207, 250, 495, (298)  
 Cheurfa, 83, 161, 175, 280, (547)  
 Chiba, 267, (435)  
 Chibane, 111, 345, (1021)  
 Chibani, 385, (1358)  
 Chiboub, 105, 173, 250, (292)  
 Chiboubi, 173, 383, (1342)

Chibout, 340, (976)  
 Chibouti, 385, (1359)  
 Chicheri, 377, (1291)  
 Chikaoui, 117, 139, 191, 416, (1636)  
 Chiker, 167, 286, (600)  
 Chikh, 176, 179, 181, 182, 267, 385, 443, 467, (436)  
 Chikhe, 176, 179, 181, 182, 267, 499, (436)  
 Chikhi, 176, 179, 181, 182, 385, (1360)  
 Chikhoune, 116, 176, 179, 181, 182, 330, (897)  
 Chila, 108, 267, 443, (437)  
 Chilah, 267, (438)  
 Chilbani, 385, (1361)  
 Chilla, 108, 267, (437)  
 Chillah, 267, (438)  
 Chioukh, 84, 181, 182, 280, (548)  
 Chir, 112, 484, (2221)  
 Chiter, 286, (601)  
 Chouaf, 321, (803)  
 Chouaft, 149, 182, 321, (803)  
 Chouag, 321, (804)  
 Chouarfi, 161, 175, 360, (1132)  
 Choucha, 151, 170, 250, (299)  
 Cirik, 250, (297)

## D

Dabouz, 170, 251, (300)  
 Daghmous, 174, 340, 498, (977)  
 Daheb, 307, (720)  
 Dahem, 188, 307, 479, (721)  
 Dahi, 187, 385, (1363)  
 Dahli, 385, (1364)  
 Dahman, 123, 156, 211, 428, 431, (1716)  
 Dahmani, 144, 156, 428, (1716)  
 Dahmouh, 479, (2177)  
 Dahmoun, 123, 144, 156, 428, (1716)  
 Dahni, 188, 385, (1365)  
 Dahoumane, 123, 144, 428, (1716)  
 Dali, 287, (602)  
 Daoud, 84, 165, 216, 360, 443, 497, (35)  
 Daoudi, 116, 138, 165, 360, (1133)  
 Daout, 216, (36)  
 Darani, 174, 386, (1366)  
 Debabi, 194, 386, (1367)  
 Debbou, 193, 287, (603)  
 Debene, 83, 107, 194, 280, (549)  
 Debou, 193, 287, (603)  
 Deflaoui, 101, 139, 191, 417, 493, (1637)  
 Deghaimi, 174, 183, 385, (1362)  
 Deham, 188, 321, (805)  
 Delaa, 191, 251, (301)  
 Delfaoui, 187, 417, (1638)  
 Dardar, 191, 251, 287, (302)  
 Derradji, 114, 137, 386, (1368)  
 Dib, 77, 107, 187, 193, 267, 467, (439)  
 Dibene, 107, 280, (549)  
 Dif, 79, 120, 268, (440)  
 Diff, 268, (440)  
 Diri, 114, 246, 251, 495, (303)

Djaadoune, 330, (898)  
 Djaafer, 160, 216, (37)  
 Djabali, 138, 203, (1241)  
 Djaballah, 157, 474, (2136)  
 Djaballi, 138, 203, (1241)  
 Djadaoune, 183, 193, 251, (304)  
 Djafar, 160, 216, 360, (37)  
 Djaffar, 160, 216, (37)  
 Djafri, 116, 160, 360, (1134)  
 Djahmoune, 251, (305)  
 Djaidani, 411, (1585)  
 Jaider, 176, 268, (441)  
 Djaidi, 386, (1369)  
 Djail, 268, (442)  
 Djaker, 186, 307, (722)  
 Djali, 386, (1370)  
 Djama, 167, 268, 444, 467, (443)  
 Djamma, 167, 268, (443)  
 Djanaoussine, 108, 202, 284, (585)  
 Djaou, 113, 121, 482, 495, (2206)  
 Djaouani, 194, 195, 386, (1371)  
 Djaoud, 105, 193, 226, 493, (114)  
 Djaoudi, 193, 377, (1293)  
 Djaoui, 199, 251, (306)  
 Djaout, 226, (115)  
 Djaouti, 377, (1294)  
 Djaouzi, 386, (1372)  
 Djaradi, 193, 386, (1373)  
 Djaroudi, 387, (1374)  
 Djebar, 216, (38)  
 Djebari, 360, (1135)  
 Djebbar, 83, 123, 216, (38)  
 Djeddi, 102, 201, 251, 444, 470, (307)  
 Djedi, 135, 201, 251, (307)  
 Djeflal, 321, (806)  
 Djellali, 294, (637)  
 Djelledj, 287, (604)  
 Djema, 167, 268, 330, (443)  
 Djemad, 168, 268, 497, (444)  
 Djemadi, 168, 387, (1375)  
 Djemai, 138, 360, (1136)  
 Djemaoune, 116, 168, 330, (899)  
 Djemma, 167, 268, (443)  
 Djenad, 251, (308)  
 Djenadi, 138, 371, (1242)  
 Djenahi, 171, 387, (1376)  
 Djenai, 387, (1377)  
 Djenane, 105, 196, 242, (237)  
 Djenaoui, 139, 202, 417, (1632)  
 Djendi, 181, 387, (1378)  
 Djennad, 251, (308)  
 Djennadi, 138, 371, (1242)  
 Djennane, 105, 196, 242, (237)  
 Djennaoui, 139, 202, 417, (1639)  
 Djera, 251, (309)  
 Djerah, 182, 183, 321, (807)  
 Djerbi, 138, 198, (371), (1243)  
 Djerce, 268, (445)  
 Djermoune, 331, (900)

Djeroud, 252, (310)  
 Djerrah, 108, 182, 183, 321, (807)  
 Djerroud, 252, 387, (310)  
 Djers, 268, (445)  
 Djidi, 175, 387, (1379)  
 Djidjeli, 116, 138, 203, 371, 493, (1244)  
 Djilali, 109, 137, 294, (637)  
 Djouad, 175, 226, 387499, (116)  
 Djouadi, 175, 377, (1295)  
 Djouadad, 280, (550)  
 Djouder, 176, 268, (446)  
 Djoudi, 109, 116, 137, 175, 294, 430, 444, (638)  
 Djoumer, 171, 287, (605)  
 Douali, 114, 137, 371, 495, (1245)  
 Doubal, 287, (606)  
 Doudou, 347, (1038)  
 Douffi, 184, 387, (1380)  
 Douibi, 116, 142, 193, 350, (1061)  
 Dradra, 287, (607)  
 Draï, 77, 109, 387, (1381)  
 Draou, 120, 479, (2181)  
 Draoui, 139, 182, 417, (1640)  
 Drid, 216, (39)  
 Drif, 78, 185, 268, 360, (447)  
 Drifi, 185, 360, (1137)  
 Drissi, 165, 360, (1138)

## E

Edjouadiene, 175, 241, (230)  
 El Aifa, 151, 219, 446, (65)  
 El Bar, 107, 167, 268, (448)  
 El Haouannes, 268, (449)  
 Elias, 87, 166, 216, (40)

## F

Faid, 307, (723)  
 Falouz, 105, 189, 252, (311)  
 Fedikhi, 174, 388, (1382)  
 Fedila, 83, 107, 167, 168, 216, 497, (41)  
 Fehhal, 188, 193, 321, (808)  
 Fekair, 107, 193, 280, (551)  
 Felfoul, 347, (1039)  
 Fellah Touta, 181, 474, (2137)  
 Feninekh, 116, 347, (1040)  
 Ferani, 180, 411, (1587)  
 Ferat, 321, (809)  
 Ferchiche, 106, 252, (312)  
 Ferdellah, 158, 474, (2139)  
 Ferdi, 77, 178, 208, 388, (1383)  
 Ferdjallah, 158, 474, 496, (2138)  
 Ferdjioui, 188, 417, (1641)  
 Ferdjough, 353, (1091)  
 Ferdjoukh, 116, 353, (1092)  
 Ferfour, 198, 252, (313)  
 Fergag, 252, (314)  
 Fergane, 115, 197, 242, (238)  
 Fergani, 197, 411, (1586)  
 Ferguene, 197, 242, (238)  
 Ferguenis, 411, (1586)

Ferguinis, 411, (1586)  
 Ferhad, 328, (876)  
 Ferhat, 83, 188, 205, 216, 321, (42)  
 Ferkal, 108, 328, 492, (877)  
 Ferkane, 109, 141, 331, 345, (1023)  
 Ferkioui, 417, (1642)  
 Ferkoune, 141, 331, (901)  
 Ferkous, 87, 106, 174, 252, 499, (315)  
 Ferniche, 142, 333, (925)  
 Ferrani, 99, 180, 411, (1587)  
 Ferrat, 116, 321, (809)  
 Fetak, 108, 321, (810)  
 Fetal, 180, 321, (811)  
 Fethoun, 141, 331, (902)  
 Fethoune, 141, 331, (902)  
 Fetissi, 138, 197, 203, 371, (1246)  
 Fetous, 143, 170, 340, (978)  
 Fettal, 82, 180, 321, 388, (811)  
 Fettala, 180, 321, (811)  
 Fettali, 388, (1384)  
 Fettous, 143, 170, 340, (978)  
 Filal, 199, 252, (316)  
 Fillal, 199, 252, (316)  
 Foughali, 388, (1385)  
 Fourar, 208, 252, (317)  
 Fourkache, 142, 174, 334, (926)

## G

Gadfel, 120, 478, (2170)  
 Gafel, 78, 307, (724)  
 Galloul, 269, (450)  
 Galoul, 269, (450)  
 Gana, 217, 444, 483, (43)  
 Gani, 112, 483, (2215)  
 Ganoun, 140, 252, 340, (318)  
 Ganoune, 252, (318)  
 Gaoua, 105, 202, 227, (119)  
 Garbi, 204, 372, (1247)  
 Gasmi, 160, 361, (1139)  
 Ghanem, 108, 115, 307, 389, 444, 467, (725)  
 Ghani, 109, 116, 123, 178, 294, 427, 467, (639)  
 Ghaouenemi, 389, (1388)  
 Gharmia, 117, 139, 204, 422, (1685)  
 Gharsa, 107, 151, 175, 269, (451)  
 Ghazali, 171, 192, 388, (1386)  
 Ghazeli, 171, 192, 388, (1386)  
 Ghazi, 116, 137, 188, 294, 403, 444, (640)  
 Ghazli, 171, 192, 388, (1386)  
 Ghedjghoudj, 116, 353, 492, (1093)  
 Ghehliz, 253, (320)  
 Gherbi, 138, 204, 372, 444, 493, (1247)  
 Gherib, 178, 269, (454)  
 Ghernaia, 139, 422, (1686)  
 Ghezali, 171, 192, 388, (1386)  
 Ghezzou, 269, (452)  
 Ghidouche, 106, 192, 252, (319)  
 Ghilas, 87, 192, 253, (321)  
 Ghili, 178, 389, (1387)  
 Ghirane, 79, 107, 196, 280, (552)

Ghobri, 372, (1248)  
 Ghoulmi, 389, (1388)  
 Ghouanemi, 389, (1388)  
 Ghouar, 322, (812)  
 Ghouas, 187, 322, (813)  
 Ghouat, 185, 187, 322, (814)  
 Ghouli, 389, (1389)  
 Ghoumal, 107, 174, 281, 499, (553)  
 Ghout, 107, 187, 269, (453)  
 Ghrib, 178, 269, (454)  
 Ghuheliz, 253, (320)  
 Goudjil, 178, 253, (322)  
 Gouffi, 389, (1390)  
 Gougam, 78, 111, 115, 173, 253, 498, (323)  
 Gouri, 389, (1391)  
 Gradjou, 288, 289, (608)  
 Guedouche, 178, 340, (980)  
 Guehiliz, 253, (320)  
 Guehliz, 253, (320)  
 Guemar, 171, 322, (815)  
 Guemraoui, 171, 417, (1643)  
 Guenfis, 174, 350, (1063)  
 Guenine, 116, 142, 350, (1062)  
 Guenounou, 140, 194, 340, (979)  
 Guercif, 120, 196, 478, (2171)  
 Guerida, 78, 350, (1064)  
 Guermouche, 142, 340, 458, (981)  
 Guermoudj, 253, 458, (324)  
 Guermoune, 106, 253, (325)  
 Guerri, 389, (1392)  
 Guerrouah, 106, 253, (326)  
 Gueziri, 197, 204, 372, (1249)

## H

Habbal, 322, (816)  
 Habhab, 195, 329, (878)  
 Habhoub, 195, 329, (878)  
 Habiben, 115, 205, 242, (239)  
 Hablal, 353, (1094)  
 Habtiche, 116, 142, 334, (927)  
 Hachani, 237, 389, (1393)  
 Hachemi, 161, 294, (641)  
 Haciane, 109, 171, 346, (1026)  
 Hadad, 180, 322, (818)  
 Hadadou, 140, 180, 340, (982)  
 Hadaf, 253, 308, (726)  
 Hadak, 322, (819)  
 Hadar, 322, (820)  
 Haddab, 322, (817)  
 Haddad, 108, 116, 180, 322, 444, (818)  
 Haddadi, 138, 180, 389, (1394)  
 Haddadou, 140, 180, 340, (982)  
 Haddag, 185, 322, (819)  
 Haddak, 322, (819)  
 Haddar, 322, (820)  
 Haddari, 390, (1395)  
 Haddi, 295, (642)  
 Haddibi, 390, (1397)  
 Haddid, 269, (455)

Haddidi, 390, (1398)  
 Haddili, 174, 390, (1396)  
 Haddou, 113, 483, (2210)  
 Haddouche, 142, 207, 334, (928)  
 Haddoudou, 140, 180, 340, (982)  
 Haddoum, 253, (327)  
 Hadeif, 308, (726)  
 Haderbeche, 119, 334, (929)  
 Hadi, 137, 295, 427, 430, 444, (642)  
 Hadib, 108, 340, (983)  
 Hadibi, 390, (1397)  
 Hadid, 269, (455)  
 Hadidi, 390, (1398)  
 Hadim, 235, (327)  
 Hadiouche, 142, 208, 335, (928)  
 Hadj Ali, 119, 169, 474, 490, (2140)  
 Hadj Larbi, 119, 169, 474, 490 (2141)  
 Hadjab, 323, (821)  
 Hadjadj, 107, 169, 281, (554)  
 Hadjal, 80, 171, 177, 189, 323, (822)  
 Hadjali, 171, 189, 390, (1399)  
 Hadjam, 80, 323, (823)  
 Hadjame, 323, (823)  
 Hadjar, 83, 165, 166, 217, 237, 497, (44)  
 Hadjer, 98, 115, 166, 217, (44)  
 Hadji, 169, 361, 497, (1140)  
 Hadjidj, 107, 169, 281, (554)  
 Hadjou, 113, 121, 482, (2207)  
 Hadjout, 269, (456)  
 Hadou, 113, 483, (2210)  
 Hadouche, 142, 207, 208, 334, (928)  
 Hadouf, 199, 253, (328)  
 Hadoum, 253, (327)  
 Hadri, 185, 390, (1400)  
 Hadroug, 270, (465)  
 Hafir, 196, 228, (125)  
 Haid, 115, 169, 308, (727)  
 Hail, 80, 184, 187, 308, (728)  
 Hakem, 79, 176, 308, (729)  
 Halfaoui, 117, 139, 180, 417, (1644)  
 Halfoune, 98, 331, (903)  
 Hallaf, 323, (824)  
 Hallali, 362, (1155)  
 Hallou, 184, 269, (457)  
 Hallouane, 184, 346, (1024)  
 Halou, 184, 269, (457)  
 Halouane, 184, 346, (1024)  
 Hama, 115, 139, 171, 192, 217, 323, 361, 417, 430, 445, (45)  
 Hamache, 108, 269, 334, (458)  
 Hamachi, 362, (1147)  
 Hamaci, 188, 391, (1405)  
 Hamadache, 334, (931)  
 Hamadane, 242, (240)  
 Hamaden, 242, (240)  
 Hamadene, 242, (240)  
 Hamadi, 361, (1141)  
 Hamadou, 140, 340, (984)  
 Hamadouche, 120, 334, 431, (931)

Hamai, 323, (825)  
 Hamaici, 188, 391, (1405)  
 Hamaidi, 350, (1065)  
 Hamaili, 390, (1401)  
 Hamaimi, 194, 361, (1142)  
 Hamak, 186, 308, (730)  
 Hamam, 107, 171, 192, 270, (458)  
 Hamami, 88, 192, 361, (1142)  
 Hamamine, 79, 107, 281, (555)  
 Hamamouche, 142, 171, 193, 334, (932)  
 Hamana, 217, 361, (46)  
 Hamane, 217, (46)  
 Hamani, 139, 361, (1143)  
 Hamaoui, 139, 417, (1645)  
 Hamas, 87, 188, 270, 371, 423, (459)  
 Hamaz, 108, 173, 324, (827)  
 Hamchaoui, 139, 417, (1646)  
 Hamdad, 348, (1042)  
 Hamdane, 76, 220, (72)  
 Hamdaoui, 139, 159, 418, (1647)  
 Hamdi, 90, 361, (1144)  
 Hamdiken, 201, 474, (2142)  
 Hamdoul, 329, (879)  
 Hamdouni, 159, 416, 493, (1626)  
 Hamek, 80, 186, 308, (730)  
 Hamel, 108, 115, 190, 281, 308, (731)  
 Hameni, 361, (1143)  
 Hamenni, 361, (1143)  
 Hameri, 206, 391, (1404)  
 Hami, 361, (1146)  
 Hamiche, 108, 269, 334 (458)  
 Hamici, 187, 390, 445, (1402)  
 Hamidi, 138, 362, (1150)  
 Hamidouche, 334, (933)  
 Hamimeche, 142, 334, (935)  
 Hamimi, 116, 142, 334, 347, (1041)  
 Hamiria, 117, 139, 150, 152, 422, (1687)  
 Hamiti, 184, 390, (1403)  
 Hamitouche, 334, 450, (934)  
 Hamlaoui, 418, (1648)  
 Hamlat, 80, 107, 150, 281, (556)  
 Hamma, 87, 171, 192, 217, 417, 430, 445, (45)  
 Hammache, 108, 139, 269, 334, 362, 417, (458)  
 Hammadache, 334, (931)  
 Hammadene, 242, (240)  
 Hammadi, 361, (1141)  
 Hammadou, 140, 340, (984)  
 Hammadouche, 334, (931)  
 Hammaili, 390, (1401)  
 Hammami, 361, (1142)  
 Hammamouche, 142, 171, 193, 334, (932)  
 Hammani, 361, (1143)  
 Hammaoui, 138, 417, (1645)  
 Hammass, 99, 188, 323, (826)  
 Hammaz, 108, 173, 324, (827)  
 Hammedi, 361, (1145)  
 Hammi, 361, (1146)  
 Hammiche, 108, 269, 334, (458)  
 Hammouche, 142, 159, 334, 362, 447 (936)  
 Hammouchi, 159, 362, (1148)  
 Hammoudi, 143, 340, (986)  
 Hammoum, 174, 207, 254, (329)  
 Hammoume, 174, 207, 254, (329)  
 Hammoumou, 140, 207, 340, (987)  
 Hammoumraoui, 182, 475, 490, (2143)  
 Hamou, 92, 140, 142, 158, 334, 340,430, 447, (985)  
 Hamouche, 142, 159, 334, 447, (936)  
 Hamoudi, 143, 340, (986)  
 Hamouimeche, 159, 334, (936)  
 Hamoum, 92, 174, 207, 254, 499, (329)  
 Hamouma, 207, 254, (329)  
 Hamoumaraoui, 182, 475, (2143)  
 Hamoumat, 207, 254, (329)  
 Hamoumou, 140, 207, 340, (987)  
 Hamoumraoui, 92, 119, 182, 475, (2143)  
 Hamour, 110, 143, 206, 341, (988)  
 Hamrani, 206, 412, (1588)  
 Hamrat, 150, 281, (557)  
 Hamri, 206, 391, (1404)  
 Hamrit, 353, (1097)  
 Hamroune, 206, 331, (904)  
 Hamsi, 188, 391, (1405)  
 Hamsiou, 117, 188, 423, (1696)  
 Hamtane, 199, 254, (330)  
 Hamza, 86, 115, 139, 151, 160, 192, 217, 362, 418, (47)  
 Hamzaoui, 139, 160, 192, 418, (1649)  
 Hamzi, 138, 160, 192, 362, (1151)  
 Hanache, 107, 193, 270, 391, (461)  
 Hanachi, 187, 193, 391, (1406)  
 Hanaili, 114, 172, 391, (1407)  
 Hanaizi, 391, (1408)  
 Hanat, 324, (828)  
 Haneche, 193, 270, (461)  
 Hani, 109, 137, 142, 185, 295, 334, 406, , (643)  
 Haniche, 193, 350, 445, (1066)  
 Hanifi, 116, 138, 169, 362, 496, (1152)  
 Hannaizi, 391, (1408)  
 Hannat, 324, (828)  
 Hanne, 113, 483, 495, (2211)  
 Hanniche, 193, 350, (1066)  
 Hannouche, 142, 185, 334, (937)  
 Hannouti, 180, 372, (1251)  
 Hanouche, 142, 185, 334, (937)  
 Hanouti, 180, 372, (1251)  
 Hantat, 106, 254, (331)  
 Haouadi, 391, (1409)  
 Haouchi, 203, 372, (1250)  
 Hara, 113, 481, 495, (2192)  
 Hareche, 181, 270, (462)  
 Harfouche, 178, 270, (463)  
 Hariche, 181, 187, 270, (462)  
 Harik, 107, 270, (464)  
 Harikis, 171, 288, (609)  
 Harir, 199, 254, (332)  
 Harkane, 109, 186, 346, (1025)  
 Harkene, 106, 186, 346, (1025)

Haroud, 110, 143, 187, 341, (989)  
 Haroudj, 110, 143, 186, 341, (990)  
 Haroun, 217, 362, 166, (48)  
 Harouni, 166, 362, (1153)  
 Harroud, 110, 143, 187, 341, (898)  
 Harroudj, 110, 143, 186, 341, (990)  
 Harrouni, 166, 362, (1153)  
 Harzouz, 116, 205, 348, (1043)  
 Hasiane, 109, 171, 346, (1026)  
 Hasniou, 117, 160, 423, 493, (1697)  
 Hassaci, 391, (1410)  
 Hassaim, 350, (1067)  
 Hassain, 116, 160, 350, (1067)  
 Hassaine, 160, 350, (1067)  
 Hassam, 324, (829)  
 Hassani, 138, 160, 362, (1154)  
 Hassaoui, 418, (1650)  
 Hassiane, 109, 171, 346, (1026)  
 Hati, 391, (1411)  
 Hatri, 186, 392, (1412)  
 Haya, 113, 121, 169, 486, (2231)  
 Hdjout, 269, (456)  
 Heddab, 108, 322, (817)  
 Hedjab, 323, (821)  
 Hedjar, 83, 180, 237, 324, (830)  
 Hedroug, 270, (465)  
 Helala, 217, 362, 445, (49)  
 Helali, 362, (1155)  
 Hellali, 362, (1155)  
 Hemadou, 140, 340, (984)  
 Hemiria, 139, 422, (1687)  
 Heni, 185, 295, (643)  
 Henne, 113, 483, (2211)  
 Hennous, 187, 270, (466)  
 Herkane, 109, 186, 346, (1025)  
 Herrat, 181, 324, (831)  
 Herroudj, 110, 143, 186, 341, (990)  
 Herzouz, 205, 348, (1043)  
 Hettak, 184, 324, (832)  
 Hiber, 179, 351, (1069)  
 Hibouche, 142, 172, 341, (991)  
 Hider, 80, 218, (50)  
 Hidjab, 270, (467)  
 Hidjeb, 270, (467)  
 Hidouche, 142, 208, 335, (938)  
 Hidra, 271, (468)  
 Hillali, 362, (1155)  
 Himed, 159, 350, (1068)  
 Himi, 190, 392, (1413)  
 Hini, 185, 392, (1414)  
 Hitache, 188, 288, (610)  
 Hitachi, 188, 392, (1415)  
 Hitous, 254, (333)  
 Hocine, 80, 108, 160, 218, 362, 445, (51)  
 Hocini, 160, 362, (1156)  
 Houache, 186, 324, (833)  
 Houacine, 160, 281, (558)  
 Houadi, 391, (1409)  
 Houanti, 180, 372, (1251)  
 Houari, 187, 295, (644)  
 Houchat, 80, 107, 203, 281, (559)  
 Houchet, 107, 203, 281, (559)  
 Houchi, 203, 372, (1250)  
 Houma, 107, 271, (469)  
 Houri, 218, 392, (1416)  
 Houria, 79, 80, 115, 218, (52)

**I**

Iayadene, 168, 245, (266)  
 Iberraken, 115, 171, 206, 242, (241)  
 Ibirouchen, 333, (924)  
 Ibrahane, 243, (242)  
 Ibrahim, 164, 165, 215, 497, (30)  
 Ibril, 208, 235, (171)  
 Ibsatine, 105, 198, 243, (243)  
 Ichalal, 27, 105, 111, 115, 206, 241, (229)  
 Ichalalen, 27, 111, 206, 241, (229)  
 Ichallal, 27, 28, 105, 111, 206, 241, (229)  
 Ichallalene, 111, 206, 241, (229)  
 Iddir, 112, 486, 495, (2238)  
 Iddri, 486, (2238)  
 Ideglene, 105, 115, 243, (244)  
 Ider, 112, 486, (2238)  
 Idir, 17, 79, 112, 430, 445, 450, 470, 483, 486, (2238)  
 Idiri, 486, (2238)  
 Idjaad, 105, 193, 243, (245)  
 Idjakirene, 186, 307, (722)  
 Idjenane, 196, 242, (237)  
 Idjer, 135, 202, 236, 445, (172)  
 Idjeraoui, 139, 202, 418, (1651)  
 Idjeri, 138, 202, 372, (1252)  
 Idjerraoui, 139, 202, 418, (1651)  
 Idjraoui, 139, 202, 418, (1651)  
 Idjri, 116, 138, 202, 372, (1252)  
 Idouche, 208, 335, (939)  
 Idoughi, 112, 481, (2193)  
 Idougui, 120, 481, (2193)  
 Idres, 165, 218, (53)  
 Idress, 165, 218, (53)  
 Idri, 486, (2238)  
 Idris, 165, 218, 360, (53)  
 Idriss, 218, 165, (53)  
 Iffis, 104, 115, 191, 193, 236, (173)  
 Ifri, 104, 115, 195, 236, (174)  
 Iftessen, 197, 203, 243, (246)  
 Iftissan, 75, 197, 203, 243, (246)  
 Iftissen, 105, 115, 197, 203, 243, (246)  
 Iftissene, 197, 203, 243, (246)  
 Ighil, 104, 115, 196, 236, (175)  
 Ighil Ameer, 119, 196, 475, 490, (2144)  
 Ighil Hannout, 196, 475, (2145)  
 Ighil Hanout, 119, 196, 475, 490, (2145)  
 Ighilt, 105, 196, 236, (175)  
 Ighit, 187, 271, (470)  
 Igmeur, 196, 236, (176)  
 Igmir, 196, 236, (176)  
 Ignane, 171, 243, (247)

Igocimene, 84, 190, 243, (248)  
 Igoucimene, 190, 243, (248)  
 Igoussimen, 115, 190, 243, (248)  
 Igoussimene, 190, 243, (248)  
 Iguedlane, 77, 196, 243, (249)  
 Iguelouada, 197, 475, (2146)  
 Iguemir, 78, 104, 196, 236, (176)  
 Iguerouada, 119, 197, 475, (2146)  
 Ihden, 112, 481, (2194)  
 Ihdene, 112, 120, 481, (2194)  
 Iken, 79, 115, 135, 138, 201, 236, 392, 446, 474, (177)  
 Ikene, 201, 236, (177)  
 Ikhedji, 174, 392, (1417)  
 Ikhelef, 206, 218, (54)  
 Ikhenache, 191, 243, (250)  
 Ikhlaf, 206, 218, (54)  
 Ikhlef, 79, 206, 218, 430, 468, (54)  
 Ikken, 201, 236, (177)  
 Ikni, 117, 138, 201, 392, (1418)  
 Ilekti, 392, (1419)  
 Imad Dine, 119, 158, 475, (2147)  
 Imadalen, 115, 185, 244, (251)  
 Imadali, 392, (1420)  
 Imadalou, 185, 244, (251)  
 Imaragene, 244, (252)  
 Imarazene, 115, 198, 244, (253)  
 Imatouken, 105, 244, (254)  
 Imatoukene, 105, 244, (254)  
 Imel, 105, 202, 261, (397)  
 Imerzeg, 78, 82, 111, 236, (178)  
 Immel, 100, 105, 202, 261, (397)  
 Imoula, 105, 115, 130, 139, 197, 241, 419, 451, 479, (231)  
 Imoussaine, 241, (232)  
 Inouri, 112, 171, 206, 481, (2195)  
 Iouknan, 113, 172, 483, (2213)  
 Iouknane, 113, 172, 483, (2213)  
 Iouknene, 113, 172, 483, (2213)  
 Iraza, 105, 196, 244, (255)  
 Ireza, 105, 115, 196, 244, (255)  
 Irid, 46, 79, 112, 112, 120, 195, 484, 495, (2217)  
 Irouch, 112, 195, 481, (2196)  
 Irouche, 112, 120, 195, 481, (2196)  
 Irouchen, 113, 195, 481, (2196)  
 Isaadi, 205, 486, (2233)  
 Isahnounen, 245, (259)  
 Ismail, 165, 218, 448, 497, (55)  
 Issaadi, 205, 486, (2233)  
 Issoumer, 112, 120, 197, 481, 495, (2197)  
 Itim, 87, 178, 271, (471)  
 Itoudj, 112, 482, (2198)  
 Ittoudj, 112, 482, (2198)  
 Izarouken, 111, 207, 244, (256)  
 Izarroukene, 111, 207, 244, (256)  
 Izemm, 85, 102, 105, 236, (180)  
 Izerouken, 111, 207, 244, (256)  
 Izerrouken, 111, 115, 207, 244, (256)  
 Izmane, 113, 208, 483, (2214)

Izountar, 105, 244, (257)

## K

Kabi, 372, (1253)  
 Kaboub, 271, (472)  
 Kabour, 143, 179, 341, 363, (992)  
 Kabouri, 179, 363, (1157)  
 Kaced, 309, 393, (732)  
 Kacel, 181, 309, (733)  
 Kachebi, 199, 392, (1421)  
 Kachel, 175, 309, (733)  
 Kacher, 309, (734)  
 Kachi, 172, 392, 498, (1422)  
 Kachir, 309, (734)  
 Kaci, 107, 109, 116, 137, 183, 295, 430, 446, 470, 483, (645)  
 Kacid, 309, (732)  
 Kacidem, 119, 183, 476, (2161)  
 Kacimi, 160, 361, (1139)  
 Kacir, 272, (486)  
 Kadem, 78, 170, 309, 498, (735)  
 Kadi, 78, 177, 272, 446, (479)  
 Kadoum, 78, 79, 100, 170, 254, (334)  
 Kadri, 363, (1158)  
 Kafi, 153, 218, (56)  
 Kafia, 79, 115, 153, 205, 218, (56)  
 Kafiz, 188, 271, (473)  
 Kahli, 206, 392, (1423)  
 Kahlouche, 142, 206, 335, 493, (940)  
 Kahoul, 110, 143, 206, 341, (993)  
 Kaid, 116, 177, 309, 492, (736)  
 Kail, 309, (737)  
 Kalah, 199, 271, (474)  
 Kali, 271, (475)  
 Kaloun, 86, 189, 331, (905)  
 Kaloune, 189, 331, (905)  
 Kanine, 351, (1070)  
 Kanoun, 79, 198, 254, (335)  
 Kanoune, 198, 254, (335)  
 Kantaoui, 418, (1652)  
 Kantouri, 114, 172, 393, (1424)  
 Kaou, 172, 189, 271, (476)  
 Kaoumi, 393, (1425)  
 Kaous, 107, 271, (477)  
 Kara, 288, (611)  
 Karbache, 329, (882)  
 Karboub, 271, (478)  
 Karfa, 191, 255, (336)  
 Karoubi, 191, 373, (1256)  
 Karouche, 191, 256, (345)  
 Karrour, 170, 255, (337)  
 Kartout, 354, (1105)  
 Kasdi, 393, (1426)  
 Kasmi, 160, 280, 361, (1139)  
 Kasri, 203, 373, (1254)  
 Kassou, 113, 483, 495, (2208)  
 Kassouri, 203, 373, (1254)  
 Kassous, 79, 255, (338)  
 Kateb, 108, 116, 181, 310, 492, (738)

Kati, 177, 272, (479)  
 Katti, 177, 272, (479)  
 Kebache, 194, 324, (834)  
 Kebaili, 116, 138, 202, 373, (1255)  
 Kebatli, 393, (1427)  
 Kebbache, 80, 108, 194, 324, (834)  
 Kebbani, 182, 412, (1589)  
 Kebbi, 167, 393, (1428)  
 Kebbiche, 79, 193, 255, (339)  
 Kebbouche, 143, 193, 341, 393, (994)  
 Kebbouchi, 393, (1429)  
 Kebiche, 193, 255, (339)  
 Kebir, 179, 272, (480)  
 Kebouchi, 393, (1429)  
 Kecha, 172, 288  
 Kechar, 324, (835)  
 Kechemir, 199, 272, (481)  
 Kechi, 172, 392, (1422)  
 Kechid, 351, (1071)  
 Kecili, 181, 393, (1435)  
 Kecir, 272, (486)  
 Keciri, 394, (1436)  
 Kedaddouche, 142, 178, 335, (941)  
 Kedadeche, 142, 178, 335, (941)  
 Kedadouche, 142, 178, 335, (941)  
 Keddadouche, 142, 178, 335, (941)  
 Kedjar, 255, (340)  
 Kedjat, 188, 281, (560)  
 Kedjnane, 108, 175, 346, (1027)  
 Kedjoul, 353, (1095)  
 Kelaai, 203, 373, (1257)  
 Kelai, 203, 373, (1257)  
 Keloua, 107, 170, 272, (482)  
 Kemiche, 111, 174, 255, (341)  
 Kemouci, 138, 200, 393, (1430)  
 Keniche, 199, 256, (351)  
 Kenniche, 199, 256, (351)  
 Kennouche, 199, 255, (342)  
 Kennoussi, 393, (1431)  
 Kenouche, 199, 255, (342)  
 Kenoune, 198, 254, (335)  
 Kentache, 191, 329, (881)  
 Kentiche, 191, 329, (881)  
 Kentouri, 114, 172, 393, (1424)  
 Kenzi, 138, 363, (1159)  
 Kerbache, 79, 329, (882)  
 Kerbal, 181, 329, 492, (880)  
 Kerbane, 99, 346, (1028)  
 Kerboub, 271, (478)  
 Kerbous, 199, 272, (484)  
 Kerbout, 199, 272, (485)  
 Kerchane, 108, 115, 172, 346, 498, (1029)  
 Kerkour, 79, 100, 170, 255, (343)  
 Kernouat, 107, 281, (561)  
 Kernout, 198, 288, (612)  
 Keroubi, 191, 373, (1256)  
 Kerouche, 191, 256, (345)  
 Kerouchi, 191, 393, (1432)  
 Kerris, 199, 255, (344)  
 Kerroua, 191, 272, (483)  
 Kerrouche, 191, 256, (345)  
 Kerrouchee, 256, (345)  
 Kersani, 172, 412, (1590)  
 Kertout, 354, (1105)  
 Kesrani, 174, 175, 412, (1591)  
 Kesri, 203, 373, (1254)  
 Kessaci, 393, (1433)  
 Kessai, 324, (836)  
 Kessal, 138, 181, 324, 393, (837)  
 Kessali, 138, 181, 393, (1434)  
 Kessas, 393, 324, (838)  
 Kessi, 324, (836)  
 Kessili, 181, 393, (1435)  
 Kessir, 272, 394, (486)  
 Kessiri, 394, (1436)  
 Kessis, 255  
 Kettou, 189, 272, (487)  
 Khaim, 310, (739)  
 Khaladi, 206, 363, (1160)  
 Khaldi, 206, 363, (1160)  
 Khaled, 83, 110, 119, 206, 218, 363, 446, (57)  
 Khalef, 83, 110, 141, 143, 206, 218, 331, 342, 363, 446, (58)  
 Khales, 310, (740)  
 Khalfi, 206, 363, (1161)  
 Khalfoune, 141, 331, (906)  
 Khali, 201, 256, (346)  
 Khamsi, 178, 207, 363, 495, (1164)  
 Khanfar, 106, 174, 354, 492, (1106)  
 Khanouf, 106, 170, 256, (345)  
 Khaouni, 169, 256, 496, (348)  
 Kharoubi, 191, 373, (1256)  
 Khatir, 110, 218, (59)  
 Khazaren, 245, (258)  
 Khebati, 189, 394, (1437)  
 Khebouchi, 394, (1438)  
 Khecham, 109, 325, (839)  
 Kheladi, 260, 363, (1160)  
 Khelfi, 143, 205, 363, (1163)  
 Khelif, 143, 205, 342, (995)  
 Khelifa, 83, 115, 205, 219, 363, (60)  
 Khelifati, 138, 205, 363, (1162)  
 Khelifi, 205, 363, (1163)  
 Khelil, 83, 164, 219, 468, (61)  
 Khelladi, 206, 3363, (1160)  
 Kheloufi, 143, 363, (1163)  
 Khemici, 167, 207, 363, (1164)  
 Khemis, 83, 167, 207, 219, 363, (62)  
 Khemisi, 167, 207, 363, (1164)  
 Khemissi, 167, 207, 363, (1164)  
 Khemmoudj, 175, 256, (349)  
 Khemmoudje, 175, 256, (349)  
 Khemoudj, 175, 256, (349)  
 Khemsi, 178, 207, 363, (1164)  
 Khenfouch, 115, 170, 256, (350)  
 Kheniche, 256, (351)  
 Khenniche, 256, 410, (351)  
 Khennouchi, 410, (1575)

Khenouci, 174, 394, (1439)  
 Khenoussi, 174, 394, (1439)  
 Khenouci, 174, 394, (1439)  
 Khenoussi, 174, 393, 394, 499, (1439)  
 Khensi, 394, (1439)  
 Khentache, 329, 446, (881)  
 Kherbache, 329, (882)  
 Kherib, 83, 105, 197, 229, (130)  
 Kherkhour, 256, (352)  
 Kheroubi, 191, 373, (1256)  
 Kherouti, 183, 184, 394, (1440)  
 Kherzour, 256, (353)  
 Khesrani, 175, 412, 493, (1592)  
 Kheyar, 191, 219, (63)  
 Khezarene, 245, (258)  
 Khial, 102, 107, 181, 183, 256, (354)  
 Khiar, 191, 219, (63)  
 Khiare, 191, 219, (63)  
 Khiati, 138, 180, 394, (1441)  
 Khidri, 207, 394, (1442)  
 Khimache, 142, 174, 335, (942)  
 Khimeche, 142, 174, 335, (942)  
 Khira, 115, 219, (63)  
 Khirouani, 412, (1593)  
 Khiroune, 331, 412, (907)  
 Khouchane, 184, 281, (562)  
 Khoudir, 108, 207, 219, (64)  
 Khoufache, 107, 194, 272, (488)  
 Khoukhi, 109, 207, 257, (355)  
 Khoulif, 143, 342, (995)  
 Khounache, 191, 257, (356)  
 Khrib, 105, 197, 229, (130)  
 Kiati, 180, 394, (1441)  
 Kidadouche, 142, 178, 335, (941)  
 Kieri, 363, (1165)  
 Kimeche, 174, 335, (942)  
 Kinzi, 363, (1159)  
 Kira, 219, (63)  
 Kirdous, 272, (489)  
 Kirouane, 184, 186, 273, (490)  
 Kirouani, 184, 186, 412, (1594)  
 Kisrani, 74, 175, 412, (1591)  
 Kisri, 203, 373, (1254)  
 Klaai, 203, 373, (1257)  
 Klai, 203, 373, 446, (1257)  
 Kouaci, 180, 394, (1443)  
 Kouassi, 180, 394, (1443)  
 Kouch, 198, 288, 392, (613)  
 Kouche, 198, 288, (613)  
 Koudjih, 353, (1096)  
 Kouidmi, 142, 351, (1072)  
 Kouk, 288, (614)  
 Koula, 170, 257, (357)  
 Koulif, 143, 205, 342, (995)  
 Kribia, 79, 107, 199, 273, (491)  
 Krimat, 109, 149, 282, (563)  
 Krimou, 140, 149, 342, (996)  
 Ksouri, 203, 373, (1254)

## L

Laalem, 182, 264, (417)  
 Laamache, 108, 173, 273, (492)  
 Lacheter, 188, 273, (493)  
 Lachi, 175, 394, (1444)  
 Lachter, 82, 188, 273, (493)  
 Ladjadj, 107, 195, 273, (494)  
 Ladjouada, 175, 241, (230)  
 Lahbas, 107, 181, 273, (495)  
 Lahbiben, 205, 242, (239)  
 Lahdiri, 185, 395, (1445)  
 Lahiani, 108, 171, 412, (1596)  
 Lahlah, 273, (496)  
 Lahlou, 76, 80, 109, 184, 220, 445, (66)  
 Laib, 188, 273, (497)  
 Laiche, 160, 257, 433, (358)  
 Laidi, 116, 138, 168, 358, (1113)  
 Laifaoui, 139, 418, (1653)  
 Lakli, 178, 257, (359)  
 Lala, 98, 115, 133, 142, 212, 335, 433, (13)  
 Lalam, 264, (417)  
 Lalouche, 142, 335, 433, (943)  
 Lalouci, 395, (1446)  
 Lamaouche, 172, 230, (136)  
 Lamara, 76, 139, 205, 213, 416, (16)  
 Lameche, 108, 173, 273, (492)  
 Lamouche, 84, 108, 173, 273, (492)  
 Lamrani, 178, 363, (1166)  
 Lamraoui, 139, 162, 416, (1631)  
 Lamrebane, 178, 475, (2148)  
 Lamriben, 178, 475, (2148)  
 Lamribene, 178, 475, (2148)  
 Lamribin, 178, 475, (2148)  
 Laouadi, 181, 194, 395, (1447)  
 Laoubi, 143, 188, 364, 422, (1167)  
 Laoubia, 117, 139, 188, 422, (1688)  
 Laoui, 395, (1448)  
 Larabi, 202, 359, (1121)  
 Laradi, 395, (1449)  
 Larbaoui, 90, 139, 202, 418, (1654)  
 Larbase, 273, (498)  
 Larbes, 180, 273, (498)  
 Larbi, 90, 139, 202, 359, 418, 435, 474, (1121)  
 Lardjane, 108, 115, 173, 346, (1030)  
 Lardjeane, 108, 173, 346, (1030)  
 Laref, 182, 310, 395, (741)  
 Larfi, 182, 395, (1450)  
 Laribi, 202, 359, (1121)  
 Larichene, 191, 242, (233)  
 Lasmi, 167, 396, (1451)  
 Lasnami, 138, 203, 373, (1258)  
 Lassafri, 194, 396, (1452)  
 Lassami, 167, 396, (1451)  
 Lassouag, 181, 310, (742)  
 Lassouane, 181, 310, (743)  
 Lassouani, 181, 412, (1595)  
 Latbi, 172, 396, (1453)  
 Latrache, 108, 173, 274, (499)  
 Latreche, 108, 173, 274, 336, 498, (499)

Latri, 180, 396, (1454)  
 Lazizi, 204, 360, (1126)  
 Lazla, 76, 115, 196, 247, (272)  
 Lebbane, 180, 325, (840)  
 Lechlech, 257, (360)  
 Lehiani, 108, 171, 412, 493, 498, (1596)  
 Letat, 170, 325, (841)  
 Lilouche, 142, 335, (943)  
 Louaked, 274, (500)  
 Louanas, 204, 220, (68)  
 Louannas, 76, 204, 220, (68)  
 Louasli, 396, (1455)  
 Loubane, 274, (501)  
 Loubar, 257, (361)  
 Loucheni, 193, 396, (1456)  
 Loucif, 84, 182, 220, (67)  
 Loudahi, 182, 396, (1457)  
 Louldji, 373, (1259)  
 Lounaci, 364, (1168)  
 Lounas, 204, 220, 364, (68)  
 Loundji, 116, 138, 152, 200, 364, (1169)  
 Lounes, 204, 220, (68)  
 Lounici, 138, 364, (1170)  
 Lounis, 81, 84, 204, 220, 364, (68)  
 Loutani, 396, (1458)  
 Louttani, 396, (1458)

## M

M'cili, 197, 369, (1231)  
 M'sili, 197, 369, (1231)  
 Maadou, 288, (615)  
 Maafa, 114, 115, 205, 296, (650)  
 Maala, 296, 373, (651)  
 Maalem, 107, 282, (564)  
 Maali, 373, (1260)  
 Maameri, 110, 364, (1171)  
 Maammeri, 110, 364, (1171)  
 Maamri, 110, 364, (1171)  
 Maatoub, 110, 172, 297, (652)  
 Mabroukine, 296, (648)  
 Mabrou, 109, 299, (668)  
 Mada, 274, (502)  
 Madaci, 180, 396, (1459)  
 Madadi, 187, 397, (1460)  
 Madagh, 77, 191, 257, (362)  
 Madaoui, 418, (1657)  
 Maddi, 295, (642)  
 Maddouri, 398, (1472)  
 Madene, 107, 274, (503)  
 Madi, 295, (642)  
 Madjaou, 175, 257, (363)  
 Madjaoui, 139, 175, 418, (1655)  
 Madji, 190, 397, 446, (1461)  
 Madjou, 175, 257, (363)  
 Madjoub, 86, 205, 300, (675)  
 Madoui, 171, 397, (1462)  
 Madouri, 398, (1472)  
 Maghzouchen, 119, 475, (2149)  
 Magri, 108, 184, 397, (1463)

Mahbli, 398, (1471)  
 Mahdad, 80, 297, (653)  
 Mahdaoui, 139, 418, (1657)  
 Mahdi, 126, 295, 432, 444, 468, 470, (642)  
 Mahdioui, 139, 418, (1657)  
 Mahdjat, 107, 282, (565)  
 Mahezem, 300, (679)  
 Mahfoud, 76, 110, 113, 205, 297, 492, (654)  
 Mahfouf, 110, 205, 297, (657)  
 Mahiddine, 158, 475, (2150)  
 Mahieddine, 158, 475, (2150)  
 Mahiouze, 110, 114, 115, 178, 297, (658)  
 Mahmouche, 110, 114, 298, (659)  
 Mahmoudi, 364, (1173)  
 Mahoui, 90, 364, (1174)  
 Mahrez, 205, 300, (678)  
 Mahtelli, 399, (1475)  
 Mahtout, 298, (660)  
 Mahzem, 300, (679)  
 Maibeche, 142, 172, 335, (944)  
 Maida, 397, (1464)  
 Maizia, 139, 150, 152, 194, 422, 493, (1689)  
 Makhoulouf, 110, 113, 206, 297, 298, 464, (656)  
 Makhouloufi, 206, 364, (1175)  
 Makour, 102, 106, 115, 187, 298, 492, (661)  
 Mala, 298, (662)  
 Malek, 123, 220, 258, 282, 446, (69)  
 Malik, 220, (69)  
 Malkhouf, 298, (663)  
 Malla, 298, (662)  
 Mallek, 220, (69)  
 Mamache, 108, 173, 273, 498, (492)  
 Mameri, 110, 364, (1171)  
 Mammeri, 110, 138, 364, (1171)  
 Mamouri, 206, 397, (1465)  
 Mamri, 364, (1171)  
 Manadi, 188, 364, (1177)  
 Mandil, 199, 258, (368)  
 Mankour, 110, 205, 301, (686)  
 Manouche, 160, 332, (918)  
 Manseri, 83, 364, (1176)  
 Manseur, 83, 110, 297, (655)  
 Mansour, 81, 89, 110, 113, 297, 364, 431, 447, (655)  
 Mansouri, 89, 364, (1176)  
 Mansri, 187, 365, (1192)  
 Maouche, 172, 230, (136)  
 Maouchi, 88, 172, 397, (1466)  
 Maouze, 178, 194, 274, (504)  
 Maredj, 175, 274, 499, (505)  
 Mareidj, 175, 274, (505)  
 Marikhi, 399, (1479)  
 Markhouf, 298, (664)  
 Marmouri, 180, 399, (1480)  
 Marouf, 109, 110, 115, 177, 298, 492, 499, (665)  
 Massari, 114, 397, (1467)  
 Massioun, 203, 302, (691)  
 Massioune, 203, 302, (691)  
 Massoum, 81, 110, 159, 299, (666)

Massoume, 110, 159, 299, (666)  
 Matoub, 110, 172, 297, (652)  
 Maza, 107, 193, 274, (506)  
 Mazer, 257, 342, 373, (364)  
 Mazguene, 113, 121, 486, (2232)  
 Maziz, 204, 342, (997)  
 Mazouz, 143, 204, 342, (997)  
 Mazouzi, 143, 204, 364, (1172)  
 Mazri, 373, (1261)  
 Mazrou, 140, 342, (998)  
 Mdaoui, 398, (1468)  
 Mebarek, 204, 296, 437, (648)  
 Mebaret, 299, (667)  
 Mebark, 204, 296, (648)  
 Mebrouk, 110, 115, 204, 296, (648)  
 Mebrou, 109, 299, (668)  
 Mecellem, 169, 302, 496, (689)  
 Mechahab, 107, 282, (566)  
 Mechaheb, 282, (566)  
 Mechdal, 105, 194, 202, 258, (365)  
 Mechiki, 178, 398, (1469)  
 Meddebeb, 204, 299, (669)  
 Meddour, 106, 115, 299, (670)  
 Meddouri, 398, (1472)  
 Medebbeb, 204, 299, (669)  
 Medjahed, 169, 299, (671)  
 Medjana, 274, 430, (507)  
 Medjbar, 296, (649)  
 Medjber, 115, 296, (649)  
 Medjdoub, 299, (672)  
 Medjeber, 296, (649)  
 Medjek, 172, 300, (674)  
 Medjhoum, 299, (673)  
 Medjkoun, 172, 300, (674)  
 Medjkoune, 172, 300, (674)  
 Medjoub, 205, 300, (675)  
 Medkour, 77, 110, 115, 300, (676)  
 Medour, 77, 106, 115, 299, (670)  
 Medouri, 398, (1472)  
 Meghaoui, 139, 418, (1656)  
 Meghari, 398, (1470)  
 Mehabli, 398, (1471)  
 Mehadani, 185, 412, (1597)  
 Mehaddi, 188, 398, (1473)  
 Mehadi, 188, 398, (1473)  
 Mehah, 325, (842)  
 Mehalbi, 398, (1474)  
 Mehalebi, 398, (1474)  
 Mehannaoui, 185, 418, (1658)  
 Mehdaoui, 139, 397, 418, (1657)  
 Mehdi, 139, 144, 295, 351, 397, 398, 418, 470, (642)  
 Mehdioui, 139, 418, (1657)  
 Mehenaoui, 139, 185, 418, (1658)  
 Mehenna, 185, 300, (677)  
 Mehennaoui, 139, 185, 418, (1658)  
 Mehenni, 185, 295, (643)  
 Mehidi, 351, (1073)  
 Mehnaoui, 185, 418, (1658)  
 Mehnaoui, 185, 418, (1658)  
 Mehrez, 205, 300, (678)  
 Mehteli, 399, (1475)  
 Mehzam, 300, (679)  
 Mehzem, 115, 300, (679)  
 Mekadem, 177, 309, (735)  
 Mekbel, 205, 301, (680)  
 Mekeddache, 115, 301, (682)  
 Mekharif, 301, (681)  
 Mekhazni, 399, (1476)  
 Mekhlouf, 110, 113, 206, 297, (656)  
 Mekhoukh, 189, 288, (616)  
 Mekideche, 83, 187, 200, 220, 301, 501, (70)  
 Meklat, 108, 173, 301, (683)  
 Meklati, 173, 399, (1477)  
 Mekraz, 115, 181, 301, 492, (684)  
 Mekrez, 115, 181, 301, (684)  
 Meksaoui, 139, 181, 419, (1659)  
 Meksem, 301, (685)  
 Melaz, 129, 133, 204, 477, (2167)  
 Melikeche, 105, 202, 258, (366)  
 Mellali, 206, 374, (1262)  
 Mellikeche, 105, 202, 258, (366)  
 Mena, 205, 288, (617)  
 Menadi, 188, 364, (1177)  
 Menana, 116, 160, 178, 348, (1044)  
 Menas, 174, 258, (367)  
 Menasria, 117, 139, 187, 365, 422, (1690)  
 Mendil, 77, 199, 258, (368)  
 Menif, 133, 477, (2169)  
 Menkour, 110, 115, 205, 301, 335, (686)  
 Mennif, 133, 477, (2169)  
 Merabet, 107, 169, 176, 274, 399, 496, (508)  
 Merabti, 176, 399, (1478)  
 Merabtine, 108, 176, 284, (586)  
 Merad, 113, 205, 305, 446, (710)  
 Merah, 189, 325, 479, (843)  
 Meraiched, 169, 351, (1074)  
 Merani, 412, (1598)  
 Merar, 186, 325, (844)  
 Merchiche, 289, (618)  
 Merdas, 185, 301, (687)  
 Merdjoudj, 189, 302, (688)  
 Meriched, 169, 351, (1074)  
 Meridji, 89, 138, 197, 203, 374, (1263)  
 Merikhi, 399, (1479)  
 Merir, 258, (369)  
 Mermioui, 139, 419, (1660)  
 Mermouri, 180, 399, (1480)  
 Merouani, 189, 412, (1599)  
 Merrad, 113, 205, 305, (710)  
 Merrani, 412, (1598)  
 Merrar, 186, 325, (844)  
 Merrir, 258, (369)  
 Merzougui, 178, 364, (1178)  
 Mesbah, 81, 198, 220, (71)  
 Meski, 108, 109, 184, 400, (1481)  
 Meslem, 169, 302, 496, (689)  
 Mesmoudi, 173, 400, (1482)

Mesroua, 289, (619)  
 Messaci, 374, (1266)  
 Messad, 129, 133, 477, (2168)  
 Messafri, 190, 400, (1483)  
 Messahel, 185, 305, (711)  
 Messaili, 89, 370, (1231)  
 Messali, 196, 374, (1264)  
 Messalti, 400, (1484)  
 Messameri, 180, 400, (1485)  
 Messamri, 180, 400, (1485)  
 Messaoudene, 205, 302, (690)  
 Messaoudi, 205, 364, (1179)  
 Messaoui, 165, 419, (1666)  
 Messar, 397, 325, (845)  
 Messara, 325, (845)  
 Messili, 197, 369, (1231)  
 Messiouene, 203, 302, 374, (691)  
 Messioum, 203, 302, (691)  
 Messioune, 203, 302, (691)  
 Messiouni, 138, 203, 374, (1265)  
 Messmoudi, 173, 400, (1482)  
 Messouaf, 169, 302, (692)  
 Messouber, 171, 303, (693)  
 Messoubeur, 171, 303, (693)  
 Messouci, 374, (1266)  
 Messoui, 165, 419, (1666)  
 Messousi, 374, (1266)  
 Messoussi, 89, 374, (1266)  
 Metsaha, 113, 121, 487, (2240)  
 Mezaache, 172, 174, 303, (694)  
 Mezabi, 116, 138, 203, 374, 493, (1267)  
 Meziane, 79, 82, 111, 115, 179, 213, 277, 427, 434, 494, (18)  
 Meziani, 93, 179, 364, (1180)  
 Mezlioui, 139, 419, (1661)  
 Mezouaghi, 89, 197, 206, 400, (1486)  
 Mezouani, 413, (1600)  
 Mezouari, 181, 400, (1487)  
 Mezouarri, 181, 400, (1487)  
 Mial, 258, (370)  
 Miche, 275, (509)  
 Middouna, 198, 275, (510)  
 Midouna, 198, 275, (510)  
 Milikeche, 105, 202, 258, (366)  
 Mimouni, 364, (1181)  
 Miouche, 175, 289, (620)  
 Mira, 79, 176, 213, 365, (19)  
 Miri, 116, 176, 365, (1182)  
 Miski, 108, 184, 400, (1481)  
 Misraoui, 185, 419, (1662)  
 Missara, 178, 185, 303, (695)  
 Missouri, 143, 185, 342, (999)  
 Mizabi, 138, 203, 374, (1267)  
 Mizi, 83, 258, (371)  
 Moad, 86, 158, 304, (704)  
 Moali, 400, (1488)  
 Mohad, 86, 158, 304, (704)  
 Mohadi, 158, 365, (1183)  
 Mohamdi, 158, 365, (1184)  
 Mohamedi, 158, 365, (1184)  
 Mohammedi, 158, 365, (1184)  
 Mohellebi, 398, (1474)  
 Mohellibi, 398, (1474)  
 Mohli, 202, 374, (1268)  
 Mohlibi, 398, (1474)  
 Mokhbi, 205, 401, (1494)  
 Mokhebi, 401, (1494)  
 Mokhtari, 84, 159, 365, (1185)  
 Moknine, 84, 194, 258, (372)  
 Mokrane, 92, 111, 115, 179, 214, 493, (20)  
 Mokrani, 88, 179, 365, (1186)  
 Mokraoui, 139, 179, 419, (1663)  
 Moktefi, 401, (1493)  
 Mokzine, 79, 304, (706)  
 Mors, 289, (621)  
 Mostefaoui, 139, 159, 419, (1664)  
 Mouacem, 84, 107, 169, 282, (567)  
 Mouaci, 185, 401, (1491)  
 Mouacim, 107, 169, 282, (567)  
 Moualdi, 400, (1489)  
 Moualed, 84, 107, 282, 400, (568)  
 Moualek, 282, (569)  
 Mouales, 303, (697)  
 Moualfi, 401, (1490)  
 Moualik, 282, (569)  
 Moualim, 303, (696)  
 Mouas, 325, (846)  
 Mouassi, 185, 325, 401, (1491)  
 Mouaz, 204, 342, (997)  
 Moubarek, 114, 115, 204, 296, (648)  
 Mouda, 107, 208, 275, (511)  
 Moudebbeb, 299, (669)  
 Moudjeb, 84, 303, (698)  
 Moudjoubi, 401, (1492)  
 Moudoub, 303, (699)  
 Moudoud, 77, 204, 303, (700)  
 Mouhiedine, 158, 475, (2150)  
 Mouhou, 140, 342, (1000)  
 Mouhoub, 110, 113, 304, 365, 431, 447, (705)  
 Mouhoubi, 365, (1187)  
 Mouhoune, 304, (701)  
 Mouici, 185, 401, (1491)  
 Mouketfi, 401, (1493)  
 Moukhbi, 205, 401, (1494)  
 Mouktfi, 401, (1493)  
 Moula, 197, 241, 451, 479, (231)  
 Moulai, 479, (2178)  
 Moulouai, 139, 419, (1665)  
 Moulfi, 401, (1490)  
 Moulla, 197, 241, (231)  
 Moulou, 172, 304, (702)  
 Mouloua, 172, 304, (702)  
 Mouloud, 168, 282, 304, 365, 497, (707)  
 Mouloudi, 365, (1188)  
 Mouloudj, 304, 373, 401, (703)  
 Mouloudji, 401, (1495)  
 Moulti, 401, (1496)  
 Moumen, 84, 107, 115, 169, 304, 365, 496, (708)

Moumeni, 365, (1189)  
 Mounif, 133, 150, 477, (2169)  
 Mounouci, 365, (1190)  
 Mounoussi, 365, (1190)  
 Mounsi, 365, (1190)  
 Mourah, 479, (2180)  
 Mouri, 174, 401, (1497)  
 Mourrah, 120, 479, (2180)  
 Mousafri, 190, 400, (1483)  
 Mousli, 374, (1269)  
 Moussa, 90, 115, 120, 139, 165, 182, 221, 241,  
 365, 419, 431, 447, 476, 497, (73)  
 Moussafri, 190, 400, (1483)  
 Moussai, 165, 365, (1191)  
 Moussaoudi, 84, 205, 364, (1179)  
 Moussaoui, 101, 139, 165, 419, (1666)  
 Moussi, 90, 138, 165, 365, (1191)  
 Moussouni, 205, 401, (1498)  
 Moussous, 84, 259, (373)  
 Moussuss, 259, (373)  
 Moutefi, 85, 402, (1500)  
 Mouter, 305, (707)  
 Mouterfi, 178, 401, (1499)  
 Moutfi, 185, 402, (1500)  
 Mouzai, 374, (1270)  
 Mouzaoui, 89, 139, 419, (1667)  
 Mouzaya, 275, 374, (512)  
 Msili, 116, 135, 197, 369, 435, 493, (1231)

## N

Nacef, 107, 108, 167, 221, 497, (74)  
 Nadour, 275, (513)  
 Nait Achour, 119, 429, (1719)  
 Nait Amara, 119, 429, (1725)  
 Nait Arab, 119, 202, 429, (1726)  
 Nait Idir, 119, 430, (1736)  
 Nait Medjani, 144, 430, (1739)  
 Nait Merzouk, 119, 429, (1727)  
 Nait Messaoud, 119, 205, 431, (1744)  
 Nait Ouarab, 202, 429, (1726)  
 Nait Oualet, 431, (1750)  
 Nait Salem, 119, 205, 431, (1755)  
 Nait Si Mohand, 120, 136, 144, 158, 176, 432,  
 (1759)  
 Nait-Idir, 430, (1736)  
 Nakrouche, 142, 205, 335, (945)  
 Namar, 325, (847)  
 Nana, 77, 191, 259, (374)  
 Naraoui, 171, 206, 420, (1668)  
 Nasri, 138, 186, 365, (1192)  
 Nat-Salem, 205, 431, (1755)  
 Nedjima, 171, 221, 468, (75)  
 Nedjma, 115, 171, 221, (75)  
 Nemer, 325, (847)  
 Nemir, 325, (847)  
 Nemouche, 335, (946)  
 Nenni, 402, (1501)  
 Nesroun, 447, 135, 141, 187, 331, (908)  
 Nouari, 365, (1193)

Noumi, 402, (1502)  
 Nouri, 88, 112, 366, (1194)

## O

Otmane, 84, 162, 214, (24)  
 Ouaba, 182, 470, (2098)  
 Ouabba, 182, 470, (2098)  
 Ouabdelkader, 119, 144, 156, 473, (2126)  
 Ouadda, 77, 114, 259, (375)  
 Ouadfel, 135, 195, 443, 471, (2108)  
 Ouadhah, 325, (848)  
 Ouadi, 203, 374, 422, (1271)  
 Ouager, 78, 177, 310, (745)  
 Ouaghlal, 127, 471, (2111)  
 Ouaghlissi, 116, 138, 202, 375, (1272)  
 Ouaglal, 471, (2111)  
 Ouagued, 310, (744)  
 Ouagueni, 138, 202, 375, (1273)  
 Ouahabrache, 471, (2112)  
 Ouahbi, 138, 366, (1195)  
 Ouahbrache, 471, (2112)  
 Ouail, 84, 221, (77)  
 Ouaili, 118, 124, 296, 429, (646)  
 Ouallam, 119, 182, 470, (2097)  
 Ouanas, 204, 220, (68)  
 Ouanoughi, 207, 402, 447, (1503)  
 Oualet, 310, 431, (746)  
 Ouari, 192, 402, (1504)  
 Ouarit, 310, (746)  
 Ouassa, 208, 259, (376)  
 Ouatah, 184, 310, (747)  
 Ouatmani, 84, 162, 473, (2125)  
 Ouazar, 127, 199, 471, (2106)  
 Oubira, 471, (2113)  
 Oubraham, 164, 471, (2104)  
 Oubrahem, 119, 126, 164, 471, (2104)  
 Ouchemoukh, 127, 200, 471, (2114)  
 Ouchen, 104, 115, 187, 193, 236, (181)  
 Ouchene, 187, 193, 236, (181)  
 Ouchetla, 119, 176, 471, (2115)  
 Ouchmoukh, 127, 200, 471, (2114)  
 Oudak, 175, 325, (849)  
 Oudane, 104, 115, 192, 236, (182)  
 Ouddai, 402, 422, (1505)  
 Ouddak, 175, 325, (849)  
 Ouddane, 104, 192, 236, (182)  
 Ouddene, 104, 192, 236, (182)  
 Oudia, 139, 203, 422, (1691)  
 Oudjane, 84, 108, 172, 346, (1031)  
 Oudjani, 172, 413, (1601)  
 Oudjeddi, 119, 201, 470, (2100)  
 Oudjedi, 201, 470, (2100)  
 Oudjehani, 202, 413, (1601)  
 Ouedfel, 127, 195, 471, (2108)  
 Ouehb, 221, 366, (76)  
 Ouenoughi, 207, 402, (1503)  
 Ouerdani, 192, 206, 413, (1602)  
 Oufella, 114, 127, 197, 347, 471, (2116)  
 Oughlissi, 138, 202, 375, 493, (1272)

Ouglal, 471, (2111)  
 Ougour, 78, 104, 115, 236, (183)  
 Ouhab, 84, 221, 366, (76)  
 Ouhabi, 138, 366, (1196)  
 Ouhabrache, 471, (2112)  
 Ouharchaou, 472, (2117)  
 Ouharzoune, 473, (2128)  
 Ouidir, 119, 126, 470, (2101)  
 Oukaci, 119, 126, 470, (2102)  
 Oukil, 107, 181, 275, (514)  
 Oulaid, 168, 472, (2124)  
 Oulbani, 173, 377, (1296)  
 Ould Iheddaden, 136, 180, 477, (2165)  
 Ould Larbi, 181, 136, 476, (2160)  
 Ould Saadi, 118, 136, 205, 477, (2166)  
 Ouldali, 118, 136, 163, 477, (2164)  
 Oulebsir, 188, 472, (2118)  
 Oulmahdi, 119, 126, 470, (2099)  
 Oulmas, 472, (2119)  
 Oumachiche, 174, 200, 472, (2120)  
 Oumelil, 83, 111, 197, 206, 236, (179)  
 Oumellil, 111, 197, 206, 236, (179)  
 Oumerdas, 301, (687)  
 Oumlil, 111, 115, 197, 206, 236, 468, (179)  
 Ounas, 84, 204, 220, (68)  
 Ounis, 204, 220, (68)  
 Ounnoughi, 207, 402, (1503)  
 Ounoughi, 207, 402, (1503)  
 Ourabah, 119, 126, 205, 470, (2103)  
 Ouramdane, 169, 472, (2123)  
 Ourari, 138, 188, 402, (1506)  
 Ourdane, 108, 196, 206, (1032)  
 Ourdani, 192, 206, 413, (1602)  
 Ouretmache, 472, (2121)  
 Ourtemache, 472, (2121)  
 Ourti, 82, 104, 115, 196, 236, (184)  
 Ourtmache, 472, (2121)  
 Ousadi, 205, 470, (2104)  
 Ousmani, 162, 413, (1603)  
 Ousmer, 170, 473, (2127)  
 Ousni, 86, 88, 366, (1197)  
 Oussadi, 119, 126, 205, 470, (2104)  
 Oussali, 402, (1507)  
 Oussemar, 127, 180, 191, 473, (2127)  
 Outemzabet, 119, 126, 471, (2110)  
 Ouyahia, 126, 166, 470, (2105)  
 Ouzani, 182, 413, (1604)  
 Ouzerout, 472, (2122)  
 Ouzerout, 472, (2122)  
 Ouzouzou, 119, 471, (2109)  
 Ouzzani, 182, 413, (1604)

**R**

Raad, 107, 195, 275, (515)  
 Raaf, 275, (516)  
 Rabah, 143, 205, 221, 342, 366, 447, 470, (78)  
 Rabahi, 205, 366, (1198)  
 Rabai, 191, 208, 366, (1199)  
 Rabbat, 169, 326, (850)  
 Rabehi, 205, 366, (1198)  
 Rabei, 109, 191, 208, 366 (1199)  
 Rabhi, 205, 366, (1198)  
 Rabia, 76, 88, 191, 208, 221, 366, (79)  
 Rabiai, 88, 109, 191, 208, 366, (1199)  
 Rachedi, 366, (1200)  
 Racheif, 311, (748)  
 Radam, 326, (854)  
 Radi, 402, (1508)  
 Radjeb, 168, 275, 497, (517)  
 Radjimi, 169, 403, (1509)  
 Rafai, 176, 403, (1510)  
 Rahal, 190, 221, 326, 403, (851)  
 Rahil, 110, 190, 221, (80)  
 Rahli, 190, 403, (1511)  
 Rahmane, 109, 123, 221, 413, (81)  
 Rahmani, 414, (1607)  
 Rahmouni, 141, 416, (1627)  
 Raib, 85, 184, 276, (518)  
 Ramani, 109, 190, 351, 403, 492, (1512)  
 Rambani, 114, 189, 403, (1514)  
 Ramda, 169, 222, (82)  
 Ramdan, 78, 169, 222, 413, 472, (82)  
 Ramdani, 169, 413, (1605)  
 Ramini, 190, 351, (1075)  
 Ramoul, 193, 259, (377)  
 Ramoule, 193, 259, (377)  
 Ramouli, 114, 137, 193, 403, 492, (1513)  
 Ramoune, 143, 190, 342, (1002)  
 Ranebi, 114, 189, 193, 403, (1514)  
 Rasdi, 182, 403, (1515)  
 Rassoul, 107, 159, 276, (519)  
 Razi, 81, 139, 184, 403, 420, 448, (1516)  
 Razibaouene, 119, 192, 475, (2151)  
 Razoui, 139, 420, (1669)  
 Rebahi, 205, 366, (1198)  
 Rebaoui, 420, (1670)  
 Rebas, 180, 326, (852)  
 Rebbas, 180, 326, (852)  
 Rebhi, 204, 479, (2179)  
 Rebouh, 110, 143, 205, 342, (1001)  
 Rechache, 81, 195, 326, (853)  
 Redam, 326, (854)  
 Redame, 326, (854)  
 Reddam, 326, (854)  
 Reddan, 326, (855)  
 Redjal, 173, 326, (856)  
 Redjradj, 329, (883)  
 Redouane, 78, 222, 414, (83)  
 Redouani, 414, (1606)  
 Rehmani, 413, (1607)  
 Reli, 81, 207, 276, (520)  
 Remdani, 169, 413, 493, (1605)  
 Remila, 151, 276, 449, (521)  
 Remili, 366, (1201)  
 Remini, 190, 351, (1075)  
 Remrame, 259, (378)  
 Renai, 81, 403, (1517)  
 Renak, 186, 326, (858)

Renane, 326, (857)  
Rezaoui, 139, 420, (1669)  
Rezgui, 78, 294, (635)  
Rezki, 78, 294, (635)  
Rezzag, 82, 123, 222, (84)  
Rili, 187, 404, (1518)  
Roumila, 151, 276, (521)  
Roumili, 366, (1201)

## S

Saada, 107, 205, 276, (522)  
Saadaoui, 205, 420, (1671)  
Saadi, 116, 137, 204, 205, 296, 366, 420, 431, 448, 470, 477, (647)  
Saaoui, 178, 420, (1672)  
Sabane, 77, 184, 327, (861)  
Sabbane, 115, 184, 327, (861)  
Sabhi, 109, 208, 405, (1530)  
Sabi, 107, 179, 276, (523)  
Sabkhi, 138, 197, 204, 375, (1276)  
Saci, 404, 448, (1519)  
Sadaoui, 205, 420, (1671)  
Saddaoui, 205, 420, (1671)  
Saddi, 204, 296, (647)  
Saddou, 205, 479, (2182)  
Saddouki, 161, 375, (1278)  
Sadeddine, 119, 158, 475, 490, 496, (2152)  
Sadfi, 173, 404, (1520)  
Sadi, 204, 296, 367, 404, 420, (647)  
Sadini, 205, 366, (1202)  
Sadiri, 170, 404, (1521)  
Sadji, 185, 404, (1522)  
Sadki, 138, 161, 367, (1205)  
Sadli, 404, (1523)  
Sadmi, 404, (1524)  
Sadou, 120, 205, 479, (2182)  
Sadoud, 348, 367, (1045)  
Sadoudi, 367, (1204)  
Sadouki, 161, 375, (1278)  
Sadoun, 205, 331, (909)  
Sadoune, 205, 331, 416, (909)  
Sadouni, 205, 416, (1628)  
Sadouri, 143, 170, 410, (1576)  
Saf, 88, 259, (379)  
Safi, 81, 88, 108, 276, (524)  
Safia, 88, 276, 448, (524)  
Safsaf, 191, 259, (380)  
Sahab, 163, 311, (749)  
Sahad, 311, (750)  
Sahal, 185, 311, (751)  
Sahali, 185, 375, (1274)  
Sahari, 89, 410, (1578)  
Sahbi, 138, 163, 410, (1579)  
Saheb, 163, 311, 410, (749)  
Sahed, 311, (750)  
Sahel, 80, 109, 110, 185, 311, (751)  
Sahi, 81, 108, 404, (1525)  
Sahib, 163, 311, (749)  
Sahibi, 163, 410, (1579)

Sahil, 185, 311, (751)  
Sahir, 276, 404, (525)  
Sahiri, 109, 404, (1526)  
Sahirine, 284, (587)  
Sahli, 138, 185, 375, (1274)  
Sahnoune, 245, 277, (526)  
Saib, 81, 84, 311, (752)  
Saich, 311, (753)  
Saiche, 311, (753)  
Saichi, 404, (1527)  
Saidani, 205, 284, 414, (1607)  
Saidi, 205, 367, (1207)  
Saidj, 311, (754)  
Saidoun, 205, 331, (910)  
Saifi, 80, 102, 209, 405, (1528)  
Saigh, 108, 180, 311, 410, (755)  
Saighi, 410, (1580)  
Sail, 311, (756)  
Sait, 177, 312, (757)  
Saka, 85, 259, (381)  
Saker, 80, 312, (758)  
Sakher, 109, 312, (759)  
Sakhir, 312, (759)  
Sakou, 80, 102, 199, 260, (382)  
Sakouchi, 183, 189, 410, (1577)  
Salaouatchi, 120, 480, (2185)  
Salemi, 205, 367, (1209)  
Salhi, 120, 127, 138, 367, 478, (1208)  
Salmi, 90, 138, 205, 367, (1209)  
Samah, 115, 222, 367, (85)  
Samaoune, 332, (911)  
Sameur, 260, (383)  
Sami, 108, 176, 405, (1529)  
Sammami, 414, (1610)  
Samoune, 332, (911)  
Sana, 277, (527)  
Sanaa, 180, 260, (384)  
Saoud, 139, 143, 205, 342, 367, (1003)  
Saoudaoui, 139, 205, 367, (1203)  
Saoudi, 143, 205, 367, (1203)  
Saouli, 375, (1275)  
Sari, 90, 411, (1581)  
Sassi, 404, (1519)  
Sathi, 112, 484, (2218)  
Sayad, 82, 108, 181, 326, (859)  
Sayah, 82, 190, 327, (860)  
Sayoudi, 181, 367, (1206)  
Seba, 107, 277, (528)  
Sebane, 184, 327, (861)  
Sebhi, 208, 405, (1530)  
Sebkhi, 138, 197, 204, 375, (1276)  
Sedaoui, 420, (1673)  
Seddaoui, 420, (1673)  
Seddi, 367, (1210)  
Seddiki, 161, 367, (1205)  
Seddoud, 348, (1045)  
Sedfi, 173, 404, (1520)  
Sedi, 367, (1210)  
Sediki, 161, 367, (1205)

Sedini, 205, 366, (1202)  
 Sedkine, 108, 161, 282, (570)  
 Sedoud, 348, (1045)  
 Sedouki, 161, 375, (1278)  
 Seffar, 180, 327, (862)  
 Sefiane, 83, 222, (86)  
 Segag, 327, (863)  
 Seghilani, 117, 172, 414, (1609)  
 Segueg, 327, (863)  
 Seguegue, 327, (863)  
 Seguir, 78, 179, 277, (529)  
 Sehab, 163, 311, (749)  
 Seheb, 163, 311, (749)  
 Sehil, 185, 311, (751)  
 Seker, 312, (758)  
 Sekhri, 89, 197, 375, 448 (1277)  
 Sekkouchi, 183, 189, 410, (1577)  
 Sekkour, 193, 260, (385)  
 Sekouane, 108, 185, 329, (884)  
 Sekouchi, 183, 189, 410, (1577)  
 Sekour, 193, 260, (385)  
 Sekri, 375, (1277)  
 Selami, 205, 367, (1209)  
 Selhadji, 180, 480, (2188)  
 Selmi, 205, 367, (1209)  
 Semache, 197, 203, 327, (865)  
 Semachi, 197, 203, 376, (1279)  
 Semai, 185, 405, (1531)  
 Semane, 180, 327, (864)  
 Semani, 117, 414, (1610)  
 Semaoun, 332, (911)  
 Semaoune, 332, (911)  
 Semar, 180, 191, 327, (866)  
 Semmache, 197, 203, 327, 376, (865)  
 Semmachi, 197, 203, 376, (1279)  
 Semmani, 414, (1610)  
 Semmoum, 191, 260, (386)  
 Semoum, 191, 260, (386)  
 Senoun, 332, (912)  
 Seriak, 178, 289, (622)  
 Serik, 178, 289, (622)  
 Serir, 107, 180, 329, (885)  
 Serour, 188, 277, (530)  
 Serrir, 107, 180, 329, (885)  
 Serrour, 188, 277, (530)  
 Sethi, 112, 120, 484, 495, (2218)  
 Si Hassene, 120, 136, 160, 478, (2173)  
 Siagh, 180, 311, (755)  
 Siakh, 197, 260, (387)  
 Sidane, 87, 108, 284, (588)  
 Sider, 112, 120, 483, 495, (2216)  
 Sidi Salah, 176, 476, (2153)  
 Sidous, 143, 342, (1004)  
 Sihali, 405, (1532)  
 Siouane, 193, 260, (388)  
 Skhouni, 405, (1532)  
 Skimani, 117, 189, 414, (1611)  
 Slahadji, 180, 480, (2188)  
 Slahdji, 120, 180, 480, (2188)

Slaim, 351, (1076)  
 Slamani, 165, 185, 414, (1612)  
 Slaouti, 169, 405, (1534)  
 Slatni, 88, 109, 176, 405, (1535)  
 Slifi, 201, 405, (1536)  
 Slimani, 117, 165, 185, 414, (1612)  
 Slimi, 351, (1077)  
 Smachi, 197, 203, 376, (1279)  
 Smahi, 116, 367, (1211)  
 Smaili, 165, 367, (1212)  
 Smaini, 165, 367, (1212)  
 Smaoun, 332, (911)  
 Smaoune, 332, (911)  
 Smili, 367, (1212)  
 Souada, 84, 108, 282, (571)  
 Souagui, 181, 406, (1537)  
 Souam, 86, 107, 182, 328, 406, (867)  
 Souama, 182, 261, (389)  
 Souami, 182, 406, (1538)  
 Souani, 182, 406, (1539)  
 Souar, 180, 328, (868)  
 Soufellah, 120, 478, (2176)  
 Souffellah, 478, (2176)  
 Soufir, 168, 190, 351, (1078)  
 Souhib, 192, 351, (1079)  
 Souidi, 142, 207, 352, (1080)  
 Souiga, 142, 151, 352, (1081)  
 Souilah, 116, 142, 352, (1082)  
 Soukan, 82, 84, 107, 175, 282, (572)  
 Soulali, 176, 406, (1540)  
 Sounane, 169, 282, (573)  
 Soussi, 138, 202, 376, (1280)  
 Stambouli, 202, 376, (1281)  
 Suiga, 352, (1081)

## T

Taalba, 107, 187, 193, 203, 282, (574)  
 Tabakhe, 181, 328, (869)  
 Tabaret, 282, (575)  
 Tabet, 108, 109, 312, 406, (760)  
 Tabouri, 181, 406, (1541)  
 Tabti, 406, (1542)  
 Tacharaft, 199, 237, (185)  
 Tacharaft, 199, 237, (185)  
 Tacheraft, 115, 199, 237, (185)  
 Tachouaft, 149, 182, 321, (803)  
 Tadjenant, 83, 115, 196, 235, (170)  
 Tadjennant, 196, 235, (170)  
 Tafat, 104, 115, 151, 171, 237, (186)  
 Taghanimt, 104, 115, 151, 191, 237, (187)  
 Tagredj, 289, (623)  
 Tagzout, 78, 105, 196, 237, (188)  
 Tahachent, 191, 237, (189)  
 Tahadjirt, 237, (190)  
 Tahadjrit, 237, (190)  
 Tahanout, 80, 104, 115, 151, 237, (191)  
 Tahdjrit, 237, (190)  
 Tahenni, 406, (1543)  
 Tahir, 352, (1083)

Tahraoui, 117, 139, 420, (1674)  
 Tahrat, 107, 283, (576)  
 Tahri, 90, 368, (1213)  
 Tahrou, 116, 355, (1110)  
 Tahrou, 80, 104, 199, 237, (192)  
 Taib, 79, 109, 184, 222, (88)  
 Taibi, 90, 138, 184, 368, (1214)  
 Tair, 352, (1084)  
 Taka, 79, 101, 115, 237, (193)  
 Takhedmit, 238, (194)  
 Taki, 283, 406, (1544)  
 Taklit, 79, 82, 86, 115, 149, 178, 222, 431, 449, (87)  
 Takouche, 142, 336, (947)  
 Takzout, 79, 105, 237, (188)  
 Takzouzt, 238, (195)  
 Tala Ighil, 120, 151, 194, 476, 490, (2154)  
 Talah, 191, 290, (624)  
 Talaighil, 119, 194, 476, (2154)  
 Tala-Ighil, 120, 194, 476, (2154)  
 Talaouanou, 119, 151, 194, 476, (2155)  
 Talaouit, 119, 151, 194, 476, (2156)  
 Talbi, 182, 406, (1545)  
 Taleb, 108, 182, 312, 406, 411, 431, 476, (761)  
 Taleb Moussa, 120, 182, 476, (2157)  
 Taligante, 238, (196)  
 Talmat, 151, 197, 238, (197)  
 Tamadrari, 406, (1546)  
 Tamaouche, 105, 150, 172, 230, (136)  
 Tamaoucht, 111, 115, 172, 230, (136)  
 Tamarat, 115, 149, 230, (137)  
 Tamazout, 143, 342, (997)  
 Tamazouzt, 143, 150, 204, 342, (997)  
 Tamboukti, 202, 376, (1282)  
 Tamdrari, 406, (1546)  
 Tamedjari, 407, (1547)  
 Tamedrari, 406, (1546)  
 Tamendjari, 407, (1548)  
 Tameri, 82, 190, 407, (1549)  
 Tamerioul, 238, 423, (198)  
 Tameriout, 423, (1695)  
 Tamert, 77, 151, 238, (200)  
 Tamimou, 140, 342, (1005)  
 Tamimoune, 238, (201)  
 Tammart, 115, 151, 238, (200)  
 Tamndjari, 407, (1548)  
 Tamoun, 99, 141, 185, 198, 332, (913)  
 Tamoune, 141, 185, 198, 332, (913)  
 Tamzalit, 106, 115, 169, 305, 497, (712)  
 Taouche, 184, 336, (948)  
 Taouchirt, 239, (202)  
 Taouich, 142, 184, 336, (948)  
 Taouiche, 142, 184, 336, (948)  
 Taouilt, 87, 239, (203)  
 Taouint, 76, 151, 194, 239, (204)  
 Taouzinet, 112, 486, (2239)  
 Taraft, 239, (205)  
 Tarchoune, 173, 332, (914)  
 Tareb, 108, 181, 188, 312, (762)  
 Tarebhat, 239, (206)  
 Targhi, 376, (1283)  
 Targui, 116, 138, 203, 376, (1284)  
 Tari, 407, (1550)  
 Tariket, 105, 151, 183, 199, 239, (207)  
 Tarikt, 151, 183, 199, 239, (207)  
 Tarouansaid, 120, 201, 476, (2158)  
 Tarzalt, 81, 105, 150, 192, 239, (208)  
 Tas, 82, 198, 261, (390)  
 Tata, 82, 99, 150, 193, 239, (209)  
 Tatab, 170, 353, (1098)  
 Tayeb, 82, 90, 109, 142, 184, 222, 283, 362, 368, 449, (88)  
 Tazamoucht, 142, 336, (949)  
 Tazdait, 79, 151, 190, 239, (210)  
 Tazdatt : 239, (210)  
 Tazeourt, 239, (211)  
 Tazerart, 105, 199, 239, (213)  
 Tazoumbait, 79, 151, 191, 239, (212)  
 Tazrart, 82, 199, 239, (213)  
 Tebakhe, 181, 328, (869)  
 Tebbakh, 108, 116, 181, 328, (869)  
 Tebbal, 108, 181, 188, 328, (870)  
 Tehedjerit, 237, (190)  
 Tehraoui, 139, 420, (1674)  
 Tekali, 407, (1551)  
 Tekfi, 90, 116, 138, 205, 368, (1215)  
 Tekili, 407, (1551)  
 Telmatt, 238, (197)  
 Temani, 117, 332, 414, (1613)  
 Temboukti, 202, 376, (1282)  
 Tenani, 414, (1614)  
 Tenboukdji, 180, 480, (2186)  
 Tenboukti, 202, 376, (1282)  
 Terbouh, 87, 290, (625)  
 Terchoun, 100, 173, 332, (914)  
 Terfaoui, 117, 178, 420, (1675)  
 Terki, 116, 138, 202, 376, (1285)  
 Terkmane, 202, 480, (2187)  
 Tiab, 184, 283, (577)  
 Tibane, 261, (391)  
 Tibarious, 261, (392)  
 Tibouchi, 142, 184, 362, (1149)  
 Tidadini, 407, (1552)  
 Tidjet, 239, (214)  
 Tighidet, 104, 115, 150, 193, 240, 494, (215)  
 Tighilt, 104, 115, 151, 196, 236, (175)  
 Tighit, 104, 115, 240, (216)  
 Tigmit, 196, 240, (217)  
 Tigrine, 115, 196, 245, (260)  
 Tiguemit, 115, 196, 240, (217)  
 Tihain, 245, (261)  
 Tihianine, 115, 208, 245, (262)  
 Tikili, 407, (1551)  
 Tiklet, 151, 240, (218)  
 Tilkout, 240, (219)  
 Timzit, 192, 240, (220)  
 Tinouche, 142, 336, (950)  
 Tinsahli, 120, 127, 144, 185, 478, (2174)

Tinsalhi, 120, 127, 144, 478, (2175)  
 Tioui, 421, (1676)  
 Tiouit, 106, 240, (221)  
 Tirache, 142, 336, (951)  
 Tirane, 115, 245, (263)  
 Tireche, 142, 336, (951)  
 Tiril, 105, 240, (222)  
 Tirouche, 142, 173, 336, (951)  
 Tissagouine, 196, 245, (264)  
 Tisseguine, 115, 151, 196, 245, (264)  
 Tisseguine, 196, 245, (264)  
 Titouche, 170, 336, (952)  
 Tizi, 104, 151, 196, 240, (223)  
 Tlilane, 187, 222, (89)  
 Torchiate, 173, 283, (578)  
 Torchicht, 115, 240, (224)  
 Torchit, 240, (224)  
 Torciat, 173, 283, (578)  
 Toto, 354, (1099)  
 Touabi, 167, 407, (1553)  
 Touadi, 376, (1286)  
 Touahri, 368, (1216)  
 Touahria, 139, 422, 493, (1692)  
 Touak, 283, (579)  
 Touaoula, 107, 108, 203, 283, (580)  
 Touat, 101, 138, 203, 277, 376, 486, (531)  
 Touati, 101, 138, 203, 376, (1287)  
 Touatou, 112, 121, 486, (2234)  
 Touazi, 112, 121, 486, (2235)  
 Touazinet, 112, 486, (2239)  
 Touchei, 483, (2212)  
 Toufouta, 105, 115, 199, 240, (225)  
 Toufouti, 199, 408, (1554)  
 Touguait, 104, 115, 241, (226)  
 Touhami, 408, (1555)  
 Touhri, 90, 368, (1216)  
 Toumi, 408, (1556)  
 Tounsi, 89, 116, 202, 368, (1217)  
 Toutou, 354, (1099)  
 Touzinat, 112, 486, (2239)

**Y**

Yachi, 368, (1218)  
 Yachit, 87, 290, (626)  
 Yacia, 422, (1693)  
 Yacine, 222, 368, 423, (90)  
 Yacini, 368, (1219)  
 Yacouben, 28, 165, 245, (265)  
 Yadel, 112, 120, 167, 482, 495, (2201)  
 Yadil, 112, 167, 482, (2201)  
 Yadou, 479, (2183)  
 Yadoughi, 112, 120, 481, (2193)  
 Yagouni, 112, 120, 482, (2203)  
 Yaguer, 113, 121, 484, (2224)  
 Yahali, 408, (1557)  
 Yah, 86, 222, (91)  
 Yahia, 166, 222, 223, 431, 449, 459, 470, 497, (92)  
 Yahiaoui, 139, 166, 421, 485, (1677)  
 Yahiou, 140, 166, 343, (1006)  
 Yahlali, 112, 120, 481, (2191)  
 Yahmi, 113, 121, 482, 485, 495, (2225)  
 Yahou, 140, 343, 485, (1006)  
 Yahoui, 113, 121, 485, 495, (2226)  
 Yahouni, 113, 485, (2227)  
 Yahyaoui, 139, 166, 421, (1677)  
 Yaici, 368, 422, (1220)  
 Yakken, 201, 236, (177)  
 Yakouben, 165, 245, (265)  
 Yakoubene, 28, 165, 245, (265)  
 Yala, 139, 202, 223, 421, (93)  
 Yalaoui, 139, 202, 421, (1678)  
 Yammi, 482, (2202)  
 Yamoun, 194, 261, (393)  
 Yamouni, 117, 194, 408, (1558)  
 Yanar, 208, 261, (394)  
 Yanat, 290, (627)  
 Yannar, 208, 261, (394)  
 Yargui, 113, 485, (2228)  
 Yarichene, 87, 191, 242, (233)  
 Yarid, 112, 121, 484, (2217)  
 Yarou, 112, 121, 486, (2237)  
 Yasri, 114, 178, 205, 369, (1221)  
 Yassa, 290, (628)  
 Yassini, 368, (1219)  
 Yataghane, 198, 261, (395)  
 Yataghene, 198, 261, (395)  
 Yaya, 201, 261, (396)  
 Yaz, 377, (1288)  
 Yazid, 113, 486, 495, (2236)  
 Yazli, 480, (2189)  
 Yedah, 485, (2229)  
 Yeddah, 485, (2229)  
 Yeddak, 112, 482, (2199)  
 Yeddou, 479, (2183)  
 Yeken, 201, 236, (177)  
 Yekene, 201, 236, (177)  
 Yekken, 201, 236, (177)  
 Yemi, 482, (2202)  
 Yemmi, 482, (2202)  
 Yemni, 358, (1117)  
 Yesli, 177, 408, (1559)  
 Yessad, 113, 121, 205, 486, 495, (2233)  
 Yessli, 177, 408, (1559)  
 Ymmel, 105, 202, 261, (397)  
 Youbi, 164, 369, (1222)  
 Youcef, 166, 223, 369, 449, 497, (94)  
 Youcefi, 166, 369, (1223)  
 Youdjou, 112, 482, (2200)  
 Youkenene, 28, 113, 172, 483, (2213)  
 Youknan, 113, 120, 172, 483, (2213)  
 Youkneane, 28, 113, 172, 483, 498, (2213)  
 Younes, 166, 223, 369, (95)  
 Younici, 166, 369, (1224)  
 Younsi, 166, 369, (1224)  
 Yousfi, 166, 369, (1223)  
 Yousli, 177, 408, (1559)  
 Youzmane, 113, 208, 483, (2214)  
 Youzmane, 113, 121, 208, 483, (2214)

Yozman, 113, 208, 483, (2214)

## Z

Zaakane, 181, 346, (1033)  
Zabli, 175, 409, 499, (1560)  
Zaddi, 369, (1225)  
Zadi, 369, (1225)  
Zadoudi, 167, 411, (1582)  
Zadri, 409, (1561)  
Zafani, 186, 414, (1615)  
Zaffani, 186, 414, (1615)  
Zaghouani, 188, 414, (1616)  
Zaghzi, 409, (1562)  
Zagzi, 184, 409, (1563)  
Zaid, 223, 283, 369, 409, 449, 451, 469, (96)  
Zaid Rai, 476, (2159)  
Zaidat, 149, 283, (581)  
Zaidi, 369, (1225)  
Zaidri, 409, (1561)  
Zaimi, 88, 187, 409, (1564)  
Zair, 110, 171, 206, 223, 369, 411, (97)  
Zairi, 206, 369, (1226)  
Zakane, 181, 346, (1033)  
Zaknine, 182, 290, (629)  
Zamiche, 142, 336, (953)  
Zane, 191, 261, (398)  
Zaouadi, 409, (1565)  
Zaoud, 143, 343, (1007)  
Zaoudi, 409, (1566)  
Zaouia, 107, 182, 278, (532)  
Zarat, 86, 107, 283, (582)  
Zarimane, 187, 262, (399)  
Zarouki, 143, 207, 369, (1229)  
Zarour, 191, 262, 409, (400)  
Zarouri, 191, 409, (1567)  
Zebboudj, 105, 191, 234, (159)  
Zebboudji, 191, 409, (1568)  
Zeber, 112, 484, 495, (2223)  
Zeboudj, 105, 191, 234, (159)  
Zeboudji, 191, 409, (1568)  
Zeffane, 83, 328, (871)  
Zegaoui, 139, 184, 421, (1679)  
Zegga, 113, 121, 139, 184, 482, (2205)  
Zeggagh, 78, 111, 197, 206, 262, (407)  
Zeghbib, 173, 262, 291, (630)  
Zeghbid, 179, 262, (401)  
Zeghida, 142, 189, 352, 493, (1085)  
Zeghlache, 142, 194, 336, (654)  
Zeghouani, 188, 414, (1616)  
Zeghouati, 181, 188, 409, (1569)  
Zeghrib, 291, (631)  
Zegouati, 78, 409, (1570)  
Zekri, 166, 224, (98)  
Zelmat, 262, (402)  
Zema, 262, (403)  
Zemam, 328, (872)  
Zemane, 208, 278, 414, (533)  
Zemani, 208, 415, (1617)  
Zemaoui, 139, 421, (1680)  
Zemma, 83, 139, 262, 421, (403)  
Zemmam, 328, (872)  
Zemmouri, 138, 190, 410, 449, 490, (1571)  
Zemoum, 170, 262, (404)  
Zemouri, 190, 410, (1571)  
Zenadji, 188, 410, (1572)  
Zengal, 78, 111, 173, 262, 498, (405)  
Zennad, 328, (873)  
Zennadji, 188, 410, (1572)  
Zenouchi, 142, 172, 369, (1228)  
Zerari, 197, 410, (1574)  
Zerdazi, 188, 410, (1573)  
Zerimane, 187, 262, (399)  
Zerkak, 111, 207, 262, (406)  
Zerkaoui, 207, 421, (1681)  
Zermani, 193, 415, (1618)  
Zernouh, 343, (1008)  
Zerourou, 262, (408)  
Zerradi, 188, 410, (1573)  
Zerrari, 197, 410, (1574)  
Zerroug, 143, 207, 343, (1009)  
Zerrouki, 143, 207, 244, 369, (1229)  
Zian Khodja, 120, 181, 477, (2163)  
Ziane Khodja, 181, 477, (2163)  
Ziane Khoudja, 181, 477, (2163)  
Ziane-Khodja, 181, 477, (2163)  
Ziani, 415, (1619)  
Zibani, 415, (1620)  
Zidahnal, 113, 486, 496, (2230)  
Zidane, 223, 415, 416, (96)  
Zidani, 415, (1621)  
Zidi, 369, (1225)  
Zidouni, 416, (1629)  
Ziki, 423, (1699)  
Zikioue, 117, 423, (1699)  
Zikioui, 117, 423, (1699)  
Zikioune, 423, (1699)  
Zinat, 07, 108, 171, 283, (583)  
Zine, 82, 93, 107, 108, 171, 224, 369, 498, (99)  
Zinet, 112, 120, 171, 482, 495, 498, (2204)  
Zinni, 369, (1227)  
Ziouani, 415, (1622)  
Ziouia, 182, 278, (532)  
Zirem, 291, (632)  
Zouadi, 409, (1565)  
Zouag, 180, 328, (874)  
Zouak, 80, 328, (875)  
Zouaoui, 139, 202, 421, 436, (1682)  
Zougab, 173, 291, (633)  
Zouhai, 86, 188, 411, (1583)  
Zouia, 182, 278, (532)  
Zouigh, 111, 197, 206, 262, (407)  
Zourourou, 262, (408)  
Zouzou, 348, 471, (1046)  
Zrourou, 262, (408)



# Bibliographie

## I. Références citées dans le courant de la thèse

1. Abrous Dahbia, 1991, « A propos du kabyle utilisé dans la presse écrite » in *Etudes et Documents Berbères n°8*, pp. 175-186.
2. Abrous Dahbia, 2001, « Abdoun (famille) » in *Homme et femmes de Kabylie, Tome 1*, édusud , Aix en Provence, pp. 18-24.
3. Achab Remdane, 1994, *La néologie lexicale berbère : Approche critique et propositions*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, INALCO, Paris.
4. Acharfi-Bouanane Aziza, 1990, *L'onomastique marocaine*, mémoire de DEA sous la direction de David Cohen, U.F.R. Orient-Afrique du Nord, Université Parsi III.
5. Ageron Charles Robert, 1964, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, (6<sup>ème</sup> édition, 1977), Collection « que sais-je ? » n°400, PUF, Paris.
6. Ageron Charles Robert, 1968, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, Tomes I et II, PUF, Paris.
7. Aghali Mohamed Zakara, 1999, « Anthroponymes et Toponymes Touareg. Inventaire et corrélation » in *Littérature arabo-berbère. Dialectologie, ethnologie*, ERS 1723, CNRS 27-1999, Paris, pp.209-248.
8. Ahmed-Zaid-Chertouk Malika, 1999, *Contribution à l'étude de la toponymie villageoise kabyle*, Thèse de doctorat (DNR) sous la direction de Chaker (S.), INALCO, Paris.
9. Ait Said Fayna, 2001, *de l'analyse des Toponymes berbères à travers des sources d'Al-Bakri (XIe siècle)*, Mémoire de DEA, INALCO, Paris.
10. Akin Salih, 1999a, « présentation » In *noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, S/d de Salih AKIN, Collection DYALANG, Publication de l'Université de Rouen, CNRS, pp.7-12.
11. Akin Salih, 1999b, « pour une typologie des processus re-dénotatifs » in *Noms et renoms : La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Collection Daylang, Publication de l'université de Rouen, CNRS, France, pp. 33-60.
12. Akin Salih, 2006, « Comment dériver un gentilé à partir d'un toponyme ? Les potentialités signifiantes de *Seine-Maritime* » in *Cahiers de Sociolinguistique n ° 11*, « *Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique* », sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 63-80.
13. Allati Abdelaziz, 1998 « Tal : une base toponymique ancienne de l'Afrique du Nord et des îles Canaries » in *NRO n° 31-32*, Paris, pp. 143-156.
14. Anonyme, 1990, *Amawal n tmaziyt tatrart (lexique de berbère moderne) : Tamaziyt/Tafransist, Tafransist/Tamaziyt*, éditions de l'Association Culturelle Tamaziyt, Bgayet.
15. Atoui Brahim, 1998, *Toponymie et espace en Algérie*, Institut National de Cartographie, Alger.
16. Atoui Brahim, 2000, « Les écritures sur une carte » in *bulletin des sciences Géographiques et de Télédétection n° 5* (spécial Toponymie), édité par l'INCT (l'Institut National de Cartographie et de Télédétection), Alger, pp. 7-11.

17. Atoui Brahim 2002, « Les pratiques de normalisation toponymique en Algérie » in *Bulletin des sciences géographiques et de Télédétection n° 9*, avril 2002, édité par l'INCT, Alger, pp. 48-51.
18. Atoui Brahim 2005. « L'odonymie d'Alger : passé et présent. Quels enseignements?» in *Nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, coordonner par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp.23-51.
19. Atoui Brahim et Benramdane Farid., 2005, « Mondialisation et normalisation des toponymes et des écritures : le cas de l'Algérie » in *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Coordonné par F. Benramdane et B. Atoui, édition du CRASC, Oran, pp. 187-197.
20. Azougarh Mohammed, 1999, « La composition nominale : procédé formel de production lexicale en berbère, (cas d'un parler amazigh du Maroc central) » in *Des noms et des noms*, Publications de la faculté des lettres n°26, série : Etudes et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 153-164.
21. Badi Dida, 1994, « Tin-Hinan : un modèle structurel de la société touareg » in *EDB n° 12*, pp. 199-205.
22. Barandiaran (de), l'abbé Joseph-Michel, 1949, « Rapports entre la toponymie et l'archéologie Au Pays Basque » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 520-523.
23. Barbéris Jeanne-Marie, 2007, « Nommer la rue en interaction orale : conflits sur les mots et conflits sur le sens » in *Les codes de la ville. Cultures, langues et formes d'expression urbaines*, sous la direction de Christine Bierbachet, Thierry Bulot, L'Harmattan, pp. 77-110.
24. Basset André, 1929, *Etudes de géographie linguistique en Kabylie*, éd. Leroux, Paris.
25. Basset André, 1942a, *Note sur la graphie des toponymes* (extrait des travaux de l'Institut de Recherche Sahariennes, tome I, Alger, Imprimerie Imbert.
26. Basset André, 1948a, « sur la toponymie berbère et spécialement sur la toponymie chaoui des Ait Frah » in *Onomastica 2*, Paris, pp. 123-126.
27. Basset André, 1950, « Pour une collecte des noms propres » in *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire (BIFAN) Tome XII, n°2*, France, pp. 535-539.
28. Basset André, 1955b, « "Après-midi" en berbère » in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome 51e, fascicule 1, pp. 181-187.
29. Basset André, 1959, *Article de dialectologie berbère*, publié par la Société de Linguistique de Paris, Tomme LVIII.
30. Baylon Christian et Fabre Paul, 1982, *Les noms des lieux et des personnes*, Paris, Nathan.
31. Beaussier Marcelin, 1958, *Dictionnaire pratique arabe-français*, Carbonnel, Alger, (1<sup>ère</sup> édition 1887).
32. Belhamdi Abdelghani, Salvétat Jean-Jacques, *Les plus beaux prénoms du Maghreb. Avec l'étymologie des prénoms français correspondants*, Ed. du Dauphin, 2002, Paris.
33. Bendjeffar Evelyne, 1985, « Les noms de lieux de Tunisie. Racines vivantes de

- l'identité » in *Série géographique n°6*, Centre de recherches économiques et sociales, Université de Tunis, Tunis.
34. Benhakia Hassan, 1999, « Quelques notes sur le nom propre amazigh » in *Des noms et des noms*, Publications de la faculté des lettres n°26, série : Etudes et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 143-152.
  35. Benramdane Farid, 1996, *Toponymie et étude des transcriptions françaises ou francisées des noms de lieux de la région de Tiaret*, Thèse de magister, Université d'Alger.
  36. Benramdane Farid, 1998a, « Toponymie médiévale : Tihart et ses environs » in *Actes des journées d'études*, éd. CNRPAH, Alger.
  37. Benramdane Farid, 1998b, « Eléments d'onomastique algérienne » in *tamazight dans l'environnement, séminaire du HCA, 2-3 juin 1998*, (polycopié).
  38. Benramdane Farid, 2000a, « Qui es-tu ? J'ai été dit. De la déstructuration de la filiation dans l'Etat civil d'Algérie ou éléments d'un onomacide sémantique. » In *Insaniyat n°10 « Violence : contribution au débat »*, CRASC, Oran, pp. 79-87.
  39. Benramdane Farid, 2000b, « Toponymie algérienne ; transcription latine : passif historique et question de normalisation » in *Bulletin des sciences géographiques et de télédétection, spécial Toponymie, n°5*, édité par l'INCT, Alger, pp.24-30.
  40. Benramdane Farid, 2002, « Histoire(s) et enjeu(x) d'une dé/dé/dénomination : la Place rouge de Tiaret » in *Insaniyat n°17-18, « Langue-société »*, CRASC, Oran, Algérie, pp. 63-70.
  41. Benramdane Farid, 2004a, « Toponymie, contact des langues et établissements humains dans la région de Tiaret : approche diachronique » in *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, sous la direction de Jocelyne Dakhli, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, pp. 369-385.
  42. Benramdane Farid, 2005a, « Histoire des systèmes de transcription des noms propres algériens de 1865 à 1985 ou morphologie d'une fracture identitaire » in *actes du colloque du haut commissariat à l'Amazighité (HCA)*, 28-29 avril, Alger.
  43. Benramdane Farid, 2005b, « Microtoponymie de souche arabe : période médiévale XX<sup>ème</sup> siècle. Etude de cas : la région de Tiaret (Tihart/Tahart). » in *Nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, Coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp. 61-82.
  44. Benramdane Farid, 2005c, « De l'usage des bases anthroponymiques et des particules filiationnelles (*ben, bou, bent, moul, mahamed, el amine...*) dans les prénoms algériens. Étude de cas : les prénoms mostaganemois de 1900 -- 1950 -- 2000 » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 81-96.
  45. Benramdane Farid, 2008, *toponymie de l'Ouest Algérien : origine, évolution, transcription*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, s/d de Cheriguen f., Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem.
  46. Benramdane Farid, Yermèche Ouerdia, Dadoua Hadria Nebia, 2005, « Présentation » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 7-13.
  47. Bezzazi Abdelkader, 1999, « Histoires de noms/noms d'histoires » in *Des noms et des noms*, s/d. de Abdelali Sabia, Publications de la faculté des lettres N° 26, Série : études et Séminaires N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 77-93.

48. Biberstein (A. De), Kazimirski, 1860, *Dictionnaire Arabe-Français*, Maisonneuve et Cie éditeurs, Paris.
49. Bierbach Christine et Birken-Silverman Gabriele, 2007, « Bergers siciliens et hiphoppeurs New-Yorkais. Le parler "glocal" des jeunes immigrés italiens à annheim » in *Les codes de la ville. Cultures, langues et formes d'expression urbaines*, sous la direction de Christine Bierbachet Thierry Bulot, L'Harmattan, pp. 267-295.
50. Bihan (Le), Guy, 2006, « Le nom propre : identification, appropriation, valorisation » in *Cahiers de Sociolinguistique n ° 11*, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique », sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 9-26.
51. Boroumi Aicha, 1998, « La toponymie : outil culturel pour un développement durable en Méditerranée et dans les zones fragilisées. Le domaine libyco-berbère » in *Actes du congrès Développement insulaire durable et rôle de la recherche et de la formation*, 30 avril- 4 mai 1998, éd. Rhodes, Grèce, pp. 265-270.
52. Bouamara Kamal, 2001, « Mohand ou Lhocine (Cheikh) (1838-1901) » in *Homme et femmes de Kabylie, Tome I*, édisud, Aix en Provence, pp. 171-174.
53. Bourgeot A., 1976, « Contribution a l'étude de la parenté touaregue » in *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée, n° 21*, éditions Honoré Champion, Paris, pp. 9-31.
54. Brahimi Noria, 1997, *le nom de personne dans la société kabyle (étude anthroponymique)*, Maitrise de langue et civilisation berbère, dirigé par Claude Lefebure, CRB, INALCO, Paris.
55. Bréteau, H. Claude et Roth Arlette, 1999, « De quelques catégories sémantiques de noms d'ego en Tunisie : leurs sources culturelles », in *Littérature arabo-berbère. Dialectologie, ethnologie*, ERS 1723/CNRS, n° 27, Paris, pp. 141-167.
56. Bromberger Christian, 1982, « Pour une analyse anthropologique des noms de personnes », in *Le nom propre s/d de Jean Molino*, éd. Larousse, pp. 103-123.
57. Camproux Charles, 1982, « Introduction » au livre de Baylon Christian et Fabre Paul, *Les noms des lieux et des personnes*, Paris, Nathan.
58. Chaker Salem, 1984, *Textes en linguistique berbère*, CNRS, Paris.
59. Chaker Salem, 1986a, « Akli "esclave" » in *encyclopédie berbère III*, EDISUD, pp.423-424.
60. Chaker Salem, 1986b, « Aït (ayt), « enfants de » » in *encyclopédie berbère III*, EDISUD, pp. 383-384.
61. Chaker Salem, 1991, *Manuel de linguistique berbère I*, édition Bouchène, Alger.
62. Chaker Salem, 1996, *Manuel de linguistique berbère II (Syntaxe et diachronie)*, ENAG, Alger.
63. Chaker Salem, 2001, « Boulifa Si Amar-ou-Saïd (1865-1931) : le grand précurseur berbérisant » in *Homme et femmes de Kabylie, Tome I*, édisud, Aix en Provence.
64. Cheriguen Foudil 1987, « Barbaros ou amazigh : Ethnonymes et histoire politique en Afrique du Nord » in *Mots n°15*, pp.7-22.
65. Cheriguen Foudil, 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*,

édition Epigraphe, Alger.

66. Cheriguen Foudil, 1994a, « Anthroponymie et désignation de "l'environnement politique" » in *Mots n°39. (Environnement. Ecologie. Verts)*, éd. CNRS, Paris.
67. Cheriguen Foudil, 1994b, « Typologie des usages anthroponymiques » in *Cahiers de lexicologie n° 64*, Revue internationale de lexicologie et lexicographie, éd. Didier, Paris.
68. Cheriguen Foudil, 2005a, « Conditions dialectologiques et anthropologiques de la toponymie et de la microtoponymie du domaine kabyle » in *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*. Ouvrage collectif coordonné par Benramdane F. & Atoui B., éditions du CRASC, Oran.
69. Cheriguen Foudil, 2005b, « Régularités et variation dans l'anthroponymie algérienne » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 15-18.
70. Cheriguen Foudil, 2008, *essais de sémiotique du nom propre et du texte*, Office des Publications Universitaires, Alger.
71. Clerget Joël, 1990, « L'essor du nom » in *Le nom et la nomination, source sens et pouvoir*. Sous la direction de Joël Clerget, édition Eres, Toulouse.
72. Colonna Fanny, 1982, « Discours sur le nom : identité, altérité » in *Peuples méditerranéens n°18*, janvier-mars 1982, France, pp. 59-65.
73. Dauzat Albert, 1942, *Les noms de personnes, origines et évolutions*, éd. Delagrave, Paris.
74. Dauzat Albert, 1944, *Les noms de lieux, origines et évolutions*, éd. Delagrave, Paris.
75. Dauzat Albert, 1949a, *Traité d'anthroponymie française : les noms de famille de France*, 3<sup>ème</sup> édition revue et complétée par M.T. Morlet, éd. Librairie Guenegud, Paris, 1977 (d'après l'édition de Payot, Paris, 1949).
76. Dauzat Albert, 1949b, « la préparation du dictionnaire étymologique des noms de famille en France » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 689-695.
77. Dauzat Albert, 1960, *La toponymie française, buts et méthodes*, Payot, Paris.
78. Delheure Jean, 1984, *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tfansist. Dictionnaire Mozabite-Français*, éd. SELAF, Paris.
79. Delheure Jean, 1987, *Agerraw n iwalen Taggargrent-Tarumit. Dictionnaire Ouargli-Français*, éd. SELAF, Paris.
80. Dorion Henri, 2000a, « Toponymie, Normalisation et Culture » in *Bulletin des sciences géographiques et de télédétection de l'INCT, n°5*, Alger, pp. 3-6.
81. Dourari Abderrezak, 2002, « pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie à la lumière des événements du « printemps noir » 2001 », in *Insaniyat, n° 17-18*, Mai-Décembre 2002, éd CRASC, Oran, pp. 17-35.
82. Drouin Jeannine, 1975, *Un cycle oral hagiographique dans le moyen-atlas marocain*, Publications de la Sorbonne, Paris.
83. Drouin Jeannine, 1982, « Hypothèses morphosémantiques autour de *imi*, "bouche" en

- berbère » in *Bulletin des Etudes Africaines de l'INALCO*, vol. II, n°3, pp. 49-56.
84. Dubois Jean et ali., 1973, *dictionnaire de linguistique*, éd. Larousse, Paris.
  85. Flaux Nelly, 1991, « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent » in *Langue Française n°92, syntaxe et sémantique des noms propres*, s/D de Gary-Prieur M.-N., éd. Larousse, Paris, pp.26-45.
  86. Flaux Nelly, 1994, « La catégorisation du nom propre » In *nom propre et nomination*, actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994, Michèle Noailly éditeur, librairie Klincksieck, Paris, pp. 63-73.
  87. Galand Lionel, 1977, « Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère » in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome LXXII, fascicule 1, pp. 275-303.
  88. Galand-Pernet Paulette, 1978, « Documents littéraires maghrébins en berbère et Expansion de l'islam » in *Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la méditerranée occidentale, II*, éd. SNED, Alger, pp.376-384.
  89. Gary-Prieur Marie Noëlle, 1994, *Grammaire du nom propre*, éd. PUF, linguistique nouvelle, France.
  90. Gary-Prieur Marie Noëlle, 2000, « les noms propres et le pluriel » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 63-76.
  91. Gary-Prieur Marie Noëlle, 2001, *L'individu pluriel : Les noms propres et le nombre*, éd. du CNRS, Paris.
  92. Gast Marceau, 2005, « Huwwâra, Ahaggar. Histoire d'une confusion linguistique » in *Studi Magrebini, Nuova Serie, Volume III, Studi berberi e mediterranei, miscellanea offerta in onore di Luigi Serra*, Università degli studi di Napoli "l'orientale", Napoli, pp. 29-33.
  93. Genevois Henri, 1996, *Villages de Kabylie, Tome I : At-Yanni et Tagemmunt- Eezzuz*, éd. ENAG, Alger (il s'agit d'une réédition des travaux d'Henri Genevois publiés initialement dans : *F.D.B. n° 109*, Fort-National, 1971 et *F.D.B. n° 114*, Fort-National, 1972).
  94. Gimaret Daniel, 1988, *Les noms divins en Islam, Exégèse lexicographique et théologique*, éd. du Cerf, Paris.
  95. Granger Gilles, 1985, « A quoi servent les noms propres » in *Le nom propre* s/d de Jean Molino, éd. Larousse, France, pp. 21-36.
  96. Guillorel Hervé, 1999, « Toponymie et politique » in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, 1999, s/d de Salih Akin, Collection Dyalang, publication de l'université de Rouen, CNRS, pp. 61-91.
  97. Haddad Gérard, 1994, « Le nom et l'image » in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp. 47-55.
  98. Haddadou Mohand Akli, 1985, *Structures lexicales et Significations en Berbère (kabyle)*, Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, Aix en Provence.
  99. Haddadou Mohand Akli, 2004, « Les couches diachroniques du vocabulaire berbère » in *Trames de Langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* s/d de Jocelyne Dakhliya, éd. Maisonneuve & Larose, Paris, 2004, pp. 353-367.

100. Haddadou Mohand Akli, 2007, *Dictionnaire des racines berbères communes*, éditions du Haut Commissariat à L'amazighité.
101. Hamdaoui, Mimoun, 1999, « Emploies et valeurs sémantiques des noms dans les proverbes berbères » in *Des noms et des noms*, S/D de Abdelali Sabia, Publications de la faculté des lettres N° 26, Série : études et Séminaire's N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 113-126.
102. Hammouti Abdellah, 1999, « Essai de classification des noms propres du Maroc oriental. Anthroponymes : noms, surnoms et sobriquets » in *Des noms et des noms, publication de la faculté des lettres n° 26, série études et séminaire n°9*, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 127-142.
103. Harzoune Mustapha, 2006, *le guide pratique et culturel des prénoms arabes*, L'Arganier, Paris.
104. Hudon Hélène, 1986, « Méthodologie des inventaires toponymiques » in *Dossier toponymique 16*, édité par Gouvernement du Québec.
105. Jonasson Kerstin, 1994, *le nom propre : constructions et interprétations*, éd. Louvain-La neuve, collection Champs linguistique, Duculot, Belgique.
106. Jouniaux, Léo, 1999, *Les 20000 plus beaux prénoms du monde*, éd. Hachette.
107. Kahlouche (Rabah), 1999, « La dénomination/redénomination : Un lieu de conflit identitaire » in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires, s/d de Salih AKIN*, Collection Dyalang, publication de l'Université de Rouen, CNRS, pp. 183-188.
108. *Le Petit Larousse en Couleur*, éd. Librairie Larousse, Pariq, 1986.
109. Lebel Paul, 1946, *Les noms de personnes en France*, éd. PUF, collection que sais-je ? N° 235 (sixième édition, 1968), Paris.
110. Lechanteur Fernand, 1949, « Matronymes en Basse-Normandie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 756-763.
111. Leroy Sarah, 2009, « Oralité des noms propres en situation plurilingue : entre interculturel et interlinguistique » in *Interculturalité : enjeux pour les pays du sud*, Actes du colloque international, Béjaia 19 & 20 novembre 2008, édité par l'université de Béjaia 2009.
112. Levy Simon, 1995, « Problèmes de géographie dialectale : strates et buttes témoins (l'exemple du parler juif de Tafilalt) » in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc, publication de la faculté des lettres, série colloques et séminaires*, pp. 51-59.
113. Mammeri Mouloud, 1969, *Les Isefra, poèmes de Si Mohand-ou-Mhand*, éd. Maspero, Paris.
114. Manzano Francis, 2006, « Berbères, berbérité : noms, territoires, identités. Considérations anthropologiques, lexicologiques et onomastiques en suivant Germaine Tillion (2000) et quelques autres » in *Cahiers de Sociolinguistique n ° 11, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique »*, sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 175-214.
115. Marius Outrey M., 1860, *Dictionnaire de toutes les localités de l'Algérie, suivi des tableaux*

*des distances légales*, Imprimerie Dubois Frères, Alger.

116. Martinet André, 1998, *Eléments de linguistique générale* ; 4<sup>ème</sup> édition, Armand Colin.
117. Mebarek Taklit, 2005b, « Anthroponymie d’hier et d’aujourd’hui en Afrique du Nord » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, 2005, pp. 73-79.
118. Mercier Gustave, 1949, « préface » à l’ouvrage de Pellegrin Arthure : *Essai sur les noms de lieux d’Algérie et de Tunisie : Etymologie, signification*, éd. SAPI, Tunis, Tunisie, pp. 7-10.
119. Mitterrauer Michael, 1994, « Une intégration féodale ? La dénomination, expressions des relations de service et de vassalité » in *L’anthroponymie, Document de l’histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l’école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l’anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique Bourin, Jean-Marie Martin et François Menant ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 295-311.
120. Molino Jean, 1985, « Le nom propre dans la langue » in *Le nom propre*, s/d de Jean Molino, éd. Larousse, France, pp. 5-20.
121. Morsly Dalila, 1983. « Histoire et toponymie, conquête et pouvoir » in *voyages en langues et littératures*, OPU, Alger, pp.233-234.
122. Mulon Marianne, 1994, « Curiosité lexicale » in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, septembre 1994. éd. Autrement, Paris, pp. 37-46.
123. Naït-Zerrad Kamal, 1995, *Grammaire du berbère contemporain. I- Morphologie* ; éd. ENAG, Alger.
124. Naït-Zerrad Kamal, 1996, *Grammaire du berbère contemporain. II- Syntaxe* ; éd. ENAG, Alger.
125. Naït-Zerrad Kamal, 2005, *Dictionnaire Des Prénoms Berbères (édition bilingue Français – Kabyle)*, éd. ENAG, Alger.
126. Ouadah Fatiha, 2002, *Toponymie de la ville de Relizane : avant et après 1962. étude ononymique*, Mémoire de fin de licence S/D de F. Benramdane, Faculté des lettres et des arts plastiques, département de français, université de Mostaganem.
127. Ouaknin Mark-Alain, Rotnemer Dory, 1993, *Le grand livre des prénoms bibliques et hébraïques*, éd. Albin Michel, Paris.
128. Parzymies Anna, 1986, *Anthroponymie algérienne. Noms de familles modernes d’origine turque*. Académie polonaise des sciences, Comité des études orientales, Edition scientifique de Pologne, Varsovie.
129. Pellegrin Arthur, 1948, « Contribution à l’étude de la toponymie nord-africaine. Les noms de lieux empruntés au règne végétal » in *IBLA n° 43-44*, Tunis., pp. 365-371.
130. Pellegrin Arthur, 1948, « Contribution à l’étude de la toponymie nord-africaine » in *IBLA n°43-44*, pp. 341-365.
131. Pellegrin Arthur, 1949b, « Note de toponymie africaine. Les noms de lieux empruntés au règne animal » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 45*, Tunis, pp. 77-80.
132. Pellegrin Arthur, 1949c « Toponymie nord-africaine. Quelques notes sur l’emploi du mot "boû" » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 48*, Tunis, pp. 359-364.

133. Pellegrin Arthur, 1949d, *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : Etymologie, signification*, éd. SAPI, Tunis, Tunisie.
134. Pellegrin Arthur, 1950b, « Contribution à l'étude de la toponymie nord-africaine. L'origine du mot 'oasis' » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 51*, Tunis, pp. 265-268.
135. Petit Henri, 1994, « En changer » in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp. 100- 107.
136. Rostaing Charles, *les noms de lieux*, 5<sup>ème</sup> édition, PUF, collection que sais-je ?, Paris, 1961 (1<sup>ère</sup> édition PUF 1945).
137. Roux Arsene, 1949, « quelques remarques sur la formation des noms de tribus chez les berbérophones du Maroc » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne, publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 485-490.
138. Sabia Abdelali, 1999, « Présentation » in *Des noms et des noms*, Publications de la faculté des lettres n°26, série : Etudes et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 5-11.
139. Sautreau Serge, 2005, *Le Livre mondial des prénoms*, éditions du Rocher
140. Schimmel Annemarie, 1998, *Noms de personne en islam*, PUF, Paris.
141. Simonsen Michèle, 1994, « Sortilèges et exorcismes » in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp.80-89.
142. Sublet Jacqueline, 1991, *Le voile du nom : essai sur le nom propre arabe*, éd. PUF, Paris.
143. Sublet Jacqueline, 1994, « Dis-moi comment tu t'appelles je te dirais qui es tu » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996.
144. Tabet Elie, 1882, *Ethnologie arabe. Notes sur l'organisation des tribus et étymologie des noms propres*, Imprimerie de l'association ouvrière Heintz, Chazeau et Cie, Oran.
145. Taine-Cheikh Catherine, 1999, « Eléments d'anthroponymie Maure. Enjeux et signification du nom d'ego » in *Littérature arabo-berbère. Dialectologie, ethnologie*, ERS 1723/CNRS, n° 27, Paris, pp.169-207.
146. Tesniere Michel, 1979, *Vie et mort des noms de famille*, Communication faite le 29 novembre 1979 à la Société Française d'Onomastique, Texte imprimé, Paris.
147. Tidjet Mustapha, 1998, *Polysémie et abstraction dans le lexique amazigh (kabyle)*, mémoire de Magister, s/d Chaker Salem, Institut de Langue et Culture Amazighes, université A. Mira de Béjaia.
148. Tidjet Mustapha, 2006, « La langue comme facteur de résistance identitaire (traitement des emprunts en Kabylie » in *Awal n° 34*, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp. 33-60.
149. Tidjet Mustapha, 2009, « Rapports de genres dans la patronymie algérienne : La place du féminin » in *Awal n°39*, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp. 127-138

150. Tilmatin Mohand, 2004, « La langue berbère en Andalus. Présence et marginalisation à travers l'exemple d'un traité de botanique arabe du XIII<sup>e</sup> siècle » in *Trames de Langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* s/d de Jocelyne Dakhlija, éd. Maisonneuve & Larose, Paris, pp. 151-167.
151. Toudji Said, 2005a, « L'anthroponymie libyco-berbère, reflet d'une identité : Essai d'analyse et bilan » in *Nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, Coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp. 83-102.
152. Vaxelaire Jean-Louis, 2005, *Les noms propres : une analyse lexicologique et historique*, Ed. Honoré Champion, Paris.
153. Vouland Pierre, 1998, « Les "gynéconymes" ou la formation des noms de épouse en Provence au Moyen Âge » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire*. Actes du VIII<sup>e</sup> colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994), Textes édités par Pierre-Henri BILLY et Jacques CHAURAND, Publication de l'Université de Provence, 1998, pp. 263-268.
154. Vroonen Eugène, 1967, *Les noms des personnes dans le monde, Anthroponymie universelle comparée*, Edition de la librairie encyclopédique, Bruxelles 4.
155. Yermèche Ouerdia, 2004, « L'état civil algérien : une politique de francisation du système anthroponymique algérien? » in *Trames de langue. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* s/d de Jocelyne Dakhlija, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, éd. Maisonneuve & Larose, Paris, pp.489-497.
156. Yermèche Ouerdia, 2005a, « Le patronyme algérien : essai de catégorisation sémantique » in *Nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, Coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp. 61-82.
157. Yermèche Ouerdia, 2005c, « L'état civil algérien : genèse d'un processus redénommatif » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 19-29.
158. Yermèche, Ouerdia, 2008, *Anthroponymie algérienne : étude morphologique, lexicosémantique et socio-linguistique*, thèse de Doctorat nouveau régime, université de Mostaganem.
159. Zonabend Françoise, 1977, « Pourquoi nommer ? » in *Cl. Lévi-Strauss (éd.). L'identité*, éd. Grasset, Paris.
160. Zonabend Françoise, 1994, « Temps et contretemps » in *Nom prénom : La règle et le jeu*, série mutations n°147, éd. Autrement, Paris, pp.92-99.

## II. Références consultées, parce que en rapport avec le sujet traité, mais elles ne sont pas citées dans le corps du travail

161. Accardo K., 1879, *Répertoire alphabétique des tribus et douars de l'Algérie*, Typo Litho Jourdan, Tome 1 et 2, Alger.
162. Allati Abdelaziz, 2000, « Sur le toponyme Agadir » in *NRO n° 35-36*, Paris, pp.187-197.
163. Amrani Sliman, 1999, « Notes sur les occurrences des noms communs, noms de lieux et noms de personnes dans un corpus de proverbes » in *Des noms et des noms*, S/D de Abdelali Sabia, Publications de la faculté des lettres N° 26, Série : études et Séminaires N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 95-112.
164. Arrach K. et Djebbar A., 1996, *Anthroponymie Algérienne et formation de l'état civil*, Mémoire de fin de licence, ILE, Oran.
165. Atoui Brahim, 2000, « Toponymie et colonisation française en Algérie » in *bulletin des sciences Géographiques et de Télédétection n° 5*, avril 2000 (spécial Toponymie), édité par l'INCT (l'Institut National de Cartographie et de Télédétection), Alger, pp. 34-42.
166. Atoui B., Chemaï B. et Brahim M. M., 2000. « Réalisation d'une base de données toponymiques » in *Bulletin des sciences géographiques et de Télédétection n° 9*, avril 2000 (spécial Toponymie), édité par l'INCT, Alger, pp.15-18.
167. Audiberti Marie-louise, 1994, « Filiation », in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp.68-74.
168. Azdia Leila, 2004, *Etude morpho-sémantique des patronymes de Mostaganem entre 1874 et 1880*, Mémoire de licence de français s/d de Benramdane F., université de Mostaghanem.
169. Badarioti Dominique, 2002, « Les noms de rues en géographie. Plaidoyer pour une recherche sur les odonymes » in *Annales de géographie, n° 625*, éd. Armand colin, pp. 285-302.
170. Badia-Margarit Antoine, 1949, « Aspects méthodologiques de la contribution de la botanique à la toponymie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 525-546.
171. Banhakeia Hassan, 1999, « Quelques notes sur le nom propre amazigh » in *Des noms et des noms*. Publication de la faculté des lettres n°26, série : études et séminaires n°9, université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 143-152.
172. Baroja, Julio Caro, 1949, « Les couches de la toponymie Basque et le problème de la parenté des langues » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume II, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 173-182.
173. Barrerre Guy, 1980, « Aleksod (Aleksed)-Aleksed, nom d'un massif montagneux à 300km au nord-est de Tamanrasset », in *Encyclopédie berbère*, Paris.
174. Basset André, 1942b, « Étude de géographie linguistique dans le Sud marocain »,

Extrait de : *HESPERIS, archives berbères et bulletin de l'institut des hautes études marocaines*, Librairie Larose, Paris, pp. 3-9.

175. Basset André, 1948b, « De nouveaux à propos du nom de l'île de Fer (Canaries) » in *Onomastica n°2*, (Revue internationale de toponymie et d'anthroponymie), pp.123-126.
176. Basset André, 1949, « Cartes usuelles et cartes scientifiques » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 457-459.
177. Basset André, 1951, « Noms de parenté en Berbérie » in *CLERC n°6*, éd. INALCO. Paris, pp. 27-50.
178. Basset André, 1955a, « Sur le verbe berbère signifiant "vivre" », in *Africanische Studien, Diedrich Westerman, zum 80. Geburtstag gewidmet*, académie – verlag, Berlin, pp. 45-50.
179. Basset A. et Picard A., 1949, « sur le berbère YIR "mauvais" chez les Irjen » in *RA 93*, 1949, pp.292-313.
180. Basset René, 1895, « Les noms des métaux et des couleurs en berbère » extrait des *mémoires de la société de linguistique de Paris, tome IX*.
181. Baudot Marcel, 1949, « les noms des défrichements dans la toponymie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 583-594.
182. Beaud Michel, 1985, *l'art de la thèse*, La Découverte, Paris, Nathan.
183. Beck Patrice, 1996, « Anthroponymie et parenté » in *L'anthroponymie*, Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux. Actes du colloque international organisé par l'école française de Rome, Rome 6-8 octobre 1994, éd. Palais Farnèse, pp.365-381.
184. Ben Achour Mohamed el Aziz, 1980, « Quelques notes sur l'onomastique tunisienne à l'époque husynite précoloniale (XVIIIe-XIXe siècle) in *Cahiers d'onomastique arabe*, éd. CNRS, Paris, pp.21-36.
185. Ben Mansour Seyfeddine, 2000, « La définition du nom propre selon Ibn Ya'īš (1158-1245), traduction commentée d'un extrait du *Šarḥ al Mufaṣṣal* » In *Lexique n° 15 : Les noms propres : Nature et détermination* ; Presses Universitaires de Leptentrion, Paris, pp. 11-17.
186. Benabdellah L. et Ladjimi-Sebai L., 1983. *Indexe onomastique des inscriptions latines de la Tunisie, suivi de Index onomastique des inscriptions latines de l'Afrique*, éd. CNRS, centre régional de publications, Marseille.
187. Bengadi Keira & Bessaleh Khadra, 2004, *Etat civil et anthroponymie : Les Patronymes de MAZOUNA en 1980*, Mémoire de licence de français, s/d de F. Benramdane, faculté des lettres et des arts, U. de Mostaganem.
188. Benkada Saddek, 2000, « La toponymie et sa dimension historique en Algérie : étude de cas » in *Bulletin des sciences géographiques de l'INCT, n°5*, Alger, pp.31-33.

189. Benkada, Saddek, 2005, « Quelques toponymes espagnols d'Oran et de sa région à travers le rapport de Joseph de Aramburu (1741) » in *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Coordonné par Benramdane F. et Atoui B., édition du CRASC, Oran, pp. 159-165.
190. Benmoussa Souhila & Mekki Karima, *Toponymie de la ville d'Oran de souche arabe : étude odonymique*, mémoire de licence de français s/d de Benramdane Farid, Université d'Oran, 1999.
191. Benramdane Farid, 1997, « Représentation anthroponymiques et toponymiques dans l'Ouest algérien » in *Actes de la journée d'études «Les récits et l'histoire »*, éd. CNRPAH, Alger.
192. Benramdane Farid, 2001, « Complexe généalogique et déficit identitaire. A partir de la lettre de Abdelkader Hadjar » in *Algérie littérature/action*, édition Marsa, Alger/Paris.
193. Benramdane Farid, 2004c, « De l'étymologie de Wahran : de Ouadahran à Oran » in *Insaniyat n°23-24, « Oran une ville d'Algérie »*, janvier-juin 2004, CRASC, Oran, Algérie, pp.551-274.
194. Benramdane Farid, 2004b, « Identité, dénomination et développement durable » in *Actes du colloque Développement durable : leçons et perspectives*, Ouagadougou (Burkina Faso), 1-4 juin 2004, éd. AUF, Paris, pp.19-26.
195. Benramdane Farid, Atoui Brahim, 2005, « présentation » in *Nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, Coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp. 7-21.
196. Bensafia Samira, 2005, *Tanekwisemt deg taddart n Teyrast, Tazrawt n turagt s/d M. Tidjet, DLCA, U. Béjaïa*.
197. Bensliman Mehdi & Benadidou Rachida, *Les prénoms mostaganémois (masculins et féminins) de 1900 à 2000 : étude diachronique*, Mémoire de licence de français, S/D de F. Benramdane, U. de Mostaganem.
198. Bezzazi Abdelkader, 1994, « pour une étude de l'anthroponymie dans le conte orale » in *Langue et littérature*, publication de la faculté des lettres et des sciences humaines, volume XII, Rabat, pp. 11-16.
199. Billy Pierre-Henri, 1993, « Le nom propre et le nom salle » in *NRO n° 21-22*, 1993, pp.3-10.
200. Billy, Pierre-Henri, 2001, « Essai de typologie historique des désignations odonymiques » in *La toponymie urbaine : Significations et enjeux*, s/d de Jean-Claude Bouvier et Jean-Marie Guillon. Actes du colloque tenu à Aix-en-Provence, 11-12 décembre 1998, L'Harmattan, France, pp.
201. Biogo Grégoire, 2005, *traité de méthodologie et d'épistémologie de la recherche*, L'Harmattan.
202. Bjornesio Sophia, 1996, « Quelques réflexions sur l'apport de l'arabe dans la toponymie égyptienne » in *Annales islamologiques, Tome XXX*, Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, 1996, pp. 21-40.
203. Blanchard Camille, 1949, « Le culte des saints dans le Briançonnais d'après les noms de lieux » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 674-679.

204. Bouhadiba Farouk, 2004, « la question linguistique en Algérie : quelques éléments de réflexion pour un aménagement linguistique » in *trames de langue. Usage est métissage linguistique dans l'histoire du Maghreb*, s/d Dakhlija, J., éd. Maisonneuve et Larose, Paris, pp.499-507
205. Branca-Rosof, Sonia, 2007, « approche discursive de la nomination/dénomination » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, édition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 13-22.
206. Brun-Trigaud Guylaine, 1998, « La micro-toponymie dans le croissant : premières approches sur la commune de Lourdoueix-Saint-Michel (Indre) » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994)*, Textes édités par Pierre-Henri BILLY et Jacques CHAURAND, Publication de l'Université de Provence, pp.67-76.
207. Camilli (de) Davide, 1998, « Quelques noms de personnages dont le fort de Cesare Pavese » in *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994)*, Textes édités par Pierre-Henri Billy et Jacques Chaurand, Publication de l'Université de Provence, pp.348-353.
208. Carnoy Albert, 1949, « Adaptations latines et franques de substrats celtiques » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume II, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 101-107.
209. Chaker Salem et Hachi Sliman, 2000, « A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère : Réflexion du linguiste et du préhistorien » in *Etudes berbères et chamito-sémitique, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, S. Chaker éd., Paris/Louvain. Editions Peeters, pp.95-111.
210. Chaker Salem, 1984, « "Abaritana" Note traditionnelle » in *Encyclopédie berbère 1*, Edisud, 1984, p. 59.
211. Chaker Salem, 1985. « Agadez (étymologie du toponyme) » in *Encyclopédie berbère 2*, Edisud, 1985, p. 235.
212. Chalanset Alice, Danziger Claudie, 1994, « Préface », in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp.
213. Chalier Catherine, 1994, « L'appel », in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp. 18-33
214. Chaoui Mokhtar, 1999, « Le jeu patronymique chez Marcel Arland » in *Des noms et des noms*, S/D de Abdelali Sabia, Publications de la faculté des lettres N° 26, Série : études et Séminaire's N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 29-46
215. Chaves Luis, 1949, « Anthroponymie et toponymie aux Portugal » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 729-736.
216. Cheriguen Foudil, 1989, « Typologie des procédés de formation du lexique » In *cahiers de lexicologie n° 55*, 1989-2, Publiés par Bernard Quemada, éd. Didier érudition, pp. 53-59.

217. Cheriguen Foudil, 1992, « Des mots en politique arabe : entre la philologie et l'histoire », in *Mots n°30 « Images arabes en tangué française »*, éd. CNRS, Paris
218. Cheriguen Foudil, 1998a, « Nommer pour exister : de l'ethnonyme comme enjeu politique » in *Mots n°57, (Le Langage du politique)*, CNRS – ENS de Saint Cloude, décembre 1998, France.
219. Cheriguen Foudil, 1998b, *Les mots des uns, les mots des autres*, Casbah éditions, Alger.
220. Cislaru Georgeta, 2006, « Nom de pays, nom de peuples : quels usages, quelles identités ? » in *Cahiers de Sociolinguistique n ° 11, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique »*, sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 41-62
221. Cocheris H., 1874, *origines et formation des noms de lieux*, Paris, 272p.
222. Cornet Eugène (L'abbée), 1949, « Point de *Sambrica* sur la canche, a Etaples (nouvelle exégèse du sigle composé CLSAM(A)) » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 640-649.
223. Cyr Danielle E., 1999, « Emmanuel Nagùgwes Metallic » In *noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, S/d de Salih AkinN, Collection DYALANG, Publication de l'Université de Rouen, CNRS, pp.151-163.
224. Dalarun Jacques, «Dis-moi comment tu t'appelles je te dirais qui es tu » in *L'anthroponymie*, 1996, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome, octobre 1994, éd. Palais Farnèse, pp. 1-5.
225. Degioanni Anna, 2000, « Approche patronymique dans des études de génétique » in *NRO n°35-36*, pp.3-7.
226. Del Perugia J., 1978-1979, « Noms de lieu d'origine berbère dans le sud-ouest de la France » in *HESPERIS-TAMUDA 18*, 1978-1979, France, pp.5-50.
227. Deslandes Gaston, 1949, « à propos des noms en *-thun* du Boulonnais » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 633-639.
228. Destaing (J.), 1914, *Dictionnaire français-berbère*, Paris.
229. Destaing, (J.), 1920, *vocabulaire français-berbère 1, étude sur le tashelhit du Beni Sous*, éd. Leroux, Paris.
230. Deszanges Jehan, 2005, « Pour une enquête phonétique sur la toponymie de l'Afrique du Nord antique » in *Studi Magrebini, Nuova Serie, Volume III, Studi berberi e mediterranei, miscellanea offerta in onore di Luigi Serra*, Università degli studi di Napoli "l'orientale", Napoli, 2005, pp. 18-27.
231. Doppagne Albert, 1949, « Contribution méthodologique à l'étude des prénoms » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain,

- 1951, pp. 700-715.
232. Dorion Henri, 2000b, «L'apport de la recherche onomastique à la 'gestion des noms géographiques' » in *Bulletin des sciences géographiques et de télédétection de l'INCT*, n°5. Alger, pp..
233. Dorion Henri, 2000c, « Réalisation d'une base de données toponymique » in *Bulletin des sciences géographiques et de télédétection de l'INCT*, n°5. Alger, pp. 15-18.
234. Drouin Jeannine, 1983, « contribution à la toponymie touarègue » in *Bulletin des études africaines de l'INALCO* 3, pp. 65-83.
235. Durant Robert, 1996, « Surnom et structure de la famille » in *L'anthroponymie*, Actes du colloque international organisé par l'école française de Rome, Rome 6-8 octobre 1994, éd. Palais Farnèse, pp. 413-420.
236. El-Idrissi Abdeldjalil, 1999, « Prépositions supports et noms de sentiment en arabe Marocain » in *Des noms et des noms*, S/D de Abdelali Sabia, Publications de la faculté des lettres N° 26, Série : études et Séminaire's N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 177-192.
237. Elkhayat (Ghita), 2001, *Le livre des Prénoms du monde arabe*, éd. Eddif, Géminos, France.
238. Fabre Paul, 1987, « Vous avez dit *Hydronyme* mon cher LEBEL ? » In *NRO 9-10*, pp.51-55.
239. Fabre Paul, 1998, « Les nom propre dans les poèmes de La Fare-Alais, poète languedocien du XIXe siècle : les avatars de la fonction référentielle » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire*. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994), Textes édités par Pierre-Henri BILLY et Jacques CHAURAND, Publication de l'Université de Provence, pp.355-362.
240. Flaux Nelly, 2000a, « le nom propre et le partitif » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 93-116.
241. Flaux Nelly, 2000b, « nouvelle remarque sur l'antonomase » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 117-144.
242. Galand Lionel, 1949, « La formation des ethnies dans l'Afrique du Nord romaine (problèmes de méthodes et observations) » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 778-786.
243. Galand Lionel, 1989, « Onomastic Bibliography 1985-87. domaine libyco-berbère » in *ONOMA*, vol. 29, 1987-89, pp. 393-394.
244. Galand Lionel, 1991, « Onomastic Bibliography 1987-89 du domaine libyco-berbère » in *ONOMA*, vol. 30, 1990-91, 1-3, pp. 315-316
245. Gary-Prieur Marie Noëlle, 1991a, «Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique ? » in *Langue française n°92*, éd. Larousse, France, pp.4-23.
246. Gary-Prieur Marie Noëlle, 1991b, « La modalisation du nom propre » In *Langue Française n°92, syntaxe et sémantique des noms propres*, s/D de Gary-Prieur M.-N., éd.

- Larousse, Paris, pp.46-63.
247. Gary-Prieur Marie Noëlle, 1994, *Grammaire du nom propre*, éd. PUF, linguistique nouvelle, France.
248. Gary-Prieur Marie Noëlle, 2000, « les noms propres et le pluriel » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 63-76.
249. Gary-Prieur Marie Noëlle, 2001, *L'individu pluriel : Les noms propres et le nombre*, Ed. du CNRS, Paris.
250. Genevois Henri, 1978 : « un rite d'obtention de la pluie : la fiancée d'Anzar » in *Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la méditerranée occidentale, II*, éd. SNED. Alger, pp. 393-401.
251. Ghemour Zahia, 2000, *Toponymie de Oued Rhioù : Les noms de lieux de souche arabe dans la région de Oued Rhioù*, Mémoire de licence de français s/d de Benramdane F., université de Mostaghanem
252. Gonac'h, Jeanne, 2007, « Pratiques de redénomination des rues à Vitrolles » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 101-114
253. Guerrin Christian, 1998, « Etude socio-toponymique des changements intervenues dans la nomenclature officielle des communes françaises entre 1943 et 1993 » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994)*, Textes édités par Pierre-Henri BILLY et Jacques CHAURAND, Publication de l'Université de Provence, pp.133-140.
254. Guichard Pierre, 1994, « L'anthroponymie des zones de contact entre monde chrétien et monde musulman : de Palerme à Tolède » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 109-122.
255. Halff G., 1963, « L'Onomastique punique de Carthage, répertoire et commentaire » in *Karthago, XII*, pp.62-145.
256. Higounet Charles, 1949, « contribution à l'étude de la toponymie du défrichement : Les Artigues du Bordelais et du Bazadis » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 595-603.
257. Hubert Etienne, 1994, « Structures urbaines et système anthroponymique (À propos de l'Italie centro-septentrionale, Xe-XIIIe siècle) » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 313-347.
258. Humbley John, 2001, « Quelques enjeux de la dénomination en terminologie » in *Cahier de praxématique 36, « Linguistique de la dénomination »*, pp. 117-139.

259. Huyghe Richard, 2007, « Qu'appelle-t-on un lieu ? » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 179-191.
260. Jonasson Kerstin, 1991, « Les noms propres métaphoriques : constructions et interprétation » in *Langue Française n°92, syntaxe et sémantique des noms propres*, s/D de Gary-Prieur M.-N., éd. Larousse, Paris, pp.64-81.
261. Jouniaux Léo, 1999, *Les 20000 plus beaux prénoms du monde*, éd. Hachette.
262. Karolak Stanislaw, 1994, « Les noms propres sont-ils des noms individuels ? Un aperçu des approches logiques », in *nom propre et nomination*, actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994, Michèle Noailly éditeur, librairie Klincksieck, Paris, pp. 37-54.
263. Kchikach Abdeslam, 1999, « Autour de l'onomastique zolienne », in *Des noms et des noms*, Publications de la faculté des lettres n°26, série : Etudes et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 13-27.
264. Kharbouch Ahmed, 1999, « De la fraîcheur sémantique du nom propre », in *Des noms et des noms*, Publication de la faculté des lettres n°26, série : étude et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 47-67.
265. Khemouche, Boukhalfa, 2005, « L'anthroponymie dans la toponymie kabyle : le cas d'Ait Bouaddou » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 63-66.
266. Kirouane Radia, 2005, *Tanekwisemt deg taddart n Tjunan (tasnalya – tasnamekt)*, Tazrawt n turagt s/d M. Tidjet, DLCA, U. Bejaïa.
267. Kleiber Georges, 1984, « Dénomination et relations dénominatives » in *Langages n°70*, Coordonné par Koskas (Eliane) et Kremin (Helgard), éd. Larousse, France, pp. 77-94.
268. Kleiber Georges, 2001 « Remarques sur la dénomination » in *Cahier de praxématique 36, « Linguistique de la dénomination »*, pp. 21-41.
269. Kleiber Georges, 1991, « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif » in *Langue Française n°92, syntaxe et sémantique des noms propres*, s/D de Gary-Prieur M.-N., éd. Larousse, Paris, pp.81-103.
270. Kleiber Georges, 1994, « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après » in *nom propre et nomination*, actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994, Michèle Noailly éditeur, librairie Klincksieck, Paris, pp. 11-36.
271. Kleiber Georges, 1997, « Sens, référence et existence : Que faire de l'extralinguistique ? » in *Langages 127*, éd. Larousse, Paris, pp. 9-37.
272. Kuczynski, Liliane, 1997, « La dictature du nom. Du patronyme au pseudonyme chez les marabouts africains de Paris » in *L'Homme 141*, pp. 101-117.
273. Lacheraf M., 1998, *Des noms et des lieux, mémoire d'une Algérie oubliée*, Casbah éditions, Alger.
274. Laoust Emile, 1942, « Contribution à une étude de la toponymie du haut Atlas, Adrar n Deren », d'après les cartes de Jean Dresch. Extrait de la *Revue des études islamiques, année 1939*, cahiers III-IV, 1940, cahiers I-III, librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.
275. Laurent, Bénédicte et Rangel Vicente, Montserrat, 2007, « La production de sens du nom propre prototypique et de son correspondant nom de marque et de produit » in

- l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 69-85.
276. Lecas Christine, 1990, « Législation et illustrations » in *Le nom et la nomination. Source sens et pouvoir*, s/d Joël Clerget, éd. Erès, Toulouse.
277. Leroy Sarah, 2006, « "Les prénoms ont été changés". Pseudonymisation médiatique et production de sens des prénoms » in *Cahiers de Sociolinguistique n ° 11*, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique », sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 27-40.
278. Lindemans Jan, 1949, « La révision des noms cadastraux » in *Troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, pp. 469-470.
279. Luciani J. D., 1899, « Toponymie berbères de la région de l'Aurès. Etude de G. Mercier », (congrès des orientalistes), In *RA n° 53*, p. 387.
280. Lusse Jackie, 1998, « Les toponymes latino-germaniques en *-acum* et en *-court* en Champagne septentrionale : essai d'interprétation historique » in *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994)*, Textes édités par Pierre-Henri Billy et Jacques Chaurand, Publication de l'Université de Provence, pp.141-153.
281. Magrini Celine, 1998, « De *Fournigueto* à l'*Angloro*, l'héroïne du Pouèmo dóu Rose » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994)*, Textes édités par Pierre-Henri Billy et Jacques Chaurand, Publication de l'Université de Provence, pp.371-377.
282. Mahmoudi Amar, 2005, « De l'usage des prénoms rares des hautes plaines de l'ouest algérien (frenda, ain dheb, medrisa, el bayadh, labiod sidi cheikh) » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 39-44.
283. Marouf Nadir, 1991, « Toponymie et Anthroponymie maghrébine : quelques repères de la centralité à travers champs » in *Revue des langues n°10*, Université d'Oran, OPU.
284. Mebarek Taklit, 2003, « Anthropologie d'hier et d'aujourd'hui en Afrique du Nord » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie* coordonné par F. Benramdane, édition CRASC, Oran, pp. 73-79.
285. Mebarek Taklit 2005a, « Sargon, Asarhaddon, Aamou, Tjehemou, Hyksos, Kassites. Ethnonymes d'envahisseurs de l'Orient antique et de l'Egypte pharaonique » in *Nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, Coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp.103-116.
286. Mekadem Rahmouna et Taïr Amel, 2002, *La toponymie de la région de Mostaganem*, mémoire de fin de licence, s/d de F. Benramdane, U. de Mostaganem, Algérie.
287. Menant François, 1996, « L'anthroponymie du monde rural » in *L'anthroponymie*, Actes du colloque internationale organisé par l'école française de Rome, 6-8 octobre 1994, éd. Palais Farnèse, pp.349-363.
288. Merahi Youcef, 2005, « Prénomination berbère et contraintes administratives en Algérie » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 97-101.
289. Meyers Joseph, 1949, « les toponymes luxembourgeois relatifs au défrichement » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles,

- 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 624-626.
290. Michaëlsson Karl, 1949, « Surnoms formés à l'aide de propositions relatives dans les rôles de taille Parisiens » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 737-743.
291. Milliot Louis, 1930, *Le Gouvernement de l'Algérie*, Cahiers du centenaire de l'Algérie V, Publications du comité national métropolitain du centenaire de l'Algérie.
292. Molénat Jean-Pierre, 1994, « L'onomastique tolédane entre le XIIe et le XVe siècle. Du système onomastique arabe à la pratique espagnole moderne » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 167-178.
293. Morton John, 1984, « La dénomination » in *Langages n° 70*, « La dénomination », décembre 1984, s/d de Koskas Eliane & Kremin Helgard, Larousse, France, pp. 19-30.
294. Mortureux Marie-Françoise, 1984, « La dénomination : approche socio-linguistique » in *Langages n° 70* « La dénomination », décembre 1984, dirigé par Koskas Eliane & Kremin Helgard, Larousse, France, pp. 95-112.
295. Mouek Mohamed, 1987, « Bibliographie onomastique : section arabe-sémitique » in *Onoma 29, I-III (1987-1989)*, pp. 395-399.
296. Mouek Mohamed, 1992, « Bibliographie onomastique: section arabe-sémitique » in *Onoma 31, I-III (1992-1993)*, pp. 299-304.
297. Mouek Mohamed, 1990, « Bibliographie onomastique : section arabe-sémitique » in *Onoma 30, I-III (1990-1991)*, pp. 317-322.
298. Mouek Mohamed, « Recherches et études récentes sur les onomastiques sémitique et arabo-islamique » in *Onoma 33, I-III (1996-1997)*, pp. 76-85.
299. Mulder (de) Walter, 2000, « Nom propre et essence psychologique. Vers une analyse cognitive des noms propres ? » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 47-62.
300. Nef Annliese, 1994, « Anthroponymie et jarâ'id de Sicile : une approche renouvelée de la structure sociale des communautés arabo-musulmanes de l'île sous les normands » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 123-142.
301. Nissabouri Abdelffatah, 2006, « Toponymes maghrébins : De l'enracinement à l'internationalisation » in *Cahiers de Sociolinguistique n° 11*, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique », sous la direction de Francis Manzano,

- éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 117-143.
302. Noailly Michèle, 1991, « L'énigmatique Tombouctou : nom propre et position de l'épithète » In *Langue Française n°92, syntaxe et sémantique des noms propres, s/d de Gary-Prieur M.-N.*, éd. Larousse, Paris, pp.104-112.
  303. Noailly Michèle, 2000, « « *Ce même Bajazet* » : nom propre et principe d'identité » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 21-34.
  304. Paolo Xella, 1978, « Remarques sur le Panthéon phénico-punique de la Sardaigne sur la base des données onomastiques » in *Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la méditerranée occidentale, II* ; éd. SNED, Alger, pp. 71-77.
  305. Pellat Charles, 1949, « note de toponymie Marocaine » in *Troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, volume III, Bruxelles 14-19 juillet 1949, édité par H. Draye et O. Jodogne, publiés avec l'aide du gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 480-484.
  306. Pellegrin Arthur, 1949a, « Recherches sur l'étymologie de Cirta » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 47*, pp. 227-236.
  307. Pellegrin Arthur, 1950a, «Contribution à l'étude de la toponymie tunisienne. Note sur l'étymologie de Pheradi Maius (Henchir Fradis ou Henchir Sidi-Khald)» in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 50*, Tunis, pp.203-206.
  308. Peyras J. 1986. « Deux études de toponymie et topographie de l'Afrique antique » in *Antiquités africaines*.
  309. Platz Ernest, 1949, « Le thème celtique *Bilio* "arbre sacré" en Mosello-Rhénanie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 571-582.
  310. Rabeh Rachida, 2003, *Toponymie de la ville de Tiaret avant et après 1962. Etude odonymique comparative*, mémoire de licence de français S/D de F. Benramdane, U. de Mostaganem, Algérie.
  311. Reboul-Touré Sandrine, 2007, « "Dénomination" en discours : un terrain métalinguistique » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 195-201.
  312. Réthoré Joëlle, 1999, « Note sur la pragmatique du nom propre chez C.S. Peirce : sa fonction n'est-elle vraiment que de "désignation" ? » in *Des noms et des noms*, S/D de Abdelali Sabia, Publications de la faculté des lettres N° 26, Série : études et Séminaire's N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 207-210.
  313. Roblin Michel, 1949a, « Le nom de lieu *Margne* : contribution à l'étude des grands défrichements médiévaux » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 604-623.
  314. Roblin Michel, 1949b, « Noms de lieux de la France Romane et noms de famille juifs en

- France et à l'étranger » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 764-773.
315. Rosier Laurence, Ernotte Philippe, 1999, « La guerre civile des mots : Jalons pour une étude des processus de dénomination identitaire à Bruxelles » in *noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, S/d de Salih AKIN, Collection DYALANG, Publication de l'Université de Rouen, CNRS, pp.93-123.
316. Roux Arsène, 1975, « Toponymie et culture orale d'une oasis de la ceinture présaharienne de N'Goussa » in *Libyca XXIII*, 1975, pp. 243-256.
317. Schnedecker Catherine, 2000, « Le nom propre modifié par *autre* ou Comment "une Micheline peut en cacher une autre" » in *Lexique n° 15, « Les noms propres : nature et détermination »* numéro coordonné et présenté par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 77-92.
318. Shatzmiller Joseph, 1994, « Le monde juif » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 87-96.
319. Siblot Paul, 1987. « De la signification du nom propre » in *Cahiers de Praxématique n°8*, pp. 97-14.
320. Siblot Paul, 1997, « Nomination et production de sens : le praxème » in *Langages 27*, éd. Larousse, Paris, pp. 38-55.
321. Siblot Paul, 1999, « Appeler les choses par leur nom : problématique du nom, de la nomination et des renominations » in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires* s/d de Salih Akin, collection Dyalang, université de Rouen, CNRS, 1999, pp. 13-31.
322. Siblot Paul, 2001, « de la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom » in *Cahier de praxématique 36, « Linguistique de la dénomination »*, pp. 189-214.
323. Siblot Paul, 2006, « La bataille des noms de rues d'Alger. Discours et idéologie d'une toponymie coloniale » in *Cahiers de Sociolinguistique n ° 11, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique »*, sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 145-174.
324. Siblot Paul, 2007, « La composante déictique des catégorisations lexicales » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 25-38.
325. Sini Chérif, 2005, « Des Algériens face à leurs prénoms. Éléments pour un protocole d'enquête sociolinguistique » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 45-53.
326. Skok Pierre, 1949, « La linguistique de Ferdinand de Saussure et la toponymie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19

- juillet 1949, volume II, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 125-132.
327. Slama-Cazacu Tatiana, 1984, « La dénomination chez les enfants et quelques problèmes psychologiques généraux de la dénomination » In *Langages n°76, La dénomination*, s/d Eliane KOSKAS et Helgard KREMIN, éd. Larousse, Paris, pp.7-18.
328. Soltane Zahia, 2002, *Anthroponymie et état civil : Etude linguistique de la formation patronymique à Mostaganem, 1841-1859*, mémoire de licence de français, s/d de F. Benramdane, faculté des lettres et arts plastiques, département de français, université de Mostaganem, Algérie.
329. Soufi Fouad, 2005, « L'acte d'état civil : entre administration et histoire » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 31-37.
330. Squère (Le) Roseline, 2006, « analyse des perceptions, usages et fonctions des toponymes actuels des territoires ruraux et urbains de Bretagne » in *Cahiers de Sociolinguistique n° 11, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique »*, sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 81-99.
331. Staali Fatiha, 2002, *Les changements patronymiques dans l'état civil de Mostaganem (1964-2002) : Analyse linguistique*, mémoire de licence de français, s/d de F. Benramdane, faculté des lettres et des arts plastiques, département de français, université de Mostaganem, Algérie.
332. Stanislav Ján, 1949, « les noms de personnes Vieux slaves en Slovaquie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 724-728.
333. Strubbe Egide, 1949, « La valeur de la toponymie pour l'histoire du droit » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume II, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 151-155.
334. Sublet Jacqueline, 1996, « Nom et identité dans le monde musulman » in *L'anthroponymie 1996*, Actes du colloque international organisé par l'école française de Rome. 6-8 octobre 1994, éd. Palais Farnèse, pp.97-108.
335. Sumpf Joseph, 1984, « Noms-noms propres » in *Langages n° 70 (La dénomination)*, éd. Par Koskas Eliane et Kremin Helgard, Larousse, France, pp. 113-128.
336. Sznycer Maurice, 1992, « La cité punique d'après les sources épigraphique » in *SEMITICA 43-44*, actes de la première table ronde internationale organisée par l'unité de Recherche d'Etude sémitiques Associée au CNRS (RUA 1062), 14 novembre 1992, Cahiers publiés par l'Institut d'Etudes Sémitiques du Collège de France avec le concours du CNRS, éd. Librairie Adrien Maisonneuve, Paris, 1995, pp. 103-109.
337. Sznycer Maurice, 1993, « Brèves remarques sur les anthroponymes libyques dans les inscriptions néo-puniques de Mididi (Tunisie) » in *SEMITICA, 41-42*, pp. 123-131.
338. Taifi Miloud, 1991, *Dictionnaire Tamazight-Français (parler du Maroc central)*, L'Harmattan-awal, Paris.

339. Taifi Miloud, 1999, « L'objet interne en tamazight : distribution syntaxique et interprétation sémantique » in *Des noms et des noms*, Publications de la faculté des lettres n°26, série : Etudes et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 165-175.
340. Taleb Ibrabimi Khoula, 2002, « Entre toponymie et langage, balades dans l'Alger plurilingue. Les enseignes des rues de nôtres ville » in *Insaniyat n°17-18*, CRASC, Oran, Algérie, pp. 9-15.
341. Tamine Michel, 1998, « Quelques aspects de l'histoire religieuse ardennaise à la lumière de la micro-toponymie : la diffusion de quelques hagionymes dans les Ardennes » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994)*, Textes édités par Pierre-Henri BILLY et Jacques CHAURAND, Publication de l'Université de Provence, pp. 193-210.
342. Tidjet Mustapha, 2005, « Prénoms kabyles : évolution récente » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie* coordonné par F. Benramdane, édition CRASC, Oran, pp. 67-72.
343. Tillion Germaine, 1973, « Les deux versants de la parenté berbère » in *Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, SNED, Alger, pp.34-49.
344. Toudji Said, 2004, *Toponymie villageoise et représentations mentales en Kabylie maritime (cas de l'ex-commune de Mizrana) : essai d'une approche d'anthropologie linguistique*, mémoire de DEA en anthropologie sociale et ethnologie, s/d de Tssadit Yacine, EHESS, Paris.
345. Toudji Said, 2005b, « Essai sur l'anthroponymie libyco-berbère : entre substrat linguistique et références identitaires » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 55-61.
346. Tran, Thi Mai, 2007, « Problèmes de dénomination et relation dénominatives : l'exemple de l'aphasie » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 41-52.
347. Tsofack Jean-Benoît, 2006, « (Dé)nominations et constructions identitaires au Cameroun » in *Cahiers de Sociolinguistique n° 11, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique »*, sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 101-115.
348. Van de Velde Daniele, 2000, « existe-t-il des noms propres de temps ? » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 35-45.
349. Verstegen Vedastus, 1949, « Quelques observations sur la genèse des lieux-dits » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume II, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 166-172.
350. Vignes Laurence, 1999, « Les noms de rues : Typologie et enjeux » in *Noms et renoms : La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires* s/d de Salih Akin, collection Dyalang, publication de l'université de Rouen, CNRS, pp.229-249.
351. Vom Bruck Gabriele, 2001, « Le nom comme signe corporel : l'exemple des femmes de la noblesse yéménite » in *Annales. Histoire, sciences sociales (liens de famille : Noms, alliances,*

- patrimoines*), 56<sup>ème</sup> année, n° 2, éd. EHESS, diffusion Armand Colin, pp. 283-311.
352. Wilmet Marc, 1991, « Nom propre et ambiguïté » in *Langue Française n°92*, « syntaxe et sémantique des noms propres » S/D de M.-N. Gary-Prieur, éd Larousse, Paris, pp. 113-127.
353. Yermèche Ouerdia, 2002, « Le sobriquet algérien : une pratique langagière et sociale » in *Insaniyat n°17-18 (Langue et société)*. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, CRASC, Oran., pp. 97-110.
354. Yermèche Ouerdia, 2005b, « Etat civil et anthroponymie en Algérie : Typologie des patronymes à base toponymique » in *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Coordonné par F. Benramdane et B. Atoui, édition du CRASC, Oran, pp. 167-185.
355. Zaazoua Abdelkader & Merkati Belkacem, 1999, *Toponymie oranaise : Les noms de lieux de souche française dans la ville d'Oran*, mémoire de licence de français, s/d de F. Benramdane, ILE (Institut des Langues Etrangères), département de français, Université d'Oran, Algérie.
356. Ziaian Shodja, 1999, « La langue comme lieu de combat occulte : le conflit Persano-Arabe » In *noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, S/d de Salih AKIN, Collection DYALANG, Publication de l'Université de Rouen, CNRS, pp.189-207.